This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

D. III. 30.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Biblioth. Lorsiana Academiæ Reg.

EXPLICATION

DE DIVERS

MONUMENS SINGULIERS,

QUI ONT RAPPORT

A LA RELIGION

DES PLUS ANCIENS PEUPLES.

AVEC L'EXAMEN DE LA DERNIERE
Édition des Ouvrages de S. Jerôme, & un Traité sur
L'ASTROLOGIE JUDICIAIRE.

Ouvrage enrichi de Figures en Taille-douce.

Par le R. P. Dom * * * Religieux Benedictin de la Congrégation de S. Maur.

L. MARTIN, Sculpsit

A PARIS, RUE S. JACQUES,
Chez { LAMBERT, Libraire à la Sageſſe.
DURAND, Libraire à S. Landry.

M. DCC. XXXIX.
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

Digitized by Google

EXPLICATION

DES FIGURES SINGULIERES,

Digitized by Google

PRÉFACE.

VOici un recüeil d'Antiques, & d'Antiques *Nouvelles*; c'eſt ſans doute ſous ce titre qu'auroit dû paroître l'Ouvrage qu'on donne aujourd'hui au Public; mais on a craint le contraſte, & l'on n'a oſé rien hazarder.

Cependant ces Antiques ſont nouvelles, & nouvelles à tous égards; car outre qu'elles n'ont jamais été publiées, elles paroiſſent pour la plûpart ſous des noms & avec des ſymboles tout nouveaux, & nous apprennent à la faveur de cette nouveauté une infinité de traits curieux de la Fable, de l'Hiſtoire, de la Théologie, de la Politique, de la Morale, de l'Aſtronomie, & de la Juriſprudence des peuples les plus célébres de l'Univers. Il y a

Digitized by Google

plus ; elles corrigent quantité de fauſſes idées & de préjugés, qu'on s'étoit formé ſur tout cela, & elles décident d'un bon nombre d'autres monumens, ſur la nature deſquels on ne vouloit point prononcer. Ainſi jamais Antiques n'ont mieux rempli l'attente des Antiquaires, ni mieux fait connoître le prix de la découverte de ces ſortes de monumens.

En effet, ſans le bas-relief, par exemple, que je mets à la tête de ceux que je donne ici, c'en étoit fait de la *Conclamation*, ce premier de tous les devoirs que les Romains rendoient aux morts. En vain Kirchman, Guthieres & quelques autres ſçavans avoient fait des volumes entiers ſur les Funerailles des Romains, & paſſoient pour avoir épuiſé leur ſujet. Vainement M. Maffei & l'Auteur des *Antiquités Romaines expliquées*, ces maîtres de l'art, avoient eu entre leurs mains des marbres qui mettoient ſous leurs yeux un uſage ou cérémonie, dont l'origine remontoit au-delà de la fondation de Rome, & qui ayant été le plus généralement & le plus religieuſement obſervée, ne s'étoit éteinte qu'avec le paganiſme : la Conclamation étoit ſi bien effacée de preſque tous les eſprits, que les bas-reliefs qui les repréſentoient, donnoient lieu à des aveus publics de l'inſuſiſance (1) des Auteurs,

(1) L'Auteur des *Antiquités Romaines expliquées* à la page 169. donnant un marbre, où eſt repréſenté un Héros qui meurt dans le ſein de la victoire, & qui ſe tourne vers un Libitinaire qui ſonne de la trompette à ſes oreilles : *Que veut dire ce vieillard couronné*, dit-il ? *que veut-on repréſenter par ce joüeur de flûte ? d'où vient cette ſolitude délicieuſe où ils ſont placés ? Peut-être ce*

Digitized by Google

ou à des ſentimens moins ſenſés que ridicules (1). Mais graces aux richeſſes de la Salle des Antiques du Louvre, la Conclamation eſt enfin tirée de l'oubli, & ſa mémoire auſſi rétablie qu'aux tems les plus floriſſans de la République Romaine.

Le ſecond monument que je produis, n'eſt ni moins précieux, ni moins ſçavant que le premier; il répand de ſi grandes lumieres, ſur-tout ce qu'on appelle Bacchanales, qu'on peut poſer pour principe que tous les reliefs de cette ſorte, bien loin d'être un eſſor de l'eſprit ou de la fantaiſie du Sculpteur, comme quelques Ecrivains ſe l'étoient figuré, ſont en tout ou en partie une fidéle expreſſion des Orgies ou de l'Anniverſaire de la mort de Bacchus. Ce qui releve infiniment celui-ci, ce ſont deux inſtrumens de Muſique des Anciens, dont nous ne connoiſſions guéres que le nom: le premier eſt celui que les Grecs appelloient *Crupezia*, & les Romains *Scabilla*. Les Sçavans, tant ceux qui n'en avoient pas vû la figure, & n'en connoiſſoient ni la forme, ni la conſtruction, que ceux qui n'en parloient que ſur le *Crupezia* repréſenté ſur une Antique du Cabinet du Grand-Duc de Toſcane, tous ces Sçavans, dis-je, ont avancé ſur cet inſtrument bien des choſes qui ſe combattent mu-

Héros eſt un des ancêtres de Glycon & d'Himera, qui ayant mené une vie innocente, paſſoit pour habiter dans les Champs Elyſées, & pour y conſerver l'amour de la Muſique, qu'il avoit témoigné durant ſa vie. Quels yeux de voir une *flûte* dans une trompette, & l'*amour de la Muſique conſervé* au-delà du tombeau!

(1) C'eſt ainſi que M. Maffei traite la Conclamation *Più difficile è*, dit-il, *da ſpiegare la Stravaganza, che dall' altro canto ſi vede*, &c. La Religione de Gentile. page 8.

Digitized by Google

tuellement, & ſur leſquelles on ne peut faire aucun fonds. Le ſoin que j'ai eu de déterrer le plus de *Scabilla* qu'il m'a été poſſible, & d'y rapporter les paſſages des Anciens qui en ont parlé, m'a mis en état de répandre ſur cet inſtrument des lumieres, qu'on chercheroit vainement ailleurs.

L'autre inſtrument que notre marbre met ſous les yeux, c'eſt l'*Hydraule* dans ſon origine. Je ne crains point de le dire, cet inſtrument a été généralement inconnu juſqu'ici. On peut voir à la page 41. que je ne le connoiſſois pas moi-même quand j'ai fait imprimer cet ouvrage. En vain j'ai multiplié les recherches, & conſulté nos Maîtres; j'ai été reduit à ne propoſer que des conjectures ſur la machine, que tient de la main gauche le Bacchant qui eſt à la droite de la Bacchante. Ces conjectures étoient à la veille de paroître, quand Don Mattheo Egyptio (1), ſçavant antiquaire, jettant les yeux ſur l'eſtampe que j'avois fait tirer, & dont je lui avois fait préſent, ſoupçonna que cette machine étoit la même que celle que tient dans un marbre du Cabinet du Palais Farneſe, un enfant qui eſt à la ſuite de Bacchus. Il me communiqua cette idée, & comme il a repréſenté le marbre entier dans le frontiſpice de l'excellent ouvrage, qu'il a donné ſur le Senatuſconſulte découvert depuis peu contre les Bacchanales nocturnes de Rome, il m'offrit de me prêter le cuivre qu'il a fait graver, & témoigna qu'il verroit avec plaiſir la fête qui y eſt repréſentée, faire paroli avec celle que

(1) Secretaire d'Ambaſſade du Roy des deux Siciles.

Digitized by Google

l'Antique du Roy nous a conſervée. Je fus ſenſible à ſes politeſſes, mais la propoſition qu'il me faiſoit m'engageant à de nouvelles recherches, & le mauvais ſuccès des premieres ne me faiſant pas bien augurer des autres, je lui dis en le remerciant, & ſans accepter ni rejetter ſes offres, que j'aurois l'honneur de l'aller voir, & que nous conſulterions enſemble ce qu'il y auroit de mieux à faire ſur cela. Je comptois de m'être tiré d'affaire : mais la généroſité de Don Mattheo ne me laiſſa pas long-tems dans l'erreur : il vint le lendemain même m'apporter ſa gravûre *, & me mit par là dans la néceſſité de le déſobliger ou de mettre de nouveau mon eſprit à la torture. Comme il n'y avoit point à balancer ſur ces deux partis, je me mis ſur le champ à rêver & à chercher quel d'entre les Anciens pourroit me conduire au terme où je voulois arriver. Je m'arrêtai enfin à Athenée, & les paroles ſuivantes de cet Auteur me tirerent tout à coup de l'embarras, où je me trouvois depuis quelques jours.

* Elle ſert de vignette à la Préface.

» Il faut, dit ce Philoſophe, reconnoître de bonne foy que Cteſibius Barbier d'Alexandrie eſt l'inventeur de l'Hydraule, ſoit qu'on le mette dans la claſſe des inſtrumens à corde, ou dans celle des inſtrumens à vent. C'eſt Ariſtocle qui a meu autrefois la queſtion, ſçavoir en quelle claſſe il falloit le mettre, & Ariſtoxene a avoüé qu'il ne le ſavoit pas. Quoiqu'il en ſoit, dès qu'on tombe d'accord que Platon a donné la premiere idée de l'Hydraule en inventant & conſtruiſant l'Horloge de nuit, qui a la forme d'une grande Clep-

Athen. Deipnos. l. 4. p. 174.

Digitized by Google

» ſydre, & qu'il eſt certain d'ailleurs que la Clep-
» ſydre eſt un inſtrument entierement hydraulique,
» on eſt auſſi fondé à mettre l'Hydraule au nombre
» des inſtrumens à vent, qu'on l'eſt peu à le mettre
» au nombre des inſtrumens à corde. En effet, le
» ſon que rend l'Hydraule vient uniquement de l'air
» que l'eau envoye dans les tuyaux à meſure qu'un
» enfant la remuë : auſſi l'ouverture des tuyaux eſt-
» elle tournée vers l'eau, & elle n'en eſt ſéparée
» que par une rangée de ſoupapes, qui en traver-
» ſant le diametre de l'Hydraule, fait qu'il rend un
» ſon doux & agréable. C'eſt inſtrument a la forme
» d'un autel rond : Cteſibius qui l'a inventé, vivoit
» du tems d'Evergete (1) ſecond, & il apprit à ſa
» femme Thaïs à en joüer.

Voilà l'origine, la forme & la nature de l'inſtrument que je n'avois pû deviner d'abord : c'eſt un Hydraule, dont joüe un Bacchant aux oreilles d'une Bacchante. C'eſt inſtrument eſt rond ; car il faut compter pour rien les anſes qui ſervent à remuer l'eau qui occupe la moitié du barrillet. Le fond du barrillet qui ſe préſente, paroît creux ou évaſé (2) : c'eſt ce que les Anciens appelloient foyer ; ce foyer donnoit à l'eau plus de jeu, & à l'Hydraule plus de reſſemblance avec un autel rond. On peut remarquer les mêmes ſingularités dans l'Hydraule que Don Mattheo m'a fourni, avec cette circonſtance,

(1) C'eſt Ptolomée ſeptiéme, ſurnommé Phyſcon : il regnoit environ 130. ans avant J. C.

(2) *In Vitruvio pro arca*, ara *legendum puto, cum ab Herone* βωμίσκος χάλκεος *ſcribatur. Illa autem ara aquam continet, quæ hydraulico organo nomen dedit.* Turneb. Adverſ. lib. 1. c. 22.

Digitized by Google

que dans le marbre qu'il a fait graver, c'eſt un enfant qui jouë de cet inſtrument.

Ce n'eſt point au reſte l'Horloge de nuit de la façon de Platon, qui fraya le chemin à l'invention de l'Hydraule, ainſi qu'on pourroit le croire ſur la foy d'Athenée : l'honneur d'une ſi belle invention eſt entierement dû à Cteſibius ; » Car cet Alexandrin, dit Vitruve (1), nâquit avec un eſprit tellement inventif, qu'il excelloit entre tous aux mechaniques, pour leſquelles il avoit une forte inclination. Un jour ayant envie de pendre un miroir en la boutique de ſon pere, en telle ſorte qu'on pût aiſément le hauſſer & le baiſſer par le moyen d'une corde cachée, il exécuta ainſi cette machine. Il mit un canal de bois ſous la poutre où il avoit attaché des poulies, ſur leſquelles la corde paſſoit & faiſoit un angle pour deſcendre dans ce bois, qu'il avoit creuſé, afin qu'une boule de plomb y pût couler. Or il arriva que lorſque cette boule allant & venant dans ce canal étroit, faiſoit ſortir par la violence de ſon mouvement l'air enfermé & épaiſſi par la compreſſion, & le pouſſoit contre l'air de dehors, cette rencontre & ce choc rendoit un ſon aſſez clair. S'étant donc apperçû que l'air reſſerré & pouſſé avec vehemence rendoit un ſon pareil à la voix, il fut le premier qui ſur ce principe inventa les machines *hydrauliques*, comme auſſi tous les *Automates* qui ſe font par l'impulſion des eaux renfermées, les machines qui ſont fondées ſur la

(1) De la traduction de M. Perrault. *Lib. 9. cap 9.*

Digitized by Google

„force du *Cercle*, ou ſur celle du *Levier*, & plu-
„ſieurs autres belles & agréables inventions, mais
„principalement les Horloges qui ſe font par le
„moyen de l'eau.

Quelque flateur que ſoit cet éloge, il manque-roit quelque choſe à la gloire de Cteſibius, ſi je n'obſervois en finiſſant cet article, que l'Hydraule eſt, j'oſe dire, le pere des Orgues, puiſque c'eſt lui qui les a enfantées. En effet, l'Hydraule étoit en petit ce que les Orgues ſont en grand; auſſi eſt-ce de-là que vient le nom qu'elles portent: car on trouve que les Auteurs tant Grecs que Latins ne parlent guéres de l'Hydraule ſans le déſigner par le nom général & indéfini d'*Organum :* je vois même qu'ils en ont connu rarement la ſtructure. C'eſt pourquoi je voudrois bien ſçavoir, ſi les Cteſibius de nos jours pourroient d'abord retrouver le chemin que l'Hydraule a fait juſqu'à l'Orgue, & enſuite deſcendant de l'Orgue juſqu'à l'Hydraule, expliquer le méchaniſme de cet inſtrument.

L'anniverſaire de la mort de Bacchus eſt ſuivi d'un bronze, qui repréſente Bacchus Pſilas. Cette antique fait voir non-ſeulement combien s'étoient trompés les Antiquaires qui s'étoient aviſés de parler de ce Dieu; mais encore qu'il y a quantité de Divinités qu'on a coûtume de confondre & de prendre les unes pour les autres. Dans la même planche on trouve une médaille rare des Meſſeniens, qui retrace ſeule toute l'hiſtoire civile & religieuſe de ce Peuple.

J'ai raſſemblé dans la quatriéme planche deux ſujets

Digitized by Google

jets assez différens ; & les diverses formes d'Ascia que les anciens tombeaux ont fait passer jusqu'à nous, & un groupe d'un goût singulier, qui met sous nos yeux un Druide & un Soldat Gaulois dans une attitude, qui dit beaucoup de choses.

J'avois imprimé tout ce que j'avois à dire sur la nature de l'Ascia, & sur le sens de la formule *sub Ascia dedicavit*, quand j'ai appris que M. Muratori venoit de traiter toutes ces matieres dans une dissertation insérée dans les mémoires de l'Académie de Cortone. Comme ces mémoires sont fort rares à Paris, ce n'est qu'avec grand'peine & depuis très-peu de jours, que je suis enfin parvenu à les avoir. M. Muratori s'étend beaucoup, & observe d'abord que l'*Ascia* se trouve gravée sur plusieurs marbres de différens endroits de l'Italie, mais sans la formule ordinaire aux sepulcres Gaulois. Il passe ensuite en revûë la plûpart des Auteurs qui ont marché avant lui dans la même carriere, & attaque leur sentiment. Il commence par celui de M. Maffei, & il le combat avec d'autant plus d'avantage, qu'il n'est qu'un rechaufé de celui que Guthieres avoit proposé plus de cent ans auparavant (1).

Après quantité d'excursions semblables, M. Muratori propose enfin modestement son idée, & pour lui attirer généralement tous les suffrages, il donne la figure de toutes les *Ascia* qui sont venuës à sa connoissance ; & en infere, qu'il est très-vraisem-

(1) *Ha più di cento anni, anche a Jacopo Guthier nel suo Trattato* de Jure Manium lib. II. c. 28. *Pure non la so io credere verisimile.*

blable que l'*Aſcia* des ſépulcres étoit un inſtrument, qui ayant d'un côté un tranchant comme nos hâches, ſervoit à couper les buiſſons, les arbriſſeaux & les groſſes plantes qui naiſſoient autour des ſépulcres, & en déroboient la vûë à tout le monde (1) : & qu'ainſi la formule *ſub Aſcia dedicavit*, étoit un ſouhait à peu près ſemblable à celui que les Romains exprimoient par ces paroles ; *Sit tibi terra levis* ; c'eſt-à-dire, que les Gaulois & autres peuples qui faiſoient graver une *Aſcia* ſur les ſépulchres, demandoient aux vivans de ne pas permettre, que le lieu où repoſoient leurs cendres, fût couvert de ronces, de buiſſons & de mauvaiſes herbes (2).

Voilà qui eſt ingenieuſement imaginé. Il ſeroit ſeulement à ſouhaiter que M. Muratori ne ſe fût pas trompé, quand il a apperçû dans les *Aſcia* des ſépulcres un tranchant plat comme celui de nos hâches, qui étoit deſtiné ſelon lui à abattre les arbres & les buiſſons qui naiſſoient ſur les tombeaux. Il n'y eut jamais d'*Aſcia* ſépulcrale de cette ſorte, non pas même celle qu'il a fait graver ainſi à la page 139. de ſa diſſertation, & qui lui a été commu-

(1) *Ora baſtar potrebbe a rendere veriſſimile l'opinione propoſta intorno all'* Aſcia *ſepolcrale, lo ſcorgere, che tutte le diverſe figure d'eſſa s'accordano coll' impiego, che le ſi può attribuire, cioè di tagliare le ſpine, macchie, e boſcaglie, che poteſſero infeſtare i ſepolcri.*

(2) *Però ſiano* Aſcie o Zappe o Picconi, *quegli ſtrumenti, che miriamo in tante lapidi ſepolcrali, tutto in fine ſembra influire a farci credere, che non per altro vi ſi effigiaſſero, ſe non per implorare da i viventi il tenere purgata e monda, la terra ſovraſtante al ſepolcro, e per eſprimere ciò, che tanti eſprimevano col,* ſit tibi terra levis. Pag. 149.

Digitized by Google

niquée par M. Bimard de la Batie. Cet Académicien en me prétant l'écrit de M. Muratori, m'a assûré que le tranchant de l'*Ascia* qu'il a envoyée au sçavant Italien, étoit recourbé comme celui de toutes les autres *Ascia*.

Le groupe que j'ai mis à la suite des Ascia, est le supplement de l'histoire du Druidisme, on peut le voir à la page 122. La planche 115. du *Musæum Etruscum* représente un groupe semblable; la seule différence entre l'un & l'autre consiste en ce que le vieillard du monument Italien a un casque, & est revêtu d'un habit militaire, qui ne differe en rien de celui du jeune-homme; d'autre part le jeune-homme ne rend pas au vieillard l'embrassade, il se contente de s'appuyer légerement sur lui, & il porte un diadême. M. Gori qui nous a donné ce beau bronze, passe tout cela sous silence, & dit seulement, que c'est un Héros d'Etrurie qui a été blessé, & qu'on remene au camp: *Heros vulneratus in castra reductus.*

Mais est-il bien certain que ce Héros soit Etrusque, & qu'il soit blessé? L'habit ne décide-t-il pas plûtôt, que le Héros & celui qu'on prend pour son Ecuyer, sont deux Gaulois? Les Gaulois Cisalpins occupoient une bonne partie de l'Italie, bordoient les deux rives du Po, & étoient limitrophes de l'Etrurie. Ces Gaulois conservoient au-delà des Alpes les mœurs & la forme de gouvernement qu'ils y avoient apporté. Or une loi fondamentale des Gaules donnoit aux Druides le droit de créer un Roy ou un Vergobret aux différentes

Digitized by Google

Provinces qui n'en avoient point. J'ai prouvé ailleurs, que les Druides éliſoient ſouvent quelqu'un de leurs corps. J'ai démontré encore que la plûpart des monumens que l'injure des tems a épargnés, repréſentent les Druides par deux, un vieux & un jeune. Ne pourroit-on pas dire plûtôt, que le bronze de M. Gori eſt une peinture fidéle du choix d'un Roy, ou d'un Vergobret (1), & de la maniere dont les Druides le préſentoient au peuple du canton qu'il devoit gouverner? Je ne ſçai ſi je me trompe ; il eſt du moins certain que la maniere dont le Roy ou le Vergobret eſt repréſenté, ſemble juſtifier cette idée ; puiſqu'en s'appuyant ſur un Druide qui repréſente tout le corps, il marque autant ſa reconnoiſſance, que le deſſein qu'il a de n'agir que par ſes conſeils.

Si le Héros de M. Gori n'eſt ni un Roy ni un Vergobret, ce doit être certainement un de ces Nobles des Gaules, ſous la protection deſquels ſe mettoient les *Soldurii*, qui ſe conſacroient à leur ſervice, épouſoient leurs intérêts, fortifioient leur parti, & ne les quittoient ni à la vie ni à la mort.

J'obſerverai en paſſant, que les monumens Etruſques de M. Gori ſont auſſi hazardés, que les explications qu'il en donne. En effet, une bonne partie de ces prétendus Etruſques ſont de véritables Gaulois : témoin leur habit, qui ſelon Strabon (2) & Martial (3), ne deſcendoit devant & derriere,

(1) Cæſar de Bel. Gal. lib. 7.
(2) Lib. 4. pag. 196.
(3) *Dimidiaſque nates Gallica palla tegit*
Lib. 1. Epigr. 93.

Digitized by Google

que juſqu'à la naiſſance des cuiſſes. A l'égard des autres Antiques, il n'y en a pas une ſeule, qui ne tienne au Lecteur le langage qu'Horace met dans la bouche du Priape des Jardins de Mecene : Qu'*il étoit Dieu & non pas un Bouc, grace à la volonté du Statuaire, qui d'un tronc de figuier qu'il étoit auparavant, avoit aimé mieux l'ériger en Dieu.*

Olim truncus eram ficulnus, inutile lignum,
Cum faber incertus ſcamnum, faceretne
Priapum,
Maluit eſſe Deum. Deus inde ego.... (1)

Ainſi Tages eſt le Dieu Tages, Furina & Vacuna ſont les Déeſſes Furina & Vacuna, parce que tel a été le plaiſir de M. Gori. Il n'ignoroit pas cependant que dès le tems de Varron (2), de Ciceron (3) & d'un ancien Scholiaſte (4) d'Horace, *le nom de ces Divinités n'étoit connu que d'un fort petit nombre de perſonnes :* il ſuffit à M. Gori qu'elles ſoient ſans ſymboles, & indifférentes à pouvoir être tout ce qu'on voudra : ce ſont pour lui des titres qui garantiſſent l'apothéoſe qu'il en a fait.

Il eſt vrai que ces Dieux baptiſés, pour ainſi dire, à l'aventure, peuvent être, & ſont même la plûpart du Latium, de la Sabine, de la Ligurie, de l'Apennin, & des autres contrées de l'ancienne Italie ; mais le coup d'œil Hetruſque le raſſûre : & il eſt ce curieux qui raſſemblant dans ſon cabinet tou-

(1) Lib. 1. Satyr. VIII.
(2) Ling. lat. lib. 4. c. 12.
(3) Divin lib. 2.
(4) Porphyr. horat. ep. x. l. 1.

tes les Porcelaines qu'on lui préſente, veut faire paſſer les Porcelaines de Saxe & de France pour des Porcelaines de la Chine & du Japon. Ce qui favoriſe infiniment M. Gori, c'eſt la quantité prodigieuſe de vaſes Hetruſques, qu'on déterre tous les jours dans le Royaume de Naples, qui quoique faits dans la grande Grece, & contenant de même que les vaſes ſemblables que la Toſcane fournit, la Mythologie des Grecs, paſſent néanmoins pour des ouvrages Tuſques venant de la premiere main.

La ſeule choſe donc qui peut faire de la peine, c'eſt que notre Antiquaire n'apperçoive pas dans les Bas-reliefs vrayment Toſcans, les mœurs des premiers habitans de ſon Pays. Entre quantité de preuves que je puis produire de cette vérité, je m'arrête à celle que renferme la planche 170. M. Gori la donne pour une image des initiations obſervées aux myſteres de Bacchus. Mais tout ne porte-t-il pas à ſoûtenir, que ce ſont des libations faites ſur la tête d'un Prince captif, qu'on va immoler aux Manes de la Dame, qui occupe tout le haut du Tombeau? Si M. Gori a quelque doute là-deſſus, qu'il compare la Victimaire Hetruſque avec les Prêtreſſes des Cimbres, dont Strabon a fait la deſcription: & il ſe convaincra qu'à l'inſtar les unes des autres, toutes étoient armées d'un glaive & d'une patere, & portoient un eſpece de rochet de lin ſur une tunique blanche, qu'elles ſerroient avec une ceinture d'airain.

Strab. l. 7. p. 294.

Le groupe des Druides eſt ſuivi d'un vaſe Egyptien. Je ne crains point de le dire, c'eſt ſans con-

Digitized by Google

tredit dans ſon eſpece le morceau le mieux conſervé, le plus curieux & le plus intéreſſant de toute l'antiquité : il repréſente comme dans un point de vûë le fonds de la religion des Egyptiens. Quoique cette Religion ait été la mere de toutes les fauſſes Religions, elle eſt encore entre toutes les Religions qui ſont connuës, celle qui l'eſt moins, ou qui ne l'eſt point du tout, ainſi on verra peut-être avec plaiſir, tout de ſuite ici, quantité de traits, qui ſervent à l'entendre, & que j'ai trouvé épars dans une infinité d'auteurs qu'on n'eſt pas toujours à portée de lire. J'avouë que le Roman de l'hiſtoire du Ciel en ſouffrira : c'eſt le ſort des Auteurs de ces ſortes d'Ouvrages d'être demaſqués auſſi-tôt qu'ils ſe préſentent.

Vient enſuite Mithras dans ſon antre. Ce ſujet a été traité pluſieurs fois par d'habiles gens, & le marbre qui y a donné occaſion, a été auſſi donné en différens tems. Ainſi je n'aurois j'amais ſongé à faire de nouveau l'un & l'autre, ſi M. Vallarſi, dans l'endroit même de ſon S. Jerôme, où il me copie mot-à-mot, n'avoit affecté de s'approprier le bien d'autrui. Quoiqu'il en ſoit, on ne doit pas craindre d'eſſuyer des redites de ma part. Au fonds des Mithriaques près, que j'ai tracé légerement dans la Religion des Gaulois, ce que je dis eſt nouveau, & s'il m'étoit permis d'écouter les retours de l'amour propre, je me ſçaurois quelque gré de quantité de découvertes, à quoi je ne m'attendois pas quand je mis la main à la plume. Les principales ſont, que les Mithriaques n'ont jamais fait ni

Digitized by Google

pû faire partie de la Réligion des Perſes : qu'elles ſont poſterieures à la naiſſance du Chriſtianiſme : qu'elles avoient pour objet le culte des Aſtres, & pour fin d'attirer leurs influences, d'en poſſeder les vertus & les qualités ; & enfin la transformation en Aſtre au ſortir de ce monde, en quoi, ſelon les Mithricoles, conſiſtoit vraîment la Réſurrection.

Pour établir ces vérités, j'ai été obligé de mettre en œuvre tout ce que l'Antiquité a pû me fournir de lumieres ſur Mithras. Il n'y a qu'une inſcription, découverte depuis aſſez peu de tems au voiſinage de Tivoli, qui m'ait échappé, uniquement parce qu'elle n'avoitpû paſſer les Alpes. Ce ſont les Mémoires de l'Académie de Cortone qui me l'ont fait connoître : comme ces Mémoires ſont auſſi rares que récens, & que l'inſcription a quelque choſe de ſingulier, ceux qui ſçavent de quel prix ſont ces ſortes de monumens, ne ſeront pas fâchés de la voir ici.

SOLI. INVICTO. MITHRAE
SICUTI. IPSE. SE. IN. VISU
JUSSIT. REFICI
VICTORINUS. CAES. N
VERNA. DISPENSATOR
NUMINI. PRAESENTI. SUIS. IN
PENDIS. REFICIENDUM
CURAVIT. DEDICAVITQUE
NAMA. CUNCTIS

Saggi di Diſſertazioni Accademiche, &c. t. 2. p. 109. &c.

M. Redi dans une Diſſertation particuliere ſur les Dieux *Adherans*, obſerve que c'eſt le troiſiéme marbre

marbre dédié à Mithras où on liſe le mot *Nama ;* & il infere du Latin *cunctis* par où finit l'inſcription, que le *Sebeſio* du marbre de la Vigne Borgheſe, étant avant le dernier mot de l'inſcription qui eſt gravée ſur le col du Taureau, doit être un mot Grec latiniſé, qui eſt au datif. Qu'ainſi, nonobſtant que *Sebeſius* ne ſe trouve dans aucun Lexicographe, on peut ſuppoſer hardiment qu'il ſignifie, *Adorateur*, *devot*, puiſque le Grec Σέβασις & Σέβησις ſignifie, *vénération*, *adoration.*

A l'égard du mot *Nama*, M. Redi propoſe deux ſentimens ; ſelon le premier, il ſuppoſe deux choſes : 1°. Que *Nama* eſt un mot Perſan, que les Mithricoles avoient conſacré pour faire paſſer dans toutes les langues des différens peuples, qui recevroient le culte de leur Dieu favori, de la même maniere que l'Egliſe a pris de l'Hebreu *Amen*, *Alleluia*, & autres termes ſemblables ſans les alterer (1). 2°. Qu'au rapport d'un Miſſionnaire qui a fait quelque ſéjour en Perſe, *Nama* ſignifie, *grace*, *bienfait :* ſur ce pied, ajoûte M. Redi, le *Nama cunctis* du marbre de Tivoli marque, que LES GRACES & LES BIENFAITS ſont prêts à couler ſur tous ceux qui feront leur cour à Mithras. Que le NAMA tout court de la galerie Juſtinienne répond à cette formule : GRACE & MISERICORDE à qui a recours

(1) *Soſpettando che quel* NAMA *foſſe una formola rituale, e religioſa tolta con miſtero dalla lingua Perſiana, come l'*AMEN, *l'*ALLELUIA, *ed altre parole rituali abbiamo noi ritenute dalla lingua Ebrea, in cui parlavano i primi Maeſtri del noſtro credere, che pel mondo ſi diffuſero.* P. 110.

Digitized by Google

à Mithras : & enfin que le NAMA SEBESIO de la Vigne Borgheſe ſignifie, ou que ce monument a été érigé par SEBESIUS pour obtenir LE PARDON de ſes péchés, ou bien, que tout ADORATEUR de Mithras peut ſe promettre en reverant ce Dieu, de gagner INDULGENCE pleniere de ſes crimes (1).

Comme tout cela eſt tiré, M. Redi propoſe pour ſecond ſentiment que NAMA étant un mot Grec qui ſignifie *ſource*, ou des *eaux jailliſſantes*, & les Mithricoles ayant affecté de tranſporter à Mithras, ſelon la remarque des Peres, les titres de *Soleil*, de *Lion*, de *Feu*, de *Pierre*, & autres que l'Ecriture donne uniquement au Meſſie : NAMA tout ſeul, ou NAMA CUNCTIS, ou enfin NAMA SEBESIO au-deſſous de la figure de Mithras, veut dire que ce Dieu eſt celui que les Prophétes ont deſigné par le nom de *Source* ou de *Fontaine*, & qu'ainſi ces inſcriptions
Iſaïe 55. 1. ſont relatives à ces paroles d'Iſaïe, *Vous tous qui avez ſoif, venez aux eaux*, ou à celles-ci de Zacha-
Zacharie 13. 1. rie, *Fontaine ouverte à la maiſon de David & aux*

(1) *Ecco dunque ſpiegato il* NAMA CUNCTIS. *Vittorino, ch' aveva poſto il Mithra di Tivoli, dice d'averlo poſto per far* BENEFIZIO A TUTTI; .... *Lo ſteſſo dirà il* NAMA *del Mithra Giuſtiniani,* INDULGENZA *a chi ricorre al Nume,* GRAZIA *a chi adora queſta divinita... Ora ciò poſto, non mi pare, che ſpropoſitato ſarebbe chi diceſſe, che quel* SEBEZIO *ſia il nome di quel tale, che l'idolo Mithra fece a ſue ſpeſe ſcolpire per ſodisfazione de' ſuoi peccati, e che per queſta ſua divozione implorando ſopra di ſe la grazia di Mithra, ſcriſſe nel collo al Toro:* ſia per impetrare la GRAZIA A SEBESIO.... *Ivi con un poco più di limitazione, che nella Tiburtina, ſi prometterà* GRAZIA *o* INDULGENZA A QUALUNQUE DIVOTO, *o* ADORATORE, *che ricorre a Mithra.* Pag. 110.

Digitized by Google

habitans de Jeruſalem ; ou à ces autres de S. Jean ; *Fontaine d'eau qui rejaillira juſques dans la vie éternelle* (1). Joan. 4. 14.

Ce ſentiment eſt bien mieux fondé & par conſéquent plus recevable que le premier. M. Redi auroit pû l'appuyer ſur la deſcription que Porphyre fait de l'antre de Mithras, qu'il dit avoir été un ſéjour délicieux par les fontaines & les ruiſſeaux qui ſerpentoient de tous côtés (2). Mais j'ai ôté cette reſſource à M. Redi, en faiſant voir que Porphyre avoit avoüé depuis, qu'il avoit été ſurpris, & que tout ce qu'il avoit avancé de Mithras étoit tiré des livres ſuppoſés par les Gnoſtiques.

Une autre raiſon qui empêche d'admettre le ſens que M. Redi donne au NAMA de nos inſcriptions, c'eſt qu'il n'a aucun rapport aux Planétes & aux Conſtellations qui ſont toûjours à la ſuite de Mithras, & qu'il ne marque pas de quels yeux les Mithricoles regardoient les Aſtres, leur dépendance à l'égard de ces divinités ſubalternes, ni enfin quoi que ce ſoit qui concerne l'objet de leur culte : toutes circonſtances qu'il ne faut jamais perdre de vûë ſur peine de paſſer pour n'avoir point la clef des Mithriaques.

Au reſte en ne ſouſcrivant pas au ſentiment de

(1) *Sicche in linguaggio de' Mithriaci quel* NAMA, *quel* NAMA CUNCTIS, *quel* NAMA SEBESIO, *ſotto le ſtatue di Mithra, vorrà dire quello ſteſſo, ch' i Profeti di Criſto diſſero, quando* FONTE *il chiamarono ; ed averà un ſenſo conſimile all'* omnes ſitientes venite ad AQUAS *d'Iſaia, al* FONS patens domui Jacob *di Zaccharia, al* FONS AQUAE SALIENTIS in vitam æternam *di S. Giovanni.* Idem ibid, pag. 112.

(2) Porphyr. de antro Nymph. pag. 254.

Digitized by Google

M. Redi, je n'ai garde de nier que SEBESTO du marbre de la Vigne Borgheſe ne puiſſe être un nom propre, & au datif; les Lettres de S. Jerôme font foi, qu'il y a eu des hommes qui ont porté le nom de *Sebeſius*. Tous ces aveus ne m'obligent en aucune maniere à changer la ſignification que j'ai attachée à *Nama*; je l'ai, ce ſemble, puiſée dans ſes véritables ſources; & elle eſt intimement liée à l'eſſence & au fond des myſteres de Mythras.

Je paſſe les autres marbres, bronzes & pierres gravées, qui ſuivent les antiques dont je viens de parler: je n'aurois jamais fait ſi je voulois marquer en détail tous les traits nouveaux, que la vûë de chaque piece préſente à l'eſprit, ou fait naître naturellement. D'ailleurs je ne puis me diſpenſer de donner à quelques ſujets ſinguliers, qu'on m'a engagé de traiter, le peu de tems qui me reſte à entretenir le Lecteur.

Le premier a pour objet une notion ſimple, claire & parfaite, des années des Egyptiens. Je me ſuis déterminé d'autant plus volontiers à approfondir ce point important de notre ancienne hiſtoire, qu'il tient eſſentiellement à la Religion des Egyptiens, que je venois de tracer. En effet, la forme des années de ce peuple faiſoit partie de ſa Religion, & en regloit les fêtes, les myſteres & le cérémonial. La connoiſſance de l'un étoit donc liée à la connoiſſance de l'autre; & comme l'une & l'autre ſe prêtoient reciproquement la main, elles s'éclairciſſoient & ſe perfectionnoient mutuellement.

A ce motif que j'avois de traiter cette matiere,

Digitized by Google

s'en eſt joint un autre aſſez ſingulier : c'eſt qu'entre tant de Sçavans qui m'avoient frayé le chemin, il y en avoit peu dont le calcul fût exact. Outre les preuves que j'ai données de cette vérité dans le corps de l'ouvrage, en voici quelques autres qui vont juſqu'à la démonſtration.

Cenſorin Auteur du troiſiéme ſiécle, dans lequel tout le monde a coûtume de puiſer l'idée qu'on doit ſe former des années Egyptiennes, après avoir marqué qu'en l'année (1) même qu'il écrivoit, l'année des Egyptiens avoit commencé le ſeptiéme des Calendes de Juillet, quoique cent ans auparavant ce commencement fût arrivé le douze des Calendes d'Août, ajoûte : » C'eſt pourquoi il eſt impor-„ tant de ſçavoir que l'année courante eſt la centié-„ me depuis la GRANDE ANNE'E, appellée autrement „ SOLAIRE, CANICULAIRE, & ANNE'E DE DIEU (2). Cenſorin n'eſt pas exact : dans le tems qu'il écrivoit l'année Egyptienne courante, étoit la centuniéme depuis l'année Caniculaire ; la centiéme avoit fini cette année là même à midi du ſeptiéme des Calendes de Juillet : à midi, s'entend ſelon (3)

(1) C'étoit en 238. de J. C.

(2) *Quare ſcire etiam licet, anni illius magni, qui ut ſupra dictum eſt, & ſolaris, & canicularis, & Dei annus vocatur, nunc agi vertentem annum centeſimum.* Cenſorin. de die Nat. c. 21.

(3) C'eſt que le gros des Egyptiens commençoient le jour, le mois & l'année à minuit. Mais la meilleure méthode d'accorder enſemble l'année des Alexandrins & celle des Egyptiens, étoit de les commencer à midi : par là on évitoit la fâcheuſe néceſſité de rapporter à deux jours différens la plûpart des obſervations Aſtronomiques faites pendant la nuit. *Doduel append. ad Diſſert. Cypria. pag.* 49.

Ptolomée, Theon, & les Aſtronomes poſterieurs d'Alexandrie. On trouvera ce point clairement établi à la page 229.

Je paſſe les erreurs ſemblables & nouvelles de Scaliger, de Saumaiſe & de quelques autres critiques de ce tems-là : le P. Petau les a parfaitement bien relevées. Mais le P. Petau lui-même, cette lumiere de ſon ſiécle, n'a-t-il pas ſouffert quelque éclipſe ? Je ne voudrois pas l'accuſer, comme font quelques-uns, d'avoir enſeigné en pluſieurs endroits de ſon *Rationarium temporum*, que tous les Egyptiens ſans exception, en ſubiſſant le joug Romain, avoient pris l'année Julienne (1). Ces endroits rapprochés de quelques autres répandus dans ſes ouvrages, peuvent être favorablement expliqués. Mais il n'en eſt pas, ce ſemble, de même de l'idée qu'il vouloit donner de l'ANNE'E DE DIEU : car expliquant un paſſage d'Horus, que je rapporte à la page 219. il prétend qu'Horus ne donne que 365. jours équinoctiaux à l'ANNE'E DE DIEU, & que les Egyptiens n'appelloient ainſi cette année, que parce qu'ils ſçavoient qu'il lui manquoit un quart de jour. Or afin que ce quart de jour ne fût pas perdu, les Egyptiens, dit-il, le comptoient à la fin de la periode de quatre ans : non pas en le marquant par le moyen de l'intercalation ; mais c'eſt qu'en annonçant que l'année commençoit un jour

(1) *Hac anni formâ uſi ſunt Ægyptii uſque ad cladem Antonii & Cleopatræ, quando cum jugo Romano formam quoque illorum anni receperunt.* Lib. 1. cap. 6. lib. 3. cap. 15.

Digitized by Google

plûtôt, ils faiſoient aſſez entendre que cette année leur étoit parfaitement connuë (1).

Le P. Petau n'eſt point ici connoiſſable ; il donne trop de priſe ſur lui, & il eſt ſurprenant que ſes adverſaires ne lui ayent pas démontré 1°. Que les Egyptiens, dont il eſt ici queſtion, ne ſont pas les Egyptiens en général, mais ceux qui peignoient l'année ſous l'emblême d'un quart d'arpent, comme Horus le dit en termes exprès dans cet endroit même. Mais ces Egyptiens étoient les Prêtres de la nation, comme il le reconnoit lui-même (2) : l'année des Prêtres étoit fixe & ſolaire, & ſemblable en tout à l'année Julienne, ainſi que je le dis d'après lui à la page 204. Par conſéquent les 365. jours dont les Prêtres compoſoient leur année, n'étoient pas équinoctiaux, puiſqu'ils avoient ſix heures de plus que les 365. de l'année du reſte des Egyptiens.

2°. L'ANNE'E DE DIEU ne ſçauroit être l'année Tropique & Populaire pour trois raiſons : en premier lieu, parce que le nom même qu'elle porte, marque évidemment qu'elle étoit Aſtrale ; ainſi elle comprenoit néceſſairement tout le tems que le Soleil, ou plûtôt la Canicule mettoit à retourner au point du Ciel d'où elle étoit partie en commençant

(1) *Annum Dei 365. diebus circumſcribit : & quoniam quadrantem inſuper ad ſolis rationes deeſſe ſentiunt, ideò annum ὁλικὸν vocant. Ob quem quadrantem διὰ τετραετηρίδος πλεῖστα ἡμίσεα ἀριθμοῦσιν ; non quod intercalatione diem illum exprimant ; ſed quod ſatis illius conſcientiam declarent, dum anni ſui caput uno die retrocеſſiſſe demonſtrant.* Petav. Doctr. temp. lib. 3. cap. 2. pag. 254.

(2) Auctar. lib. 5. cap. 3. p. 196. &c.

Digitized by Google

l'année. 2°. C'eſt qu'Horus obſerve que les Prêtres, qui ſont les Egyptiens dont il parle, retenoient l'EXCEDENT que l'année Solaire & Aſtrale avoit au-deſſus de l'année Tropique, POUR LE COMPTER A LA FIN DE LA PERIODE DE QUATRE ANS. 3°. D'autant que les Prêtres dans leurs hieroglyphes repréſentoient, ainſi que nous l'avons vû, l'année qui leur étoit propre par le QUART D'UN ARPENT, & qu'en parlant ils diſoient UN QUART pour dire une année. Si donc chez les Prêtres d'Egypte l'arpent entier étoit la figure de la periode de quatre ans, à la fin de laquelle ils ajoûtoient le jour qui reſultoit des ſix heures, que l'année Solaire & Aſtrale avoit de plus que l'année Tropique, il eſt évident que l'année que les Prêtres d'Egypte appelloient QUART, & qu'ils déſignoient par UN QUART D'ARPENT, devoit être Aſtrale, & comprenoit 365. jours & près de ſix heures.

3°. Dès qu'il eſt prouvé que les Egyptiens dont parle Horus, avoient une année fixe & Solaire, & qu'à la fin de la periode de quatre ans ils comptoient LE JOUR EXCEDENT, que formoient les ſix heures qu'ils avoient ſoin de retenir, il eſt auſſi démontré que ces Egyptiens intercaloient un jour tous les quatre ans, & qu'aux cinq *Epagomenes* ordinaires ils en ajoûtoient une ſixiéme.

Ces mêmes vérités ne combattent pas moins victorieuſement le fameux P. Kircher; cet Auteur, il eſt vrai, a mis tout en œuvre pour pouvoir débroüiller le grimoire des Egyptiens; mais on aura toûjours à lui reprocher d'avoir fondé la chronologie Egyptienne

Digitized by Google

tienne ſur un principe qui la renverſe entierement : ſçavoir que » les Egyptiens avoient deux années „ différentes ; l'une civile & populaire, l'autre hye- „ roglyphique & inconnuë : la premiere, dit-il, „ qui étoit fixe, & par conſéquent la même que „ celle qui étoit en uſage à Alexandrie, & qui l'eſt „ encore parmi les Cophtes d'aujourd'hui, ſervoit à „ marquer l'ordre des tems de chaque choſe. La ſe- „ conde étoit vague, & n'admettoit aucune inter- „ calation : comme c'étoit l'année propre des Prê- „ tres de la nation, elle étoit inconnuë au commun „ des Egyptiens, & n'avoit aucun frein qui l'ar- „ rêtât ; d'autant que par un calcul myſterieux on „ rapportoit au Soleil les jours de plus, que formoit „ inſenſiblement le cours de cet aſtre (1). « C'eſt juſtement le contre-pied de la vérité.

Une autre erreur plus marquée du même Auteur, c'eſt la deſcription ſinguliere qu'il fait de l'année vague des Egyptiens. » Dès que l'année Caniculaire „ étoit finie, dit-il, la Néomenie de l'année Canicu- „ laire ſuivante commençoit avec le lever de la Cani- „ cule, qui arrivoit à l'entrée de la nuit même qui „ précedoit *Thoth*, & cette année étoit appellée *So-*

(1) *Obſervandum eſt, Ægyptios duplicem habuiſſe computûs ſui rationem : unam quæ ad annos figendos, ac in ordinem redigendos inſtituebatur, eratque toti Ægypto unà cum Alexandrinis promiſcuè uſitata, quam & in hunc diem uſque obſervant Chriſtiani Coptitæ. Altera propria fuit ſacerdotibus & hierophantis, unde & myſtica & hierophantica, & arcana dicebatur ; ſolis, ut dixi, ſacerdotalis ordinis ſapientibus nota, nullaque intercalatione utebatur, ſicuti civilis : ſed permittebat habenas annis, excreſcenteſque dies & annos certo quodam & myſtico artificio Solis rationibus imputabat.* Kircher œdip. Ægypt. t. 2. part. 2. p. 250.

Digitized by Google

„ *this*. La ſeconde année ne commençoit qu'à la 12^e^.
„ heure qui précedoit Thoth, parce que la Ca-
„ nicule ne ſe levoit qu'à cette heure là. De même
„ la troiſiéme année commençoit avant le lever du
„ Soleil, parce que c'étoit auſſi le moment du lever
„ de la Canicule. Quant à la quatriéme année, quoi-
„ que les Egyptiens ne puſſent pas voir le lever de
„ la Canicule, parce qu'à midi cet aſtre étoit toû-
„ jours ſous leur hemiſphere, ils ne laiſſoient pas
„ de commencer leur année à midi du premier jour
„ de Thoth. De cette maniere, continuë-t-il, cha-
„ que année de la periode de quatre ans avoit un
„ quart de jour de plus, ſans qu'on eût recours à
„ aucune intercalation : & cependant le jour qui
„ faiſoit partie de cette periode, s'y gliſſoit inſenſi-
„ blement (1). «

Le P. Kircher donne ici dans deux écueils, contre leſquels il ne lui étoit guéres poſſible de ne pas ſe briſer ; car d'abord de vague & de defectueuſe qu'étoit l'année Egyptienne, il la rend fixe & ſolaire ; empêchant que dans le cours de l'année Ca-

(1) *Confecta autem dicta periodo, Neomenia luſtri canicularis incipiebat eâ nocte, quæ poſt meridiem quinque dierum* niſi *ſequebatur, oriente canicula* ἀκρονύχιος *nocte quæ Thoth præcedebat, totuſque ille annus vocabatur* Σώθις. *Anno ſequente eadem nocte quæ Thoth antecedebat, obſervantes ortum caniculæ, qui non veſpere ut primo anno, ſed media nocte oriebatur, tunc incipiebat annus luſtri ſecundus. Anno tertio ortus caniculæ ante ſolem eminebat, & hinc tertius luſtri annus incipiebat. Quarto anno canicula non poterat videri, quia in meridie Ægypti in contraria parte alterius hemiſphærii oriebatur ; itaque à meridie Thoth incipiebat quartus annus luſtri. Ita inter ſingulos luſtri annos unius diei quadrans erat interjectus, & ſine ulla diei integri* ἐμβολισμῷ, *ſed ſenſim unus dies ſubrepebat.* Idem ibid. pag. 257.

Digitized by Google

niculaire, qui étoit de 1461. ans Egyptiens, les fêtes d'Iſis, d'Oſiris, & des autres divinités du pays parcouruſſent les différentes ſaiſons qui compoſoient cette longue periode, & c'eſt s'attirer ſur les bras Geminus & tous les Anciens, & qui plus eſt, les reproches dont le P. Petau a couvert Saumaiſe & Scaliger, pour avoir avancé de pareilles chimeres (1).

Je ferme les yeux ſur pluſieurs autres qui coulent d'un principe auſſi faux; comme, que l'année Egyptienne de vague & de retrograde qu'elle étoit, auroit été fixe & ſolaire. Que l'année Caniculaire au lieu des 1461. années Egyptiennes, dont elle étoit compoſée, n'en avoit que 1460. Juliennes, &c.

Le ſecond écüeil où le P. Kircher a fait naufrage, c'eſt la regle invariable des Egyptiens de ne commencer jamais l'année qu'à minuit ou à midi (2) conjointement avec Thoth: donc l'année Caniculaire ne finiſſoit ni ne commençoit jamais à l'entrée de la nuit, ni un peu avant le lever du Soleil. Moins encore la premiere periode de quatre ans commençoit-elle comme le veut ailleurs (3) le P. Kircher, mier de Thoth; la ſeconde, le ſecond de Thoth; la troiſiéme, le troiſiéme de Thoth, & ainſi des autres.

Les Egyptiens, tant ceux qui ne ſe ſont jamais départis du ſyſtême de l'année vague, que ceux qui

(1) Vide Petav. Auctar. part. 2. lib. 5. cap. 3. pag. 195. 196. 197. &c.

(2) Voyez ce que j'ai dit plus haut dans une note particuliere.

(3) Prodrom. cap. 5. p. 144.

en différens tems ont pris le parti de ſuivre l'année fixe, n'ont eu en aucun tems d'autre commencement d'année que le premier de Thoth. C'eſt une vérité à laquelle ne ſçauroit ſe refuſer quiconque a une legere connoiſſance des uſages des Egyptiens. Il en eſt de même de quelques autres auxquelles le P. Kircher donne auſſi atteinte.

„ Diocletien, dit ce Pere, mit fin à l'Ere de Nabo-
„ naſar l'an 1031. de cette Ere : car le 12. de Juin
„ prenant les 311. ans qui étoient écoulés depuis
„ l'élevation d'Auguſte à l'Empire, il les reduiſit à
„ 77. periodes de quatre ans, dans leſquelles étoient
„ compris tous les biſſextes qui avoient été obmis ;
„ afin que dès le 13. de Juin toute l'intercalation
„ fût faite, & que le 78e. jour de l'année courante
„ 312. pût tomber le lendemain du ſigne de la Vier-
„ ge, c'eſt-à-dire, le vendredi 29. d'Août. Et il
„ ſtatua qu'à l'avenir ce jour là ſeroit toûjours le pre-
„ mier du mois appellé Thoth. A l'égard des cinq
„ épagomenes établies de tout tems à la fin du der-
„ nier mois Egyptien, il regla qu'elles ſubſiſteroient,
„ & qu'on y en ajoûteroit une ſixiéme chaque qua-
„ triéme année : au moyen dequoi l'année Egyp-
„ tienne étant parfaitement conforme à l'année Ro-
„ maine, & faiſant le même progrès, porteroit le
„ nom d'Ere ou d'année de Diocletien (1). «

Comme la fauſſeté de ce récit, jointe aux erreurs

(1) *Sic annus ille continuo progreſſu, & æquali meta perpetuo ad annum Romanum reſponderet, & à ſuo nomine impoſterum vocaretur annus Diocletiani.* Prodrom. cap. 2. p. 22. & 23.

Digitized by Google

de calcul dont il eſt ſemé, me jetteroit dans des digreſſions que je veux éviter ; je dis en ſubſtance, que les Egyptiens ont eu quatre différentes Eres, dont les deux premieres étoient compoſées d'années tropiques, vagues & rétrogrades ; au lieu que les années des deux dernieres étoient ſolaires, fixes & aſtrales.

La premiere de toutes ces Eres étoit l'Ere célébre de Nabonaſar ; elle a commencé le 26 de Février l'an 575. de l'année caniculaire courante, & a duré 424. ans.

La ſeconde Ere eſt celle d'Alexandre le Grand, appellée plus communément l'Ere de Philipe, parce qu'elle n'a commencé qu'après la mort d'Alexandre, à l'élevation de Philippe Aridée ſur le Thrône de ſon frere, & lorſque les Grecs de Macédoine fixérent leur ſiége dans l'Egypte. Elle n'a duré que 294. ans, & a fini à la mort de Cléopatre.

La troiſiéme Ere eſt celle d'Auguſte : elle eſt poſtérieure de 718. ans Egyptiens & 74. jours à l'Ere de Nabonaſar ; elle a duré 313. ans Juliens, ou 313. Egyptiens & 78. jours.

Enfin la derniere Ere des Egyptiens eſt celle de Diocletien : & nonobſtant qu'elle n'ait été établie que la douziéme ou treiziéme année du régne de ce Prince, c'eſt-à-dire, après la défaite d'Achillée, & la priſe d'Alexandrie ſur ce Tyran : il n'en eſt pas moins vrai, 1°. Que les Alexandrins ſe donnerent cette Ere pour ſe rendre Diocletien favorable, enſorte même que la portant tout d'un coup au premier de Thoth, qui avoit précedé l'élection

Digitized by Google

de Diocletien, ils ajouterent (1) 20. jours aux années de ſon regne, afin qu'elles quadraſſent parfaitement à la nature de la Chronologie dont ils ne ſe départoient jamais.

2°. Que l'Ere de Nabonaſar n'eut pas moins de cours en Egypte après l'établiſſement de l'Ere de Diocletien, qu'elle en avoit eu après l'introduction de l'année des Auguſtes, puiſqu'on a une foule d'autorités & de preuves certaines, qu'elle n'y a été éteinte qu'avec le Paganiſme.

3°. En dernier lieu, que les Alexandrins en établiſſant l'Ere de Diocletien, ne prirent aucune meſure pour rendre conforme leur année à celle des Romains. Tout cela avoit été fait dès le tems d'Auguſte : & voilà pourquoi on attendit (2) alors, que la cinquiéme année de l'Empire de ce Prince en Egypte fût révoluë, pour commencer la période de quatre ans ; à la fin de laquelle on plaça le premier des Biſſextes, qui faiſoient aller de pair l'année Egyptienne avec l'année Julienne. C'eſt qu'il fallut attendre le concours de deux Thoths, l'un vague & l'autre fixe en un même jour. Ce qui n'arriva que la ſixiéme année d'Auguſte. Or comme le jour de la réünion des deux Thoths fut cette année le 29. d'Août : ce jour fut pris pour être déſormais le premier jour de l'année fixe des Alexandrins, & des autres Egyptiens qui marcherent depuis ſur leurs

(1) Les Egyptiens qui ſuivoient l'année vague, donnerent à Diocletien 97. jours de plus : car leur Thoth tomba cette année le 12. de Juin ; & Diocletien ne fut revêtu de la pourpre que le 17. de Septembre ſuivant.

(2) Vide Doduel. *append. ad diſſertat. Cyprian.* pag. 14. 15. &c.

Digitized by Google

traces. Ce qui a été inviolablement observé juſqu'ici.

La précaution d'attendre le concours de Thoth vague & de Thoth fixe, dont je viens de parler, découvre une vérité à laquelle peu de Sçavans ont fait attention. C'eſt que l'uſage de l'année fixe étoit établi à Alexandrie avant l'Ere d'Auguſte. Selon Théon ce concours s'appelloit *renouvellement*; * & c'étoit le commencement d'une période de 1460 années Juliennes, & de 1461. années Egyptiennes. Les Grecs & les Alexandrins, car c'eſt ainſi que Théon parle, ſe ſervoient d'années Juliennes & les Egyptiens n'employoient que des années vagues. Comme donc les cinq premieres années de l'Empire d'Auguſte en Egypte étoient les cinq dernieres de la période qui précédoit l'Ere de ce Prince, & qu'à l'égard des Alexandrins, cette période étoit également compoſée d'années fixes & d'années vagues; il eſt certain que l'année fixe, ſolaire & aſtrale étoit en uſage à Alexandrie avant l'Ere d'Auguſte.

* Ou *rétabliſſement.*

Cette vérité que je n'avois d'abord tiré que par induction, ſe trouve fondée ſur une autorité poſitive: car Ibn Jounis (1) Auteur Arabe, mais Egyptien d'origine, dit en termes exprès que *l'intercalation eut lieu à Alexandrie dès la troiſiéme année de l'Ere de Philippe Aridée.* Et de fait cela ne pouvoit être guéres autrement: c'étoient les Macédoniens qui avoient bâti la Ville d'Alexandrie, qui compoſoient le Senat qui y étoit, qui occupoient toutes les dignités

(1) Vide Golii not. in Alfergan. pag. 52. 62.

Digitized by Google

de l'Egypte, qui avoient établi l'Ere de Philippe : leur année étoit ſolaire, & ils avoient un biſſexte tous les quatre ans, qui étoit le dernier jour de l'année : tous faits inconteſtables qu'il faut nier, ou reconnoître l'uſage de l'intercalation établi à Alexandrie long-tems avant l'Ere d'Auguſte. Il eſt vrai que les Macédoniens pour introduire un changement qui renverſoit entierement la Chronologie du pays, uſerent d'un tempéramment qui entraîna tous les Egyptiens, qui faiſoient leur ſéjour dans la Capitale du Royaume : c'eſt que donnant à leurs mois les noms mêmes que ce peuple ſubjugué donnoit aux ſiens, ils tranſporterent du 24. de Septembre au 29. d'Août le commencement de leur année, & choiſirent ce jour pour réünir de 1460 ans en 1460 ans le Calendrier des uns & des autres, & recommencer enſemble la période favorite que les Egyptiens ſuperſtitieux honoroient du nom d'ANNE'E DE DIEU.

Tous ces faits importans avoient échapé à M. Averani, puiſqu'il termine ſon Traité (1) ſur les mois Egyptiens par ce paradoxe inoüi que les Grecs d'Alexandrie commençoient toûjours leur année & leur Thoth le 8^e^. de Choiac (2): & voici comme il s'y prend pour établir cet étonnant phénomene. „ Il „ n'y avoit, dit-il, d'autre différence entre le Calen- „ drier des Alexandrins & celui des Egyptiens, ſi- „ non que les premiers commençoient l'année ou „ 97. jours après ou 268. jours avant les autres.

(1) Imprimé à Florence en 1737. par les ſoins de M. Gori.

(2) *Quidquid tamenſit, certum eſt Alexandrinos exordium anni habere die octavo menſis* Χοιὰκ *juxta Ægyptios.* Diſſert. de menſ. Ægypt. pag. 65.

„ C'eſt

„ C'eſt Théon qui eſt mon garand : car à la page „ 281. de ſon Commentaire ſur Ptolomée, vou- „ lant ſçavoir quel jour ſelon les Alexandrins étoit „ arrivée l'éclipſe du Soleil que les Egyptiens „ avoient obſervée le 24. de Thoth, il ne fait qu'a- „ joûter à ces 24. jours 365. autres jours ; après quoi „ déduiſant du total 97 jours, il conclut que les „ 292. jours reſtans, ſont ceux qui ſe ſont écoulés „ de l'année Alexandrine, & qu'ainſi l'éclipſe qui „ arriva le 24. de Thoth ſelon les Egyptiens, arri- „ va le 22. (1) de Païni ſelon les Alexandrins.

Je reſpecte la mémoire de M. Averani autant qu'il eſt de mon devoir : mais les loix de l'équité ne me permettent point de déguiſer une vérité, qui ſaute aux yeux de tous ceux qui liſent ſon Ouvrage ; c'eſt qu'il n'étoit nullement au fait de l'année Egyptienne & de l'année Alexandrine, ni de la différence qu'il y avoit entre l'une & l'autre ; ce n'eſt pas qu'il ne rencontre juſte quelquefois : mais comme il ne voit la vérité qu'à demi, il ne lui eſt guéres poſſible de dire ce qu'il a découvert, ſans ſapper les principes par le fondement.

Le ſens qu'il donne au grec de Théon, eſt une preuve complette de cette vérité. Cet Aſtronome pour trouver quel quantiéme du mois Alexandrin étoit le 24. de Thoth Egyptien de l'an 1112. de l'Ere de Nabonaſar, dit qu'à ces 24. jours il avoit ajoûté les 365. jours dont toute année Egyptienne eſt compoſée ; que de ces deux nombres, qui joints enſemble font 389. il en avoit tiré 97. & enfin qu'il

(1) Le 18. de notre mois de Juin.

Digitized by Google

avoit employé les 297. reſtans à en former des mois Egyptiens, en commençant après midi du premier jour de Thoth : ce qui lui avoit donné neuf mois Egyptiens & 22. jours. Par où il avoit découvert qu'au 24. de Thoth Egyptien répondoit juſte le 22. de Pauni Alexandrin.

Qu'on tourne ce paſſage en tous ſens : je défie qu'on y apperçoive quoi que ce ſoit qui marque directement ni indirectement, que les Alexandrins commençoient toûjours leur année le 8. de Choiac; la nature de leur année ne le comportoit pas ; elle étoit fixe & ſolaire ; & ſi ſon commencement avoit été attaché au 8. de Choiac, elle auroit été néceſſairement vague & tropique.

Ce qui a fait illuſion à M. Averani, ce ſont les 97. jours que Théon en faiſant ſon calcul tire des 389. & dont il ne fait aucun employ. Si M. Averani en avoit connu l'origine, il auroit vû que c'étoit autant de biſſextes, que l'année Alexandrine avoit de plus que l'année Egyptienne, ce qui faiſoit que l'année Egyptienne précedoit l'année Alexandrine d'autant de jours. Cette connoiſſance lui auroit épargné non-ſeulement la faute que je viens d'expoſer, mais encore celle qu'il fait en diſant qu'il ne ſçait ſi l'année des Alexandrins commençoit ou 97. jours après l'année des Egyptiens, ou 268 jours plûtôt : la moindre attention ſur la nature de l'année Egyptienne, qui n'admettoit jamais aucune intercalation, lui auroit fait ſentir qu'excepté l'année même caniculaire, où Thoth Egyptien & Thoth Alexandrin concouroient enſemble le même jour, on ne

Digitized by Google

ſçauroit aſſigner nulle année Egyptienne qui ne précedât de quelque eſpace de tems l'année Alexandrine, ainſi paſſé cette année, l'année ſuivante Egyptienne commençoit par préceder d'un quart de jour l'année Alexandrine; celle d'après commençoit par la préceder de la moitié d'un jour; celle qui venoit enſuite la précedoit de dix-huit heures; & la cinquiéme enfin la précedoit d'un jour entier. C'eſt-à-dire que tous les quatre ans révolus elle avoit un jour de plus; & qu'au lieu de faire rentrer ce jour à l'exemple des Alexandrins, dans les quatre ans qui s'étoient écoulés, les Egyptiens le prenoient pour en faire le premier jour de la cinquiéme année. Or comme ils continuoient ſur le même pied juſqu'à la fin de la période courante de 1461. de leurs années, le nombre des biſſextes de l'année des Alexandrins alloit toûjours croiſſant juſqu'à la concurrence de 364. D'où il ſuit que quand on vouloit ſçavoir quel jour étoit arrivée une choſe ſelon le différent comput des Egyptiens & des Alexandrins, il falloit néceſſairement retrancher des années des Alexandrins tous les biſſextes qu'ils n'avoient pas comptez, & qui faiſoient neanmoins partie de l'année Egyptienne. Et voilà préciſément ce que fait ici Théon ſelon les regles, qu'il a preſcrites dans ſon Traité ſur les Canons manuels de Ptolemée, donné en partie par Doduel, & cité long-tems auparavant par le P. Petau, & par Golius.

Entre pluſieurs regles que Théon propoſe pour ſçavoir au juſte combien de biſſextes quelque année Alexandrine que ce ſoit, a de plus que l'année

Egyptienne, la plus aiſée eſt celle de tenir un compte exact des années de l'Ere d'Auguſte & de l'Ere de Diocletien : de faire un tout de ces années ; de diviſer ce tout en quatre, en laiſſant tout nombre qui eſt au-deſſous de quatre, & enfin de prendre une des quatre cotitez pour le nombre des biſſextes qu'on cherche. Par exemple, l'année 1112. de l'Ere de Nabonaſar eſt la 80. de l'Ere de Diocletien : ces 80 années jointes aux 313. de l'Ere d'Auguſte font 393. diviſez ce nombre par quatre vous aurez 97. $\frac{1}{4}$ rejettez ce quart, ainſi que je viens de le dire, & retenez les 97. qui vous donnent d'un côté le nombre de biſſextes que l'année Alexandrine a de plus que l'année Egyptienne ; & de l'autre le nombre de jours dont l'année Egyptienne précede l'année Alexandrine.

En effet les huit derniers jours de Pauni, & les 60. qu'Epiphi & Meſori contiennent, joints aux 5. épagoménes, & aux 24. jours de Thoth courant, font les 97. jours qui manquoient à l'année Alexandrine pour arriver au 24. de Thoth Egyptien de l'an 1112. de l'Ere de Nabonaſar. D'où il réſulte évidemment que le 22. de Pauni les Alexandrins ne comptoient encore que 1111. ans de cette même Ere, de la même maniere que le 27. de Décembre dernier les Proteſtans qui ſuivent le vieux ſtile, ne comptoient que 1738 de J. C. quoique les Catholiques Romains dataſſent ce jour-là du 6. de Janvier 1739. M. Averani a beau avoir d'autres idées, & ſe fonder ſur un paſſage des Commentaires de Théon page 332. qui ſemble dire que le 22. de Pauni Alexandrin dont il

s'agit, appartenoit à l'an 1112. de l'Ere de Nabonasar : tout Astronome & Chronologiste qui sçait son métier, voit bien qu'il y a faute dans ces chiffres $\overline{\alpha\rho\iota\varsigma}$ & qu'il faut lire ainsi cet endroit ; Κατὰ ὃ Ἀλεξανδρέας πρὸς τὰ καιρικὰ, καὶ ἁπλῶς λαμβανόμενα νυχθήμερα $\overline{\alpha\rho\iota\alpha}$ τῆς αὐτῆς βασιλείας &c. Ce que j'ai dit plus haut, & que j'ai tiré de Théon même, justifie pleinement cette correction, & fait voir que dans le cours de l'année Caniculaire, les Egyptiens laissoient les Alexandrins presque toûjours en arriere, & comptoient pendant plusieurs siécles une année de plus.

A l'égard des bissextes de l'année Alexandrine, il faut bien se garder de donner dans l'idée de l'Auteur d'une note sur l'endroit même de M. Averani, qui donne lieu à ces réflexions. Cet Ecrivain avance sans le moindre fondement, que les Romains & les Alexandrins marchoient sur les pas les uns des autres, & qu'ils prenoient la même année pour faire leur intercalation. De tout tems les Alexandrins avoient attaché l'intercalation au dernier jour de la troisiéme année de la periode de quatre ans : au lieu que les Romains, & nous d'après eux, plaçoient leur bissexte entre le 24. & le 25. de Février de la derniere année de la periode de quatre ans, que nous avons pris des Alexandrins.

C'est à peu près tout ce qu'il y a à dire sur les années & les mois des Egyptiens. Ce sujet n'a jamais été traité dans toute son étenduë. J'ai fait servir les fautes qui ont échappé aux plus grands Chronologistes des derniers siécles, à prévenir celles que d'autres pourroient faire sur leur exemple. J'es-

Digitized by Google

pere qu'en vûë d'un ſi loüable deſſein on me fera grace de toutes celles, où m'aura fait tomber la terre inculte, que j'ai entrepris de défricher.

Mon traité des années Egyptiennes eſt ſuivi de quelques réflexions ſur la nouvelle édition de S. Jerôme faite à Verone: on ne peut guéres avec juſtice me ſçavoir mauvais gré de les avoir inſerées dans un recüeil d'Antiques, ſans faire le procès à M. Maffei. Ce Sçavant s'eſt fait un mérite à la vûë de tout le monde, de relever ſes *Antiquités choiſies des Gaules*, par les corrections que M. Vallarſi faiſoit au texte du premier volume du Pere Latin, qu'il avoit entrepris de donner. Euſſai-je fait mal; un tel exemple me juſtifieroit pleinement.

Cet exemple au reſte étoit l'exécution d'un projet conduit depuis long-tems, & publié pluſieurs fois dans divers ouvrages periodiques; ſçavoir qu'on revoyoit, qu'on examinoit, qu'on refondoit les éditions données par les Benedictins de la Congregation de S. Maur. Les Auteurs du projet, loin d'être rebutés par le mauvais ſuccès des coups qu'ils avoient eſſayé de porter au S. Auguſtin & au S. Hilaire des Benedictins, n'en étoient devenus que plus hardis par la facilité qu'ils avoient eu à trouver en Italie & en France des eſprits qui ſe prétoient à leur deſſein. En Italie c'étoit M. Maffei, M. Vallarſi, &c. En France c'étoient quelques Docteurs qui étudioient à frais communs. Comme M. Maffei étoit chargé de donner le ſignal, à peine eût-il annoncé & arboré, pour ainſi dire, les corrections que j'examine dans cet ouvrage, que les

Digitized by Google

Docteurs leverent le masque, & comptant d'avoir bon marché des Benedictins à force de faire du bruit, ils les attaquerent de front, avec éclat. Les Benedictins plus aguerris qu'étonnés firent ferme, & sans autres armes que les ECLAIRCISSEMENS LITTERAIRES, ils dissiperent ces nouveaux Alcides avec tant de facilité, que ces derniers au lieu de revenir à la charge, ont pris sagement le parti de disparoître. En attendant qu'ils reviennent se mettre sur les bancs, les Benedictins applaudissant aux éditions qu'ont donné les Petaus, les Sirmonds, les Valois, les Lequiens & autres grands personnages qui étoient au-dessus de l'envie, & continuant avec tout le soin & le desintéressement possible les ouvrages dont les Villes, les Provinces, le Clergé & la Cour veulent bien les charger, joüissent en silence de leur propre réputation.

Ce n'est donc qu'à l'instar de M. Maffei, que je place ici mes réflexions sur l'édition de S. Jerôme de Verone: je les aurois fait paroître plûtôt & séparément, si j'avois été à portée de consulter l'édition même où elles figurent si bien. Mais qui le croiroit? Cette édition prônée, élevée jusqu'au Ciel dans les Journaux, & dans tant d'écrits de M. Maffei, n'a pû encore passer les Alpes. Un Libraire de Paris avoit promis à M. Maffei avant son départ, d'en répandre les exemplaires à centaines; mais je ne sçai pourquoi il a depuis rompu ses engagemens. Je ne desavouerai pas cependant que je n'aie eu communication du premier volume: les RR. PP. Jesuites du College de Loüis le Grand, qui l'avoient reçû des

Digitized by Google

mains mêmes de M. Maffei ont eu la bonté de me le prêter, mais pour quinze jours ſeulement. C'eſt avec ce ſecours que j'ai dreſſé ces réflexions. S'il m'eſt permis de les apprétier, elles ſont de nature à convaincre le public, qu'après les gens du métier on peut bien faire pire, & qu'il eſt très-difficile de faire mieux.

Mon Ouvrage eſt terminé par un diſcours ſur l'Aſtrologie Judiciaire, ſcience eſſentiellement vaine & généralement décriée; mais cultivée en ſecret par ceux mêmes qui n'oſant pas démentir la voix publique, affectent d'en dire plus de mal. Je la prends à ſon origine, j'en fais l'hiſtoire, je marque ſes progrès, je décris ſes variations, & je developpe les différentes formes que chaque nation lui a fait prendre pour l'accommoder à ſon goût. A la vérité je n'entre pas dans tous les détails particuliers; mais j'en dis, & je m'étends aſſez pour en faire voir au Lecteur le beau, ou plûtôt le ſpecieux. Et comme c'eſt à ce ſpecieux que j'en veux, je l'attaque, je le force juſques dans ces derniers retranchemens par des preuves ſi fortes, ſi lumineuſes, & en même tems ſi aiſées, que les Judiciaires de nos jours doivent, ou renoncer à leur art & à leurs préjugés, ou faire divorce avec la raiſon.

Je reſpecte trop le Public pour entreprendre de le prévenir en faveur de ce Recüeil: il ſçaura aſſez à quoi il doit s'en tenir. D'ailleurs j'ai tout dit dès l'entrée en marquant que c'étoient des Antiques & des Antiques *nouvelles* que je lui préſentois. Tous ceux qui connoiſſent le prix de ces ſortes de monumens,

Digitized by Google

mens, voyent bien qu'outre les nouveaux morceaux d'Hiſtoire & de Mythologie, que je fais revivre, je leur mets en main autant de clefs pour entendre quantité d'Auteurs ſacrés & profanes qui les arrêtoient, ou qu'ils entendoient dans un ſens différent du ſens propre & litteral. En effet, ce mot GREC, qui ſe lit ſouvent dans l'Ecriture, & que les interprétes rendent mal dans quelques endroits de Joël, des Actes des Apôtres, de S. Paul, &c. par UN GREC D'ORIGINE, eſt déterminé à ſignifier UN ETRANGER eu égard aux Juifs, par la coûtume rapportée page 171. & religieuſement obſervée par les Egyptiens, dont les mœurs avoient beaucoup de rapport avec celles des Hebreux.

La précaution d'Ariſtoméne abandonnant ſon païs à la tête des Meſſeniens dont il étoit le chef, de cacher bien avant dans terre les Dieux, & tout ce qui faiſoit partie de la Religion de l'Etat qu'il gouvernoit: ce trait, dis-je, rapproché de ces autres marqués dans le ſecond livre des Macchabées, chap. 1. 19. & chap. 2. 5. rappelle l'uſage ordinaire des anciens qui étoient chaſſés de leur patrie, de dépoſer & d'enſevelir avant leur départ, dans un endroit ſecret, les précieux reſtes de leur Religion.

Voy. plus bas p. 66. & ſuiv.

Ce mot célébre de S. Jerôme qui eſt dans la bouche de tout le monde: TUNC NICENÆ FIDEI DAMNATIO CONCLAMATA EST, il n'eſt perſonne qui ne croye l'entendre. Mais on ſe trompe; le ſens en eſt reſervé à ceux qui ſçavent ce que c'eſt que la

Adverſ. Luciferian. t. 4. part. 2. col. 300.

Digitized by Google

Conclamation obſervée dans les Funerailles des Romains.

Mais en voilà aſſez ſur ce point. Je finis en diſant que les figures que je donne, ſont fidélement deſſinées ſur les originaux; que les originaux ſont dans les cabinets indiqués au bas de chaque eſtampe, & enfin qu'on n'a rien oublié pour la fineſſe & la correction de la gravûre, ni pour la beauté des caracteres & du papier.

Fin de la Préface.

Digitized by Google

TABLE DES PARAGRAPHES

CÉRÉMONIES OBSERVÉES DANS les Funerailles des Romains, ſur-tout la Conclamation.

§. I. *DEſcription d'un beau marbre conſervé dans la Salle des Antiques du Louvre, qui repréſente exactement ce qui ſe paſſoit immédiatement après la mort des perſonnes de qualité.* Page 1

§. II. *Traits importans échappés à M. Maffei. Fauſſe ſuppoſition de cet Auteur. On ôtoit les Bagues aux Morts. A quelles marques on reconnoît les perſonnes de qualité dans les Bas-reliefs. Bague de l'Empereur Maximin, qui ſervoit de Bracelet à ſa Femme.* 3

§. III. *Raiſons qu'il y a de s'élever contre la Diſſertation de M. Maffei. Idées étranges qu'il a de tous les perſonnages de Bas-reliefs. Vûës fauſſes qu'il attribue à ceux qui l'ont fait graver. Pourquoi les quatre Saints* couronnés *ont été ainſi appellés.* 5

§. IV. *Autres mécomptes de M. Maffei Il traite d'*extravagance *une pratique fort ſage obſervée dans toutes les Familles Romaines. Changement qu'il fait mal-à-propos dans le texte de Pline Pourquoi les*

Digitized by Google

prieres publiques des Magiſtrats étoient accompagnées du ſon de la Flûte. Vrai ſens d'un paſſage de Tacite. Force des Maléfices. page 7

§. V. *M. Maffei en contradiction avec lui-même. Pyrrhoniſme qu'il introduit.* 10

§. VI. *A quelles marques on reconnoît les Prêtres qui ſont en fonction. Maniere différente de prier les Dieux Céleſtes & les Dieux Infernaux. Il n'étoit pas permis aux Prêtres de regarder des Morts, n'y d'entrer dans les Maiſons où il y en avoit eu, qu'après ſix jours écoulés. Précautions priſes par Auguſte & Tibere en préſence d'un Mort. Le ſon des Flûtes funébres* funeſtoit *les Prêtres.* 12

§. VII. *Différence eſſentielle entre les Trompettes & les Cors employés dans les Funerailles, & les Trompettes & les Cors ordinaires. En quel tems Nenia a été Déifiée. Differens expediens dont les Grecs & les Romains ſe ſervoient pour chaſſer les Lemures & les eſprits malfaiſans. A quels ſignes on connoiſſoit, que les Romains ſe déclaroient pour ou contre quelqu'un.* 14

§. VIII. *La Conclamation en uſage dans toutes les Familles Romaines. Son origine. Quand & comment elle ſe faiſoit. Obſervée pendant huit jours. Deux ſortes de Conclamations. Inſtrumens qu'on employoit.* 18

§. IX. *Suite du même ſujet. Obſervations hiſtoriques ſur la Conclamation. Ordre obſervé pendant huit jours à l'égard des Morts.* 21

§. X. *Jour marqué pour la* levée du corps. *Pompe funébre. Elogo de la perſonne morte. Ce qu'on obſer-*

Digitized by Google

voit au bûcher. Ce qu'étoit Femina funera. *Urne portée au Sepulchre.* page 23

§. XI. *Le marbre de la Salle des Antiques du Louvre ne contient rien, excepté la perſonne morte, qui regarde la Religion. En quel endroit des Funerailles commençoient les cérémonies Religieuſes.* 25

§. XII. *Différens excès à quoi ſe portoient les Hommes & les Femmes dans les Funerailles. Abus ſemblables introduits dans quelques Egliſes.* 26

§. XIII. *Ceux que M. Maffei prend pour des Prêtres ſont des Libitinaires. On lavoit les Morts. Couronnes qu'on portoit en conſultant les Oracles. Fonction des Libitinaires. Quelle figure faiſoient dans les pompes funébres ceux qui ſonnoient du Cor & de la Trompette.* 27

§. XIV. *Condition des Libitinaires. Pourquoi on employoit de l'eau chaude à laver les Morts. Au commencement les Femmes étoient chargées du ſoin de laver les Morts. Comment les Pollinctеurs prirent leur place. Divers parfums dont ils ſe ſont ſervis en différens tems. Marques auſquelles on les connoiſſoit. Vraye idée qu'on doit ſe former des Couronnes de laurier dans leur origine. Vertu attribuée au laurier.* 30

§. XV. *Pourquoi Tertullien traite les Libitinaires de Prêtres. Les Libitinaires demeuroient dans le Temple de la Déeſſe Libitina. Ils couchoient ceux qui mouroient dans des Regiſtres publics.* 34

§. XVI. *Les Génies naiſſent & meurent avec nous. Nombre que chacun en a. Leur emploi. Deſcription du Sommeil & de la Mort. Les Rabins ne recon-*

noissent qu'un Ange de Mort. Idée singuliere qu'ont les Mahometans d'un Ange blanc & d'un Ange noir. page 35

§. XVII. *Anniversaire de la mort de Bacchus représenté sur un marbre du Roy. Histoire de ce Dieu.* 39

§. XVIII. *Description du marbre en détail. Lanterne de terre. Instrument d'airain inconnu Personnages de Théâtre appellés* Pié-plats. 41

§. XIX. *La Flûte double étoit un instrument différent des deux Flûtes dont on joüoit à la fois. Forme de la Flûte Phrygienne : son qu'elle rendoit. Différentes parties dont elle étoit composée : de quelle matiere elles devoient être.* 43

§. XX. Scabilla, *instrument que les Anciens employoient dans la Symphonie. Il n'étoit point attaché au pied. Les Grecs l'appelloient* Crupezia. *Son origine, sa forme & son usage. Quel son il rendoit. Parties dont il étoit composé. Bruit qu'il faisoit. On ne pouvoit pas danser & joüer de cet instrument en même tems.* Cordace, *danse obscéne. A quoi on reconnoît ceux qui la dansoient. Corbeille sacrée des Bacchanales. Ce qu'elle contenoit.* 45

§. XXI. *Pourquoi les Anciens faisoient graver des Chiens sur leurs tombeaux. Des* Socci *des Romains; leur usage. Ce que les Femmes faisoient pour rendre cette chaussure riche & galante. Caligula décrié pour avoir mis des Socques de Femme. Richesses du Roy en Antiques.* 51

Digitized by Google

BACCHUS PSILAS.

§. I. *Jugement différent qu'on a porté d'un Dieu inconnu nouvellement découvert. C'eſt Bacchus Pſilas. Pourquoi les Lacedémoniens donnoient à ce Dieu des aîles & une Couronne aîlée. Forme ſingulière de cette Couronne.* 55

§. II. *Bacchus Pſilas tient un Iynx. Quel oiſeau c'étoit. L'Iynx entroit dans les Philtres amoureux. Mœurs des Lacédemoniens. Ce Peuple honoroit dans Bacchus Pſilas, Bacchus* Eubulus, *& Bacchus qui regloit le cœur de l'homme.* 57

§. III. *En quoi les Gaulois convenoient avec les Spartiates. Fruits avec leſquels Bacchus Pſilas eſt repréſenté. Bacchus* Sycités. *Bacchus Indien. Lumieres que Bacchus Pſilas répand dans la Mythologie.* 60

RETABLISSEMENT DES MESSENIENS.

Medaillon rare & curieux. En quel tems il a été frappé. Evenement célébre qu'il repréſente. Hiſtoire des Meſſeniens. Ithome étoit leur principale forteresſe. Ils ſont forcés de l'abandonner, & de ſe diſperſer en différens endroits de la terre. Ils ne perdent jamais l'eſpérance de rentrer dans leur païs. Epaminondas les rappelle & rebâtit Ithome. Différentes viſions qui précedent ce rétabliſſement. Les Dioſcures offenſés avoient occaſionné tous les maux qui étoient arrivés aux Meſſeniens. 65

Digitized by Google

HISTOIRE DE MARSYAS.

§. I. *Adreſſe & jeu des Pantomimes de l'Antiquité.* page 69

§. II. *Hiſtoire de Marſyas. Variations dont elle eſt ſuſceptible. Marſyas ramaſſe les Flûtes contre leſquelles Minerve avoit proferé des imprécations. Malheur qui y étoit attaché. En quoi conſiſtoit vraiment le point de la diſpute, que Marſyas eut avec Apollon. Les Anciens ſont partagés ſur la victoire ou la defaite de l'un ou de l'autre.* 70

§. III. *Attachement de Marſyas pour Cybéle. Marſyas eſt écorché vif par Apollon. Sa peau reſonne après ſa mort. Que devinrent ſes Flûtes. Honneurs rendus à la mémoire de Marſyas. Maniere dont il étoit repréſenté dans les places publiques.* 73

DES SEPULCRES *SUB ASCIA.*

§. I. *Idée du Livre* Antiquitates Galliæ quædam ſelectæ. *Lieu de la Sepulture donné par les Magiſtrats des Villes. Autres marques de diſtinction accordées pour honorer la mémoire des grands Hommes.* 76

§. II. *La formule* ſub Aſcia *a été juſqu'ici l'écüeil des Antiquaires. Sentiment propoſé par M. Maffei comme nouveau & inconteſtable. Le Pere Menetrier l'avoit déja donné.* 81

§. III. *L'Aſcia des Sepulcres avoit d'un côté la forme d'une Marre, & de l'autre celle d'un Marteau.* 85

§. IV.

Digitized by Google

§. IV. *La dédicace* sub Ascia *étoit un acte solemnel de Religion. La dédicace d'un édifice étoit entierement différente de sa construction ou de son achevement. Plusieurs Tombeaux consacrés* sub Ascia *par d'autres que ceux qui les avoient construits. Pourquoi Jesus-Christ a été mis dans un Sepulcre neuf. Idées singulieres de quelques Auteurs adoptées par certains Journalistes.* page 88

§. V. *Les Femmes & les Esclaves ne pouvoient pas consacrer* sub Ascia. *Pourquoi. Entre les personnes libres il n'y avoit que l'héritier, ou le plus proche parent du mort, ou ceux qui recevoient d'eux commission, qui eussent droit de faire cette dédicace.* 96

§. VI. *Anciennement les Romains ne brûloient point les morts. En quel tems & à quelle occasion l'usage de les brûler s'introduisit chez eux. Véritable sens de quelques Loix concernant les Funerailles. Les Anciens ne creusoint point les fosses des morts avec des instrumens de fer ou d'airain.* 103

§. VII. *L'Airain & le Fer entroient dans la plûpart des mysteres de la Religion. Le son de ces métaux faisoit fuir les Manes. Idée singuliere des Pythagoriciens sur ce sujet.* 108

§. VIII. *La consécration* sub Ascia *étoit un devoüement. Nature & effet de ce devoüement. Description d'un devoüement. Sacrifice dont on l'accompagnoit.* 110

§. IX. *Idée qu'on doit se former d'une Dissertation qui paroît depuis peu sur les tombeaux consacrés* SUB ASCIA. 112

§. X. *Extrait de quantité d'héresies litteraires, choisies entre un plus grand nombre d'autres, dont le P...*

Digitized by Google

a rempli ſa Diſſertation. Combien les mots dérivés perdent avec le tems de la ſignification primordiale. Difficultés qu'ont les Modernes en toutes ſortes de langues d'entendre les écrits des Anciens. Vraie ſignification de ces Lettres Initiales, CCCL. AUG. LUG. *A quoi ſervoit l'Anneau qu'on voit au bout du manche de quelques* Aſcia. page 116

DRUIDES DES GAULES.

§. I. *Deſcription d'un Groupe Gaulois. Les Gaulois portoient des habits rayez de pourpre. Le manteau des Druides étoit ſemé de fleurs. Forme de l'habit de ceux qui ſe préſentoient pour embraſſer le* Druidiſme. *Cérémonie pratiquée dans cette occaſion. Vraie origine de l'Accolade.* 122

§. II. *Loix auſquelles étoient ſoûmis les Eleves des Druides. Talens qu'ils devoient avoir. Vie des Druides. Leur antiquité & leur réputation. Ils étoient Philoſophes de profeſſion.* 125

§. III. *Les Marbres repréſentent ordinairement les Druides deux à deux. Chaque ancien Druide étoit chargé d'un Eleve, qu'il étoit obligé de dreſſer. Différens habits des Druides à proportion de l'âge & des emplois.* 127

§. IV. *L'entrée dans le Druidiſme emportoit toûjours changement d'habits. Pourquoi l'habit de ceux qui ſe préſentoient aux Druides pour être de leur corps, étoit ouvert par devant. Pouvoir ſans bornes des Druides. Les femmes avoient autrefois partagé ce pouvoir. Les Druides faiſoient profeſſion de garder*

Digitized by Google

la chaſteté. Nom que les Druides portoient dans les Gaules. Sa vraie ſignification. page 129

CULTE RENDU AUX DIEUX Infernaux.

§. I. *Dieux qu'on aſſocioit à Silvain. Les Eſclaves qu'on vouloit diſtinguer portoient pluſieurs noms. A quoi on reconnoît les Affranchis & les Affranchies dont les Inſcriptions font mention.* 133

§. II. *Invocation ſinguliere. Tombeaux des Chrétiens avec un extérieur Payen. Les vivans ſont* Superi *à l'égard des morts. Les Dieux Infernaux n'étoient preſque honorés de perſonne. Les Dieux Céleſtes n'avoient rien à voir aux Enfers. Quand le mot* Superi *doit s'entendre des Dieux ſupérieurs. Dieux qui étoient tout-à-la fois Dieux ſupérieurs & Dieux inférieurs. Régle pour diſcerner ſous quel regard il faut les conſidérer.* 137

RELIGION DES EGYPTIENS.

§. I. *Deſcription d'un vaſe de cuivre trouvé auprès du Caire, chargé d'Hieroglyphes & de Divinités Egyptiennes,* Perſea, *quel arbre c'étoit.* 144

§. II. *Iſis & Oſiris faiſoient le fonds de la Religion des Egyptiens. Trois ſortes de Lettres en uſage chez les Egyptiens. Ce Peuple avoit auſſi trois ſortes d'Emblêmes.* 145

§. III. *En quoi conſiſtoit la morale des Egyptiens. Avantures d'Iſis & d'Oſiris.* 147

Digitized by Google

§. IV. *Le vaſe qu'on donne ici étoit un Van. Son origine, & ce qu'il marquoit. Habits blancs portés par ceux qui étoient initiés aux myſteres d'Iſis. Autre vaſe porté en pompe à la tête des Proceſſions faites en l'honneur d'Iſis.* page 149

§. V. *Explication ſinguliere des Hieroglyphes gravés ſur la premiere faſce du vaſe, tirée des écrits des Anciens.* 151

§. VI. *Barques d'Iſis & d'Oſiris ſous les noms deſquelles les Egyptiens, & les Manichéens à leur exemple, honoroient le Soleil & la Lune. Deſcription de quelques autres Barques ſacrées des Egyptiens. Elles étoient ordinairement portées par des Cynocephales, des Cercopitheques & des Crocodiles. Vertus qu'on leur attribuoit. Pélerinages curieux entrepris ſur ces Barques.* 161

§. VII. *Symboles d'Iſis & de Nephthys expliqués. Ce qu'étoit Nephthys ſelon la fable & ſelon la vérité. Grand-Prêtre d'Egypte: Son autorité, ſes fonctions, ſes habits. Leçons qu'il faiſoit au Roy. Des autres Prêtres d'Egypte, leurs ſacrifices, leurs fêtes, leurs occupations, &c.* 166

§. VIII. *Avantures extraordinaires d'Iſis à la Cour du Roy de Biblos. Pied de Bruiere conſacré dans un Temple juſqu'au tems de Plutarque.* 173

§. IX. *De quelle maniere les Egyptiens repréſentoient Oſiris, quand ils lui donnoient une figure humaine. Des Stoliſtes. Naiſſance des bâtons du Soleil. Deſcription d'une fête célébre des Egyptiens.* 175

§. X. *Plantes conſacrées par les Egyptiens en conſéquence de l'utilité qu'ils en retiroient. Leur deſcrip-*

Digitized by Google

tion. page 177
§. XI. Quæ in ſacris Egyptiacis primo intuitu obſcœna videntur, imaginem rerum cùm divinarum tùm naturalium referunt. 180
§. XII. *Explication litterale de pluſieurs ſymboles de Divinités Egyptiennes. En quel honneur étoient le Lotus & la Féve d'Egypte parmi les Egyptiens. Utilités qu'ils retiroient de ces Plantes.* 181
§. XIII. *Anubis ſingulier. Son origine, ſa nature, ſon pouvoir, ſes ſymboles : Cérémonie ſanglante, marquée par la Bequille qu'il porte.* 185
§. XIV. *Figures des Dieux Apis, Mnevis & Harpocrate. Supériorité d'Apis ſur les Dieux vivans d'Egypte. Honneurs qu'on lui rendoit. Miracle operé tous les ans à l'anniverſaire de ſa naiſſance. Tout pronoſtiquoit en lui. Deüil que ſa mort cauſoit. De quelle maniere il étoit remplacé. Cérémonies obſervées quand on le conduiſoit à Memphis.* 189
§. XV. *Quel Dieu étoit Mnevis. Ce qui le relevoit audeſſus des animaux de ſon eſpece. Ce que marquoient ces prérogatives. Deſcription du Papyrus. Naiſſance ſinguliere d'Harpocrate. Ce que les Egyptiens debitoient de ce Dieu. Poſture des Prêtres d'Egypte en préſence de leurs Dieux. Typhon fit couper la tête d'Iſis.* 195
§. XVI. *La création repréſentée par un Serpent avec un œuf ſur la tête. Nom, deſcription, vertus & propriétés de ce Serpent. Nations réünies ſur le ſyſteme de la création.* 199

Digitized by Google

DES DIFFERENTES ANNE'ES des Egyptiens.

§. I. *ANnées différentes des Anciens ; leurs mois & leurs jours extraordinaires. Les Egyptiens avoient une année vague & une année fixe. Quand ces deux années concouroient enſemble, elles formoient l'année circulaire.* page 201

§. II. *Les Prêtres d'Egypte avoient une année Sacrée différente de l'année Civile de la nation. Il arrivoit quelquefois qu'une année Julienne biſſextile réüniſſoit trois commencemens d'années Egyptiennes différentes. Periode Retrograde.* 203

§. III. *Il n'y eut d'abord que les Alexandrins qui prirent l'année fixe. C'eſt eux qui l'ont indiquée aux Romains. Raiſons pourquoi tous les Egyptiens ne la prirent pas. Les Patriarches d'Alexandrie n'ont jamais dreſſé de Cycle Paſchal, que ſur l'année fixe qu'ils avoient trouvé établie.* 209

§. IV. *Vrai ſens d'un paſſage de Porphyre. Les Egyptiens plaçoient le commencement de l'année & du monde au lever de la Canicule. Ils admettoient deux levers de cet aſtre & deux cruës du Nil. Leur ſyſteme ſur la création. Les Romains à leur exemple avoient deux commencemens d'année.* 216

§. V. *Les Egyptiens n'ont en aucun tems attaché, ni pû attacher le commencement de leurs mois au huitiéme jour du mois Romain qui leur répondoit. Deux tables où eſt marqué le commencement de chaque mois Egyptien, ſelon les différens ſyſtemes de Chronologie*

Digitized by Google

admis par la nation. Il ne pouvoit arriver qu'une ſeule fois en 1641. *ans Egyptiens, que trois mois tout-au-plus commençaſſent le huitiéme jour d'un mois Romain.* page 222

§. VI. *Cent ans produiſoient vingt-cinq jours de différence entre l'année Julienne & l'année Egyptienne. Différens mécomptes de M. le Préſident Bouhier. Ce qui les a cauſés. A quelle heure du jour les Egyptiens commençoient leurs jours & leurs années.* 227

DU DIEU MITHRAS.

§. I. *IDées différentes que les Perſes & les Romains avoient de Mithras. La Lune plus ſouvent repréſentée entourée d'un Serpent que le Soleil. Fauſſe correction faite dans un paſſage de S. Jerôme.* 231

§. II. *Véritable Réligion des Anciens Perſes. Les Gaures qui ſont les deſcendans des vrais Perſes, obſervent encore le fond de cette Réligion. Le Mithras des Romains ne venoit pas des Perſes. Fables que Porphyre a debitées de ce Dieu. Erreur où ſont tombés pluſieurs Ecrivains.* 233

§. III. *Idée juſte qu'on doit ſe former de Mithras. Nous n'avons aucune figure qui le repréſente comme il étoit originairement repréſenté. Ce que marquoit la maniere dont il étoit repréſenté.* 239

§. IV. *Signification du mot Mithras. Naiſſance ſinguliere du Dieu Mithras. Pourquoi on lui donnoit une telle origine. Profeſſion qu'il exerçoit.* 242

§. V. *La Déeſſe Mitra partageoit la puiſſance de Mithras & les honneurs qu'on lui rendoit. Ce partage*

Digitized by Google

venoit des Orientaux où il étoit généralement établi. Idée différente que les Orientaux & les Romains avoient de la Déesse Mitra. 245
§. VI. *Figures monstrueuses avec lesquelles on représentoit ordinairement Mithras. Noms singuliers qu'on donnoit à ses Ministres & à ceux qui se faisoient initier à ses mysteres. Que signifioient ces figures & ces noms.* 250
§. VII. *Noms de Planétes & de Constellations que prenoient les Adorateurs de Mithras ; leurs différentes classes. Longues & cruelles épreuves à quoi ils étoient auparavant soûmis. Princesses qui ont été Prêtresses de Mithras. Plagiat de M. Vallarsi.* 255
§. VIII. *Texte de S. Jerôme mal corrigé & mal entendu.* Heliodromus *étoit une figure monstrueuse sous le nom de laquelle on se consacroit à Mithras. Description de cette figure. Son nom étoit vraiment latinisé.* 264
§. IX. *Autres noms extravagans que prenoient les* Mithricoles *à mesure qu'ils étoient élevés à quelque dignité. Figures ridicules sous lesquelles ils assistoient aux cérémonies de leur Religion.* 269
§. X. *Mysteres dont le culte de Mithras étoit composé. Ils étoient pris de la Religion Chrétienne. Victimes humaines immolées à Mithras. Fêtes principales célébrées en l'honneur de ce Dieu & de ses mysteres. Simulacres monstrueux portés en pompe.* 271
§. XI. *Explication fausse donnée à tout le détail des Mithriaques. Porphyre & quelques autres ennemis de la Religion Chrétienne, ont déguisé la nature & l'essence du Paganisme. Zoroastre avoit établi & fondé*
Digitized by Google

fondé les Mages de Perſe. page 277

§. XII. *Différentes explications données à l'Inſcription* Nama Sebeſio. *Nana fille du fleuve Sangar, ſon aventure. Héretiques qui donnoient des noms Hebreux aux Aſtres. Honneurs qu'ils leur rendoient. Différente maniere de prononcer ſouvent un même mot. Les Mithriaques étoient un mélange d'obſervations Chrétiennes & Judaïques. Troupeaux conſacrés aux Dieux.* 280

§. XIII. *Véritable ſens des mots* Nama Sebeſio. *Ancienneté des Sabaïtes. Détail de leur Réligion. Les adorateurs de Mithras étoient de vrais Sabaïtes.* 285

VERITABLE FORME DU *SAGUM* des Gaulois.

§. I. *Figure Gauloiſe extraordinaire, trouvée depuis peu dans la Baſſe-Bretagne. Jugement qu'en a porté M. Deſlandes. Il n'eſt pas certain qu'elle repréſente une fille.* 294

§. II. *Le* Sagum *des Gaulois étoit un Surtout qu'on mettoit par deſſus les autres habits : il étoit ample, & tout d'une venuë ; il avoit des manches ; étoit fermé de tous côtés ; alloit au moins juſqu'à mi-jambe, étoit rayé de pourpre, & avoit à peu près l'air d'une Redingotte.* 296

§. III. *L'ame au ſortir du corps repréſentée ſous l'emblême d'un oiſeau qui s'envole. Les Anciens donnoient toûjours des aîles à l'ame perſonifiée. Origine de la coûtume de repréſenter les perſonnes qualifiées un oiſeau ſur le poing. Les Gaulois faiſoient enterrer avec*

Digitized by Google

eux ce qu'ils avoient de plus cher. 299

TOMBEAU ROMAIN.

Description d'un Bas-relief qui se voit dans une Eglise de la Ville d'Aix en Provence. C'est le devant d'un Sarcophage. Goût des Anciens de faire graver sur leurs tombeaux mille différentes choses qui n'y avoient nul rapport. Pourquoi l'Adultere de Mars & de Venus est représenté sur celle-ci. Symboles d'un fleuve. A quel point la fonction des Canephores étoit briguée. Les Canephores d'Athenes étoient le modelle des autres. Leur marche. Différente conduite que l'Eglise a tenuë à l'égard des Idoles. pag. 303

VENUS EPITRAGIA.

§. I. *Description d'un beau marbre. A quelles marques on reconnoît l'enlevement de Proserpine. De quelle maniere Hellé périt dans la mer. Deroute des Dieux dans la guerre qu'ils ont contre les Géans. Leur fuite en Egypte après s'être transformés en bêtes. Attentat de Porphyrion. Ce Géant est écrasé par la foudre.* 309

§. II. *Naissance de Venus. Prix d'un Tableau d'Apelles qui la représentoit. Venus n'a jamais porté le nom de* Tritonia. *Venus souvent représentée sur un Bouc marin. C'est Venus* Epitragia. *Histoire de Thesée. Le Bouc sur lequel est Venus, est Pan. Histoire de Pan & de Typhon. Pan honoré en Egypte sous la forme d'un Bouc. Ville bâtie en son honneur.* 313

Digitized by Google

ISIS SINGULIERE.

§. I. *FIgure de bronze ſinguliere trouvée aux environs de Ceuta ; il y en avoit une ſemblable dans le Cabinet de M. le Maréchal d'Eſtrées. Ce qu'elle tient marque que c'eſt une Iſis. Dans les pompes d'Iſis on portoit toûjours une Mamelle. Deſcription de ces pompes. Que ſignifioit un coffre courbé en croiſſant. Iſis mere, ſœur & épouſe d'Oſiris. Etoit la Mere nature. Avoit dix mille noms.* page 319

§. II. *Jupiter puiſe toûjours dans quatre urnes qui ſont auprès de ſon Thrône. Mamelles de Junon. La Nature Mere repréſentée ſur deux marbres antiques. Explication de tous ſes ſymboles.* 323

DU DIEU PACTOLE.

PActole, Fleuve célébre de Lydie perſonifié. Hiſtoire de Mydas. Service que ce Prince rend à Silene. Il reçoit pour recompenſe le don de convertir en or tout ce qu'il toucheroit. Combien ce don lui devint funeſte. Ce don paſſe au Pactole. Culte que les Habitans de Sardes rendoient à ce Fleuve. 325

RHODOPE.

HIſtoire de Rhodope. D'eſclave qu'elle étoit, elle devint Reine d'Egypte par une aventure ſinguliere. Les Auteurs ſont partagés ſur la vérité du fait. Rhodope n'a pas fait conſtruire la Pyramide qu'on

Digitized by Google

lui attribuë. Cette Pyramide ne lui a point ſervi de Tombeau. Préſent ſingulier qu'elle envoya au Temple de Delphes. En quelle eſtime étoit Rhodope dans la Grece. page 328

JUPITER SUMMANUS.

§. I. *LEs Anciens Romains n'ont point reconnu de Jupiter Summanus. Ils honoroient pourtant un Dieu appellé Summanus. Ce Dieu étoit Sabin. On ignoroit qui il étoit, & ce qu'il étoit. Son culte eſt interrompu & enſuite rétabli. Enfin les Romains ſe déterminerent à prendre Summanus pour le Dieu qui tonnoit durant les ténébres de la nuit. Ce Dieu tomba derechef dans un entier oubli.* 331

§. II. *Capella s'aviſe le premier de faire Pluton de Summanus. Il renverſe la Mythologie ancienne. Vraie idée qu'on doit ſe former de Summanus. Comment ce Dieu eſt repréſenté ſur une pierre gravée. Sa reſſemblance avec Jupiter Capitolin. Plainte que ce dernier Dieu fait à Auguſte. Réponſe fine de ce Prince.* 334

MARIAGES DES ROMAINS.

MAriage repréſenté ſur une Cornaline. Il y avoit trois ſortes de mariages chez les Romains. Du mariage par Confarreation. *Ses priviléges. Devoirs auxquels il aſſujettiſſoit. Le Flamen Dialis devoit être né d'un mariage par Confarreation, & en contracter un ſemblable. Cérémonie ſinguliere qu'on lui*

Digitized by Google

faiſoit obſerver en ſe mariant. Vraie idée des Patrimi *& des* Matrimi. *Ce qui rompoit le mariage par Confarreation. Du mariage par* Coëmption. *Le* Pontifex Maximus *& le Flamen Dialis devoient être toûjours couverts dans les cérémonies Religieuſes. Le Mari & la femme s'achetoient reciproquement. Demandes qu'ils ſe faiſoient en ſe mariant. La femme portoit trois pieces de monnoye dans la maiſon de ſon mari. Ce qu'elle en faiſoit.* 338

MYSTERES DE CERE'S.

§. I. *TEte de Cerès avec des ſymboles ſinguliers. En quel tems Cerès a été regardée comme la Déeſſe qui préſide aux moiſſons, & qui a appris aux hommes la culture des terres. Sa reception à Eleuſis. Ce qu'elle fait en faveur de Triptoléme. Fêtes inſtituées en ſon honneur dans l'Attique. Les deux principales ſont les Eleuſinies & les Theſmophories.* 343

§. II. *Fin des Eleuſinies. Les hommes ſeuls les célébroient. Peine de mort contre ceux qui en reveloient les myſteres. Abus qui s'y commettoient. Quel cas il faut faire de l'idée avantageuſe que quelques Anciens nous donnent de cette fête.* 345

§. III. *Epreuves auxquelles étoient ſoûmis ceux qui devoient célébrer les Eleuſinies. Le* Hierophante *étoit obligé de garder toûjours la chaſteté. Dignité & fonction du* Daduchus, *de l'Aſſiſtant de l'autel, & du* Cerice. 346

§. IV. *Jour des Lampes le principal des Eleuſinies. A quoi deſtiné. Marqué ſur notre Agate-Onyce par la*

Digitized by Google

Lampe placée ſur la tête de Cerès. Regle extraordinaire qu'on ſuivoit pendant la durée de la fête. En quel tems les Lampes & les Flambeaux ont pris la place des Torches dans les fêtes & les pompes publiques. page 347

§. V. *Les Theſmophories n'étoient célébrées que par les femmes. Leur objet. Combien de jours elles duroient. Avec quelle pompe on les alloit célébrer. Quelles précautions prenoient les femmes pour être chaſtes pendant le tems de la fête.* 349

§. VI. *Le troiſiéme jour des Teſmophories conſacré à un jeûne rigoureux. Le jeûne des Anciens ne finiſſoit qu'au lever de l'étoile du ſoir. Cérémonies religieuſes marquées par cette étoile. Le jeûne des Teſmophories contraſtoit avec une obſervance contraire pratiquée au commencement de la fête. Le Calathus porté en pompe.* 351

JEUX INSTITUE'S EN L'HONNEUR D'Eſculape.

§. I. *DEſcription d'une Sardoine fort bien gravée. Elle repréſente l'inſtitution d'une Fête & de Jeux célébres. Il n'y a aucune marque de ſacrifice. Il ne paroît pas que Pompée ait été en Egypte avant la bataille de Pharſale, ni que les Egyptiens ayent jamais rien fait pour lui.* 355

§. II. *Jeux en l'honneur d'Eſculape marqués ſur cette pierre. Origine, nature & célébrité de ces jeux. Ils réüniſſoient les exercices qui rendoient les autres recommmandables.* 356

Digitized by Google

§. III. *Exercices qui compoſoient d'abord les jeux des Anciens, autres exercices qu'on y ajoûta depuis. Auguſte repréſenté en Apollon. Dignité d'Agonothéte unie à celle de Prêtre des jeux qu'on célébroit. Le Serpent eſt le ſymbole d'Eſculape.* page 358

§. IV. *Diverſes meres qu'on donne à Eſculape. Ce qui a occaſionné les jeux* Aſclepiens. *Les jeux marqués ſur cette Sardoine ont été inſtitués en actions de graces du recouvrement de la ſanté d'Auguſte. Part que tout l'Empire Romain prit à cet évenement. Le ſentiment de l'Auteur eſt fondé ſur l'Inſcription que la pierre préſente. Obſervations ſur la prononciation des Anciens.* 360

§. V. *Différens vaſes donnés aux Athlétes vainqueurs. Les Agonothétes plaçoient eux-mêmes ou faiſoient placer ces vaſes. Ce que les Athlétes obſervoient autour de ces vaſes avant & après le combat. De quelle maniere les Athlétes étoient couronnés ou recevoient les prix qu'ils avoient gagnés.* 363

§. VI. *Que marque le nombre des Palmes ſur les Médailles. Pluſieurs prix aſſignés aux Vainqueurs. Herode inſtituë des jeux en l'honneur d'Auguſte. Différens jeux réünis en un ſeul. Pourquoi on a choiſi le Palmier pour couronner les Athlétes. Les Phéniciens prétendoient qu'Eſculape étoit de Beryte.* 365

TIGRANES.

BEau Tigranes. Forme de ſa Tiare. Les ornemens qui l'accompagnent, ont trompé le célébre M. Spanheim. La Tiare de Tigranes portée dans le

Digitized by Google

triomphe de Lucullus. Tigranes obligé de venir mettre ſa Tiare aux pieds de Pompée. Sort du jeune Tigranes. page 369

THEME CELESTE D'AUGUSTE.

QUe ſignifie le Capricorne ſur les Médailles d'Auguſte. Sentiment de quelques Antiquaires refuté. Pluſieurs Princes pour faire leur cour à Auguſte ont fait frapper des monnoyes avec le ſigne du Capricorne. 372

OBSERVATIONS SUR LA NOUVELLE Edition des Ouvrages de S. Jerôme faite à Verone.

§. I. *M. Maffei eſt Auteur par indivis de la nouvelle édition de S. Jerôme.* 374

§. II. *Aveu des Editeurs que les deux tiers des changemens qu'ils font dans le texte, ne ſont fondés que ſur de ſimples conjectures, & nullement ſur les Manuſcrits. Omiſſions conſidérables dans le Volume des Lettres. Lettre de S. Jerôme à Sophrone donnée ſur pluſieurs excellens Manuſcrits.* 377

§. III. *Fauſſes corrections. Blaſphéme que les Editeurs de Verone feroient dire à S. Jerôme, ſi une leçon qu'ils prônent étoit admiſe.* 387

§. IV. *Autres mécomptes de M. Vallarſi. Il défend mal-à-propos S. Jerôme ſur deux endroits de S. Hilaire que ce pere n'a pas entendus. D'une ſeule Lettre de S. Jerôme il en a fait deux contre ſes propres lumieres. Il explique mal un terme de S. Jerôme.* 390

§. V.

Digitized by Google

Digitized by Google

Planche Ire pag. 1.

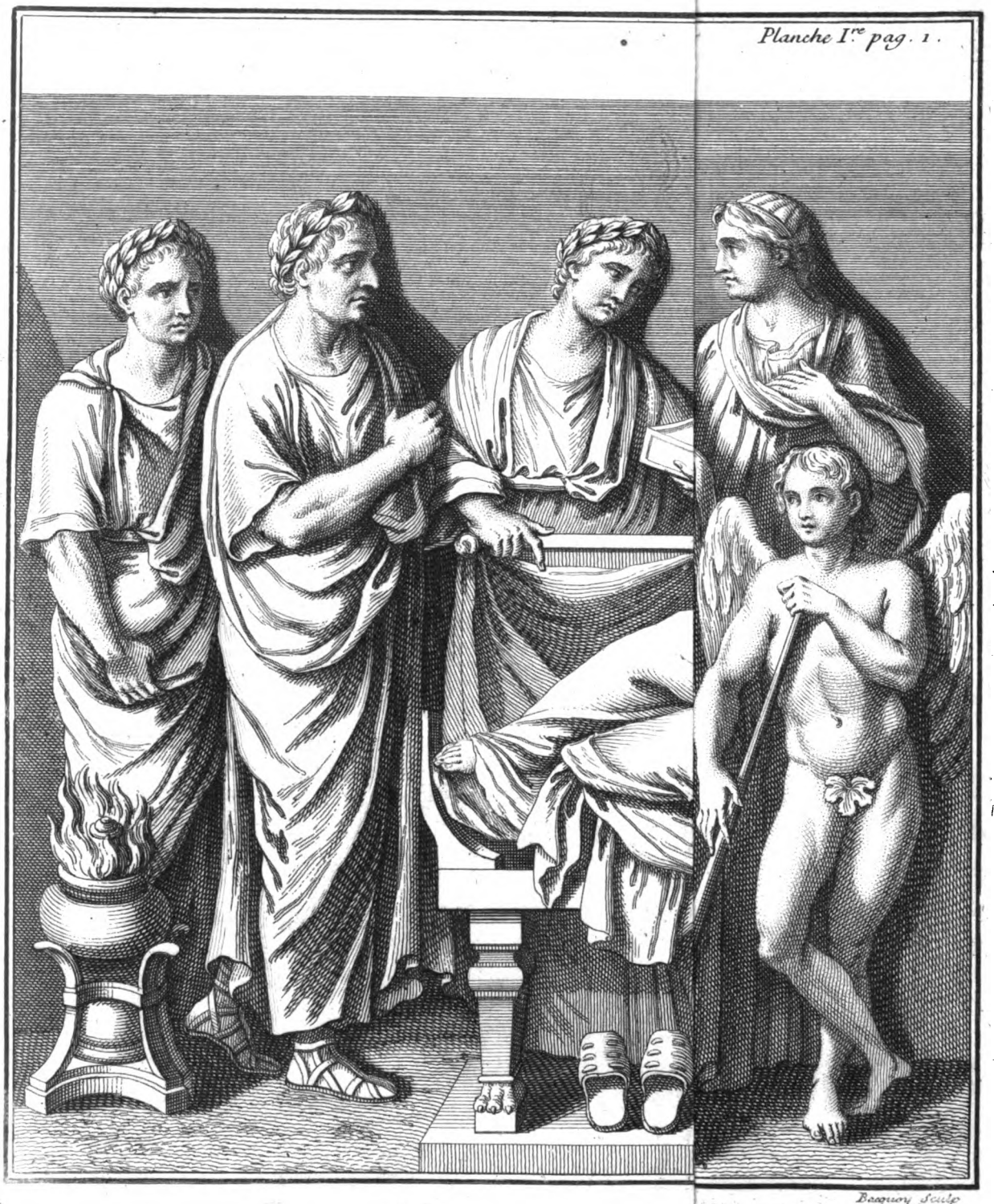

Beaquoy Sculp

Digitized by Google

§. V. *Fauſſe correction de M. Vallarſi déſavouée par M. Maffei. Il n'y avoit que les Conſtellations qui ſont dans le Zodiaque, qui fuſſent repréſentées ſur* Heliodromus. *Sunnia & Fretela étoient Getes, & non pas Huns. En quel tems le Temple de Marnas a été détruit. Vraie époque de la Lettre à Leta.* page 397

§. VI. *Les Savans ne reconnoiſſent qu'un Eugipius. Tems auquel Eugipius a fleuri. Ses talens, nature & époque de ſes écrits. Grands hommes avec qui il étoit en relation. Sa mort. Ecrits de S. Auguſtin oppoſés par les Papes à ceux de Fauſte de Riez.* 400

§. VII. *S. Jerôme reconnoît S. Auguſtin pour juge de la queſtion de l'origine de l'ame. L'édition de S. Jerôme de Verone prodigieuſement ſurchargée de pieces inutiles & étrangeres. On ne peut faire nul fonds ſur les MSS. que les Editeurs ont conſultés. Mauvais ordre qu'on y ſuit. Quels ſont vrayment les Livres de l'Ecriture que S. Jerôme a traduits ſur l'Hebreu.* 405

§. VIII. *Autres défauts en général de la nouvelle édition de S. Jerôme. Lettre du Saint à Aleta ſur quatre Manuſcrits de l'Abbaye de S. Germain des Prez.* 413

DE L'ASTROLOGIE JUDICIAIRE.

§. I. DEſcription *d'un Taliſman ſingulier.* 427

§. II. *Origine de l'Aſtrologie Judiciaire. Son antiquité. Son progrés. Ses écoles différentes. Caracteres diſtinctifs de chaque école. Combien les Arabes modernes ont alteré l'Aſtrologie Judiciaire. Différence des Arabes modernes & des Arabes anciens.* 429

Digitized by Google

§. III. *Dogmes pernicieux & abſurdités ſur quoi roule tout l'art Judiciaire. Vertus propres que les Aſtrologues attribuent à chaque Planéte.* 435

§. IV. *Dignités eſſentielles des Planétes. Différens dégrés de force que ces dignités leur communiquent ſelon les Aſtrologues.* 437

§. V. *La connoiſſance que les Chaldéens & les Egyptiens diſoient avoir tiré de leurs obſervations Aſtrologiques, eſt une fable. Ce qui fait l'Hyver & l'Eté, le Printems & l'Automne. La combinaiſon des différentes radiations des aſtres en toutes ſortes de poſitions, eſt abſolument impoſſible.* 441

§. VI. *Suite du même ſujet. Les Anciens étoient très-peu verſés dans l'Aſtronomie. Différens ſentimens ſur la Grande année. De tout tems les plus anciens peuples ont eu chacun une Sphere différente. Eloignement ſurprenant des étoiles fixes. Etoiles nouvellement découvertes.* 445

§. VII. *Les Taliſmans conſtellés n'operent qu'en vertu du Démon. A quelles marques on reconnoît l'operation du Démon.* 451

§. VIII. *Dépendance établie par les Anciens entre les puiſſances céleſtes & les choſes ſublunaires. Ce que les Anciens obſervoient pour réunir enſemble la force de chaque puiſſance céleſte. Moyens employés par les Egyptiens pour ſe faire obéïr des Démons.* 455

Fin de la Table des Paragraphes.

Digitized by Google

APPROBATION.

J'AI lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier de France, un Manuſcrit qui a pour titre ; *Explication de divers Monumens ſinguliers, qui ont rapport à la Religion des plus anciens peuples : Ouvrage enrichi de figures ;* & j'ai cru que le Public verroit avec plaiſir l'explication de pluſieurs Monumens qui n'avoient pas encore paru, & qui étoient dignes de ſa curioſité. A Paris ce 4. Juillet 1738.

BANIER.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requeſtes ordinaires de notre Hôtel, grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien amé le *** ; Nous ayant fait remontrer qu'il ſouhaitteroit faire imprimer & donner au Public un *Recueil d'Antiques ſçavantes, dont la plûpart n'ont point encore paru, qui renferment des traits curieux, concernant les mœurs de pluſieurs Peuples de l'Aſie & de l'Europe, &c.* s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege ſur ce néceſſaires ; offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & beaux caracteres, ſuivant la feuille imprimée & attachée pour modele ſous le contre-ſcel des Préſentes : A CES CAUSES, voulant favorablement traiter ledit Sieur Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes de faire imprimer ledit Recuëil cy-deſſus ſpécifié, en un ou pluſieurs Volumes, conjointement ou ſéparément, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de ſix années conſécutives, à compter du jour de la datte deſdites préſentes : Faiſons défenſes à toutes ſortes de perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance ; comme auſſi à tous Imprimeurs Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Recuëil ci-deſſus expoſé en tout ni en partie, n'y d'en faire aucuns Extraits ſous quelque prétexte que ce ſoit d'augmentation, correction, changement de titre ou autrement, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit ſieur Expoſant ou de ceux qui auront droit de lui ; à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit ſieur Expoſant, & de tous dépens, dommages & interêts ; à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris dans trois mois de la datte d'icelles ; que l'impreſſion de ce Recuëil ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, & que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du dix huit Avril 1725. & qu'avant que de l'expoſer en vente, le Manuſcrit ou Imprimé qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Recuëil, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur Dagueſſeau, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres ; & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque pu-

Digitized by Google

blique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier le Sieur Daguesseau, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres : le tout à peine de nullité des Présentes : Du contenu desquelles, vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit sieur Exposant ou ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchemens. Voulons que la copie desdites Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Recueil soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & feaux Conseillers & Secretaires, foy soit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : Car tel est notre plaisir. DONNE' à Versailles le vingt-neuviéme jour du mois de Novembre, l'an de grace mil sept cens trente-huit, & de notre Regne le vingt-quatriéme. Par le Roy en son Conseil.

SAINSON.

Registré ensemble la Cession, sur le Registre X. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 143. fol. 129. conformement aux anciens Réglemens, confirmés par celui du 28. Février 1729. A Paris ce 22. Décembre 1737.

LANGLOIS, Syndic.

J'ai cedé le Privilége ci-dessus, pour toûjours, au Sieur Durand, Libraire de Paris, suivant l'accord fait entre nous. A Paris ce 18. Décembre 1738.

Fr. * * *

Digitized by Google

CÉREMONIES
OBSERVÉES
DANS LES FUNERAILLES
DES ROMAINS,
SUR-TOUT LA CONCLAMATION.

§. I.

Deſcription d'un beau marbre conſervé dans la Salle des Antiques du Louvre, qui repréſente exactement ce qui ſe paſſoit immédiatement après la mort des perſonnes de qualité.

LE Monument que je mets à la tête de ceux que je donne pour la premiere fois au Public, eſt celui-là même ſur lequel M. Maffei étala en partant de Paris, les progrès qu'il a faits dans l'étude de l'Antiquité.

L'Antique repréſente une jeune Femme dans la mê-

Digitized by Google

me posture où elle étoit quand elle rendit l'ame: elle eſt étenduë ſur un Lit qui reſſemble parfaitement aux Sofa de nos jours. Sa gorge eſt découverte; il paroît qu'en expirant elle panchoit la tête ſur la main gauche. On voit à ſa tête un Enfant qui fond en larmes, & ſe tourne, ou ſe retire vers une autre Femme aſſiſe ſur une Chaiſe à doſſier, à laquelle tient un marche-pied. Cette Femme pénétrée d'une profonde douleur, eſt couverte d'un pan de ſa robe, & appuye la tête ſur ſa main droite. Derriere elle, une jeune perſonne qui vient de déchirer ſes habits, montre ſon ſein, ſes bras & ſes épaules: elle porte ſa main droite à ſes cheveux. Son bras gauche eſt orné d'un Bracelet. A côté, une autre Femme porte ſa main à ſa gorge, & au-devant d'elle un Génie éteint ſon Flambeau.

Au côté droit de la Femme aſſiſe, ſont deux Hommes; l'un ſonne de la Trompette; l'autre remarquable par la ceinture qui le ſerre, embouche une eſpece de Cor. Sur le milieu du doſſier du Lit, en tirant vers le chevet, s'appuye un Enfant qui fixe ſes yeux attendris ſur la perſonne morte, comme prenant grand intérêt à ſa perte. A ſa droite & ſur la même ligne, un jeune Homme couronné de laurier & revêtu d'une Toge, tient d'une main le fond du doſſier du Lit, & de l'autre ſoûtient ſur l'eſtomac une boëte quarrée, dont le couvercle quadrangulaire ſe termine en pointe. Deux perſonnages ſemblables, qui paroiſſent ne faire autre choſe que relever leurs habits, ſont aux pieds de la morte. Un peu à l'écart, on diſtingue un foïer antique, ſur lequel eſt un pot d'où s'élevent des boüillons & des tourbillons de fumée, qui dérobent preſque la vûë du couvercle. Enfin, on apperçoit ſous le Lit un Chien accroupi avec les pantoufles de la Défunte.

Digitized by Google

§. II.

Traits importans échappés à M. Maffei. Fauſſe ſuppoſition de cet Auteur. On ôtoit les Bagues aux Morts. A quelles marques on reconnoît les perſonnes de qualité dans les Bas-reliefs. Bague de l'Empereur Maximin qui ſervoit de Bracelet à ſa Femme.

Dans la deſcription que je viens de faire, on remarque pluſieurs traits importans qui ont échapé à l'attention de M. Maffei. Ces remarques juſtifient ce que cet Antiquaire dit, qu'un *Génie éminent* découvrira dans le Relief des choſes qui ne ſeroient apperçûës de perſonne (1).

Telle eſt, par exemple, la Bague que l'on a ôtée à la Morte. Cette ſeule circonſtance détruit entierement le ſyſtême de M. Maffei, qui ſuppoſe toûjours que la perſonne étenduë ſur le Lit, n'eſt que mourante ; *nel morire*, dit-il en un endroit ; *nell' agonia di chi paſſava da queſta vita*, dit-il en un autre ; *la proſſima a morire*, écrit-il encore ailleurs : or ſans inſiſter ſur la pratique religieuſe & conſtante d'ôter les Bagues aux perſonnes qui avoient rendû le dernier ſoupir, le Génie ſeul qui éteint ſon flambeau, & s'appuye deſſus, auroit dû empêcher M. Maffei de fonder ſa Diſſertation ſur un paradoxe évidemment faux & hazardé ; puiſque c'eſt un ſymbole reconnu par tous les Savans pour déſigner, non les approches de la Mort, mais la Mort même. Je paſſe pluſieurs autres preuves également convaincantes que le marbre me fournit, & que je remets à développer chacune dans leur place, pour obſerver qu'il n'y a aucun fondement de ſuppoſer, que les Anciens ſe ſoient aviſés de repréſenter ſur leurs Tombeaux une perſonne mourante ; tandis que l'expérience & cette quantité prodigieuſe de Sépulcres qui ont échappé aux injures du tems, font foi qu'ils n'y repréſentoient que des perſonnes mortes.

Pag. 9. Pag. 11. Plin. hiſt. lib. Sueton. in Tiber. c. 73.

(1) *Dall' opera figurata ch'or le offerijco, ſon certo ch'ella ritrarrà notizie, quali a pochi altri traluceranno.* pag. 45

Digitized by Google

Pareil inconvénient ſe rencontre dans le jugement que porte M. Maffei de ſon Agoniſante. C'étoit, ſelon lui, une femme de conſidération, & ſa conjecture eſt appuyée ſur la perfection du Bas-Relief: un ouvrage auſſi fini, dit-il, n'a pû être entrepris pour une perſonne du commun (1). C'eſt-à-dire, que ſur l'excellence du travail, notre Antiquaire préſume de la Nobleſſe de celle qui en eſt l'objet. Comme s'il ne nous reſtoit pas un grand nombre de Monumens précieux, qui ont été élevés à l'honneur d'un ſimple Soldat, d'un Affranchi, enfin des gens de la plus baſſe condition. Avoüons néanmoins que l'évenement repréſenté dans l'Antique, intéreſſe une ou pluſieurs Dames de qualité; mais au lieu de recourir à la nature de la pierre, ou à la délicateſſe du ciſeau pour conſtater leur état, il faut le chercher dans le marche-pied (2) qui tient à la Chaiſe où la Dame eſt aſſiſe, ou dans le Bracelet de celle qui a le ſein découvert. Le marche-pied étoit réſervé aux perſonnes conſtituées en dignité; comme on le tire d'une infinité de Monumens, entr'autres du Bouclier de Scipion (3) qui eſt dans le Cabinet du Roi. Auſſi obſerve-t-on qu'Homere le donne à tous ſes Héros.

Il en étoit de même du Bracelet, principalement de celui que les Dames portoient à cette partie du bras qui tient à l'épaule. Témoin ce qu'ont dit les Hiſtoriens de l'Empereur Maximin, qu'il avoit le pouce ſi gros, que le Bracelet de ſa Femme lui ſervoit de Bague (4).

On n'eſt pas moins ſurpris que M. Maffei ait pû concevoir, que les flots de fumée & les boüillons qui ſortent du pot, ſoient des flammes qui s'élevent d'un petit pot couvert, qui eſt contenu dans un autre pot (5). Quel langage pour un Antiquaire, pour un homme même, qui poſſede les premiers élemens de la Phyſique! L'ordre

(1) *Iſtoriata di Scoltura, com'era uſo frequente per le perſone di conto.* pag. 5.

(2) Voyez ce que Madame Dacier dit là-deſſus dans ſes Remarques ſur l'Iliade d'Homere. *Tom. 2. pag.* 586.

(3) Il fut trouvé dans le Rhône près d'Avignon en 1656.

(4) *Pollice ita vaſto erat, ut uxoris dextrocherio uteretur pro annullo.* Capitolin. in Maximin.

(5) *Il vaſo, che artificioſamente contien la fiamma, quale attornia altro minor recipiente coperto, ch' è nel mezo.* pag. 10.

Digitized by Google

de la Nature a-t-il changé ? Que M. Maffei promene ſon imagination dans toute l'étenduë de l'Univers, il n'y découvrira quoi que ce ſoit qui favoriſe une idée auſſi éloignée de la vérité, que de la fin même qu'il s'eſt propoſée.

§. III.

Raiſons qu'il y a de s'élever contre la Diſſertation de M. Maffei. Idées étranges qu'il a de tous les perſonnages du Bas-relief. Vûës fauſſes qu'il attribuë à ceux qui l'ont fait graver. Pourquoi les quatre Saints couronnés *ont été ainſi appelés.*

Sur ces préliminaires on peut faire hardiment l'horoſcope de la Diſſertation entiére de M. Maffei, ſans crainte de lui faire le moindre tort, ni à ſon Ouvrage. Ainſi je prendrois volontiers le parti de ne pas deſcendre dans un plus grand détail, ſi Madame de .... & quelques autres perſonnes de même goût, tranſportant à des étrangers l'eſtime qu'elles doivent aux Concitoyens, ne nous obligeoient de leur ouvrir les yeux, en expoſant à ceux du Public l'Enfant-gâté qu'elles idolâtrent.

Je remarque d'abord, que M. Maffei laiſſant à part la Dame qui eſt ſur une Chaiſe à marche-pied, avec les autres Femmes & Enfans qui ſont autour du Lit de la Défunte, & qui méritent d'aller devant les autres perſonnages, & dont cependant il ne dit pas un mot ; M. Maffei, dis-je, vient tout d'un coup aux trois Romains qui ſont couronnés de laurier, & dit affirmativement, que ce ſont des Prêtres, *Per Sacerdoti gli tengo ſenz' alcun dubio.* Page 6. Voilà qui eſt clair, & ſans détour : cette Couronne pourtant ne laiſſe pas de l'embarraſſer ; parce, dit-il, que la Couronne d'elle-même eſt un ſigne de joie (1). Mais il ſe met au-deſſus de la difficulté, en diſant que la Couronne étant la marque du Sacerdoce, il ne faut pas être ſurpris que ceux qu'il donne pour des Prêtres, en ſoient décorés dans une cérémonie auſſi lugubre ; puiſqu'ils ſont

(1) *La corona in capo, che ſoleva eſſer ſegno di gioja.* Pag. 7.

actuellement dans l'exercice de leurs fonctions (1).

M. Maffei, avant que d'expliquer en quoi consiste la fonction Sacerdotale, où les Prêtres de sa façon sont occupés, saisit, à propos des Couronnes qu'ils portent, l'occasion de dire qu'il y avoit chez les Gentils un ordre de Prêtres ou de Ministres sacrés, qu'on appelloit simplement *Couronnés*. Entre quelques autorités qu'il employe pour établir sa these, il y en a une qui rappelle aussi-tôt ce mot d'Horace,

.... *Risum teneatis, amici.*

Le moyen, en effet, de ne pas éclater en entendant dire sérieusement à un homme de bon sens, qu'il est fort croyable que les quatre Saints *Couronnés* dont l'Eglise honore la mémoire au mois de Novembre, ont été ainsi appellés, parce qu'avant que d'embrasser la foi, ils avoient été de ces sortes de Ministres, que les Payens nommoient *Couronnés* (2). Ingenieuse conjecture qui réforme les idées de toute l'Eglise! Cette Sainte Mere avoit crû jusqu'ici, que l'origine d'une telle dénomination étoit la Couronne du martyre, dont ces Saints avoient été honorés: mais graces aux lumieres de M. Maffei, c'est le Paganisme même qui a mérité à nos quatre Saints un titre si distingué. D'où il suit par une conséquence nécessaire, que tous ceux qui dans l'antiquité ont porté le nom ou le surnom de *Couronnés*, l'ont dû au ministere Sacerdotal (3), à quoi la Gentilité les avoit élevés.

Ce qu'ajoûte M. Maffei, qu'on peint en Rois les quatre Saints *Couronnés*, & que le peuple croit en effet

(1) *Qui dunque può dirsi, che siano in funzione, & però convien loro la corona come arredo sacerdotale.*

(2) *Ma è molto credibile, che così si chiamassero, per essere prima d'abbracciar la fede, stati ascriti al sudetto ordine Sacerdotale.* pag. 7.

(3) Il est vrai qu'en quelques endroits de l'Asie la Couronne étoit vraiment la marque du Sacerdoce, & qu'on appelloit les Prêtres *Stephanophores*, c'est-à-dire, *Porte-couronnes*. Sur ce pied M. Maffei juge des mœurs d'Occident par celles d'Orient. Jugement insoûtenable, puisque dans toutes les Villes d'Orient qui conserverent leur liberté, la dignité de *Stephanophore* étoit la plus éminente, & qu'on y comptoit les années par le nom de celui qui y étoit élevé, comme on faisoit à Rome & à Athenes par le nom des Consuls & des Archontes: au lieu qu'en aucun tems on ne vit rien de semblable en Occident.

Digitized by Google

qu'ils ont été Rois, est de même prix, & est tiré des fastes de Verone.

§. IV.

*Autres mécomptes de M. Maffei. Il traite d'*extravagance *une pratique fort sage observée dans toutes les Familles Romaines. Changement qu'il fait mal-à-propos dans le texte de Pline. Pourquoi les prieres publiques des Magistrats étoient accompagnées du son de la Flûte. Vrai sens d'un passage de Tacite. Force des malefices.*

C'est après cet étalage d'érudition, que M. Maffei prononce que les Prêtres représentés sur le marbre, avoient été appellés auprès de la Mourante pour l'assister à la mort, & *marmoter* des prieres à la Déesse Nenia, sous la protection de qui étoient, selon Arnobe, ceux qui étoient prets d'expirer (1).

Il y a plus de difficulté, poursuit M. Maffei, d'expliquer l'EXTRAVAGANCE représentée à l'autre coin du Relief, où l'on voit deux Hommes qui sonnent de toutes leurs forces auprès de la personne mourante, l'un du Cor, l'autre de la Trompette (2) : Je prie M. Maffei de se rendre lui-même justice, & de nous dire sur quel fondement un bon Antiquaire peut traiter d'EXTRAVAGANCE, une pratique qui étoit en usage dans toutes les Familles Romaines, & qui dès là s'observoit régulierement plusieurs fois le jour dans toutes les Villes & Bourgades de la République : c'est la ressource des Savans d'un certain ordre, d'attacher des idées BIZARRES * à tout ce qui les passe. Qu'on n'infere pas de là que notre Antiquaire se repose sur ceux, qui auroient des lumieres plus étenduës,

* C'est encore un terme dont M. Maffei se sert dans cette occasion.

(1) *Fore i Sacerdoti, assistendo chi era in condizion di morte, marmoravan preci alla Dea Nenia in titula della quale asserisce Arnobio, che credeasi fossero quelli, ch' eran prossimi all' estremo passo.* pag. 8.

(2) *Più difficile è da spiegare la* STRAVAGANZA, *che d'all' altro canto si vede, dove presso alla giacente donna due Uomini sono, che suanono de tutta forzo, l'uno il Corno ritorto, l'altro la Tromba.* pag. 8.

Digitized by Google

du ſoin d'expliquer ce qu'il traite d'EXTRAVAGANCE : il ſe hâte de prendre la parole, & tout d'une haleine, il cite en docte Mathanaſius, Theophraſte, Athenée, Democrite, Aulu-Gelle, les Etruſques, Virgile, Plotin, Saint Auguſtin, Pline, Tibulle, Juvenal ; non pour concilier ou éclaircir l'EXTRAVAGANCE, mais pour nous dire ce que tout le monde ſait, que les anciens employoient quelquefois la Muſique pour guérir certaines maladies. Mais s'appercevant que ce qu'il dit contraſte avec le Relief, il ſe rabbat tout-à-coup ſur l'airain & le cuivre, dont les Trompettes & les Cors ſont ornés ou compoſés, & entonne ſavamment des vers de Tibulle & de Juvenal, avec quelques paroles de Pline & de Tacite, qui font entendre, ſelon lui, que le ſon de l'airain ſervoit à rompre les Charmes, à faire fuir les malins Eſprits répandus dans les airs, à chaſſer les Lemures, & à ſuſpendre tous les effets de la Magie. D'où il conclud que les deux Hommes qui ſonnent l'un de la Trompette, & l'autre du Cor, ſont là pour donner la chaſſe aux mauvais Génies & aux Spectres, pour ſuſpendre la vertu des enchantemens, & pour donner plus de force aux prieres, que les Prêtres adreſſent à Nenia en faveur de l'Agoniſante (1).

N'en déplaiſe à M. Maffei ; Pline & Tacite diſent tout autre choſe que ce qu'il veut bien leur prêter. D'ailleurs ſi dans Pline on convertit *Tibicinem* en *Tubicinem*, voilà les prieres que les Prêtres adreſſent à la Déeſſe *Nenia*, inutiles & reduites à l'abſurde ; puiſque de l'aveu de l'Adverſaire, elles ne pouvoient être entenduës ni des Dieux ni des Hommes (2). Il répond à la vérité qu'il ſuffiſoit aux Anciens que les malins Eſprits ne leur pûſſent nuire (3). Mais c'eſt une chimere aſſortie à celle d'entreprendre de corriger un texte contre la foi des Manuſ-

(1) *Or queſta dunque ſecondo me è parimente la ragione, perche ſi dava fiato a così ſonari ſtrumenti nell' agonia di chi paſſava da queſta vita. Credeano di ſcacciar così i mali Spiriti, di deleguar gli Spettri, di far diſperdire i verſi malefici a avvalorare le preci pronunziate da' lor Sacerdoti.*

(2) *Non conſideravano ; come quel ſuono impediva forſe ugualmente, che ſi udiſſero le preci ſteſſe.* pag. 9.

(3) Baſtavoloro, che *le dira non poteſſer nuocere.* Ibid.

crits

crits & des Imprimés, & ce qui eſt pire encore, de décompoſer un Auteur ſans y pouvoir trouver ce qu'on voudroit qui y fût. En effet, Pline dit bien qu'on accompagnoit du ſon de la *Flûte*, & non pas de la *Trompette*, certaine formule de prieres, que les premiers Magiſtrats, à l'excluſion des Prêtres, étoient obligés de faire en des actions publiques. Mais bien loin que ces priéres, ce ſon de Flûte, & ces Magiſtrats euſſent pour objet de conjurer les malins Eſprits; au contraire on n'avoit recours au ſon de la Flûte, & à tant d'autres précautions qu'on prenoit, qu'afin de fixer l'attention de tout le monde, & qu'on n'entendît que la voix des Magiſtrats, auxquels les aſſiſtans devoient ſe réünir & ſe conformer: obligation incompatible avec le ſon de la Trompette, & qui détruit le changement que M. Maffei prétend qu'on doit faire de *Tibicinem* en *Tubicinem.*

Voici le paſſage de Pline, qui fait tant d'honneur à l'exacte ſagacité de M. Maffei: *Vidimuſque certis precationibus obſecraſſe ſummos Magiſtratus; & ne quid verborum prætereatur, aut præpoſterum dicatur, de ſcripto præire aliquem, rurſuſque alium cuſtodem dari, qui attendat; alium vero præponi, qui faveri linguis jubeat:* TIBICINEM CANERE, NE QUID ALIUD EXAUDIATUR. Plin. hiſt. lib. 23. c. 2.

Si M. Maffei avoit envie de faire quelque part le changement de *Tibicinem* en *Tubicinem*, ce n'étoit ſûrement pas le texte de Pline, mais celui de l'Evangile qu'il devoit choiſir; car il eſt dit dans S. Mathieu, que JESUS-CHRIST s'étant rendu dans la maiſon de Jaïre pour y reſſuſciter ſa fille, trouva autour de la Défunte des Joüeurs de Flûte, & une troupe de gens qui faiſoient grand bruit (1). Ce paſſage eſt, j'oſe dire, analogue & correlatif au Bas-Relief, que M. Maffei prend pour régle des corrections qu'il veut faire dans le texte des Auteurs: au lieu que celui de Pline n'y a aucun raport. D'où vient donc qu'il ne propoſe pas de lire dans l'Hiſtorien ſacré *Tubicines* pour *Tibicines?* Qu'il médite bien ſur la réponſe qu'il doit faire: & qu'il s'attende à la voir rétorquer contre lui. Chap. 9. 23.

(1) *Tibicines & turbam tumultuantem.*

Digitized by Google

Quant à Tacite, M. Maffei ſeroit fort embaraſſé, ſi on lui demandoit juridiquement pour quoi il appelle à ſon ſecours un Hiſtorien qui ne dit nulle part, que les Romains crûſſent que leurs Prêtres rendoient inutiles par leurs prieres les enchantemens, qui, ſelon lui, conſacroient les Agoniſans aux Dieux Infernaux. Les Anciens ne ſavoient ce que c'étoit que des enchantemens de cette nature, & ils n'avoient d'autre voie pour ſuſpendre les maléfices en général, que celle d'y oppoſer d'autres maléfices. Tout ce qu'on peut tirer de Tacite, c'eſt que les Romains tenoient qu'il y avoit des maléfices aſſez puiſſans, pour faire mourir ceux dont on vouloit ſe défaire : & c'eſt à l'occaſion de la mort de Germanicus, que Tacite expoſe le préjugé frivole de ſes Concitoyens. »On trouva, écrit-il, des ca» davres exhumés ou tirés des maſures, des imprécations, » des ſorts, le nom de Germanicus gravé ſur des lames de » plomb, des os à demi brûlés & enſanglantés, & autres » maléfices qui paſſent pour dévoüer la vie des perſonnes » aux Dieux Infernaux. « *Reperiebantur ſolo ac parietibus erutæ humanorum corporum reliquiæ, carmina & devotiones, & nomen Germanici plumbeis tabulis inſculptum, ſemiuſti cineres, ac tabe obliti, aliaque maleficia, quîs creditur animas numinibus Inferis ſacrari.*

Tacit. Annal. lib. 2.

§. V.

M. Maffei en contradiction avec lui-même. Pyrrhoniſme qu'il introduit.

Je ne ſçai quels yeux a M. Maffei ; depuis qu'il s'eſt mis dans la tête que les Hommes qui ſonnoient de la Trompette & du Cor, étoient placés dans le Relief pour donner la chaſſe aux mauvais Génies & aux Lemures, & pour lever les charmes qu'on pouvoit avoir jettés ſur ſon Agoniſante ; il a crû voir auſſi dans les Prêtres de ſa façon, le deſſein formé de faire évanoüir par l'efficace de leurs prieres, tout l'effet de l'art magique. Et voici qu'il découvre encore quelque choſe de ſemblable dans le pot qui eſt ſur le foyer. Ce pot, dit-il, devoit ſervir ou à con-

Digitized by Google

tenir quelque médecine, ou à faire des fumigations par le moyen de certains ſimples, ſur quoi il rapporte un paſſage de Joſephe, qui dit, qu'il y avoit dans la Judée une herbe appellée *Baaras*, qui guériſſoit les Obſedés des Démons qui les tourmentoient (1). Peut-être auſſi, ajoûte M. Maffei, que ce pot contient quelque choſe qui regarde un ſacrifice que les Prêtres couronnés préparent. (2)

En ſuivant ainſi pied à pied M. Maffei, on découvre le nouveau perſonnage qu'il fait joüer à ſes *Prêtres couronnés*. Plus haut, ce ſont des prieres qu'ils font à la Déeſſe Nenia, ici ils préparent un ſacrifice. Qu'importe que dans tout le Relief il n'y ait pas ombre d'autel, comme il le reconnoît de bonne foi; *Ben che quella non ſia certamente un' ara.* Cette idée s'eſt préſentée, il ne lui a pas été libre de la ſupprimer. D'ailleurs il met à profit le droit qu'ont les grands Hommes, de canoniſer juſqu'à leurs moindres penſées. Ibid.

Ce que je dis des Prêtres couronnés & du ſacrifice, je le dis de toutes les figures; il n'en eſt pas une ſur laquelle il n'ouvre pluſieurs ſentimens: moyennant un *peut-être*, dont il a ſoin de les munir, & des *disjonctives* dont il ſéme ſa Diſſertation, il ſe flatte que ſes Oracles feront fortune. La ſeule choſe qu'il ait à craindre, c'eſt le contraſte qui réſulte de tant d'idées différentes, qui ſe combattant & ſe détruiſant mutuellement, répandent ſur le plus beau marbre du monde, une eſpece de pyrrhoniſme, qui fait naître dans l'eſprit des Lecteurs les mêmes doutes dont on ſoupçonne que le ſien eſt rempli; & à dire vrai, je doute fort qu'il pût dire à un ami de confiance, s'il eſt décidé ſur quoi que ce ſoit.

Pour moi je veux agir plus galamment, & bien loin de chercher à le mettre dans la néceſſité d'opter entre les paradoxes qu'il avance, je me borne à lui prouver qu'il doit avoir recours à de nouvelles recherches, s'il veut

(1) *Parla Gioſeffo d'un' herba detta* Baaras, *con laquele c'era opinione, che ſi faceſſero fuggire i Demoni da gli ammalati.* Bell. Jud. Lib. 7. pag. 10.

(2) *Forſe ancora quelche ſpezie di ſacrificio i coronati Sacerdoti appreſtavano.* Ibid.

s'assûrer de la véritable explication du Monument qu'il s'est proposé d'éclaircir.

§. VI.

A quelles marques on reconnoît les Prêtres qui sont en fonction. Maniere différente de prier les Dieux Célestes & les Dieux Infernaux. Il n'étoit pas permis aux Prêtres de regarder des Morts, n'y d'entrer dans les Maisons où il y en avoit eu, qu'après six jours écoulés. Précautions prises par Auguste & Tibere en présence d'un Mort. Le son des Flûtes funebres funestoit *les Prêtres.*

Ces *Couronnés*, qu'il prend & donne pour être incontestablement des Prêtres, le sont-ils? Le peuvent-ils être? Ils sont en fonction, dit-il. Tant mieux: il y a des marques essentielles à quoi on peut reconnoître infailliblement les Prêtres qui sont en fonction. La premiere est qu'ils sont toujours voilés, excepté les Prêtres de Saturne: *Sane sciendum*, dit Servius, *sacrificantes Diis omnibus caput velare consuetos ob hoc, ne se inter religionem vagis aliquid offerret obtutibus: excepto tantum Saturno, ne numinis imitatio videretur, quia Saturnus capite velato ibi cernitur.*

Serv. in lib. 3. Æneïd. Vide Festum in *Saturno.*

Une autre marque, c'est que les Prêtres qui étoient en fonction, s'ils adressoient leurs prieres aux Dieux supérieurs, levoient* les mains vers le Ciel, la paume de la main tournée en haut: & s'ils prioient les Dieux inférieurs, ils tournoient la paume de la main contre terre. Voit-on ici rien de semblable ni d'approchant?

* Voyez Explicat. des textes de l'Ecriture. pag. 253. & suiv.

Mais posé le cas que j'ai déja établi, & que j'établirai encore davantage dans la suite; posé, dis-je, le cas que la Dame qui est étendüe sur un lit, soit vraiment morte, que font ici ces Prêtres? Ne leur est-il pas défendu d'entrer dans des maisons où il y a des morts? & afin qu'ils ne puissent pas contrevenir à la loy, même sans le ça-

Digitized by Google

voir, ne met-on pas des branches de Pin ou de Cyprès devant ces maiſons, afin qu'ils les évitent, & s'en écartent (1).

Servius qui nous apprend ce trait, en marque un autre ſemblable qui eſt une ſuite du premier; ſçavoir que les Prêtres ne pouvoient entrer dans une maiſon, où quelqu'un étoit mort, que le ſixiéme jour aprês que le mort en avoit été tiré (2). Ce même Grammairien ajoûte ailleurs, qu'il n'étoit pas permis aux Prêtres de jetter les yeux ſur un mort (3). Enfin il marque ſur l'onziéme livre de l'Eneïde, que le latin *funus*, dont le françois *funerailles* a été formé, vient de *funalia*, qui étoient des torches qu'on allumoit la nuit, quand on portoit un mort au bûcher, & qu'on choiſiſſoit exprès la nuit pour cet acte de Religion; afin qu'on ne pût rencontrer ſur le chemin ni Prêtres, ni Magiſtrats, dont les yeux auroient été ſoüillés par le convoi (4). Donat dit la même choſe, & preſque dans les mêmes termes (5); auſſi bien que le Juriſconſulte Paul (6).

Et c'eſt la raiſon pourquoi Auguſte voulant faire l'éloge funébre d'Agrippa en préſence de ſon corps, avant qu'on mît le feu au bûcher, fit tendre un voile, qui lui déroboit la vûë du cadavre de ſon Favori, afin que la dignité de Grand Pontife dont il étoit revêtu, ne fut pas *funeſtée* (7). L'Empereur Tibere prit la même précaution dans une

(1) *Moris autem Romani fuerat ramum cupreſſi ante domum funeſtam poni, ne quiſquam Pontifex per ignorantiam pollueretur ingreſſus.* Servius in 3. Æneid. pag. 274. D. & in 4. Æneid. p. 358. E.

(2) *Cautum eſt, ne Sacerdos ejus domum ingrediatur, in qua ante quintum dies funus fuerit.* Idem in 1. Æneid. in MS. fuldenſi.

(3) *Cum Pontificibus nefas eſſet cadaver videre, tamen magis nefas viſum fuerit, ſi inſepultum relinquerent.* Idem in 6. Æneid.

(4) *Apud Romanos moris fuit ut noctibus efferrentur ad funalia; unde etiam funus dictum eſt, quia in Religioſa civitate cavebant, ne aut Magiſtratibus occurrerent aut Sacerdotibus, quorum oculos nolebant alieno funere violari.* Idem. in lib. XI. Æneid.

(5) *Funus eſt pompa exequiarum, dictum à funalibus: etenim noctu efferebantur propter ſacrorum celebrationem diurnam.* Apud Terent. Andr. act. 1. Sc. 1. 81.

(6) *Corpus in civitatem inferri non licet, ne funeſtentur ſacra civitatis: & qui contra ea fecerit, extra ordinem punitur.* Lib. 11. Recep. ſentent. tit. 21.

(7) Τόν τε λόγον τὸν ἐπ' αὐτῷ εἰπεῖν, παραπίτασμά τι τῷ νεκρῷ παρατείναι. Dio. lib. 54.

ſemblable rencontre (1). En particulier le Flamen (2) Dialis ou Prêtre de Jupiter, ne pouvoit, ni toucher un mort, ni entrer dans le lieu où l'on conſervoit ſes cendres (3), ni enfin entendre le ſon des flûtes funébres (4).

§. VII.

Différence eſſentielle entre les Trompettes & les Cors employés dans les Funerailles, & les Trompettes & les Cors ordinaires. En quel tems Nenia a été Déifiée. Différens expédiens dont les Grecs & les Romains ſe ſervoient pour chaſſer les Lemures & les eſprits malfaiſans. A quels ſignes on connoiſſoit, que les Romains ſe déclaroient pour ou contre quelqu'un.

Ces Flûtes funébres, que les Prêtres ne pouvoient entendre ſans être ſur le champ interdits & ſuſpendus de leurs fonctions, font ſentir le cas qu'il faut faire de la preuve qu'employe M. Maffei pour établir le Sacrifice, qu'il dit que ces *Couronnés* ſe diſpoſoient à offrir aux Dieux, pour en obtenir ou la ſanté, ou une bonne mort à l'Agoniſante. » La Muſique, dit-il, étoit toute prête, ſans
Pag. 10. » laquelle on n'offroit jamais de Sacrifice. *Era in pronpto il muſico ſuono, ſenza in quale cio non ſi eſeguiva.*

Je ne perdrai point le tems à faire voir ce qui eſt généralement reçû de tout le monde, qu'on n'employoit aucune ſorte de muſique dans un grand nombre de Sacrifices, & que le ſon du cor & de la trompette ne ſçauroit for-

(1) *Tiberius Cæſar & quem genuerat & quem adoptaverat, amiſit: ipſe tamen pro roſtris laudavit filium, ſteitisque in conſpectu poſito corpore, interjecto tantummodo velamento, quod Pontificis oculos arceret.* Senec. de Conſolat. ad Mart. cap. 15.

(2) Il y avoit en particulier une loi pour la Flaminique, qui lui interdiſoit l'uſage des ſouliers ou chauſſures, dont le cuir étoit d'animaux, qui mouroient de leur mort naturelle. *Sane Flaminicæ non licebat, neque calceos, neque ſoleas morticinas habere.* Serv. in 4. Æneid. pag. 359. F.

(3) *Locum in quo buſtum eſt numquam ingreditur: mortuum nunquam attingit.* A. Gell. noct. attic. lib. 15. cap. 15.

(4) *Funebres tibiæ dicuntur, cum quibus in funere canitur, quas audire flamini illicitum.* Feſt. in funebres.

Digitized by Google

mer une muſique proprement dite : mais je prierai M. Maffei de faire attention, que la trompette & le cor dont on ſe ſervoit aux funérailles, étoient entierement diférens de la trompette & du cor ordinaires ; 1°. qu'ils étoient plus longs (1) & plus larges (2) ; qu'ils avoient un ſon plus perçant & plus lugubre (3) ; 2°. que ceux qui faiſoient métier d'en ſonner, s'appelloient *Siticines* (4) ; 3°. Et enfin que les cors & les trompettes ordinaires moyennant les *Tubiluſtria* qu'on célébroit tous les ans, ſervoient aux Sacrifices & aux autres actes de Religion, au lieu que les cors & les trompettes funébres étoient de leur nature conſacrés aux funérailles, & ſoüilloient ou *funeſtoient* à un tel point ceux qui les employoient, ou les touchoient, ou en entendoient le ſon, qu'ils ne pouvoient dès là, le même jour, ni offrir des Sacrifices, ni y aſſiſter, ni y participer. Ainſi comme on ne ſçauroit révoquer en doute, que la trompette & le cor de notre marbre, ne ſoient vraiment de cette ſorte ; le Sacrifice dont M. Maffei ſe figuroit voir les préparatifs, tombe & s'évanoüit.

J'en dis autant des prieres, qu'il ſuppoſe que ſes *Couronnés* addreſſoient à la Déeſſe Nenia. Cette Déeſſe n'étoit pas née dans le tems que notre Relief eſt venu au monde. Il n'y a pas un coup de ciſeau qui ne le faſſe remonter juſqu'au ſiécle d'Auguſte ; & la Déeſſe Nenia n'a été ſur les rangs que trois ſiécles après. En effet, entre tant d'Auteurs Chrétiens & Profanes qui ont fait l'énumération des Dieux du Paganiſme, Arnobe Ecrivain du quatriéme ſiécle, eſt le premier & le ſeul qui en ait parlé. D'ailleurs, Nenia eſt une Déeſſe de l'invention de ce qu'on appelle *Peuple* ; ainſi, quand elle dateroit de plus loin qu'elle ne fait, on ne pourroit pas dire qu'elle fût dans le Calendrier

(1) *Horridæ pro maſtis lanietur pluma capillis,*
Pro longâ *reſonent carmina veſtra tubâ.*
Ovid. Amor. Lib. II. Eleg. 6.

(2) Βομβώδεις δ'εἰσὶν ἕτεροι τοῖς ἐξ ἐυρυτρῆ τῶν αὐλῶν ἐοικότες, ὁποίους ἔχουσιν οἱ τυμβαύλοι καλούμενοι. Galen.

(3) *Tum ſignum luctûs cornu grave mugit adunco*
Tibia. Stat. Thebaid. lib. 6.

(4) *Invenimus ſiticines apellatos, qui apud ſitos canere ſoliti eſſent, hoc eſt, vitâ functos & ſepultos ; eoſque habuiſſe proprium genus tubæ à cæterorum diferens.* A. Gel. lib. 20. cap. 2.

Digitized by Google

des gens de condition qui ſont repréſentés ſur l'antique ; dont M. Maffei s'eſt hâté de donner l'explication.

Des raiſons plus fortes, & d'une autre genre renverſent encore le ſyſtême, que cet Antiquaire a bâti ſur le bruit EXTRAVAGANT, à ce qu'il dit, que font ce cor & cette trompette aux oreilles de la malade. Selon lui, c'eſt pour purger l'air, & chaſſer les Lemures & les eſprits malfaiſans, que l'ame de la malade auroit pû trouver ſur ſon chemin à la ſortie du corps. Mais où a-t'il vû ou lû que les Romains donnaſſent dans L'EXTRAVAGANCE de chaſſer les Lemures & les eſprits mal-faiſans au ſon du cor & de la trompete ? on lit bien dans l'Antiquité expli-

Tom 5. part. 1. liv. 1. c. 1.

» quée, que dans la « Grece, quand quelqu'un étoit ma-
» lade, on mettoit ſur la porte des branches de buiſſon & » de Laurier : que le buiſſon étoit pour chaſſer les mauvais » eſprits, & le laurier pour appaiſer Apollon Dieu de la » Médecine .... qu'on frappoit auſſi des chaudrons & des » vaſes de cuivre pour chaſſer les mauvais eſprits & les gé- » nies mal-faiſans «. Ce peu de lignes ſont, comme on voit, le fonds de l'écrit de M. Maffei, & s'il s'en fût tenu là, il n'auroit rien dit que de fort à propos : mais il a voulu prendre le large, & il s'eſt engagé dans de fauſſes routes. En effet, il s'eſt aviſé d'appliquer à un marbre Romain, ce que l'Antiquaire François dit des Coûtumes des Grecs. D'ailleurs, il change, de ſon autorité privée, les chaudrons & les vaſes d'airain en des cors & en des trompettes ; inſtrumens que les Grecs n'ont jamais employés à l'uſage où il lui plaît de les faire ſervir. S'il eut jetté les yeux ſur le Scholiaſte de Théocrite, il y auroit trouvé que la raiſon pourquoi on frappoit ſur des chaudrons & des vaſes d'ai-

Apud. Theocr. Idyl. 2. v. 36.

» rain, c'eſt que » les morts en aiment le ſon. Qu'à Athe-
» nes le Hiérophante n'invoquoit jamais Proſerpine, qu'en » frappant un vaſe d'airain fait exprès, & que les Lacedé- » moniens ne manquoient pas de frapper un chaudron » toutes les fois qu'un de leurs Rois venoit à mourir (1). Et

(1) Κρῶσι, ἐπεὶ ὁ τᾶ χαλκᾶ ἦχος ὁμοῖος τοῖς κατοιχομένοις. Φησὶν Ἀπολλόδωρος, Ἀθήνησι τὸν Ἱεροφάντην ἐπικαλεῖσθαι Κόρης ἐπικαλυμένης, ἐπεὶ ἐπιρρεῖν τὸ καλούμενον ἦχεῖον· καὶ παρὰ Λάκωσι Βασιλέως ἀποθανόντος ἐπιθεῖναι κρέων λέβητα.

pourquoi

» pourquoi tout cela «? C'eſt, dit le même Auteur, parce » que le cuivre eſt pur de ſa nature, & qu'il a la vertu de » chaſſer les Spectres & les eſprits impurs «(1). Ibid.

Mais quel rapport ont les uſages des Grecs avec les uſages des Romains? C'eſt de ces derniers qu'il eſt queſtion, & M. Maffei les confond par inadvertance ou par affectation. Afin qu'il ne tombe pas une autrefois dans cet inconvénient; on le prie de ſe ſouvenir, que les Romains avoient un moyen plus ſimple de chaſſer les ombres malfaiſantes, & toutes celles qui vouloient les inquiéter; ils ſe contentoient de preſſer avec force le pouce & le doigt du milieu, & de faire tomber celui-ci ſur la paume de la main: ce bruit que formoit ainſi ce jeu de doigts, étoit efficace ſelon eux, & il écartoit ſur le champ les ames qui ſe préſentoient (2). De même les ombres qui avoient quelque choſe à communiquer aux Vivans, avoient recours au même expédient, & excitoient le même bruit (3).

Il y avoit une autre occaſion, où les Romains faiſoient ſonner leurs doigts de la même maniere: c'eſt lorſqu'ils prenoient ouvertement le parti de quelqu'un, qu'ils ſe déclaroient pour lui, qu'ils le favoriſoient & épouſoient ſes intérêts. Et ce ſigne étoit ſi généralement reçû, qu'il étoit paſſé en proverbe (4). Au contraire, lui vouloient-ils du mal, ou ſe déclaroient-ils contre? Ils tournoient le pouce (5).

(1) Ἐπειδὴ ἐνομίζετο καθαρὸς εἶναι, καὶ ἀπέλαυνε τῶν μιασμάτων. Ibid.

(2) *Signa dabant digitis, medio cum pollice junctio,*
Occurras tacito ne levis umbra ſibi.
Ovid. faſt. 5.

(3) *Spirantisque animos & vocem miſit: at illi*
Pollicibus fragiles increpuere manus.
Propert. lib. 4. Eleg. 7.

(4) *Pollices cum faveamus premere etiam proverbio jubemur.* Plin. hiſt. lib. 28. c. 2. n. 5.

(5) .... *Converſo pollice vulgi*
Quemlibet occidunt populariter.
Juvenal. Vide Eraſm. Chiliad. 1, cent. 8. Adag. 46.

Digitized by Google

§. VIII.

La Conclamation en uſage dans toutes les familles Romaines. Son origine. Quand & comment elle ſe faiſoit. Obſervée pendant huit jours. Deux ſortes de Conclamations. Inſtrumens qu'on y employoit.

Mais encore une fois, que font ces uſages à la queſtion préſente? ne ſont-ils pas étrangers à notre marbre, ſur-tout au cor & à la trompette dont on cherche l'explication? Venons au fait, & annonçons à M. Maffei qu'il ne mouroit perſonne chez les Romains qu'on ne le *conclamât*, c'eſt-à-dire, qu'on ne ſonnât auſſi-tôt du cor ou de la trompette, ou de tous les deux à la fois, & cela ſans aucun égard au cuivre, ou à l'airain dont ces inſtrumens ſont compoſés ou ornés: ils étoient trop ſages pour attribuer à ces métaux des vertus & des qualités qui n'avoient de fondement que dans le cerveau des Grecs. Ils agiſſoient par des motifs plus prudens & plus relevés: en quoi ils ne faiſoient que ſe conformer à un Réglement de Police, dont l'origine étoit fort ancien ſi l'on en croit Hygin; & qui l'étoit moins ſi l'on s'en rapporte à Pline: voici ce que ces deux Auteurs en diſent.

» Tyrrhenus fils d'Hercule, dit Hygin, vint habiter » l'Etrurie, & y fut l'Inventeur de la trompette, ce qui con- » tribua à mettre cet inſtrument en vogue, c'eſt l'uſage » pieux où il l'employa pour faire revenir les peuples d'a- » lentour, que la cruauté de ſes compagnons avoit éloi- » gnés & diſperſés: car comme ces derniers s'étoient por- » tés à manger de la chair humaine, les Originaires du pays » ne vouloient avoir aucun commerce avec eux. Tyrrhe- » nus donc ayant perdu un des ſiens, & voulant gué- » rir ſes voiſins de la prévention où ils étoient, qu'au » lieu de l'enterrer, lui & ſes compagnons en feroient un » feſtin, ſonna de la trompette, les aſſembla & les pria » d'être témoins eux-mêmes, que bien loin de manger » leurs morts, ils leur rendoient les honneurs de la ſépul-

Digitized by Google

» ture. Depuis ce tems-là, continüe le Mythologue, on » a donné à la trompette le nom de mélodie Tyrrheniene ; » & les Romains, à l'exemple de Tyrrhenus, ont obſervé » toûjours la pratique de ſonner de la trompette quand il » leur meurt quelqu'un, & d'aſſembler leurs amis ; afin » qu'ils rendent témoignage, que le mort n'a été ni tué, » ni empoiſonné « (1).

Pline ne va pas chercher ſi loin l'origine de la Conclamation ; & il dit, ſelon Servius, que « la véritable raiſon » pourquoi on lave les morts avec de l'eau chaude, & » qu'on les conclame de tems en tems, & par intervalles, » c'eſt qu'il eſt ordinaire qu'on ſe trompe ſur le jugement » qu'on porte touchant le dernier ſoûpir que rendent les » mourans. On croit ſouvent qu'ils l'ont rendu, bien que » cela ne ſoit pas : ſur quoi il raconte qu'on a vû un hom- » me placé ſur le bûcher, donner des marques de vie quand » il ſentit le feu, mais qu'il fut étouffé avant qu'on pût le » ſauver : d'où on a pris occaſion de garder les morts pen- » dant huit jours, & de ne les brûler qu'après qu'on auroit » fait la derniere Conclamation « (2).

Voilà la Conclamation, cet uſage que M. Maffei traite *d'extravagance*, parce, peut-être, qu'il ne le connoît pas : voilà, dis-je, la Conclamation clairement établie : on la reprenoit pluſieurs fois pendant huit jours ; & l'on étoit ſi exact ſur ce point, que ſi par hazard « quelqu'un venoit à » mourir hors de ſa maiſon, on ne manquoit pas de l'y porter » incontinent, afin d'avoir la liberté & la commodité d'ob- » ſerver un devoir ſi eſſentiel. La derniere Conclamation » ne ſe faiſoit que le huitiéme jour après ſa mort. Enſuite » on brûloit le corps, & l'on remettoit ordinairement au » lendemain à enterrer ſes cendres « (3).

(1) *Unde tuba Thyrrenum Melos dicitur. Quod exemplum hodie Romani ſervant : & cum aliquis deceſſit, tubicines cantant, & amici convocantur teſtandi gratiâ eum neque veneno, neque ferro interiiſſe.* Hygin. fab. 74.

(2) *Plinius in hiſtoria naturali dicit hanc cauſam, ut mortui per intervalla conclamentur, quòd ſolet plerumque vitalis ſpiritus excluſus putari, & homines fallere. Denique refert quemdam ſuppoſitum pyræ adhibitis ignibus enectum eſſe, nec potuiſſe liberari. Unde & ſervabantur cadavera octo diebus, & poſt ultimam Conclamationem comburebantur.* Servius in VI. Æneid. verſ. 218.

(3) *Apud majores ubi quis fuiſſet ex-*

Digitized by Google

Que M. Maffei n'aille pas croire que la Conclamation dont il s'agit, ſoit celle par où l'on terminoit les cérémonies des funérailles, & qui conſiſtoit dans ces paroles, que tous les Aſſiſtans proferoient à haute voix: *Adieu, adieu, adieu: Nous te ſuivrons tous tant que nous ſommes, chacun dans l'ordre reglé par la nature* (1). La Conclamation dont je parle, ſe faiſoit incontinent après que le mort avoit expiré, & immédiatement avant qu'on lui fermât les yeux, ou après qu'on les lui avoit fermés, & qu'on l'avoit changé de place. Je trouve même dans Properce (2), & dans Ovide (3), qu'on pratiquoit quelquefois cette cérémonie pendant qu'on lui fermoit les yeux.

Toutes ces autorités, dira peut-être M. Maffei, établiſſent aſſez bien la Conclamation, & prouvent qu'on y employoit la trompette: mais cela ne décide rien pour le marbre, où l'on voit non ſeulement une trompette, mais encore un cor. Ces deux inſtrumens enſemble pourroient bien marquer toute autre choſe qu'une Conclamation.

Cette objection perd ſa force dès qu'on fait attention, que les Anciens employoient indifferemment le cor ou la trompette aux mêmes uſages, enſemble ou ſéparément. D'ailleurs, l'expérience nous apprend que ces deux inſtrumens en particulier produiſent le même effet.

Mais pour ôter à M. Maffei tout prétexte de ne pas ſe rendre, il faut lui mettre ſous les yeux un endroit du feſtin de Trimalcion, qui met en évidence qu'au tems de Pétrone les cors étoient plus en uſage que les trompettes mêmes, pour executer les Conclamations d'Apparat. » Tri» malcion, dit l'Hiſtorien, voulant régaler les convives

tinctus, ad domum ſuam referebatur; unde eſt,

Sedibus hunc refer ante ſuis, & conde ſepulcro.

& illic erat ſeptem diebus, oclavo incendebatur, nono ſepeliebatur. Idem in V. Æneid. pag. 378.

(1) *Eſt autem hoc loco quod dicimus more ſolemni, ideſt tertiò* vale: Nos te ordine quo natura permiſerit cuncti ſequemur. *Serv. in 3. Æneid. pag. 275.*

(2) *Aſt mihi non oculos quiſquam inclamavit euntes:*
Unum impetraſſem te revocante Diem.
Propert. lib. 4.

(3) *Nec mandata dabo: nec cum clamore ſupremo*
Labentes oculos claudet amica manus.
Ovid. Triſt. lib. 1. eleg. 2.

Digitized by Google

» d'une muſique toute nouvelle, donna ordre qu'on fit en-
» trer dans la ſalle du Feſtin ceux, qui font métier de ſon-
» ner du cor; & s'étendant ſur pluſieurs oreillers qu'il avoit
» fait mettre ſur l'extrémité du lit; faites, dit-il, comme ſi
» j'étois mort: chantez quelque choſe de beau à ma loüan-
» ge. Auſſi-tôt, ces gens ſonnerent des airs lugubres; ſur-
» tout le Valet du Libitinaire qui étoit le plus apparent de
» la Troupe, ſe mit à ſonner ſi fort, que tout le Voiſina-
» ge en fut emû. Ainſi la Garde du Quartier croyant que
» le feu étoit au logis de Trimalcion, rompit incontinent
» les portes, & apportant de l'eau & des haches, elle uſa
» du droit qu'elle a de mettre le trouble par tout « (2).

§. IX.

Suite du même ſujet. Obſervations hiſtoriques ſur la Conclamation. Ordre obſervé pendant huit jours à l'égard des Morts.

Ce paſſage eſt très-important; car outre qu'il tranche toutes les difficultés que pourroit faire M. Maffei contre le ſentiment que j'oppoſe au ſien, il nous apprend de quel ordre & de quel corps étoient ceux qui étoient chargés de faire la Conclamation, puiſqu'il porte expreſſément qu'ils étoient valets des Libitinaires de profeſſion & par état: ce qui décide abſolument de la condition des trois Perſonnages couronnés, ſur leſquels M. Maffei a hazardé des conjectures inſoûtenables. Mais avant que de venir à eux, il eſt à propos de faire quelques réflexions, que notre monument & les Auteurs que j'ai cités, offrent naturellement, & qui ne ſont peut-être nulle part.

La premiere, eſt que ceux qui conclamoient les morts,

(1) *Trimalchio ebrietate turpiſſima gravis, novum acroama, cornicines in triclinium juſſit adduci, ſultuſque cervicalibus multis extendit ſe ſupra thorum extremum; fingite me, inquit, mortuum eſſe; dicite aliquid belli. Concinuere cornicines funebri ſtrepitu: unus præcipuè ſervus Libitinarii illius, qui inter hos honeſtiſſimus erat, tam valde intonuit, ut totam concitaret viciniam: itaque vigiles qui cuſtodiebant vicinam regionem, rati ardere domum Trimalchionis, effregerunt januam ſubito, & cum aqua ſecuribuſque tumultuari ſuo jure cœperunt.* Petron. Satyr. c. 78.

ſe poſtoient de maniere que le ſon de la trompette & du cor portât ſur leur tête, entrât tout entier dans leurs oreilles, & pénétrât toutes les ſinuoſités du corps, où l'ame, ſelon les Anciens, auroit pû ſe cacher.

La ſeconde, qu'on découvroit le ſein ou la gorge des perſonnes qu'on vouloit conclamer; afin que le ſon des inſtrumens fît plus d'impreſſion ſur eux, & remuât plus aiſément les fibres où l'ame auroit pû s'attacher.

La troiſiéme, qu'il y avoit quelquefois un intervalle entre le moment auquel le mort rendoit le dernier ſoûpir, & celui où on le conclamoit, comme il paroît par ces vers de Lucain, qui décrit exactement tout ce qui ſe pratiquoit dans ces momens:

Lucan. lib. 2. v. 21. & ſeq.

.... *Sic funere primo*
Attonitæ tacuere domus, cum corpora nondum
Conclamata *jacent, nec mater crine ſoluto*
Exigit ad ſævos famulorum brachia planctus:
Sed cum membra premit fugiente rigentia vitâ,
Vultuſque exanimes, oculoſque in morte jacentes;
Nec dum eſt ille dolor, ſed jam metus, incubat amens,
Miraturque malum.

La quatriéme, qu'on les conclamoit pour la premiere fois dans la ſituation même, où ils ſe trouvoient en expirant; & pour la derniere fois, au moment même qu'on alloit faire ce qu'on appelloit alors, & ce qu'on appelle encore aujourd'hui, la *levée du corps*, pour le porter en terre ou au bûcher (1).

La cinquiéme, que les parens de ceux qui mouroient à la guerre, ou dans des pays étrangers ou éloignés, ne manquoient pas de les faire conclamer dans leur maiſon, comme s'ils étoient préſens, où qu'ils y fuſſent morts (2).

La ſixiéme, que le lit ſur lequel eſt repréſentée notre

(1) *Ecce jam ad ultimum defletus atque conclamatus proceſſerat mortuus, rituque patrio unus de optimatibus pompâ funeris publici ducebatur per forum.* Apul. Metam. lib. 2.

(2) *Clamor gratulantium per urbem victores ſuos pervaſit, & ex mœſtis domibus quæ conclamaverant ſuos, procurritur in vias.* Livi. hiſt. lib. 5.

Digitized by Google

morte ; eſt le lit même ſur lequel elle devoit demeurer ainſi le premier jour : les ſept jours ſuivans, elle devoit être expoſée ſur un lit de parade, à l'entrée de la maiſon, avec des habits convenables à ſa dignité, le viſage découvert, & ayant les pieds ſur le ſeüil de la porte. « En quoi, dit » Pline, on ſuit l'ordre de la nature, qui veut que l'hom» me entre dans le monde par la tête, & en ſorte par les » pieds (1). Cette action s'appelloit *Collocation*, & elle ſe faiſoit par les perſonnes qui touchoient au mort de plus près, afin que tout le monde pût examiner s'il étoit mort d'une mort violente, comme Hygin l'a remarqué plus haut, & que Pollux le confirme (2), & qu'on eût le tems de faire le nombre des Conclamations preſcrites par la Loy, ou par la Coûtume.

§. X.

Jour marqué pour la levée du corps. *Pompe funébre. Eloge de la perſonne morte. Ce qu'on obſervoit au bûcher. Ce qu'étoit* Femina funera. *Urne portée au Sepulcre.*

La nuit du huitiéme jour on faiſoit la levée du corps pour le porter au bûcher. Le convoi étoit plus ou moins grand à proportion que la perſonne morte étoit qualifiée. On ſe rendoit d'abord dans un endroit que les Anciens appelloient *Forum* qui étoit la place où l'on faiſoit les Harangues publiques, & on plaçoit le mort ordinairement droit, rarement couché, devant le *Roſtrum*, ou la tribune aux Harangues. Le plus proche parent du mort montoit dans cette Tribune, & faiſoit ſon Oraiſon funébre, bien que ce fût une femme. Car depuis que les Dames Romaines avoient eu la généroſité de livrer leur argent & leurs bijoux, pour le donner aux Gaulois, & les obliger de ſe re-

(1) *Ritu naturæ capite hominem gigni mos eſt, pedibus efferri.* Plin. hiſt. lib. VII c. 8.

(2) Καὶ αἱ προθέσεις δὲ διὰ τοῦτο ἐγίγνοντο ὡς ὁρᾶτο ὁ νεκρὸς, μὴ τι βιαίως πέπονθε. Pollux Onom. Lib. 8. c. 1.

Digitized by Google

tirer des environs de Rome, le Sénat avoit permis de faire leur éloge après leur mort (1).

Du *Forum* on portoit le mort au bûcher, ſur lequel on le plaçoit avec le lit de parade où il avoit été expoſé pendant ſept jours. Là, ceux qui lui avoient fermé les yeux venoient les lui ouvrir, & mettoient le feu au bûcher: enſuite les Aſſiſtans y jettoient des parfums & mille differens préſens; après quoi partie des Aſſiſtans ſe partageoient en differentes bandes, qui célébroient des jeux, & formoient des courſes & des danſes lugubres autour du bûcher. Quand le feu étoit éteint ou preſqu'éteint, on ramaſſoit les os & les cendres qui avoient échappé à la violence des flammes, & on les mettoit dans une urne: & le lendemain on portoit l'urne dans un ſépulcre préparé exprès.

La Dame que notre marbre repréſente aſſiſe au chevet du lit de la Défunte, avoit la principale part à cette chaîne de devoirs que je viens de décrire, hors ceux qui étoient incompatibles avec ſon ſexe. Elle étoit à la tête de ceux qui recevoient le dernier ſoûpir, qui fermoient les yeux, qui lavoient le corps, lui mettoient des habits convenables, arrangeoient toutes les parties du corps dans l'état où elles devoient être, lui rouvroient les yeux ſur le bûcher, éteignoient les reſtes du feu avec du vin & du lait, ramaſſoient les os & les cendres qu'ils lavoient auſſi avec du vin & du lait, & les mettoient dans l'urne; mais c'étoit elle-ſeule qui prenoit l'urne, la colloit ſur ſon ſein, & la portoit ainſi au ſépulcre: &, tant en ramaſſant les os & les cendres, qu'en les portant au tombeau, elle étoit ſans ceinture & ſans ſouliers. Elle s'acquittoit de tous ces devoirs, parce qu'elle étoit chargée en premier de faire les honneurs des Funérailles, & qu'elle en avoit l'Intendance, ce qui lui faiſoit donner le nom de *Funera*, ou *Funerea*.

(1) *Matronis pro auro ad liberandam à Gallis Romam collato, gratiæ actæ, honoſque additus, ut earum ſicut virorum poſt mortem eſſet laudatio.* Liv. lib. V.

§. XI.

Digitized by Google

§. XI.

Le Marbre de la Salle des Antiques du Louvre ne contient rien, excepté la perſonne morte, qui regarde la Religion. En quel endroit des Funerailles commençoient les cérémonies Religieuſes.

Une réflexion conſidérable que j'ai oublié de faire juſqu'ici, & que je ne dois point paſſer, puiſqu'elle ſe préſente, c'eſt que notre marbre n'offre aux yeux aucun acte de Religion, ni rien qui regarde immédiatement la Religion : car, excepté la perſonne morte, l'Antique ne repréſente que des uſages introduits par la Coûtume, ou la bienſéance, ou ordonnés par des Loix purement Civiles. Cette réflexion eſt plus forte à l'égard de M. Maffei, qu'à l'égard de tout autre, parce que cet Auteur s'eſt mis en tête, que la Dame étenduë ſur le lit, n'eſt point encore paſſée, & dès là, il nous met en droit de lui demander ce qui l'a pû porter à donner ce titre à ſa diſſertation, *la Religion des Gentils ſculptée ſur un ancien Relief conſervé à Paris.*

Je n'oſerois fixer le tems auquel les Cérémonies Religieuſes commençoient dans les Funérailles ; la perte des livres que les Romains appelloient Pontificaux & *Indigitamenta*, ne permet pas de rien ſtatuer ſur ce point. En attendant que quelque Sçavant veüille bien ouvrir un ſentiment qui entraîne tout le monde, je vais expoſer ce qui me paroît plus probable. Je croirois donc volontiers que la Religion n'entroit dans les Funérailles qu'au moment qu'on faiſoit la levée du corps pour le porter en terre ou au bûcher. Juſques-là tout ſe paſſoit, du moins chez les Romains, en devoirs civils, ou ſi l'on veut, en pleurs & en chants ou Eloges Funébres, ordinairement ſi ridicules qu'ils apprêtoient à rire à quiconque faiſoit uſage du ſens commun. Il n'en eſt pas de même du ſoin de porter les morts en terre : toutes les Nations ont conſpiré de tout tems à le regarder comme un devoir indiſpenſa-

Digitized by Google

ble de Religion. Ce qui eſt certain, c'eſt que le bûcher n'étoit ni ſacré, ni religieux, & que le Sépulcre ne devenoit l'un & l'autre, que lorſqu'on avoit jetté de la terre ſur le mort, ou ſur ſes cendres (1).

§. XII.

Différens excès à quoi ſe portoient les Hommes & les Femmes dans les Funerailles. Abus ſemblables introduits dans quelques Egliſes.

La jeune perſonne qui a le ſein découvert, marque une choſe qui eſt connuë de tout le monde ; ſçavoir que les femmes à la mort de leurs proches, & de ceux qu'elles chériſſoient, déchiroient leurs robes, s'arrachoient les cheveux, les couvroient de cendre & de pouſſiere, ſe frappoient la poitrine, & s'égratignoient les jouës, les bras & les mamelles, les tordoient même pour en faire ſortir du lait ; croyant par là appaiſer les Dieux Infernaux, & les rendre favorables aux Manes de ceux dont elles pleuroient la perte (2).

Il arrivoit quelquefois en certains deüils qu'on s'en prenoit aux Dieux ; qu'on faiſoit contre eux des imprécations, qu'on jettoit des pierres contre leurs Temples, qu'on renverſoit leurs Autels & leurs Statuës ; qu'on jettoit les Dieux Lares par les fenêtres, & qu'on expoſoit les enfans au ſortir du ventre de la mere (3).

Voyez Dom Mabillon act. SS. ord. S. Bened. tom. 2. præfat. p. 36.

Ces traits en rappellent d'autres aſſez approchans, que l'Hiſtoire Eccléſiaſtique fournit, & qui font connoître le génie de quelques Saints : Ils dépoüilloient les Autels,

(1) *Nam priuſquam in os injecta gleba eſt, locus ille ubi crematum eſt corpus, nihil habet Religionis ; injecta gleba tumulis, & humatum eſt, & gleba vocatur : ac tum denique multa religioſa jura complectitur.* Cic. de leg. lib. 2. n. 57.

(2) *Varro dicit mulieres in exſequiis & luctu ideò ſolitas ora lacerare, ut ſanguine oſtenſo inferis ſatisfaciant .... Feminæ quæ mortuos proſequuntur, ubera tundunt, ut lac exprimant.* Serv. in lib. 3. & 5. Æneid. pag. 379. F.

(3) *Quo defunctus eſt die, lapidata ſunt Templa, ſubverſæ Deûm aræ, lares à quibuſdam familiares in publicum abjecti, partus conjugum expoſiti.* Sueton. in Calig. cap. 5. & Val. Max. lib. 4. c. 5.

Digitized by Google

les couvroient de cilices, caſſoient les lampes, mettoient à terre les Reliques, les environnoient d'épines, fermoient les Egliſes, & n'y faiſoient plus l'Office. Mais ces abus furent condamnés en 1274. par le ſecond Concile Général de Lyon aſſemblé par Gregoire X (1).

Je ne dis rien de cette autre femme qui eſt derriere celle dont je viens de parler, ſinon qu'elle montre moins de deüil: Elle porte la main à ſa gorge, ſoit pour s'égratigner, ſoit pour déchirer ſes habits, ou enfin pour ſe frapper la poitrine. Ce qu'elle a de ſingulier, c'eſt ſa coëffure qui conſiſte en ce que ſes cheveux ſont treſſés en côtes de melon.

§. XIII.

Ceux que M. Maffei prend pour des Prêtres ſont des Libitinaires. On lavoit les Morts. Couronnes qu'on portoit en conſultant les Oracles. Fonction des Libitinaires. Quelle figure faiſoient dans les pompes funébres ceux qui ſonnoient du Cor & de la Trompette.

Enfin, me voici arrivé aux *Couronnés*, & aux Heros de la piéce, ſelon M. Maffei. Pour peu qu'on ſoit verſé dans la lecture des Anciens, on ne balance pas à prendre ces Perſonnages pour ce qu'ils ſont, & à dire que ce ſont des Libitinaires. Quatre choſes ſont ici déciſives; les boüillons & la fumée qui ſortent du pot, lequel eſt, pour ainſi dire, à leurs pieds; la coûtume de laver les morts incontinent après qu'ils avoient expiré; la boëte que ſoûtient un de ces Perſonnages, & enfin les deux hommes qui joüent de la trompette & du cor.

Comme on fait à M. Maffei la juſtice de croire, qu'il

(1) *Cæterum deteſtabilem abuſum horrendæ indevotionis illorum qui crucis, beatæ Mariæ Virginis, aliorumque Sanctorum imagines, ſeu ſtatuas irreverenti auſu tractantes, eas in aggravationem ceſſationis hujuſmodi proſternunt in terram, & urticis ſpiniſque ſupponunt, penitus reprobantes, &c.* Sexto Decret. de off. ord. tit. 16. c. *Si Canonici.*

n'ignoroit pas que les Romains lavoient leurs morts, on ne ſçauroit concevoir que ces quatre choſes qui ſont corrélatives, & qui de plus, ſont parlantes quand elles ſont vis-à-vis d'une perſonne qui vient de rendre le dernier ſoûpir, que ces choſes, dis-je, n'aient pû fixer les idées de cet Antiquaire. Il a beau tourner de tous les côtés les Couronnes dont ces Perſonnages ſont ornés; les Couronnes ſont juſtement contre lui.

En effet, ſi l'on devoit juger de l'état de ces hommes par leur Couronne ſeulement, on devroit les prendre pour des gens qui venoient de conſulter l'Oracle ſur le ſuccès de la maladie de la Dame qui vient de paſſer, plutôt que pour des Prêtres: car le Scholiaſte d'Euripide nous apprend que cette pratique étoit réligieuſement obſervée par les Anciens (1). Auſſi trouve-t-on dans Tite-Live que Quintus Fabius Pictor étant allé conſulter l'Oracle de Delphes par ordre du Sénat, reçût ordre du Prêtre qui étoit chargé d'annoncer les intentions d'Apollon, de s'en retourner à Rome, portant toujours la Couronne de Laurier avec laquelle il s'étoit rendu au Temple, & y avoit ſacrifié (2).

C'eſt bien dommage que M. Maffei ne ſoit pas tombé ſur cet endroit de l'Hiſtoire Romaine; il n'auroit pas manqué de ſaiſir la Couronne de Laurier dont il y eſt fait mention, & d'en faire l'application aux figures de notre marbre: des trois Perſonnes couronnées, la premiere auroit été Quintus Fabius Pictor, les deux autres auroient paſſé pour ſes domeſtiques, & la Dame qu'il donne pour Agoniſante, auroit été la figure de Rome réduite à la derniere extrémité, & menacée des plus grands malheurs après la perte de la bataille de Cannes. Le ſujet de la Légation de Quintus Fabius lui auroit fourni un moyen aiſé de réaliſer

(1) Ἔθος γὰρ εἶχον οἱ ἀρχαῖοι τοῦτο, ὅτε ἤρχοντο ἀπὸ μαντείας, ἱσιφαρμένοι ἤρχοντο, καὶ πάντες τῷ ὅπλῳ προσεκύνουν αὐτούς. Apud. Euripid. Hippol. v. 792.

(2) *Q. Fabius Pictor à Delphis Romam rediit .... tùm dixit, ſe Oraculo egreſſum ex templo his omnibus diis rem divinam thure ac vino feciſſe; juſſumque ab Antiſtite, ſicut coronatus laureâ coronâ & oraculum adiſſet, & rem divinam feciſſet; ita coronatum navim aſcendere, nec antè deponere eam, quàm Romam perveniret. Se quæcumque imperata ſint, cum ſummâ religione ac diligentia exſecutum; coronam Romæ in aræ Apollinis depoſuiſſe.* T. Liv. lib. 23. c. 11.

Digitized by Google

ſon explication, & de la faire paſſer (1) : un homme d'eſprit fait fortune à moins de frais : une allégorie amenée & conduite avec art, & expliquée finement, ſuffit pour le faire briller : mais comme l'allégorie réduite à ſa juſte valeur, aboutit * à la chimere, quand elle n'eſt fondée que ſur des ſymboles auſſi équivoques que la Couronne (2) : J'avertis M. Maffei, que s'il veut enrichir ſa diſſertation de preuves & de raiſons qui entraînent tous les ſuffrages, il doit la refondre d'un bout à l'autre, & changer ſes Prêtres en vrais Libitinaires.

* Excepté dans les Liv. ſaints.

Ces ſortes de gens étoient chargés de laver les morts, de les parfumer & embaumer, de les porter au bûcher, & de là au tombeau, & de fournir généralement toutes les choſes néceſſaires aux Funérailles. Ils ſe tenoient dans le Temple de la Déeſſe Libitina, & ils y tenoient auſſi leurs drogues, & tout ce qui concernoit leur profeſſion, ils avoient des Valets ou des Eſclaves, ſur leſquels ils ſe déchargeoient d'une partie du travail, dont ils étoient quelquefois accablés, ce qui fait voir qu'ils étoient de condition libre ; mais leur condition n'empêchoit pas qu'ils ne fuſſent dans le dernier mépris (3).

Le Marbre repréſente trois Libitinaires en chef, & deux de leurs Eſclaves ; j'ai parlé de ces derniers en donnant la vraie notion de la Conclamation ; j'ajoûterai ſeulement que ces ſortes d'eſclaves & leurs ſemblables figuroient beaucoup dans les Pompes Funébres, comme Seneque nous l'apprend dans le Traité de la mort de l'Empereur Claude : car « entre autres choſes qui, ſelon lui, pouvoient

(1) *Q. Fabius Pictor Delphos ad oraculum miſſus eſt ſciſcitatum, quibus precibus ſuppliciiſque deos poſſent placare, & quænam futura finis tantis cladibus foret.* Tit. Liv. lib. 22. cap. 57.

(2) On prenoit une Couronne quand on ſacrifioit aux Dieux, ou qu'on aſſiſtoit à des Funerailles, ou à l'anniverſaire des Funerailles, ou qu'on ſe trouvoit à de grands feſtins, ou qu'on y ſervoit, ou qu'on en revenoit, ou qu'on étoit Agonothéte, ou qu'on avoit remporté quelque Couronne à la guerre, ou aux jeux Publics, ou qu'on avoit été fiancé, ou qu'on s'étoit marié ce jour là, ou qu'on avoit mérité les honneurs du triomphe ou de l'ovation, ou qu'on ſe portoit pour Amant de quelque perſonne en particulier, ou qu'on célébroit quelque fête, ou qu'on recevoit quelque bonne nouvelle. Souvent même on prenoit la Couronne pour rien, par caprice, par débauche, &c.

(3) *Tam contemptum gregem.* Val. Max. lib. 5. cap. 2.

» faire croire que la Pompe Funébre de ce Prince étoit » celle d'un Dieu, c'eſt, dit-il, qu'il y avoit un grand » nombre de trompettes & de cors, qui faiſoient tant de » bruit, que le mort même auroit pû l'entendre (1).

§. XIV.

Condition des Libitinaires. Pourquoi on employoit de l'eau chaude à laver les Morts. Au commencement les Femmes étoient chargées du ſoin de laver les Morts. Comment les Pollinctеurs prirent leur place. Divers parfums dont ils ſe ſont ſervis en différens tems. Marques auſquelles on les connoiſſoit. Vraye idée qu'on doit ſe former des Couronnes de laurier dans leur origine. Vertu attribuée au laurier.

Nos trois Libitinaires ſont revêtus de toges, ce qui confirme ce que j'ai dit de leur condition libre: ils attendent que la *Conclamation* ſoit faite pour laver la Défunte; cependant l'eau deſtinée à la laver chauffe ſur un trépied. La fumée & les boüillons qui s'élevent au-deſſus du pot, marquent qu'on n'employoit à cet uſage que de l'eau boüillante: & c'étoit afin que ſi le ſon aigu & perçant du Cor & de la Trompette, ne pouvoit faire revenir le mort ou le Mourant de ſa Léthargie, la chaleur de l'eau produiſit au moins cet effet. Je ne parle que d'après Servius, dont j'ai rapporté plus haut les paroles: & Servius les applique à deux Vers de Virgile (2), qui ſont une peinture achevée du pot repréſenté ſur notre Antique, où l'on voit l'eau ſe répandre dans le feu, ainſi que le dit le Poëte.

La fonction de laver les morts n'avoit pas toûjours appartenu aux Libitinaires: c'étoient d'abord des Femmes

(1) *Et erat omnium formoſiſſimum Claudii funus; ut ſcires Deum efferri; Tibicinum, cornicinum, omniſque generis ſonatorum tanta turba, tantus conventus, ut etiam Claudius audire poſſet.*

(2) *Pars calidos calices, & ahena undantia flammis*
Expediunt, corpuſque lavant frigentis, & ungunt.
Æneid. 6. v. 218.

Digitized by Google

que ce devoir regardoit chez toutes les Nations, même chez les Romains, comme un Vers d'Ennius nous l'apprend (1), mais dans la ſuite ces derniers prirent des Hommes à la place des femmes, & ils les appellerent *Pollincteurs*, parce qu'ils avoient ſoin de paſſer ſur le viſage du mort de la farine détrempée avec de l'eau, pour en ôter la difformité (2).

On voit ici de quelle nature étoient les Onguents & les parfums dont les premiers Romains ſe ſervoient en embaumant les morts. Ce n'eſt donc que dans les tems poſterieurs, & lorſque le luxe eut fait chez eux des progrès proportionnés à leurs vaſtes conquêtes, qu'ils employerent les Parfums les plus précieux qui ſe trouvoient dans les Provinces éloignées, dont ils ſe rendoient les Maîtres. Pline dit, « qu'ils s'attacherent ſi fort au plaiſir » d'uſer de Parfums, qu'ils mirent ce plaiſir au nombre de » ceux qui étoient auſſi honnêtes que permis; ce qui les » porta à s'en ſervir à honorer les morts » (3).

C'eſt auſſi à cette époque, que je fixe l'origine inconnuë des *Pollincteurs*. Les Romains trouvant les hommes plus propres que les femmes à appliquer, employer, mêler, déguiſer & conſerver les Parfums, les chargerent, préférablement aux femmes, du ſoin de parfumer les morts: les hommes de leur côté eurent le ſecret de ſe perpétuer dans cette charge, à la faveur de celui qu'ils trouverent de conſerver neuf jours les morts ſans corruption, du moins apparente, & qui incommodât: ce qui paſſa pour un prodige. De là vient qu'ils ne faiſoient point un pas, ſans les marques propres à leur état, c'eſt-à-dire ſans des parfums: & c'eſt la raiſon pourquoi on voit ſur notre marbre un des Libitinaires muni d'une cave remplie d'eſſences, d'aromates, & d'autres ingrédiens ſemblables.

(1) *Tarquinii corpus bona femina lavit.*

(2) *Romana conſuetudo fuit, ut mortui lavarentur: ideoque hos qui hoc officium implebant Pollinctores apellatos dicunt, qui mortuis os polline oblinebant, ne livor appareret extincti.* Serv. in Æneid. 9. v. 488.

(3) *Poſtea voluptas ejus à noſtris quoque inter laudatiſſima atque etiam honeſtiſſima vitæ bona, admiſſa eſt; honoſque ejus ad defunctos pertinere cœpit.* Hiſt. lib. 13. cap. 1.

Digitized by Google

Mais comme cette marque pouvoit être équivoque ; & que d'ailleurs quand pluſieurs Libitinaires alloient enſemble, ils ne pouvoient pas tous porter la même boëte ſans multiplier les Etres ſans néceſſité, ou ſans s'incommoder & s'embarraſſer, ils avoient une autre marque qui étoit au-deſſus de tous ces inconvéniens, & à quoi ils étoient reconnus de tout le monde ; & c'étoit la Couronne de Laurier. Car la Couronne de Laurier n'étoit pas originairement la marque propre des Vainqueurs, comme on ſe l'eſt fauſſement imaginé (1) » ; puiſqu'ils ne la » prenoient eux-mêmes au rapport d'un ancien Auteur cité » par Pline, que comme un antidote contre le ſang qu'ils » avoient répandu, & pour ſe purifier des ſouillures qu'ils » avoient contractées à la guerre (2). Feſtus tient le même » langage : Les Soldats, dit-il, qui ſuivoient le char du » vainqueur, portoient une Couronne de laurier, afin de » n'entrer point dans Rome ſans être purifiés du ſang » qu'ils avoient verſé ; auſſi ne ſe faiſoit-il aucune expiation » ſans laurier (3).

Feſtus a raiſon ; Ovide (4), Juvenal (5), & mille autres Auteurs aſſûrent que les Payens employoient un rameau de laurier pour purifier non-ſeulement les perſonnes, mais encore toutes les choſes qui pouvoient ſervir à l'uſage de

(1) C'eſt Virgile qui a commencé à faire regarder le laurier comme conſacré aux vainqueurs, & ſur-tout aux Empereurs, parce qu'un laurier nâquit dans la maiſon d'Auguſte, le jour même de ſa naiſſance. Or Virgile ayant à parler d'une luſtration, qui ſe faiſoit après les Funerailles, & où l'on employoit toûjours un rameau de laurier; pour faire ſa Cour au Prince régnant, & écarter d'un arbre qu'on lui avoit conſacré, les idées funeſtes que les Funerailles y pouvoient attacher, convertit le laurier en olivier. *Sane Donatus dicit, quod hoc propter Auguſtum mutavit : nam nata erat laurus in palatio, eo die quo natus eſt Auguſtus, unde triumphantes coronari conſueverant; propter quam rem noluit laurum dicere ad officium lugubre pertinere.* Serv. in 6. Æneid. pag. 428. B.

(2) *Quia ſuffimentum ſit cædis hoſtium & purgatio .... eadem purificationibus adhibetur.* Plin. hiſt. lib. 15. c. 30. n. 40.

(3) *Laureati milites ſequebantur currum triumphantis, ut quaſi purgati à cæde humanâ intrarent urbem. Itaque eamdem laurum omnibus ſuffitionibus adhiberi ſolitum erat.* Feſtus in Laureati.

(4) *Uda fit hinc laurus, lauro ſparguntur ab udâ*
Omnia, quæ dominos ſunt habitura novos.
Ovid. faſt. lib. 5.

(5) ... *Cuperent luſtrari, ſi qua darentur*
Sulphura cum tædis, & ſi foret humida laurus.

la

la vie. Nous trouvons même dans Théophraſte (1), dans Saint Clement d'Alexandrie (2), dans Suidas (3) & dans Heſychius (4), que les Anciens regardoient le laurier comme un préſervatif général contre toutes ſortes d'accidens ; c'eſt pourquoi les uns en mâchoient, d'autres en portoient une branche en guiſe de bâton, & d'autres enfin en mettoient devant les portes de leur maiſon, comme nous l'avons dit plus haut. Je pourrois marquer pluſieurs autres traits ſemblables, mais il ſuffit de dire d'après Celius Rhodiginus, que le laurier paſſoit pour être un remède efficace contre les venins, l'Epilepſie & les Démons, & qu'il contribuoit fort à conſerver la ſanté, d'où on avoit pris occaſion de faire au commencement de l'année un préſent de figues & de feuilles de laurier aux Magiſtrats qui entroient en charge (5).

Il n'eſt perſonne à preſent qui ne ſoit en état de faire l'application de toutes ces autorités à la Couronne de laurier de nos Libitinaires, & qui ne devine les raiſons que ces ſortes de gens avoient de la porter : il eſt viſible que c'étoit d'abord pour ne pas *funeſter* les maiſons, où on les appelloit. 2°. Pour n'être pas *funeſtés* eux-mêmes par le cadavre de ceux, auxquels ils venoient rendre leurs ſervices. 3°. Pour en chaſſer les mauvais Génies. 4°. Et enfin, pour avoir ſur eux un préſervatif, qui les garentît de pluſieurs maladies, que le laurier avoit, diſoit-on, la vertu de prévenir.

(1) *Cap. 16. de ſuperſtit.*
(2) *In Protreptico.*
(3) *In Δαφνίνη.*
(4) *In*
(5) *Credebatur item laurus efficax adverſus venena . . . creditur & laurus ſanitatem conciliare, quo argumento lauri folia ineuntibus Magiſtratum calendis Januarii à populo dabantur cum iſchadibus, de quis ſuo loco. Neque enim obturbas ſacer morbus, aut Dæmon, ubi fuerit laurus.* Antiq. Lect. lib. 5. cap. 8. pag. 179.

§. XV.

Pourquoi Tertullien traite les Libitinaires de Prêtres. Les Libitinaires demeuroient dans le Temple de la Déesse Libitina. Ils couchoient ceux qui mouroient dans des Regiſtres publics.

M. Maffei ne ſauroit trouver ici ſon compte : mais je vais le dédommager en lui fourniſſant un paſſage de Tertullien, qui ſuppoſe que les Pollincteurs étoient Prêtres ; & ainſi le voilà en droit de ſoûtenir toûjours que ce n'eſt qu'en qualité de Prêtres, que les Pollincteurs de notre marbre portent une Couronne, & une Couronne de laurier. *Si noſter quoque Deus*, dit ce Pere, *propriæ hoſtiæ nomine martyria ſibi depoſtulaſſet ; quis illi exprobraſſet funeſtam religionem, & lugubres ritus, & aram, & rogum & Pollinctorem Sacerdotem ?* Mais que M. Maffei examine avant toutes choſes, ſi Tertullien ne parleroit pas ici en Tertullien, c'eſt-à-dire, s'il ne ſe joüeroit pas à ſon ordinaire des Prêtres des faux Dieux, en les comparant aux Pollincteurs, fondé ſur ce principe mille fois rebattu par tous les Apologiſtes de la Religion Chrétienne, que les Dieux étant originairement des morts, auxquels on avoit déferé les honneurs divins ; leurs Prêtres étoient à leur égard ce que les Pollincteurs étoient à l'égard des morts. Rien de plus juſte que cette comparaiſon ; car il eſt de notorieté publique, que les Prêtres lavoient les ſtatuës des Dieux, les oignoient, les parfumoient, les barboüilloient de *Minium*, & faiſoient mille autres choſes qui leur étoient communes avec les Libitinaires.

In ſcorpia. cap. 7.

Mais ce qui rapprochoit encore plus les Libitinaires des Prêtres des faux Dieux, c'eſt qu'ils demeuroient dans le Temple de la Déeſſe Libitina, comme les Prêtres demeuroient dans les Temples des Dieux, au ſervice deſquels ils étoient conſacrés. Une des principales occupations que les Libitinaires avoient dans ce Temple, étoit d'y tenir un compte exact de ceux qui mouroient, & d'é-

Digitized by Google

crire leur nom dans des Regiſtres dreſſés exprès. Ces Regiſtres devoient leur origine au Roy Servius Tullius, qui avoit ordonné, que les parens ou héritiers de ceux qui viendroient à mourir, payeroient pour eux une piece de monnoye au Temple de la Déeſſe Libitina. Par ce moyen ce Prince & ſes ſucceſſeurs étoient parfaitement informés du nombre des ſujets que la mort leur enlevoit. Diony. Halicar. lib. 4. p. 220. edit. Silburg.

C'eſt auſſi dans ces Regiſtres, que puiſoient les Hiſtoriens certains faits curieux qu'ils rapportent; par exemple, que ſous Neron, dans l'eſpace d'un ſeul Automne, la peſte emporta près de trente mille ames (1); & qu'en 2093 (2), depuis Abraham, le même fleau fit périr près de dix mille perſonnes en très-peu de jours (3).

§. XVI.

Les Génies naiſſent & meurent avec nous. Nombre que chacun en a. Leur emploi. Deſcription du Sommeil & de la Mort. Les Rabins ne reconnoiſſent qu'un Ange de Mort. Idée ſinguliere qu'ont les Mahometans d'un Ange blanc & d'un Ange noir.

Mais laiſſons-là les Libitinaires & leurs Regiſtres pour venir à quelque choſe de plus intéreſſant. » Le jeune homme aîlé, dit M. Maffei, repréſente un Génie, qui marque par le flambeau renverſé, que l'Agoniſante étoit dans » le bel âge, & que le régne de l'amour s'attriſte de ſa » mort (4). Dans d'autres Antiques, continuë-t-il, on voit » deux figures ſemblables aux deux côtés, qui, je crois, repréſentent le Sommeil & la Mort. Chez les Hebreux » les Rabins font mention des Anges de Mort. «

(1) *Peſtilencia unius Autumni, quâ triginta funerum millia in rationem Libitinæ venerunt.* Sueton. in Neron. cap. 39.

(2) C'eſt en la 214. Olimpiade, & la huitiéme année de l'Empire de Veſpaſien.

(3) *Lues ingens Romæ facta, ut per multos dies in Ephemeriden decem millia ferme mortuorum hominum referrentur.* Euſeb. Chron. ad an. 2093.

(4) Tenendo la face *inverſa, moſtra que la proſſima a morire era di freſca età, & che per la ſua morte il regno d'Amore ſi attriſta, & ſi conturba.* pag. 11.

Digitized by Google

Voilà en peu de paroles bien des Oracles manqués. Un seul passage de Censorin mettra cette vérité dans tout son jour, & nous mettra au fait de la nature des Génies, dont les Anciens relevoient autrefois les Sépulchres & les Urnes sépulcrales. » Le Génie, dit cet Auteur, est un Dieu sous la tutelle duquel chacun vit comme il est né. Soit donc qu'il contribue à notre naissance, ou qu'il naisse avec nous, soit enfin qu'il nous prenne sous sa protection dès que nous venons au monde, il prend le nom de Génie du mot Latin qui signifie *engendrer*. Il passe pour avoir un grand pouvoir, & même un pouvoir entier & absolu sur nous. Quelques-uns pensent qu'il faut reconnoître & honorer deux Génies, mais seulement dans les maisons des personnes mariées: Euclide Disciple de Socrate soûtient au contraire que nous avons tous deux Génies: & cette créance est bien établie dans le Livre neuviéme des Satyres de Lucilius. .... Or le Génie, à la garde duquel nous avons été mis, veille sur nous avec tant de soin, qu'il ne s'éloigne jamais de nous un seul instant: au contraire il accompagne nos pas depuis le moment que nous venons au monde, jusqu'à celui que nous rendons le dernier soupir (1). «

Si M. Maffei avoit eu Censorin devant les yeux, il n'auroit pas été s'enfoncer dans le dédale du *regne de l'Amour*, encore moins auroit-il pris pour Hymenée le Génie qu'on voit sur notre marbre, & qui n'y est que pour faire entendre ce qu'il exprime en éteignant son flambeau, c'est-à-dire, qu'il naît & meurt avec nous, selon quelques-uns; ou plûtôt selon d'autres, qu'il nous conduit au tombeau, & de là au cocyte, où il nous suit & nous tient compagnie (2). De même il se seroit bien gardé de dire, que les deux Génies que les Anciens mettoient quelquefois aux deux côtés des Sépulcres & des Urnes sépulcrales, sont

(1) *Nonnulli binos in iis damnatos domibus, quæ essent maritæ, colendos putaverunt. Euclides Socraticus duplicem omnino nobis Genium dicit. appositum: quam rem apud Lucilium in libro satyrarum nono licet cognoscere.* Censorin. de die natali cap. 3.

(2) . . . *Genitor, cui cocyti penetralia parent.* Petron. satyr. c. 21.

le Sommeil & la Mort ; puiſqu'au rapport de tous les bons Mythologues, l'un eſt le Génie du mari, l'autre eſt le Génie de la femme qui eſt repréſentée ſur le Tombeau ; ou même ce ſont les deux Génies de la ſeule perſonne qui eſt dans le tombeau ſur lequel on les voit.

Mais où M. Maffei a-t-il appris que le Sommeil & la Mort ayent été repréſentés en Génies ? On le prie de reformer ſes idées ſur la Deſcription que Pauſanias nous a laiſſé de l'un & de l'autre. » Dans une Ville de la Grece, » dit cet Ecrivain, on voit une ſtatuë de Femme, qui » tient de la main droite un enfant blanc qui dort, & de » la main gauche un enfant noir qui ſemble dormir auſſi, » & qui a les pieds tortus : l'inſcription qui eſt au piédeſtal, » marque ce qu'on ſait d'ailleurs, que la Femme eſt la Nuit, » & les deux enfans l'un le Sommeil & l'autre la Mort, » dont la Nuit eſt la mere (1).

Il fait beau voir après cela M. Maffei eriger le Sommeil & la Mort en Génies aîlés, beaux, bienfaits, & tenans des torches, & les mettre dans la claſſe des Anges de Mort, dont, à l'entendre, parlent les Rabins ; comme s'il y avoit quelque rapport entre les uns & les autres, & que la Religion des Juifs fût la même que celle des Romains. Sans examiner ſi M. Maffei eſt plus initié dans l'une que dans l'autre, il eſt bien certain, que je ne trouve qu'un ſeul Ange (2) de Mort dans la Synagogue des Juifs de Buxtorf : ce qui fait ſoupçonner que M. Maffei confond les Juifs avec les Mahometans, qui » tiennent » pour article de foi, comme choſe écrite en la *Zuna* de » Mahomet, que quand quelque Trépaſſé eſt enſeveli, » ſoit-il mâle ou femelle, incontinent viennent deux An» ges appellés en Arabic (3) *Munquir*, *Guanequir*, portans » avec eux l'un une maſſe de fer, l'autre certains crochets

Chap. 49. p. 699. 712. 714.

Tiré mot à mot de Guichard, Traité des Funerailles, liv. 3. c. 7. p. 419.

(1) Πεποίηται δὲ γυνὴ παῖδα λευκὸν καθεύδοντα ἀνίσχουσα τῇ δεξιᾷ χειρὶ, τῇ δὲ ἑτέρᾳ μέλαινα ἔχει παῖδα καθεύδοντι ἐοικότα, ἀμφοτέρους διεστραμμένους τοὺς πόδας. Δηλοῖ μὲν δὴ καὶ τὰ ἐπιγράμματα, συνεῖναι ἢ τὸ ἄνευ τῶν ἐπιστραμμάτων ἐστὶ, θάνατόν τε εἶναι σφᾶς καὶ ὕπνον, καὶ ἀμφοτέροις κύκτα αὐτοὺς τροφόν. Lib. 5. cap. 18. p. 321.

(2) Son Nom étoit *Azriel* ſelon Hyde. *Hiſt. Rel. vet. Perſ. pag.* 81.

(3) M. Maillet dans ſa deſcription de l'Egypte Lettre X. dit que ces Anges s'appellent, *El Naker*, & *El Nakir*.

» de fer auſſi. La *Zuna* dit que ces Anges font lever le » Mort à genoux, & qu'il vêt ſon ame par-deſſus ſon corps, » tout ainſi qu'un homme ſe vêt ſa chemiſe. Vêtu qu'il l'au» ra, & ſe ſera agenoüillé, lors ces Anges commence» ront à l'interroger, & lui demanderont s'il a crû en » Mahomet & en ſa Loi, & s'il a fait de bonnes œuvres » en ce monde quand il y vivoit, à ſçavoir s'il a bien fait » les cérémonies de la *Zala*, & s'il a jeuné ſon * *Radaman*, » qui eſt leur Carême, s'il a payé les Décimes, & donné » des aumônes. La *Zuna* dit, que ſi ce Mort rend lors » bon compte de ſoi à ces Anges noirs, il le laiſſeront là » & s'en iront : mais ſoudain il en viendra deux autres auſ» ſi blancs que neige, dont l'un mettra ſes bras auprès de » la tête du Défunt, comme pour lui ſervir de chevet, » & l'autre tiendra les ſiens pareillement à ſes pieds pour » les ſoûtenir : & en cette ſorte ces deux Anges le garde» ront, lui faiſant compagnie juſques au jour du jugement. » Mais ſi le Trépaſſé rend mauvais compte (1) de ſa vie » aux Anges noirs, la *Zuna* dit, que celui qui porte la maſ» ſe de fer, lui donnera un ſi grand coup ſur la tête, qu'il » le fera entrer ſept coudées dedans terre : & l'autre s'ai» dera ſoudain de ſes crochets de fer, pour le tirer amont, » puis l'Ange de la maſſe en frappera de rechef le Mort, & » celui des crochets le retirera encore, & ne ceſſe» ront de lui donner ce tourment juſques au jour du juge» ment. «

* Liſez ; Ramadan ; c'eſt le Carême des Mahometans.

Voilà ſans doute les Anges de mort, dont M. Maffei a voulu parler : car il faut interpréter benignement ſes paroles, ſans quoi il faudroit être toûjours en guerre avec lui. J'en veux uſer de même touchant l'explication d'un ſecond Monument dont notre Auteur a entrelardé le corps de ſa Diſſertation : on ne ſait à quel propos. Nonobſtant que la bigarrure ſaute aux yeux, je vais eſſayer d'en dé-

(1) Les Turcs d'aujourd'hui ont trouvé le ſecret d'éluder toutes les queſtions des Anges noirs par une formule de réponſe générale, qu'ils apprennent ſoigneuſement pendant la vie, & qui eſt conçûë en ces termes : *La Religion des Turcs eſt la mienne ; Mahomet eſt mon Prophéte, & la Mecque eſt mon Midi.* Mais malheur à ceux qui ne peuvent pas retenir ces paroles : les Anges noirs ne leur font aucun quartier.

Digitized by Google

Digitized by Google

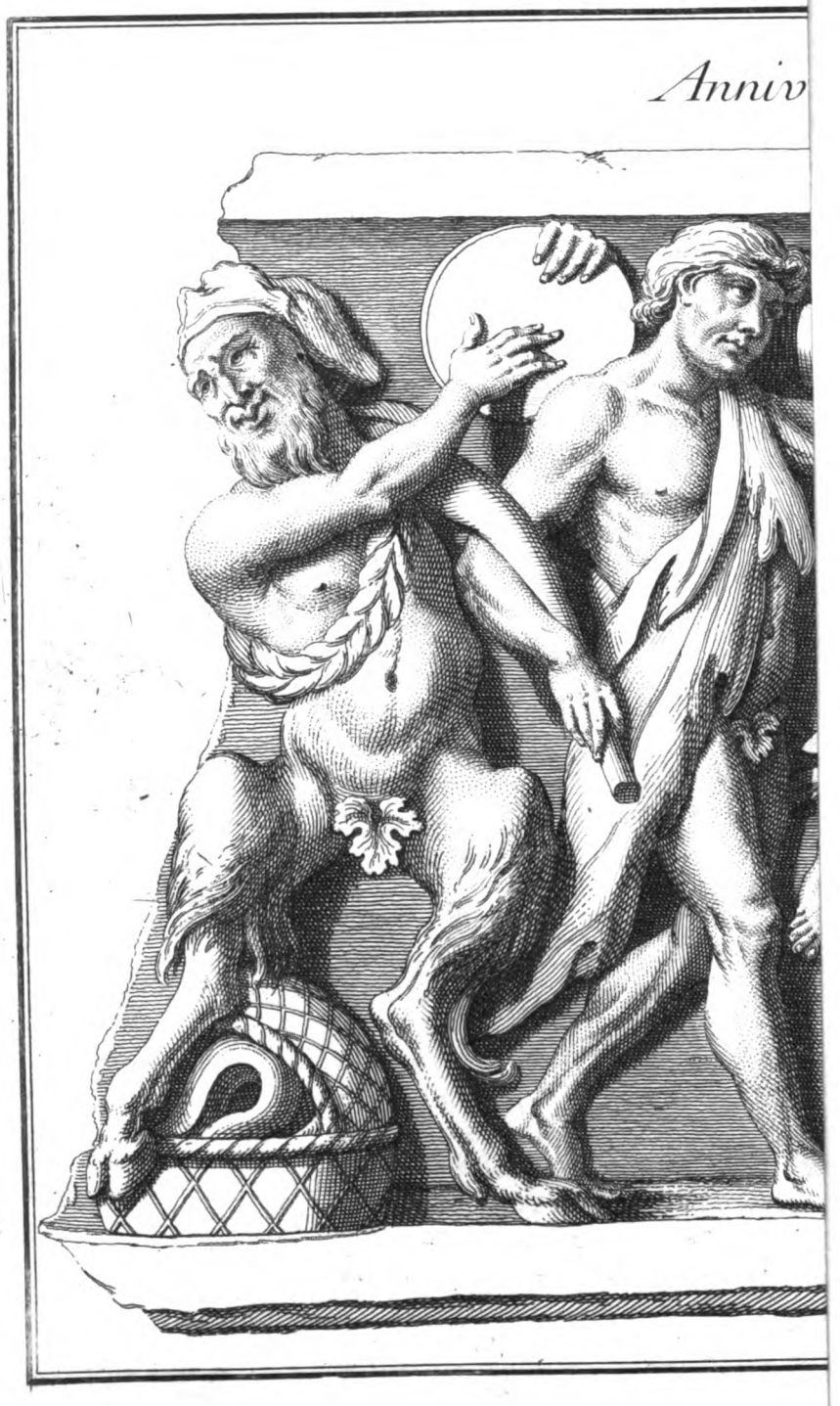

Digitized by Google

mêler les nuances & les coûleurs, de les faire connoître, & d'en fixer le prix.

§. XVII.

Anniverſaire de la mort de Bacchus repréſenté ſur un Marbre du Roy. Hiſtoire de ce Dieu.

Cet autre Monument eſt une friſe chargée de cinq figures, qui repréſentent l'Anniverſaire de la mort de Bacchus, tel que les Crétois le célébroient tous les trois ans; en voici l'hiſtoire d'après Saint Clement d'Alexandrie & Julius Firmicus. » Jupiter Roi de Créte avoit une » Maîtreſſe dont il eut Bacchus : la tendreſſe qu'il conçût » pour cet enfant alla à l'excès. Junon ſa femme en eut » un dépit mortel, qui la porta à la funeſte réſolution de » ſe défaire du jeune Bacchus. Pour cet effet, elle lui dreſ- » ſa mille embûches qui n'aboutirent à rien. Sur ces en- » trefaites Jupiter fut obligé de faire un long voyage; » & comme il avoit pénétré les mauvais deſſeins de Ju- » non, il confia la garde de ſon fils à des gens qu'il choi- » ſit exprès, & ſur leſquels il croyoit pouvoir compter: » après quoi il le plaça ſur le thrône, & lui remit en main » toute ſa puiſſance. Ce dernier trait au lieu d'arrêter Ju- » non, ne fit que l'animer davantage. Elle ſe mit en tê- » te de gagner les Gardes de Bacchus à force de préſens: » elle y réuſſit; un jour entr'autres elle introduiſit les ſiens » dans l'appartement du jeune Roy, & les plaça dans un » coin, qu'elle eut ſoin d'orner de glaces & d'autres bijoux » curieux, qui donnerent dans les yeux de Bacchus. Ce jeu- » ne Prince touché du déſir de les voir, ſe leva de ſon thrô- » ne pour les contempler de plus près, & ſe livra ainſi en- » tre les mains de ceux que Junon avoit apoſtés pour » le tuer. Auſſi ſe ſaiſirent-ils de lui & exécutérent-ils » leur commiſſion; & afin qu'il n'y eût ni marque ni veſtige » de ce Parricide, tous ceux qui y tremperent, emporte- » rent chacun leur part du corps du jeune Bacchus qu'ils » firent cuire & qu'ils mangerent. Minerve ſeule ſa ſœur,

Clem. Alexandr. in Protrept. p. 12.

Jul. firm. Error. Profa. Relig. c. 6.

Digitized by Google

» garda le cœur qui lui étoit tombé en partage, pour » le remettre à ſon Pere & l'appaiſer. Jupiter de retour » fut pénétré de la plus vive douleur; il fit une recherche » exacte des Gardes de la Reine, & les fit périr par dif- » férens ſupplices; pas un ſeul ne fut épargné, en quoi » il agiſſoit moins en Roy qu'en Tyran, puiſqu'il cher- » choit autant à adoucir ſon chagrin, qu'à vanger ſon fils. » Enſuite Jupiter fit faire une Statuë de Bacchus parfaite- » ment reſſemblante, dans laquelle il plaça le cœur que » Minerve lui avoit remis, & la mit dans un Temple » qu'il fit conſtruire, & dont il confia le ſoin à un Prêtre » qui s'appelloit Silene. Les Crétois pour appaiſer le Roy, » établirent des Fêtes funeraires qu'ils célébroient tous les » trois ans, & dans leſquelles ils repréſentoient les cir- » conſtances de la mort de Bacchus. Dans cette vûë, ils dé- » chiroient à belles dens un Taureau vivant, pour ex- » primer le feſtin que les Gardes de la Reine avoient fait » des chairs du Prince, & courant dans les bois les plus » épais avec des cris & des clameurs étranges, ils fei- » gnoient d'être en fureur, pour perſuader que la mort de » Bacchus n'avoit pas été méditée, mais qu'elle étoit ar- » rivée par un trait de folie. Ils ne manquoient pas de » porter la Corbeille où Minerve avoit dépoſé le cœur » de ſon frere, & par le ſon des cymbales, & le chant » des flûtes, ils tâchoient de repréſenter les bijoux qui » avoient ſéduit l'enfant & étoient cauſe de ſa mort «. D'autre part Minerve fut de toutes ces Fêtes tant qu'elle vécut: elle y portoit le cœur de ſon frere attaché avec un ruban, & elle le lançoit ſur ceux qu'elle rencontroit: ce qui lui fit donner le nom de Pallas, derivé d'un mot Grec qui ſignifie *Lancer* (1).

Or c'eſt ce qui eſt parfaitement bien exprimé ſur la friſe que M. Maffei a tenté d'expliquer ſans la connoître: Minerve dans l'attitude indécente d'une Bacchante, tient en l'air le cœur de ſon frere, & le lance, & a à ſes pieds la corbeille où elle l'avoit enfermé. M. Maffei

(1) Αθηνᾶ μὲν ἓν τῷ καρδίαν τῦ Διονύσῳ φιλομείλη, Παλλὰς ἐκτῦ πάλλειν τῷ καρδίαν προσηγορεύθη. Clem. Alexand. ubi ſupra.

garde

garde un profond ſilence ſur ces deux figures ; qui ſont l'ame des autres, ſur leſquelles ſeules il s'eſt retranché. Voyons à préſent ce qu'il en dit.

§. XVIII.

Deſcription du marbre en détail. Lanterne de terre. Inſtrument d'airain inconnu. Perſonnages de Théâtre appellés Pié-plats.

La premiere, en ſuivant l'ordre du marbre, & non celui du Graveur, que notre Antiquaire a employé, eſt un Satyre, qui tient un Tympanum, dont il joüe avec la main, comme on fait d'un Tambour de Baſque : ſur quoi M. Maffei obſerve qu'en certains endroits de l'Italie, les filles en joüent auſſi. Il pouvoit ajoûter, que c'eſt l'inſtrument favori des Bohemiennes, qui ne marchent jamais ſans cet inſtrument, qui eſt le ſymbole propre des gens de cette profeſſion. PLANCHE II.

» L'autre figure, dit M. Maffei, tient je ne ſçai quel » vaſe ou inſtrument ſemblable à la Guitarre « (1). Je ne ſçai ce qu'il veut dire ; car le vaſe & l'inſtrument qu'il ne peut définir, n'a aucun rapport avec la Guitarre. A dire vrai, il eſt difficile d'expliquer ce que c'eſt ; ce qui eſt conſtant, c'eſt que cette figure repréſente une circonſtance de la mort de Bacchus ; ſur quoi j'ai deux ſentimens à propoſer ; le premier eſt, que ce perſonnage pourroit être l'original ou la copie de ce Valet, dont il eſt parlé dans Petrone, qui tira de ſon ſein une lanterne de terre, & imita pendant plus d'une demi-heure tous les ſons de la Trompette (2).

Ce qui favoriſe ce ſentiment, c'eſt la maniere dont ce Bacchant tient la machine dont on cherche la vraie notion : car il eſt dans l'attitude d'un homme qui ſonne de

(1) *Altra figura ha in mano, non ſi può dir ſe vaſo, o ſtrumento ſimile al mandolino.* Pag. 11.

(2) *Nequiſſimus ſervus lucernam de ſinu fictilem protulit, & amplius ſemihora tubicines imitatus eſt.* Petr. ſatyr. cap. 69.

Digitized by Google

la Trompette. Et il faut bien croire qu'en une fête pleine de diſſolution, où tout ſe paſſoit en fictions, en cris & en clameurs, il y avoit toujours quelqu'un qui contrefaiſoit le ſon de la Trompette. D'ailleurs l'inſtrument dont il s'agit, a aſſez l'air d'une lanterne de terre. Or il eſt conſtant que ceux qui tremperent dans la mort de Bacchus, furent obligés d'avoir une ou pluſieurs lanternes, pour exécuter pendant les ténebres de la nuit, les attentats & les infamies qu'ils commirent.

Le ſecond ſentiment eſt que ce que tient ce Bacchant, eſt un inſtrument d'airain compoſé de deux clochettes ou cymbales adoſſées, qui avoient un battant fort court, tel qu'on en voit dans les planches 54 & 55. du cinquiéme tome du ſupplement de l'Antiquité expliquée. Cet inſtrument avoit deux branches pour le tenir, le faire tourner, & en tirer les différens ſons qui lui étoient propres à la faveur de divers mouvemens, que faiſoit la main de celui qui le tenoit.

Tout fait auſſi pour ce ſentiment ; car les Antiquaires ſavent bien qu'il n'y avoit point d'inſtrument qui fût en uſage en ces tems-là, qu'on n'employât dans une cérémonie telle que celle-ci. Du reſte ce perſonnage eſt revêtu d'une peau de cerf (1), & porte une maſſuë : il a encore cela de commun avec les deux autres qui ſuivent, qu'ils étoient de cette eſpece de gens, qu'en termes de Théâtre on appelloit *Pié-plats* ; parce qu'ils danſoient nu-pieds & à platte-terre (2).

(1) C'étoit la marque propre d'un Bacchant. Βακχὸν γὰρ ὐδὲ νεβρὶς ἐς ὀ νεβρίς. Syneſius Calvitii Encom. pag. 68.

(2) Diomed. lib. 3. *Ideo autem planipes, quod actores planis pedibus ; id eſt, nudis proſcenium introirent . . . ſive quod olim non in ſuggeſtu ſcenæ, ſed in plano orcheſtræ poſitis inſtrumentis mimicis actitarent.*

§. XIX.

La Flûte double étoit un inſtrument différent des deux Flûtes dont on joüoit à la fois. Forme de la Flûte Phrygienne : ſon qu'elle rendoit. Différentes parties dont elle étoit compoſée : de quelle matiere elles devoient être.

La quatriéme figure eſt un Faune, ſur les épaules duquel Flotte au gré du vent une peau qu'il a pour tout vêtement. » Un Faune écrit M. Maffei, jouë d'une Flû» te longue qui devoit être double, bien qu'il ne paroiſſe » de la Flûte droite que l'extrémité, qui ſe replie en haut, » & forme un angle : ſur quoi, ajoûte-t'il, on peut faire » d'autres réflexions (1) «.

Mais quelles autres réflexions peut-on faire, ſinon que M. Maffei confond la Flûte double des Anciens, avec deux Flûtes differentes dont on joüoit à la fois, & dont jouë en effet le Faune que nous avons ſous nos yeux? D'ailleurs ces termes en l'air, de *Flûte droite qui ſe replie en haut, & forme un angle*, ne diſent-ils pas, que M. Maffei a ignoré que la Flûte dont il fait la deſcription, étoit une Flûte Phrygienne (2), laquelle étoit ſemblable à la Flûte Hétruſque, dont on retranchoit le *Codon*, ou la grande ouverture (3), pour y mettre une ouverture de corne qui rendoit un ſon ſemblable à celui de la trompette (4), & cette ouverture ſe replioit, & formoit avec le tuyau de la Flûte *un angle*, ou plutôt une pipe à tabac (5).

Il eſt viſible que M. Maffei n'a nullement entendu le

(1) *Un fauno ſuona la tibia lunga che par foſſe doppia, benchè per rottura della pietra non appaja della deſtra ſe non l'eſtremità, quale ripiega in alto facendo angolo : ſopra di queſto più riſleſſioni potrebber farſi.* Pag. 11.

(2) Elle revenoit pour la forme au *Lituus*, ou Trompette courbe des Romains, & rendoit preſque le même ſon.

(3) Τυρρηνικὴ, ἢ ἑυρεῖα· Τυρρηνοὶ ὁμοίᾳ φρυγίῳ αὐλῷ. Τὸν κάδωνα κεκλωσμένον ἔχουσι. Euſtath. apud. hom. Iliad. Σ. pag. 1139. 59.

(4) Τὸ κέρας αὐτῷ προσάπτουσι, ἀκολουθοῦντι τῇ τῶν σαλπίγγων κάδωνι. Athen. lib. 4. ſub. fin.

(5) Αὐλὸν ἐς μέσχα λοξὸν ἐκαμψε κέρας. Epigram. Græc. lib. 6. cap. 5. n. 1.

Digitized by Google

paſſage d'Athenée que je viens de rapporter, & qu'il s'eſt aviſé de citer lui-même. Il y prend cette piece de corne, dont on faiſoit la grande ouverture des Flûtes Phrygiennes, pour un cor entier; & par une plus grande erreur il prend le terme grec qui ſignifie la grande ouverture de
Pag. 10 la trompette, pour le ſon même de la trompette : *Cornicines, tubicineſque*, dit-il, *Andavano d'ordinario inſieme, e il ſuon d'ell' uno ben corriſpondeva a quel dell' altro, onde dice Ateneo, che il corno era ἀνάλογον τῷ τῶν σαλπιγγων κώδωνι.* Il auroit été plus exact s'il avoit pris la peine de conſulter Caſaubon, qui éclaircit, & rend ainſi mot à mot le paſſage d'Athenée. *Cornu illud quod adjicitur tibiæ Phrygiæ, proportione reſpondet Codoni tubæ : id eſt, vim eamdem habet ad exacuendum gravem aliàs tibiæ Phrygiæ ſonum, quam in tuba Codon : eſt autem* Κώδων *orificium tubæ, quà exit ſpiritus.*

A la forme de la Flûte Phrygienne que je viens de fixer, M. Maffei ne fera pas difficulté de reconnoître cet inſtrument dans les Vers ſuivans.

Ovid. metam. lib. 3. ..... *Ærane tantum*
Ære repulſa valent, & adunco *tibia cornu.*

De Pont. lib. 1. Ep. 1. *Ante Deûm matrem cornu tibicen* adunco
Cum canit.
Protinus in flexo *Berecynthia tibia cornu*
Flabit, & Idææ feſta parentis erunt.

Tibul. lib. 3. eleg. 1. ..... *Turba jocoſa*
Obſtrepit, & Phrygio tibia curva *ſono.*

Virg. Æneid. 2. *Aut ubi* curva *choros induxit tibia Bacchi.*

Stac. Theb. lib. 6. *Cum ſignum luctûs cornu grave mugit*
adunco
Tibia.

Senec. Troad. *Mox inter aras mobili velox pede*
Revocante flexo *concitus cornu modos;*
Barbarica priſco templa ſaltatu coles.

Varro apud Nonium. *Phrygios per oſſa cornus liquida canit anima.*

Pour continuer les réflexions ſur la Flûte Phrygienne, que M. Maffei a ſupprimées, & qu'il nous invite de faire,

Digitized by Google

j'observerai que l'Auteur de l'Antiquité expliquée lui a présenté plusieurs fois la forme de cet instrument, sur quoi il auroit pû aisément se déterminer; il n'avoit donc qu'à consulter la planche 151. n. 1. & la planche 176. n. 9. du premier Tome, & les planches 71. & 135. du Tome second, & il y auroit vû des Flûtes semblables à celle qui l'a arrêté. La matiere étoit de boüis, selon Pollux; Τλω' μὲν ὑλην πύξινος. Le Codon étoit de corne, comme je l'ai déja insinué. Si Hesychius dit ce que Bartholin en rapporte dans son Traité des Flûtes, que des deux Flûtes Phrygiennes, que le Joüeur embouchoit tout-à-la-fois, c'étoit la Flûte gauche qui avoit le Codon de corne: au lieu que la Flûte qu'il tenoit de la main droite, étoit la Flûte droite, & n'avoit point le Codon de corne (1), le marbre que nous examinons, prouve ou qu'Hesychius n'est pas exact, ou que sa régle souffre des exceptions.

Liv. 4. c. 10. n. 74.

§. XX.

Scabilla, *instrument que les Anciens employoient dans la symphonie. Il n'étoit point attaché au pied. Les Grecs l'appelloient* Crupezia. *Son origine, sa forme & son usage. Quel son il rendoit. Parties dont il étoit composé. Bruit qu'il faisoit. On ne pouvoit pas danser & joüer de cet instrument en même tems.* Cordace, *danse obscéne. A quoi on reconnoît ceux qui la dansoient. Corbeille sacrée des Bacchanales. Ce qu'elle contenoit.*

» La figure de celui qui a un *Scabilla* sous le pied, est » curieuse, dit M. Maffei. Les Grecs appelloient cette » machine ὑποποδιον, comme l'enseigne un ancien Glos» saire: il ressemble à un soufflet; il étoit attaché au pied:

(1) *In Phrygia codòn solùm e cornu annexum, reliquum buxeum aut osseum erat, teste Polluce; idque in harmonia phrygia tantum erat, non in dextra, quæ recta erat, referente hesychio.* Bartholin. de tibiis vet. lib. 1. cap. 5. p. 26.

» les anciens Auteurs appellent *crepitus* le ſon qu'il ren-
» doit quand il étoit preſſé. Ce Relief, ajoûte-t'il, fait voir
» clairement l'uſage qu'on faiſoit de cet inſtrument, &
» comme on danſoit ayant les mains ſur la tête « (1).

M. Maffei a raiſon : ce relief fait toucher au doigt la maniere dont on joüoit du Scabilla ; mais malheureuſement ce qu'il dit gâte tout. Car d'abord il n'eſt pas vrai que le Scabilla ſoit attaché au pied : tout le monde peut juſtifier ce que je dis en jettant les yeux ſur notre marbre, & ſur la planche 176. n. 9. du premier Tome de l'Antiquité expliquée, où l'on voit un Tityre, qui joüe en même tems de deux Flûtes & du Scabilla ; enſorte que le pied eſt élevé d'environ un pied au deſſus de cet inſtrument, & prêt à tomber avec force ſur le Scabilla, au lieu qu'ici le coup eſt porté, & le pied preſſe le Scabilla. Mais dans l'un & dans l'autre, il n'y a aucun veſtige de courroie ou de lien, & le coup d'œil fait ſentir qu'il ne doit point y en avoir.

Je n'ai trouvé nulle part le mot ὑποπόδιον dans le ſens que le donne M. Maffei, & après les recherches que j'ai faites, je ſuis tenté de former des ſoupçons ſur l'exiſtence du Gloſſaire où il a fait une ſi riche trouvaille. Je ſçai ſeulement que Pollux appelle notre inſtrument *Crupezia*, qui marque qu'on joüoit de cet inſtrument en frappant contre avec la plante du pied. Pollux que je viens de citer, dit que c'étoit une chauſſure de bois propre aux Joüeurs de Flûte (2), & qu'ils l'employoient à préluder, à donner le ton à la ſymphonie, & enfin à marquer quand elle devoit commencer (3). Il ajoûte qu'on appelloit les Béotiens *Crupezophores*, parce qu'ils accompagnoient toûjours leurs Flûtes avec le Crupezia (4).

(1) *Curioſa è la figura di colui, che ha lo ſcabillo ſotto il piede, qual ſi però ſi chiamava ὑποπόδιον da Greci, come impariamo nel Gloſſario antico. Sembrava un ſoffietto ; era legato al piede medeſimo, e il ſuono cui rendea compreſſo, ſi chiama* crepito *negli antichi ſcrittori. Queſto rilevo ci fa veder pienamente l'uſo di tale ſtrumento, & di ballar nell' iſteſſo tempo, & di batter le mani ſopra del capo.* Pag. 11.

(2) Κρουπέζια τὰ τῶν αὐλῶν ὑποδήματα. Lib. 10. c. 23. n. 153.

(3) Ξύλινον ὑπόδημα πεποιημένον εἰς ἐνδέσιμον χορδῆ. Lib. 7. c. 22. n. 87.

(4) Κρουπεζοφόρους δ' αὐτοὺς ἐκάλουν Βοιωτούς Κρούπεζαι, διὰ τὸ ἐν αὐλήσεσι χρήσασθαι. Idem.

Digitized by Google

Ce n'etoient pourtant pas les Joüeurs de Flûte qui avoient inventé le *Crupezia*; ils l'avoient emprunté de ceux qui dans la Grece faiſoient mêtier de fouler les olives, de la même maniere que nos Vendangeurs foulent à préſent le raiſin avec des ſabots (1). Il y avoit pourtant cette difference entre le Crupezia ordinaire, & le Crupezia des Joüeurs de Flûte, que ce dernier étoit bien plus épais, & étoit auſſi haut que la Socque des Récollets, à la forme de laquelle il répondoit parfaitement. Les Joüeurs de Flûte pour convertir leur chauſſure en inſtrument qui rendît un ſon harmonieux, avoient ſoin de fendre horiſontalement juſqu'au milieu le diametre de la Socque, & après l'avoir bien & artiſtement évaſé, ils mettoient dans le vuide deux petites balles enflées l'une ſur l'autre, que les Joüeurs de Flûte preſſoient en certains tems du bout de leur pied, & en tiroient un ſon, à la verité meſuré, mais qui n'aboutiſſoit à rien, n'ayant ni commencement, ni fin, comme celui du Tabourin; & ainſi il ne pouvoit jamais former un air par lui-même (2). Cette ſorte de Crupezia ſe chauſſoit, & par conſéquent il étoit attaché au pied avec des courroyes ou des cordons.

Il y avoit des Crupezia ſemblables de fer, à cela près qu'ils n'étoient ni ſi épais, ni fendus : ſur quoi Lucien obſerve, qu'un Pantomine repréſentant la furie d'Ajax, devint lui-même furieux, & déchira les habits d'un de ceux qui frappoient avec une chauſſure de fer (3). PLANCHE III.

Les Romains en recevant cette ſorte de *Crupezia* y en ajoûterent trois autres, qu'ils appellerent *Scabella* ou *Scabilla*: ils les formerent de 2 planches quarrées-oblongues d'un peu plus d'un pied. Deux de ces *Scabilla* ne tenoient pas au pied, ni n'étoient faits pour y tenir ; au lieu que

(1) Τὰ ξύλινα σανδάλια κρυπίζια λέγεται, μεθ' ὧν τὰς ἐλαίας πατοῦσι. Heſych.

(2) *Quaro utrum poſſint copulati ſibi pedes quos copulari oportet, perpetuum quemdam numerum creare, ubi nullus finis certus appareat : velut cum ſymphoniaci ſcabella & cymbala pedibus feriunt, certis quidem numeris, & his qui ſibi cum aurium voluptate junguntur, ſed tamen tenore perpetuo, ita ut ſi tibias non audias, nullo modo ibi noſſe poſſis, quo uſque procurrat connexio pedum, & unde rurſus ad caput redeatur.* Aug. de Muſica lib. 3. n. 1.

(3) Ἐνὸς γὰρ τῶν τοῦ σιδήρου ὑποδήματα τοιαῦτα τὸν ἐνθουσιασμὸν παρέχοντος.

le troiſiéme y tenoit. Le premier de ceux qui n'y tenoient pas, avoit quatre balles ſemblables à celles du *Crupezia* que j'ai décrit; on en joüoit de même, & il rendoit un ſon plus fort. L'autre *Scabilla* qui ne tenoit pas au pied, étoit ſans balles: on frappoit rudement du pied contre; & il faiſoit beaucoup de bruit. Enfin le *Scabilla* qui tenoit au pied, avoit cela de particulier, qu'à la forme près, c'étoit un véritable ſoufflet.

Rubenius dans ſon Traité *de re veſtiaria* chap. 17. & Spon dans ſes *Miſcellanea eruditæ antiquitatis* ſect. 1. art. 61. ont donné la figure du Crupezia d'après l'original conſervé dans le Cabinet du Grand-Duc de Toſcane.

Le monument que nous avons ſous les yeux, repréſente la premiere ſorte des Scabilla au naturel. Quant aux balles enflées dont j'ai dit qu'il étoit garni, auſſi-bien que le *Crupezia*, je me fonde ſur le Scholiaſte de Stace, qui ſur ces mots du Poëte qu'il éclaircit,

Thebeid. l. 7. v. 170.

..... *Inſpirata rotari*
Buxa.

dit qu'il faut entendre ou la Flûte ou le *Scabilla*, dont les Joüeurs de Flûte joüent ordinairement avec le pied aux Sacrifices (1). Par où il eſt évident que les Scabilla étoient des inſtrumens à vent.

Tome I. planche 176. n. 9. & planche 164. n. 1.

L'Auteur de l'Antiquité expliquée fournit les deux autres ſortes de Scabilla. Suetone en parle, & c'eſt de lui & de Ciceron, que j'ai tiré que cet inſtrument faiſoit un grand bruit. « Caligula, dit le premier, danſoit quelquefois la nuit; un jour entr'autres il fit venir à minuit trois » perſonnes Conſulaires qu'il plaça ſur le *Pulpitum* (2) du » théatre: & tout-à coup au bruit extraordinaire des Flûtes & des *Scabilla*, il ſe mit à danſer revêtu d'une mante,

(1) *Tibia vel ſcabellum, quod in ſacrificiis tibicines pede ſonare conſueverunt.*

(2) » C'étoit, ſelon M. Boindin, un » grand eſpace vuide au-devant de la » Scene où les Acteurs venoient joüer » la piéce, & qui par le moyen des décorations repréſentoit une place publique, un ſimple carrefour, ou quelque endroit champêtre, mais toujours » à découvert. *Mémoires de Litterat. tom. 1. part. 2. pag.* 148.

&

» & d'une tunique qui alloit juſqu'aux pieds » (1).

De ce paſſage on peut inferer ſans crainte de ſe tromper, que les *Scabilla* étoient d'un grand uſage ſur le théatre. Auſſi Ciceron nous apprend-il, que quand les Comédiens ne trouvoient pas un dénoüement naturel à leurs piéces, ils les terminoient par la fuite d'un Acteur, & par un jeu général de tous les *Scabilla* qu'ils avoient (2).

Voilà à peu près les idées les plus claires & les plus certaines qu'on puiſſe ſe former du *Scabilla* : il ne paroît pas que M. Maffei les ait euës, ni quoique ce ſoit d'approchant. Ce qu'il dit, que la figure qui joüe de cet inſtrument, donne à connoître que les gens de cette profeſſion, danſoient en même tems ayant les mains ſur la tête, eſt dit gratuitement ; puiſqu'outre que nous avons vû que le *Scabilla* étoit un inſtrument propre au Muſicien, & non pas au Danſeur, les Lacédemoniens entr'autres peuples, ne joüoient jamais du *Scabilla*, qu'ils ne fuſſent aſſis (3). D'ailleurs, il eſt viſible par les deux *Scabilla* qui ont parû avant celui de notre marbre, que ceux qui en joüoient, ou ne danſoient pas du tout, ou du moins n'avoient, ni ne pouvoient avoir en danſant les mains ſur la tête ; puiſqu'on les voit occupés, les uns à joüer d'une double Flûte, & les autres à frapper l'une contre l'autre des cymbales qu'ils tiennent dans leurs mains.

Tout ce qu'on peut conclure de l'attitude du Bacchant, que notre marbre repréſente joüant du *Scabilla* avec les mains ſur la tête ; c'eſt que c'eſt un trait de débauche, & un trait de débauche eſt toûjours hors des régles. En ſuppoſant donc que ce Bacchant danſe, il danſoit une danſe obſcéne & décriée, que les Anciens appelloient la Cordace. Un endroit du feſtin de Trimalcion conduit naturel-

(1) *Saltabat nonnumquam etiam nocte ; & quondam tres Conſulares ſecunda vigilia in palatium accitos, multaque extrema metuentes, ſuper pulpitum collocavit. Deinde derepente magno tibicinum & ſcabillarum crepitu cum palla tunicaque talari proſiluit, ac deſaltato cantico abiit.* In Cal. cap. 54.

(2) *Mimi ergo eſt jam exitus, non fabulæ : in quo cum clauſula non invenitur, fugit aliquis è manibus, deinde ſcabellae oncrepant.* Pro Cælio cap. 27.

(3) Αυλητης μεν ει τας μεσας κάθηται επυλων, και κτυπων τω ποδι. Lucian. de Saltation.

lement à cette verité: c'eſt celui où Pétrone fait ainſi parler ſon Héros : » Aucun de vous ne s'aviſe de prier ma chere » Fortunata de danſer. Croyez-moi ; perſonne au monde ne » ſçait mieux la Cordace : & ſur le champ élevant ſes mains » ſur la tête, il ſe mit à contrefaire Syrus le Comédien (1)».

On a vû que M. Maffei a paſſé ſous ſilence les principales figures de la Friſe qu'il a donnée au Public ; on a vû de même le ſuccès que ce ſilence a répandu ſur toute ſon explication. J'obſerve encore, qu'il ne dit pas le moindre mot d'une autre figure qui devoit aller avant celles, auſquelles il s'eſt attaché. C'eſt de la corbeille qui eſt aux pieds du Satyre. Cette corbeille va de pair avec la premiere ; elle eſt ſacrée & très-ſacrée ; parce qu'elle renferme tous les préſens qui devoient être offerts à Bacchus ; preſens au reſte ſans leſquels on ne célébroit aucune fête de la nature de celle qui eſt gravée ſur notre marbre. Ils conſiſtoient ces preſens en ſeſames, en figures pyramidales, en gâteaux ſur leſquels on avoit imprimé la figure de pluſieurs nombrils, en grumeaux de ſel, en lierre, en grénades, en cœurs, en ferules *, ſur-tout en un ſerpent qui communiquoit aux Orgies tout ce qu'elles avoient de ſacré & de myſterieux (2). De tous ces preſens le ſerpent eſt le ſeul qui paroiſſe, & on voit qu'il entr'ouvre la corbeille. Il y a mille choſes curieuſes à dire ſur ce Serpent : mais comme les Sçavans ne les ignorent pas, & qu'elles ſont d'ailleurs liées à des obſcenités qui faiſoient le fond de la Religion des Bacchans & des Bacchantes, on me permettra de les ſupprimer.

* Herbe.

(1) *Etiam ebrio proximus ; nemo, inquit, veſtrûm rogat Fortunatam meam ut ſaltet ? Credite mihi : cordacem nemo melius ducit. Atque ipſe erectis ſupra frontem manibus Syrum hiſtrionem exhibebat.* Petron. ſatyr. cap. 57.

(2) Οἷαι δὲ αἱ κίσται αἱ μυστικαὶ, δῆ γὰρ ἀκούσμασι τὰ ἄγια ἀνατῶν, ὃ τὰ ἄῤῥητα ἔχεσθαι. ἃ σημαίνει τάδε, ὃ πυραμίδες, ὃ τηλύπαι, ὃ πόπανα πολύμφαλα, χόνδροί τε ἁλῶν, ὃ δράκων, ὄργιον Διονύσου βασσάρου. Clem. Alexandr. in Protrept. pag. 14.

§. XXI.

Pourquoi les anciens faiſoient graver des Chiens ſur leurs tombeaux. Des Soeci des Romains ; leur uſage. Ce que les femmes faiſoient pour rendre cette chauſſure riche & galante. Caligula décrié pour avoir mis des Socques de femme. Richeſſes du Roy en Antiques.

Comme je dois finir par où j'ai commencé, je reviens au premier marbre pour dire un mot du chien & de la chauſſure de la Dame, qu'on a affecté d'y repréſenter. Je pourrois abſolument m'en diſpenſer, puiſque M. Maffei a jugé à propos de ne parler ni de l'un ni de l'autre. Mais ſi c'eſt ſon étoile de paſſer ce que les Antiques ont d'intéreſſant, notre étude doit être d'y chercher & d'y découvrir tout ce qui ſert à orner notre eſprit.

Ce n'eſt point préciſément, comme on a coûtume de le dire, parce que le chien eſt le ſymbole de la fidelité, que les Anciens le faiſoient graver ſur leur Tombeau ; cette penſée eſt des ſiécles poſtérieurs, & ceux qui nous l'ont tranſmiſe, n'avoient pas bien pénétré les motifs des Anciens. Ces motifs étoient, que les chiens dont il s'agit, avoient fait les délices de leurs maîtres. C'eſt ainſi que Trimalcion faiſant faire ſon Sépulcre dès ſon vivant, ordonne à l'Architecte d'y faire ſculpter ſa chienne favorite, & il ſe flatte d'arriver par-là à l'immortalité (1).

A côté du chien ; on voit les pantoufles de la Dame défunte. Je donne à cette chauſſure le nom de Pantoufles ; parce qu'outre qu'elle tenoit lieu à cette femme de pantoufles, elle reſſemble parfaitement aux pantoufles des hommes d'aujourd'hui ; car elle eſt quarrée, elle couvre tout le pied, & a un petit quartier : il eſt vrai qu'elle eſt ſans talon ; auſſi n'en doit-elle point avoir ; c'eſt proprement les

(1) *Valde te rogo, ut ſecundum pedes ſtatuæ meæ catellam pingas . . . . ut mihi contingat tuo beneficio poſt mortem vivere.* Petron. ſatyr. cap. 71.

Digitized by Google

Socci des Anciens, qui, en fait de chauſſure, étoient tout ce qu'il y avoit de plus bas ; on y faiſoit entrer le pied, & ils tenoient ſans attaches & ſans courroyes. C'étoit la chauſſure des Acteurs de la Comédie, de même que le Cothurne étoit la chauſſure propre des Acteurs de la Tragédie. Les femmes s'en ſervoient quand elles gardoient la chambre ou la maiſon, qu'elles étoient malades, ou qu'elles vouloient avoir le pied à leur aiſe ; ce qui étoit rare, car elles ſuivoient fidelement les leçons d'Ovide qui leur avoit appris, qu'afin que leur chauſſure eût bonne grace, il falloit que le pied ne *nageât* pas dedans.

Art. amor. 3. v. 516.

Nec vagus in laxa pes tibi pelle natet.

Ce qui a été heureuſement imité par Sidoine Apollinaire, qui s'adreſſant à Thalie, lui dit en ſtile figuré, de ne chauſſer ni le cothurne, ni le ſocque, où ſon pied ſoit ſi au large, qu'il y puiſſe nager.

Epiſt. 8. 11.

Soccos ferre cave, nec ut ſolebat
Laxo pes natet altus in cothurno.

Saint Jerôme s'eſt ſervi de la même penſée ; mais il l'a exprimée d'une maniere qui rend raiſon des ſix ouvertures, qu'on voit dans les ſocques qui ſont ſous nos yeux : » Les » femmes, dit-il, ne ſongent qu'à leurs habits, qu'à ſe parfumer, & qu'à avoir des ſocques ſi juſtes, ſi bien taillées, » qu'elles ne puiſſent gonfler « (1).

Que faiſoient donc les femmes, afin que le deſſus de leurs ſocques ne fit ni plis, ni gonflemens ? Elles y ménageoient avec ſymmétrie des ouvertures, qu'elles couvroient de cette quantité de pierreries, dont Pline dit qu'elles ornoient juſqu'à leurs ſocques (2). Et c'eſt de ces ſocques riches & galantes, qu'il faut entendre ce que les Hiſtoriens diſent de Caligula, & de quelques autres Princes également efféminés, qu'ils affectoient de paroître en public avec des

(1) *Omnis his cura de veſtibus, ſi benè oleant, ſi pes in laxa pelle non ſolleat.* Epiſt. ad Euſtoc.

(2) *Quin & pedibus, nec crepidarum tantum obſtragulis, ſed totis ſoculis addunt.* Hiſt. lib. 9. c. 36. n. 56.

Digitized by Google

ſocques de femme *In publicum proceſſit .... nonnumquam in ſocco muliebri.* Suet. in Cal. cap. 52.

On voit, on touche à préſent la nature des découvertes que M. Maffei a fait dans l'étude des Antiques ; » Etude fa- » vorite, s'écrie-t'il, à laquelle j'ai conſacré preſque tous » mes travaux » ; *Di que' monumenti, a quali ho dedicata gran » parte delle mie fatiche* ». Quel dommage qu'il ne les y ait tous conſacrés ! Mais ſçait-on bien à quoi ce Sçavant réduit le fruit qu'il prétend retirer de ſon étude infatigable ? C'eſt au Conſeil qu'il donne à M. le Cardinal Miniſtre, de raſſembler tous les anciens marbres qui ſont dans cette Capitale, & aux environs, & de les mettre chacun en ſon rang dans une des Salles du Louvre, parce, dit-il, que les Antiquaires y trouveront ſûrement les coûtumes, les uſages, les modes, & le goût des Anciens (1) : Conſeil admirable dans la ſpéculation, mais eſt-il poſſible dans la pratique ? mettant néanmoins cet inconvenient à part, je demande à M. Maffei, ſi les Antiquaires qui devroient faire ces découvertes, étoient auſſi Sçavans que lui, & qu'ils expliquaſſent les marbres que le Roy & ſes Miniſtres raſſembleroient dans le Louvre, auſſi heureuſement qu'il a expliqué lui-même les deux qui ont donné lieu à ſa ſçavante diſſertation ; par exemple, qu'ils donnaſſent une perſonne morte pour une perſonne agoniſante ; des Libitinaires pour des Prêtres ; des Martyrs pour des Prêtres des faux Dieux ; des Sonneurs de cors & de trompettes pour des Exorciſtes ; des pratiques & des uſages civils pour des actes de Religion, un ſeul & unique pot où l'on fait chauffer de l'eau pour laver les morts, pour deux pots contenant tantôt des médecines, & tantôt des herbes qui chaſſoient les Lemures & les mauvais Génies ; deux Flûtes différentes pour une double Flûte ; l'élégante ſituation des perſonnages pour des imitations du Corege (2). Si allant plus avant ces Pag. 12.

(1) *Egli è certo, che in coſì fatte reliquie troviamo con ſicurezza di verità i coſtumi, le opinioni, il ſapere delle priſche età.*

(2) C'eſt une des belles penſées de M. Maffei ; il la met en œuvre à l'occaſion de l'Enfant qui pleure au chevet du Lit de la Défunte, qui ſemble, dit-il, être pris de l'idée du Corege. *Il bambin che piange, parrebbe preſo dal-e idée del Coreggio.* pag. 6.

Antiquaires ne ſe donnoient pas la peine de diſcerner dans les Bas-reliefs les figures qui donnent le ton aux autres, & dont les autres dépendent, & qu'ils s'attachaſſent à ces autres figures à la faveur de quelques lumieres ſemblables à ces Phénomenes qui brillent pendant la nuit, & qui conduiſent ceux qui les ſuivent dans des précipices: Quel fruit la République des Lettres & la Patrie retireroient-elles d'un avis impraticable; puiſque depuis plus de ſoixante ans on cherche à lever les difficultés qu'il y a à trouver un lieu aſſez vaſte & éclairé, pour y placer commodement les monumens ſeuls, qui ſont avec profuſion dans la Salle des Antiques du Louvre. En attendant le Roy en a confié le ſoin à l'Académie des Belles-Lettres. Ceux qui compoſent cet illuſtre Corps, ſe ſont propoſé de les faire connoître ſucceſſivement au Public. En particulier un d'entr'eux s'étoit chargé d'éclaircir dans le premier Volume des Mémoires Académiques, le Bas-relief qui a fait illuſion à M. Maffei, & qu'il ne pouvoit s'approprier ſans l'attache de la Compagnie. Auſſi n'eſt-ce qu'avec ſon agrément qu'on a mis la main à la plume.

Digitized by Google

Digitized by Google

Bacchus Psilas.

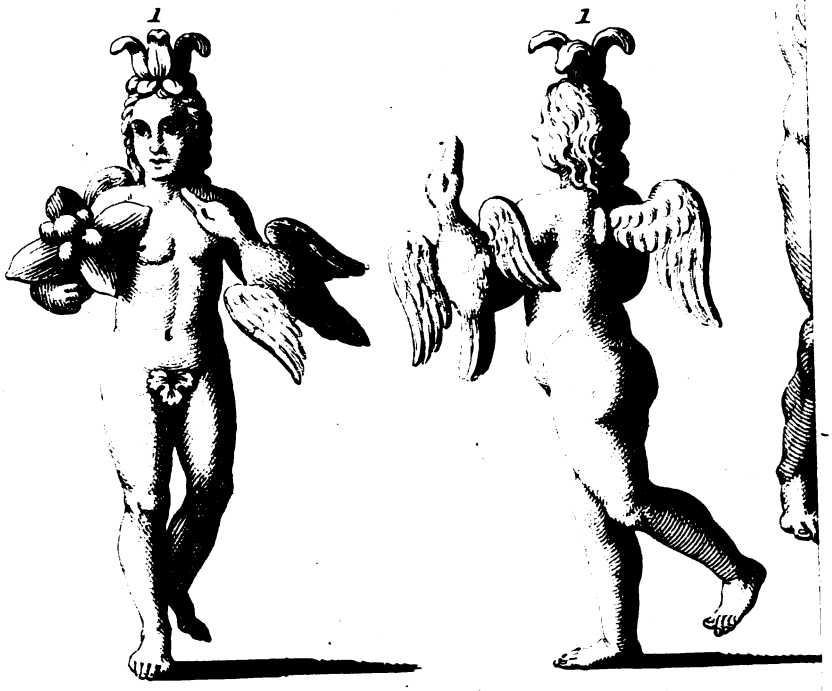

Medaille des Messeniens.

M. le Duc de Sully.

Digitized by Google

BACCHUS PSILAS.

§. I.

Jugement différent qu'on a porté d'un Dieu inconnu nouvellement découvert. C'eſt Bacchus Pſilas. Pourquoi les Lacédemoniens donnoient à ce Dieu des aîles & une Couronne aîlée. Forme ſinguliere de cette Couronne.

IL eſt de certaines Antiques, comme des ſonges ou des Oracles des Anciens; on a beau les conſidérer à toute ſorte de jour, & donner la torture à ſon eſprit, on n'y apperçoit ni ſuite, ni liaiſon, ni rapport: au contraire, ſymboles, attitude, habits, drapperie, ſituation; tout y eſt compliqué, tout y contraſte, & l'on ne parvient à ſçavoir ce que tout cela repréſente, que quand on tombe ſur quelque Ancien qui tire, pour ainſi dire, le rideau, & qui en donne l'explication, de même qu'on ne voit goûte aux ſonges & aux Oracles, que quand il plaît à l'évenement de les juſtifier. Le bronze que je donne au Public, établit cette verité d'une maniere inconteſtable. PLANCHE IV.

Il a été trouvé à Lyon il y a environ deux ans avec pluſieurs autres (1), d'un en particulier que je donnerai dans la ſuite. Au premier coup d'œil, de célebres Antiquaires n'ont pas fait difficulté de le définir, & s'il eſt permis de le dire, de le bâtiſer. Les uns l'ont pris pour Comus (2), d'autres pour Cupidon (3). Comme ceux qui étoient à la

(1) Médailles, Urnes ſepulcrales, &c.

(2) Les Anciens repréſentoient Comus, jeune, couronné de roſes, le viſage enflammé, dormant tout droit, & ayant dans ſa main droite un flambeau, & dans ſa gauche un dard, qu'il laiſſe tomber. *Voyez Philoſtrate.*

(3) Les ſymboles ordinaires de Cupidon, ſont les ailes, le bandeau, l'arc, les fléches, & le carquois.

Digitized by Google

tête de ces sentimens, étoient gens à tout risquer pour soûtenir chacun le sien, & que ni l'un ni l'autre de ces sentimens ne leve point les doutes qui naissent de toutes parts, on a pris le parti d'attendre que quelque nouvelle découverte servît à les dissiper. J'en étois là lorsque je tombai par hazard sur un endroit de Pausanias, qui m'apprenoit que la figure sur laquelle je n'avois osé prendre aucun parti, étoit celle de Bacchus Psilas. Ce Dieu étoit singuliérement honoré à Amicla Ville du Royaûme de Sparte; mais en second: car Apollon y tenoit le premier rang, ce qui faisoit que les Grecs ne donnoient guéres à ce Dieu d'autre nom que celui d'Amiclée. Quoi-qu'il en soit, si les honneurs que les Amicléens rendoient à Bacchus étoient aussi singuliers, que la maniere dont ils le représentoient; on peut en quelque façon assûrer qu'ils étoient uniques. En effet, ils lui donnoient des aîles, ce qui étoit rare par tout ailleurs. » C'est, dit Pausanias, pour » marquer que le vin éleve l'esprit des hommes, & le rend » plus délié, en lui rendant le même office que les aîles » rendent aux oiseaux; car, ajoûte-t'il, *Psila* signifie Aîle » dans la Dialecte des Doriens « (1).

Hesychius dit à peu près la même chose, & nous apprend en même tems que *Psilos* signifie aussi une *Couronne aîlée* (2). On ne sçauroit guéres ce que c'est que la *Couronne aîlée*, dont parle cet Auteur, si notre bronze ne nous en avoit conservé la figure, & en quelque façon le modéle. Les Anciens donc entendoient par *Couronne aîlée*, une couronne qui avoit trois branches, qui se réüniſſant au haut de la tête, se rabbattoient, & y formoient un panache qui se partageoit en trois aîles différentes.

Je ne sçai si c'est des aîles que les Lacédemoniens donnoient à Bacchus, ou de celles que sa Couronne formoit; ou enfin des unes & des autres que Catulle parle dans ce vers;

At parte ex alia florens volitabat Jacchus.

(1) Ψίλα γὰρ καλοῦσιν οἱ Δωριεῖς τὰ πτερά. Λήθουσι δὲ οἶνος ἐπαίρει τε ἐς ἀνακυφίζει γνώμλω ὁδὸν πλέονα ἢ ὄρνισι θας πτερά. Pausan. lib. 3. cap. 19.

(2) Ψιλὸς, σίφανος πτερινός. Hesych. in ψιλὸς

Il

Il eſt toûjours certain que Junius a échoué dans ſes emblêmes: car ayant entrepris dans le ſeiziéme ſiécle de repréſenter d'idée Bacchus Pſilas, il l'a peint aſſis, & lui a donné des aîles qui lui ſervent moins à voler qu'à le couvrir, & à lui faire un bel ombrage. D'autre part, il lui met une coupe dans la main droite, & des grappes de raiſin dans la main gauche, ſans aucune ombre de Couronne ſur la tête, tandis que Catulle & la figure que je produis, font foi qu'il étoit repréſenté couronné, volant & tenant d'une main un Iynx, & de l'autre des fruits avec leurs feuilles.

§. II.

Bacchus Pſilas tient un Iynx. Quel oiſeau c'étoit. L'Iynx entroit dans les Philtres amoureux. Mœurs des Lacédémoniens. Ce Peuple honoroit dans Bacchus Pſilas, Bacchus Eubulus, *& Bacchus qui regloit le cœur de l'homme.*

L'Iynx eſt un oiſeau de riviere qui eſt conſacré à Bacchus, d'où eſt venu le ſurnom d'*Iyngies* qu'on donnoit à ce Dieu (1). Le Traducteur de Suidas, & les Auteurs des Lexicons croyent que c'eſt la *Motacilla* des Latins, & la Hochequeuë des François. Mais il eſt viſible qu'ils ſe trompent, & que c'eſt vraiment un Canard : il ne faut que jetter les yeux ſur notre bronze pour ſe convaincre de cette verité ; ce qui la met dans une plus grande évidence, c'eſt que les Grecs l'appelloient auſſi *Cynœdion* (2), à cauſe que cet oiſeau a bien l'air du chien, & que, comme le chien, il cherche de quoi manger parmi les ordures. Joint qu'il y a une infinité de mots grecs dérivés d'*Iynx*, qui ſignifient *cri* & *crier* ; ce qui fait voir que l'*Iynx* crioit beaucoup : ce qu'on ne ſçauroit dire de la hochequeuë, & qui eſt très-vrai du canard : car il crie fréquemment, ſoit de lui-même, ſoit qu'il y ſoit excité ; & comme ſon cri eſt aigu & perçant, il incommode fort ceux qui ſont à portée de l'entendre.

(1) Ἴυγγίης· ὁ Διόνυσος. Heſych. (2) Καλεῖται δὲ κυναίδιον. Heſych.

Mais ce qui met mon sentiment hors d'atteinte, c'est la description que le Scholiaste de Pindare fait de l'Iynx; » cet oiseau, dit-il, a un plumage varié, un col long, un » bec large, & tourne aisément la tête (1) ». Qu'on cherche tant qu'on voudra : on ne trouvera dans cette peinture quoi que ce soit qui fasse pour la Hochequeuë; tout au contraire sera pour le canard. Ce qui a fait prendre le change à ces Grammairiens, c'est que Suidas (2), & le Scholiaste (3) de Théocrite disent, que l'Iynx remuë souvent la queuë. Or il est de notorieté publique, qu'il n'y a point d'oiseau qui remuë plus souvent la queuë que le canard, sur-tout quand il est dans l'eau.

Ceux qui ont lû la seconde Idylle de Théocrite, son Scholiaste, celui de Pindare, Hesychius, Suidas, l'Auteur du grand Etymologicon, & quelques Ecrivains semblables (4), croiront d'abord que la raison pourquoi l'Iynx ou le canard étoit consacré à Bacchus, étoit que cet oiseau entroit dans tous les philtres amoureux des Anciens, & que cet usage étoit fondé sur cet axiome; *sine Cerere & Bacchо friget Venus.* Mais il est facile de les détromper, en les faisant ressouvenir que les Grecs employoient le terme *Iynx* dans un sens métaphorique, pour marquer ce je ne sçai quoi qui enleve, qui entraîne, & à quoi on ne peut résister, par exemple, la force & les charmes de l'éloquence (5).

D'autre part, il suffit de remonter à la source pour se convaincre, que ceux qui avoient établi le culte de Bacchus Psilas, avoient de Bacchus des idées différentes de celles qu'en avoient les autres Nations. En effet, les Auteurs de ce Culte étoient les Lacédémoniens : or les Lacédémoniens, comme tout le monde sçait, étoient entre tous les peuples de l'Univers, ceux dont les mœurs étoient les plus

(1) Ἴυγξ, ὄρνεον ποικιλμένον τῇ τριχώσει, μακροτράχηλον, γλώσσαν ἔχον ἐπιπολὺ ἐκπεπμένην, πτερνὰς περιστρεφόμενον, ἐν περιδινεῖ τὸν τράχηλον. In Pyth. 4. v. 381.

(2) In Ἴυγξ.

(3) Idyl. 2. v. 17.

(4) *Synesius Calvitii Encom. édit. Petav. pag.* 73. *Idem de insomniis pag.* 134. *& Nicephori Schol. ibid. pag.* 360. *Seq.*

(5) Voyez Suidas & l'*Etymologicon magnum.*

purs, & les loix les plus auſteres. Chez eux tout tendoit à la vertu, à la ſageſſe & à la frugalité: tout excès, toute ombre de débauche en étoit banni. Tous juſqu'aux Ephores & aux Rois étoient obligés de manger les viandes telles qu'elles étoient apprêtées par les Cuiſiniers communs (1) & prépoſés exprès, & de ne prendre leurs repas qu'en des lieux publics & marqués par les Loix: avec cette circonſtance ſinguliere, qu'à quelque heure de la nuit qu'on fût obligé de ſe retirer, il n'étoit permis à perſonne d'avoir ni flambeau, ni lanterne, ni même de s'écarter le moins du monde du droit chemin, ou de l'endroit où l'on devoit ſe rendre; afin qu'on fût toûjours en garde contre les excès du vin (2). Pour parvenir à une fin ſi loüable, les Lacédémoniens prenoient leurs précautions de bien loin: car ils avoient coûtume d'enyvrer tous les ans les Elotes leurs eſclaves, & de les donner en ſpectacle (3) aux jeunes-gens de leur nation, afin qu'ils conçûſſent pour l'yvrognerie une horreur naturelle. Le moyen qu'une nation qui menoit une vie ſi ſobre, qui élevoit les enfans dans de pareilles diſpoſitions, & qui ſe diſtinguoit de toutes les autres par la nobleſſe de ſes ſentimens, eût de Bacchus les idées groſſieres qu'en avoit le torrent des peuples? a-t'on oublié qu'elle repréſentoit Venus armée, & qu'elle donnoit une lance aux Dieux & aux Déeſſes qu'elle honoroit; pour faire entendre, dit Plutarque, qu'elle ne reconnoiſſoit que des Divinités qui préſidoient à la guerre (4), & qu'on ne devoit leur rendre aucun devoir que les armes à la main (5)?

(1) Le Roy Agis de retour d'une aſſez longue guerre, où il avoit vaincu les Atheniens, voulant avoir la ſatisfaction de manger en particulier avec ſa femme, envoya chercher ſa portion: mais elle lui fut refuſée, & par ſurcroit il fut mis le lendemain à l'amende par les Ephores. *Plutar. Lacon. in Licurgo.*

(2) Πιόντες οἱ Λακεδαιμόνιοι ἐν ταῖς συσσιτίοις μετρίως ἀπίασι δίχα λαμπάδος. οὐ γὰρ ἔξεστι πρὸς φῶς βαδίζειν, οὔτε πότου, οὔτε ἄλλου ὁδοῦ, ὅπως ἐθίζωνται σκότους & γυκτὸς εὐθαρσεῖς & ἀδεῖς ὁδεύειν. Apud Plutar. Antiq. Lacedæm. Inſtit.

(3) Τοῖς παισὶν ἐπιδείκνυσι τοὺς Εἵλωτας μεθύοντας, εἰς ἀποτροπὴν παιδοποιΐας. Idem. ibid.

(4) Ἀφροδίτην σέβουσι τὴν ἐνόπλιον, & πάντας δὲ τοὺς θεοὺς θήλεις & ἄρρενας λόγχας ἔχοντας ποιοῦνται, ὡς ἁπάντων τὴν πολεμικὴν ἀρετὴν ἐχόντων. Idem. ibid.

(5) Μήτε οἱ νέοι τοῖς θεοῖς ἀνόπλοις εὔχωνται. Idem. in Lacon. ſub. fin.

Digitized by Google

Sur ce pied il eſt viſible que les vûës des Lacédemoniens, en honorant Bacchus Pſilas entre tant d'autres Bacchus dont l'Univers étoit rempli, étoient d'honorer uniquement celui qu'Orphée appelle *Eubulus*, c'eſt-à-dire, le Dieu du bon Conſeil (1): & ce qui me le perſuade, c'eſt cette célébre réponſe qu'ils firent à un Curieux qui leur demandoit pourquoi ils bûvoient peu à table : » C'eſt, dirent-ils, » afin que nous ne ſoyons pas dans la néceſſité de recourir » à d'autres pour prendre conſeil, & que les autres ſoient » obligés de s'adreſſer à nous pour être bien conſeillés (2)».

Le Bacchus des Lacédemoniens n'étoit donc pas ce qu'on appelle le Dieu du vin, de la débauche & de la diſſolution ; mais ce Bacchus que les Grecs diſoient régler le cœur de l'homme (3), éclairer ſon eſprit, le fortifier, & lui fournir des expédiens pour ſe tirer de tant de mauvais pas, où il ſe trouve engagé pendant le cours de ſa vie. En quoi ils convenoient avec ces Philoſophes dont parle Macrobe, qui regardoient Bacchus comme l'ame du monde (4).

§. III.

En quoi les Gaulois convenoient avec les Spartiates. Fruits avec leſquels Bacchus Pſilas eſt repréſenté. Bacchus Scytés. *Bacchus Indien. Lumieres que Bacchus Pſilas répand dans la Mythologie.*

Religion des Gaulois tom. I. pag. 60.

C'eſt ſans doute ſous ce même regard que les Gaulois conſideroient Bacchus ; car quoiqu'ils ne fuſſent pas auſſi ſobres que les Lacédemoniens, leur coûtume étoit de ne traiter d'aucune affaire importante qu'à table, & quand ils avoient une pointe de vin. Il eſt vrai qu'ils en renvoyoient la déciſion au lendemain. Le jour venu, le maître de la

(1) *Iidem verſus Orphei* εὐβουλῆα *vocantes boni conſilii hunc Deum præſitem vocant.* Macrob. Saturn. lib. 1. cap. 18.

(2) Ἵνα μὴ ἄλλοι ὑπὲρ ἡμῶν βουλεύωνται, ἀλλ' ἡμεῖς ὑπὲρ ἄλλων. Plutarc. Lacon. in Cleomene.

(3) Ἐπιστῆσαι δὲ φασιν ἱκανῶς τὸ ἀνθρώπου κηρὸν τὸν Διόνυσον. Suidas in Κωνοφόροι.

(4) *Phyſici* Διόνυσον Διὸς νοῦν, *quia ſolem mundi mentem eſſe dixerunt.* Macrob. ubi ſuprà.

Digitized by Google

maiſon où ils s'étoient raſſemblés, remettoit l'affaire ſur le tapis, & rendoit compte de la déciſion qui avoit été priſe la veille: & ſi alors, que la raiſon n'étoit pas offuſquée par les vapeurs & les fumées du vin, ils la ratifioient, la déciſion avoit force de loi, à laquelle il n'étoit plus permis de donner la plus légere atteinte. Si au contraire il arrivoit qu'ils euſſent déliberé ſur quelque choſe, ſans au préalable être pris d'un peu de vin, ils diféroient à prendre la derniere réſolution, qu'ils fuſſent à cet état critique marqué par la coûtume invariable de la nation.

Quoique les Gaulois (1) s'éloignaſſent un peu des Lacédémoniens, & que leur conduite fût aſſez différente touchant l'uſage du vin: il eſt certain cependant que les uns & les autres ſe réüniſſoient enſemble dans ce point fondamental de Religion, que Bacchus étoit le Dieu, le principe & la ſource du bon conſeil. Cette conformité s'étendoit plus loin: car je trouve que les Gaulois, de même que les Lacédémoniens n'écrivoient ni leurs loix, ni quoique ce ſoit qui regardât le culte des Dieux; comme eux encore, ils nourriſſoient leurs cheveux; comme eux, ils laiſſoient ouvertes les portes de leurs maiſons, comme eux, ils puniſſoient ceux de leurs freres qui étoient chargez de trop d'embonpoint, comme eux enfin ils obſervoient pluſieurs autres choſes, dont le détail ſeroit ennuieux.

On ne ſçauroit ſuppoſer que le hazard ait formé cette reſſemblance de mœurs & de coûtumes, encore moins que le commerce l'ait établie. J'avoüerai tant qu'on voudra que Lyon, où le bronze que je produis a été trouvé, étoit le centre des quatre grands chemins de l'Empire: que ſes Habitans étoient liés avec toutes les Nations par le moyen de leur Commerce; & que les Grecs abordoient à Lyon de tous côtés, comme ſes premiers Evêques, &

(1) Il faut en excepter les Belges, qui occupoient la troiſiéme partie des Gaules, & qui étoient tellement en garde contre le luxe & la molleſſe, qu'ils ne permettoient point qu'on introduiſit chez eux quoique ce ſoit qui pût les corrompre. *Horum omnium fortiſſimi ſunt Belgæ; propterea quod a cultu atque humanitate Provinciæ longiſſimè abſunt; atque ea quæ ad effeminandos animos pertinent, minimè important.* Ceſ. de bel. Gall. lib. 1. ſub init.

cette multitude de monumens qu'on a déterrés, & qu'on déterre tous les jours, en font foi.

Mais on doit faire attention que ces mœurs, ces usages & ces maximes ont été de tout tems chez l'un & l'autre peuple, & par conséquent qu'elles y étoient en vigueur longtems avant que Lyon ait pû contribuer à les faire passer, & à les établir chez celui des deux peuples qui ne les avoit pas, & qui les empruntoit de l'autre. Or comme on connoît l'origine de la République de Sparte, & qu'on sçait d'ailleurs que les Gaulois datent de bien plus loin, on est porté à croire que les Lacédémoniens ont tiré des Gaulois les usages & les pratiques qui leur étoient communes avec eux.

J'ignore si les Gaulois ont été les premiers à faire honneur à Bacchus des pommes & de ces sortes de fruits, que les Anciens appelloient *Acrodrua*, & qu'on peut rendre en notre langue par noix, noisettes, chataignes, &c. Il est du moins certain que les Mythologues se sont fait un devoir, de les lui consacrer, & de le représenter tantôt le sein rempli de pommes (1); tantôt les mains chargées de ces *Acrodrua*. Et voilà pourquoi la figure que j'ai fait graver, représente Bacchus tenant dans sa main droite de ces fruits avec leurs feüilles : circonstance qui rend notre Antique si rare & si recommendable.

Il ne faut pas douter que les Lacédemoniens ne mêlassent des figues parmi ces fruits, puisqu'ils regardoient Bacchus, comme en étant l'Inventeur, & qu'en conséquence ils l'honoroient du nom de Sycites (2). Pour les Indiens, ils lui attribuoient l'invention de l'agriculture, & d'avoir trouvé l'art d'attacher le premier des bœufs à la charruë (3). Ce

(1) Ὅπη ἡ δὲ τῶν μήλων εὑρετὴς ἦν Διόνυσος, μαρτυρεῖ θεόκριτος ὁ Σιρακούσιος ὑπισχνούμενος λέγων.

Μᾶλα μὲν ἐν κόλποισι Διωνύσοιο φυλάσσων.

Κρατὶ δ' ἔχων λευκὴν, Ἡρακλέος ἱερὸν ἔριον.

Νεοπτόλεμος δ' ὁ Παριανὸς ἐν τῇ Διονυσιάδι φησὶν αὐτὸς ἱστορεῖν ὡς ἀπὸ Διονύσου εὑρεθέντων τῶν μήλων, καθάπερ καὶ τῶν ἄλλων ἀκροδρύων. Athen. Deipnos. lib. 3. pag. 82.

(2) Σωσίβιος ὁ Λάκων ἀποδεικνὺς εὕρημα Διονύσου τὴν συκῆν· διὰ τοῦτο φησὶ καὶ Λακεδαιμονίους Συκίτην Διόνυσον τιμᾶν. Idem ibid. pag. 78.

(3) Τοῦτον δὲ παρεισάγουσι πρῶτον βοῦς ὑπ' ἄροτρον ζεύξαι τὸ πρὸ τοῦ ταῖς χερσὶ τῶν ἀνθρώπων τὴν γῆν κατεργαζομένην. Diod. Sicul. lib. 3. pag. 197.

Digitized by Google

qui a donné occaſion à Pindare de chanter, que Bacchus étoit aſſis à côté de Cerès (1), & aux Achéens de porter des Couronnes d'épis, quand ils lui offroient des Sacrifices (2). D'où il réſulte que Bacchus Pſilas étoit le célebre Bacchus des Indes, qui avoit eu pour Maîtres Silene & les Muſes, d'où le nom de *Muſagéte* lui étoit venu. » Ce » qui après tout, dit Spanheim, ne doit pas ſurprendre à » l'égard d'un Dieu? bien que ſi peu grave d'ailleurs, non » plus que la qualité de *prudent* & d'*habile* ou *ſage Conſeil-* » *ler*, que d'autres Auteurs lui donnent, de même que » celle de *Légiſlateur* ». Ceſars de Julien p. 118.

A tant de traits, on ne peut manquer à préſent de reconnoître les Bacchus Pſilas qu'on pourra découvrir à l'avenir, & de tirer même ceux qu'on a déja, de la claſſe des Cupidons où quelques Antiquaires les ont mis mal à propos. J'avoüe qu'il étoit aiſé de prendre le change; & que la jeuneſſe & les aîles de ces deux Divinités aidoient fort à les confondre. Mais comme ces ſymboles ſont d'autant plus équivoques, qu'ils conviennent encore à d'autres Divinités, & qu'ainſi on pouvoit également prendre Bacchus Pſilas, pour un Génie, pour Hymenée, pour Comus, &c: il étoit de l'exactitude de juger de ces Dieux jeunes & aîlés, moins par ces marques générales & communes, que par celles qui leur ſont propres & particulieres. Or on n'oſeroit dire que chaque Divinité n'ait les ſiennes: & pour me retrancher au Bacchus dont il s'agit, il eſt viſible, ſur ce que j'ai dit, que l'Iynx, la Couronne aîlée & les fruits ſont ſes caracteres diſtinctifs; & qu'ainſi toutes les figures qui ont ces marques en tout ou en partie, ſont des Bacchus Pſilas. Sur ce pied la huitiéme figure de la planche CXI. du premier Tome de l'Antiquité expliquée, qui repréſente un jeune homme avec des aîles, une Couronne fleuronnée, & un Iynx qu'il embraſſe, n'eſt pas Cupidon, mais Bacchus Pſilas. Il en eſt de même des figures 2. & 3. de la planche CXIII. du même Tome; auſſi bien que de la premiere figure de la planche XLVIII. du pre-

(1) Πάρεδρον Δαμάτερος. Iſthm. 7. ſtr. 3.

(2) Ἀστάχυσιν ἐστεφανωμένοι πὶς κεφαλάς. Pauſan. lib. 7. pag. 436.

Digitized by Google

mier Tome du Supplément du même ouvrage, & de quantité d'autres figures qu'il eſt fort inutile de marquer en détail, après ce que nous avons dit.

Je finis en diſant, que Bacchus Pſilas eſt le deuxiéme Bacchus inconnu, que nous reſſuſcitons à la faveur des nouveaux monumens que nous avons recueillis. Sur quoi on peut obſerver en paſſant, qu'originairement Bacchus étoit le Soleil, & qu'ainſi il avoit tenu lieu de tous les autres Dieux ; auſſi affectoit-on quelquefois de le repréſenter avec les ſymboles de toutes les Divinités connuës: témoin le fameux Myobarbe d'Auſonne (1), ſur lequel cet Auteur fit deux épigrammes, l'une en Grec, l'autre en Latin, dont voici la traduction.

I.

Je ſuis l'Oſiris des Egyptiens, le Phanaces des Myſiens, le Bacchus des vivans, le Pluton des morts. Je ſuis né du feu, j'ai deux cornes, j'ai défait les Titans, je ſuis le vrai Dionyſius.

II.

Dans l'Iſle d'Ogygie je porte le nom de Bacchus ; l'Egypte croit que je ſuis Oſiris ; les Myſiens m'appellent Phanaces ; les Indiens tiennent que je ſuis Dionyſius ; les Romains dans leurs myſteres m'invoquent ſous le nom de Liber ; les Arabes me prennent pour Pluton, & les Lucaniens veulent que je ſois Panthée.

(1) *Myobarbum Liberi Patris, ſigno marmoreo in villa noſtra omnium Deorum argumenta habentis.* Apud Auſon.

RETABLISSEMENT

RÉTABLISSEMENT DES MESSENIENS.

Médaillon rare & curieux. En quel tems il a été frappé. Evenement célébre qu'il repréſente. Hiſtoire des Meſſeniens. Ithome étoit leur principale fortereſſe. Ils ſont forcés de l'abandonner & de ſe diſperſer en différens endroits de la terre. Ils ne perdent jamais l'eſpérance de rentrer dans leur païs. Epaminondas les rappelle & rebâtit Ithome. Différentes viſions qui précedent ce rétabliſſement. Les Dioſcures offenſés avoient occaſionné tous les maux qui étoient arrivés aux Meſſeniens.

JE n'oſerois dire que ce Médaillon ſoit de la derniere Antiquité, puiſqu'il a été jetté en fonte ; je puis néanmoins aſſûrer qu'il a ſon mérite, parce qu'outre qu'il eſt curieux, & peut-être unique ; il n'y a point de doute qu'il n'ait été fait d'après un autre d'or ou d'argent frappé la troiſiéme année de la 102. Olympiade, pour conſerver la mémoire du rétabliſſement des Meſſeniens dans leur païs par la valeur d'Epaminondas. Il repréſente d'un côté ce grand Capitaine à cheval dans un champ de bataille, qui, le ſabre à la main, jonche la terre de morts, & abbat la tête de ceux qui oſent faire face. Sur le revers on voit les Dioſcures à cheval auſſi avec leur bonnet ordinaire, & armés d'une lance. Dans l'Exergue on lit ITOMA *, dont quel- PLANCHE IV.

(1) En caracteres Toniens, tels qu'étoient ceux dont les Romains ſe ſont ſervis, avant que les Grecs employaſſent le *Theta*.

que ignorant a voulu faire VITORIA : mais l'altération eſt ſi ſenſible, que perſonne n'y peut être trompé, s'il ne le veut bien.

Ithome étoit tout enſemble une Place & une Forteresſe qui alloit de pair avec Acrocorinthe, célébre Citadelle de Corinthe : l'une & l'autre tenoient en reſpect tout le Peloponeſe, ce qui faiſoit dire à Démetrius parlant à Philippe Roi de Macédoine, Pere de Perſée ; *Prenez ces deux Cornes, & vous aurez le Taureau* (1). C'eſt à la faveur de la ſituation avantageuſe d'Ithome, que les Meſſeniens ſoûtinrent de longues & de ſanglantes guerres contre les Spartiates : enfin comme la victoire ſe déclaroit pour ces derniers, ils abandonnerent toutes leurs Places, & ſe renfermerent dans Ithome, où ils ſe défendirent pendant près de vingt ans avec un courage égal à leur mauvaiſe fortune, juſqu'à ce que voyant leurs forces, leurs vivres & leurs ſecours épuiſés, ils abandonnerent Ithome (2). Auſſitôt les Lacédémoniens firent raſer cette place. Quelques Meſſeniens tenterent bien de la relever pendant le cours de la vingt-neuviéme Olympiade : mais trouvant plus d'avantage à accepter les offres que leur firent les Athéniens de leur céder Naupacte Ville forte, & riche; ils s'y tranſporterent, & s'y établirent. Cependant tous leurs vœux étoient pour Ithome, parce qu'outre qu'elle étoit le berceau des Meſſeniens, Ariſtoméne leur chef y avoit caché ſur la fin de la vingt-ſeptiéme Olympiade, les Dieux & les myſteres à quoi un Oracle avoit attaché le ſalut & le rétabliſſement de la Nation (3).

La prédiction tarda quelque tems à s'accomplir. Enfin l'année avant la célébre bataille de Leuctres, les Meſſeniens eurent des marques aſſûrées qu'ils étoient à la veille de voir Ithome rebâtie : en effet, incontinent après cette

(1) Τῶν κεράτων γὰρ ἀμφοῖν, ἔφη, κρατήσας, καθέξεις τὸ βοῦς. Strab. lib. 8. pag. 361.

(2) La quatriéme année de la quatorziéme Olympiade, & ſe retirerent partie à Argos, partie à Sicyon, & d'autres dans l'Arcadie.

(3) Παραγενόμενος ὁ ἔνθα δὴ Ἰθώμης ἦν τὸ ἐρημότατον, κατόρυξεν ἐς Ἰθώμην τὸ ὄρος, ᾧ Διὸς Ἰθώμην ἔχοντα· ἐν θεὸς οἱ Μεσσηνίοις ἐς ἐκεῖνο ἔσωζον, φύλακας μεῖναι δ' παραγενομένης ἡγέμονας. Pauſan. lib. 4. pag. 253.

Digitized by Google

bataille Epaminondas Général des Thebains leur écrivit dans les differens endroits où ils s'étoient retirés, de se rendre au plûtôt dans le lieu de leur origine. Cet ordre étoit la suite d'un autre qu'il avoit reçû lui-même en songe, d'un vieillard qui lui avoit apparu habillé en Prêtre, & qui lui avoit dit de ne pas manquer de rappeller les Messeniens dans les terres d'où ils avoient été chassés, parce que les Dioscures étoient appaisés (1). Pour entendre le sens de ces dernieres paroles, il faut se souvenir que dès le commencement de la guerre entre les Messeniens & les Lacédémoniens, deux jeunes (2) Messeniens de la Ville d'Andania entrerent dans les Terres de Sparte à dessein de butiner, ou de faire quelque action d'éclat. Les Lacédemoniens remplis de l'idée des Dioscures dont ils célébroient ce jour là même la fête, & voyant sur de fort beaux chevaux ces Etrangers revêtus d'une tunique blanche, & d'une chlamide de pourpre, avec le bonnet & la lance qu'on donnoit dès lors aux Dioscures, les prirent pour les Dioscures mêmes qui venoient en personne assister aux réjouïssances, dont ces Fêtes étoient accompagnées. Sur cette idée ils se prosternerent en terre, & leur adresserent des Prieres & des Cantiques. Cependant les Messeniens s'approchoient toûjours: enfin quand ils furent à portée de faire le coup qu'ils méditoient, ils s'élancerent au milieu des Lacédemoniens, en percerent plusieurs avec leurs lances, & ayant ainsi profané un jour consacré aux Dioscures, ils se retirerent avant qu'une partie des Lacédemoniens eût eu le tems de se reconnoître. Cette action picqua les Dioscures, & fut l'origine & la cause de cette suite de maux qu'éprouverent les Messeniens, & à quoi il plut enfin à ces Dieux de mettre fin, ainsi qu'on l'a vû, & que les Dioscures eux-memes l'annoncerent à Epitelès par le même vieillard qui avoit apparu à Epaminondas. Car il lui fut révélé d'aller à Ithome foüiller à l'endroit où il verroit un Lierre & un Myrte: parce qu'il y trouveroit *une vieille prête à rendre l'ame, enfermée dans une chambre d'airain.*

(1) Ἐπειδὴν δὲ τὸ μιαίσμα ἤδη σφίσι πίπτωται τὸ Διοσκούρων. Strab. lib. 4. pag. 266.

(2) Panormus & Gonippus.

Il se rendit au lieu assigné aussi-tôt qu'il fut jour, il creusa, & déterra une urne d'airain qu'il apporta sur le champ à Epaminondas, à qui il fit part du songe qu'il avoit eu. Epaminondas lui dit alors, d'ouvrir l'urne : Epitelès commença par faire des Sacrifices & des Prieres aux Dieux qui lui avoient envoyé cette vision ; après quoi ouvrant l'urne, il trouva des lames d'étain battu fort minces & roulées en forme de livre, qui contenoient les Mysteres des grandes Déesses. C'étoit préciſément l'urne qu'Aristomene avoit cachée 287. ans auparavant. Après quoi Epaminondas donna les ordres nécessaires pour bâtir la Ville de Messene au pied du Mont Ithome : ce qui fut exécuté après que les Messeniens eurent offert des Sacrifices à Jupiter Ithomate & aux Dioscures.

Cet événement célebre arriva la troisiéme année de la cent seconde Olympiade, & 330. ans après que les Messeniens eurent été chassés d'Ithome. Ce qui mérite une attention particuliere, c'est que pendant tout ce tems-là, ils ne changerent ni leur langue, ni leurs mœurs, nonobstant qu'ils eussent été transplantés en Italie, & jusques dans l'Afrique.

Digitized by Google

HISTOIRE
DE
MARSYAS.

§. I.

Adreſſe & jeu des Pantomimes de l'Antiquité.

CETTE figure a été trouvée à Lyon à la ſuite de Bacchus Pſilas, dont j'ai réſuſcité la memoire. J'ai crû pendant quelque tems qu'elle repréſentoit un Pantomime, c'eſt-à-dire, un de ces Acteurs ſi vantés dans l'Antiquité, qui ſans le ſecours de la voix & des inſtrumens, parloient aux yeux (2), & racontoient des Hiſtoires & des Fables entieres à la faveur de la varieté, du jeu, & de la ſoupleſſe de leurs geſtes, de leur attitude, de leurs regards & des mouvemens differens de toutes les parties du corps. On les voyoit paſſer tout à coup & ſans milieu, d'une paſſion dans une autre, joüer ſucceſſivement une infinité de rôles & de ſujets différens & contraires, & multiplier, pour ainſi dire, leur ame & leur corps à proportion du nombre des perſonnages qu'ils devoient repréſenter, & des divers ſentimens qu'ils étoient obligés d'exprimer.

Comme il n'y a dans notre Antique aucune partie, ſur laquelle je n'euſſe des vûës, je croyois voir dans le total ce Vieillard planipede, dont parle Quintilien, qui donnoit la torture à ſon corps (2), pour exprimer toutes les fineſſes de ſon art. Je commençois à me féliciter moi-même de cette découverte, quand j'apperçûs des oreilles d'âne

(1) On m'a dit que les Scenes muetes des Comédiens Italiens, ſont des eſquiſſes de l'habileté des anciens Pantomimes.

(2) *Quis iſtam faciem planipedis ſenis torquens?* Quintilian. Inſtit. Orat. lib. 5. 11.

à la tête de mon prétendu Cassius ; ce qui m'obligea de revenir à une premiere idée que j'avois d'abord euë, & que je n'avois pas approfondie faute d'attention. Cette idée étoit que c'est ici la figure de Marsyas. Comme il paroît que tout quadre avec ce qu'on sçait de ce fameux Joüeur de Flûte ; voici son histoire avec toutes les *variantes* leçons, dont l'ont embellie les différentes mains par où elle a passé.

§. II.

Histoire de Marsyas. Variations dont elle est susceptible. Marsyas ramasse les Flûtes contre lesquelles Minerve avoit proferé des imprécations. Malheur qui y étoit attaché. En quoi consistoit vraiment le point de la dispute, que Marsyas eut avec Apollon. Les Anciens sont partagés sur la victoire ou la défaite de l'un ou de l'autre.

Hygin. Fab. 165.

Le Satyre Marsyas étoit fils d'Oeager (1), & Pasteur de » profession. Il devint fameux Joüeur de Flûte par une » avanture assez singuliere. Minerve ayant inventé la Flû- » te, s'avisa un jour d'en joüer à la table des Dieux. Junon » & Venus lui voyant enfler les jouës, se prirent à rire, » & glosérent sur ses yeux bleus. Minerve outrée de dépit, » se retira aussi-tôt dans les bois du Mont Ida, où trouvant » une fontaine, elle s'y mira pour voir ce qui avoit pû ap- » prêter à rire à ses Rivales. Elle joüa donc encore de la » Flûte, & se considera à toute sorte de jours. Au premier » coup d'œil, elle comprit que c'étoit avec raison qu'on » avoit ri d'elle ; ce qui fit qu'elle jetta aussi-tôt sa Flûte en » proferant des imprécations contre celui qui la releve- » roit, & en le soûmettant au plus cruel supplice. Malheu- » reusement Marsyas passant par là apperçût cette Flûte, » & la releva. Il essaya d'en joüer ; à quoi il prit tant de goût,

(1) Hygin qui parle ici, se trompe : Marsias étoit fils d'Hyagnis, & c'est Hyagnis même qui lui montra à joüer de la flûte. Voyez Plutarque *de Musica* : Apulée *Florider lib.* 1. *Martora Oxonienſ. pag.* 161. *edit.* 1676.

Digitized by Google

» qu'il ne s'occupa dans la ſuite que du ſoin de s'y perfec-
» tionner. Les progrès qu'il fit dans cet art furent ſi grands,
» qu'il oſa un jour défier Apollon, prétendant mieux joüer
» de la Flûte que ce Dieu ne joüoit de la Guitarre (1).
» Apollon accepta le défi, & les Muſes furent priſes pour
» Juges. Marſyas joüa le premier, & joüa ſi bien qu'il étoit
» prêt à ſe retirer pour aller publier ſa victoire (2), quand
» Apollon faiſant de nouveaux efforts, tira de ſa Guitarre
» des airs plus beaux & des ſons plus variés, que ceux que
» Marſyas avoit tiré de ſa Flûte: ce qui obligea les Muſes
» à lui adjuger la victoire. Auſſi-tôt Apollon ſe ſaiſit de
» Marſyas, l'attacha à un arbre, & le livra à un Scythe qui
» lui coupa les mains & les pieds, & donna le corps à Olym-
» pe ſon Diſciple, qui eut ſoin de l'enterrer. Le fleuve ſur
» les rives duquel cette horrible ſcéne ſe paſſa, reçût les
» ruiſſeaux de ſang qui couloient de ſon corps, & chan-
» gea ſon nom en celui de Marſyas » (3).

Hygin que je viens de tranſcrire, n'eſt pas toûjours d'accord avec lui-même; car il dit en un autre endroit que ce fût Tmolus & Mydas, & non pas les Muſes qui furent choiſis pour Juges; & que tandis que le premier ſe déclaroit pour Apollon, l'autre prononça en faveur de Marſyas. Ce qui picqua ſi fort Apollon, que ce Dieu voulant faire porter à Mydas une peine qui fit éclater ſon ignorance, le condamna à avoir des oreilles d'âne (4).

Lucien s'inſcrit en faux contre la victoire qu'Hygin fait remporter à Apollon ſur Marſyas: car en convenant que ce furent les Muſes qui jugerent en faveur d'Apollon, il

(1) Cet endroit & pluſieurs autres qu'on peut rapporter, détruiſent ce qu'un Antiquaire de profeſſion avance, qu'*Apollon devint ſi habile à joüer de la Flûte, qu'il en diſputa le prix à Marſyas.* Tous les Mythologues conviennent qu'il ne fut queſtion entre Apollon & Marſyas, que de ſavoir ſi Apollon joüoit mieux de la Guitarre, que Marſyas ne joüoit de la Flûte.

(2) *Cum jam Marſyas inde victor diſcederet.*

(3) *Itaque Apollo victum Marſyam ad arborem religatum Scythæ tradidit, qui eum membratim ſeparavit, reliquum corpus diſcipulo Olympo ſepulturæ tradidit, è cujus ſanguine flumen Marſyan eſt appellatum.*

(4) *Cum Tmolus victoriam Appollini daret, Mydas dixit Marſyæ potius dandam. Tunc Apollo indignatus Mydæ dixit: quale cor in judicando habuiſti, tales & auriculas habebis: quibus auditis effecit, ut aſininas haberet aures.* Fab. 191.

prétend que leur déciſion étoit injuſte, & que ce n'étoit point Marſyas, mais ſon Concurrent qui devoit être écorché vif (1).

Diodore de Sicile tient à peu près le même langage, quoiqu'il raconte la choſe différemment. Il donne d'abord de Marſyas une idée fort avantageuſe; car il le repréſente auſſi récommandable par ſes bonnes mœurs, que par ſon habileté à joüer de la Flûte. Il le met à la verité à la ſuite de Cybele; mais il ſoûtient que Marſyas n'avoit que de l'amitié pour elle; en preuve de quoi il donne la continence qu'il a fait profeſſion de garder toute ſa vie; comme donc il étoit le compagnon inſéparable de la mere des Dieux, ils ſe rendirent enſemble dans l'Iſle de Nyſa pour y voir Bacchus. Ils y trouverent Apollon qui y étoit arrivé avant eux, & que l'intelligence avec laquelle il pinçoit la Guitarre, dont il devoit l'invention à Mercure, rendoit alors fort célébre. Marſyas & Apollon vis-à-vis l'un de l'autre, devinrent bientôt rivaux. Chacun prétendoit non ſeulement exceller, l'un à joüer de la Flûte, & l'autre à joüer de la Guitarre, mais encore avoir de grands avantages ſur ſon Competiteur. Enfin, las de diſputer, & de ſe pouſſer réciproquement, ils convinrent enſemble qu'ils feroient montre de leur ſçavoir, & que les Habitans de Nyſa en jugeroient par comparaiſon. Apollon commença, & joüa quelques airs ſur ſa Guitarre. Quand il eût fini, Marſyas à ſon tour enfla ſes chalumeaux; ce qu'il exécuta avec tant de dexterité qu'il charma l'aſſemblée, & qu'au jugement des Arbitres il paſſa de beaucoup Apollon (2). Celui-ci s'en étant apperçû, pour réünir les ſuffrages en ſa faveur, reprit ſa Guitarre, en joüa, & l'accompagna de ſa voix. Ce qui lui réuſſit ſi bien, qu'il eut tout le monde pour lui. Marſyas eut beau proteſter qu'on le condamnoit injuſtement, & qu'il n'étoit pas queſtion de juger qui des deux chantoit

(1) Οὐ ὁ Μαρσύας, εἰ τὰ δίκαια αἱ Μοῦσαι δικάσαι ἤθελον, ἀπέδειρεν ἄν, αὐτὸς κρατήσας τῇ μουσικῇ. Dial. Junon. & Laton.

(2) Τὸν δ' Μαρσύαν ἐπιβαλόντα τοῖς αὐλοῖς κατακλῦσαι τοὺς ἀκροατὰς τῷ ἡδίστῳ, & διὰ τὴν εὐμέλειαν δόξαι πολὺ προέχειν τῷ προηγουμένῳ. Lib. 3. p. 192.

le

le mieux : mais de comparer l'habileté de l'un à joüer de la Flûte, avec l'habileté de l'autre à joüer de la Guitarre. Apollon répliqua, qu'il n'avoit rien fait, que Marſyas lui-même n'eût fait en embouchant ſes Flûtes : & ainſi qu'il falloit ou laiſſer à tous deux la liberté de ſe ſervir de leur bouche, ou reſtreindre le combat, & n'y faire ſervir que les doigts & la main. Les Arbitres goûterent l'alternative : Apollon & Marſyas rentrerent pour la troiſiéme fois en lice : Marſyas ſuccomba ; & Apollon outré par la difficulté qu'il avoit eu à vaincre, l'écorcha (1).

§. III.

Attachement de Marſyas pour Cybele. Marſyas eſt écorché vif par Apollon. Sa peau raiſonne après ſa mort. Que devinrent ſes Flûtes. Honneurs rendus à la mémoire de Marſyas. Maniere dont il étoit repréſenté dans les places publiques.

Voilà encore un Auteur qui dit que Marſyas fut écorché, Apollodore (2) & Palœphat (3) le diſent auſſi. Ce dernier ajoute, que Marſyas en défiant Apollon avoit auſſi défié les Muſes (4). Et c'eſt ſans doute pour cela qu'on trouve quelquefois, Marſyas joüant de la Flûte avec les Muſes (5). Il faut pourtant avoüer que le ſentiment général des Anciens, eſt que Marſyas n'eut de démêlé qu'avec Apollon, & que c'eſt la jalouſie de ce Dieu qui y donna lieu. Apollon, diſent-ils, rencontra Cybele dans ſes voyages : auſſi-tôt il conçût de l'amour pour elle, & de l'averſion pour Marſyas, qu'il regarda comme un rival & un ſurveillant dont il vouloit & devoit occuper la place. Marſyas n'étant pas d'humeur à la lui céder, ils convinrent que

(1) Ἐπικρινέσθων ἢ τῶν ἀκροατῶν τὸν Ἀπόλλωνα δικαιότερον λέγειν συγχεῖσθαι πάλιν τὰς πύξας· καὶ τὸ μὲν Μαρσύαν λαφθῆναι, τὸν δ' Ἀπόλλωνα, διὰ τὸ ἥδιον πικρότερον χρημάτιον, ἐκδῖραι ζῶντα τὸν ἡττηθέντα.

(2) Biblioth. lib. 1. ἐκτεμὼν τὸ δέρμα.

(3) De incred. cap. 48. *Simulque cum victoria pellem excoriatus depoſuit.*

(4) Ibid. *Muſas jam quoque ipſas, atque adeo etiam Apollinem ad certamen invitabat.*

(5) *Pauſan. lib. 8. pag. 468.*

Digitized by Google

l'habileté dont ils ſe picquoient l'un & l'autre de joüer des inſtrumens, en décideroit. Marſyas fut vaincu : & Apollon l'écorcha (1), & pendit ſa peau à la ſource d'une riviere qui couloit de la Place publique de Celene, où elle étoit encore du tems d'Herodote (2). Cette peau, dit Elien, étoit un miracle continuel ; car il arrivoit que toutes les fois qu'on joüoit de la Flûte, elle ſe mouvoit & raiſonnoit ; au lieu qu'elle ne produiſoit aucun mouvement, ni aucun ſon, quand on joüoit de la Guitarre (3). Pour ſes Flûtes, elles furent jettées dans le fleuve du nom même de Marſyas ; les eaux du Marſyas les porterent dans le Méandre : celles du Méandre les roulerent dans l'Aſope, & ce dernier Fleuve les jetta ſur ſes bords, où un Berger de Sicyonie les trouva, & les conſacra à Apollon dans un Temple que ce Dieu avoit à Sicyon (4).

Marſyas nonobſtant ſon malheur, ne laiſſa pas d'être fort honoré dans la Phrygie, ſur-tout par les Habitans de Celene. Ils le faiſoient Auteur d'un Hymne à l'honneur de Cybele, qu'on chantoit ſur la Flûte, & prétendoient qu'ayant été converti dans le Fleuve qui baignoit les murailles de leur Ville, il avoit chaſſé les Gaulois qui étoient venus l'aſſieger, autant par le ſon de ſa Flute, que par le débordement de ſes eaux (5).

Notre Antique & pluſieurs autres qu'on peut citer, font foi que Marſyas étoit déja dans un âge avancé, quand Apollon lui fit ſouffrir le cruel ſupplice dont on a tant parlé. Par tout il eſt repréſenté vieux, fort barbu, camard & chauve : & voilà pourquoi Pauſanias le traite de Sile-

(1) *Apollo Cybelis amore & ipſe correptus, cuſtodem Marſyam ac rivalem non ferens præ invidia, illum inſequi, prioremque apud Cybelem locum deſiderare cœpit : qua ex cauſa cum ambo in certamen muſicum amoris gratia deſcendiſſent, Marſyas ab Apolline victus arbori eſt ſuſpenſus, & pelle nudatus.* Lilius. Gyrald. de Poët. Dial. 9. tom. 2. pag. 321.

(2) *Lib. 7. 26.*

(3) *Ælian. var. hiſt. lib. 13. cap. 21.*

(4) *Καὶ αὐλὸς ἀνατεθῆναι φασὶν ἐν ταύθα τὸν Μαρσύα· μεμένης γὰρ ἡ συμφορᾶς τῷ Σειλλῷ, τὸν ποταμὸν τὸν Μαρσύαν καταιγεῖν αὐτὸς ἐς τὸν Μαίανδρον ἀναφαίνεται ἢ ἐν τῷ Ἀσσῷ, ἐκ κατὰ τὴν Σικυωνίαν ἐκπεσόντας, ὑπὸ ποιμένος τοῦ ἐυρόντος δοθῆναι τῷ Ἀπόλλωνι.* Pauſan. lib. 11. p. 99.

(5) *Φασὶ δὲ ὡς καὶ τὸν Γαλατῶν ἐκπέμποντα στρατιὰν, τῷ Μαρσύᾳ σφίσιν ἐπὶ τοὺς βαρβάρους ὕδατι χρῆσθαι ἐκ τοῦ ποταμοῦ, καὶ μόλις τῶν αὐλῶν ἐμπίπτοντος.* Id. lib. 10. pag. 668.

Digitized by Google

ne (1); parce que, ainſi qu'il venoit de le dire, les Anciens honoroient du nom de Silenes tous les vieux Satyres (2). D'autre part, il eſt certain que Marſyas étoit jeune, quand il ramaſſa les Flûtes de Minerve: & c'eſt avec cet air de jeuneſſe que le même Pauſanias l'a vu gravé ſur un marbre, s'exerçant à joüer de la Flûte aſſis ſur un rocher à côté d'Olympe (3). Auſſi eſt-ce à ſon âge que Minerve eut égard, lorſqu'elle ſe contenta de le foüeter, pour avoir oſé faire uſage de ces Flûtes, après la défenſe expreſſe qu'elle en avoit faite (4).

Nous avons vû plus haut, que Marſyas s'étoit rendu avec Cybele à la Cour de Bacchus. De-là les Anciens ont pris occaſion de faire Marſyas diſciple de ce Dieu; & d'avancer qu'ainſi que les Statuës de Bacchus érigées dans les Villes, étoient le ſymbole de la liberté dont joüiſſoient les Habitans, celles de Marſyas dans les Places publiques marquoient en levant la main, non ſeulement que les Villes étoient libres, mais encore qu'elles avoient tout en abondance (5).

Voilà à peu près tout ce qu'on ſçait, & qu'on peut dire de Marſyas. La figure que j'en donne, repréſente la poſture dans laquelle il étoit, quand Apollon l'écorcha. La ſituation de ſes bras, de ſes jambes & de tous ſes membres retracent la gêne & la torture où il étoit ſur l'arbre où on l'attacha; enfin les creux & les ſillons qui paroiſſent ſur la ſurface de ſon corps, donnent à connoître qu'on lui a déja arraché la peau.

(1) *Lib. 1. pag. 42.*

(2) Τὸν γὰρ ἡλικίᾳ τῶν Σατύρων προέχοντας ἐκάλουν Σειληνούς. Pauſan. lib. 1. pag. 41.

(3) *Pauſan lib. 10. pag. 668.*

(4) Ἔνταῦθα Ἀθηνᾷ πταίσματα τὸν Σειληνὸν Μαρσύαν ποιοῦσα, ὃν δὴ νεὸς ἀνδρὸς αὐλήσαντος, ἐμμανῆ ὑφ' ἡδονῆς ἐποίησε. Βυλομένης. Idem. lib. 1. pag. 42.

(5) *Qui ut ſupra diximus, apte urbibus libertatis eſt indicium. Unde etiam Marſyas miniſter ejus per civitates in foro poſitus libertatis indicium eſt: qui erecta manu teſtatur nihil urbi deeſſe.* Servius in Æneid. lib. 4. pag. 525.

DES SEPULCRES
SUB ASCIA.

§. I.

Idée du Livre Antiquitates Galliæ quædam ſelectæ. *Lieu de la Sepulture donné par les Magiſtrats des Villes. Autres marques de diſtinction accordées pour honorer la mémoire des grands Hommes.*

PLANCHE V.

M. Maffei s'eſt rendu propre le patrimoine des Sçavans: il a la gloire de s'exercer tous les jours ſur toutes ſortes de ſujets: il eſt Antiquaire, Poëte, Hiſtorien, Critique, Grammairien, Editeur: Eh! que n'eſt-il pas? Sa plume prend chaque jour de nouvelles formes, & il a le plaiſir de donner par tout le ton aux Gens de Lettres. Les Ouvrages naiſſent tout faits ſous ſa main, il n'honore aucun lieu de ſa préſence, qu'il n'y publie un livre; & c'eſt moins lui-même, que ſon livre qui y annonce ſon arrivée. Voilà ce qui eſt arrivé ſous nos yeux en 1733. à Paris, en 1736. à Londres, & en 1737. à Verone. Cette fécondité frappe, & fait admirer l'Auteur: mais il faut le voir, & le lire pour en connoître tout le prix: & c'eſt à quoi on s'eſt attaché depuis qu'on a eu le bonheur de le poſſeder. Les *Antiquités choiſies des Gaules* qu'il fit imprimer dans cette Capitale auſſi-tôt qu'il y fut arrivé, contribuerent beaucoup à lui faire rendre juſtice: un titre ſi intéreſſant ne manqua pas d'exciter notre curioſité; & le fruit qu'on retira de la lecture qu'on en fit, fut de conclure que tout le commencement & la fin, & une grande partie du milieu n'avoit aucun rapport avec nos Antiquités; & que le reſte étoit une

Digitized by Google

M. le Duc de Sully.

Digitized by Google

patr

nouvelle édition (1) de certaines inscriptions qui avoient été publiées plusieurs années auparavant avec beaucoup plus de fidelité & d'intelligence. Et c'est ce qu'il est aisé de faire voir par un seul exemple, que j'employerai d'autant plus volontiers qu'il met en évidence, que le sentiment qu'il a avancé sur la formule des Sépulcres consacrés *sub Ascia*, est insoûtenable.

Dans sa douziéme lettre pag. 58. & 59. Il donne cette inscription, qu'il a, dit-il, copiée sur le marbre même.

Q SECVND
QVIGONIS
CIVIS TREVERI
IIIIII VIRAVGVS
TALIS INAEDVIS
CONSISTENTIS
OMNIB HONO
RIB INTER EOS
FVNCTI QVIGO
NI SECVNDVS
ET HIBERNALIS
LIBERTI ET HE
RED PATRONO
OPTIMO SVBAS
CIA DEDICAVER
E D I X D O

Mais Dom Edmond Martene avoit copié aussi sur l'original cette inscription vingt-trois ans auparavant, avec des

(1) M. Maffei reconnoit lui-même, pag. 21. qu'une Inscription trouvée à Albi dans le Comté de Genevé, & qu'il venoit de donner pour nouvelle, avoit été publiée avec son explication dans le Journal de Trevoux. S'il avoit eu la précaution de lire l'Histoire de Languedoc, il auroit trouvé à la fin de la Préface, la premiere des Inscriptions de Narbonne qu'il donne à la pag. 65. On dit la même chose des Inscriptions qui sont à la page 80. La premiere se lit dans le premier tome de l'Académie des Inscriptions, & dans le dernier tome du supplément de l'Antiquité expliquée : la troisiéme dans ce même tome du supplement, & la quatriéme dans le second tome de la Religion des Gaulois. Sa premiere Lettre étoit imprimée depuis peu à Veronne : il est vrai qu'elle n'étoit pas tombée à Paris. Mais qu'a-t-il gagné à la réimpression ?

differences considérables ; & avoit remarqué qu'elle avoit été » trouvée (1) depuis peu à Autun dans un champ sur » une grosse pierre d'environ trois pieds & demi de hau- » teur sur deux pieds trois quarts de largeur, & deux pieds » & demi d'épaisseur ; & qu'il y avoit à côté quatre co- » lonnes d'un pied de diametre, & de cinq pieds & demi » de long, sous un monument de pierre qui étoit peint, » & en forme d'arc ». Ces petites observations ne sont pas indifférentes à quiconque en connoît le prix ; les différences le sont encore moins ; les voici telles qu'elles viennent de la premiere main.

Q. SECVND
QVIGONIS.
CIVIS TREVERI.
IIIIII VIRAVGVS
TALIS INAEDVIS
CONSISTENTIS.
OMNIB. HONO
RIB. INTER EOS
FVNCTI QVIGO
NI SECVNDVS,
ET HIBERNALIS
LIBERTI ET. HE-
RED. PATRONO
OPTIMO SVB AS-
CIA DEDICAVER,
L. D. E. X. D. D.

On voit ici outre la ponctuation qui ne manque jamais de se trouver sur tous les marbres qui sont bien conservés, les lettres initiales de la derniere ligne qui forment non seulement un bon sens, mais encore le seul sens que les Auteurs de l'inscription ont eu en vûe. Pour se convaincre de cette verité, il n'y a qu'à comparer ces lettres avec celles que M. Maffei présente. » Il avoüe qu'il ignore entie- » rement ce que ces dernieres signifient : qu'il avoit même

(1) Voyage Litteraire. I. part. pag. 163.

ri un jour de l'explication qu'il s'étoit vû obligé d'en don-
» ner pour ne pas demeurer court, ſçavoir que ces mots
» étoient le commencement de ces autres : *Et de ipſorum*
» *denariis dotaverunt optime.* Qu'en effet, cette explication
» étoit riſible ; mais toutes réflexions faites, qu'il n'en trou-
» voit pas de meilleure » (1). Il en hazarde pourtant une autre, dont il nous avertit de ne pas faire plus de cas qu'il en fait lui-même. Après quoi il ajoûte ces paroles remarquables. » Il ne faut pas omettre que le marbre étant gâté
» en cet endroit, il y a deux lettres qui ne ſont pas bien li-
» ſibles, & qui peuvent être priſes pour d'autres » (2). Et voilà ce qui auroit dû obliger M. Maffei à donner l'inſcription telle que D. Edmond Martene l'avoit publiée ; puiſqu'il l'avoit priſe avant que la pierre ſur laquelle elle eſt gravée, ſe reſſentît des injures du tems. Mais nous allons voir que quand M. Maffei ſeroit venu au même tems que D. Martenne, ou qu'il auroit été à ſa place, il n'auroit pas copié plus fidélement cette inſcription. » Il y a des An-
» tiquaires, dit-il, qui liſent ainſi ces lettres : L D E X D O,
» qu'on peut rendre par ces mots ; *locus datus ex decreto or-*
» *dinum.* Mais nous ne voyons nulle part, qu'on ait donné
» un lieu pour ſervir de ſépulture » (3).

Qu'il me ſoit permis de le dire, il me ſemble que je rêve quand j'entens dire à un Antiquaire de profeſſion, *qu'on ne voit nulle part qu'on ait donné un lieu pour ſervir de ſépulture.* S'il y a formule gravée ſur les pierres ſépulcrales, c'eſt certainement celle-ci : *Locus datus decreto Decurionum*, où ces lettres équivalentes L. D. D. D. Pour ne pas accumuler autorité ſur autorité, & faire voir en même tems à M. Maffei, qu'il a vû ce qu'il nie avoir vû ; je vais lui produire une inſcription donnée par un Antiquaire qu'il aime tant, & qu'il appelle ſouvent à ſon ſecours ; c'eſt de Spon que je parle : cet Auteur à la pag. 82. de ſes recherches

(1) *Dum deſcriberem, quæſitum eſt à me, quid ſibi vellent ; reſpondi proſimè : Et de ipſorum denariis dotaverunt optime. Ridens pretuli. Et ridenda ſane interpretatio ; ſed poſtquam reſipui, quod aptius quadret invenio.* pag. 60.

(2) *Nec diſſimulandum tamen ob deſtrum ibi aliquanto lapidem unam & alteram exiſſe litteris ambiguam reddi.*

(3) *Sed de loco dato in ſepulcralibus nunquam mentionem vidimus.* Ibid.

Digitized by Google

des Antiquités de Lyon, a fait graver un marbre sur lequel on lit tout du long ces paroles :

D M
M. OPPI PLACIDII
HAR. PRIM. DE LX.
CVI LOCVM SEPVLTVR.
ORDO SANCTISSIM. LVG.
DEDIT

Ce même Ecrivain pag. 25. produit une autre Antique, qui finit par ces lettres, L D D D, & qu'il explique par ces mots, LOCUS DATUS DECRETO DECURIONUM. Et à la pag. 94. il rapporte une Inscription, qui dit que Julia Barbane, Dame incomparable, a donné un lieu pour dresser l'Autel qu'on vouloit ériger dans le Sépulcre de P. Ælius Maximus Polychronius. CUI LOCUM ARE PIETATI CONCESSIT JUL. BARBANE MATRONA INCOMPARABILIS. Mais que diroit M. Maffei si on lui prouvoit que les Décurions, ou Magistrats des Villes quand ils vouloient reconnoître le mérite & les services des personnes qui mouroient, ne se bornoient pas *à donner un lieu pour les enterrer*; mais qu'ils érigeoient encore sur leur Tombeau une Statue équestre, y appendoient un bouclier d'argent, & des deniers publics faisoient tous les frais des Funérailles? C'est pourtant ce qui est fort aisé : il ne faut pour cela que transcrire cette fin d'Inscription, citée par Kirchman dans son Traité des
Pag. 33. Funérailles : DECURIONES. FUNUS. PUBLICUM. STATUAM. EQUESTREM. CLYPEUM. ARGENTEUM. LOCUM. SEPULTURÆ. DECREVERUNT.

Sur ces exemples, & sur cent autres semblables que je puis produire (1), il est visible que M. Maffei a mal copié l'Inscription d'Autun, & que pour en avoir l'intelligence, il faut avoir recours à D. Edmond Martene, & n'écouter que lui. Ce qui est bien fâcheux, c'est que M. Maffei trouve des difficultés où il n'y en a point, & qu'il n'en trouve pas où il y en a véritablement. Seroit-ce que trop

(1) Voyez l'Histoire de Lyon du P. Colonia tom. 1. pag. 100, 102. &c.

de

de lumieres l'éblouiſſent, ou que les idées différentes qui lui viennent ſur tant de matieres diſparates, qu'il s'eſt fait un capital de traiter tout-à-la-fois, ſe croiſent dans ſon eſprit ? ſoit donc cela, ſoit autre choſe, il eſt du moins conſtant qu'il ſe commet aiſément, & qu'il eſt ſujet à ſe broüiller avec les régles les plus certaines, ſur leſquelles on puiſſe juger des Antiques.

§. II.

La formule ſub Aſcia *a été juſqu'ici l'écüeil des Antiquaires. Sentiment propoſé par M. Maffei comme nouveau & inconteſtable. Le Pere Menetrier l'avoit déja donné.*

Sa onziéme lettre roule entierement ſur le ſens de la formule des Tombeaux conſacrés *ſub Aſcia*. Tout le monde ſçait que cette formule a été l'écüeil de tous les Antiquaires qui ont entrepris de l'éclaircir, & qu'il n'en eſt aucun qui l'ait fait entierement. M. Maffei attribuë ce mauvais ſuccès à l'imprudence qu'ils ont eu, de chercher du myſtere où il n'y en avoit point ; & avance que c'eſt le propre du mot *dedicare*, de jetter les Ecrivains dans l'erreur, parce qu'il ne ſignifie ſouvent qu'*ériger*, *placer*, *achever une choſe*, *& commencer à en uſer* (1). » En effet, ajoûte-t'il, » Aſconius obſerve que Pompée dédia ſon Théatre, lorſ» qu'il y fit repréſenter des jeux pour la premiere fois ; & » j'ai vû moi-même à Nîmes une pierre ſépulcrale, où, à » la place de ces mots, *ſub Aſcia dedicavit*, on lit, *ſub Aſcia* » *poſuit*. Ainſi je crois que cette formule & la figure de l'*Aſ*» *cia* qui eſt gravée au-deſſus ne marquent autre choſe, ſi» non que les Sépulcres où tout cela ſe trouve, étoient nou» vellement conſtruits, & que perſonne n'y avoit été en» terré : ce qui étoit honorable, & arrivoit rarement. C'eſt

(1) *Multoties accidit, ut* dedicandi *verbum hallucinationes pateret : ſæpe enim nihil aliud ſignificat, quam ponere, collocare, perficere, & rei cujuſpiam uſum inchoare.* Pag. 53.

» pourquoi S. Mathieu & S. Luc parlant du Sépulcre, où » Joseph d'Arimathie mit le corps sacré du Sauveur, disent » expressément *que personne n'y avoit encore été mis.* S. Jean » dit la même chose, & ajoûte que *ce Sépulcre étoit neuf.* » Il en étoit de même des Gaulois de la Province de » Lyon, & de quelques cantons voisins qui donnoient à » leurs morts ces marques de bienveillance & de distinc- » tion : ne trouvant pas que les formules ordinaires expri- » massent d'une maniere vive & élégante, ce qu'ils sai- » soient pour eux, ils avoient recours à celle de la consé- » cration *sub Ascia*, qui marquoit que le Sépulcre sortoit » alors de la main de l'Ouvrier » (1).

M. Maffei distingue ensuite trois sortes d'Ascia, qui avoient la même forme, & n'étoient distinguées que par l'usage à quoi on les employoit. La premiere sorte étoit une arme qui approchoit fort de la coignée, d'où est venu l'*Azza* des Italiens & la *Hâche* des François. La seconde sorte servoit à polir le bois, & c'est celle dont il est parlé dans les Loix des douze Tables, quand elles défendent non les dépenses qu'entraînoit l'érection des Sépulcres, mais celles qu'on faisoit en brûlant les corps. Enfin la derniere sorte d'*Ascia* étoit la truelle, qui est le dernier instrument dont on se sert à perfectionner toutes sortes d'ouvrages de maçonnerie : & c'est uniquement de la truelle dont il s'agit dans les Sépulcres consacrés *sub Ascia*, parce que les Gaulois n'entendoient par-là, que le crépi qu'on donnoit

(1) *Opinor, nihil aliud ea formula & ascia figura, quæ summo lapide insculpi solet, significare voluisse, nisi ea monumenta de novo fuisse excitata, & nulli antea patuisse. Honorificum hoc plane erat, & minime vulgare : quapropter ἐν τῷ καινῷ μνημείῳ sacratissimum Servatoris nostri corpus Joseph ab Arimathæa deposuit, neque id memorare D. Matthæus prætermisit, S. Lucas monumentum dixit, ὃ οὐκ ἦν οὐδέπω οὐδεὶς κείμενος. Utrumque conjunxit S. Joannes :* Monumentum novum, in quo nondum quisquam positus erat. *Quidquid hoc honoris esset & amoris & liberalitatis ostentare non prætermittebant Lugdunenses, Gallique cæteri ; tantum abest ut eam clausulam modicis tantum ac minoribus tumulis inditam, eaque* mediocritatis laudem *quæsitam putem, ut Aldus olim, deinde Fabretus censuere. Cum ergo minus commode, mitiusque eleganter consuetis & communibus verbis id exprimi posset in funebribus tumulis, hanc formulam amplexi sunt, qua indicabant, ab artificum manu eo ipso tempore id monumentum exisse.* pag. 54.

Digitized by Google

aux murs du Tombeau: & que c'étoit la derniere façon de l'ouvrage (1).

M. Maffei finit ſa lettre par une Inſcription Grecque, qu'il a, dit-il, vûë à Nîmes, & qui a été donnée pluſieurs fois, qui porte que le Sépulcre ſur lequel on l'avoit miſe, étoit nouvellement conſtruit, & il prétend que le mot qui ſignifie *nouvellement conſtruit*, étoit ſynonyme de la formule des Tombeaux conſacrés *ſub Aſcia* (2).

Sur ces idées que M. Maffei donne pour nouvelles, quoiqu'il les ait priſes ouvertement du Traité (3) de Mazochius ſur l'inſcription de l'Amphitéatre de Capouë, cet Antiquaire fait le procès à l'Auteur de la Religion des Gaulois qui croit que l'Aſcia eſt une houë, ou une marre particuliere, dont on ſe ſervoit à la conſtruction des Sépulcres. Sentiment, dit M. Maffei, qui approche fort de

(1) *Ultimum ſiquidem inſtrumentum quo in ὑπογείοις, ſive ſubterraneis cubiculis ædificandis, ut & in ædificiis aliis utebantur, Aſcia erat, qua calx macerabatur ad inducendum tectorium muris, ut adhuc fit. Triplex non unum tantùm, ut a recentioribus, qui hanc quæſtionem agitant, aſſeritur eodem nomine ὄρυγμα appellatum invenio, quod eamdem ſpeciem referrent ſingula: primo quidem teli, ſive armamenti genus ſecuri proximum; inde adagium, cujus Apuleius meminit*, Aſciam cruribus ſuis illidere: *Pſalmorum interpres*: in ſecuri & aſcia dejecerunt eam. *Hinc* azza *Italis, Gallis* hache.... *Ita deinde ferrum dictum, quo ligna levigabantur, unde vetitum in* XII. *tabulis polire aſcia rogum, ut non ſepulcri quidem, quod communiter dici ſolet, ſed exuſtionis ſumptus minuerentur. Inſtrumentum denique eo nomine vocarunt paſſim, quo murarii fabri utebantur, ut extremam muris navarent operam.* Ibid.

(2) *Græcum tetraſtychon ſepulchrali titulo additum Nemauſi exſcripſi, in quo monumentum illud* Νεόδμητον *fuiſſe, declaratur. Vides quod Latine ſub Aſcia* Dedicatum *dicebant, græce novitet ædificatum dixiſſe. Pag.* 55.

(3) Cet Ouvrage eſt imprimé à Naples en 1727. ſous ce titre: *Alexii ſymachi Maſocchii in mutilum Campani Amphitheatri titulum*; par conſéquent pluſieurs années avant que M. Maffei vînt en France publier ſes *Antiquités choiſies des Gaules*. L'Auteur de Capouë après avoir employé onze pages *in* 4°. à marquer les différentes acceptions des termes Latins *dedicare* & *Aſcia*, parle ainſi pag. 90. *Dedicare in his monumentis cave putes conſecrandi, id quod ſibi nonnulli perſuaſerunt, ſignificatione poſitum: nec eſt ſecundum Reineſium* ab inchoato opus curare: *nec demum quidvis aliud: verum ſecundum ſemel traditam ejus verbi notionem nihil aliud iſtic eſt* dedicare, *quam uſum monumenti illato cadavere inchoare, ſive encaeniare, quemadmodum tot jam Auctorum locis fidem feci.* Dedicare *vero* ſub Aſcia *idem prorſus eſt, quod in ſepulcrum recens extructum cadaver inferre, &, ut feſti verbum adhibeam*, uſui dicare, &c.

Pitiſcus long-tems avant Mazochius & M. Maffei avoit propoſé le même ſentiment. *Lexic. Antiq. Rom. in* Aſcia.

Digitized by Google

celui du P. Menetrier, & auquel je doute fort que perſonne ſouſcrive, puiſqu'il ne paroît fondé ſur rien (1).

M. Maffei hazarde ici pluſieurs choſes qui ne ſont point. Car 1°. Il n'eſt pas vrai que le ſentiment du P. Menetrier approche ni de près, ni de loin du ſentiment de l'Auteur de la Religion des Gaulois; puiſque l'Hiſtorien de Lyon dit en termes exprès, que » l'inſtrument repréſenté ſur les » Tombeaux des Payens n'eſt pas une hâche, ni une do- » loire à couper & applanir le bois; mais une gâche à » détremper la chaux, que l'on nomme à Paris un rabot, » & en terme de Blaſon un ruſtre, du mot latin *rutrum* ou » *rutabulum*. Vitruve, ajoûte cet Auteur, nomme cet in- » ſtrument, Aſcia, dont il dit qu'on ſe ſert à gâcher la » chaux & le mortier; *macerata calx aſcia dolatur*, dit-il, au » livre ſeptiéme de l'Architecture chap. 2. & c'eſt de ce » mot *Aſcia* que l'on a fait le terme de gâcher. C'étoit » donc, continuë-t'il, la coûtume, quand on conſa- » croit ces Tombeaux aux Lieux Manes, que celui qui » faiſoit cette Dédicace, prenoit du mortier avec une gâ- » che, & le mettoit le premier avec cérémonie dans le » creux, ſur lequel on vouloit placer ce Tombeau: céré- » monie qu'on a retenuë, quand on met les premieres » pierres des Egliſes, des Monaſteres, des Palais, & des » autres Edifices publics, où les Princes, les Prélats & les » Magiſtrats, avec une truelle d'argent, prennent du mor- » tier, & en font l'aſſiſe de cette premiere pierre ».

Hiſt. de Lyon pag. 52. &c.

De ce paſſage il réſulte évidemment deux verités: la premiere, que le ſentiment de l'Auteur de la Religion des Gaulois ſur l'*Aſcia* des Sépulcres, n'a aucun rapport avec celui du P. Menetrier. La ſeconde, que le ſentiment de M. Maffei eſt le même que celui du P. Menetrier: & comme celui du dernier a paru avant celui de M. Maffei: M. Maffei a tout l'air de s'être accommodé du ſentiment du

(1) *Aſciam ſcilicet ligonem, ſeu marram ſignificaſſe, haud communem tamen, & qua uterentur cum* longis purgare ligonibus arva *oporteret, ſed peculiarem, & ad terram ſepulcrorum ſtruendorum cauſa fodiendam ſolummodo adhibitam.* UTRUM HÆC SENTENTIA, CUI P. MENETRIERIUS QUOQUE *aliquando appropinquavit, calculos omnes reportatura ſit, vereor, cum in quo nitatur non appareat.* pag. 53.

Digitized by Google

P. Menetrier, en y faiſant un changement qui n'eſt rien dans le fonds, puiſqu'il n'a fait que changer l'objet de la Truelle de l'Hiſtorien de Lyon, & lui en aſſigner un autre.

§. III.

*L'*Aſcia *des Sepulcres avoit d'un côté la forme d'une Marre, & de l'autre celle d'un Marteau.*

Une autre choſe en quoi a manqué M. Maffei, c'eſt qu'il n'a rapporté que la moitié du ſentiment de l'Auteur de la Religion des Gaulois, & qu'il a donné cette moitié pour le tout, ce qui n'eſt guéres exact: voici ce qui manque. » Je n'ai décrit juſqu'ici, dit-il, que le côté de l'Aſcia » qui ſervoit à remuer, & à creuſer la terre: l'autre qui ré- » pondoit au premier, & qui croiſoit ſur le manche com- » me un marteau, avoit auſſi la figure d'une moitié de » marteau, & il ſervoit à briſer les pointes de roc vif qui » avançoient dans la foſſe qu'on creuſoit, ou à faire tom- » ber, & amener les pierres & les cailloux qui faiſoient le » même effet, & n'étoient qu'à demi-découverts. » Tom. 2. p. 24.

Une derniere faute de M. Maffei plus conſidérable que les autres, c'eſt de dire, que le ſentiment de l'Auteur de la Religion des Gaulois ne paroît fondé ſur rien; puiſque tous ceux qui ont des yeux, voyent qu'il eſt fondé ſur toutes les differentes formes d'*Aſcia* qui ſont venuës à notre connoiſſance. M. Maffei veut-il des autorités qui aillent juſqu'à l'évidence? Voici de quoi le contenter.

Aſcia, dit Iſidore de Seville, *ab aſtulis* (lege, *aſculis*) *dicta, quas à ligno eximit, cujus diminutivum nomen eſt aſciola. Eſt autem manubrio brevi, ex adverſa parte referens vel ſimplicem malleum, aut cavatum vel bicorne ruſtrum.* Ne diroit-on pas que l'Auteur de la Religion des Gaulois a copié ſaint Iſidore quand il dit: » Ce qui fait encore mieux voir que l'*Aſ-* » *cia* eſt cet inſtrument, c'eſt ce proverbe ſi fréquent dans » les Auteurs Latins; *ipſe mihi* Aſciam *in crus impegi*; je » me ſuis donné moi-même un coup de houë à la jambe. » C'eſt préciſement ce qui arrive ſouvent à ceux qui ſe ſer- Orig. lib. 19. cap. 19. Tom. 2. p. 244. Petron. Apul. &c.

» vent de la houë ; parce que cet inſtrument eſt difficile à » manier ; car 1°. ſon manche eſt fort court. 2°. Le fer au » contraire eſt auſſi long ou plus long que le manche. 3°. » Ce fer eſt ſi recourbé qu'il eſt preſque parallele au man- » che même, & dans ce cas ſi l'on ne meſure bien ſon » coup au lieu de donner en terre, la houë porte infailli- » blement ſur la jambe de celui qui la tient ; ainſi on ſe bleſ- » ſe ſoi-même ſans en pouvoir rejetter la faute ſur d'autres ; » ce qui eſt le vrai ſens du proverbe ».

Je reviens aux autorités que demande M. Maffei.

Les paroles de S. Iſidore que je viens de rapporter, ſe liſent encore dans un Gloſſaire MS. de la Bibliotheque de S. Germain des Prés, dont l'Antiquité ne ſçauroit guéres être plus grande, puiſqu'il eſt écrit en lettres Lombardes. Quoiqu'il ſoit ſans nom d'Auteur, on croit avec fondement que c'eſt le Gloſſaire d'Anſileubus Evêque Goth. Il cite à la marge les gloſes d'Iſidore.

Aſciſcolum dans un Onomaſticon cité par Turnebe *adverſ. lib.* 28. *cap.* 5. eſt un marteau de maçon. *Aſciſcolum, Malleolus Structorius.*

Aſcibola, *Aſcibolus* ou *Aſcibolum* eſt un inſtrument de fer ſemblable, dont on ſe ſervoit à la guerre pour frapper de près & de loin, pour jetter à la tête des ennemis, pour abbattre des portes & des fortifications, pour découvrir les toits des maiſons, &c. *Libratis* Aſcibolis (1), *tria capiti vulnera Sanctæ Virgini & Martyri infligunt.* Act. SS. Bolland. Maii, to. 1. pag. 290. Act. SS. Ord. S. Bened. ſæc. 5. pag. 55.

(1) Les nouveaux Editeurs du Gloſſaire de Du Cange prétendent qu'il faut lire *Aſciolis*, quoi qu'ils ayent généralement contre eux les manuſcrits & les imprimés : ils diſent même en termes exprès, qu'il faut corriger les Actes des Saints de l'ordre de S. Benoit donnés par Dom Mabillon ſur les Actes des Saints publiés par Henſchenius. S'ils veulent ſe donner la peine de conſulter les endroits paralleles, ils trouveront 1°. Qu'il n'y a nulle part aucune correction à faire. 2°. Qu'il faut mettre un carton à leur correction. 3°. Qu'il ne faut pas changer *Aſciculus*, ni *Aſciſcolum* en *Aſciolus*. 4°. Qu'*Aſcibola* vient du Latin *Aſcia* & du Grec βάλλειν jetter, lancer, &c. Témoin le texte que je rapporte d'après Henſchenius, *Libratis aſcibolis*, &c. L'Auteur d'une autre vie de Sainte Wiborade, dit auſſi, *Tria vulnera in caput ejus librabant.* Apud Bolland. Maii t. 1. p. 305. C.

Digitized by Google

Plusieurs revers de médailles de la famille Valeria représentent au naturel l'Ascia de l'Auteur de la Religion des Gaulois avec le mot *Aciſculus* tout au tour, qui donne à connoître que c'étoit le *cognomen* de cette famille, & que l'Ascia croisoit sur son manche comme un marteau. Voyez la V. Planche.

Enfin voici deux Inscriptions qui se voyent encore à Aqui[illegible], & qui font foi que l'*Ascia* dont nous cherchons la [illegible]ble notion, étoit un instrument qui servoit également à la construction & à la destruction des Sépulcres.

I.

CERVONIA. TICHE
V. F. SIBI. ET. LIB. LIBQ. POSTQ. EOR
SI. QUIS. HANC. ARCAM. SIVE. HOC
MONIMENT. VENDERE. AUT. EMERE
AUT. EXACISCLARE. VOLET
TUM. POENAE. NOMINE. HS. $\overline{XX}$.
REIP. AQUIL. DARE. DEBEBIT

M. Del Torre pag. 355.

II.

ATILIAE. ONESIMENI
CUM. QUA. VIXI. ANNIS. XV
CONJUGI. CARISSIMAE
C. JULIUS. EPICTETUS. QUI
ET. FATO. VIVUS. POSUIT. ET SIBI
SI. QUIS. POST. DUA. * CORPORA
POSITA. HANC. ARCAM. APERUERIT
AUT EXACISCLAVERIT. ET. ALIUT *
CORPUS. POSUERIT. IN. F. L. EL. CONS. M. N.

* Sic.

* Sic.

Tant d'autorités & de preuves de toutes sortes font foi, que l'Auteur de la Religion des Gaulois étoit bien fondé à soûtenir, que l'*Ascia* de nos monumens étoit une houë ou une marre particuliere, dont on se servoit à la construction des Sépulcres; & que M. Maffei ne l'est point, quand il avance que cette *Ascia* est la truelle qui servoit à crépir, & à blanchir les Sépulcres quand ils étoient faits. Il ne faut que voir médiocrement clair, pour appercevoir

Digitized by Google

& la difference infinie, qu'il y a entre ces deux sortes d'instrumens, & qu'il étoit absolument impossible de faire servir l'*Ascia*, à crépir quoi que ce soit.

§. IV.

La dédicace sub Ascia *étoit un acte solemnel de Religion. La dédicace d'un édifice étoit entierement différente de sa construction ou de son achevement. Plusieurs Tombeaux consacrés* sub Ascia *par d'autres que ceux qui les avoient construits. Pourquoi Jesus-Christ a été mis dans un Sepulcre neuf. Idées singulieres de quelques Auteurs adoptées par certains journalistes.*

En nous renfermant M. Maffei & moi dans l'espece dont il s'agit, je lui accorderai qu'on a dit originairement dans le sens propre *dedicare*, pour placer, ériger, achever une Statuë, un Portique, un Tombeau, &c. commencer à en user, & à le rendre public: mais je soûtiens que dès l'origine des Tombeaux *dediés sub Ascia*, & du tems de Ciceron même, ce terme n'étoit employé proprement que dans le sens de *consacrer*.

1°. Nonius & Servius sur ce vers du 6. livre de l'Eneïde de Virgile, *Junoni infernæ dictus Sacer*, disent que *dictus sacer* est mis pour *dicatus*.

2°. Il est évident par l'Inscription suivante que *dicare* & *locum consecrare* sont synonymes.

Gruter. p. 7. n. 12.

P. MEMISIANAE. UXORI
CASTISS. ET. INCOMPARAB
. . . . . .
Q. HERCULANIUS
MARITUS
CUM. PIGNERIB. DE. EA
NATIS LOCUM.
CONSECRAVIT.

3°.

Digitized by Google

3°. Tous les Tombeaux consacrés *sub Ascia* sans exception d'aucun, étoient dédiés aux Dieux Manes en général, & en particulier aux Manes de ceux dont les cendres étoient enfermées dans ces sortes de Tombeaux : de-là double raison en faveur du sentiment de l'Auteur de la Religion des Gaulois.

Je tire la premiere de la formule DIS MANIBUS, qui est à la tête de toutes les Inscriptions sépulcrales.

2°. Les cendres de ceux qu'on mettoit dans les Tombeaux consacrés *sub Ascia*, fournissent la seconde ; car elles rendoient le lieu qui les contenoit *religieux*, & delà inviolable (1). Outre que tout devoir rendu aux morts étoit saint par les Loix des douze Tables (2).

3°. Aussi Ciceron dans l'excellent discours qu'il fit devant le College des Pontifes, pour démontrer que la Dédicace que Clodius s'étoit avisé de faire de sa maison, n'étoit rien moins qu'une Dédicace, se sert indifféremment (3) du mot de Dédicace & de Consécration. Il dit ensuite en termes exprès que toute Dédicace de lieu est un acte solemnel de Religion (4) : puisqu'elle consacroit ce terrein aux Dieux pour toûjours (5), qui en conséquence y venoient faire leur séjour (6).

4°. Les conditions requises pour rendre une telle Dédicace valide & légitime, confirment mon sentiment ; car d'abord il falloit consulter les Pontifes (7). Si la réponse des Pontifes étoit favorable, on ne procedoit à la Dédicace qu'après avoir convoqué le Peuple (8), & en présence d'un Pontife, qui en portant la main sur le lieu qu'on vouloit dédier, récitoit mot à mot les paroles que le Ma-

(1) Cic. 2. de leg 57. *Priusquam in os injecta gleba est, locus ille ubi crematum est corpus, nihil habet religionis ; injecta gleba tumulis & ille humatus est, & sepulcrum vocatur; ac tùm denique multa religiosa jura complectitur.*

(2) *Deorum manium jura, sancta sunto.* Cic. de leg. lib. 2. 22.

(3) *Quæ tua fuit consecratio.* Num. 106.

(4) *Dedicatio magnam habet Religionem.* Num. 127.

(5) *Hujus domum .... sempiterna religione obligare.* Num. 106.

(6) *Deos immortales .... in ejus domum afflictam & eversam .... immigrare voluisse.* Num. 107. 141.

(7) *Ille tamen ad Collegium retulit : tu ad quem retulisti ?* Num. 131. 132.

(8) *Concione tota teste effecisti.* Num. 126.

Digitized by Google

giſtrat devoit prononcer en faiſant la Cérémonie (1). Cela fait, le lieu étoit conſacré aux Dieux, non pas en conſéquence de ce que le Magiſtrat y avoit mis du ſien, mais en vertu du Miniſtere du Pontife (2).

5°. L'Orateur Romain dans ce même diſcours fait mention de quelques autres ſortes de Dédicaces (3): & il ne les tient pour valides, qu'autant que le Pontife les a faites.

6°. Mais faiſons abſtraction de toutes les preuves que je viens de mettre en œuvre, & tenons-nous en à la ſeule autorité que M. Maffei appelle à ſon ſecours: c'eſt la Dédicace du Théatre de Pompée. » Ce Romain, dit notre » Antiquaire, dédia ſon Théatre, lorſqu'il y célébra pour » la premiere fois des jeux, comme Aſconius l'inſinuë ». Quand Aſconius diroit ce que M. Maffei lui prête, on n'en pourroit pas inferer que la Dédicace des Anciens n'a jamais été un acte ſolemnel de Religion. La quantité de cérémonies, de prieres & de Sacrifices dont la célébrité ſeule des jeux étoit chargée depuis le commencement juſqu'à la fin, ſuffiſoit pour conſacrer le Théatre (4). Et voilà uniquement ce qu'Aſconius mal entendu peut inſinuer dans l'endroit que M. Maffei a eu en vûë. » Ciceron, dit-» il, récita l'Oraiſon contre Piſon peu de jours avant que » Pompée fit célébrer des jeux pour la Dédicace du Théatre qu'il avoit fait dreſſer » (5).

7°. Il s'en faut pourtant bien que ce ſoit-là vraiment la penſée d'Aſconius: aucun Romain n'a jamais ignoré que la Dédicace du Théatre étoit une Conſécration entierement différente de celle qui étoit attachée à la célébration des jeux. Pour ſe convaincre de cette verité, il n'y a qu'à lire Plutarque. » Pompée, dit cet Hiſtorien, voulant faire l'ou-» verture de ſon Théatre, fit célebrer differens jeux, & » donna divers combats de bêtes pendant qu'on en faiſoit

(1) *Verbone, Pontifices, putatis, ſi is poſtem tenuerit, & aliquid dixerit, domum unius cujuſque conſecrare poſſe?* Num. 119. 120. 121. 133, 141.

(2) Ibid.

(3) Ibid. Num. 123. 124. 125.

(4) *In ludis quanta ſacra, quanta ſacrificia procedunt, intercedunt, ſuccedunt, quot ſacerdotia.* Cic. ad Quint. fratrem.

(5) *Hæc oratio dicta eſt .... ante-pauços dies quam Cn. Pompeius ludos faceret, quibus theatrum à ſe factum dedicavit.*

Digitized by Google

» la CONSECRATION » (1). Dion tient le même langage touchant cette célebre Dédicace (2), & par tout où il eſt queſtion de ſemblables actes de Religion (3). M. Maffei, qui le croiroit? convient de tout cela: & la raiſon qui l'entraîne eſt ſans replique. » C'eſt, dit-il, que tout Théatre & Amphitéatre des Anciens étoit *religieux* ; auſſi étoit-il » rempli d'Autels, de Statuës des Dieux, & les jeux » qu'on y célébroit, étoient conſacrés aux Divinités du Paganiſme » (4).

8°. Gruter abonde en inſcriptions qui répandent un grand jour ſur la même verité: j'en choiſis une qui eſt aſſez ſinguliere pour mériter notre attention; la voici :

D. D. N. N. DIOCLETIANUS. ET MAXIMIANUS. INVICTI. SENIORES AUGUSTI. PATRES. IMPERATORUM. ET CAESARUM. CONSTANTIUS. ET. MAXIMIANUS. INVICTI. AUGG. ET. SEVERUS. ET MAXIMIANUS. NOBILISS. CAESARES. THERMAS FELICES. DIOCLETIANI. AUG. FRATRIS. SUI NOMINE. CONSECRAV. COEPTIS. AEDIFICIIS. PRO. TANTI. OPERIS. MAGNITUDINE. OMNI. CULTU. PERFECTAS ROMANIS. SUIS. DEDICAV.

Gruter. pag. 78. 7.

Cette inſcription, dira M. Maffei, eſt à peu près du tems où les Tombeaux dédiés *ſub Aſcia* étoient le plus en vogue: or elle fait foy qu'alors autre choſe étoit la Conſécration d'un bâtiment, autre choſe ſa Dédicace; & par ſurcroît que la Conſécration précedoit la Dédicace: donc la Dédicace des Sépulcres *ſub Aſcia* n'avoit rien de commun avec la Conſécration, & ne les rendoit pas ſacrés, puiſqu'ils l'étoient déja.

(1) Πομπήϊος ὁ τὸν θέατρον ἀνάθεξας, ἀγῶνας ἤγε γυμνίκους καὶ μουσικοὺς ἐπὶ τῇ καθιερώσει, ᾗ θηρῶν ἄρκτους. Plutar. in Pompeio.

(2) Lib. 39. pag. 120.

(3) Lib. 54. p. 617. & alibi.

(4) *Amphitheatrum Paganorum locus habebatur religioſus, ibi enim aræ, idola & dicati ſemper fictitiis Numinibus ludi.* Epiſt. 8. pag. 41.

Digitized by Google

Ces difficultés disparoissent quand on sçait que les Thermes que Diocletien, ou Maximien Hercule pour lui, avoit fait bâtir à Rome en 302. n'étoient pas encore dédiés le premier de May de l'an 305. que ce Prince fut obligé de renoncer à l'Empire. Maximien Galere qui régnoit à Rome sous le nom de Sévere qu'il avoit fait créer Cesar, ne trouvant pas que les Thermes fussent ni assez vastes, ni assez commodes, y fit ajoûter de nouveaux appartemens, & ainsi les rendit PARFAITS selon les termes de l'inscription. Ensuite il les fit dédier par Sévere même au plus tard en 306. Sévere en les dédiant ne fit qu'une seule & même action ou cérémonie, qui embrassoit les bâtimens faits par Dioclétien, & les augmentations ordonnées par lui-même, & les autres Princes régnans. La seule chose qu'il observa par égard pour Dioclétien qui étoit reconnu pour Dieu, c'est qu'il donna le nom de Consécration à l'action qu'il fit pour lui, & ne donna que celui de Dédicace à ce qu'il faisoit en son propre & privé nom, & en celui des autres Princes qui n'étoient pas Dieux. Ce qui n'empêchoit pas que son action propre ne fût une véritable Consécration, & que Dédicace & Consécration ne soient synonymes : » parce, dit Ulpien, que tout ce qui est *dédié* publi» quement par le Prince, ou par son ordre, ou par délé» gation du peuple, est dès-là consacré » (1).

9°. Enfin je ne doute pas que la Dédicace des Tombeaux *sub Ascia*, n'ait eu toute la force d'une Dédicace publique ; parce qu'il résulte des vûës qu'avoient les Anciens de rendre les Sépulcres les plus inviolables qu'il se pourroit, & de la multitude des Tombeaux dédiés *sub Ascia*, qu'on étoit généralement convenu de regarder ces sortes de Consécrations, comme les plus capables de mettre les Tombeaux à couvert de tout outrage & de toute profanation.

Ce que je viens de dire de la Dédicace des Thermes de Diocletien, détruit une autre prétention de M. Maf-

(1) *Sacra loca ea sunt quæ publicè dedicata sunt, sive in civitate, sive in agro. Sciendum est locum publicum tùm sacrum fieri posse, cùm Princeps eum dedicavit, vel dedicandi dedit potestatem.* Ulp. lib. 9. de rer. divis.

Digitized by Google

ſei ; ſçavoir que la Dédicace *ſub Aſcia* marquoit, que les Sépulcres où elle ſe trouvoit, ſortoient des mains de l'Ouvrier, & qu'il n'y avoit pas eu de milieu entre le jour qu'on y avoit mis la derniere main, & celui qu'on y avoit dépoſé les cendres de quelqu'un (1). C'eſt une idée qui n'a pas plus de fondement que les précedentes ; puiſqu'on trouve quantité de Tombeaux dédiés *ſub Aſcia*, dont les uns ayant été conſtruits par ceux qui y vouloient être enterrez, n'ont été par conſéquent dédiés qu'après leur mort : d'autres qui ont été dédiés par des perſonnes différentes de celles qui les avoient érigés : & d'autres enfin qui ſe choiſiſſant un Tombeau les dédioient, ou faiſoient dédier *ſub Aſcia* dès leur vivant.

I.

D. M.
ET MEMORIAE AETERNAE
Q. VIREI LAURENTINI IIIIII VIRI
AUG. C. C. C. LUGUDUNI
HOMINIS INCOMPARABILIS ET
VIREIAE ATHENAIDI CONJUGI EJUS
MEMORIAM QUAM LAURENTINUS
CONJUGI CARISSIMAE FECERAT
VIREIUS ATENAGORAS FILIUS
EORUM BANDEM LAURENTINUM
CUM CONJUGE COLLOCAVIT
ET SUB ASCIA DEDICAVIT

Spon. Antiq. de Lion. pag. 70.

II.

D. M.
PRIMUS
EGCLETIANUS
P. PRIMI CUPITI
LIB. QUI UT HABE
RET VIVUS SIBI
POSUIT ET SUB

Ibid. p. 98.

(1) *Hanc formulam amplexi ſunt, qua indicabant ab artificum manu eo ipſo tempore id monumentum exiſſe.* pag. 54.

ASCIA DEDIC
DOMUI AETERNAE

III.

D. M.
Q. CAPITONI PROBANI
SENIORIS DOMOROM
IIIIII VIR AUG LUGUDUN
ET PUTEOLIS
NAVICLARIO MARINO
NERIUS ET PALAEMON
LIBERTI PATRONO
QUOD SIBI VIVUS INSTI
TUIT POSTERISQ SUIS
ET SUB ASCIA DEDICAV

M. Maffei Gall. Antiquit. p. 22.

IV.

H MEMORIAE
AETERNAE
RUSTICINI
ERENNI VET.
LEG. XXXVI. C. QUI
VIXIT ANNI LXXXX.
PATRI PIENTISSI....
P.....
RUSTICINIA UR... PONEN
DUM CURAVIT ET
ESTIVIA URSA CON
JUX QUAE CUM EO
VIXIT ANNIS XXXXII. SI
NE ULLA MACULA
SUB ASCIA DEDICAVERUNT

Spon. pag. 51.

V.

D. M.
M. METTI
ONESIMI
SULFICIA

Spon. ibid. p. 96.

Digitized by Google

AGATHEM
ERIS
COJUGI *
CARO
SIBIQUE
VIVA SU
B ASCIA
DEDI
CAVIT

* Sic.

VI.

PUBLII. AELII. ULPITII. ET EX DEC
HANC. SEDEM. LONGO. PLACUIT. SACRARE. LABORI
HANC. REQUIEM. FESSOS. TANDEM. QUA. CONDERET. ARTUS
ULPIUS. EMERITIS. LONGAEVI. MUNERIS. ANNIS.
IPSE. SUO. CURAM. TITULO. DEDIT. IPSE. SEPULCRI
ARBITER. HOSPITIUM. MEMBRIS. FATOQUE. PARAVIT

Maffei. osservaz. litterarie. t. 1. pag. 200.

Je n'ajoûterai rien à ces autorités, sinon que M. Maffei m'a fourni la troisiéme, & la derniere. Ce qu'il dit à l'occasion de la troisiéme est remarquable: » c'est que Capiton avoit lui-même fait construire son Tombeau pendant » sa vie, & l'avoit dédié *sub Ascia*, & qu'ainsi ses Affranchis n'avoient fait autre chose après sa mort, que de faire graver l'inscription qui atteste ces faits » (1). Sur la derniere il auroit dû observer de même, qu'Ulpitius, ou plutôt Ulpius ne laissa rien à faire à ses héritiers; puisqu'il fit faire lui-même son Tombeau, qu'il le consacra lui-même, & que lui-même fit l'inscription qu'on y mit depuis: toutes choses qui réduisent à l'absurde le sentiment de l'Adversaire.

Que penser à présent de la conformité que trouve M. Maffei entre les Sépulcres des Gaules dédiés *sub Ascia*, & celui de Jesus-Christ? Qu'elle est sans fondement de l'aveu de M. Mazochi qui l'avoit vûë le premier, qui l'avoit proposée à M. Maffei même, & qui en avoit

(1) *Monumentum* sibi vivus instituit dedicavitque, *& tamen liberti faciunt, inscriptionem scilicet addidere.* Antiq. Gall. select. pag. 23.

dès-lors reconnu toute la fauſſeté ; parce, dit-il, que le Tombeau où notre divin Maître fut mis, ne venant pas d'être fait, & n'ayant pas été taillé pour lui, n'avoit rien de commun avec les Sépulcres dont il s'agit (1).

Quoique ces raiſons ne ſoient pas à mépriſer, M. Mazochi n'a ni touché, ni entrevû la véritable : elle conſiſte en ce que ce n'étoit point à cauſe qu'on devoit un jour conſacrer les Sépulcres *ſub Aſcia*, que *Jeſus-Chriſt fut mis dans un Sépulcre neuf, où perſonne avant lui n'avoit été enterré* : mais afin que le miracle de ſa Réſurrection ne fût ni conteſté, ni révoqué en doute, & qu'on ne pût point dire qu'un autre que lui étoit reſuſcité le troiſiéme jour.

Le Νεόδμητος, ou *récemment conſtruit* de l'Inſcription de Nîmes, eſt moins une preuve (2) du ſentiment de M. Maffei, qu'une de ces idées, dont on ne ſçauroit rendre raiſon, qui viennent à ceux qui s'en nourriſſent, & qui ont l'art de leur faire ſignifier tout ce qu'ils veulent.

§. V.

Les Femmes & les Eſclaves ne pouvoient pas conſacrer ſub Aſcia. *Pourquoi. Entre les perſonnes libres il n'y avoit que l'héritier, ou le plus proche parent du mort, ou ceux qui recevoient d'eux commiſſion, qui euſſent droit de faire cette dédicace.*

Mais, dira ici quelqu'un de ceux qui paſſent leur vie à faire des extraits, on a du moins l'obligation à M. Maffei d'avoir relevé l'Auteur de la Religion des Gaulois, qui avoit avancé que les femmes n'avoient pas droit de conſacrer *ſub Aſcia* ; puiſqu'il lui a indiqué dans Spon vingt Inſcriptions, qui diſent que des femmes ont fait la cérémo-

(1) *Verum cum illud Sepulcrum non recens extructum fuerit, nec in eum finem ut ibi Servator conderetur, non belle ibi quadrat hæc clauſula*, ſub Aſcia dedicavit. Mazoch. in Campan. Amphithr. pag. 91.

(2) En effet, il prouve qu'il n'y avoit aucune différence entre les Sepulcres conſacrés *ſub Aſcia*, & ceux qui ne l'étoient pas : puiſque tous les Sepulcres du monde dans leur origine ont été *récemment conſtruits*.

nie

Digitized by Google

nie dont il s'agit ou toutes seules, ou avec leurs maris, ou avec leurs enfans (1).

On demande ici à ceux qui ont tant fait valoir cette prétendüe découverte, si ayant examiné ce fait, ils ont trouvé que M. Maffei étoit mieux fondé à l'égard de celui-ci, qu'à l'égard des autres ? s'ils n'ont pas fait cet examen, pourquoi au préjudice d'un Compatriote qui ne marche jamais que preuve en main, applaudir à un Etranger qui s'est mis sur le pied de proposer, & de vouloir faire recevoir des paradoxes, sans autre preuve que ses idées ; & le faux jour par où il les regarde? Encore si M. Maffei s'étoit donné la peine de détruire, ou d'affoiblir les raisons de son Adversaire, on pourroit dire qu'ayant parlé le dernier, il étoit à présumer qu'il étoit aussi Vainqueur. Quelque faux ou peu fondé que soit d'ordinaire ce préjugé ; il auroit du moins été coloré : mais il ne se trouve pas ici. Mettons donc ces Ecrivains précipités à portée de voir & de juger par eux-mêmes, & de ne pas porter des coups mortels à la verité.

» Les femmes, dit l'Auteur de la Religion des Gaulois, » pouvoient bien élever elles-mêmes, ou faire élever des » Tombeaux à leurs parens, époux, enfans, amis, &c. & » fournir à tous les frais : mais vouloient-elles que ces mo- » numens fussent consacrés *sub Ascia*? la cérémonie n'étoit » pas de leur ressort, leur sexe la leur interdisoit : il falloit » avoir recours à des hommes, & se décharger sur eux » d'un acte de Religion qui leur étoit défendu par la natu- » re même. L'Inscription suivante autorise tout ce que je » viens de dire ; Tom. 2. pag. 257.

» D. ET QUIETI M.
» AETERNAE
» LUCILI METROBI
» SIGNO SAPRICI

(1) *Additur propterea, mulieres numquam ejusmodi sepulcra dedicasse, cum tamen viginti circiter ex Lugdunensibus tantùm Sponius inscriptiones ediderit, in quibus mulieres, vel simul cum viris aut filiis, vel ex seipsis sub Ascia dedicant ; & cum in Decimani ipsa, quæ ibidem ex Grutero affertur, ejus uxor sub Ascia dedicet.* pag. 53.

Digitized by Google

STRATOR CIVITATIS
VIEN. QUI VIX.
ANN. XXXVIII. M. II.
DIVICIA DOMITI
OLA MATER FILI
OR III CONJUGI
KARISSIMO ET
INCOMPARA
BILI PONENDUM
CURAVIT ET FILI
SUB ASCIA
DEDICAVERUNT.

» C'eſt pour cela que Catia dans une autre Inſcription, » dit bien qu'elle a érigé elle-même un monument pour » honorer la memoire de ſa fille : mais elle n'a garde de » continuer ſur le même ton : car au lieu de dire qu'elle l'a » auſſi conſacré *ſub Aſcia*, elle dit ingenûment qu'il *a été* » *conſacré* ſub Aſcia ».

TITIAE CATIAE DEFUNCT
ANNORUM VIII. M. V. D. VIII.
D. CATIA BUBATE FIL PISSIMAE M.
ET SIBI VIVAE POSUIT
HOC SAX SUB ASCIA DED EST.

L'Inſcription ſuivante déterrée depuis peu à Grenoble, *ſemble* avoir été faite exprès en faveur du ſentiment de l'Auteur de la Religion des Gaulois :

FRONTONIS
ACTORIS HUJUS
LOCI MATERNA
CONJUGI KARISSIMO
BILUSA PATRI DUL
CISSIMO FACIEN
DUM CURAVIT
ET EUPREPITES

Digitized by Google

FILIUS PARENTI
OPTIMO SUB ASCIA

M. Maffei peut enfler autant qu'il voudra le nombre des Sépulcres conſacrés ſub Aſcia, ou par des femmes ſeules, ou conjointement avec leurs maris, ou de moitié avec leurs enfans: il n'en eſt pas moins certain, qu'il eſt de cette ſorte de Dédicace, comme de celle des Tribuns du peuple & des autres Magiſtrats Romains: ces Magiſtrats n'influoient dans les Dédicaces, qu'en repréſentant le Peuple qui le déleguoit, & au nom duquel ſe faiſoient les Dédicaces, & parce qu'il étoit l'écho du Pontife qui y aſſiſtoit toûjours, & du Sacerdoce duquel découloit ſeulement toute la vertu des Dédicaces. Tout cela eſt déja démontré. Cependant l'Hiſtoire parlant de ces Dédicaces en refere l'honneur aux Magiſtrats, & jamais aux Pontifes.

Veut-on un exemple, ou une autorité qui mette en évidence, que ceux que les inſcriptions donnent pour avoir fait des Dédicaces, n'y ont ni aſſiſté, ni pû aſſiſter? C'eſt la Dédicace des Thermes de Dioclétien que j'ai rapportée un peu plus haut. Selon les termes de l'inſcription, les Princes qui l'ont faite, étoient freres de Dioclétien: il n'y avoit pourtant que Conſtance & Galere qui le fuſſent en qualité d'Auguſtes: car Sévere & Maximin n'étoient que ſes fils, puiſqu'ils n'étoient que Ceſars. Toutefois l'Inſcription dit expreſſément, que les Auguſtes & les Ceſars régnans firent enſemble cette célebre Dédicace. Et comment Conſtance, Galere & Maximin l'ont-ils pû faire, tandis que le premier étoit dans les Gaules, le ſecond en Aſie, & n'eſt jamais entré dans Rome, & que le troiſiéme étoit alors en Orient? Il n'y a donc que Severe qui ait pû faire la Dédicace dont il s'agit. Mais d'où vient que l'Inſcription l'attribuë aux Auguſtes qui n'y aſſiſterent point, non plus que le dernier d'entre les Ceſars? C'eſt à M. Maffei à nous expliquer cet Enigme.

Je pourrois multiplier les exemples & les parités à l'infini: mais il me ſuffit d'inferer de-là, que la Conſécration *ſub Aſcia* attribuée aux femmes ne marque autre choſe dans

les endroits où elle se trouve, que la part qu'elles y ont eu soit en la demandant, soit en la conseillant, ou enfin en fournissant à la dépense de la cérémonie. Le moyen en effet d'expliquer autrement l'Inscription suivante ?

Spon. p. 52.

D. M.
ET MEMORIAE AETERNAE
AESTIVI VASIONI QUI
VIXIT A. XXXV. D. XIIII.
RUSTICINIA VENNONIA
CONJUGI DULCISSIMO
PO. ET SUB ASCIA
DEDICAVIT PROCURAN-
TIBUS VICTORIO EUTY-
CHETE ET APRI.
ALEXANDRO.

Voilà Victorius Eutychetes & Apri. Alexandre, qui ont influé dans la construction, & dans la Consécration *sub Ascia* du Tombeau d'Estivus Vasio, & qui étoient à la tête de tout : mais si on prend les termes *posuit & sub Ascia dedicavit* à la lettre & au sens de M. Maffei, & que ce soit Rusticinia Vennonia qui ait bâti & consacré immédiatement *sub Ascia* le Tombeau de son mari, je défie qu'on puisse me montrer qu'ils y aient eu la moindre part. Je tire la même verité de cette autre Inscription ;

Spon. p. 53.

D. M.
M. AETERNAE L. CL. RUFINI
CL. HUNC VIVUS STYGIAS RUFINUS
AD UMBRAS INSTITUIT TITULUM
POST ANIMAE REQUIEM QUI TES-
TIS VITAE FATIS SIT LEGE FUTURUS
CUM DOMUS ACCIPIENS SAXEA COR
PUS HABENS QUODQUE MEAM RE
TINET VOCEM DATA LITTERA SAXO
VOCE TUA VIVET QUISQUE LEGET
TITULOS. ROTTIO HIC SITUS EST.

Digitized by Google

JUVENILI ROBORE QUONDAM.....
CUI SIBI MOXQUE.....
NUTRICI MARCIANAE ITEM
VERINAE COLLATIA HAC * * Sic.
MONUMENTA DEDIT ET SUB
ASCIA DEDICAVIT
CURANTE CL. SEQUENTE PATRONO

Je ſupprime ici les réflexions que l'Inſcription fait naître, pour faire voir encore à M. Maffei, qu'il y avoit des hommes qui ne pouvoient pas non plus que les femmes, conſacrer des Tombeaux *ſub Aſcia*; & c'étoient les eſclaves : leur condition les rendoit femmes à cet égard : & ils n'étoient relevés de leur état que par diſpenſe expreſſe, dont ils étoient tenus de faire mention ſur la pierre même, qui devoit tranſmettre à la poſterité l'honneur qu'ils avoient eu de faire cette Dédicace. Une Inſcription trouvée à Lyon depuis aſſez peu de tems, & dont on n'a fait encore aucun uſage, m'a fourni toutes ces lumieres.

D M
ET MEMORIAE AETERNAE
SEXTI IRENEI LUCILLI PUERI DULCISSIMI
QUI VIXIT ANNIS XIII. DIEBUS XXXXVII.
ELICIANUS AUG. N VERNA EX DISPENSATO (x)
PA...ER ET DAT... LUCILLA MATER PARENTES
FILIO KARISSIMO PONENDUM CURAVERUNT
ET SUB ASCIA DEDICAVERUNT.

Voyage littéraire tom. 1. part. 1. pag. 235.

Voilà les femmes & les eſclaves de niveau à l'égard de la Conſécration *ſub Aſcia* : encore la condition des eſclaves étoit-elle plus douce que celle des femmes, puiſqu'elle étoit ſuſceptible d'une diſpenſe, & que celle des femmes ne l'etoit pas. C'étoit ſans doute leur ſexe (1) qui en étoit cauſe : d'où l'on peut inferer avec fondement, que la Dédicace des Tombeaux *ſub Aſcia* étoit regardée dans les Gaules, comme quelque choſe de grand, & qui reque-

(1) La tutelle perpetuelle à laquelle les loix Romaines aſſujettiſſoient les femmes, les faiſoit regarder comme n'étant pas abſolument libres.

(x) Ex Dispensato est là le titre de Felicianus, car c'est ainsi qu'il faut lire, et non comme notre Auteur : s'il n'a pas sauté l'F, elle se trouve dans l'E. Ce Felicianus étoit un Affranchi de l'empereur. Le mot Verna, n'y est pas contraire. Les Affranchis, nés Esclaves du Prince et dans sa maison, prenoient encore le Verna, après avoir obtenu la liberté. On en verra nombre d'exemples dans Fabretti. Ex Dispensatoribus, ou Dispensator, étoit une fonction connue dans la Maison de l'Empereur. Il ne s'agit point là de Dispense comme se l'est imaginé l'Auteur.

Digitized by Google

roît des gens de condition libre pour la faire. L'Inſcription même que je vais produire, donne à entendre que toutes ſortes de perſonnes libres n'étoient pas admiſes à faire cette cérémonie, du moins pour les autres, ſans en avoir préalablement reçû la permiſſion de l'héritier de celui, dont on vouloit dédier le Tombeau: ſelon quoi l'héritier ſeul, & au défaut d'héritier, le plus proche parent avoit droit de conſacrer les Tombeaux *ſub Aſcia*; voici ma preuve.

Spon. p. 230.

D. M.
ET MEMORIAE AETERNAE
DUNNI PALLIATI QUONDAM
AUGUSTIUS* AUGUSTALIS
TUTOR CONNIVENTE DUNNIO
RESTITUTO FRATRE EJUS
ET HEREDE PONENDUM
CURAVIT ET SUB ASCIA
DEDICAVIT.

* Sevir.

Cependant à en juger par l'Inſcription ſuivante, cette cérémonie devoit être aiſée & réduite à très-peu de formalités; puiſqu'elle fait foi que deux enfans, l'un de neuf mois, & l'autre de quatre ans ont conſacré *ſub Aſcia* un Tombeau pour Mattonius Reſtitutus leur Pere, qui étoit un riche Boucher plein d'honneur & de probité.

Spon. p. 62.

D. M.
ET
MEMORIAE AETERNAE
MATTONI RESTITUTI CIVIS
TRIBOCI NEGOTIATORIS
ARTIS MACELLARIAE HO
MINIS PROBISSIMI QUI DE
FUNCTUS EST ANN. XXXX
MEN. II. D. XVIII.
RUTTONIA MARTIOLA CON
JUNX QUAE CUM EO VIXIT
ANN. VIIII. D. VIIII. SINE UL
LA ANIMI LAESIONE ET

Digitized by Google

MATTONIUS GERMANUS
RELICTUS A PATRE ANN. IIII.
MEN. I. D. XII. ET MATTONIUS
RESPECTINUS MENS. VIIII.
FIL. ET HEREDES PONEN
DUM CURAVERUNT SIBI
VIVI SUB ASCIA
DEDICAVERUNT

Sur cette foule d'autorités M. Maffei conviendra-t'il enfin, qu'il n'étoit pas permis aux femmes de conſacrer *ſub Aſcia*? Cet Antiquaire ne ſe ſeroit ſûrement pas aviſé de conteſter une vérité appuyée ſur tant de monumens authentiques, s'il avoit connu la nature de cette Conſécration, & qu'il eut ſçû que c'étoit un vrai dévouement, comme on le verra dans la ſuite. Or il étoit de l'eſſence des dévouemens, ſur-tout publics comme celui-ci, qu'ils ne fuſſent faits, que par les perſonnes marquées expreſſément dans les Pontificaux de la Nation. C'eſt Macrobe qui nous apprend cette circonſtance intéreſſante en parlant des dévouemens, que les Romains faiſoient des Villes & des Armées entieres des ennemis. *Sed Dictatores*, dit-il, *Imperatoreſque ſoli poſſunt devovere his verbis.* Macrob. Saturnal. lib. III. cap. 9.

§. VI.

Anciennement les Romains ne brûloient point les morts. En quel tems & à quelle occaſion l'uſage de les brûler s'introduiſit chez eux. Véritable ſens de quelques Loix concernant les Funerailles. Les anciens ne creuſoient point les foſſes des morts avec des inſtrumens de fer ou d'airain.

Voilà bien des recherches qui ont échappé à M. Maffei, & que la célérité avec laquelle il fait ſes ouvrages, lui a fait perdre. C'eſt à la même cauſe qu'il faut rapporter

ce qu'il avance, que la seconde sorte d'Ascia qu'il donne pour un instrument à polir du bois, est celle dont il assûre qu'il est parlé dans les douze Tables; l'objet de la Loy étant selon lui, non de diminuer les frais du Sépulcre, comme on a coûtume de le dire, mais les frais du bûcher.

Mais M. Maffei a-t'il fait réflexion que dans les douze Tables il n'est fait mention ni de bûcher, ni d'aucune sorte d'*Ascia* dans le sens qu'il donne à ce mot; & qu'au tems que ces célebres Tables furent dressées, les Romains ne brûloient point les morts, mais les enterroient: & que la coûtume de les enterrer ne s'introduisit, que pour prévevenir l'impieté de quelques sacriléges, qui pendant les guerres civiles porterent leur audace jusqu'à exhumer les corps de leurs ennemis, & leur faire toutes sortes d'outrages. Je ne parle que d'après Pline, qui ajoûte que l'usage de brûler les corps sur un bûcher, étoit recent; que plusieurs familles ne l'avoient pas reçû; & qu'il n'avoit été introduit dans la famille Cornelia qu'à la mort de Sylla, qui avoit ordonné par son testament qu'on brûleroit son corps; de crainte qu'on ne lui fît souffrir la peine du talion, & qu'on ne tirât en effet ses ossemens du tombeau, comme il avoit tiré ceux de Marius (1).

» De toutes les Sépultures qui ont été en usage jus-
» qu'ici, la plus ancienne, dit Ciceron, est celle dont
» Xenophon assûre que Cyrus a été honoré. Par ce moyen
» on ne fait que rendre à la terre le corps qui lui appar-
« tient, & lui donner les entrailles de sa mere pour cou-
» verture. C'est aussi de cette maniere que nous avons ap-
» pris, qu'a été enterré Numa notre Roi assez près de l'Autel
» de la Fontaine. La famille Cornelia n'a pas voulu avoir
» d'autre Sépulture jusqu'à nos jours. Sylla suivant la haine
» qu'il avoit pour C. Marius, qui l'empêchoit d'être aussi
» moderé qu'il étoit emporté, fit jetter les cendres de ce
» Romain qui avoient été enterrées sur le rivage du Teve-

(1) *Ipsum cremari apud antiquos non fuit veteris instituti, terra condebantur. At postquam longinquis bellis obrutos erui cognovêre, tunc institutum. Et tamen multæ familiæ prîscos servavêre ritus: sicut in Cornelia nemo ante Syllam dictatorem traditur crematus: idque voluisse, veritum talionem, erutо C. Marii Cadavere.* Plin. hist. lib. 7. cap. 54.

ron;

» ton : & je ne ſçai ſi ce n'eſt pas la crainte d'un ſemblable » ſort, qui lui fit prendre le parti d'être le premier des Patri- » ciens de la famille Cornelia qui ait fait brûler ſon corps (1).

Voilà deux Auteurs aſſez éloignés l'un de l'autre, qui ſoûtiennent qu'en des tems qui touchoient à ceux des douze Tables, les Romains enterroient les morts, & que ce n'eſt que quelques ſiécles après qu'ils prirent le parti de les faire brûler. Donc le terme *Rogus* de la loy, *Rogum Aſcia ne poleito*, ne ſçauroit ſignifier un bûcher : la preuve en eſt claire ; ce mot dans cet endroit n'eſt ſuſceptible d'aucune autre ſignification, que de celle que lui donne Numa Pompilius dans cette loy de ſa façon : *Vino Rogum ne reſpergito* : ici *Rogus* marque viſiblement non pas un bûcher, mais la foſſe, dans laquelle Ciceron & Pline aſſûrent que les Romains enterroient les morts du tems de ce Prince. Sans compter que les Libations Funéraires de vin, dont parle la Loy, n'ont jamais eu pour objet que le corps du mort, ou ſes oſſemens, ou enfin ſa foſſe, ce qui étoit la même choſe ; les reſtes mêmes du feu du bûcher qu'on éteignoit avec du vin, ont été toûjours pris par les Anciens pour le corps même ou les cendres du mort ; & c'eſt la véritable raiſon pourquoi on trouve tous les jours des charbons dans les urnes ſépulcrales. Ils n'y ont été enfermés, que parce qu'ils formoient un tout avec les cendres & les os de ceux qu'on y mettoit. Ainſi la défenſe que fait Numa Pompilius de répandre du vin, ne regarde pas les bûchers, mais les foſſes où les morts étoient enterrés.

Pliſ. hiſt. lib. 14. cap. 12.

Pluſieurs autres raiſons priſes de la défenſe de ce Prince établiſſent non ſeulement ces verités, mais encore font toucher au doigt qu'il n'eſt nullement queſtion de bûcher dans la loy des douze Tables. En effet les Décemvirs re-

(1) *At mihi quidem antiquiſſimum ſepulturæ genus id fuiſſe videtur, quo apud Xenophontem Cyrus utitur. Redditur enim terræ corpus, & ita locatum ac ſitum, quaſi operimento matris obducitur. Eodemque ritu in eo ſepulcro, non procul à fontis ara Regem noſtrum Numam conditum eſſe accepimus : gentemque Corneliam uſque ad memoriam noſtram hac ſepulturâ ſcimus uſam. C. Marii ſitas reliquias apud Anienem diſſipari juſſit Sylla victor acerbiore odio incitatus, quàm ſi tam ſapiens fuiſſet, quàm fuit vehemens. Quod haud ſcio an timens, ne ſuo poſſet corpori accidere, primus è Patriciis Corneliis igni voluit cremari.* Cic. lib. 11. de leg.

Digitized by Google

nouvellant en 303. de la Fondation de Rome la défenſe de Numa Pompilius, rendent ainſi cette loy : On n'employera point de vin parfumé dans les Libations qu'on fera ſur le corps d'un mort (1). Les Décemvirs entendoient ſans doute la penſée de Numa Pompilius, & la force du mot *Rogus*, dont il s'étoit ſervi : mais d'où vient qu'ils l'expliquent d'un cadavre ou du corps d'un mort, ſinon parce que *Rogus* ne ſignifioit pas autre choſe dans le ſiécle où ce Prince regnoit ?

Pline parlant de la défenſe de Numa Pompilius, dit que tout le monde convient que ce Prince la fit à cauſe de la rareté du vin qui étoit grande en ce tems là (2) : & c'eſt ce que Ciceron avoit dit de la loy paralléle des douze Tables, dont l'eſprit, ſelon lui, étoit de retrancher non ſeulement tout luxe, mais encore toute ſomptuoſité (3). Le même Orateur va bien plus loin encore ; car après avoir parcouru toutes les loix qui regardent les Funérailles, il conclut en diſant que le ſentiment général de tous les Juriſconſultes Romains étoit, que les Anciens par ces loix n'avoient eu d'autre vûë que de diminuer, non les *dépenſes du bûcher*, comme ſe l'eſt imaginé M. Maffei, mais la magnificence des Sépulcres (4).

Ce qui a fait illuſion à M. Maffei, c'eſt le mot *Polito* de la loy des douze Tables, qu'il a crû de la meilleure foy du monde être un mot latin, qui ſignifioit polir, raboter, rendre uni ; au lieu que c'eſt un mot grec latiniſé, dont les anciens Romains ſe ſervoient pour dire, labourer, bêcher, fendre, herſer, remuer la terre ; témoin ces exemples recuëillis par Turnebe : POLITIONEM *quo pacto dari oporteat ? in agro Caſinate & Venafro, in loco bono parte octava corbi dividat*, &c.

Adverſ. lib. 15. cap. 14

Idem lib. 29. c. 19. *Quid mirum ? Ex agri* DEPOLITIONIBUS *ejiciuntur*,

(1) *Murata potio mortuo ne inditor.*

(2) *Quod ſanxiſſe illum propter inopiam rei nemo dubitet.* Plin. hiſt. lib. 14. cap. 12.

(3) *Ne ſumptuoſa aſperſio, ne longæ coronæ, nec acerræ prætereantur.* Cic. de leg. lib. 11. cap. 60.

(4) *Noſtræ quidem legis interpretes, quo capite jubentur* ſumptus & luctum removere a Deorum manium jure, *hoc intelligunt inprimis* SEPULCRORUM MAGNIFICENTIAM *eſſe minuendam.* Id. ibid. cap. 62.

Digitized by Google

hic in cœnaculo POLITO *recipiuntur.*

Raſtros dentifabres capſit cauſa POLIENDI *agri.*
Aut agrum POLITORI *damus.* Idem. ibid. lib. 30. c. 6.

POLIMENTA, *ait Verrius, Antiqui dicebant teſticulos porcorum, cum eos caſtrabant, à* POLITIONE *ſegetum aut veſtimentorum, quod ſimiliter atque illa curentur.* Feſtus in fragm. p. 22.

Mais le mot *Polito* n'eſt pas le ſeul qui ſoit latiniſé : l'Auteur de la Religion des Gaulois a prouvé depuis long-tems, que » tous les mots qui la compoſent ſont purs grecs, & » non pas latins. *Rogus*, dit-il, n'eſt point un *bûcher*, mais » une ouverture, une foſſe, ῥωγὰς ou ῥωγμὸς. Aſcia n'eſt ni » une *hâche*, ni une *doloire*, ni une *ſcie*, ni une gâche ; » mais une marre ou une houë, & vient de ἄσκω ou ἀσκέω » travailler, cultiver, chercher avec travail, operer : *Polito* » ne vient point non plus du latin *polire* qui ſignifie polir, » rendre uni, mais de πολέω, labourer, faire des ſillons, » herſer, remuer, travailler la terre. C'eſt auſſi dans ce » ſens que les Grecs diſoient Δίστολος γῆ, ἢ τρίπολος, un » champ labouré deux & trois fois ». Religion des Gaul.. t. 2. p. 245.

» Sur ce pied, ajoûte le même Auteur, cette célébre » loy qui a mis les Antiquaires des derniers ſiécles à la tor- » ture, portoit défenſe aux Romains de creuſer des foſſes » aux morts avec un inſtrument de fer ou d'airain, tel qu'é- » toit l'*Aſcia* dont nous parlons. Les Auteurs de cette loy » ne faiſoient que ſuivre une Tradition *des tems les plus recu-* » *lés*, qui ne ſouffroit point que les outils, où il entroit de » ces ſortes de métaux, ſerviſſent à la conſtruction des Sé- » pulcres ». (1) En effet les anciens Grecs (2), les Garamantes (3), & pluſieurs autres peuples ſe ſont toûjours fait une Religion de retenir la coûtume qu'ils avoient reçûë de leurs Peres, de creuſer avec les mains les foſſes où ils mettoient les morts.

(1) Τὸ παλαιὸν ἐν τοῖς κοιλώμασι τῆς γῆς ἔθαπτον, μήτε σιδήρῳ μήτε χαλκῷ κεχρημένοι. Etymol. magn. in Ηῆσα.

(2) ... Ἀλλ' οἱ μὲν κοίλην κάπετον Χερσὶ παχύναντες.
Sophocl. Ajax. flagell. v. 1421.
Ἐκεῖ γὰρ ὅτι τῶ γενηδὸς ἐδ
Πλήγμ' ὑ δικέλλης ἐκβολή.
Idem Antigon. v. 255.

(3) *Et qui recluſâ nudos Garamantas arenâ*
Infodiunt.
Silius Ital. lib. 13.

Digitized by Google

§. VII.

L'Airain & le Fer entroient dans la plûpart des myſteres de la Réligion. Le ſon de ces métaux faiſoit fuir les Manes. Idée ſinguliere des Pythagoriciens ſur ce ſujet.

Mais, dira M. Maffei, d'où venoit cette délicateſſe ? Je réponds avec Macrobe, que c'eſt de la nature même du fer & de l'airain, qu'on ne faiſoit entrer dans les cérémonies, & les myſteres de la Religion qu'à deſſein de charmer quelqu'un, ou de le dévoüer à la mort, ou de chaſſer les maladies (1). Les efforts inutiles qu'ont fait depuis (2) Platon & Ciceron pour interdire ces métaux, & les bannir des Temples des Dieux, confirme ce que dit Macrobe ; ils ont eu beau dire que l'uſage propre de l'airain & du fer étoit de ſervir à la guerre (3), ils n'ont point été écoutés, & ils ont eu le chagrin de voir des peuples pouſſer la ſuperſtition, juſqu'à ne pas oſer travailler la terre avec des inſtrumens de fer (4).

Après cela, il ne faut pas être ſurpris d'entendre dire à Lucien, que le ſon du cuivre & du fer étoit inſupportable aux Dieux Manes, & les faiſoit fuir (5). Auſſi obſerve-t'on qu'Homere & Virgile décrivant la deſcente de leurs Héros aux Enfers, ne manquent pas de les repréſenter tenant l'épée nuë à la main, & empêchant les ombres de les approcher. » Cette épée nuë, dit un Ancien cité par Photius, » n'étoit pas pour tuer les ombres, mais pour les écarter ; » car ces ombres n'appréhendoient point la mort, puiſqu'é-

Agatharchid. apud Phot. codd. CCL. p. 1327.

(1) *Omnino autem ad rem divinam pleraque ænea abhiberi ſolita, multa indicio ſunt, & in his maxime ſacris, quibus delinire aliquos, aut devovere, aut denique exigere morbos volebant.* Saturnal. lib. 5. cap. 19.

(2) De leg. lib. 12. Σίδηρος δὲ & χάλκος πολέμου ὄργανα.

(3) *Æs atque ferrum duelli inſtrumenta, non ferri.* Cic. de leg. lib. 2. cap. 45

(4) *Terræ cultum ſegniorem ſuſpicor fore, ſi ad eam tuendam ferroque ſubigendam ſuperſtitionis aliquid acceſſeris.* Idem ibid.

(5) Ἐκεῖνα μὲν γὰρ ἦν ψόφου ἀκούειν χαλκοῦ ἢ σιδήρου, φεύγει. Lucian. in Philopſeud.

Digitized by Google

» tant aux Enfers, elles ne pouvoient plus mourir. C'eſt » donc ajoûte-t'il, qu'elles craignoient le fer, & en avoient » horreur (1) ». Euſtathe voulant rendre raiſon de la frayeur qu'eut la fameuſe Magicienne Circé, quand Ulyſſe ſe jetta ſur elle les armes à la main, la prend de la nature même de Circé, & aſſûre que c'eſt parce que cette femme étoit un Démon, c'eſt-à-dire, un eſprit, & que la créance générale étoit, que les eſprits ont peur du fer (2). Le même Ecrivain dit que les Pythagoriciens fondoient l'éloignement, que les morts & généralement tous les eſprits avoient pour l'airain & le ſon qu'il produit, ſûr ce que ce métal, principalement quand il eſt creux, raiſonne naturellement & de lui-même, ſans qu'il faſſe le moindre ſoufle de vent, ni que rien de ce qui eſt autour ſe meuve (3). Enfin Ovide décrivant avec la derniere exactitude les cérémonies qu'on obſervoit à la fête *Lemuralia* du mois de May, n'oublie pas celle de frapper ſur un vaſe d'airain, à deſſein de faire retirer les ombres (4).

Je mets fin à toutes les citations, pour en tirer l'induction qui ſe préſente à tout le monde; ſçavoir que la raiſon pourquoi les Anciens ne ſe ſervoient pas d'une *Aſcia* de fer ou d'airain pour creuſer les Tombeaux de ceux qu'ils vouloient enterrer, étoit la crainte que l'impreſſion de ces métaux ne troublât leur repos (5), ne les chaſſât de leurs Tombeaux, ne les condamnât à errer aux environs, ſans avoir aucune demeure aſſûrée, où ils pûſſent goûter la paix & le repos (6).

(1) Ἐπίρρυς ἢ φοβεῖσθαι τὸν σίδηρον, ἀλλ' ἡ δυναμένους τρωθῆναι.

(2) Τῶν γὰρ δαιμονίων, ὡς λόγος, ὕλαι πρὸς πνεύματι. Euſtath. p. 1659. 27.

(3) Οἱ Πυθαγορικοὶ φασὶ τὸν χαλκὸν πάντα συνηχεῖν διατέρπει πνεύματι: διὸ καὶ τῷ Ἀπόλλωνι τρίπους τοιοῦτος ἀνάκειται, καὶ ἐν ταφαῖς ἢ πομπαῖς τῶν ἄλλων ἀτρεμούντων σεσημείωται ἔοικε τὰ κοῖλα χαλκώματα. Idem pag. 1067. 58.

(4) *Rurſus aquam tangit, Temeſæaque concrepat æra:*
Et rogat ut tectis exeat umbra ſuis.
Ovid. faſt. lib. 5.

(5) Apud Kirchman. de funerib. Rom. lib. 3. cap. 25. *Divi fratres edicto admonuerunt, ne juſtæ ſepulturæ traditum, ideſt terrâ conditum corpus inquietetur.* Caſſiod. variar. lib. 6. ep. 8. *Defunctorum quin etiam ſacram quietem æquabilia jura tua conſcientiæ commiſerunt.*

(6) Ammian. Marcellin. lib. 19. *Si quis per monumentum tranſiſſe veſpere malevolorum argueretur indiciis, ut veneficus, Sepulcrorumque horrores, & errantium ibidem animarum ludibria colligens vana, pronuntiatus reus capitis interibat.*

ou enfin ne les empêchât d'en sortir pour se délasser & respirer un air plus pur (1).

§. VIII.

La consécration sub Ascia *étoit un devoüement. Nature & effet de ce devoüement. Description d'un devoüement. Sacrifice dont on l'accompagnoit.*

Je crois pourtant que ce n'étoit pas là le seul objet de la Dédicace *sub Ascia*: tant d'imprécations faites contre les Violateurs des Sépulcres, qui sont, pour ainsi dire, parallèles à nos Dédicaces, puisque les unes & les autres terminent les Inscriptions sépulcrales qui les contiennent: les effets merveilleux qu'on attribuoit au fer & au cuivre, dont les *Ascia* étoient faites; comme d'évoquer les ames des Enfers, & de les réduire à une fâcheuse situation: la Religion qu'on se faisoit de ne point creuser les Sépulcres avec une *Ascia*: l'attention qu'on avoit de faire graver une *Ascia* sur les Sépulcres: enfin la défense expresse de toucher aux Sépulcres avec une *Ascia*, marquée dans deux Inscriptions de la Ville d'Aquilée, que j'ai rapportées plus haut: tout cela, dis-je, ne permet guéres de douter que la consécration *sub Ascia* ne fût aussi ce que les Romains (2) appelloient par Euphémie *Carmen, precatio, dira*; & qui dans l'espece particuliere étoit une imprécation horrible, par laquelle on prétendoit soûmettre ceux qui violeroient (3) le moins du monde les Sépulcres dédiés *sub Ascia*, à toutes sortes de malheurs & à la mort même. Les Romains avoient quantité d'imprécations semblables qu'ils employoient dans l'occasion, tantôt à faire tomber la fou-

(1) Quintilian. declamat. X. de Sepul. viol. *Nunc barbaro carmine gravem terram totis noctibus pulsat, & impositum sibi sepulcrum, quod non possit evolvere, quæ solebat ipsos discutere inferos, umbra miratur .... Queritur solito terram graviorem, utique cum sentit venisse noctem, quando umbræ feliciores dimittuntur ad matres.*

(2) Voyez Pline. *Hist. lib.* 28. *c.* 2.

(3) On violoit les Sepulcres en plusieurs manieres différentes; en les ouvrant, en les dégradant, en y mettant d'autres corps, en les démolissant, en en transportant les pierres, ou quoi que ce fût, en y creusant, en y habitant, en en approchant de trop près, &c.

Digitized by Google

dre ſur leurs ennemis (1), tantôt à arrêter les eſclaves fugitifs (2), tantôt à évoquer les Dieux, c'eſt-à-dire, à les faire ſortir des Villes qu'ils aſſiégeoient (3), tantôt à faire réüſſir des deſſeins également pernicieux.

Il ne faut pas douter que la Dédicace *ſub Aſcia* ne fût accompagnée de Sacrifices & de Libations : les Autels dont nous avons vû que les Tombeaux conſacrés de cette ſorte étoient ornés, font foy de cette verité. Il ſeroit plus difficile de dire en quoi conſiſtoient les paroles ou prieres, que prononçoient ceux qui avoient droit de faire cette cérémonie ; parce que ni les écrits des Anciens, ni les Antiques ne fourniſſent aucune lumiere là-deſſus. On peut cependant s'en former une idée ſur deux ou trois formules de dévoüemens ſemblables, que Tite-Live & Macrobe ont fait paſſer juſqu'à nous : ſur quoi il eſt aiſé de juger que le fonds de cette priere conſiſtoit d'un côté à demander, que ceux qui étoient enfermés dans ce Tombeau, y joüiſſent d'un parfait repos ; & de l'autre à dévoüer aux Dieux Manes & aux Furies de l'Enfer, ceux qui violeroient ce Sépulcre conſacré. Ce qui eſt ſingulier, c'eſt que quand ils prononçoient le mot *Terre*, ils touchoient la terre avec les mains, quand ils prononçoient le nom de *Jupiter*, ils levoient les mains vers le Ciel ; & quand ils énonçoient le *dévoüement* qu'ils faiſoient, ils mettoient les mains ſur la poitrine (4). Tite-Live obſerve que lorſque le Conſul Decius dévoüa l'armée des Latins, le Pontife lui fit prendre la Prétexte, qu'enſuite il ſe voila, que de deſſous ſa robe il portoit ſa main au menton, qu'il étoit droit, & qu'il avoit un javelot ſous ſes pieds (5). Il eſt très-vrai-ſemblable

(1) *Extat annalium memoria ſacris quibusdam, & precationibus vel cogi fulmina, vel impetrari.* Idem hiſt. lib. 2. cap. 53.

(2) *Veſtales noſtras hodie credimus nondum egreſſa urbe mancipia fugitiva retinere in loco precatione.* Idem lib. 38. cap. 2.

(3) *Peregrina ſacra appellantur quæ aut evocatis Diis in oppugnandis urbibus Romam ſunt conlata.* Feſtus in Peregrina.

(4) *Cum Tellurem dicit, manibus terram tangit ; cum Jovem dicit, manus ad cælum tollit ; cum votum recipere dicit, manibus pectus tangit.* Macrob. ſaturn. l'ib. 3. cap. 9.

(5) *Pontifex eum togam prætextam ſumere juſſit, & velato capite manu ſubter togam ad mentum exſerta, ſuper telum ſubjectum pedibus ſtantem ſic dicere.* Tit. Liv. Hiſt. lib. 8. 9.

Digitized by Google

qu'à la Dédicace *ſub Aſcia* on pratiquoit les mêmes cérémonies, excepté celle du javelot, à la place de quoi on mettoit ſans doute une *Aſcia*; car cet inſtrument étoit tout-à-la-fois partie intégrante & néceſſaire de cet acte de Religion. Enſuite on prononçoit la formule du dévoüement, & comme ce n'étoit que d'après une perſonne prépoſée exprès qui la liſoit tout haut, lentement & mot à mot, les enfans de quatre ans étoient en état de s'acquiter auſſi-bien de cette fonction que des autres ſemblables. Enfin la cérémonie finiſſoit par le Sacrifice d'une ou de pluſieurs brebis noires (1).

Voilà à peu près ce qu'on peut avancer de plus fondé ſur les Sépulcres dédiés *ſub Aſcia*. Au reſte, je ne ſçaurois être du ſentiment de ceux qui diſent qu'on ne trouve des veſtiges de ces ſortes de monumens, que dans un petit nombre de Provinces des anciennes Gaules, puiſque les Inſcriptions d'Aquilée que j'ai rapportées, & quelques autres dont il eſt fait mention dans les marbres de Bologne, font foy qu'ils étoient également en vogue dans la Capitale de l'Empire Romain, & dans quelques autres endroits de l'Italie.

Marmora felſinea p. 406. 472. 615. &c.

§. IX.

Idée qu'on doit ſe former d'une Diſſertation qui paroît depuis peu ſur les tombeaux conſacrés SUB ASCIA.

J'avois fini ces remarques long-tems avant que le *Recüeil de divers écrits* de M. l'Abbé Lebœuf paruſſent: l'Auteur m'a fait l'honneur de me dire qu'il avoit fait imprimer dans le ſecond Tome une *Diſſertation ſur* l'Aſcia *ſépulcrale des Anciens* qui lui avoit été remiſe entre les mains. Je n'ai pas manqué de la lire: deux ou trois pages de lecture m'ont fait appercevoir, que le Diſſertateur s'éfforçoit par tout d'avoir trop d'eſprit, & que pour briller, il affectoit d'être auſſi *Néologique* dans ſa façon de penſer, que dans celle de

(1) *Tunc quiſquis votum hoc faxit, ubi faxit, rectè factum eſto, ovibus atris cribus*, Apud Macrob. ubi ſupra.

s'exprimer

s'exprimer. Comme les Antiquaires comptent pour rien son sentiment, il n'y a de neuf que la maniere dont il fait main basse sur tous ceux qui ont traité avant lui le même sujet. Il frappe *d'estoc & de taille*, & ne fait grace à personne; parce, dit-il, que les Sçavans » raisonnent à la ma- Page 284.
» niere des Astrologues judiciaires, qui donnent à un cer-
» tain groupe d'étoiles le nom de Balance ou de Taureau;
» & de-là tirent des conséquences pour leurs prédictions.
» Mais pourquoi nomment-ils de la sorte ces Constella-
» tions? Ne les pressez pas: ils n'en sçavent rien.

» On dit que l'Inscription & la figure de l'*Ascia* sont re- 285.
» latives l'une à l'autre: mais on le dit seulement; il fau-
» droit le prouver.... Qu'il y ait entre elles cette relation 286.
» qu'on veut me faire appercevoir: Que la figure gravée
» soit l'*Ascia* énoncée dans l'inscription, je ne le vois pas,
» & je ne pense pas que personne puisse le voir....»

» Les Critiques ont craint peut-être qu'une discussion 287.
» grammaticale ne fit peine à quelques Lecteurs délicats:
» pour moi je suis persuadé que les esprits justes approuve-
» ront que j'y entre, puisque mon sujet m'y conduit. L'a-
» grément de sçavoir ce que l'on dit, & de quoi l'on par-
» le, est-il si peu estimable, qu'il ne mérite pas d'être ache-
» té par le court ennui, que peut causer une lecture moins
» amusante qu'utile sur le sens d'un mot?»

» Trois Antiquaires d'une grande distinction semblent 290.
» avoir fait ligue pour soûtenir, qu'*Ascia* est une gâche à mê-
» ler la chaux détrempée avec le sable pour en faire du mor-
» tier. Ils s'appuyent tous trois d'un passage de Vitruve
» qu'ils s'accordent à ne vouloir pas entendre, quoiqu'il
» n'ait rien de trop difficile.... Vouloir que dans ces en- 292.
» droits de Vitruve & de Palladius je prenne l'*Ascia* pour
» une gâche de Plâtrier, ou pour un rabot de Maçon, c'est
» demander que je me creve les yeux, de peur que je ne
» voye ce que de grands hommes n'ont pas vû, pour ne
» s'être pas voulu donner la patience de regarder.»

» Quant au texte *In securi & Ascia dejecerunt eam*; le Poë- 293.
» te compare la ruine du Temple à l'abbatis que fait dans
» une forêt une multitude armée de coignées & de ha-

» ches, & tout de ſuite, pour donner plus de vivacité à » ſon diſcours, il tourne la comparaiſon en Métaphore. »

Page 301. » Que de fauſſes idées n'auroient jamais été produites, ſi » l'on avoit commencé par ſe demander à ſoi-même : quel- » le raiſon ai-je de nommer *Aſcia* cette figure ? Sur quoi » fondé la crois-je liée avec l'inſcription qui l'accompagne » quelquefois, mais qui très-ſouvent ne ſe trouve pas avec » elle ? »

302. » Ce que j'ai dit pour fixer la ſignification du terme latin » *Aſcia*, prouve évidemment que ſi l'on doit juger de ce » que la figure repréſente par le nom qu'elle porte, il faut » croire que toute figure nommée *Aſcia* par les Antiquaires » eſt vraiment une hâche. Renonçons à nos lumieres ; di- » ſons que la figure 6. 7. 10. 11. 12. 13. 14. &c. ſont des » hâches. *Mais ne rions plus du Chevalier Viſionnaire qui* » *voyoit l'armet de Mambrin, lorſqu'il n'avoit devant les yeux* » *qu'un baſſin de Barbier.* »

306. » Il eſt donc vrai que le mot de l'Enigme n'a pas encore » été dit. Voyons ſi je l'ai trouvé. Chacune des vingt-cinq » premieres figures eſt une *Aſcia* ſépulcrale. Pour éviter la » confuſion, je les partage en deux claſſes. J'appellerai la » premiere ſimplement *Aſcia* : la ſeconde, je la nommerai » *Aſcia* erminette. Je range dans cette claſſe les figures 16.

307. » 20. 22. 24. que je conſidere comme faiſant bande à part, » & dont j'expliquerai l'uſage & le ſecret dans la ſuite. Tou- » tes les autres ſont compriſes ſous le titre d'*Aſcia* ſimple : » & je crois que TOUTE ASCIA SIMPLE EST UNE ANCHRE. » Voilà le mot ſur lequel je me propoſe d'expliquer l'Enig- » me. »

» L'uſage où l'on eſt de ne voir que des anchres figurées » à la moderne, peut cauſer quelque embarras, & préve- » nir les eſprits contre l'idée que je leur préſente. Je prie » donc mes Lecteurs d'arrêter un moment la vûë ſur les fi- » gures vingt-ſept & ſuivantes, juſqu'à quarante-deux. Elles

308. « ne ſont point de fantaiſie .... Scheffer en reconnoît ſans » pointe à ficher en terre, mais qui avoient des maſſes de » plomb pour des pierres qui les arrêtoient. Il falloit donc » que leurs bras fuſſent coudés, afin de retenir ces poids qui

Digitized by Google

» ſans cela n'auroient pû être bien attachés ».

» Mon ſyſtême eſt-il à preſent ſi paradoxe? faut-il que » parcourant l'une après l'autre toutes ces figures, je faſſe » remarquer une anchre dans chaque *Aſcia* ſépulcrale? » Reſte-t'il quelque choſe à dire que le coup d'œil n'ait » point ſaiſi? ... »

» On peut me demander à quoi bon mettre ſur un tom- Page 111.
» beau la figure d'une anchre gravée? Je réponds: De tout » tems l'anchre fut le ſymbole du repos & de la tranquilli- » té; c'eſt-à-dire, de la ſeule choſe que les vivans ſouhai- » taſſent aux morts, & que la pieté s'eſt toûjours efforcée » de leur procurer. Auſſi dans les anciens monumens ou- » tre ces Anchres méconnües juſqu'à cette heure, & dé- » guiſées ſous le nom d'*Aſcia*, on en voit de très-reconnoiſ- » ſables; les Chrétiens en ornoient de même leurs Sépul- » tures ».

» Pour ne rien laiſſer en arriere, prévenons encore une » difficulté, l'Anchre étoit-elle connuë des Gaulois à titre » de ſymbole? Oüi certainement: l'Anchre étoit un ſym- » bole connu des Gaulois, puiſqu'en cette qualité elle pa- » roît ſur leurs monnoyes ».

» Voilà tout le myſtere de la figure ſépulcrale nommée » communément *Aſcia*, c'eſt une Anchre. Les Antiquai- » res n'auroient pas été juſqu'ici à s'en appercevoir, ſi trop » prévenus en faveur des premiers qui traiterent cette » matiere, ils n'avoient ſuppoſé ſans autre recherche, » qu'*Aſcia* étoit le nom latin de la choſe même, que les » Anciens avoient voulu repréſenter ſur leurs Tombeaux. » Je paſſe à l'examen de l'Inſcription *ſub Aſcia dedic* .... »

» Le terme Aſcia dans les Inſcriptions ſépulcrales eſt pu- 111.
» rement Celtique, à la terminaiſon près qui eſt latine. Cet- » te idée eſt nouvelle, les Sçavans jugeront ſi elle eſt re- » cevable. Je me promets qu'ils ne la rejetteront pas ſans » examen, & qu'ils m'accorderont que la premiere démar- « che d'un Critique travaillant à rechercher les Antiquités » d'un peuple, devroit être d'en étudier la langue. Dans » celle que parloient nos vieux Celtes, *As* étoit le nom de » leur grande Divinité. Lucain & Lactance parlent d'Eſus

Digitized by Google

» adoré dans les Gaules : c'eſt le même nom habillé à la » Romaine, & que la bizarrerie de la prononciation faiſoit ſonner comme *Ais* .... «.

Page 141. » Le nom *Aſis* eſt entierement Celtique, compoſé du » mot *As* Dieu, & du mot *ie*, que l'on prononçoit *i*, eau ... » Céſar dit que les Gaulois reconnoiſſoient Pluton pour » leur Auteur : cette penſée ne lui ſeroit-elle point venuë » ſur ce que ce nom *As*, dont ils ſe ſervoient pour déſigner le Dieu ſouverain & Créateur, prononcé *Ais* eſt le » nom que les Grecs donnoient à Pluton ? »

» *As* en Celtique c'eſt Dieu : je l'ai prouvé : *Sci* dans la » même langue, c'eſt protection ; *Scil* & *Scul* défenſeur .... »

344. » Le mot *Aſcia* compoſé de ces deux primitifs Celtiques *As* & *Sci* réünis ſous la terminaiſon latine, eſt donc » la même choſe que divine protection. Ainſi *dedicare tumulum ſub Aſcia*, c'eſt mettre un Tombeau ſous la protection de Dieu. Cette explication eſt ſi naturelle, que » l'on doit, ce me ſemble, n'être pas fâché de pouvoir ſe » convaincre qu'elle eſt vraie «.

PARTURIENT MONTES, NASCETUR RIDICULUS MUS.

§. X.

Extrait de quantité d'héreſies litteraires, choiſies entre un plus grand nombre d'autres, dont le P ... a rempli ſa diſſertation. Combien les mots dérivés perdent avec le tems de la ſignification primordiale. Difficultés qu'ont les Modernes en toutes ſortes de langues d'entendre les écrits des Anciens. Vraie ſignification de ces lettres Initiales, CCCL. AUG. LUG. *A quoi ſervoit l'anneau qu'on voit au bout du manche de quelques* Aſcia.

On ne demande pas à l'Auteur de la diſſertation qu'il ſe ſoûtienne dans ſes principes, ni qu'il juſtifie tout ce qu'il

Digitized by Google

dit, soit contre le sentiment des autres, soit en faveur du sien : ce seroit exiger un peu trop de lui : on voudroit seulement sçavoir, si sans *se crever les yeux*, comme il dit, & sans *voir l'armet de Mambrin dans le bassin du Barbier*, il seroit homme à faire un acte de foy sur ces quatre points qu'il débite comme autant de verités prouvées. 1°. Que le Psalmiste par ces paroles, *In securi & ascia dejecerunt eam*, est un Poëte qui *comparant la ruine du Temple à l'abbatis que fait une multitude armée de coignées & de hâches, pour donner plus de vivacité à son discours tourne la comparaison en Métaphore.*

2°. Que l'*Ascia* qu'il appelle *simple*, *est une Anchre.*

3°. Que le latin *Ascia* est formé de deux mots Celtiques de *As* Dieu, & de, *Sci* protection.

4°. Enfin que *dedicare tumulum sub Ascia*, c'étoit *mettre un Tombeau sous la protection de Dieu.*

Mais ne poussons pas davantage le Dissertateur : allons plutôt au devant des nouvelles héréſies litteraires, qu'il pourroit faire, en lui mettant devant les yeux une partie de celles qu'il a faites en attaquant le sentiment de l'Auteur de la Religion des Gaulois.

La premiere consiste à prétendre que tous les différens Ecrivains qui ont tenté jusqu'ici d'éclaircir la Dédicace des Sépulcres *sub Ascia*, sont forcés de reconnoître que l'*Ascia* est vraiment une hâche ; ce qui le met en contradiction avec lui-même, (1) & par surcroît démontre qu'il confond mal-à-propos *Ascia* avec *Securis*, quoique ce fût un outil aussi different pour la forme que pour l'usage.

La seconde, à reconnoître que le terme *Ascia s'est conservé dans hachie, haschie, hachie, hasquie*, & à garder le silence sur hachette, aissette, &c. qui sont non seulement tous termes dérivés d'*Ascia*, mais encore les instrumens qui en ont retenu la véritable forme.

La troisiéme, à dire que posé le sentiment de l'Auteur de la Religion des Gaulois sur le sens de cette Loy, *Regum Ascia ne polito*, Ciceron ne sçavoit pas le latin. C'est

(1) Puisqu'il veut que ce soit une *Anchre*, & que tant d'autres avancent que c'étoit toute autre chose.

comme s'il disoit : M. du Cange prouve que *Valet* ne se disoit originairement que des Fils de Rois, Princes, & autres semblables Seigneurs, qui n'étoient pas en âge d'aller à la guerre : MM. de l'Academie au contraire, définissent un Valet, un *Domestique qui sert dans les bas emplois* ; donc Messieurs de l'Academie ne sçavent pas le françois. Le Dissertateur voudroit-il qu'on inferât de ce qu'il n'entend pas mille endroits des Romans de la Rose, de Rou, du Renard, de Paris la Duchesse, &c. qu'il ne sçait point le françois ?

Il y a plus : c'est qu'outre que Ciceron n'a jamais entrepris d'expliquer ni en général, ni en particulier la loy en question, & qu'ainsi l'Auteur de la Religion des Gaulois n'a combattu nulle part le sentiment de l'Orateur Romain, ce dernier fait foy que de célebres Jurisconsultes plus anciens que lui, n'entendoient point toûjours le latin des douze Tables (1). D'où il est assez naturel de conclure que Ciceron n'en sçavoit pas plus que les autres, puisqu'on a des passages formels de lui-même, où il fait cet aveu (2).

Mais pour trancher tout d'un coup la difficulté, & faire voir au Dissertateur que l'*Ascia* des douze Tables, & des Sépulcres Gaulois ne sçauroit être une hâche, nonobstant que le mot françois soit formé sur le mot latin, c'est que notre langue a quantité de termes qui ont la même origine, sans avoir la même signification. Par exemple à Paris & dans les Provinces où l'on parle le mieux françois, on entend par *Cerasum* une *Guigne*, & l'on n'y appelle *Cerise* qu'un fruit different du *Cerasum*. Le Dissertateur a beau proteſter contre un abus si manifeste, & en appeller à la langue primordiale : tous les François d'en deçà de la Loire, bien loin de l'écouter, s'inscrivent en faux contre ce qu'il avance qu'*Ascia* est la même chose que *securis*, ce qui n'a pas le moindre fondement.

Une quatriéme héréſie litteraire qui en renferme plu-

(1) *Hoc veteres interpretes, Sex. Æmilius, L. Acillius non satis se intelligere dixerunt, sed suspicari vestimenti aliquod genus funebris. Lælius lessum, quasi lugubrem ejulationem, ut vox ipsa significat.* Cic. de leg. lib. 2. n. 60.

(2) *Vide* epist. 34. & 35. lib. 12. ad Attic.

Digitized by Google

sieurs autres, c'est l'explication que le Dissertateur donne à un bas-relief de Lyon publié plusieurs fois, & en particulier par l'Auteur de la Religion des Gaulois. » Julius Marcianus, dit-il, étoit membre de la Décurie; c'est-à-dire, » du Sénat Municipal de Lyon, & en même tems Augure. L'Inscription le marque par ces lettres: DEC. CCCL. » AVG. LUG. qui disent DECURIO COLONIÆ COPIÆ CLAUDIÆ LUGDUNENSIUM, AUGUR LUGDUNENS. Le Pere » Menetrier convient qu'il y avoit à Lyon soixante Augures, autant que de peuples, aux frais desquels le fameux » Temple d'Auguste avoit été bâti au Confluent du Rhône » & de la Saône, de sorte que chaque peuple Gaulois y » avoit son Aruspice. L'Augure Lyonnois ne pouvoit manquer d'être à la tête de tout le College. C'est pour cela » que Marcianus revêtu de cette dignité en prit le titre » dans l'Inscription de son tombeau, & voulut même y » être représenté en fonction d'Augure. Faut-il prouver? » *La Verveine*, dit Pline, *sert aux Gaulois pour former leurs* » *prédictions*. Pour la cueillir il faut d'abord *faire un car-* » *ne* * *tout-au-tour avec un ferrement, & l'arracher de la main* » *gauche: on la trempe dans l'eau pour en faire des aspersions* ».

* Cerne.

» Que voyons-nous dans le monument que j'explique? » un Augure de profession qui tient de la Verveine, & qui » la tient de la main gauche, & qui fait des aspersions. » Mais pourquoi sur un brasier? »

Mais finissons, car je suis las de transcrire tant de contes à dormir debout. Quoi les lettres initiales CCCL. AUG. LUG. signifient *Coloniæ Copiæ Claudiæ Lugdunensium Augur Lugdunensis*, & non pas *Coloniæ Copiæ Claudiæ Augustæ Lugduni*, comme le dit en termes exprès une inscription rapportée par Gruter pag. 30. n. 2. & citée par Scaliger, Juste-Lipse, M. de Marca, & le P. Colonia?

Decurio Lugduni doit être rendu par Membre de la Décurie, c'est-à-dire, du Sénat Municipal de Lyon, & non par Décurion de Lyon?

Lyon étant Colonie Romaine, & non pas Ville Municipale, son Sénat sera appellé *Municipal*, comme si cette Ville s'étoit gouvernée par ses Loix?

Digitized by Google

Julius Marcianus ſans autre fondement que la fauſſe interprétation qu'on donne aux lettres *Aug.* eſt un Augure, & un Augure Lyonnois, & par ſurcroît celui qui étoit à la tête des ſoixante Augures que les Gaulois entretenoient à Lyon?

La dignité d'Augure ſera la même que celle d'Aruſpice?

Enfin pour mettre fin à cette Kyrielle, l'Augure & l'Aruſpice Marcianus, au lieu de former ſes prédictions ſur le chant, ſur le vol, le manger, & le marcher des oiſeaux, ou bien ſur l'inſpection des entrailles des victimes, tire les ſiennes des aſperſions qu'il fait avec de la Verveine ſur un Autel flamboyant? C'eſt en matiere d'Antiquité ce qu'un Novice de quelques heures n'oſeroit avancer.

Une ſixiéme héréſie litteraire, c'eſt la diviſion que fait gratuitement le Diſſertateur des *Aſcia* ſépulcrales, en *Aſcia* erminettes, & en *Aſcia* ſimples; tandis que les Antiquaires d'après les Gaulois ne reconnoiſſent qu'une ſorte d'*Aſcia*, qui eſt celle dont la forme approche fort de celle de l'erminette. En effet il n'y a autre différence entre l'*Aſcia* que le Diſſertateur appelle *ſimple*, & celle qu'il nomme *erminette*, ſinon que la premiere eſt ſculpée de profil, & que l'autre l'eſt à deux tiers, de maniere qu'on voit toute la largeur du fer: lequel étant recourbé, & évaſé forme dans les Aſcia ſimples, cette pointe à bec de corbin qui revient à celle d'un Pic.

Au reſte, quand le Diſſertateur s'obſtineroit à ſoûtenir que les Gaulois avoient des *Aſcia*, dont un côté avoit la forme d'un Pic: le ſentiment de l'Auteur de la Religion des Gaulois n'en demeure pas moins dans ſon entier; au lieu que la partie ſeule de l'Aſcia qui reſſemble à la tête d'un marteau, renverſe tout le ſiſtême du nouvel Auteur. Or cette tête de marteau étoit ſi eſſentielle à toutes les différentes ſortes d'*Aſcia* des Gaulois & des François, qu'ils la donnoient même à leurs hâches d'armes, témoin celles dont les Maréchaux de France accoſtoient autrefois leurs écus.

La principale des héréſies litteraires du Diſſertateur, & celle qui a enfanté celles que j'ai indiquées, & mille autres

Digitized by Google

tres ſemblables que je paſſe, c'eſt la découverte qu'il dit avoir faite antérieurement à tous les Antiquaires, que quatre *Aſcia* ont des anneaux au bout du manche: *Celles-ci*, dit-il, *une fois connuës & fixées nous déterminent ſur ce que nous devons penſer des autres*: c'eſt-à-dire, que toute *Aſcia* étoit une Anchre.

Je ne veux pas perdre mon tems à faire voir à l'Auteur qu'en aucun ſiécle, & qu'en aucun lieu on n'a jamais été aſſez dépourvû de bon ſens, pour donner aux Anchres la forme d'*Aſcia*. Je me contenterai ſeulement de l'avertir que l'anneau, cette *trouvaille* précieuſe qu'il a faite, ſervoit à trois uſages differens: 1°. à pendre cet Outil dans l'attelier: 2°. à attacher l'*Aſcia* quand on alloit à la guerre à quelque endroit de la ſelle: parce qu'on n'emploioit l'*Aſcia* qu'après que les lances étoient briſées. 3°. Enfin à jetter l'*Aſcia* à la tête des ennemis, & à la retirer par le moyen d'une petite chaîne, ou cordon qui tenoit à cet anneau. J'ai déja rapporté deux paſſages de deux differentes vies de ſainte Wiborade, qui mettent en évidence cette verité

J'avertis en finiſſant le Diſſertateur d'être plus reſervé à citer Bouterouë & autres ſemblables Auteurs en faveur de ſon ſentiment, parce qu'il n'en eſt pas un ſeul qui ne lui ſoit contraire.

Digitized by Google

DRUIDES DES GAULES.

§. I.

Deſcription d'un Groupe Gaulois. Les Gaulois portoient des habits rayez de pourpre. Le manteau des Druides étoit ſemé de fleurs. Forme de l'habit de ceux qui ſe préſentoient pour embraſſer le Druidiſme. *Cérémonie pratiquée dans cette occaſion. Vraie origine de l'Accolade.*

VOICI un morceau d'Antiquité Gauloiſe des plus rares, des plus curieux & des plus ſçavans. Ce ſont (1) deux figures fuſées enſemble ſur un piedeſtal d'une forme antique, groſſiere à la verité, mais ſinguliere: car c'eſt d'abord des godrons entre deux filets, puis une gorge, enſuite un filet, & enfin un quart de rond. Le premier de ces perſonnages eſt un Vieillard vénérable par ſon âge, ſa barbe & ſes habits; l'autre eſt un Jeune-homme qui n'eſt couvert de haut en bas que juſqu'à la naiſſance des cuiſſes, encore ſes habits ſont-ils taillés exprès par devant, de maniere qu'on puiſſe voir ſon ſexe. Ce que j'obſerve en paſſant à cauſe de je ne ſçai quel myſtere qu'il peut y

(1) Les Marbres de Boulogne, *Marmora felſinea*, pag. 58. préſentent un Groupe de bronze entierement ſemblable; à cela près, qu'il eſt compoſé d'un homme & d'une femme; que l'homme ſeul donne l'accolade du bras droit; qu'il eſt couronné, & qu'il n'a pour tout vêtement qu'un manteau qui deſcend ſeulement juſqu'aux genoux, & laiſſe à nud devant & derriere l'épaule & le bras gauche. La femme a une tunique & un manteau qui la couvre de tous côtés, & qui lui tient lieu de voile.

Digitized by Google

avoir, & que je tâcherai d'éclaircir dans la ſuite.

Ce Jeune-homme n'a que des cheveux naiſſans, & pour tous habits qu'une cuiraſſe, mais antique, qui le couvre ſeulement depuis les épaules juſqu'à la ceinture: elle eſt de cuir comme étoient toutes les cuiraſſes des Anciens. Cette cuiraſſe eſt couverte d'écailles devant & derriere, & a pour bords je ne ſçai quels agrémens, qui deſcendent par étages, & qu'on ne ſçauroit définir ſans le ſecours du coup d'œil. Autour du col de la figure on voit une collerette, qui n'eſt point fermée par devant, & qui ſe termine en pointe de part & d'autre ſur la poitrine.

Le Vieillard au contraire a des cheveux longs qui vont juſqu'aux épaules. Il porte une tunique dont les manches ſont fort courtes: & c'eſt à ſa tunique qu'on découvre de quelle nation il eſt; car elle eſt rayée de pourpre de toutes parts: or c'étoit le propre des Gaulois d'avoir des habits rayés de cette ſorte (1); avec cette circonſtance particuliere, que ces rayes (2) ne diminuent pas ſucceſſivement & depart & d'autre, comme l'avance le Scholiaſte de Juvenal (3). Quant au manteau, il eſt entierement Romain, ſoit pour la forme & l'étenduë, ſoit pour la maniere de le porter. La ſeule différence que j'y trouve, c'eſt que celui de notre Gaulois eſt ſemé de fleurs: ce que je ne me ſouviens pas d'avoir remarqué dans les manteaux Romains pendant les tems de la République, & même quelques ſiécles après.

La Nation du Vieillard décide de celle du Jeune-homme: ainſi puiſque le premier eſt inconteſtablement un Gaulois, le ſecond l'eſt auſſi ſans aucune ombre de difficulté, Mais encore quels Gaulois? Je ne crois rien hazarder en aſſûrant que ce ſont deux Druides, ou plûtôt que le Vieil-

(1) *Virgatis lucent ſagulis.* Servius in hunc loc. *Quæ habebant in virgarum modum deductas vias. Et bene adluſit ad Gallicam linguam, per quam virgæ purpura dicitur: virgatis ergo, ac ſi diceret purpuratis.* Virg. Æneid. lib. 8. pag. 547.

(2) Les Galles, ou Prêtres de la Déeſſe Syrienne portoient des tuniques ſemblables à celles de nos Druides. *Quidam tunicas albas in modum lanciolarum, quoquoverſum fluente purpura, depictas cingulo ſubligati.* Apulei. Miles. lib. 8.

(3) *In modum organi utrimque decreſcentibus virgulis purpureis.*

Digitized by Google

lard eſt vraiment un Druide de profeſſion, & que le Jeune eſt ſeulement un Gaulois qui embraſſoit le *Druidiſme*; & qu'ainſi c'eſt la cérémonie de ſa réception que notre Antique repréſente. Selon quoi la réception dans le Druidiſme conſiſtoit en ce qu'on a depuis appellé *Accolade*.

L'Accolade n'étoit donc pas dans ſon origine ce qu'elle a été dans la ſuite : elle avoit même eſſuyé quelque changement du tems de Gregoire de Tours ; car ſi l'on en croit l'Auteur du Dictionnaire des Arts, cet Hiſtorien » rapporte, que lorſque les Rois de France de la premiere race » donnoient le Baudrier & la Ceinture dorée aux Chevaliers, ils les baiſoient à la joüe gauche en proferant ces » paroles, *Au Nom du Pere, & du Fils & du Saint-Eſprit.* » Après l'Accolade le Prince donnoit un petit coup du » plat d'une épée ſur l'épaule du Chevalier qui entroit par » là dans la profeſſion de la Guerre, & étoit appellé Che» valier d'armes ». Notre bronze qui remonte bien plus loin que Gregoire de Tours (1), & qui mérite toute une autre créance, met ſous nos yeux, que l'Accolade dans ſa naiſſance conſiſtoit à embraſſer (2) ſeulement au col, & de la main droite celui qu'on admettoit dans un corps ; & que ce dernier embraſſoit réciproquement le premier de la main gauche au milieu du corps, & prenoit de l'autre main la main droite de celui qui le recevoit, & la tenoit pendant quelque tems ſur ſes épaules, pour marquer qu'il ſe mettoit ſous ſa diſcipline, & qu'il devoit lui être ſoûmis.

Au mot *Accolade.*

Tout cela s'accorde parfaitement avec ce qu'on ſçait

(1) On a recours à Gregoire de Tours, pour reculer autant qu'on peut l'origine de l'accolade obſervée dans la reception des Chevaliers des différens ordres établis dans la Chrétienté. Un Auteur moderne cité par Caſeneuve au mot *Accolée*, trouve des traces de cette cérémonie chez les Romains, dans ces mots d'Ammien Marcellin, liv. 21. chap. 5. *Juſſique univerſi in ejus* (Juliani) *nomen jurare ſolemniter, gladiis cervicibus ſuis admotis ſub execrationibus diris, verbis juravêre conceptis, omnes pro eo caſus quoad vitam profuderint, ſi id neceſſitas exegerit, perlaturos.*

(2) L'uſage de l'accolade introduite & employée par les Druides, s'eſt perpetué dans preſque tous les corps Politiques & Religieux. Il ne ſe fait nulle part aucune reception, qui ne ſe termine par la cérémonie de l'accolade, ou de l'embraſſade, qui eſt la même choſe.

Digitized by Google

déja des Druides, & l'éclaircit. Perſonne n'ignore que ces Philoſophes étoient répandus dans les Gaules, & y avoient pluſieurs Colléges, où ils élévoient ceux qui vouloient embraſſer leur état. Comme cet état étoit le plus diſtingué, le plus honorable & le plus puiſſant, on ne pouvoit y être reçû qu'après de longues & de pénibles épreuves. Céſar aſſûre qu'elles duroient vingt ans. Cette longue ſuite d'années ſe paſſoit à apprendre les ſciences qui étoient les plus eſtimées & le plus en vogue dans les Gaules; ſçavoir l'Aſtrologie, la Juriſprudence, la Politique & la Médecine: mais ces ſciences étoient ſubordonnées à une autre, à quoi elles ſe raportoient comme à leur fin & à leur centre. Cette autre ſcience étoit la Religion.

§. II.

Loix auſquelles étoient ſoûmis les Eleves des Druides. Talens qu'ils devoient avoir. Vie des Druides. Leur antiquité & leur réputation. Ils étoient Philoſophes de profeſſion.

Quoique la Religion des Gaulois fût aſſez ſimple dans ſon origine, elle ſe trouva dans la ſuite ſurchargée d'une infinité de myſteres, de cérémonies, d'uſages, de ſuperſtitions & d'abus qui en rendoient l'étude auſſi longue que pénible. Mais rien ne pouſſoit tant à bout les Eleves des Druides, que l'obligation où ils étoient d'apprendre par cœur une quantité prodigieuſe de vers: car comme leurs Maîtres avoient pour maxime invariable de ne rien écrire, & qu'ils avoient renfermé toutes les ſciences en quantité de principes & de ſentences énigmatiques, qu'on avoit mis en vers; les Diſciples paſſoient la moitié de leur vie à apprendre & à retenir ces vers, & à en pénetrer le véritable ſens.

Outre cela une condition eſſentielle pour entrer dans le corps redoutable des Druides, étoit de joindre la pratique à la théorie; le défaut de l'un ou de l'autre étant un titre ſuffiſant pour exclure ceux qui n'avoient pas le talent

de les pouvoir allier : il eſt vrai que de toute antiquité, tant les Maîtres que les Diſciples prenoient des moyens excellens de faire cette heureuſe alliance ; car ils menoient une vie auſtere, & ſolitaire ; & pour n'être pas diſtraits dans leurs exercices, il faiſoient leur demeure dans des bois de chênes, où ils tenoient leurs écoles. Ils faiſoient même paſſer en Angleterre ceux qui avoient de plus heureuſes diſpoſitions, afin de ſe perfectionner, ou de faire de nouveaux progrès.

Relig. des Gaulois tom. 1. liv. 1. c. 22.

Ces progrès devoient être bien grands, puiſque » Polyhiſtor, Diogene de Laërce, Origene, les ſaints Clement & Cyrille d'Alexandrie, & pluſieurs autres Ecrivains, tous Juges compétens font aller de pair nos Druides avec les Mages de Perſe, les Chaldéens de Babylone & d'Aſſyrie, & les Gymnoſophiſtes & Brachmanes des Indes ; c'eſt-à-dire, avec tout ce qu'il y eut de plus célebre dans l'Antiquité, & ils les donnoient tous enſemble pour les Peres, les Auteurs & les modéles de la Philoſophie des Grecs.

» Ce qui donne un plus grand poids aux témoignages de ces Auteurs, c'eſt qu'ils ne ſont que l'écho des plus anciens Philoſophes de la Grece, entr'autres d'Ariſtote & de Sotion ; leſquels ayant vêcu pluſieurs ſiécles avant Jeſus-Chriſt, avoient intérêt de cacher une verité qui diminuoit leur gloire, mais qui étoit trop conſtatée pour la pouvoir déguiſer. La réputation des Druides étoit donc univerſellement répanduë, même dans les tems les plus reculés. Auſſi Celſe cet ennemi juré des Chrétiens, voulant décréditer la nouvelle Morale de l'Evangile, par tout ce qu'il y avoit tout-à-la-fois de plus ancien & de plus pur dans la Philoſophie Payenne, ne manque pas de leur oppoſer les Galactophages d'Homere, les Druides des Gaules, & les Philoſophes qui vivoient parmi les Getes ; dont les maximes, ajoûte-t'il, approchent fort de celles des Juifs.

» Les Galactophages d'Homere & le rapport des maximes des Druides avec celles des Juifs, juſtifient l'Antiquité de nos Philoſophes, & la portent, la fixent

Digitized by Google

» visiblement à des tems où l'on se perd ».

§. III.

Les Marbres représentent ordinairement les Druides deux à deux. Chaque ancien Druide étoit chargé d'un Eleve, qu'il étoit obligé de dresser. Différens habits des Druides à proportion de l'âge & des emplois.

Voilà les Personnages que ce rare Monument étale à nos yeux ; voilà leur antiquité, leur vie, leurs mœurs, leurs maximes, leurs études, leur conduite, & l'éducation qu'on leur donnoit. Pour finir le portrait, il ne manque que de rendre raison, pourquoi cette espece de groupe représente deux Druides à la fois, & d'un âge si different. Comme l'Histoire garde un profond silence sur ce sujet, il faut recourir aux marbres pour avoir la clef de ce Mystere.

Sur un bas-Relief de Framont * en Lorraine assez mal conservé, on distingue clairement deux Druides collés, pour ainsi dire, l'un à l'autre ; dont l'un est vieux, & l'autre jeune. Le Portail du Temple de Montmorillon en Poitou, nous a au contraire assez bien conservé six Druides en deux groupes, avec cette circonstance singuliere, que les Druides du premier groupe sont représentés vieux, & que ceux du second sont représentés jeunes. Ce qui surprend encore davantage, c'est que bien que ces six Gaulois soient habillés de trois différentes manieres ; il y en a néanmoins un dans chaque groupe vêtu differemment des deux autres, mais son habit répond au vêtement de celui, qui dans l'autre groupe tient le même rang qu'il tient lui-même dans le sien.

* Un Marbre considérable de la Ville d'Autun représente aussi deux Druides singuliers dans une espece de niche. *Relig. des Gaul. t. 1. p. 212.*

Que conclure de là ? Ce qui se présente aux yeux de tout le monde ; sçavoir que chaque ancien Druide étoit chargé de dresser un jeune Druide, de le façonner, de l'instruire, de l'avancer, & de l'initier à tous les mysteres de sa profession ; en sorte qu'à proportion des progrès que faisoit son Eleve, il lui faisoit prendre des habits plus ou moins approchans des siens ou de ceux de ses

Digitized by Google

Confreres. Les Antiques que je viens de citer, établiſſent, ce ſemble, cette verité. En effet, le bronze qui donne lieu à ces réflexions, préſente la véritable forme de l'habit, avec lequel ſe préſentoient ceux qui vouloient embraſſer le Druidiſme. D'autre part le marbre de Framont fait voir un Druide qui eſt en probation depuis quelque tems; & c'eſt ſans doute pour cela qu'il n'a qu'une ſimple Tunique, tandis que ſon Mentor a non ſeulement une Tunique, & une Tunique différente; mais encore une eſpece de toge par deſſus. Enfin les habits des jeunes Druides du Temple de Montmorillon ne differant en rien de ceux des Anciens, ſont entendre que ceux qui en ſont revêtus, ſont Profès, s'il eſt permis de parler ainſi, & que leur état eſt fixé & permanent.

On peut objecter la différence ſenſible qu'on remarque dans les habits des trois anciens Druides de ce Temple: car le premier n'a qu'une tunique & une ceinture; le ſecond a une tunique, une ceinture & un manteau à l'antique; & le dernier une tunique, une ceinture & une eſpece de veſte à la Turque à manches pendantes. Mais il eſt aiſé de ſe convaincre, que cette différence d'habits regarde moins l'état de ceux qui les portoient, que les differentes dignités auſquelles ils étoient élevés, ou les divers emplois qu'ils occupoient. Ce qui eſt bien certain, c'eſt qu'en rapprochant les unes des autres les differentes figures des Druides qui ont échappé à l'injure des tems, & en les comparant enſemble, on trouve qu'il n'y avoit point d'habit uniforme pour tous les Druides des Gaules; & que nonobſtant qu'ils n'euſſent tous qu'un ſeul chef & un même eſprit, qu'ils s'aſſemblaſſent tous les ans dans le Pays Chartrain, qu'ils tendiſſent tous à la même fin, & qu'ils menaſſent tous la même vie, ils étoient pourtant habillés ſelon le goût de la Province ou du Canton où ils faiſoient leur demeure.

§. IV.

Digitized by Google

§. IV.

L'entrée dans le Druidiſme emportoit toûjours changement d'habits. Pourquoi l'habit de ceux qui ſe préſentoient aux Druides pour être de leur corps, étoit ouvert par devant. Pouvoir ſans bornes des Druides. Les femmes avoient autrefois partagé ce pouvoir. Les Druides faiſoient profeſſion de garder la chaſteté. Nom que les Druides portoient dans les Gaules. Sa vraie ſignification.

Sur ce que je viens de dire, il eſt viſible que l'entrée dans le Druidiſme emportoit toûjours changement d'habits ; & ainſi le Jeune-homme de notre bronze devoit immédiatement après la cérémonie de l'accolade, changer ſes habits de Soldat en ceux que les Druides faiſoient prendre à leurs Eleves en entrant chez eux. Ces habits conſiſtoient en une tunique qui n'alloit que juſqu'à mi-jambe, ſelon le bas-Relief de Framont. On trouve donc ici les véritables habits des Soldats de nos Ancêtres ; leur forme juſtifie ce que diſent les Anciens, que les Gaulois combattoient ſouvent nuds, & qu'ordinairement ils n'étoient couverts que de la moitié du corps. Ce n'eſt que quand les enfans étoient en état de porter cet habit, qu'on les tiroit du gouvernement des femmes, qu'on les faiſoit paroître devant leur Pere, & qu'on les produiſoit en public (1). Ce qui peut faire de la peine à preſent, & qui n'en faiſoit pas du tems dont nous parlons, c'eſt que ceux qui demandoient à entrer dans le corps des Druides, & portoient cet habit, étoient obligés de l'ouvrir, en ſorte qu'on pût voir leur ſexe. On ne trouve nulle part ſur quoi cet uſage étoit fondé ; voici ce qui peut avoir con-

(1) *In reliquis fere inſtitutis, hoc ferè à reliquis differunt, quod ſuos liberos niſi cum adoleverint, ut munus militiæ ſuſtinere poſſint, palam ad ſe adire non patiantur : filiumque puerili ætate in publico, in conſpectu patris aſſiſtere turpe ducunt.* Cæſ. de bel. Gall. lib. 6.

Digitized by Google

tribué à l'établir. C'étoit sans doute pour aller au devant de tout inconvenient, & afin qu'à la faveur d'un âge tendre & jeune, & d'un air délicat, on ne reçût ni femmes, ni filles au lieu de garçons, & qu'ainsi les fonctions du Sacerdoce, dont les hommes seuls pouvoient être honorés, ne fussent point confiées à des personnes qui ne pouvoient les remplir. Car les Druides étoient chargés de tout le détail de la Religion, comme je l'ai déja insinué, & ce détail leur donnoit un pouvoir sans bornes : en effet Sacrifices, Offrandes, Prieres publiques & particulieres ; soin de prédire l'avenir, de consulter les Dieux, de répondre en leur nom, d'expliquer leur nature, leur nombre & leurs attributs ; droit d'introduire ou de bannir tout nouveau culte ; de veiller au maintien des loix ; d'en établir de nouvelles ; de juger tous les procès & tous les differens qui survenoient entre les Gaulois ; d'excommunier ceux qui n'avoient pas la docilité de s'en tenir à leur décision ; de déclarer la guerre ; de conclure la paix ; de confirmer ou de rejetter l'Election des Rois, des Vergobrets (1), & des autres premiers Magistrats ; de punir les coupables, & enfin d'immortaliser ceux de leurs Concitoyens qui se distinguoient des autres par leur droiture, par leurs belles actions & par leurs talens : tout cela, dis-je, étoit de leur ressort.

On ne peut dire à quel point ils étoient jaloux de tant de prérogatives qui les rendoient maîtres des esprits, & qui leur assujettissoient les Gaules entieres. Ils étoient en garde principalement contre les femmes, à qui ils en avoient enlevé une bonne partie à la faveur du Sacerdoce dont ils étoient revêtus, & ils craignoient qu'elles n'usassent de représailles, & qu'elles n'employassent les mêmes moyens pour rentrer en possession des honneurs dont on les avoit dépoüillées. Quoiqu'on ne sçache pas bien au juste jusqu'où ces honneurs s'étendoient, tout le monde convient cependant qu'ils étoient fort grands : on va mê-

(1) C'étoit en certains cantons ou Cités des Gaules la premiere dignité : elle alloit de pair avec celle des Rois, mais elle ne duroit ordinairement qu'un an.

Digitized by Google

me jusqu'à en fixer l'époque & l'origine : » Les Gaulois, » dit-on, quelque tems avant leur premiere expédition » en Italie, s'étant bien trouvé d'avoir suivi l'avis de leurs » femmes dans le feu d'une guerre civile, leur conférè- » rent en récompense toute l'autorité requise pour termi- » ner les procès & les differens de la Nation, pour en ré- » gler despotiquement les intérêts généraux & particuliers, » pour faire les traités de paix, & pour décider des guer- » res qu'il falloit entreprendre. Elles joüissoient encore de » ces honneurs, & distribuoient la justice lorsqu'Annibal » passa les Alpes pour aller porter la guerre en Italie, & » assiéger Rome : car un des articles de l'alliance concluë » entre les Gaulois & Annibal étoit, que si un Gaulois » avoit lieu de se plaindre de quelque Carthaginois, le » Gaulois rendroit sa plainte au Magistrat ou au Général, » que le Sénat de Carthage auroit établi en Espagne : & » quand un Gaulois feroit quelque tort à un Carthaginois, » la cause seroit portée au Tribunal des femmes Gauloi- » ses ». Relig. des Gaul. tom. 1. pag. 197.

Je crois donc que les Dames Gauloises ayant succombé à la tentation de reprendre le rang, dont on les avoit fait descendre ; avoient apposté & introduit quelqu'une des leurs chez les Druides, qui pût leur en frayer & applanir le chemin : & que les Druides s'étant apperçus du tour qu'on leur joüoit, avoient fait une loi qui obligeoit ceux qui s'offroient pour entrer dans leur corps, de constater leur sexe par des preuves qui ne pûssent pas être révoquées en doute ; & que c'est ce qui avoit donné lieu à cerner un peu cette partie de leur habit qui ôtoit toute équivoque. A quoi les jeunes Gaulois s'étoient soûmis d'autant plus volontiers, qu'ayant en horreur la lâcheté de ces Romains qui se faisoient couper le pouce pour être exempts d'aller à la guerre (1), ils faisoient gloire de convaincre tout le monde qu'ils avoient toutes les parties de leurs corps ; & qu'ainsi ils étoient aussi propres au métier

(1) *Nec eorum aliquando quisquam, ut in Italia, munus Martium pertimescens, pollicem sibi præcidit quos joculiter* Murcos *appellant.* Ammian. Marcell. lib. 15. sub. fin.

Digitized by Google

des armes, qu'au ſervice des Autels, où une intégrité de cette nature étoit eſſentiellement requiſe.

On pourroit dire encore, que les Druides ayant pour maxime de faire garder la continence à leurs Eleves, empêchoient par cette loy qu'aucune femme ne s'introduisît chez eux, & ne pervertît les mœurs des diſciples, & peut-être celles des Maîtres. Car pour le dire en paſſant les Druides en général gardoient la continence : à la verité, aucun Auteur ne le dit en termes exprès : mais on eſt fondé à le croire ſur le genre de vie retirée & ſolitaire qu'ils menoient ; ſur le Sacerdoce dont ils étoient ſeuls en poſſeſſion, & ſur le nom SENANI qu'ils portoient dans les Gaules, & qui leur étoit propre : car ce mot qui s'eſt conſervé dans quelques Provinces ſituées au delà de la Loire, ſignifioit dans le ſtile figuré *Eunuque* : de même qu'on y dit encore *ſana* & *Sanaire*, pour dire, *faire Eunuque*, & *Châtreur*. Or l'Ecriture nous apprend que les Anciens appelloient Eunuques, ceux qui s'étoient fait une loy de renoncer aux femmes, & de n'avoir aucune habitude avec elles.

Voyez dans la Religion des Gaulois tome I. pag. 177. 178. 179. 180. &c. l'étymologie & la ſignification originale du mot *ſenani*.

Digitized by Google

CULTE RENDU AUX DIEUX INFERNAUX.

§. I.

Dieux qu'on associoit à Silvain. Les Esclaves qu'on vouloit distinguer portoient plusieurs noms. A quoi on reconnoît les Affranchis & les Affranchies dont les Inscriptions font mention.

LA Lettre * de M. Maffei au R. P. de Tournemine n'eſt guéres bien aſſortie au titre de ſon Livre * ; puiſque de neuf inſcriptions qu'elle contient, il n'y a que la quatriéme qui ſoit Gauloiſe ; encore l'Auteur oublie-t-il de le dire, mais il remplace cet oubli par une réflexion à quoi un bon Antiquaire ne ſe ſeroit jamais attendu ; » » C'eſt, dit-il, la ſeule inſcription que je ſçache avoir vûë, » où il ſoit fait mention du rétabliſſement d'une Societé » Religieuſe. (1) » Ne diroit-on pas au ton que prend M. Maffei, qu'il veut donner le paroli à l'Auteur de la Religion des Gaulois, qui lui avoit fourni cette inſcription dès 1727 ? Mais quel honneur veut-il qu'on faſſe à une réflexion qui ne porte ſur rien ? En effet, bien loin qu'il ſoit queſtion dans ce monument de quelque *Societé Religieuſe*, il s'agit uniquement d'une *Societé* de pluſieurs Dieux qu'on ne ſéparoit point, & qu'on honoroit en commun ; tels étoient Hercule, Mercure & Bacchus à l'égard de Silvain, témoin le XLIX. marbre d'Oxford où on lit en termes exprès:

* C'eſt la 18. pag. 79. * Antiquitates Galliæ, &c.

(1) *Nullum aliud, quod meminerim, Religioſæ ſodalitatis reſtitutæ mihi ume quam monumentum occurrerat.*

Pag. 114. édition. an. 1676.

SILVANO SACRUM SODAL
EJUS ET LARUM DONUM
POSUIT TI. CLAUDIUS AUG.
LIB. &c.

La troiſiéme inſcription avoit été auſſi publiée longtems auparavant dans le ſupplément de l'Antiquité expliquée, & l'Auteur n'avoit pas manqué d'en éclaircir tous les termes, & d'expliquer les Symboles curieux, dont l'urne qui la repréſente, eſt chargée.

J'ignore ſi la ſeconde inſcription avoit été donnée avant que M. Maffei en fit part au Public; je ſçai ſeulement que M. le Cardinal de Polignac l'a apportée d'Italie avec tant d'autres qui diſtinguent ſon Cabinet, & font honneur à ſon goût & à ſa magnificence. Ainſi cette inſcription n'eſt point Gauloiſe; par conſéquent elle contraſte avec le frontiſpice de l'Ouvrage de M. Maffei. La Scholie dont l'Antiquaire Italien l'accompagne, me fait encore plus de peine. Afin de mettre tout le monde à portée de juger ſi ma difficulté eſt bien fondée ou non, je vais mettre ici cette inſcription

MANIBUS
L. ABUCCI POTHI VERNAE
ABUCCIAE ARISCULAE L.

» Vous voyez, dit M. Maffei, un eſclave qui a l'hon-
» neur de porter trois noms comme les gens de qualité:
» mais ce ſujet a été traité par M. Fabretti, qui obſerve
» que les Eſclaves qui avoient été élevés dans le ſein de
» leurs Maîtres, ne laiſſoient pas, après avoir été mis en
» liberté, de retenir quelquefois le titre d'un eſclavage plus
» honorable. Ce qui fait, ajoûte M. Maffei, que Pothus
» eſt qualifié tout-à-la-fois d'Eſclave & d'Affranchi d'A-
» buccia (1) ».

(1) *Servum conſpicis, quem* tria nomina nobiliorum *decorant: ſed locum hunc a Fabretto jam pertractatum noſti, adnotante, vernas* in ſinu herili altos atque educatos *etiam poſt libertatem adeptam honeſtioris ſervitii titulum in-*

Digitized by Google

Tout ce que dit M. Maffei d'après M. Fabretti eſt fondé ; mais ce qu'il ajoûte du ſien, eſt un peu différent. Car poſé que l'inſcription ſoit conſacrée auſſi-bien aux Manes d'Abuccia, qu'aux Manes de Pothus, comme de ſçavans Antiquaires le prétendent, je ne vois pas que *Pothus ſoit qualifié tout-à-la-fois d'Eſclave & d'Affranchi d'Abuccia* : je trouve ſeulement que Pothus étoit eſclave, & Abuccia affranchie.

Si l'on ſuppoſe ce qui eſt fort douteux, bien que M. Maffei l'avance ſans aucun doute, qu'il n'eſt queſtion que des Manes de Pothus ; un homme, par exemple, qu'un certain goût & une lecture fréquente des inſcriptions auroient mis par rapport aux Antiques à peu près dans l'état, où la nature avoit mis « une ſimple femme de qui « Théophraſte achetoit des herbes au marché, & qui re- « connut par je ne ſçai quoi d'Attique qui lui manquoit, « & que les Romains ont depuis appellé Urbanité, qu'il « n'étoit pas Athénien » : cet homme, dis-je, ſans autre regle que ſon goût, ne trouve-t'il pas, qu'il eſt contre la nature & les loix des inſcriptions, que M. Maffei rapporte à Pothus, & non pas à Abuccia, la derniere L par où notre inſcription finit, & qu'il faſſe de Pothus un eſclave & un affranchi, tandis que le monument paroit ſéparer ces deux titres, & donner le premier à Pothus, & l'autre à Abuccia ? d'ailleurs pour peu qu'on ait d'habitude avec les Inſcriptions, on ſent que les Anciens, quand ils ne mettoient qu'une L pour marquer un Affranchi ou une Affranchie, s'étoient fait une loy, afin d'ôter toute équivoque, de la faire graver immédiatement après le nom de la perſonne à qui il falloit l'appliquer ; & au contraire quand ils la plaçoient plus bas, & qu'on ne pouvoit pas voir clairement à quel des noms qui précedoient, on devoit la rapporter, qu'ils mettoient tout au long le mot ſignifié par cette lettre, afin qu'il n'y eût plus d'embarras, & qu'on ſçût à quoi il falloit s'en tenir. La premiere partie de cette régle n'a pas beſoin de preuve : la ſeconde eſt fondée ſur

Diſcours ſur Théophraſte.

serdum retinuiſſe. Hinc Pothus noſter Verna & Abucciæ libertus denomina- | *tur.* Pag. 80.

mille exemples, dont je ne rapporterai que celui-ci tiré du Tréſor de Gruter.

Pag. 936. 5.

D. M.
CLAUDIAE. FORTUNATAE
FECIT
T. CLAUDIUS ERASTUS
LIBERTAE
OPTIMAE. ET. SIBI

On trouve même nombre d'exemples, où le terme d'affranchi & d'affranchie eſt mis ſans la moindre abbréviation; quoi que les endroits où l'on auroit pû le mettre autrement, ne permiſſent guéres de s'équivoquer. Voici une inſcription entre bien d'autres qui fait foy de cette verité.

L. CANINIUS. CEDRUS
SIBI. ET
CANINIAE. PRIMAE
LIBERTAE. SUAE
*VESTALI. FILIO. SUO
L. CANINIO. PARIDI
PATRONO SUO

* F. Vitali.

Ce que j'ai dit de l'endroit où les Anciens plaçoient l'L, qui déſignoit l'affranchi ou l'affranchie dont ils parloient, fait voir que c'eſt ſans nul fondement que M. Maffei ſoûtient dans ſa cinquiéme lettre pag. 27. qu'il faut lire *libertæ Eugeniæ*, au lieu de *Luciæ Eugeniæ* dans cette inſcription:

VIVIT
L. CORNELIUS
L. EUGENIAE
L. COR. GRATUS
RESTITUIT DE SUO
IN FRO. P. X.

§. II.

Digitized by Google

§. II.

Invocation ſinguliere. Tombeaux des Chrétiens avec un extérieur Payen. Les vivans ſont Superi *à l'égard des morts. Les Dieux Infernaux n'étoient preſque honorés de perſonne. Les Dieux Céleſtes n'avoient rien à voir aux Enfers. Quand le mot* Superi *doit s'entendre des Dieux ſuperieurs. Dieux qui étoient tout-à-la fois Dieux ſupérieurs & Dieux inférieurs. Reglé pour diſcerner ſous quel regard il faut les conſidérer.*

A la tête des Inſcriptions dont nous avons parlé, M. Maffei met celle-ci, que le R. P. de Tournemine, dit-il, venoit de lui envoyer.

D. M.
SULPICIO
NOTO
ADESTE
SUPERI

On ne ſçauroit déviner quelle raiſon il a pû avoir, de ne la pas donner auſſi fidélement qu'elle lui avoit été communiquée : la voici d'après l'original.

D. M.
SULPICIO
NOTO ADESTE
SUPERI

On dévine encore moins les motifs qui l'ont porté à la renvoyer à celui-là-même dont il la tenoit : le renvoi de quelque côté qu'on le conſidere, paroît déplacé. Mais quelle idée avoit-il en la publiant ? Elle étoit déja connuë en 1706.

Digitized by Google

dès 1717. MM. de l'Académie des Inscriptions en avoient fait présent à la République des Lettres. Aussi est-ce uniquement à leurs soins qu'on doit l'urne qui nous l'a conservée & l'explication dont ils ont voulu l'accompagner. M. Maffei n'avoit qu'à jetter les yeux sur la page 209. du premier Tome des Memoires de l'Academie, il auroit trouvé qu'on l'avoit prévenu, & qu'on étoit allé bien au-delà des vûës qui lui étoient venuës. D. Bernard de Montfaucon en 1724, trouvant que tout étoit fait, & qu'il n'y avoit rien à ajoûter, avoit fait gloire d'adopter cette explication, & de la joindre au dessein de l'urne que l'Académie lui avoit fourni. Mais c'est peut-être à cette explication même que M. Maffei en veut. Voyons s'il a raison.

» Au mois de Juin 1706. est-il dit, le P. de la Chaise » apporta à l'Académie une urne, ou une espece de petit » tombeau quarré de marbre blanc, dont la premiere face » & celle des deux côtés sont chargées d'un bas-relief, » dont on donne ici le dessein, avec une échelle de pro- » portion, pour mieux faire juger de la dimension de ce » monument dans toutes ses parties.

» On lit dans un Cartouche quarré, placé au haut de » la premiere face, cette Inscription en beaux caractéres » Romains, ainsi disposés :

Diis Manibus
SULPICIO
NOTO ADESTE
SUPERI

» La singularité de cette Inscription consiste dans ces » deux mots ADESTE SUPERI, qui semblent une invoca- » tion aux Dieux du Ciel, qu'on appelloit SUPERI, en fa- » veur de Sulpicius Notus, qui étant mort, & soûmis par- » là à la Jurisdiction des Dieux Infernaux, qu'on appelloit » INFERI, n'avoit plus rien à esperer de la providence cé- » leste.

» Cette réflexion porta quelques Académiciens à croire » que Sulpicius Notus, dont c'est ici l'Epitaphe, pouvoit

Digitized by Google

» être Chretien: que ces mots ADESTE SUPERI étoient une » invocation à Dieu & à ſes Saints; & que les deux let- » tres initiales D. M. pouvoient auſſi bien s'expliquer par » *Deo Magno*, que par *Diis Manibus*. Ils appuyoient cette » penſée par quelques exemples tirés du *Muſæum Italicum* » du P. Mabillon, où l'on trouve l'Epitaphe de gens cer- » tainement chrétiens, avec ces deux lettres D. M. & » dont le reſte même de l'inſcription a un extérieur payen, » ſoit que la famille de ces Chrétiens défunts fût encore » enveloppée dans les ténébres du Paganiſme, ſoit que la » crainte de quelque perſécution l'empêchât de faire ſur » des monumens de cette nature, un aveu public de la » Religion qu'ils avoient ſécretement embraſſée. Mais ces » Tombeaux décrits par Dom Mabillon, ne ſont point » chargés comme celui-ci d'ornemens, qui de concert » avec l'inſcription, atteſtent le pur Paganiſme. Ce ne ſont » pas non plus des urnes comme celles-ci, qui n'étant » propres qu'à renfermer des cendres, n'étoient d'aucun » uſage parmi les Chrétiens qui ne brûloient pas les corps.

» D'autres crurent que ces mots *adeſte ſuperi* faiſoient un » ſens ſéparé, & que c'étoit une expreſſion de la douleur » du Pere, de la Mere, ou de la Femme de ce Sulpicius » Notus, qui, après lui avoir rendu les derniers devoirs, » s'écrioit, Grands Dieux, ſecourez-moi dans mon afflic- » tion! Comme on voit dans d'autres Epitaphes une Mere » qui prie les Dieux Manes de joindre bien-tôt ſes cen- » dres à celles de ſes enfans; une Femme qui leur recom- » mande ſon Mari; d'autres enfin où l'on trouve des plain- » tes contre le Deſtin, & même des imprécations.

» Mais comme cette prétenduë exclamation d'un pere, » d'une mere, ou d'une femme, loin d'être ſéparée par au- » cun point, ou par un *alinea*, du nom du défunt, y pa- » roît au contraire intimement liée par la diſpoſition des » lignes:

SULPICIO
NOTO ADESTE.
SUPERI

Digitized by Google

» & qu'il eſt d'ailleurs fort ordinaire dans ces ſortes d'inſ-
» criptions, que le mort adreſſe la parole aux amis qu'il
» laiſſe en ce monde, ou aux paſſans, quelquefois même
» à la terre ou à la pierre qui le couvre; le ſentiment le
» plus général fut que ces mots ADESTE SUPERI, étoient
» une eſpece de priere, que le défunt faiſoit aux vivans qui
» paſſoient près de lui, de ne pas fouler ſes os, ou de fai-
» re quelque Libation ſur ſes cendres; car les vivans ſont
» à l'égard des morts SUPERI, comme les Dieux du Ciel
» le ſont à l'égard des hommes, *ſuperaſque evadere ad auras*,
» *ſupera parens*, *&c.*

» Il eſt cependant vrai que quelque ſens qu'on donne
» aux mots ADESTE SUPERI, ce n'eſt pas une formule uſi-
» tée dans les inſcriptions. Celle-ci eſt la premiere où ces
» mots ſe trouvent, & nous la rapportons autant à cauſe
» de ſa nouveauté; que pour avoir lieu d'obſerver qu'une
» expreſſion qui paroît nouvelle & ſinguliere, ne renfer-
» me pas toûjours de grands myſteres, & qu'elle rentre
» aſſez volontiers dans l'ordre commun, quand on n'eſt pas
» déterminé à la faire trop valoir «.

Comme ce chemin n'avoit jamais été battu, il étoit difficile de traiter plus profondément, & plus délicatement un ſujet auſſi ſtérile, ſi mince, & de ſi peu d'étenduë. Ce qui eſt dit ſur-tout, que *les vivans ſont à l'égard des morts* ſuperi, *comme les Dieux du Ciel le ſont à l'égard des hommes*, eſt déciſif, & renferme un axiôme des Anciens; *ſicut Dii nobis*, dit Macrobe, *ita nos defunctis Superi habemur*: c'étoit donc vouloir ouvertement s'égarer, que de propoſer d'autre ſentiment que celui de l'Académie: cependant M. Maffei en a voulu courir les riſques: il a crû qu'il ſeroit glorieux pour lui de rafiner ſur ce ſçavant & illuſtre Corps. » Il paroît, dit-il, par cette inſcription, qu'il
» y avoit des Payens qui étoient dégoûtés de Pluton & des
» Dieux Infernaux, & qui prioient les Dieux qui habitent
» le Ciel, d'être favorables à Sulpicius (1)».

Somni. Scipio. lib. 1. c. 3.

(1) *Fuiſſe apparet inter Ethnicos, quibus* ipſe pater Pluton, *ceterique inferi ſorderent Dii, Sulpicio ſiquidem ex vivis ſublato ut faveant, Cælicolæ advocantur, & ſupera alta tenentes.* *Pag.* 80.

Digitized by Google

M. Maffei ne pouvoit guéres ſe commettre davantage en moins de paroles: Car 1°. il ne compte qu'un certain nombre de Payens qui fuſſent dégoûtés de Pluton & des autres Dieux Infernaux, tandis que Pauſanias aſſûre qu'entre tant de peuples qui étoient répandus ſur la terre habitable, les Eléens étoient les ſeuls qui honoroient Pluton (1). Auſſi Homere aſſûre-t'il que tous les hommes ſans exception abhorrent Pluton & les Dieux Infernaux; parce qu'ils ne ſe laiſſoient jamais fléchir .... (2):

Euripide ajoûte que l'uſage étoit de ne leur ériger ni Temple, ni Autel, & de ne compoſer aucun Hymne en leur honneur (3); qu'au reſte ces Dieux étoient ſi féroces, qu'ils faiſoient toûjours bande à part, & n'étoient jamais dans la compagnie des autres Dieux (4). Tout ce qu'on peut donc accorder à M. Maffei, c'eſt que le culte qu'on rendoit rarement à ces Divinités intraitables, ſe bornoit à tâcher de les adoucir, encore ne ſe promettoit-on jamais de réüſſir (5), mais c'eſt qu'on vouloit n'avoir rien à ſe reprocher. Obſervation ſeule qui renverſe le ſiſtême de M. Maffei.

2°. Notre Antiquaire a oublié ſans doute, que les Dieux ſupérieurs n'avoient aucune juriſdiction dans les Enfers, & que la Théologie payenne reconnoiſſoit cet eſpace immenſe dont il eſt parlé dans l'Evangile, qui ſéparoit les Cieux des Enfers: barriere ſi forte, que Jupiter armé de la foudre, & Tout-puiſſant qu'il étoit ne pouvoit la franchir. La raiſon eſt, que l'Univers ayant été partagé en trois Empires égaux, en celui des Cieux, en celui de la Mer, & en celui des Enfers, les trois freres qui les poſſedoient, étoient indépendans l'un de l'autre, & qu'ils étoient ſi jaloux de leur indépendance, qu'ils alloient au devant de

Luc 16. 25.

(1) Ἀιδωνεύσιν ἢ ὧν ἴσμεν μιήμη τιμᾶσιν Ἄιδωνῆ Ἠλεῖοι. Pauſan. lib. 6. pag. 392.

(2) ... Ἀΐδης τοι ἀμείλιχος, ἠδ' ἀδάμαστος.
Τὠνέκα τ' βροτοῖσιν Θεῶν ἔχθιστος ἁπάντων.
Iliad. 9. v. 158.

(3) Οὐδὲ ἔστι βωμὸς, οὐδὲ παιωνίζεται.
Iphigen. Taur. v.

(4) Ἀΐδης χωρὶς ἔχεται θεῶν.
Idem Hecuba. v. 2.

(5) *Neſciaque humanis precibus mansueſcere corda.*
Virgil.

tout ce qui pouvoit y donner la moindre atteinte (1).

3°. Enfin le dernier mécompte de M. Maffei, & celui qui eſt la ſource des autres, c'eſt qu'il n'a pas bien connu l'uſage, que les Anciens faiſoient du mot SUPERI: s'il s'étoit donné la peine de lire les Auteurs Latins avec réflexion, il auroit vû qu'ils ne l'ont employé à ſignifier les Dieux du Ciel, qu'en le joignant au terme DII, ou à quelque autre qui fixoit l'idée qu'ils avoient en vûë. Voici quelques exemples qui établiſſent cette verité:

... QUI
HIC. MINXERIT. AUT
CACARIT. HABEAT
DEOS. SUPEROS. ET
INFEROS. IRATOS

Quiſquis es homo, & vos Sodales cunctos rogo per Deos ſuperos, Inferoſque ni velitis oſſa mea violare. Rogo per Deos ſuperos atque Inferos, quiſquis es homo ne mea oſſa obvioles.

Virg. Æneid. 12.

..... Vos ô, mihi, Manes,
Eſte boni, quoniam ſuperis averſa voluntas.

Servius in Virgil. Eclog. 5. p. 28.

Varro Diis ſuperis altaria, terreſtribus aras, Inferis focos dicari adfirmat.

Feſtus voce altaria.

Altaria ab altitudine dicta ſunt, quòd Antiqui Diis ſuperis in ædificiis a terra exaltatis ſacra faciebant: Diis terreſtribus in terra: Diis infernalibus in effoſſa terra.

Apul. Metam. lib. 11. pag. 388.

Deos Inferos & Deos Superos acceſſi coram, & adoravi de proximo.

Je pourrois multiplier les citations à l'infini, s'il n'étoit plus à propos de finir cette matiere par une remarque, qui a quelque choſe de nouveau, & qui donnera un grand jour à tout ce qui a été dit. C'eſt qu'y ayant eu pluſieurs Dieux qui étoient tout-à-la-fois Dieux du Ciel, & Dieux des Enfers, comme Venus, Mars, Mercure (2), Apol-

(1) ... *Regi hæc dicite veſtro,*
Non illi imperium Pelagi ſævumque tridentem,
Sed mihi ſorte datum.
Virgil. Æneid. 1.

(2) Inſcription ſepulcrale trouvée

lon, & quelques autres; s'il arrive qu'un Auteur parle d'un de ces doubles Dieux, & qu'il manque à dire en termes exprès ſous quel regard il faut le conſiderer, il ſupplée à ce défaut par quelque circonſtance, qui ne permet pas au Lecteur de prendre le change. Ainſi Virgile faiſant l'Apothéoſe de Daphnis, dit qu'il dreſſera quatre Autels: deux à l'honneur de Daphnis, & deux à l'honneur d'Apollon (1). Pour accorder les Livres Pontificaux avec Virgile, il faut ſuppoſer que le Poëte conſidere en cet endroit Apollon comme Dieu Inférieur, puiſqu'il lui érige des Autels en nombre pair; auſſi-bien qu'à Daphnis dont il pleure la mort: au lieu que s'il avoit voulu honorer ce Dieu comme Dieu ſupérieur, il lui auroit élevé des Autels en nombre impair (2). Cependant Virgile n'a rien fait qui ne fût conforme au Rituel de ſon ſiécle, puiſque le même Dieu auquel il aſſocioit Daphnis, étoit le Soleil dans le Ciel, Bacchus ſur la terre, & Apollon dans les Enfers (3).

dans la forêt de Beleme

DIIS INFERIS
VENERI
MARTI ET
MERCURIO
SACRUM

(1) *Sis bonus, ô felixque tuis: en quatuor aras,*
Ecce duas tibi, Daphni, duoque altaria Phœbo.
Ecolog. V.

(2) *Quæritur cur duo altaria ſe poſiturum Apollini dicat, cum conſtet, ſupernos Deos impari gaudere numero, inferos verò pari, ut, Numero Deus impare gaudet: quod etiam Pontificales indicant libri.* Servius in hunc Loc. pag. 28.

(3) *Conſtat . . . . triplicem eſſe Apollinis poteſtatem: & eumdem eſſe ſolem apud ſuperos, Liberum Patrem in terris, Apollinem apud inferos.* Idem ibid.

Digitized by Google

RELIGION DES EGYPTIENS.

§. I.

Description d'un vase de cuivre trouvé auprès du Caire, chargé d'Hieroglyphes & de Divinités Egyptiennes. Persea, *quel arbre c'étoit.*

LE P. Sicard écrivant du Caire au P. Fleuriau touchant quelques Antiques & raretés, qu'il lui envoyoit d'Egypte; » J'ai trouvé, dit-il, différentes especes d'I-» doles, que les Egyptiens adoroient comme autant de » Divinités. Les plus communes sont des figures d'Isis & » d'Osiris; ils en mettoient dans les Sépulcres. Vous en » trouverez de toutes façons dans la caisse que j'aurai » l'honneur de vous envoyer avec un sac de Médailles, » dont on m'a fait présent. Je laisse à Messieurs de l'Aca-» démie des Sciences à vous donner l'explication des Hie-» roglyphes, dont ces figures sont couvertes. Ils verront » de plus avec curiosité un vase d'airain en forme de be-» nitier qui sera dans la même caisse: il est pareillement » couvert de figures qui y sont gravées, & dont l'explica-» tion demande une grande connoissance de l'Antiquité » Egyptienne.»

Nouv. Mémoires des Missions tom. 7. p. 23.

Le voici, ce beau *vase d'airain*: il fait partie du riche Cabinet de M. le Duc de Sully. Ce morceau unique ressemble à une poire, & est divisé en cinq faces: la premiere est chargée d'Hieroglyphes: Les trois autres représentent les Mysteres les plus profonds de la Religion des Egyptiens: enfin la derniere est couverte de feuilles de

Planche 5. Pag. 144.

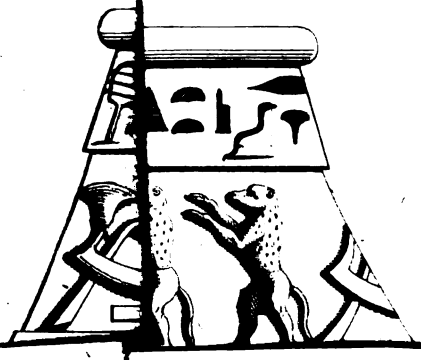

Digitized by Google

de
arb

car
Be
ils
no
ne
lu
m
te
à

I

Digitized by Google

de *Perſea* (1) qui ſortent avec le vaſe d'un bouton de cet arbre : & le vaſe n'a d'autre baſe que ce bouton.

Tout cela eſt myſtérieux, & je conviens avec le P. Sicard que ce ſeroit proprement à MM. de l'Académie des Belles Lettres (2) à nous en donner l'explication : comme ils ont la clef des Myſteres de l'Antiquité la plus reculée, nous aurions quelque choſe de parfait en ce genre : auſſi ne hazardai-je la mienne qu'en la ſoûmettant à leurs lumieres, & en me propoſant de la reformer ſur le jugement qu'ils en porteront. En attendant, j'aſſûre le Lecteur que je n'avancerai rien que ſur la foy des Anciens, à la ſuite deſquels j'ai fait toûjours gloire de marcher.

§. II.

Iſis & Oſiris faiſoient le fonds de la Religion des Egyptiens. Trois ſortes de Lettres en uſage chez les Egyptiens. Ce Peuple avoit auſſi trois ſortes d'Emblêmes.

Comme Iſis & Oſiris faiſoient tout le fonds de la Religion des Egyptiens, & que ce peuple repréſentoit ſes Dieux, ſes dogmes, ſon culte, ſa créance & ſes maxi-

(1) Le *Perſea*, diſent MM. de l'Académie des Belles-Lettres, tome III. pag. 184. eſt un arbre qui croit aux environs du grand Caire. Les Botaniſtes modernes, quoique différens en quelque choſe des anciens, ſemblent mieux s'accorder ſur ſon caractere. Sans entrer dans l'étymologie de ſon nom, que Nicander tire de celui de Perſée, qu'il ſuppoſe avoir porté cet arbre en Egypte, tous conviennent que ſes feuilles ſont très-ſemblables au Laurier, excepté qu'elles ſont plus grandes, & que ſon fruit eſt de la figure d'une poire, qui renferme une eſpece d'amande ou noyau, qui a le goût d'une châteigne.

La beauté de cet arbre, qui eſt toûjours verd, l'odeur aromatique de ſes feuilles, leur reſſemblance à une langue, & celle de ſon noyau à un cœur, ſont la ſource des myſteres que les Egyptiens y avoient attachés ; puiſqu'ils l'avoient conſacré à Iſis, & qu'ils plaçoient ſon fruit ſur la tête de leurs Idoles, quelquefois entier, & d'autrefois ouvert, pour faire paroître l'amande : Cette figure de poire doit toûjours la faire diſcerner du *Lotus*.

J'ajoûterai à cela que le Perſea n'étoit point le Pêcher, comme un Antiquaire l'a avancé aſſez ſouvent ; puiſque ſelon le témoignage de Pauſanias, (*lib.* 5. *pag.* 313.) il ne croît que ſur les rivages du Nil.

(2) C'eſt de cette Académie que ce Miſſionnaire veut parler.

Digitized by Google

mes ſous des figures tantôt hieroglyphiques, tantôt monſtrueuſes : il eſt néceſſaire avant que de fonder quelque explication, de donner une notion legere d'un uſage qui en faiſant l'admiration de tous les ſiécles, s'eſt conſervé le droit de ne pouvoir pas être approfondi.

Clem. Alexand. Strom. lib. 5. pag. 555.

Les Egyptiens avoient trois ſortes de lettres (1); les Epiſtolaires, les Sacerdotales, & les Hieroglyphiques. Les premieres répondoient aux lettres de nos alphabets : & on les traçoit de droit à gauche (2) : les ſecondes étoient propres aux Prêtres, & à ceux qui traitoient des matieres de la Religion : les dernieres étoient ſymboliques & énigmatiques, & revenoient à ce que nous appellons emblêmes.

Idem p. 556.

Ces emblêmes étoient de trois ſortes ; les ſimples, les figurés & les énigmatiques. Les ſimples marquoient une choſe par une autre à laquelle elle reſſembloit : par exemple, pour exprimer le Soleil on traçoit un cercle, pour repréſenter la Lune on décrivoit un croiſſant, pour marquer l'inſtabilité des choſes du monde, un Globe ou une roüe en mouvement.

Plutar. in Numa.

Les emblêmes figurés étoient fondés ſur de ſimples rapports que certaines choſes avoient avec d'autres : encore ceux qui les employoient, varioient-ils ſouvent dans la maniere de repréſenter les mêmes objets, parce qu'ils les conſideroient ſous des jours différens & nouveaux. C'eſt par des monumens de cette nature que les Egyptiens conſacroient les actions de leurs Princes & de leurs Héros.

Clem. Alex. ibid.

La derniere ſorte d'emblême conſiſtoit en des énigmes tout purs : ſelon quoi un Serpent marquoit le cours oblique des Aſtres, & un Eſcarbot le Soleil ; parce que cet inſecte ne paroît que pendant ſix mois de l'année, paſſant

(1) M. Dacier n'avoit pas vû ſans doute l'endroit de S. Clement d'Alexandrie que je copie, quand il diſoit dans la vie de Pythagore tome 2. p. 51. que « les Egyptiens avoient trois ſortes de ſtile ; le ſimple, le hieroglyphique, & le ſymbolique. Dans le ſimple ils parloient clairement & intelligiblement, comme dans la converſation ordinaire ; dans le hieroglyphique ils cachoient leurs penſées ſous certaines images, ou certains caracteres ; & dans le ſymbolique, ils les expliquoient par des expreſſions courtes, qui ſous un ſens ſimple & propre, en renfermoient un figuré.

(2) Herodot. lib. 11. cap. 36.

Digitized by Google

les six autres caché en terre: & qu'au surplus pour perpétuer son espece, il forme de la fiente de bœuf une boule, la roule & jette dessus sa sémence, d'où il ne vient que des escarbots mâles (1).

§. III.

En quoi consistoit la morale des Egyptiens. Avantures d'Isis & d'Osiris.

Voilà à peu près en quoi consistoient les Hieroglyphes célébres des Egyptiens. C'est dans ces sortes de figures que cette Nation mystérieuse renfermoit sa Morale & sa Religion. Sa Morale étoit composée de préceptes fort courts, semblables à ceux que Pythagore a laissés en ces termes: *Ne mangez pas sur le char: ne vous asseyez pas sur le boisseau: ne plantez pas le Palmier: n'attisez pas le feu avec le glaive.* Plutar. de Iside & Osiri. pag. 354.

Pour sa Religion elle rouloit presque entierement sur Isis & Osiris, dont voici l'histoire en peu de mots. Le Soleil ayant découvert que Rhée avoit accordé les dernieres faveurs à Saturne, fit contre elle une imprécation dont l'effet étoit, qu'elle ne pourroit accoucher dans aucun jour de l'année. Mercure épris d'amour pour Rhée, & voulant rendre inutile l'imprécation qui la regardoit, coucha avec elle: ensuite il joua une partie d'échecs avec la Lune, & ayant gagné, il obtint la soixante-dixiéme partie de chaque jour; dont il forma cinq autres jours, qu'il ajoûta aux 360. (2) qui composoient l'année auparavant. C'est précisément ces cinq jours que Rhée prit pour acoucher. Idem Ibid. pag. 355.

(1) Pour cette même raison l'Escarbot gravé sur un cachet, marquoit un homme de cœur, un vaillant homme, un grand guerrier. *Plutar. de Isid. pag.* 355. *A.*

(2) L'année vague des Egyptiens n'étoit donc pas originairement composée de trois cens soixante-cinq jours, comme le disent les Reviseurs de Moreri de 1732. mais de trois cens soixante seulement, ainsi que l'assûre Plutarque en cet endroit, aussi-bien que le Grec de la Chronique d'Eusebe donné par Scaliger, *Lug. Batav. fol. an.* 1606. *pag.* 23. Il y a d'autres fautes grossieres dans le même article de Moreri, qui font voir quel fonds il faut faire sur la science des Auteurs mercenaires.

Digitized by Google

Vide Diodor. ſic. Bibl, lib. 1. p. 13.

Le premier jour elle mit au monde Oſiris, le ſecond Arueris, le troiſiéme Typhon, le quatriéme Iſis, & le cinquiéme Nephthys. Le Soleil étoit Pere d'Oſiris & d'Arueris, Mercure l'étoit d'Iſis, & Saturne de Typhon & de Nephthys. Iſis & Oſiris ſe mariérent enſemble dès le ventre de leur mere, & eurent Orus qui eſt l'Apollon des Grecs. Oſiris gouverna l'Egypte où il fit régner l'abondance, les ſciences & les arts. Après quoi il parcourut toute la terre, & la ſoûmit moins par les armes que par ſes bienfaits, & par les excellentes loix qu'il y établit. La vingt-neuviéme année de ſon régne il revint en Egypte : mais ayant donné dans les embûches que Typhon lui avoit dreſſées, il fut jetté dans la mer avec le coffre où ſon frere avoit eu le ſecret de l'enfermer. Iſis informée du malheur qui lui étoit arrivé, s'occupa uniquement du ſoin de recouvrer (1) ſon corps. Comme elle étoit attentive à le chercher, elle découvrit que ſon mari avoit ſans le ſçavoir eu commerce avec Nephthys, & que Nephthys craignant l'indignation de Typhon, avoit caché ſon fruit. Cette nouvelle fit naître à Iſis l'envie de chercher cet enfant : elle le trouva enfin par les ſecours des chiens qu'elle y employa ; elle lui donna le nom d'Anubis, & il paſſa dans la ſuite pour être le Gardien des Dieux. Iſis continuant à chercher le corps de ſon Mari, apprit enfin que la mer avoit jetté le coffre qui le contenoit, ſur les rivages des environs de la Ville de Biblos ; où un pied de bruiere l'ayant reçû comme dans ſon ſein, avoit crû ſi promptement, & pouſſé tant de branches, qu'il le deroboit à la vûë de tout le monde. Qu'au ſurplus le Roy du Pays y avoit ajoûté un toit qui étoit porté ſur une colonne. Iſis ſe rendit incontinent ſur les lieux, coupa le pied de bruiere, & le donna à ce Prince qui le mit dans un Temple, où il fut toûjours en ſinguliere vénération. Enſuite Iſis prit le coffre, le mit ſur un bateau, & l'emporta. Mais étant

(1) Il eſt bon d'avertir ici, que quelques anciens comme Lactance, *de vera Relig. lib.* 1. *cap.* 21. & Arnobe *contra gentes*, debitent, que toutes les recherches d'Iſis avoient pour objet de retrouver ſon fils, qu'on ſuppoſoit lui avoir été enlevé. Mais Plutarque rejette ce ſentiment avec mépris.

Digitized by Google

entrée dans la Ville de Buris pour y voir Orus son fils qu'on y élevoit, Typhon qui l'observoit, vint de nuit enlever le coffre, en tira le corps d'Osiris, le mit en quatorze pieces, & les dispersa. Aussi-tôt Isis prit une Barque de *Papyrus*, & s'appliqua à les chercher. Toutes furent trouvées, excepté une, parce qu'ayant été jettée dans le Nil, elle avoit été dévorée par certains poissons. Cela n'empêcha pas qu'Isis ne la consacrât comme celles qui avoient été trouvées, qu'elle ne la suppléât même par un Phalle semblable qu'elle fit faire, & qui entra par-là dans les Mysteres des Egyptiens. Bien-tôt après Osiris apparut à Orus, & le chargea de vanger sa mort. Ce jeune Prince leva des Troupes, livra la bataille à Typhon, le défit, le prit, & le mit entre les mains d'Isis. Cette Princesse lui fit grace, ce qui irrita Orus à un tel point, qu'il la maltraita, & lui arracha son Diadême, que Mercure remplaça par le crâne d'un bœuf, qu'elle porta toujours depuis.

§. IV.

Le vase qu'on donne ici étoit un Van. Son origine, & ce qu'il marquoit. Habits blancs portés par ceux qui étoient initiés aux mysteres d'Isis. Autre vase porté en pompe à la tête des Processions faites en l'honneur d'Isis.

C'est-là le précis & le fonds (1) de la Religion des Egyptiens, & la source de tant de Mysteres & de Fêtes que ce Peuple célébroit. Partie de ces Fêtes & de ces Mysteres sont représentés sur ce vase: mais ce vase est

(1) On peut encore reduire avec Ovide, Lactance, Martianus Capella & quelques autres anciens, toute la Religion des Egyptiens à la représentation des recherches que fit Isis du corps de son mari, & de la joie qu'elle eut en le retrouvant: car il n'y avoit ni mystere, ni fête, ni cérémonie qui ne commençât & ne finit ordinairement par là .... *Numquam satis quæsitus Osiris*, dit Ovide & Martianus Capella, lib. 1. p. 2. de nupt. Philol. *Nam Reginam tantum dicunt marito dependisse Memphiticam, ut obsita luctu perpetuo numquam eum contenta sis invenire.* Vide Lactant. de vera Relig. lib. 1. c. 21.

lui-même un Myſtere, qu'il eſt important de développer avant que d'aller plus loin.

Ce vaſe eſt l'original, ou plûtôt la copie de celui dans lequel Iſis raſſembla les membres d'Oſiris que Typhon avoit diſperſés (1). Les Latins l'appelloient Van, & les Grecs *Ciſte*, *Licnon*, ou *Canoun*. Chez tous ces derniers il étoit d'ozier; mais chez les Egyptiens il étoit conſtamment de cuivre, comme celui-ci en fait foi, auſſi-bien que tant d'autres qu'on voit dans la table Iſiaque, ſur les Pyramides, les Obeliſques & les autres Monumens d'Egypte. Car je mets en fait que ces eſpeces de Croix que tiennent dans la main les Figures Egyptiennes, ſont des vaſes de la nature de celui-ci. Pour s'en convaincre on n'a qu'à les comparer enſemble: & ſuppoſant ce qui eſt vrai, que quand on a envoyé en France celui que j'explique, on a eu la précaution de replier les deux extrémités de ſon anſe, afin qu'il tint moins d'eſpace, & qu'il embarraſſât moins; ſi l'on remet ces extrémités dans leur premier état; tout le corps du vaſe formera une Croix entierement ſemblable à celles des autres Monumens.

Cette prétenduë Croix n'eſt donc qu'un véritable van (2): & le Van faiſoit partie des Myſteres d'Iſis: mais il n'y avoit que ceux qui y étoient initiés qui euſſent droit de le porter, parce qu'il paſſoit pour Sacré, & qu'il ſuppoſoit une grande pureté dans ceux qui avoient cet honneur (3). Ce que marquoit auſſi l'habit blanc dont ils étoient revêtus (4), & la tête qu'ils avoient ſi raſe, qu'elle en étoit toute blanche (5).

(1) *Servius in illud Georg. 1. 166.*
. . . Et myſtica vannus Jacchi.
Hinc eſt quod dicitur Oſiridis membra à Typhone dilaniata Iſis cribro ſuperpoſuiſſe.

(2) Il y en a un ſemblable dans la table Iſiaque, dont l'Auteur de l'Antiquité expliquée parle, tom. 2. pag. 339.

(3) *Sic homines ejus myſteriis purgabantur, ſicut vannis frumenta purgantur.* Serv. pag. 77. C.

(4) Ὅτι ἡ ἐσθὴς οἰκεῖον λόγον πρὸς θεῶν κάθαρσιν καὶ μεταβολὴν δεισιδαιμονίας καὶ περιεργίας ἐν τῇ ψυχῇ φέρουσα, ὥσπερ ἐν κίστῃ καὶ περιεσμοῦσα . . . . φανερὸς δὲ λαμπρὸς ὁ περὶ θεῶν ὑποδηλῶν ὀπτασίας, οἷα καὶ περὶ τὴν ἐσθῆτα τὴν ἱερὰν ἀποφαίνεται. Plutar. de Iſide pag. 352.

(5) *Hi capillum deraſi funditus, vertice præniteutes.* Apul. metam. lib. 11. pag. 371. edit. Delph.

Digitized by Google

Il ne faut pas dissimuler que ce vase pourroit bien avoir eu une autre destination, & être celui que les Prêtres portoient dans les Fêtes d'Osiris, pour marquer que ce Dieu étoit le principe de l'Humide radical de tous les Etres sublunaires, & que c'est lui qui par ses influences leur communique la fécondité qui est propre à leur espece (1). Mais Plutarque qui nous apprend ce trait des Isiaques, observe que ce vase étoit unique dans chaque pompe, & que celui qui le portoit, précedoit les Prêtres, & avoit le pas sur eux : ce qu'on ne peut dire de notre vase, puisqu'on le trouve multiplié à l'infini sur les marbres, & que ceux qui en sont chargés, ne sont à la tête d'aucune Troupe que ce soit. D'ailleurs le Vase porté en pompe étoit certainement un pot & une véritable cruche (2). Or le vase dont il s'agit, n'a aucun rapport avec des vaisseaux de cette nature.

§. V.

Explication singuliere des Hieroglyphes gravés sur la premiere face du vase, tirée des écrits des Anciens.

Mais passons des Préliminaires aux explications. La premiere face est chargée de figures gravées, à la différence des autres bandes qui ne contiennent que des figures relevées en bosse. Comme cette bande unique représente bien des choses qu'on ne sçauroit déchiffrer, & qu'ainsi le détail en seroit aussi ennuyeux que superflu, je ne m'attacherai qu'à éclaircir les figures sur lesquelles les Anciens nous ont laissé toutes les lumieres que nous pouvions souhaiter.

La premiere figure qui se présente, est un Sistre, c'est-à-dire, l'instrument de musique qui étoit le plus en vogue dans l'Egypte, & qui caractérise la plûpart des Monumens qui viennent de ce pays. Cet Instrument étoit

(1) Ἀλλὰ πᾶν ὑγρὸν ἁπλῶς Ὀσίριδος ἀποῤῥοὴν καλοῦσι· διὸ τῶν Ἱερῶν ἀεὶ προπομπεύει τὸ ὑδρεῖον ἐπὶ πηγῆς τοῦ Θεοῦ. &c. Plutar. de Isid. pag. 365.

(2) *Alius ferebat amphoram.* Apul. metam. lib. 11. pag. 373.

Digitized by Google

d'airain (1), & avoit la forme d'une raquette, excepté la partie à laquelle étoit attaché le manche, qui étoit quarrée & non pas ovale ; le Siſtre au lieu de mailles, avoit tantôt trois, tantôt quatre petites verges de bronze qui le traverſoient, & formoient tout le ſon qu'on en pouvoit tirer en remuant la main qui le tenoit. Le haut du Siſtre étoit quelquefois orné d'un chat accroupi, & le bas d'une tête d'Iſis vis-à-vis de celle de Nephthys ſa ſœur.

De Iſide pag. 376. » Cet inſtrument, dit Plutarque, ſignifie que toute la » nature doit être dans un perpétuel mouvement, & qu'il » y faut mettre les choſes qui tendent au repos & à leur » fin. Ainſi quand les Egyptiens enſeignent que le Siſtre a » la vertu de donner la chaſſe à Typhon, ils veulent dire » que la génération figurée par le mouvement, remet en » action les Etres que Typhon, c'eſt-à-dire la mort, tenoit » liées & ſans opération. De même la rondeur de la par- » tie ſupérieure du Siſtre marque les quatre Elemens qui » ſont toûjours en mouvement : parce que tout ce qui eſt » ſujet à la corruption & à la génération, eſt contenu dans » le Globe de la Lune, dont cette rondeur eſt la figure, » & que c'eſt dans la région de la Lune que la terre, l'air, » l'eau, & le feu ſe meuvent & s'alterent. Le chat, ajoûte » Plutarque, repréſente la Lune tant à cauſe de la diver- » ſité de ſes couleurs, & de l'inſtinct qu'il a d'agir pen- » dant la nuit, qu'à raiſon de ſa fécondité ; car les vingt-huit » petits que la femelle met bas pendant ſa vie, marquent » les vingt-huit jours que la Lune employe à parcourir le » Zodiaque. Quant aux têtes d'Iſis & de Nephthys, elles » figurent cet état de viciſſitude, où ſont toutes choſes de » commencer & de finir alternativement. »

Herodot. lib. 2. c. 76. Ce Siſtre eſt ſuivi d'un Ibis : oiſeau ſi cheri & ſi reſpecté des Egyptiens. Ils en avoient de deux ſortes, de noirs & de blancs, qu'ils honoroient tous également ; les noirs, parce qu'ils détruiſoient les ſerpens ailés, qui de l'Arabie

(1) Il y avoit auſſi des Siſtres d'or & d'argent, que les ſeuls Prêtres d'Iſis portoient dans les fêtes de la Déeſſe. *Hi capillum deraſi funditus, vertice prænitentes : magnæ religionis terrena ſidera æreis & argenteis, immò verò aureis etiam Siſtris argutum tinnitum conſtrepentes.* Apul. metam. lib. 11. pag. 371.

venoient

venoient fondre en Egypte au printems ; les blancs, parce que le noir de leur tête, de leur col, de l'extrémité de leurs aîles & de leur queuë, exprimoit les taches & les cavités de la Lune (1), & que par cette varieté ils étoient auſſi le ſymbole du Zodiaque (2). Enfin les uns & les autres en commun, parce qu'ils avoient des proprietés & des qualités, qui paſſoient pour admirables dans l'eſprit des Egyptiens, comme de ſe ſéringuer eux-mêmes, & d'avoir ainſi appris aux hommes l'uſage des Médecines (3), de ne porter jamais aux hommes de coup de bec dont il leur revint quelque mal, de ne jetter aucune mauvaiſe odeur après leur mort (4), & d'exprimer par leur corps, qui a la figure d'un cœur, la plus noble partie de l'homme (5).

Enſuite viennent deux foüets ; le premier a un manche aſſez long, & n'a qu'une corde : l'autre a trois cordes avec un manche fort court, & je ne ſçai quoi qui croiſe à la naiſſance des cordes. Ces foüets étoient d'un grand uſage à la fin des Sacrifices qu'on offroit, principalement certains jours de l'année dans la Ville de Buſiris, où pluſieurs Egyptiens s'aſſembloient de toutes parts ; & après avoir offert un Sacrifice en commun à Iſis, tout le monde, hommes & femmes ſe déchiroient à coups de foüets. Les Cariens qui étoient répandus dans l'Egypte, alloient encore plus loin ; car ils ſe faiſoient des inciſions & des taillades au front : en quoi ils témoignoient qu'ils n'étoient pas originaires du pays. Les Egyptiens ſe foüettoient encore dans le deüil ; car tandis que les femmes couroient la Ville le ſein découvert, la tête & le viſage chargé de bouë, & jettant des gémiſſemens ; les hommes à demi-nuds alloient dans les ruës en ſe déchirant à coups de foüets.

Herodot. lib. 2. c. 39. & 61.

(1) Ἔτι δὲ ἡ τῶν μιλάνων πτερῶν πρὸς τὰ λευκὰ ποικίλια ἐ μίξις ἐμφαίνει σελήνης ἀμφίκυρτον. Plutar. in Iſid. Clem. Alex. Strom. lib. 5. pag. 567.

(2) Clem. loco cit.

(3) Plutar. in Iſid.

(4) *Ex quo fit ut illa nec morſu vivæ noceant, nec odore mortuæ.* Cic. de nat. Deo. lib. 1.

(5) *Idem porro cor ſignare volentes, Ibim exprimunt . . . ſed & per ſe cordis imaginem præfert.* Rhodigin. Antiq. lect. lib. 4. cap. 16. pag. 139.

Digitized by Google

La figure qui ſuit eſt un œil au deſſus d'un diſque avec un oiſeau de part & d'autre. L'œil, dit Saint Clement d'Alexandrie eſt Dieu ; le Diſque eſt le monde que Dieu voit, pénetre & gouverne entierement (1). Les deux oiſeaux ſont deux corneilles, mâle & femelle qui marquent en premier les liens du mariage (2), & en ſecond les amours de Mars & de Venus (3). Selon quoi les Egyptiens vouloient faire entendre, que nonobſtant les ſoins que les méchans prennent de ſe cacher, Dieu les obſerve, & ne les perd point de vûë, non plus que les bons.

Herodot. lib. 2. c. 45.

Suit une Oye : les Egyptiens, dit Herodote, n'employent dans leurs Sacrifices que des cochons, des taureaux, des veaux & des Oyes. Ce qui fait dire à Ovide touchant ces derniers oiſeaux, que le ſervice qu'ils avoient rendu aux Romains, en empêchant que le Capitole ne fût pris par les Gaulois, n'avoit pû les garantir d'être offerts en Sacrifice à Iſis la fille d'Inachus.

Faſt. lib. 1.

Nec defenſa juvant Capitolia, quo minus anſer
det jecus in lances, Inache laute, tuas.

En conſéquence les chairs de l'Oye étoient ſacrées : & les Prêtres s'en nourriſſoient, auſſi-bien que de celles du bœuf. Ces mêmes viandes étoient preſcrites aux Rois : mais c'eſt un problême, s'ils ne s'en faiſoient pas ſervir d'autres.

Après vient un Prêtre dans la poſture même où les perſonnes de ſa profeſſion étoient, quand elles prioient dans les Temples, ou qu'elles étoient aux pieds de leurs Idoles ; c'eſt-à-dire, que ce Prêtre eſt partie à genoux, partie aſſis ſur ſes talons, ayant un bras étendu, & de l'autre ſe frappant la poitrine, parce que toutes ſes prieres ſe réduiſent en des lamentations ſelon le Rituel Egyptien (4).

Mais quel eſt l'objet de ſes lamentations ? c'eſt l'Eper-

(1) Τοῦτο δήπου αἰνιττόμενοι ὡς πάντα Θεὸς ὁρᾷ ὁ ἀκούω. Strom. lib. 5. pag. 566.

(2) *Quin & cornices duæ nuptias itidem innuunt hieroglyphice.* Rhodigin. lect. Antiq. lib. 29. cap. 18. p. 1131.

(3) *Martem quoque indicantes ac Venerem, duas item cornices expinguntur.* Idem ibid.

(4) Καὶ θρηνεῖν, ἀναπαλυμένους τὰ τῶν Θεῶν ἐνέρματα. Diod. Sicul. Bibl. lib. 1. pag. 19.

Digitized by Google

vier qui eſt devant lui, & qui repréſente Oſiris (1) & le Soleil auquel il eſt conſacré (2). La vûë (3) perçante de cet oiſeau, ſon vol rapide, & la force qu'il a de s'élever fort haut, font qu'il le regarde comme le ſymbole de la lumiere, & de (4) l'eſprit (5). Sur-tout il eſt touché de la tendreſſe que l'Epervier a pour l'homme, des gémiſſemens qu'il pouſſe quand il le trouve étendu mort (6), & du ſoin qu'il a de jetter de la terre ſur ſon corps (7). Enfin il conſidere que l'Epervier purge la terre des Scorpions & des bêtes vénimeuſes, & qu'il eſt d'une grande utilité dans les Augures (8). Voilà le ſujet des méditations & des prieres de ce Prêtre, & le fondement que lui & ſes Confreres avoient de mettre l'Epervier de niveau avec les Dieux de la Nation, & de les porter enſemble dans une eſpece de niche, comme je le dirai dans la ſuite.

Je ne m'arrêterai point à la figure qui vient après : puiſque je l'ai déja fait connoître pour un Van, & que j'en ai marqué la forme & la deſtination. J'obſerverai ſeulement qu'ici Oſiris repréſenté par l'Epervier, fixe ſes regards ſur ce Van ; & que c'eſt pour ranimer les membres de ſon corps qu'Iſis y avoit renfermés. La figure pyramidale qui ſuit, marque ſans doute l'immutabilité d'Oſiris, & les proprietés infinies que les Egyptiens & les Pythagoriciens attachoient au nombre quaternaire, dont la Pyramide étoit le ſymbole. Voici le précis de ces proprietés, tiré du Commentaire d'Hierocles ſur les vers dorés de Pythagore de la traduction de M. Dacier : » Le Quaternaire qui » eſt la ſource de l'arrangement éternel du monde, n'eſt » autre que Dieu même qui a tout créé. Mais comment » Dieu a-t'il créé le quaternaire ? C'eſt ce que tu appren- » dras du livre ſacré que l'on attribuë à Pythagore, & dans

Vie de Pythag. t. 2. p. 169.

(1) Plutar. de Iſide pag. 371.

(2) Τὸν γὰρ ἱέρακα Ἡλίῳ ἀφιερῶσι. Euſeb. Præp. Evang. lib. 3. cap. 12.

(3) Plutar. de Iſid. p. 371.

(4) Il étoit auſſi le ſymbole de l'Equateur. *Clem. Alex. Strom. lib. 5 p. 667.*

(5) Φασὶν ἢ ὃ πτέρυγος ἰδέᾳ ἀντοῖς σύμβολον. Idem ibid.

(6) Ὁ πτέρυγα ἢ ὃ ἄνθρωπον, ὃ κατὰ νύκτα ἐπὶ νεκρῷ κλαίοντα. Idem ibid. cap. 4.

(7) Λέγονται ἢ ὃ νεκρῶν ἀπόφασι ἐμμένοι ἀλλὰ ἐπιχωννύμενον ὑπ' ἀετῶν, Plutar. de Iſid. pag. 371.

(8) Τὸν ἢ ἱέρακα πρὸς τὰς οἰωνισμὸς ὃ Κνήμονος ὃ καὶ μαντικὸν τῶν ἀκριτῶν θηρίων ὃ διὰ τὸ συμβάλλεσθαι ταῖς μαντείαις. Euſeb. Præp. Ev. lib. 11. c. 2.

Digitized by Google

» lequel Dieu eſt célébré comme le nombre des nombres.
» Car ſi toutes choſes exiſtent par ſes decrets éternels, il
» eſt évident que dans chaque eſpece d'Etres le nombre
» dépend de la cauſe qui les produit. C'eſt là que ſe trou-
» ve le premier nombre, & de-là il eſt venu juſqu'à nous.
» Or l'intervalle fini du nombre, c'eſt le dix, car celui
» qui veut compter davantage, après le dix revient à un,
» deux, &c.... Or la puiſſance du dix c'eſt le quatre;
» car avant qu'on parvienne juſqu'au dix accompli & par-
» fait, on découvre toute la vertu & toute la perfection du
» dix dans le quatre.

» En effet, en aſſemblant les nombres depuis un juſ-
» qu'à *quatre*, cette addition fait dix, puiſqu'un, deux,
» trois, quatre font dix : & le quatre eſt un milieu arith-
» métique entre l'un & le ſept; parce qu'il ſurpaſſe l'un du
» même nombre dont il eſt ſurpaſſé par le ſept : & ce
» nombre c'eſt le rois, quatre étant au-deſſus d'un, com-
» me ſept au-deſſus de quatre. Or les vertus & proprietés
» de l'un, & du ſept ſont très-belles & très-excellentes :
» car l'unité, comme principe de tout nombre, renferme
» en elle la puiſſance de tous les nombres; & le ſept com-
» me vierge & ſans mere, a en ſecond la vertu & la per-
» fection de l'unité; puiſqu'il n'eſt engendré par aucun
» nombre contenu dans l'intervalle du dix.... & le qua-
» tre tenant le milieu entre l'unité increée, & le ſept ſans
» mere, a ſeul reçû les vertus & puiſſances des nombres
» produiſans & produits, qui ſont renfermés dans le dix,
» étant produit par un certain nombre, & en produiſant
» auſſi un autre : car le deux repeté produit le quatre,
» & le quatre répeté produit le huit ».

» Ajoûtez que la premiere figure ſolide ſe trouve dans
» le quatre : car le point répond à l'unité, & la ligne au
» deux, parce qu'en effet d'un point on va juſqu'à tel au-
» tre point : ce qui fait la ligne, & la ſuperficie répond
» au trois, car le triangle eſt la plus ſimple des figures
» rectilignes : mais la ſolidité eſt le propre du quatre :
» car c'eſt dans le quatre que ſe voit la premiere Pyrami-
» de, dont le trois fait la baſe triangulaire, & l'unité

Digitized by Google

» fait la pointe & le sommet ».....

» En un mot, le quatre embrasse & lie tous les Etres, » les élemens, les nombres, les saisons, les âges, les » Societés ou Confrairies : & l'on ne sçauroit nommer » une seule chose qui ne dépende du quaternaire comme » de sa racine. Car, comme nous l'avons dit, le quatre est » le Créateur, & la cause de toutes choses. Le Dieu in- » telligible est la cause du Dieu céleste & sensible.... La » plus grande de ces sciences, c'est le quaternaire qui a » tout créé ». &c.

Voilà une Théologie aussi abstraite que chimérique : la figure qui suit y met le sceau ; c'est une Niche dans laquelle il y a une Idole. On ne peut prononcer ni sur la nature, ni sur l'espece, ni sur la forme de l'Idole que la niche contient : la rudesse du métal, & le peu d'habileté de l'Ouvrier ne permettent pas de décider si l'Idole a une figure humaine, ou la forme d'un animal, ni enfin combien elle participe de l'un & de l'autre. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'on apperçoit une Idole dans une niche, & qu'il y a grande apparence que cette Idole est une Isis pour des raisons qu'on dira bien-tôt.

Cette niche, les Egyptiens l'appelloient *Comasterion*, les Juifs une Arche, & nous une Chasse. » Les Egyp- » tiens, dit S. Clement d'Alexandrie, portent en procession » dans les Fêtes qu'ils appellent *Comasias*, les Statuës d'or » de leurs Dieux, deux Chiens, un Epervier, & un Ibis. » Chez les Egyptiens, écrit Synesius, les Prophétes ne » permettent point à ceux qui fondent les métaux, ni aux » Statuaires de représenter les Dieux, de peur qu'ils ne » s'écartent des regles ; mais ils se joüent du peuple, en » faisant graver sur le vestibule du Temple, des becs d'E- » pervier & d'Ibis ; tandis qu'ils se retirent dans des soû- » terrains sacrés, qui servent de voile aux mysteres pro- » fonds qu'ils y célébrent : là ils ont des Arches qu'ils ap- » pellent *Comasteria*, dans lesquelles ils renferment des » Spheres, dont la vûë révolteroit les Egyptiens ; car c'est » le génie du Vulgaire de mépriser ce qui est commun.

Relig. des Gaul. t. 2. p. 36.

Telles étoient les niches ou chasses dans lesquelles les

Egyptiens plaçoient leurs Dieux, & les expoſoient à la vénération du public. Elles étoient quarrées, bien qu'elles euſſent plus de hauteur que de largeur, comme je puis le prouver par une infinité de monumens que le tems a épargnés. Obſervation qui mérite une attention particuliere par les lumieres qu'elle répand ſur la forme de l'Arche d'alliance, qui étoit peut-être le modéle des niches d'Egypte, ou ſur le modéle deſquelles elle avoit été conſtruite, auſſi-bien que celles où tant de Nations d'Orient & d'Occident donnoient leurs Dieux en ſpectacle.

Devant la Niche Egyptienne on voit trois figures l'une ſur l'autre, couchées horiſontalement. Il n'en eſt que deux qui ſoient reconnoiſſables, & qui donnent auſſi à connoître la Divinité qui eſt dans la Niche; l'une eſt un peigne, & l'autre une aiguille de tête; le peigne faiſoit partie de la pompe d'Iſis. C'eſt Apulée qui nous apprend cette circonſtance curieuſe dans la deſcription qu'il a faite d'une Fête où la Statuë de cette Déeſſe étoit portée aux bords de la Mer. » Pluſieurs femmes habillées de blanc, dit-il, » tenoient un peigne d'ivoire, qui par les mouvemens (1) » de leur bras & le jeu de leurs doigts, imitoient les femmes de Chambres des Reines, quand elles les peignent, » & agencent leurs cheveux. » (2). S. Clement d'Alexandrie & Théodoret parlent de ces ſortes de peignes, & ils diſent que cet ornement déſigne ce qu'il y a de plus obſcene dans les perſonnes du ſexe (3). Ce qui eſt confirmé par Suidas, Pollux & les autres Etymologiſtes Grecs.

L'aiguille de tête qui eſt au-deſſous du peigne, nous apprend ce qu'on auroit beau chercher dans les Auteurs; ſavoir que ce bijou après avoir fait partie de la toilette

(1) S. Auguſtin nous a conſervé un paſſage de Senecque, qui porte qu'on voyoit tous les jours la même comédie dans le Capitole. *Alius auctor qui vano motu brachiorum imitatur ungentem. Sunt quæ Junoni ac Minervæ capillos diſponant, longè à templo, non tantum à ſimulacro ſtantes, digitos movent ornatuum modo. Sunt quæ ſpeculum teneant. &c.* Apud Aug. de Civ. lib. 6. cap. 10.

(2) *Et quæ pectines eburneos ferentes geſtu brachiorum, flexuque digitorum, ornatum atque oppetum crinium regalium fingerent.* Metam. lib. 11 pag. 369.

(3) Κτεὶς γυναικεῖον· ὁ ἐστιν ἐφ' ἡμῶν τὸ μυστικὸν ἐπιτήδειον, μάλιστα γυναικείον. Clem. Alexand. Protrept. pag. 14. Theodoret. Therapeut. lib. 3.

Digitized by Google

d'Isis, avoit mérité d'être consacré & d'entrer dans ses mysteres. Son miroir avoit eu le même honneur. Il étoit porté par des femmes avec cette circonstance, qu'elles le portoient attaché à leur dos, afin que l'Idole se pût mirer, & voir la foule du monde qui venoit au-devant d'elle (1). Ce qui me fait soupçonner que la figure que je ne connois pas, pourroit bien être un miroir; mais un miroir à l'Egyptienne, c'est-à-dire, qui se plioit, au contraire des miroirs des autres Nations; & que c'est ce qui nous empêchoit de le reconnoître.

Une plume se présente incontinent après: Les Monumens d'Egypte fournissent plusieurs plumes semblables. Ce n'est pourtant qu'une seule & unique plume qu'on représente, & qu'on veut représenter; & cette plume est celle que l'Epervier fiche perpendiculairement dans les bords du Nil, quand il y vient boire. Après avoir bû, il incline cette plume, pour marquer qu'il a évité les embûches des Crocodiles (2). Mais ici cette plume a un sens bien plus relevé, comme je le dirai tout à l'heure.

Je passe les deux figures qui suivent, parce qu'elles ont été déja expliquées.

A celles-ci succedent deux especes de bonnets l'un sur l'autre. Celui de dessus est le Ciel, l'autre est la terre: car les Egyptiens tenoient que le monde n'étoit pas rond, mais plat (3); & ils trouvoient ridicule qu'on soupçonnât qu'il y eût des Antipodes. Cosmas l'Egyptien qui a employé une partie de sa Topographie chrétienne à appuyer le Systême qu'il avoit reçû de ses Ancêtres, représente la Terre comme une grande Montagne, dont la base est le fondement de l'Univers, & dont la pointe se termine en cône fort obtus. Selon lui, le Ciel en forme de four ou

(1) *Aliæ quæ nitentibus speculis pone tergum reversis, venienti Deæ obvium commonstrarent obsequium.* Apul. metam. lib. 11 pag. 369.

(2) Ὅταν ὁ πύμαντος ἐπὶ τῶν ποταμῶν καταίρῃ, τὸ στόμα ἵησιν ὀρθὸν, ἐπὰν δὲ κλίνῃ τοῦτο πάλιν ἀνὴλός ἐστι πεπεισμένος ἐκ διαπεφευγέναι τὸν κροκόδιλον. Plutar. de Isid. pag. 371.

(3) C'étoit aussi le sentiment des premiers Chrétiens: Lactance, S. Augustin, S. Jean Chrysostome & plusieurs autres Peres, l'ont presque consacré dans leurs écrits. Quelques Théologiens mêmes l'ont voulu ériger en dogme, & ils n'ont abandonné leur dessein, que depuis la découverte du nouveau monde.

Digitized by Google

de voûte profonde, entoure & enveloppe cette Montagne jusqu'à sa racine. Sur ce pied le Ciel & la Terre ont chacun la forme d'un bonnet, mais dont l'un est dans l'autre (1).

Je croirois volontiers que la figure qui vient ensuite, répond, à l'ornement de tête près, au Prêtre extraordinaire qui est marqué 10. dans la planche CXL. du second Tome de l'Antiquité expliquée. Mais comme ce n'est qu'une conjecture, je n'ose en hazarder l'explication.

Suit un Serpent qui s'éleve, & s'élance de terre. J'ai déja observé que les Egyptiens employoient cet animal pour marquer le cours oblique des Astres: Voici l'origine de l'Apotheose qu'ils en ont fait. » Taaute, dit Philon de Biblos, » est le premier qui a déifié le Serpent; en quoi il a été imité » par les Phéniciens & les Egyptiens. Il se fondoit sur ce » que cet animal a une prodigieuse abondance d'esprit, » & qu'il est de la nature du feu: ce qui lui donne une » agilité si extraordinaire, qu'elle lui tient lieu des pieds » & des pâtes, dont les autres animaux se servent pour se » mouvoir. Joint qu'il prend différentes formes, & que » quoiqu'en marchant il décrive une ligne oblique & tor- » tueuse, il se porte où il veut avec toute l'impétuosité pos- » sible. Il vit long-tems, parce qu'il a le talent particulier, » non seulement de dépoüiller sa vieillesse en dépoüillant » sa peau, mais encore d'acquerir de plus grandes forces, » ce qui dure jusqu'à ce qu'enfin il se résout en lui-même. » Et c'est la raison pourquoi il entre dans la plûpart des » cérémonies & des mysteres de la Religion (2).

Je ne sçai si le Serpent qui est gravé sur notre Van, seroit du Territoire de Thebes, où selon Herodote (3), les Serpens ne faisoient aucun mal. Ils étoient petits à la verité; mais ils avoient deux petites cornes à la tête. Les honneurs qu'on leur rendoit, étoient si grands, que dès qu'il en mouroit quelqu'un, on l'enterroit dans le Temple

(1) Voyez le deuxiéme Livre de *Cosmas Egyptius*, avec les figures qu'il a mises au quatriéme livre.

(2) Διὸ & ἐν ἱεροῖς τοῦτο τὸ ζῶον & ἐν μυστηρίοις συμπαραλαμβάνεται. Apud. Euseb. Præp. Evang. lib. 1. pag. 40.

(3) Lib. 2. cap. 74.

de

de Jupiter; parce qu'on les croïoit tous consacrés à ce Dieu.

Le Hieroglyphe qui vient ensuite, est composé de deux pieces qui ne font qu'un tout. C'est un œil au dessus d'un Sceptre : Emblême sous lequel les Egyptiens représentoient Osiris, dit Macrobe, pour faire entendre que ce Dieu étoit le Soleil, qui voit & gouverne tout avec un pouvoir absolu ; car, ajoûte-t-il, les Anciens disoient du Soleil, qu'il étoit l'œil de Jupiter (1).

§. VI.

Barques d'Isis & d'Osiris sous les noms desquelles les Egyptiens, & les Manichéens à leur exemple, honoroient le Soleil & la Lune. Description de quelques autres Barques sacrées des Egyptiens. Elles étoient ordinairement portées par des Cynocephales, des Cercopitheques & des Crocodiles. Vertus qu'on leur attribuoit. Pélerinages curieux entrepris sur ces Barques.

Deux barques de Papyrus presque semblables rempliſſent la seconde face. La deuxiéme qui est la plus considerable, est soûtenuë par deux petits Cynocephales (2), dont l'un est à la prouë, & l'autre à la poupe : ces Cynocephales sont en regard & dressés sur leurs pates de derriere, de même que trois Cercopitheques beaucoup plus grands, deux d'un côté & un d'un autre, qui élevent & joignent leurs pates de devant, & adorent à la maniere des Egyptiens une Sphere ou Globe, qui avec la table évasée sur

(1) *Hinc Osirim Ægyptii, ut Solem esse asserant, quoties hieroglyphicis litteris suis exprimere volunt, insculpunt sceptrum, inque eo speciem oculi exprimunt : & hoc signo Osirim monstrant: significantes hunc Deum Solem esse, regalique potestate sublimem cuncta despicere; quia Solem Jovis oculum apellat antiquitas.* Macrob. Saturn. lib. 1. cap. 21. Plutar. de Iside pag. 354. & 377.

(2) Les Cynocephales & les Cercopitheques étoient de véritables Singes, qui ne différoient qu'en ce que les Cercopitheques avoient une queuë, & que les Cynocephales n'en avoient point.

Digitized by Google

laquelle il eſt poſé, occupe le milieu de la barque. La partie ſuperieure du Gouvernail ſe termine en une tête d'animal, qu'on ne ſçauroit définir. Enfin aux deux extrémités de la Barque s'éleve d'un côté une branche de *Perſea*, & de l'autre un *Ciborium* ou Calice (1) de feve d'Egypte.

L'autre Barque eſt iſolée: un grand chien la tire à peu près comme les chevaux tirent nos coches d'eau: la corde eſt attachée d'un côté au col du chien, & de l'autre à un Calice de feve d'Egypte, qui tient dans cette Barque la place, que la branche de *Perſea* occupe dans l'autre. Au milieu de la Barque s'éleve une Niche haute, carrée, & ouverte aux quatre faces, dans laquelle Iſis eſt bien reconnoiſſable.

Quiconque a lû le Traité de Plutarque *ſur Iſis & Oſiris*; ne balancera pas un moment à reconnoître que ces deux Barques ſont celles de ces deux Divinités, ſous le nom deſquelles les Egyptiens honoroient le Soleil & la Lune (2): eſtimant que ces Aſtres faiſoient leur cours, non pas dans des chars, mais dans des Barques: parce que c'étoit des vapeurs de la mer qu'ils tiroient de quoi ſe nourrir (3). C'étoit auſſi ſur des Barques qu'ils faiſoient faire le trajet du Ciel en terre aux ames qui venoient habiter les corps des hommes (4).

Ces Barques ſont non ſeulement de *Papyrus*, comme je l'ai déja inſinué, mais encore elles ſont faites ſur le modéle de celles, dont Iſis ſe ſervit pour chercher les parties du

(1) Ou de Lotus: Car ce calice étoit commun aux deux plantes, qui ne différoient que par la couleur. *Hiſt. de l'Académie des Inſcript. t. 3. part. 1. pag. 183.*

(2) Les Manichéens honoroient auſſi ces deux aſtres ſous la forme de deux Navires, ou Barques. *Epiph. hær. LXVI. pag. 626.* S. Auguſtin qui étoit inſtruit à fonds du Manichéiſme, dit que ces héretiques enſeignoient que le Navire du Soleil étoit de feu, à la différence de celui de la Lune, qui n'étoit que d'eau. Cela n'empêchoit pas que l'un & l'autre ne fût *de l'eſſence pure de Dieu.* Auſſi étoit-ce par leur canal que ce qu'il y avoit ici bas de lumiére, qui recouvroit ſa pureté, retournoit dans le Ciel occuper ſa premiere place. *Quidquid vero purgatur luminis, per quaſdam naves, quas eſſe Lunam & Solem volunt, regno Dei, tamquam propriis ſedibus redditi.* Aug. hær. 46. t 8. col. 14.

(3) Ἥλιον δὲ καὶ σελήνην οὐκ ἄρμασιν, ἀλλὰ πλοίοις ὑγρᾶς ἀναθυμιάσεις περαίαις ἀεὶ, ἀντιτυμίαις τῆς ἀφ' ὑγρᾶς τροφῆς ἀντλεῖν ἐ φασιν. Plutar. de Iſid. pag. 364.

(4) Porphyr. de antro Nymph. edit. Vatican. pag. 112.

corps d'Oſiris, que Typhon avoit diſperſées & jettées dans des Marais. Auſſi avoient-elles une vertu particuliere, que les autres Barques n'avoient pas : c'eſt qu'elles faiſoient fuir les Crocodiles, & que ces animaux par crainte, ou par reſpect pour la Déeſſe, n'attaquoient jamais ceux qui les montoient (1).

L'une & l'autre Barque étoient fort célébres chez les Egyptiens : celle d'Iſis l'étoit en particulier chez les Romains, puiſqu'ils lui avoient donné une place honorable dans leurs faſtes. Pour celle d'Oſiris, on l'appelloit par Antonomaſe, la Barque (2). Mais il y en avoit de trois ſortes ; les Barques de la premiere ſorte étoient ſimples, & ſemblables à celles que nous avons devant les yeux. Les Barques d'une autre claſſe étoient extrêmement éclairées, & remplies de tout ce qui peut contribuer à un bonheur parfait. Elles étoient conduites par ſept Pilotes qui étoient freres & entierement reſſemblans. A la prouë on voyoit la figure du Chat, celle du Lion ſur le Mât, & à la Poupe celle du Crocodile. Les ſept Pilotes étoient la figure des ſept jours de la ſemaine : & ce fonds inépuiſable de lumiere qui les éclairoit, repréſentoit le Soleil & toutes les influences que cet Aſtre envoye ſur la terre (3). Enfin les autres Barques portoient ſur un Crocodile, & une figure humaine occupoit tout le milieu. Ce ſymbole marquoit que la nature des Fluides conſiſte dans le mouvement ; & le Crocodile, que l'eau ſur laquelle paſſe le Soleil en faiſant ſon cours, eſt bonne & ſalutaire ; & qu'ainſi la route du Soleil eſt également douce & liquide (4).

Cette Théologie rafinée faiſoit concevoir aux Egyptiens de grandes idées de la Barque d'Oſiris : ils prétendoient

(1) Οὐθὲν ἂν ἀδικεῖσθαι τὰς ἐν πλοίοις σκάφεσι πλέοντας ὑπὸ τῶν κροκοδείλων, ἢ φοβουμένων ἢ σεβομένων διὰ τὴν Θεόν. Plutar. ibid. pag. 358.

(2) Apud Euſeb. Præp. Evang. lib. 5. pag. 198.

(3) *Ibi quandam navim totius naturæ curſibus diverſa cupidinate moderantem cunctaque flammarum congeſtione pleniſſimam & beatis circumfidem mercibus conſpicatur. Cui nautæ ſeptem, germani tamen ſuique conſimiles præſidebant. In prora felis forma depicta, Leonis in arbore, Crocodili in extimo. In eadem vero rate fons quidam lucis æthereæ, arcaniſque fluoribus manans, in totius mundi lumina fundebatur.* Martian. Capell. de nupt. Philolog. lib. 2. pag. 43.

(4) Ibid. pag. 199.

même qu'elle avoit été changée en cette constellation que les Grecs appelloient Argo, & avoit été placée entre l'Orion & la Canicule, c'est-à-dire entre Orus & Isis qui avoient de même été transformés dans ces Astres (1). Nonobstant cela les Egyptiens avoient la douleur de voir, que cette Barque respectable étoit le joüet des Magiciens qui l'arrêtoient dans sa course, quand ils vouloient s'en donner le plaisir *: bien qu'elle fût portée par des Cercopitheques ou des Crocodiles qui étoient des animaux à qui la Nation rendoit des honneurs divins. Il ne faut pas douter que la Barque d'Isis ne reçût aussi quelquefois le même outrage. Au défaut des Historiens d'Egypte qui le disent, je n'ai qu'à consulter les Auteurs Grecs & Latins: tous m'apprendront que les femmes de Thessalie par leurs enchantemens obligeoient Isis ou la Lune à descendre de son char, ou de sa Barque selon les Egyptiens, & d'écumer sur l'herbe. Mais quoiqu'il en soit de tous ces contes, il est toûjours certain que le chien qui tire la Barque d'Isis, marque le signe de la Canicule, en quoi les Egyptiens disoient que le vaisseau de cette Déesse avoit été changé; fondant la Métamorphose sur la précaution qu'avoit eu Isis, de se servir d'un ou de plusieurs chiens pour déterrer les membres épars du corps de son Epoux.

* Euseb. præp. Evang. lib. 5. p. 198.

C'est dans des Barques semblables à celles que nous venons de voir, que les Egyptiens promenoient tous les ans leurs Idoles, allant de Ville en Ville, & formant des prédictions sur le mouvement de ces Divinités (2). Ces Pélérinages étoient de grandes & somptueuses Fêtes, qui se passoient en Sacrifices & en réjoüissances, & se terminoient en Festins. Homere nous apprend que ces Fêtes duroient douze jours, lorsqu'il fait dire à Thetis parlant à Achille, que » Jupiter avec tous les Dieux étoit allé la » veille chez les sages Ethiopiens, qui l'avoient prié à un » Festin, dont il ne devoit revenir que le douziéme jour ».

Iliad. A.

(1) Plutarque de Isid. p. 359.

(2) *Εἴδωλα dicit, id est, simulacra brevia, quæ portabantur in lectiolis, & ab ipsis mota infundebant divinationem: quod fuit apud Ægyptios & Carthaginenses.* Serv. in 6. Æneid. p. 417. E.

Les Ethiopiens d'Homere étoient les Peuples qui habitoient le midi de l'Egypte, dont Thebes ou Dioſpolis étoit la Capitale. » La fiction du Poëte, dit Madame Dacier » d'après Euſtathe, étoit fondée ſur l'hiſtoire; car les An- » ciens ont écrit que dans Dioſpole, c'eſt-à-dire, dans la » Ville de Jupiter, il y avoit un très-grand Temple, où » les Ethiopiens alloient tous les ans en certain tems » prendre la Statuë de Jupiter & celles des autres Dieux, » & qu'ils les portoient en proceſſion tout au tour de la Ly- » bie, & faiſoient de grands feſtins pendant douze jours. »

Remarques ſur l'Iliad. t. 1. p. 315.

Herodote parle de ces dévotions ou d'autres ſemblables, pendant leſquelles les Egyptiens ſe rendoient en bateau dans pluſieurs Villes, principalement à Bubaſtis, à Buſiris, à Saïs, à Heliopolis, à Butis & à Papremis. Tous, dit-il, hommes & femmes ſont enſemble dans des Barques. Les hommes joüent de la Flûte, & les femmes des Crotales (1). Ceux & celles qui ne ſont ni l'un ni l'autre, chantent & battent des mains. Si ſur la route de Bubaſtis il s'offre quelque Ville, on y aborde: les femmes ſortent des bateaux; & tandis que les unes joüent des inſtrumens, d'autres danſent, d'autres raillent & agacent les femmes de ces Villes, d'autres enfin ſe découvrent d'une maniere indécente. C'eſt ainſi qu'on arrive à Bubaſtis; là on immole une quantité prodigieuſe de victimes, & l'on y conſume plus de vin en un ſeul jour, qu'en tout le reſte de l'année (2).

(1) Inſtrument conſiſtant en deux lames d'airain, dont les anciens joüoient, comme les Baſques & les Eſpagnols joüent des Caſtagnetes.

(2) Ἐπὰν δὲ ἀπίκωνται ἐς τὴν Βάσιν, ἑορτάζουσι μεγάλας ἀνάγυιπς θυσίας. καὶ οἶνον πολὺν ἀμπέλινον ἀναισίμωνται πλέον ἐν τῇ ὁρτῇ ταύτῃ ἢ ἐν τῷ ἄπαντι ἐνιαυτῷ τῷ ἐπιλοίπῳ. Herodot. lib. 2. c. 60.

§. VII.

Symboles d'Iſis & de Nephthys expliqués. Ce qu'étoit Nephthys ſelon la fable & ſelon la vérité. Grand-Prêtre d'Egypte : Son autorité, ſes fonctions, ſes habits. Leçons qu'il faiſoit au Roi. Des autres Prêtres d'Egypte, leurs ſacrifices, leurs fêtes, leurs occupations, &c.

La troiſiéme face commence par une Iſis, qui tient d'une main un Van, & de l'autre une tige de *Ciborium*, ou feve d'Egypte. Elle a ſur ſon front une fleur de Lotus, & ſur ſa tête le *Calathus*, ou boiſſeau, qui étoit le ſymbole de l'abondance. Le Calathus eſt ſurmonté de je ne ſçai quoi, que je n'oſerois définir, & qui a pourtant aſſez l'air d'un oiſeau.

Après vient une femme jeune : elle paroît avoir les jambes & les pieds collés. C'eſt donc pour ſe ſoûtenir qu'elle tient de ſes deux mains un bâton ou bequille, dont nous parlerons bien-tôt. Son front eſt chargé d'une fleur de Lotus, & ſa tête d'un croiſſant qu'un Globe remplit. C'eſt ſans doute la figure de Nephthys : les Egyptiens la prenoient indifféremment pour Venus, pour la Victoire & pour la fin ou l'extrémité des choſes (1). Elle étoit fille de Saturne auſſi-bien que Typhon ſon mari. Au lieu d'entrer dans les deſſeins pernicieux de ce dernier contre Oſiris, elle aima toûjours ce Prince, & uſa même d'adreſſe pour s'introduire dans ſon lit ſous le nom d'Iſis ; afin qu'il la rendît féconde. Iſis au lieu de concevoir contre elle de la jalouſie, lui ſçut ſi bon gré de cette action, qu'elle voulut recevoir elle-même l'enfant qui en devoit naître. A l'imitation d'Iſis les Egyptiens eurent toûjours pour Nephthys des ſentimens particuliers de vénération ; & c'eſt pour cela qu'ils lui donnerent les ſymboles d'Iſis & d'O-

(1) Νέφθυν, ἣν καὶ τελευτὴν, καὶ Ἀφροδίτην ἔνιοι καὶ Νίκην ὀνομάζουσι. Plutar. de Iſid. pag. 355.

Digitized by Google

siris, comme on voit ici; quoiqu'ils lui convinsent pour des raisons particulieres; le Lotus en qualité de Divinité Egyptienne; le Croissant parce qu'elle étoit Venus, & que Venus étoit physiquement la Lune; & enfin le Globe, parce qu'elle étoit la Victoire. Voilà la fable & l'allégorie: voici la verité.

Nephthys étoit un nom générique, que les Originaires du Païs donnoient aux extrémités de l'Egypte voisines de la Mer (1); de la même maniere que les Gaulois appelloient *Armoriques* les côtes & les Provinces que l'Océan baignoit. Toutes les extrémités de l'Egypte étoient incultes & stériles; cette stérilité, qui est ici marquée par la maniere dont Nephthys a les cuisses, les jambes & les pieds collés ensemble, venoit de ce que Typhon, c'est-à-dire, la Mer inondant ces terres, & les pénetrant de sels, les brûloit, & les empêchoit de produire quoi que ce soit. Cependant comme elles ne demandoient qu'à être fertiles, on feignoit que Nephthys recherchoit furtivement les embrassemens d'Osiris, c'est-à-dire, du Nil; ce qui n'arrivoit, & ne pouvoit arriver, que quand les debordemens de ce Fleuve étoient extraordinaires, & alloient au-delà de seize pieds: car alors ces terres étant couvertes par des eaux & un limon gras & salutaire, portoient du Melilotus, qui est un Lotus bâtard, figuré par Anubis qui étoit le fruitillégitime des amours de Nephthys & d'Osiris.

Au devant de Nephthys il y a un Prêtre dont la tête est couverte d'un bonnet plat, lequel a pour pointe un petit Globe, & de part & d'autre deux feüilles d'un arbre, ou plante appellée *Musa*. Comme cette coëffure est entierement semblable à celle d'un Osiris qui vient ensuite, je soupçonne que celui qui la porte, étoit le Grand-Prêtre, Dignité éminente qui passoit aux enfans (2). Ce qui convertit mon soupçon en réalité, c'est que les Prêtres d'Egypte ne portoient point de barbe, comme tous les Monu-

(1) Νέφθυν δὲ καλοῦσι τὴν γῆν τὴν ἔσχατα τῆς περίξυλα, καὶ ψαύουσαν τῆς θαλάττης, &c. Plutar. de Isid. pag. 366.

(2) Τοῦτο τῶν ἐστὶ ἀρχιερεύς· ᾧτινι ἂν νηὸς ἀποθάνῃ, τοῦτο ὁ παῖς ἀντιστατέεται. Herodot. lib. 2. cap. 37.

Digitized by Google

mens en ſont foi : ſans compter qu'ils s'étoient fait une loi de ſe raſer tout le corps chaque troiſiéme jour, afin d'être exempts de toute ſorte de (1) vermine (2). Cependant ce Prêtre a une barbe, & ſa barbe eſt longue, afilée, récoquillée par le bout, & part ſeulement de la pointe du menton (3), comme celle du même Oſiris. D'où peut venir une reſſemblance ſi étudiée, ſinon de ce que c'étoit l'ordinaire du Grand-Prêtre de toutes ſortes de Religions de raſſembler dans ſes habits, dans ſon maintien, & dans toute ſa perſonne les ſymboles, les attributs & les traits du Dieu, aux myſteres duquel il préſidoit, parce qu'il étoit ſon Image en terre, & qu'en lui réſidoit toute ſon autorité ?

Notre Grand-Prêtre tient une béquille d'une main, & un Van de l'autre. Je marque ailleurs ce qu'il y a de plus intéreſſant ſur la béquille. Le Van dans la main d'un Prêtre, dit Plutarque, ſignifie l'étenduë des lumieres de ce Miniſtre d'Iſis, la profondeur de ſa doctrine, & le ſoin qu'il a de conſerver au fonds de ſon cœur la connoiſſance des Dieux, ſans ſouffrir qu'elle ſoit alterée ni par la curioſité, ni par la ſuperſtition (4). Il n'a pour tout habit, que quelques bandes de lin au tour des reins. C'eſt qu'il eſt actuellement dans l'exercice de ſon Miniſtere ; ſans quoi il porteroit une ſimple tunique de lin (5), des ſouliers de Papy-

(1) C'eſt ce que dit Herodote ; mais Syneſius leur attribuë un motif bien plus relevé : c'eſt, dit-il, qu'ils tenoient qu'il ne convenoit pas d'approcher avec quoique ce ſoit de mort, les Dieux, qui étoient non-ſeulement immortels, mais dont la nature encore conſiſtoit dans la vie dont ils joüiſſoient. Ταῖς γὰρ φύσεσι ταῖς ἀϊδίοις ἐ ἀσιαμίναις ζωῆ ταύταις ἀ χρέων ἐστι πελάζειν μετὰ ἀποθανόντων μιρῶν. Calvitii encom. pag 715

(2) Οἱ ἱρέες ξυρεύνται πᾶν τὸ σῶμα διὰ τρίτης ἡμέρης. Herodot. lib. 2. cap. 37.

(3) C'eſt-à dire, que tout le devant des joüës & du menton eſt raſé ; comme je l'ai remarqué dans un Prêtre ſemblable du Cabinet de M. le Duc de Sully. Il y a des ordres Religieux qui ſe moulent ſur ce point au Grand-Prêtre d'Egypte ; car ils obſervent de ſe faire raſer le devant des joües & du menton, en même tems qu'ils conſervent leur barbe.

(4) Οὗτοι δέ εἰσιν οἱ τὸν ἱερὸν λόγον περὶ θεῶν πάσης καθαρεύοντα δεισιδαιμονίας ἐ περιεργίας ἐν τῇ ψυχῇ φέροντες ὥσπερ ἐν κίστῃ. Plutar. de Iſid. pag 352.

(5) Les Prêtres ne pouvoient porter ni des habits de laine, ni des ſouliers de cuir ; parce que la laine engendre la vermine, & que le cuir vient d'une bête morte.

rus,

rus, & un Saphir pendu au col, ſur lequel ſeroit gravée la figure de la verité, en qualité de Juge Souverain & Général de l'Egypte (1). Au reſte ſa nudité marque que tout eſt à découvert devant Dieu, de même que la blancheur du lin exprime l'éclat & la pureté de ſes penſées (2).

Il ne reconnoiſſoit que le Roi au-deſſus de lui : encore le Roi lui étoit-il ſoûmis en quelque ſorte, puiſqu'il avoit droit d'aller tous les matins lui montrer ſon devoir en préſence de toute ſa Cour ſous couleur de prier pour lui. En effet, après avoir demandé en général aux Dieux pour le Roi la ſanté, & tous les biens qui avoient pour objet la juſtice que le Prince doit à ſes Sujets, il faiſoit l'énumération des vertus qui lui étoient les plus néceſſaires ; inſiſtant particulierement ſur la pieté envers les Dieux, & ſur l'affection pour tous les hommes ; qu'il fût continent, juſte, magnanime, franc, libéral ; qu'il reprimât ſes paſſions ; que ſes punitions fuſſent moindres que les fautes des coupables, & au contraire que les récompenſes dont il honoroit les bons, excedaſſent leur mérite. Il finiſſoit ſa priere par des imprécations contre les fautes d'ignorance à quoi les Princes ſont ſujets : qu'il rejettoit pourtant ſur ſes Miniſtres & ſur les Courtiſans qui lui donnoient de mauvais conſeils, en les dépeignant comme des peſtes qui méritoient le dernier ſupplice. C'eſt par ce tour ingénieux que le Grand-Prêtre tâchoit d'inſpirer au Roi la crainte des Dieux & l'amour de la vertu. Après cela le Prêtre qui venoit immédiatement après lui, liſoit au Roi dans les livres ſacrés quelques maximes & certains traits d'hiſtoire, dont le Prince pouvoit tirer de grands avantages pour ſe bien conduire en général & en particulier ; car ces lectures ne regardoient pas ſeulement le gouvernement & l'adminiſtration de la juſtice, mais encore les viandes dont il devoit uſer, & la quantité de vin (3) qu'il devoit boire,

Diod. ſicul. Bibl. lib. 1. pag. 45.

(1) Εἶχε δὲ καὶ ἄγαλμα ἐκ σαπφείρου λίθου, ἣν ἐκαλεῖτο ἄγαλμα ἀληθείας. Ælian. var. hiſt. lib. 14. c. 34.

(2) Τὰ δὲ, φανερᾷ καὶ λαμπρᾷ καὶ περὶ θεῶν ὑποδηλοῦντα ἀιήτεως, οἷα καὶ περὶ τοῦ ἐσθῆτα τοῦ ἱερὰν ἀποφαίνεται. Plut. Ibid.

(3) Originairement les Rois d'Egypte ne bûvoient point de vin ; croyant que cette liqueur n'étoit pas agréable aux Dieux, parce qu'elle venoit du ſang de ceux qui avoient voulu eſcalader le Ciel. Pſammetichus fut le premier qui en bût.

Digitized by Google

& le tems qu'il devoit donner à la promenade, au bain, à ſa femme, & à ſes autres exercices.

Quelque haute & avantageuſe que ſoit l'idée que je viens de tracer du Grand-Prêtre, elle ne répondra jamais à la
Idem. p. 46. verité, ſi l'on ne fait attention, que des trois parties égales en quoi l'Egypte étoit partagée, la premiere appartenoit aux ſeuls Prêtres; que les Prêtres étoient à la tête du Conſeil du Roi; qu'ils avoient droit de priver le Prince de la ſépulture, s'il n'avoit pas bien gouverné l'état; qu'eux ſeuls offroient les Sacrifices publics & particuliers, & étoient les Dépoſitaires de tout le détail de la Religion, excluſivement à tous autres, & ſur-tout aux femmes (1); qu'ils étoient chargés de la garde des Regiſtres publics, du maintien de l'ordre, de l'éducation de la jeuneſſe, & d'écrire les Annales du Royaume.

Diod. p. 51. A la verité ils ne pouvoient avoir qu'une femme, tandis que le commun des Egyptiens en avoient autant qu'ils
Herodot. lib. 2. c. 37. vouloient; ils ne mangeoient jamais de poiſſon (2), ni de porc (3), ni d'oignons (4). Ils avoient les feves (5) en ſi grande horreur, qu'ils ne jettoient jamais les yeux ſur cette eſpece de légume; ils étoient circoncis comme tous ceux de leur Nation, ils lavoient leur corps deux fois le jour & autant la nuit; ils bûvoient du vin, & ſe nourriſſoient de viandes ſacrées, conſiſtant en bœuf & en oye.

Idem c. 38. Ils n'offroient jamais des Vaches en Sacrifice, mais des Bœufs, parce qu'ils étoient tous conſacrés à Epaphus, c'eſt-à-dire, à Apis (6): encore tous ne méritoient-ils pas de tomber ſous le Glaive ſacré; pour avoir cet honneur, ils devoient être ſans tache, ſans aucun poil noir, ni blanc (7), & avoir certaines marques. Pour cet effet, un

(1) Ἱρῆται γυνὴ μὲν ἑνὶ ἀνδρὶ ὥστε ἔρσενι θεῷ, ὥστε θηλείης ἄνδρες ἑνός, πάντων τε καὶ παισίν. Herodot. lib. 2. c. 35.

(2) Parce que les ſeules parties du corps d'Oſiris, qu'Iſis ne pût trouver, furent devorées par des poiſſons.

(3) C'eſt que les chairs, & ſur tout le lait de cet animal, rendent ladres ceux qui en uſent.

(4) Les oignons croiſſent quand la Lune eſt ſur ſon declin.

(5) Le féves donnent des vents & excitent des mouvemens déreglés.

(6) Bœuf vivant, déifié, que les Egyptiens avoient en ſinguliere veneration, dont nous parlerons dès qu'il paroîtra ſur la ſcene.

(7) Il falloit que ces bœufs fuſſent de la couleur de Typhon, qui étoit roux. *Plutar. de Iſid. pag.* 363.

Digitized by Google

Prêtre étoit chargé de viſiter tous les animaux de cette eſpece qu'on deſtinoit aux Autels, de les conſiderer à toute ſorte de jour, de les tourner, de les renverſer, & d'examiner leur queuë poil à poil. S'il trouvoit qu'ils euſſent les qualités & les conditions requiſes, il attachoit à leurs cornes du Biblos *, & y appoſoit un Sceau ſur lequel étoit gravé un homme à genoux, qui avoit les mains liées derriere le dos, & un glaive prêt à le frapper (1); pour marquer qu'il y alloit de la vie d'immoler aucun Bœuf, qui n'auroit pas ſubi cet examen, ou qui n'auroit pas eu le cachet du Corps Sacerdotal.

* C'étoit du Papyrus.

L'ordre qu'on tenoit dans les Sacrifices, conſiſtoit à emmener d'abord un de ces bœufs à l'Autel, à allumer le feu qui devoit le conſumer, à répandre du vin ſur l'Hoſtie, en faiſant des priéres aux Dieux le viſage tourné vers le Temple, à l'égorger, à lui couper la tête, & à écorcher le reſte du corps. Si c'étoit jour de marché, on portoit la tête à la Place publique, & on la vendoit aux Grecs; ſinon les Prêtres la jettoient dans la riviere en prononçant cette imprécation : *s'il doit arriver quelque malheur ou aux Prêtres, ou à l'Egypte, qu'il tombe ſur cette tête.* Herodot. liv. 2. c. 39.

Quoi qu'en différens *Nomes* on eût fait choix de différentes ſortes d'animaux pour être ſacrifiés, & qu'en général chaque Nome eût ſa victime particuliere, c'eſt-à-dire, qu'il eût en abomination, & immolât l'animal même qui étoit adoré dans un autre Nome; on obſervoit néanmoins par-tout l'uniformité touchant la cérémonie de la Libation du vin, & celle de l'imprécation contre la tête de la victime. Idem c. 40.

Cette uniformité régnoit encore dans le culte d'Iſis; on n'eût oſé nulle part s'écarter du Cérémonial de la Nation, & comme c'étoit la Divinité favorite, & par excellence de l'Egypte, on portoit la ſuperſtition à l'excès. Les Prêtres paſſoient en jeûnes & en prieres la veille du jour qu'ils devoient lui offrir un Sacrifice. L'heure du Sacrifice venuë, ils immoloient un Bœuf, l'écorchoient, lui cou- Ibid.

(1) Ἄνδρωπον ἐκ γόνυ πεπλεκότα τὰ πρὸς τὰ σφυγὴν ξίφος ἐγκείμενον. ταῖς χερσὶν ὀπίσω περιηγμέναις, ἴχνος. Plutar. de Iſid. pag. 363.

poient le col, les épaules, les cuisses, & l'extrémité des reins; en ôtoient la panse sans toucher à la graisse & aux entrailles; puis ils le rempliſſoient de pains de farine pure, de miel, de raisins secs, de figues, d'encens, de myrrhe, & d'autres parfums: après quoi ils faisoient brûler la victime; & tandis que le feu la consumoit, ils se déchiroient à coups de foüets, ou versoient de l'huile sur l'Autel. Quand le Sacrifice étoit achevé, ils alloient rompre le jeûne qu'ils gardoient depuis la veille, & mangeoient les parties du bœuf qu'ils avoient réservées.

Herodot. lib. 2. cap. 59. Les Prêtres célébroient encore plusieurs grandes Fêtes pendant l'année en différentes Villes, où les Egyptiens se rendoient de toutes parts: en premier lieu à Bubastis, en l'honneur de Diane; ensuite à Busiris, en l'honneur d'Isis; puis à Saïs, en l'honneur de Minerve; quatriémement à Heliopolis, en l'honneur du Soleil; cinquiémement à Butis, en l'honneur de Latone; enfin à Papremis en l'honneur de Mars. J'ai déja dit en différens endroits ce qui se passoit à ces Fêtes, excepté à celle de Minerve, qu'on appelloit autrement *la Fête des Lampes*; on la célébroit à Saïs. On attendoit la nuit à offrir les Sacrifices; & incontinent on allumoit quantité de lampes pleines d'huile & de sel autour des maisons; avec cette circonstance que ceux qui ne pouvoient pas se transporter à Saïs, allumoient des Lampes par-tout où ils se trouvoient: ainsi il arrivoit que toutes les Villes, Bourgs & Bourgades d'Egypte étoient éclairées d'une infinité de lumieres en même tems & la même nuit.

Idem. c. 62.

Herodote qui nous a conservé le détail de ces superstitions, assûre que l'institution de cette Fête faisoit partie des Mysteres, qu'il n'osoit révéler. Ce qui quadre parfaitement bien avec l'inscription de la Minerve même de Saïs, qui étoit conçûë en ces termes: JE SUIS TOUT CE QUI A E'TE', TOUT CE QUI EST, ET TOUT CE QUI SERA; ET NUL MORTEL N'A ENCORE RELEVE' MON PEPLE (1).

Voilà à peu près les contes, dont le Grand-Prêtre &

(1) Ἐγώ εἰμι πᾶν τὸ γεγονὸς καὶ ὂν καὶ ἐσόμενον· καὶ τὸν ἐμὸν πέπλον οὐδεὶς θνητὸς ἀπεκάλυψεν. Plutar. de Isid. pag. 354.

Les Prêtres d'Egypte berçoient, pour ainsi dire, le peuple le plus sage, le plus ingénieux & le plus cultivé du monde. Voilà aussi les honneurs où ce peuple les avoit élevés, & les richesses immenses dont il les avoit comme accablés. Voilà encore la vie que menoient ces Ministres, les Fêtes qu'ils instituoient, les pratiques qu'ils observoient, les rits qu'ils inventoient, & le Cérémonial auquel ils s'assujettissoient pour mieux subjuguer leurs Compatriotes.

§. VIII.

Avantures extraordinaires d'Isis à la Cour du Roy de Biblos. Pied de Bruiere consacré dans un Temple jusqu'au tems de Plutarque.

Isis paroît de nouveau, prenant le pas sur son Grand-Prêtre: elle tient un Van dans une main, éleve l'autre vers une colonne, & porte une fleur sur sa tête. Le fût de la colonne est sans branches; mais le faîte & le pied en sont chargés; on voit même un foüet pendu à une de ces branches.

Pour peu qu'on soit initié aux Isiaques, on reconnoît aussi-tôt le pied de Bruiere des environs de Biblos, sur lequel la Mer avoit jetté le coffre où Typhon avoit enfermé le corps d'Osiris. J'ai déja dit, & je suis obligé de répéter ici, que ce pied de Bruiere avoit crû en un instant, & ainsi avoit caché le trésor que la Mer lui avoit confié. Le Roi du Pays surpris de cette merveille, fit construire un toict porté sur une colonne, pour mettre le pied de Bruiere & le coffre à couvert des injures de l'air. Isis informée du lieu où étoit le corps de son mari, s'y transporta; mais avant que d'y arriver, elle connut au Melilotus qu'elle vit dans les champs des extrémités de l'Egypte, qu'Osiris avoit eu commerce avec Nephthys: & cette avanture au lieu de lui inspirer de la jalousie, la porta à élever comme sien l'enfant dont Nephthys avoit accouché. Après cela elle se rendit à Biblos, & pour s'introduire chez la Reine, elle s'assit auprès d'une fontaine où les filles qui servoient la Prin-

Plutar. de Isid. p. 357.

ceſſe, venoient puiſer de l'eau. Iſis s'occupoit là en verſant des larmes, à accommoder la coëffûre des filles de la Reine, à répandre ſur elles une odeur d'ambroiſie, & à garder un profond ſilence. Le Roi & la Reine la firent alors venir dans leur Palais, & la prirent pour donner du lait à un fils qu'ils avoient : Iſis au lieu de mamelle lui mettoit le doigt dans la bouche, & par ce moyen, & par d'autres qu'elle mettoit en œuvre, elle conſumoit tout ce qu'il y avoit de mortel dans cet enfant. Cependant elle ſe transformoit chaque nuit en Hirondelle, & alloit ſe percher ſur la colonne, que le Roi avoit fait élever, & elle s'y répandoit en gémiſſemens. Enfin ayant été reconnuë, elle demanda au Roi la colonne, & l'ayant obtenuë, elle la fit abattre; après cela elle arracha elle-même le pied de Bruiere, & l'ayant parfumé & enveloppé dans de la toile, elle le donna au Roi & à la Reine, qui le placerent dans un Temple, où il fut toûjours expoſé à la vénération du Peuple juſqu'aux tems de Plutarque (1).

Après ce récit ce ſeroit ſe défier de l'eſprit du Lecteur, que de lui dire que la colonne qui eſt ſur notre vaſe, eſt ce pied même de Bruiere dont nous venons de parler; que le foüet qui pend à une de ſes branches, marque & les gémiſſemens qu'Iſis faiſoit ſur la colonne, & les coups de foüet que les Prêtres d'Egypte ſe donnoient tous les jours, & enfin que la fleur qu'Iſis a ſur ſa tête, eſt le Melilotus que cette Déeſſe découvrit dans les ſables d'Egypte, quand elle cherchoit le corps de ſon mari.

(1) Τ'φιλῆσαι ϑ' ἅπασι περικόψαι τὸν ἐρίκιον, εἶτα πύτιον μὲν ὀδόντι περιπαλύψασαι, ϗ μύρον καταχρασμένον ἐγχωρίοις τῆς βασιλείσι, ϗ τὸν ἐπὶ σίβεσθαι Βυβλίοις τὸ ξύλον ἐν ἱερῷ κείμενον Ἴσιδος. Plutar. de Iſid. pag. 357.

§. IX.

De quelle maniere les Egyptiens repréſentoient Oſiris, quand ils lui donnoient une figure humaine. Des Stoliſtes. Naiſſance des bâtons du Soleil. Deſcription d'une fête célébre des Egyptiens.

Le voici enfin ce mari qui a tant coûté de larmes, de fatigues & de courſes à cette tendre Déeſſe; le voici, dis-je, tel que le repréſentoient les Egyptiens quand ils lui donnoient une figure humaine, ce qui n'arrivoit qu'une fois l'an ſelon Plutarque (1). J'ai déja dit qu'il portoit un bonnet (2) plat qui a un petit globe au milieu, avec deux feuilles de la plante appellée Muſa, qui forment une coëffûre fort haute. Il a les pieds collés enſemble, & les bras ſoûtenus par des bâtons. Au devant de lui eſt une eſpece d'Autel ou de trépied, & vis-à-vis un *Stoliſte* (3) qui a la tête raſe, les mains jointes & élevées vers Oſiris, & n'eſt couvert que de la ceinture en bas. C'eſt ainſi en effet que Diodore de Sicile repréſente ces ſortes de perſonnages.

Le globe qui forme la pointe du bonnet d'Oſiris, marque certainement le Soleil: mais comme ce Globe eſt petit, il dénote auſſi un Soleil foible, qui baiſſe, & dont les rayons ne ſont pas ardens: ce qui eſt encore mieux exprimé par les bâtons qui ſoûtiennent les bras d'Oſiris, & qui avoient donné lieu à une Fête, que les Egyptiens célébroient tous les ans le vingt-deuxiéme du mois de Phao-

(1) De Iſid. pag. 382.

(2) M. le Duc de Sully à une petite ſtatuë de Bronze d'Oſiris, ſi ſemblable à cette figure, qu'on ne ſauroit y remarquer la moindre différence. J'ai obſervé que ce que j'appelle ici un bonnet plat, a tout l'air d'un Mortier de Préſident, ou ſi l'on veut des bonnets de ces Perſes, dont Chardin nous a donné la figure dans ſon voyage de Perſepolis.

(3) On appelloit *Stoliſtes*, *Hieraſtoliſtes* ou *Hieraphores*, ceux qui étoient initiés aux myſteres d'Iſis. ce nom leur venoit de l'habit ſacré qu'ils avoient droit de porter. Cet habit étoit de lin, & blanc. En Egypte il ne couvroit que la partie inférieure du corps, au lieu qu'ailleurs il couvroit le corps entierement. *Plutar. de Iſid. pag.* 352. *Apul. metam. lib.* 11. *pag.* 371.

Digitized by Google

phi (1) immédiatement après l'Equinoxe d'Automne. Cette Fête, il l'appelloient *la Naiſſance des bâtons du Soleil*; voulant faire entendre qu'alors le Soleil a perdu de ſa force, de ſa lumiere & de ſa chaleur; & que ne pouvant tourner perpendiculairement ſur notre tête, mais ſeulement autour de nous, il a beſoin d'aide & de ſoûtien (2).

A quelque tems delà ils célébroient une autre Fête qui avoit preſque le même objet, quoi que l'objet fût plus étendu. Cette Fête duroit quatre jours, & commençoit le dix-ſeptiéme d'Athir *. Comme les vens Eteſiens ** ne ſoufflent plus alors, & que le Nil s'eſt retiré dans ſon lit, ils publioient qu'Oſiris avoit diſparu. Cette nouvelle aſſujettiſſoit les Prêtres à des cérémonies triſtes & lugubres; la principale étoit de donner en ſpectacle pendant ces quatre jours un bœuf qui avoit les cornes dorées; mais qui étoit couvert d'un tapis de Byſſus noir. Ce Bœuf, diſoient-ils, étoit la figure d'Oſiris & de l'Egypte: & comme Iſis étoit occupée à pleurer ſon mari, les Prêtres paſſoient auſſi tout ce tems à verſer des larmes, 1°. parce que le Nil n'étoit plus enflé: 2°. que les vens du Nord avoient fait place aux vens du Midi. 3°. que le jour étoit plus court que la nuit, 4°. & enfin que la terre étoit découverte, & que les arbres perdoient leurs feüilles. La nuit du 19. au 20. du même mois, tout le monde ſe rendoit à la Mer. Les Stoliſtes & les Prêtres portoient un Van ſacré, dans lequel il y avoit un vaſe d'or, avec quoi on puiſoit de l'eau du Nil *. Auſſi-tôt il s'élevoit un cri général, qu'*Oſiris étoit retrouvé.* On jettoit enſuite de la bonne terre, des aromates & des parfums exquis dans cette eau; on mêloit le tout enſemble, & on en faiſoit une pâte, dont on formoit une figure de la Lune qu'on chargeoit d'habits & d'ornemens convenables. Par là, conclut Plutarque, les Egyptiens inſinuent que leur Oſiris & leur Iſis ne ſont autre choſe que la terre & l'eau (3).

* C'eſt-à-dire, le 13. de Novembre.

** Ou Eſt-nord-oueſt.

* Le Grec dit, *de l'eau potable.*

(1) C'eſt-à-dire, le 19 d'Octobre, depuis la reformation du Calendrier Egyptien ſous Auguſte.

(2) Ἐμφαίνοντες ἔτος ὑπερώσματος δεῖσθαι καὶ βοήθειας, τῷ θερμῷ γινομένου ὑγρὸν, καὶ τῷ φυχρῷ ξηρὸν κλινόμενον, καὶ πλάγιον ἀφ' ἡμῶν φερόμενον. Plutar. de Iſid. pag. 371.

(3) Ἐμφαίνοντες ὅτι γῆς ἄνευ καὶ ὕδατος τὸν βίον τοῦτον ἰσχνὸν ἔσεσθαι. De Iſi. p. 366.

Je

Digitized by Google

§. X.

Plantes conſacrées par les Egyptiens en conſéquence de l'utilité qu'ils en retiroient. Leur deſcription.

Je n'examine pas ſi l'induction de Plutarque eſt auſſi (1) juſte qu'il le croit; il me ſuffit que ſon récit juſtifie, établiſſe & éclairciſſe l'attitude avec laquelle notre Van repréſente Oſiris. Quant aux feüilles du *Muſa*, qui forment ſur la tête de ce Dieu un panache auſſi riche qu'exhauſſé; c'eſt que la plante qui les porte, étoit de la claſſe du Lotus, du Ciborium, du Perſea, & d'autres ſemblables plantes ou arbres, que les Egyptiens avoient conſacrés à leurs Divinités, ſoit à raiſon de leur beauté, ſoit à cauſe de l'utilité qu'ils en retiroient: ou enfin en vûë de quelque rapport myſtérieux, qu'ils trouvoient entre ces plantes & les Dieux auſquels ils les donnoient pour ſymboles. Aſſez ſouvent ces rapports n'étoient fondés que ſur des Etres de raiſon; mais ils n'en paſſoient pas moins pour réels dans l'eſprit des peuples; ce qui donnoit lieu à des apothéoſes, dont on ne connoîtra jamais parfaitement l'origine.

On peut croire cependant, ſans crainte de ſe tromper, que celle du Muſa en particulier étoit fondée ſur la beauté de ſes feüilles, & l'excellence de ſes fruits. Pour ſe convaincre de cette verité, il n'y a qu'à parcourir la deſcription qu'en ont fait M. Mahudel, & M. Maillet: quoique ce dernier ne l'ait pas connu ſous ſon véritable nom, & qu'il ſe ſoit imaginé que c'étoit le Papyrus des Anciens.

» Le Muſa, dit M. Mahudel, que les Egyptiens qua- » lifioient d'arbre, quoi qu'il ſoit ſans branches, croiſſoit » autrefois en abondance à Peluſe, & eſt aujourd'hui com- » mun à Damiette. Sa tige eſt une canne de laquelle naiſ-

Mémoires de l'Académ. des Inſcrip. t. 3. p. 184.

(1) En effet, la cérémonie décrite par ce Philoſophe, prouve clairement ce qu'on ſçait d'ailleurs; que les Egyptiens tenoient que le Principe de toutes choſes, étoit une matiere fluide, humide, informe & ténébreuſe, comme je le dirai plus bas.

Digitized by Google

» ſent des feüilles larges & obtuſes, dont la longueur » ſurpaſſe quelquefois ſept coudées ; ſes fruits qui ſe man- » gent, reſſemblent à de petits concombres dorés, ont » une écorce aromatique, & une chair d'un goût mie- » leux.

» Il eſt ſurprenant que ſe trouvant pluſieurs figures anti- » ques, dont les têtes ſont chargées de ces feüilles très- » diſtinctement repréſentées, les Antiquaires ſe ſoient ſi » peu mis en peine, d'indiquer la plante à laquelle elles » appartiennent, vû que ce ne peut être que la beauté du » *Muſa*, qui n'eſt pas inférieure à celle du Palmier, qui » l'aura fait conſacrer aux Divinités locales de la contrée » où il croiſſoit en plus grande abondance, & où il venoit » le mieux.

» Il ne m'eſt pas moins difficile, écrit M. Maillet, de » vous donner des lumieres bien nettes ſur ce que c'eſt que » le *Papyrus* des Anciens, dont on ſe ſervoit non ſeule- » ment pour écrire, mais dont on faiſoit même des vaſes » à boire, & dont on vendoit les feüilles pour ſervir d'aſ- » ſiettes & de plats. Je ſerois cependant aſſez porté à croi- » re avec beaucoup d'autres, que ce n'eſt autre choſe que » la plante appellée ici *Figuier d'Adam*, & par les Ara- » bes *Mons*. Elle y a en effet beaucoup de rapport. L'Ar- » briſſeau qui porte ce nom, & qui eſt fort commun du » côté de Damiette, produit une eſpece de figues, qui » viennent en bouquet; il y en a toûjours au moins une » douzaine enſemble. Elles ſont de la groſſeur du pouce, » & de la longueur d'un grand doigt. C'eſt un fruit très- » froid, & à mon goût fort agréable. Auſſi eſt-il fort eſti- » mé. Du reſte cette plante a la cime lanugineuſe, la tige » aſſez haute, & les feüilles de la longueur d'une aulne, » & de la largeur de deux pieds. Auſſi ſervent-elles non » ſeulement de plats & d'aſſiettes, mais de nappes dans » le beſoin. Les Turcs ont auſſi le ſecret de les tortiller, » & d'en faire des cornets, dans leſquels on peut puiſer » de l'eau, & boire à ſon aiſe. C'eſt là ſans doute le *Papy-* » *rus*, dont il eſt tant parlé dans les Auteurs ».

Nous ſommes certainement fort obligés à M. Maillet

Digitized by Google

de nous avoir appris, que le *Muſa* des Anciens eſt l'arbriſſeau que les Cophtes ou Egyptiens d'aujourd'hui appellent Figuier d'Adam, & les Arabes *Mons*; & que les Originaires du Pays ſe ſervent de ſes feüilles en guiſe d'aſſiettes, de plats, & même de nappes dans le beſoin. Mais je ne ſçaurois lui entendre dire, que les Anciens tiroient la même utilité des feüilles du Papyrus; que je ne craigne fort qu'il ne confonde le Papyrus avec la féve d'Egypte, le Ciborium ou le Colocaſia qui étoit une même plante, comme je l'ai prouvé. En effet, ſubſtituez la féve d'Egypte au Papyrus, tout ce que M. Maillet avance, ſe trouvera vrai. Il y a plus; c'eſt que dans les ſiécles dont il parle, les Egyptiens ſe plaiſoient fort à aller prendre leur repas dans les endroits où venoient leurs féves, de la même maniere que les Juifs ſe tranſportoient dans leurs vignes, & ſous leurs figuiers, pour ſe régaler.

Mais où en ſeroit M. Maillet ſi le Papyrus n'avoit point de feüilles, ou ſi celles qu'il avoit, n'étoient d'aucun uſage. Je n'ai garde d'aſſûrer le premier: mais je ne balance point d'avancer le ſecond. Je me fonde ſur Pline & ſur Théophraſte. L'un & l'autre parle de la hauteur, de la groſſeur & de la forme de ſa tige, des tuniques fines & déliées dont elle étoit compoſée, & qui ſervoient indifféremment à faire du papier, des voiles, des cordes, des habits, des couvertures, & des Navires mêmes quand elles n'étoient point ſéparées. Ils aſſûrent encore que ſes racines fourniſſoient aux Egyptiens du bois & pour ſe chauffer, & pour faire les vaſes néceſſaires dans leur ménage. Ils ajoûtent que ſa tige monte en triangle, & s'éleve juſqu'à dix coudées: & comme d'un côté elle va toûjours en diminuant, & que d'autre part elle pouſſe au ſommet un gros bouquet d'étamines qui forment une infinité de fleurs, le Papyrus reſſemble parfaitement à un Thyrſe (1). Enfin ils diſent que le Papyrus ne portoit point de

(1) *Triangulis lateribus, decem non amplius cubitorum longitudine in gracilitatem faſtigiatum, Thyrſi modo cacumen includens ſemine nullo, aut uſu ejus alio, quam floris ad Deos coronandos. Radicibus incolæ pro ligno utuntur; nec ignis tantum gratia, ſed ad alia quoque utenſilia vaſorum. Ex ipſo*

fruit, & que les Egyptiens ſe contentoient d'en mâcher pour en tirer le ſuc qu'il contenoit : mais ils gardent un profond ſilence ſur ſes feüilles : d'où j'infere avec fondement que les Anciens ne les faiſoient ſervir à aucun uſage, & par conſéquent que le Figuier d'Adam ne ſçauroit être le Papyrus des Anciens.

§. XI.

Quæ in ſacris Ægyptiacis primo intuitu obſcœna videntur, imaginem rerum cùm divinarum tùm naturalium referunt.

*Velim equidem, ut pauca quæ de Oſiride ſuperſunt, ſilentio prætermittere mihi integrum eſſet ; quin vel officio meo, vel Religioni Ægyptiacæ deeſſe viderer : Res enim occurrunt quæ deformem turpemque aſpectum exhibent, ac verſantur in cogitationibus quæ mentes caſtas & incorruptas ad obſcœna deflectunt. Sed alta mente repoſtum habere debemus, id diſcriminis interceſſiſſe ſemper myſteria inter Ægyptiaca atque Helleniſtica, id eſt cæterarum omnium Nationum, ut quæ apud Ægyptios nativa ſunt imago rerum cùm divinarum, tùm naturalium, à Græcis primùm deinde à Romanis ad Laſciviam, & morum corruptelam traducta * fuerint. Faceſſant igitur qui peni, quem hîc Oſiris porrectum præfert, flagitia illa quæ in Bacchi, & Cereris ſacris peragebantur affingerent. Ægyptii enim quotieſcumque Oſiridem humana ſpecie repræſentabant, erectum penem ipſi indebant ; ut docerent Soli innatam eſſe vim gignendi & alendi* (1). *Hinc liquet errare plurimum peritos rei antiquariæ, qui Oſirides ad humanam formam expreſſos nobis obtrudunt, quibus teſſera genuina deeſt, qua abſente Oſirides eſſe non poſſunt.*

Videntur itidem ſupra tripodem tres phalli : qui quidem Panyliorum feſta indicant : iis enim diebus circumferebatur

* Hanc turpitudinem ab oculis ſubmovere religio fuit.

quoque Papyro navigia texunt : & ut è libro vela, tegeteſque, nec non & veſtem, etiam ſtragulam, ac funes. Mandunt quoque crudum, decoctumque, ſuccum tantum deveramtes. Plin. hiſt. lib. 13. cap. 2.

(1) Παντα χῦ ἦ τὰ ἀνθρωπόμορφον Ὀσίριδος ἄγαλμα δηλοῦσιν ἐξορθιάζον τῷ αἰδοίῳ, διὰ τὸ γόνιμον, καὶ τὸ τροφιμον. Plutar. de Iſid. pag. 371.

Digitized by Google

ſimulacrum triplici veretro inſtructum ; » ut, teſte Plutarcho, De Iſid. pag. 365.
» conſtaret Deum eſſe omnium principium : porro principium
» vi propriâ generandi multiplicat id cujus eſt principium. Mul-
» tiplicitas autem ternario numero deſignatur ; ut cum dicitur,

» O ter felices,
» Ter tot vincula.

» Quamquam veteres proprie forſan triplici pene deſignare po-
» tuerint tria prima elementa, terram videlicet, aërem &
» aquam, quæ ex humore, tamquam ex principio prodierunt
» atque exorta ſunt. « Sed de his ſatis, aut ultra quam par eſt.

Je finis l'article d'Oſiris par un trait curieux de Fable Egyptienne, qui explique fort bien pourquoi ce Dieu a ſur notre Van les pieds & les jambes collées enſemble. Jupiter, ou plûtôt Oſiris, étoit venu au monde, ſelon les Egyptiens, avec des jambes & des pieds ſi mal tournés, qu'il ne pouvoit s'en ſervir : ce qui lui avoit fait prendre le parti de ſe cacher. Iſis informée de ſa retraite & de ſon chagrin, vint le trouver, developpa ſes jambes & ſes pieds, & lui remit tous ſes membres dans l'état qu'ils devoient être.

§. XII.

Explication litterale de pluſieurs ſymboles des Divinités Egyptiennes. En quel honneur étoient le Lotus & la Féve d'Egypte parmi les Egyptiens. Utilités qu'ils retiroient de ces Plantes.

Iſis paroît de nouveau ſur la Scene allaitant ſon fils Orus : Elle eſt environnée de fleurs de Lotus & de Féves d'Egypte, qui naiſſent d'elle, & font comme une gloire autour des deux Divinités. Iſis a pour Diadême des cornes, au milieu deſquelles on voit un globe. J'ai déja obſervé qu'Orus n'étant pas content de ſa mere, lui avoit ôté ſon Diadême, & que Mercure l'avoit remplacé par un crâne de Taureau ; parce que de toute an-

Digitized by Google

tiquité, cet ornement étoit la marque de la Royauté (1). Ce qui rend raiſon de tant de cornes qu'on voit ſur les têtes des Divinités Egyptiennes; quoi qu'elles conviennent plus particulierement à Iſis, à cauſe que le bœuf lui eſt conſacré; & par ſurcroît, qu'elle eſt elle-même la Lune, & que la Lune paroît ſouvent ſous la forme d'un croiſſant (2). Pour le Globe, il repréſente la terre dont Iſis eſt la mere nourriciere (3), auſſi-bien que d'Orus. En particulier le lait de la Déeſſe marque les pluyes & les broüillards, qui font croître & pouſſer les plantes que la terre produit (4).

Le Lotus & la Féve d'Egypte étoient des plantes auſſi célébres que communes en Egypte: elles naiſſoient d'elles-mêmes dans les Marais, & ſe reſſembloient aſſez, à la couleur près; car le Lotus étoit blanc, & la Féve d'Egypte couleur de roſe. L'une & l'autre plante entroit dans les myſteres des Egyptiens pour deux raiſons; 1°. parce qu'elles ſervoient à leur nourriture: 2°. parce qu'au lever du Soleil elles ſe montroient ſur la ſurface de l'eau, & s'y replongeoient dès qu'il étoit couché.

Quand je dis que la Féve d'Egypte ſervoit de nourriture aux originaires du païs, je n'avance rien qui ſoit contraire au texte d'Herodote. Cet Hiſtorien dit bien en un endroit, que » les Egyptiens ne ſemoient pas beau- Lib. 2. 37.
» coup de Féves, & qu'ils n'en mangeoient ni de cruës,
» ni de cuites; & enfin, que leurs Prêtres (5) n'oſoient
» ſeulement les regarder, parce qu'ils tenoient cette ſorte
» de legume pour immonde. « Mais Herodote faiſant plus

(1) Ἡ δὲ Ἀστάρτη ἐπίθημα τῇ ἰδίῃ κεφαλῇ βασιλείας παρέσημον, κεφαλὴ Ταύρου. Apud. Euſeb. præp. Evang. lib. 1. pag. 38.

(2) Κέρατα δ' αὐτῇ περιτιθέασιν, ἀπό τε τῆς ὄψεως ἣν ἴσχειν φαίνεται κατὰ ὃν ἂν χρόνον ὑπάρχῃ μηνοειδὴς, καὶ ἀπὸ τῆς καθιερωμένης αὐτῇ βοὸς παρ' Αἰγυπτίοις. Diod. ſicul. lib. 1. p. 11

(3) Ἶσιν, ὡς τιθηνουμένην πάντα τὰ συνεκτρέφουσαν. Plutar. de Iſide. pag. 364.

(4) Τῆς δὲ Ἴσιδος .... αὐξανούσης τὸν Ὧρον, ἀναθυμιάσει τῇ ὁμίχλαις τῇ νίψασι φαινόμενον. Ibid. pag. 367.

(5) Il n'étoit pas de même permis au Flamen Dialis des Romains de toucher des feves, ni de prononcer leur nom; parce, dit Feſtus, qu'elles paſſent pour être conſacrées aux morts, car on leur en offre dans les ſacrifices, on leur en jette dans les *Lemurales*, & la nature a imprimé ſur la fleur des feves une lettre de deuil. C'eſt le Θ des Grecs.

Digitized by Google

bas la deſcription des plantes, dont les Egyptiens ſe nourriſſoient, ne manque pas de joindre au Lotus la Féve d'Egypte : » Il naît encore, dit-il, dans le Nil une autre » ſorte de Lys, qui eſt couleur de roſe. Son fruit qui » tient à la racine par une longue tige, eſt contenu dans » un calice, & reſſemble au pain de cire que font les » guêpes. Dans les compartimens on trouve pluſieurs » grains fort bons, qu'on mange tendres ou ſechés, com- » me on veut. « Pour concilier donc Herodote avec lui-même, & avec Strabon (1), Diodore (2) de Sicile, Athenée & pluſieurs autres excellens Auteurs, qui méritent autant de créance que lui, il faut ſuppoſer que cet Ecrivain ne parle que de quelques Egyptiens ſcrupuleux ou initiés à quelques myſteres particuliers, qui s'abſtenoient de l'uſage des Féves : encore cette abſtinence ſe bornoit-elle aux ſeuls grains de Féves, & de Féves ſémées, comme le texte original l'inſinuë clairement. Car pour le commun des Egyptiens, ſur-tout ceux qui habitoient les lieux marecageux, ou qui étoient pauvres ; il eſt viſible par Herodote même, qu'ils ſe nourriſſoient, & de Féves qui venoient d'elles-mêmes, & de racines de ces Féves. Ibid. 92.

Un Poëte cité par Athenée, marque trois avantages que les Egyptiens tiroient de leurs Féves : le prémier étoit les bouquets & les couronnes qu'ils faiſoient de leurs fleurs : le deuxiéme conſiſtoit à ſe nourrir de leurs fruits ; & le dernier à faire du pain & même des mets de leurs racines, qu'ils appelloient *Colocaſia* (3).

En général les Grecs appelloient *Ciborium* la Féve d'Egypte, tant à cauſe de la figure de ſa fleur, qu'à raiſon du plaiſir que prenoient les Egyptiens à boire dans des coupes de différentes formes, qu'ils faiſoient artiſte-

(1) Lib. 17. pag. 799. & Seq.
(2) Lib. 1. pag. 30.
(3) Ἄνθεα μὲν φαίνυς ἀνύης· τὰ δ' ἔπειτα πίπτοῦσα
Ἀκρωΐῃ καρπὸν κιβώριον διζυμένοισιν,
Εἰς χέρας ἠϊθέοισι παλαι πεδέουσιν ὀρίξης.
Ῥίζας δ' ἐν δείπνοισιν ἀφειψήσας προπάσῃσι.
Apud Athen. lib. 3. ſub init. Vide Caſaub. in hunc locum pag. 92 & 93.

ment de ſes feüilles (1). Ces feüilles tenoient à la racine ; & cette racine s'appelloit *Colocaſia*. Ainſi le *Colocaſia* n'étoit pas une plante particuliere, ainſi que M. Mahudel l'a crû. Comme cette racine étoit forte & pointuë, le Crocodile n'oſoit en approcher de peur de ſe bleſſer les yeux, qu'il a fort tendres, & qui pour toutes paupieres n'ont qu'une pellicule tranſparente, pour les garantir de tous accidens (2).

Académie des Inſcript. t. 3. p. 184.

Voilà à peu près les fondemens qu'avoient les Egyptiens de diviniſer la Féve d'Egypte d'en orner la tête de leurs Dieux, & de leurs Prêtres, de la donner pour Sceptre aux Dieux & aux Rois, d'en décorer les Temples, de lui donner place parmi leurs hieroglyphes, de la faire entrer dans leurs myſteres, & enfin de former des Chapelles entieres de ſes fleurs & de celles de Lotus, comme on voit ici. Mais je crois que cela n'arrivoit qu'une fois l'an, & préciſément le jour que tomboit le Solſtice d'Hyver : jour célébre en Egypte par les couches d'Iſis & la naiſſance d'Harpocrate, que toute la Nation célébroit en offrant à ces deux Divinités les prémices des Féves naiſſantes (3).

L'Iſis qui vient enſuite eſt ſinguliere par le Sceptre qu'elle tient à la main gauche, & l'écrevice qu'elle a ſur la tête en guiſe de Couronne.

Ces deux ſymboles marquent certainement la Royauté ; mais le ſecond deſigne encore quelque choſe de plus profond. C'eſt ſelon Porphyre la deſcente (4) ou la génération des ames (5) : Dogme que les Pythagoriciens, Platon, Numenius, Ciceron, Macrobe & pluſieurs autres célébres Philoſophes avoient reçû des Egyptiens. Ce point capital de doctrine payenne conſiſtoit à croire, que les ames venoient du Ciel en terre pour animer nos

(1) *Adeò Nili ſui dotibus gaudent, ut implexis Colocaſiæ foliis in variam ſpeciem vaſorum potare gratiſſimum habeant.* Plin. hiſt. lib. 21. cap. 15.

(2) *Quâ de cauſâ Crocodili oculis timentes refugiunt.* Plin. hiſt. lib. 18. cap. 30. Theophraſt. lib. 4. cap. 10.

(3) Διὸ ἔφασαν αὐτῷ φυομένων ἀπαρχὰς ἐπιφέρειν. Plutar. de Iſid. pag. 377.

(4) Τὴν εἰς κάτω κάθοδον. De antro Nymph. pag. 107. edit. Vatican.

(5) Τὰς εἰς γένεσιν καπνὰς ψυχάς. Idem ibid. pag. 111.

corps :

Digitized by Google

corps : Qu'elles paſſoient par le Soleil : Que cet Aſtre avoit deux portes, l'une au Tropique du *Cancer*, l'autre au Tropique du *Capricorne* ; c'eſt-à-dire, au Solſtice d'Eté, & au Solſtice d'Hyver. Que la premiere porte étoit celle des Hommes, & la ſeconde la porte des Dieux, parce qu'elles ſervoient ſucceſſivement de paſſage aux ames, l'une pour venir au monde Sublunaire, & l'autre pour remonter au Ciel (1). Enfin qu'une porte touchoit à un côté de la voye lactée, & l'autre au côté oppoſé ; pour faire entendre que les ames n'étoient admiſes à la table des Dieux, figurée par le lait, qu'avant que de deſcendre ici bas, ou qu'après avoir repris le chemin du Ciel. Il y auroit mille autres choſes curieuſes à dire ſur la génération des ames, repréſentée par l'Ecrevice : mais je me contente d'avertir que l'Iſis, qui a ce ſigne céleſte ſur la tête, eſt la Lune, qui ſelon les Anciens préſidoit à la génération (2).

§. XIII.

Anubis ſingulier. Son origine, ſa nature, ſon pouvoir, ſes ſymboles : Cérémonie ſanglante, marquée par la Bequille qu'il porte.

Anubis, ou le Mercure des Egyptiens, paroît ici avec des traits ſinguliers ; il a d'abord à ſon ordinaire une tête de chien : dans ſa main droite il tient un Van, & dans ſa gauche un bâton aſſez long, qui ſe recourbe un peu par le haut, & ſe termine en bequille. Du milieu de ſa tête s'élevent deux cornes, qui ſont chargées d'un fruit que produit le Perſea ; & ce fruit eſt non-ſeulement ſur-

(1) *Has Solis portas Phyſici vocaverunt, quia in utraque obviante ſolſtitio, ulterius Solis inhibetur acceſſio, & fit ei regreſſus ad Zonæ viam, cujus terminos numquam reliquit. Per has portas animæ de Cælo in terras meare creduntur. Ideo hominum una, altera Deorum vocatur. Hominum* CANCER, *quia per hunc in inferiora deſcenſus eſt : Capricornus Deorum, quia per illum animæ in propriæ immortalitatis ſedem, & in Deorum numerum revertuntur, &c.* Macrob. in Somn. Scipion. lib. 1. cap. 12.

(2) Σελήνη τε ἔσαν γενέσεως πρυτάνεις. Porphyr. Ubi ſupra pag. 119.

monté d'un Globe, mais encore *accoſté* de part & d'autre d'une feüille de quelque plante, que les Egyptiens avoient conſacrée ; car je la trouve dans une infinité de monumens ſemblables.

Plutarque traçant la nature & les qualités d'Anubis, dit qu'il eſt fils de Nephthys, & qu'Iſis le reçût quand ſa mere le mit au monde, ce qui fit qu'il participa de l'une & de l'autre de ces Divinités. Or, ajoûte-t-il, comme Nephthys eſt tout ce qui eſt ſous la terre, & qui ne paroît pas, & qu'Iſis eſt tout ce qui paroît ſur l'horiſon; on appelle Anubis ce cercle horiſontal qui ſépare ce qui paroît ſur la terre, de ce qui ne paroît pas ; & ce cercle eſt non-ſeulement commun aux deux hemiſpheres, mais encore il a part à ce qui ſe paſſe dans l'un & dans l'autre : & voilà pourquoi on repréſente ce Dieu avec une tête de chien : parce qu'en effet le chien voit auſſi-bien la nuit que le jour (1).

Diodore de Sicile prétend au contraire qu'Anubis étoit un grand Capitaine, qui ayant ſuivi Oſiris dans ſes grandes expeditions, & voulant avoir un exterieur qui marquât la grandeur de ſon courage, s'étoit couvert de la dépoüille d'un chien (2) : & que c'étoit l'origine du premier rang que les Egyptiens donnérent au chien, ſur tous les animaux qu'ils reconnoiſſoient pour Dieux : mais qu'ils lui firent perdre, lorſque Cambiſe ayant fait tuer & jetter le Dieu Apis, ils s'apperçurent qu'entre tous les animaux, le chien fut le ſeul qui en mangea (3). Le culte du chien ſubſiſta néanmoins en ſon entier dans le Nome de Cynopolis, parce que la Ville capitale étoit particulierement conſacrée à cet animal, & que ſes habitans en conſequence entretenoient un fond (4) conſidérable pour four-

(1) Καὶ κυνὶ τὸ εἶδος ἐπιπλάττεται· ὁ γὰρ ὁ κύων χρῆται τῇ ὄψει νυκτός τε καὶ ἡμέρας. Plut. de Iſide pag. 368.

(2) Τὸν μὲν γὰρ Ἄνυβιν περιβέβλησθαι κυνῆν. Diod. Sicul. lib. 1. pag. 16.

(3) εἰδὲν προσῆλθεν, εἰδὲ ἐγεύσατο τοῦ σώματος, ἀλλ' ἡ μόνον ὁ κύων, ἀπώλεσε τὸ πρῶτον εἶναι, καὶ μάλιστα πεφοβῆσθαι τῶν ἑτέρων ζώων. Plutar. de Iſid. pag. 368.

(4) Il en étoit de même dans toutes les villes d'Egypte : chaque Ville avoit pris un animal qu'elle avoit déifié, & à l'entretien duquel elle avoit conſacré des terres & des Miniſtres. Cela ſubſiſte en quelque ſorte à l'égard des chats : *Car on voit encore en Egypte des Hôpitaux pour ces ſortes d'animaux, où l'on envoye de la viande & d'autres proviſions pour leur entretien.* Deſcript. de l'Egypte, Maillet pag. 30.

Digitized by Google

nir à la nourriture ſacrée des chiens (1).

Euſebe rapportant les différens ſentimens qu'on tenoit ſur les honneurs, que les Egyptiens rendoient aux animaux ; aſſûre qu'il y avoit des Auteurs qui prétendoient, qu'Anubis avoit été Capitaine des Gardes d'Oſiris & d'Iſis ; tandis que d'autres ſoûtenoient que les chiens n'étoient ſi réverés dans l'Egypte, que parce qu'Iſis les avoit employés, tant à recouvrer le corps de ſon mari, qu'à écarter les hommes & les animaux qui ſe ſeroient oppoſés à ſa recherche. Prep. Evang. lib. 2. p. 49

Le Globe qui eſt ſur le fruit de *Perſea*, marque les deux hemiſpheres de la terre, qu'Anubis voyoit également & éclairoit tour à tour : car ſelon Plutarque, Anubis étoit chez les Egyptiens, ce qu'Hecaté étoit chez les Grecs ; c'eſt-à-dire, une Divinité céleſte & terreſtre tout enſemble (2).

Mais que penſer du bâton qu'Anubis tient dans ſa main ? Car ce ne ſauroit être le Caducée ou la verge avec laquelle ce Dieu, ſelon les termes de Virgile (3) & Apulée *charioit* les ames de la terre aux Enfers & des Enfers ſur la terre (4). Cette verge ſi célébre lui étoit particuliere ; au lieu que le bâton dont il s'agit, lui eſt commun avec une infinité de figures Egyptiennes, toutes différentes les unes des autres, qui ſont & ſur ce vaſe & dans la table Iſiaque : d'où j'infere, ce ſemble, avec fondement, que ce bâton devoit faire partie de quelque myſtere ou cérémonie générale : ſurquoi Herodote fournit tous les éclairciſſemens que l'on peut ſouhaiter en pareil cas. » A Papremis, dit cet Hiſtorien, il y avoit un » Temple où la mere du Dieu de la guerre faiſoit ſa de» meure. Ce Dieu ayant atteint l'âge de puberté voulut » entrer dans le Temple & faire violence à ſa mere ; » mais les Domeſtiques de la Dame, bien loin de lui » permettre d'entrer, le chaſſerent. Mars indigné de l'af-

(1) Καὶ τοῖς κυσὶ τιμὴ ἡ σίτησις πᾶσιν αὐταῖς τοῖς ἱεροῖς. Strab. lib. 17. p. 812.

(2) Ταύτῳ ὑπάρχειν δοκεῖ παρ' Αἰγυπτίοις τῷ δύναμιν ὁ Ἄνυβις ἔχειν ἣ Ἑκάτη παρ' Ἕλλησι, χθόνιος δὲ καὶ οὗτος ὁ ὁλύμπιος. Plutar. de Iſid. p. 368.

(3) Æneid. lib. 8.

(4) *Ille ſuperûm commeator & inferûm.* Apul. Metam. lib. xi. pag. 373.

» front qu'il avoit reçû, alla chercher main-forte dans
» une Ville voiſine; avec quoi il ſe rendit maître du Tem-
» ple, punit les Domeſtiques qui l'avoient outragé, &
» conſomma le crime qu'il méditoit. Les Egyptiens pour
» conſerver le ſouvenir de cette ſcene, inſtituerent à per-
» petuité une fête, qu'ils célébroient & exécutoient de
» cette ſorte. Dès la veille les Prêtres du Temple ſe par-
» tageoient en deux bandes, dont l'une étoit bien plus
» nombreuſe que l'autre: la plus nombreuſe reſtoit dans
» le Temple, tandis que l'autre emportoit la ſtatuë de la
» Divinité dans un Temple éloigné. Le lendemain elle
» la reportoit ſur un char à quatre rouës. La marche
» commençoit au lever du Soleil: chaque Prêtre étoit ar-
» mé d'un bon bâton, auſſi-bien qu'une foule de peuple
» qui étoit à la ſuite de la Divinité. La Proceſſion arri-
» voit de cette ſorte au Veſtibule du Temple: la Statuë
» ſe préſentoit alors pour entrer; mais la bande des Prê-
» tres qui étoient demeurés la veille, ſe tenoient ſur la
» porte, & en défendoient l'entrée avec des bâtons ſem-
» blables à ceux de leurs Confréres. Ces derniers faiſoient
» les inſtances les plus fortes pour entrer; le peuple les
» appuyoit, & vouloit abſolument que le Dieu fût reçû
» dans ſon propre Temple: & ſur le refus opiniâtre qu'en
» faiſoient les Prêtres, qui étoient chargés de le garder,
» il pleuvoit de part & d'autre une grêle de coups de
» bâton ſur les têtes de ceux qui aſſiſtoient à la cérémonie.
« Je ne doute pas, continuë Herodote, que quantité de
» perſonnes ne périſſent dans cette occaſion: toutefois
» les Egyptiens debitent qu'il n'eſt jamais arrivé que quel-
» qu'un y ſoit mort (1). «

Voilà préciſement ce que marque le bâton qu'Anubis & quelques autres figures portent. Deux monumens tirés des voyages de Paul Lucas, & donnés par l'Auteur de l'Antiquité expliquée (2), juſtifient mon explication, & la mettent également hors d'atteinte & de contradic-

(1) Καὶ ὡς ἐγὼ δοκέω, πολλοὶ ἐκ ἀποθνήσκουσι ἐκ τῶν τρωμάτων· ἀ μέντοι γε οἱ Αἰγύπτιοι φασι ἀποθνήσκειν ἀνδρα. Herodot. lib. 2. c. 63.

(2) Suppl. tom. 2. plan. 5. n. 2. & plan. 51. *bis*.

Digitized by Google

tion. Ce ſont deux portes différentes d'un Temple chargées d'hieroglyphes ; à droite & à gauche deſquelles ſont deux Egyptiens, qui tiennent deux bâtons parfaitement ſemblables aux notres, avec quoy ils défendent viſiblement l'entrée du Temple. Les Egyptiens qui gardent la porte du ſecond Temple, ont une tête de Cynocephale.

§. XIV.

Figures des Dieux Apis, Mnevis & Harpocrate. Supériorité d'Apis ſur les Dieux vivans d'Egypte. Honneurs qu'on lui rendoit. Miracle operé tous les ans à l'anniverſaire de ſa naiſſance. Tout pronoſtiquoit en lui. Deüil que ſa mort cauſoit. De quelle maniere il étoit remplacé. Cérémonies obſervées quand on le conduiſoit à Memphis.

Le ſpectacle nouveau que la derniere bande préſente, doit renouveller notre attention. Ce ſont deux bœufs, qui ſur l'original vont à la rencontre l'un de l'autre ; au milieu deſquels on voit un Harpocrate iſſant de la fleur de Lotus, & des tiges de Papyrus, & de Féves d'Egypte qui naiſſent ſous les pas de ces animaux.

Ces bœufs ſont certainement Apis, & Mnevis (1), bœufs vivans qui étoient reconnus pour Dieux dans toute l'Egypte & par tous les Egyptiens. Les honneurs qu'on leur rendoit, étoient par-tout les mêmes & ne pouvoient être plus grands, à cela près que ceux qu'on dé-

(1) Les Savans ſont perſuadés, que ces prétendus Dieux étoient le modéle des Veaux d'or, que Jeroboam fit placer dans les deux principales villes de ſes Etats, pour détourner ſes ſujets d'aller à Jeruſalem. D'autre part la créance générale des Peres eſt, que le Veau d'or que les Iſraëlites fabriquerent dans le deſert, étoit l'image d'Apis qu'ils avoient vû adorer, & qu'ils avoient peut-être adoré eux-mêmes en Egypte. Auſſi trouve-t-on dans l'Ecriture, que le culte qu'ils lui rendirent dans cette occaſion, étoit une imitation de ce que les Egyptiens pratiquoient à l'égard d'Apis. Voyez *Selden. de Diis Syris pag. 63. & ſeq. edit. 1680. Dom Calmet comment. ſur l'Exode c. 32. v. 4.*

feroit à Apis l'emportoient ſur les honneurs qu'on rendoit à Mnevis, parce que ce dernier ne repréſentoit ſimplement qu'Oſiris; au lieu qu'Apis étoit en particulier le Sanctuaire de l'Ame d'Oſiris, & ſon image vivante auſſi-bien que d'Iſis.

Il faiſoit ſon ſéjour à Memphis dans l'enceinte d'un Temple (1) qui portoit ſon nom. Tout l'ordre des Prêtres étoit deſtiné à le ſervir. Les Prêtres pour lui faire prendre l'air, ou le montrer aux étrangers, le faiſoient paſſer quelquefois dans une cour, qui étoit au-devant de deux loges qu'on lui avoit menagées, & où ils le remenoient quand il avoit fait quelques tours & bondi certain tems. L'Hiſtoire ne dit pas, ſi ſa mere, qu'on nourriſſoit dans un reduit de cette Cour, avoit alors permiſſion de lui rendre viſite. On ſçait ſeulement que cette heureuſe mere ne l'avoit pas eu par la voye ordinaire; mais qu'elle l'avoit conçû d'un éclair lumineux qui l'avoit pénetrée entierement. Je dis d'un éclair, & non pas de la foudre, comme l'ont dit quelques antiquaires, pour n'avoir ni bien entendu Herodote, ni conſulté Plutarque, qui ôte toute l'équivoque (2).

Strab. lib. 17. p. 807.

Tous les ans ſept jours étoient conſacrés à célébrer la naiſſance d'Apis: pendant leſquels on ſe rendoit en un endroit du Nil qui étoit à Memphis, appellé *Phiole*, à cauſe de ſa figure; & l'on y plongeoit deux phioles l'une d'or, l'autre d'argent. Cette immerſion concourant avec la fête produiſoit un miracle, car il n'arrivoit jamais pendant tout ce tems, que les Crocodiles fiſſent mal à perſonne; & ce n'étoit que le huitiéme jour après midi qu'ils reprenoient leur férocité naturelle (3).

Un bœuf ſi merveilleux ne pouvoit manquer d'être infiniment privilegié: Elien (4) porte juſqu'à vingt-neuf le

(1) C'étoit dans ce Temple qu'on couronnoit les Rois, & qu'on les inizioit dans les myſteres les plus profonds de la Religion. *Arat. Phænom. in Capricor.*

(2) Ὅταν φῶς ἐρεῖπῃ γένιμον ἀπὸ τῆ Σιλλήνης, ἢ κατάψηται βοὸς ὀργάσης. Plutar. de Iſid.

(3) *Septem hi ſunt; mirumque neminem per eos à Crocodilis attingi. Octavo poſt horam diei ſextam, redire bellua feritatem.* Plin. hiſt. lib. 8. cap. 46.

(4) Hiſt. animal. lib. 11. cap. 10.

Digitized by Google

nombre des marques (1) qu'il avoit au-dessus des autres. Porphyre cité par Eusebe de Cesarée se contente de dire, qu'il réünissoit sur son corps les symboles du Soleil & de la Lune ; les symboles du Soleil, en ce qu'il étoit noir, & qu'il avoit sous sa langue la forme d'un Escarbot : les symboles de la Lune, parce que ses cornes représentoient cet Astre quand il étoit parvenu à son second quartier ; comme son ventre exprimoit la rondeur du Globe de la Lune (2).

Præp. Evang. lib. 3. c. 13. p. 117.

Tous les Auteurs conviennent en effet, qu'Apis étoit parfaitement noir, à l'exception du front & de quelques autres parties de son corps, où il y avoit des marques blanches. Ils plaçoient encore sur son dos la figure d'une Aigle, & donnoient à sa queuë des poils doubles ou fendus. Pline en particulier assûre qu'il avoit au côté droit une marque blanche en forme de croissant qui commence à se remplir.

Herodot. lib. 3. c. 28. Strab. Porphy. &c. ubi Supra.

On pourroit peut-être se figurer que ce Bœuf en qualité de Dieu étoit bien traité, & qu'il avoit en abondance toute sorte d'excellens pâturages : cependant il est certain qu'on tenoit un juste milieu à son égard, & comme on ne vouloit pas qu'il fût maigre, on étoit aussi fort attentif qu'il ne fût pas trop gras : & c'est pour cela qu'on se gardoit bien de l'abbreuver avec de l'eau du Nil, parce qu'elle engraisse & donne de l'embonpoint (3). Mais on lui donnoit à boire de l'eau d'un puits, qui lui étoit destiné & consacré.

On regardoit ses deux Loges comme autant d'Oracles parlans, bons ou mauvais, selon qu'il venoit résider dans l'une ou dans l'autre ; car elles étoient toûjours ouvertes, & il lui étoit libre de choisir l'une plutôt que l'autre, & de passer dans l'une & dans l'autre alternativement. Il n'en-

(1) Selden *de Diis Syris*, p. 64. prétend que le Veau d'or qu'Aaron jetta en fonte avoit toutes ces marques, & qu'Aaron s'étoit servi du burin pour les tracer. Il s'appuye sur le texte Hebreu, & sur celui des septante de l'Exode. cap. 32. v. 4.

(2) Ἥλιῳ δὲ σημεῖον τὸ μέλαν τοῦ σώματος, ᾧ ὑπὸ τῇ γλώττῃ κάνθαρος· Σελήνης δὲ σύμβολον, τὸ τε διχότομον ᾧ ἀμφίκυρτον.

(3) Ἀλλὰ παλίνην δοκεῖ ᾧ μάλιστα πολυσπερμίαν ποιεῖν τὸ Νειλῶον ὕδωρ πινόμενον. Plutar. de Isid. p. 353.

Digitized by Google

troit jamais dans l'une qu'on n'en augurât quelque choſe de funeſte. On le conſultoit en lui préſentant à manger avec la main ; & l'on formoit des prédictions ſur la maniere dont il recevoit la nourriture. On remarqua qu'il ſe détourna, quand Germanicus avança ſa main pour lui offrir quelques herbes ; & il arriva ce que tout le monde ſçait, que ce Prince fut empoiſonné peu de tems après (1).

Quoiqu'Apis fût ordinairement enfermé, & gardé fort étroitement, il ne laiſſoit pas de s'échapper quelquefois. Auſſi-tôt on lui donnoit des Licteurs qui écartoient la foule, & faiſoient faire place. Pluſieurs troupes d'enfans étoient à ſa ſuite, chantans des Hymnes en ſon honneur, qu'ils interrompoient quelquefois tout-à-coup pour faire des prédictions. Apis pendant ce tems-là continuoit ſon chemin d'un pas qui faiſoit croire qu'il avoit de l'intelligence, & qu'il vouloit être adoré (2). Comme ces petites ſorties n'étoient comptées pour rien, on le menoit en proceſſion certain jour de l'année, & on lui faiſoit porter le joug cette fois ſeulement, afin de rappeller aux hommes le ſouvenir des beſoins & des néceſſités de la vie. Un Prêtre d'Iſis le conduiſoit ainſi dans la Ville d'Abidos, où la Nation s'obligeoit par ſerment de n'intercaler ni mois, ni jour dans aucun tems de l'année, pas même pour célébrer quelque Fête : & de laiſſer l'année compoſée de trois cens ſoixante cinq jours, à quoi elle avoit été réglée par les Anciens * (3).

Certain autre jour de l'année, dit Pline, on préſentoit à Apis une Vache qu'on trouvoit tachetée, à la verité comme lui, mais d'une maniere différente : & il paſſoit pour con-

(1) *Reſponſa privatis dat, è manu conſulentium cibum capiendo. Germanici Cæſaris manum averſatus eſt, haud multo poſt extincti.* Plin. hiſt. lib. 8. cap. 46.

(2) *Intelligere videtur & adorari velle.* Plin. hiſt. lib. 8. cap. 46.

* C'étoit le Roi Aſeth qui avoit fixé l'année Egyptienne à 365. jours : avant lui elle n'étoit compoſée que de 360. jours. Voyez le Grec de la Chronique d'Euſebe. *fol. edit. Lug. Bat. an.* 1606. *pag.* 23. Si l'on en croit Selden *de Diis Syris.* 8. *Amſteled.* 1680. *pag.* 72. Aſeth étoit contemporain d'Iſaac.

(3) *Et jurejurando adigitur, neque menſem neque diem intercalandum, quem in feſtum diem immutarent ; ſed* 365. *dies peracturos, ſicut inſtitutum eſt ab Antiquis.* Arat. Phainom. in Capricor.

ſtant,

ſtant, qu'elle ne paroiſſoit uniquement que ce jour-là, parce qu'elle mouroit au retour de la viſite, qu'elle avoit rendu à ce bœuf déifié.

Après tant d'honneurs dont les Egyptiens accabloient ce Dieu favori, croiroit-on bien qu'il ne lui étoit pas permis de vivre au-delà des années fixées par le Pontifical de ſes propres Adorateurs? C'eſt pourtant ce qui n'étoit que trop vrai: le genre de ſa mort étoit encore marqué, auſſi bien que ceux qui devoient le faire périr. En effet le jour qu'il devoit finir ſa carriere, ſes Prêtres le précipitoient dans la fontaine qui étoit deſtinée à leur uſage (1), ou ſelon Papinius dans le Nil (2).

Cette mort jettoit l'Egypte dans une conſternation générale; tout le monde prenoit le deüil, & ſe raſoit la tête. Les Prêtres dans l'impatience de chercher un Bœuf, qui remplaçât celui dont ils venoient de ſe défaire, ſe hâtoient de travailler à ſes Funérailles. Ils commençoient par ouvrir deux portes d'airain qui étoient à Memphis, & qui faiſoient un grand bruit; on les appelloit les portes du Cocyte & du Lethé; c'eſt-à-dire des gémiſſemens & de l'oubli (3): pour faire entendre qu'il falloit bien gémir ſur la perte qu'on venoit de faire; mais qu'on devoit en perdre le ſouvenir, auſſi-tôt qu'on auroit trouvé un Bœuf qui auroit les mêmes marques que le premier: découverte au reſte qui ne coûtoit ni beaucoup de tems, ni beaucoup de ſoins (4); ſoit que le hazard, ou la ſupercherie, ou le Démon s'en mêlât, comme S. Auguſtin, & d'autres Peres l'ont crû (5).

Les Prêtres donnoient donc leurs premiers ſoins à emporter défunt Apis ſur un brancard qu'ils conſtruiſoient ſur le champ. Dans cette cérémonie tout ſe paſſoit comme

(1) *Non eſt fas eum certos vitæ excedere annos, merſumque in ſacerdotum fonte enecant.* Plin. ubi ſupra.

(2) .... *Aut quo ſe gurgite Nili*
Mergat adoratus trepidis paſtoribus Apis.
Sylvarum 3.

(3) Καὶ χαλκᾶς τινας ἐν Μέμφει πύλας Λήθης & Κωκυτὸς προσαγορευομένας, ὅταν θάπτωσι τὸν Ἆπιν ἀνοίγεσθαι. Plutar. de Iſid. p. 362.

(4) *Nec tamen unquam diù quæritur.* Plin. hiſt. lib. 8. cap. 46.

(5) *Aug. de Civ. lib. 6. c. 10. & lib. 18. cap. 5. Necnon Minutius felix, in Octavio.*

aux Orgies de Bacchus, dit Plutarque, hors que la joie en étoit bannie; ainſi on ſe revêtoit de peaux, on portoit des thyrſes, on faiſoit mille contorſions, & l'on pouſſoit des cris confus, plaintifs & douloureux (1). Les dépenſes qu'on faiſoit à ſes Funérailles ſe montoient à des ſommes immenſes. Si l'on veut en juger par comparaiſon, il n'y a qu'à rappeller le prix de celles qui ſe firent ſous le regne de Ptolomée fils de Lagus. Diodore de Sicile obſerve qu'Apis étant mort de vieilleſſe, le Seigneur Egyptien qui fut chargé de tous les frais funéraires, y employa non ſeulement les fonds immenſes qu'il avoit amaſſés exprès; mais encore cinquante talens qu'il emprunta du Tréſor Royal (2).

La cérémonie finie, continuë Diodore de Sicile, un certain nombre de Prêtres partoient pour chercher un Apis entierement ſemblable au premier. J'ai déja inſinué que cette recherche n'étoit ni longue, ni difficile. Auſſi-tôt que ce Dieu étoit trouvé, l'Egypte paſſoit d'un grand deüil à une joie extrême, fondée ſur ce que l'ame d'Oſiris étoit venuë réſider dans ce Bœuf privilegié, comme elle avoit fait dans les précedens, & qu'elle devoit faire dans ceux qui ſeroient choiſis pour leur ſucceder (3). Cette créance, dirai-je, ridicule ou politique, contraſtoit néanmoins avec ce que faiſoient les Prêtres après la découverte du nouveau Dieu: car ils le conſacroient, & l'initioient à ſes propres myſteres. Le Prêtre qui faiſoit la cérémonie étoit à la tête de cent Miniſtres, & portoit le Diadême. Cette Fête (4) étoit ſuperbe: après la conſecra-

(1) Καὶ γὰρ νεβρίδας περιαλάττονται, ἐ θύρσους φοροῦσι, ἐ βοᾶς χρῶνται ἐ κινήσεσι. Plutar. de Iſid. p. 364.

(2) Ὁ δὲ τῷ ἐπιμελείαν ἔχων αὐτῦ, τῷ τε ἡτοιμασμένῳ χορηγίαν, ἅπαν παρασκευάζει, εἰς ταφὴν ἀπαρασκεύαστον, ἐ παρὰ τῦ Πτολεμαίε μυρίσκοντα ἀργυρίε πάλαντα προσδανείσατο. Diod. Sic. Bibl. pag. 76.

(3) Τῆς δὲ τῦ βοὸς τέλος τιμῆς ἀπὸ ἴσου φέρουσι, λέγοντες ὅτι τελευτήσαντος Ὀσίριδος εἰς τῦτον ἡ ψυχὴ αὐτῦ μετέβη, ἐ διὰ ταῦτα διατελεῖ μίαν τε τῦ θεῦ κατὰ τὰς ἀναδείξεις αὐτῦ μετάβασιν πρὸς τὰς μεταγενεστέρας. Diod. Sicul. ibid.

(4) Philon obſerve, que la fête que les Iſraëlites célébrerent à la dédicace du Veau d'or, & dans laquelle après un feſtin ſolemnel ils ſe mirent à danſer, étoit ſemblable à celle que les Egyptiens célébroient en l'honneur du Dieu Apis, & dans laquelle au rapport de Suidas, ils faiſoient des feſtins, & paſſoient le tems à ſe rejoüir, après avoir trouvé le Dieu

tion on conduiſoit Apis à Nilopolis, pour y faire un ſéjour de quarante jours. Ce ſéjour étoit ménagé en faveur des femmes : comme il ne leur étoit permis de voir Apis que dans cette Ville, & une fois en leur vie, elles s'y rendoient de toutes parts, & ſe découvroient devant lui. Les quarante jours expirés, on embarquoit Apis dans Galiote fort ornée. Ce Dieu y étoit ſervi & logé dans une une chambre dorée qu'on avoit préparée exprès, & on le tranſportoit ainſi à Memphis (1). Dès qu'il y étoit arrivé, on le conduiſoit dans la cour, où étoient les deux Loges dont j'ai déja parlé, & dont tout le contour étoit un Periſtyle que le Roi Pſammitichus avoit fait faire. Ce Periſtyle étoit ſi exhauſſé, que les Coloſſes qui y tenoient lieu de colomnes, avoient douze coudées de haut (2).

Diod. Sicul. Bibl. li. 1. p. 76. Euſeb. præp. Evang. lib 2. c. 1. p. 51.

§. XV.

Quel Dieu étoit Mnevis. Ce qui le relevoit au-deſſus des animaux de ſon eſpece. Ce que marquoient ces prérogatives. Deſcription du Papyrus. Naiſſance ſinguliere d'Harpocrate. Ce que les Egyptiens debitoient de ce Dieu. Poſture des Prêtres d'Egypte en préſence de leurs Dieux. Typhon fit couper la tête d'Iſis.

Il s'en faut bien que Mnevis qui eſt en regard avec Apis, ait joüé en Egypte un rôle auſſi éclatant, quoiqu'il paſſât pour être ſon Pere, qu'il fût noir, & déifié ainſi que lui, & qu'il touchât auſſi à Oſiris ; mais comme il ne lui touchoit pas de ſi près, il n'étoit honoré qu'en ſecond : ce qui n'empêchoit pas que ſon culte ne fût répandu, & établi dans toute l'Egypte. Il faiſoit ſa réſidence à Heliopolis où il avoit un Temple, & ſurpaſſoit en groſſeur tous ceux de ſon eſpece. Sa couleur marquoit que le Soleil

qu'ils cherchoient. *Mémoire de l'Académie des Inſcriptions tome 3. partie 2. pag. 97.*

(1) Ἔπεμπε θαλαμηγὸν πᾶσι ἐπίσημα κεχρυσωμένον ἔχουσαν ἐμβιβάντες, εἰς Μέμφιν. Diod. Sicul. Bibl. lib. 1. pag. 76.

(2) Αἱ δὲ ὑπὲρ τοῦ κόσμου ὑπεστῶτες κολοσσοὶ λίθινοι πήχεις τῇ αὐλῇ. Herodot. lib. 11. cap. 153.

conſume & noircit toutes choſes. Il avoit les poils de ſa queuë & de tout ſon corps dans un ſens contraire à ceux des autres bœufs: ce qui ſignifioit que le Soleil en faiſant ſon cours, décrit une ligne oblique qui l'éloigne entierement du Pôle; ſes parties qu'il avoit fort groſſes, indiquoient que l'eſſence de la génération conſiſte dans un feu immoderé (1). Enfin Mnevis étoit honoré, ſervi & enfermé dans une loge comme Apis (2).

C'eſt ſans doute pour cela que les chemins par où il paſſe, ſont ſémés de fleurs de Lotus, de féves d'Egypte & de Papyrus, & qu'ainſi Apis n'a aucun avantage ſur lui de ce côté-là. Le Papyrus ſur lequel je me ſuis déja aſſez étendu, étoit une plante qui n'étoit pas moins conſacrée à Oſiris que les deux autres, parce qu'elle avoit cela de commun avec elles, qu'elle ne venoit que dans des lacs & des marais que le Nil renouvelloit tous les ans. L'utilité que les Egyptiens en tiroient, & le grand commerce qu'ils en faiſoient, étoient le fondement de la conſécration qu'ils en avoient faite à Oſiris, & par une ſuite néceſſaire à Apis & à Mnevis, qui repréſentoient ce Dieu en terre. On ne peut lire la deſcription, que Strabon nous a laiſſée du Papyrus, qu'on n'y reconnoiſſe auſſi-tôt le roſeau qu'on voit ſur notre Van. » Le Biblus, dit ce Géo» graphe, eſt un jonc dont la tête eſt toute lanugineuſe (3). Telle eſt en effet la plante qui eſt ici repréſentée: la tige eſt aſſez groſſe par le bas, mais elle eſt grêle vers la tête, qui n'eſt proprement qu'un bouquet d'étamines qui forment d'autres bouquets. C'eſt des tuniques de la tige, que les Egyptiens tiroient les feüilles ſur leſquelles ils écrivoient, & que nous avons fait revivre par le moyen des feüilles factices que nous faiſons, & que nous honorons du nom de *papier*, parce que nous les employons aux mêmes uſages que les Egyptiens.

(1) Τύς τε ὄρχις μιχίσυς, ἐπισθήπερ ὁ περὶ τὰ ἀφροδίσια ἱμερῶ χίνεται ὑπὸ θερμότητος, ὅτι ὁ Ἥλιος σπερμαίνειν λέγεται τῶ φύσει. Euſeb. præp. Evang. lib. 3. cap. 13. p. 117.

(2) Τὸν Μνεῦιν ἐν σηκῷ τινὶ τρεφόμενον, ὃς παρ' αὐτοῖς νενόμισται θεὸς, ὥσπερ ἐν Μέμφει ὁ Ἆπις. Strab. lib. 17 pag. 805.

(3) Ἡ μὲν βίβλος φλοὶ ῥάβδος ἐστὶν ἄκρα ἔχουσα χαίτῃ. Strab. lib. 17. pag. 799.

Digitized by Google

J'ai dit que le Dieu Harpocrate étoit au milieu d'Apis & d'Oſiris. Ce Dieu eſt ſur une fleur de Lotus qui ſemble l'*éclore*; honneur qu'il partage avec Oſiris, que les Egyptiens repréſentoient ainſi autant pour marquer le Soleil levant, que pour faire entendre que cet Aſtre (1) tire de la mer, des lacs, des marais & des rivieres de quoi nourrir les feux qu'il répand dans l'Univers (2).

Tous les Auteurs conviennent qu'Harpocrate étoit non ſeulement fils poſthume d'Oſiris, mais encore qu'Iſis ſa mere ne l'avoit conçû que depuis la mort de ſon Mari, qui étoit venu de l'autre monde lui rendre une viſite. Dès qu'elle s'apperçût qu'elle étoit groſſe, elle pendit à ſon col le ſixiéme jour du mois de Phaophi * une Bulle, pour lui ſervir de préſervatif contre toutes ſortes d'accidens. Auſſi accoucha-t'elle heureuſement au Solſtice d'hyver, préciſément quand les arbres & les plantes ſont en fleur, & qu'elles commencent à pouſſer. (3) Ce qui donnoit lieu au gros des Egyptiens de débiter, que la naiſſance d'Harpocrate marquoit l'imperfection des fruits qui paroiſſent dans cette ſaiſon; & comme ces fruits ſont encore tendres, verds & menus, ce Dieu étoit de même foible, petit & imparfait. Mais les Prêtres s'inſcrivoient ouvertement en faux contre cette allégorie forcée, prétendant qu'Harpocrate bien loin d'avoir aucune imperfection réelle ou en figure, regloit, & corrigeoit les idées imparfaites qu'on avoit de la Divinité; ce qu'ils appuyoient ſur deux raiſons qui leur paroiſſoient également fortes: la premiere, qu'Harpocrate étoit toûjours repréſenté ayant le doigt ſur la bouche; pour faire entendre qu'il faut garder le ſilence ſur les myſtes qui nous paſſent: l'autre raiſon conſiſtoit en ce qu'au mois de Meſori *, en offrant à Harpocrate des légumes, on prononçoit tout haut ces paroles: NOTRE SORT EST

Plutar. de Iſide. pag. 358. D.

Idem pag. 377. B.

* Mois d'Octobre.

Idem pag. 378. c.

* Mois d'Août.

(1) Ils repréſentoient auſſi pour la même raiſon le Soleil, la Lune, les Etoiles, & tout ce qui eſt ſujet ou contribuë à la génération, ſur des Barques, ἐπὶ πλοίου. *Porphyr. de antro Nymph, edit. Vatican. pag.* 112.

(2) Οὕτως ἀναπολῶν ἡλίῳ γραφουσι, τῷ ἐξ ὑγρῶν ἡλίῳ χορηγοῦντι ἀναθυμιάσεις. Plutar. de Iſid. pag. 355. Pyth. oracul. p. 400. Euſeb. præp. Evang. lib. 5. c. 10. p. 198.

(3) Telle eſt en Egypte la propriété du climat.

DANS LA LANGUE : LA LANGUE FAIT LA DIVINITE'. A quoi ils ajoûtoient, que tout ce qui avoit quelque rapport à la naiſſance de ce Dieu, étoit conſacré ; qu'ainſi la Bulle que prit Iſis pendant le tems de ſa groſſeſſe, étoit appellée d'un nom qui ſignifie, PAROLE VERITABLE ; qu'on offroit à Harpocrate le jour qu'il vint au monde, les prémices des féves ; & enfin qu'on célébroit tous les ans le lendemain de l'Equinoxe du printems l'Anniverſaire du jour qu'Iſis releva de ſes couches (1).

C'eſt ſans doute la tête de cette Divinité qui paroît enſuite au milieu des ſix Prêtres qui occupent le reſte de la faſce. Cette tête porte le Calathus, & a un ornement à l'Egyptienne qui lui pend de part & d'autre. Les Prêtres ont tous la même attitude, hors qu'ils ſont en regard : ils adorent à leur maniere la Divinité préſente, ayant une main élevée en l'air, & l'autre ſur la poitrine. Les trois qui ſont à droite, ont une tête d'Epervier : les trois autres ont des têtes de Cynocephales. Tant les uns que les autres gémiſſent & ſe lamentent à l'ordinaire, ce qu'on reconnoît aiſément à leur air. Sans compter que leur culte avoit pour premier objet les gémiſſemens & les lamentations : ce qui avoit donné lieu à ce Dilemme ; Qu'ils ne devoient pas pleurer ceux qu'ils tenoient être des Dieux, ou qu'ils ne devoient pas regarder comme Dieux ceux qu'ils croyoient devoir toûjours pleurer (2). Ils pleuroient cependant, & ils ſe mettoient au-deſſus de tous les reproches qu'on pouvoit leur faire. En particulier ils pleurent ici à la vûë de la tête d'Iſis ; cette tête ſi chere & ſi reſpectable, que Typhon avoit eu la cruauté de couper (3), nonobſtant qu'il lui dût la vie, & qu'elle eût reçû les derniers outrages de ſon fils pour lui avoir fait grace.

(1) Τὰς ἡμέρας ἑορτάζειν τῇ ἑαυτῶν ἑορτῇ. Plutar. de Iſid. pag. 377.

(2) Εἰ θεὸς νομίζουσι, μὴ θρηνεῖν. εἰ θρηνοῦσι, θεὸς μὴ νομίζειν. Plutar. de Iſid. pag. 379.

(3) Τὸν υἱὸς ἀποκεφαλισμόν. Plut. de Iſid. pag. 358.

Digitized by Google

§. XVI.

La création représentée par un Serpent avec un œuf sur la tête. Nom, description, vertus & propriétés de ce Serpent, Nations réünies sur le système de la création.

La derniere figure est un Serpent qui s'élance, & se dresse sur sa queuë, & qui a un œuf sur sa tête. Porphyre cité par Eusebe de Cesarée, dit que les Phéniciens appelloient ce Serpent *bon Génie*, & les Egyptiens *Cneph*. Ces derniers lui donnoient une tête d'épervier, & disoient que le coup d'œil en étoit charmant : ils prétendoient même que dès qu'il ouvroit les yeux, il répandoit une lumiere qui éclairoit (1) les environs du lieu où il étoit, & dès qu'il les fermoit que tout étoit dans les ténébres. C'est sans doute pour cela qu'ils se servoient de cet animal pour représenter le monde, en le mettant couché au milieu d'un cercle bleu & semé d'étoiles (2). Præp. Evang. lib. 1. cap. ult. pag. 41.

Les Egyptiens donnoient aussi à Cneph une forme humaine, de la bouche duquel, disoient-ils, est sorti un œuf, d'où est éclos le Dieu *Phta* qui est le Vulcain des Grecs : & cet œuf étoit le monde, à la Divinité duquel on consacroit une brebis en mémoire du lait, qui avoit servi de nourriture aux premiers hommes (3).

Athenagore dans son Apologie pour la Religion chrétienne, rapportant le sentiment qu'Orphée avoit puisé chez les Egyptiens sur la création, dit que ce Poëte établissoit l'eau pour principe de toutes choses ; que de l'eau s'étoit formé le limon ; que de l'eau & du limon étoit né un Serpent qui avoit une tête de lion ; que ce lion entre la tête

(1) *Voyez* ce serpent sur un Abraxas donné par l'Auteur de l'Antiquité expliquée. *Tom.* 2. *pl.* CLVI.

(2) Οἱ Αἰγύπτιοι ἀπὸ τῶν δύο ἰννόλας τὸν κόσμον γράφοντες, περιφερῆ κύκλον μπρουδὴ & πυρωπὸν χαράσσουσι, & μέσον τετμημένον ὄφιν ἑπτακέφαλον.

(3) Ἀφίεται ὁ τῷ Θεῷ τούτῳ πρόβατον, διὰ τὰς παλαιὰς γαλακτοποιΐας. Eusebe. Præp. Evang. lib. 3. cap. 11. p. 115.

Digitized by Google

& les épaules portoit gravée l'image du Dieu qu'on appelle Hercule ou Chronus ; que cet Hercule avoit engendré un *œuf* d'une groſſeur extraordinaire ; que cet œuf étant bien plein, celui qui l'avoit engendré le partagea en deux, & voulut que la partie ſuperieure fût le Ciel, & l'inferieure la terre.

Tel étoit le ſiſtême des Egyptiens ſur l'origine du monde : les variations ou altérations qui s'y rencontrent, viennent moins d'eux, que des Auteurs qui le rapportent. Le fonds eſt que le Serpent, c'eſt-à-dire le bon Génie, ou Dieu Créateur, avoit tiré tout-à-coup du néant la matiere figurée par l'œuf ; & que de cet œuf ou matiere étoient venus tous les différens Etres qui compoſent l'Univers. Ce ſiſtême n'étoit point particulier aux Egyptiens ; les Perſes (1), les Grecs (2), & les Gaulois (3) le tenoient de même à quelques legeres différences près : auſſi trouve-t'on quantité de monumens qui le repréſentent d'une maniere aſſez conforme au récit des Anciens. L'Auteur de l'Antiquité expliquée a donné un Tombeau, ſur lequel on voit deux Serpens affrontés & dreſſés ſur leur queuë, qui produiſent par indivis un même œuf qui ſort de leur bouche. Grevius a auſſi fait graver une Médaille qui repréſente un Serpent entortillé, qui couve un œuf qu'il a formé.

(1) Plutar. de Iſid. pag. 370.
(2) Idem ſympoſ. lib. 3. p. 636.
(3) Religion des Gaul. tom. 2. liv. 3. pag. 107.

DES

Digitized by Google

DES DIFFERENTES ANNÉES DES EGYPTIENS.

§. I.

Années différentes des Anciens ; leurs mois & leurs jours intercalaires. Les Egyptiens avoient une année vague & une année fixe. Quand ces deux années concouroient enſemble, elles formoient l'année caniculaire.

LEs Anciens ont eu différentes ſortes d'années ; d'un mois, de trois mois, de quatre mois, de ſix mois, de neuf mois, de dix mois, & enfin de douze mois. Les Grecs & les Egyptiens furent les premiers qui donnerent douze mois à leur année : mais ils differoient en ce que les premiers ne compoſoient leur année que de 354. jours, & les derniers de 360.

Comme les uns & les autres ſentoient, que leur calcul ne quadroit nullement avec le tems que le Soleil met à parcourir le Zodiaque, les Grecs inventerent une periode de huit ans, pendant le cours de laquelle ils intercalerent trois mois, ſçavoir après la troiſiéme, la cinquiéme & la huitiéme année. Les Egyptiens au contraire avoient chaque année cinq jours détachés qu'ils appelloient *Epagomenes*, & qu'ils plaçoient à la fin de *Meſori* qui étoit leur douziéme & dernier mois. L'addition de cinq jours ne faiſoit pas cependant un an ſolaire entier, puiſqu'il reſtoit encore près de ſix heures pour l'achever : mais les Egyptiens laiſſoient exprès ces ſix heures, afin qu'à la

Geminus Element. Aſtron. c. 6.

Digitized by Google

faveur de cette ômiſſion ils pûſſent tous les quatre ans commencer leur année un jour plûtôt qu'ils n'avoient fait la derniere fois : & que par ce moyen les Fêtes de leurs Dieux, dans l'eſpace d'une année caniculaire, parcouruſſent ſucceſſivement tous les mois & les jours de l'année, & fuſſent célébrées le propre jour que les Dieux les avoient établies : car à les entendre elles étoient toutes d'inſtitution divine. Or cette année telle que je viens de la décrire, eſt celle qu'on connoît ſous le nom d'année vague, mobile, rétrograde & populaire des Egyptiens : elle a de beaucoup précedé l'Ere de Nabonaſar ; & elle a toûjours été l'année ſacrée de la Nation.

L'année ſolaire étoit bien différente ; car outre qu'elle étoit particuliere aux ſeuls Prêtres d'Epypte, & inconnuë ou cachée au commun du peuple, elle étoit compoſée de 365. jours, & de ſix heures, comme l'année Julienne : ainſi elle étoit fixe, & commençoit toûjours au lever de la canicule, & le lever de cet Aſtre étoit fixé au 13. des Calendes d'Août, ou, ce qui eſt la même choſe au 20. de Juillet. C'eſt auſſi à ce jour qu'étoit attachée la naiſſance du monde & le commencement des mois Egyptiens. C'eſt ce jour encore qui tous les 1460. ans réüniſſoit l'année vague avec l'année fixe, avec cette différence que tandis que l'année caniculaire vague comptoit 1461. ans, l'année caniculaire fixe n'en comptoit que 1460 : l'année excédente de l'année caniculaire vague étant le produit des ſix heures qu'on laiſſoit tous les ans, & qu'on regagnoit ſur le tems que le premier jour du premier mois de l'année vague employoit à parcourir ſucceſſivement chaque jour de l'année fixe pendant le cours de cette periode. Mais paſſé ce jour, le commencement de l'année vague s'éloignoit toûjours de plus en plus du commencement de l'année fixe. Ainſi la premiere année de l'Ere de Nabonaſar, qui étoit la 747. avant Jeſus-Chriſt, le premier jour de l'année vague fut le 26. de Février : au lieu qu'en l'année 238. de Jeſus-Chriſt, 985. de l'Ere de Nabonaſar, que Cenſorin écrivoit, le premier jour de l'année dont nous parlons, arriva le 25. de Juin. Ainſi dans l'eſpace de 985. ans le premier

Digitized by Google

jour de l'année vague Egyptienne parcourut 291. jours differens, & rétrograda d'autant (1). De même l'an 887. de l'Ere de Nabonaſar, 139. ans depuis Jeſus-Chriſt les Egyptiens commencerent leur année vague le 20. de Juillet (2). Enfin l'an 724. de Rome, trente ans avant Jeſus-Chriſt le premier jour de l'année vague fut le 29. d'Août.

§. II.

Les Prêtres d'Egypte avoient une année Sacrée différente de l'année Civile de la nation. Il arrivoit quelquefois qu'une année Julienne biſſextile réuniſſoit trois commencemens d'années Egyptiennes différentes. Periode Retrograde.

Ces éclairciſſemens étoient néceſſaires pour mettre le Lecteur en état de porter ſon jugement ſur un paradoxe, que M. Maffei avance dans ſa huitiéme lettre : où s'efforçant de concilier ces trois époques qui ſont à la tête d'une inſcription ; *l'année cinquante-cinquiéme, le vingt-cinquiéme du mois Phaophi, durant la Fête des Tabernacles :* il ſoûtient que les Egyptiens n'ont jamais abandonné l'année vague, qui étoit de tout tems en uſage parmi eux. » A la verité, » dit-il, tous les Chronologiſtes tiennent que ce peuple « après la bataille Actiaque avoit adopté l'année Julienne : » mais c'eſt ce qu'on peut, pour pluſieurs raiſons, révoquer » en doute (3). Car 1°. ajoûte-t'il, il eſt faux que le Sénat

(1) *Si quidem anno primo Nabonaſſari, qui eſt 747. ante Chriſtum, neomenia Thoth die ſexto & viceſimo Februarii contigit : anno vero Chriſti 138. fuit ante diem VII. Kalendas Julias, ut Cenſorinus aſſerit cap. 21. Intervallum annorum 985. quo ſpatio neomenia Thoth diebus 291. retroacta pervenit ad XXV. Junii.* Petavius Uranolog. part. 2. pag. 197. C.

(2) *Anno Chriſti 139. quo Thoth cœpit die 20. Julii apud Romanos.* Noriſius de Epoch. Syromac. Diſſert. 3. pag. 194.

(3) *Ut eò res deducatur, communis illa opinio deſerenda eſt, poſt Actiacam victoriam anni ſui methodum repudiaſſe Ægyptios, & Julianam amplexos eſſe. Statuit Noriſius .... In eam ſententiam Chronologorum chorus conſpirat : liceat nihilominus in dubium non una tantum ea cauſa hoc placitum revocare.*

» ait jamais enjoint aux Egyptiens de prendre & de ſuivre
» l'année Julienne, comme on oſe le dire. 2°. Tous les
» Egyptiens ſans exception, ont continué de donner à leurs
» mois le nom qu'ils avoient auparavant, & les ont fait
» commencer & finir comme ils avoient toûjours com-
» mencé & fini. 3°. Les Egyptiens commençoient toûjours
» leur année au ſigne de l'Ecreviſſe, & non à celui du ver-
» ſeau comme les Romains. 4°. Cenſorin marque expreſ-
« ſément qu'en l'année qu'il écrivoit, l'année des Egyptiens
» avoit commencé le ſeptiéme avant les Calendes de Juil-
» let, quoique cent ans auparavant elle eût commencé le
» douziéme des Calendes d'Août. 5°. Enfin les Auteurs &
» les Inſcriptions font foi, que les Egyptiens ſe ſont toû-
» jours ſervis d'*Epagomenes* : or les Epagomenes ſont une
» preuve que les mois Egyptiens n'étoient que de trente
» jours ; & qu'ainſi l'année Egyptienne n'a jamais ſouffert
» ni changement, ni altération parmi les Egyptiens ».

On peut ſans courir aucun riſque accorder tout cela à M. Maffei, & nier ſa conſéquence. Toutes ces prétenduës raiſons n'ont point empêché les Prêtres d'Egypte d'avoir en particulier leur année fixe, pendant tout le tems que le commun de la Nation ne s'eſt jamais départi de l'uſage, où il étoit de n'employer que l'année vague. Si M. Maffei ſe refuſe à une verité ſi conſtante, on le prie de jetter les yeux ſur la page 32. de Diodore de Sicile, & ſur les pages 806. & 816. de Strabon, où il eſt dit que les Prêtres de Thebes & d'Heliopolis avoient une année ſolaire & des mois de trente jours ; à quoi ils ajoûtoient cinq Epagoménes & le quart d'un jour (1). Les Egyptiens, dit Macrobe, donnent trente jours à leurs mois : à la fin de l'année ils intercalent cinq jours entre Août & Septembre ; à quoi tous les quatre ans ils ajoûtent un jour de plus, qui s'eſt formé d'un quart de jour qu'ils avoient manqué de compter chaque année (2).

(1) Τὰς γὰρ ἡμέρας οὐκ ἄγυπτι κατὰ σελήνην, ἀλλὰ κατὰ τὸν ἥλιον τριακοσθημέρους μὲν τιθέμενοι τοὺς μῆνας, πέντε δ' ἡμέρας, & τέταρτον τῆς ἐνιαυσίου μοίρας ἐπάγοντες, & τούτῳ τῷ τρόπῳ τὸν ἐνιαύσιον κύκλον ἀναπληροῦσιν. Diodor. ubi ſupra. Strab. lib. 16. &c.

(2) *Ægyptii menſes tricenum dierum omnes habent, eò quòd explicitis* XII. *menſibus, id eſt, 360. diebus exactis, tunc*

Voilà l'année Julienne établie en Egypte pluſieurs ſiécles avant qu'elle fût introduite dans l'Empire Romain : cette année s'accordoit parfaitement avec l'année vague ; & bien loin que l'une détruisît l'autre, elles ſe ſervoient mutuellement pour la fin qui les avoit fait inventer. Mal-à-propos donc M. Maffei infere la non-exiſtence de l'année fixe de l'exiſtence de l'année vague : Diſons-le franchement, cet Antiquaire a ignoré que l'année fixe a été en uſage dans l'Egypte, tandis que l'année vague l'étoit auſſi : il n'en faut pas être ſurpris ; ce Sçavant paroît ignorer ſouvent la nature & l'uſage de ces deux différentes années ; par exemple,

1°. Poſant pour régle que les Egyptiens commençoient toûjours leur année, quand le Soleil entroit dans le ſigne de l'Ecréviſſe, il exclut chez les Egyptiens ſans s'en appercevoir, l'uſage de l'année vague & commune, & lui ſubſtituë l'année fixe : car il n'y avoit que l'année fixe qui donnât régulierement tous les ans aux Egyptiens le commencement de l'année au ſigne de l'Ecréviſſe : puiſque l'année vague ne le leur donnoit que par accident, & une ſeule fois de 1461. ans en 1461. ans.

2°. Par une ſuite de ſon principe il eſt forcé de reconnoître avec tout le monde deux commencemens d'années tout différens ; l'un à l'entrée du Soleil dans le ſigne de l'Ecréviſſe ; l'autre ſix mois auparavant, lorſque le mois Thoth de l'année vague parcourant le mois de Janvier, le Soleil eſt dans le ſigne du Verſeau : ce qui duroit l'eſpace de 121. ans & huit mois. Commencement au reſte qui ſe perpétuoit ſur le même pied, quoi qu'à une moindre diſtance de l'autre, toutes-les-fois que le commencement du premier mois de l'année vague parcouroit les autres mois de l'année Julienne, hors celui où il entroit pour faire concourir ſon commencement avec celui de l'année fixe.

Bien plus, toutes-les-fois que l'année Julienne étoit

inter Auguſtum atque Septembrem reliquos quinque dies anno ſuo reddunt ; adnectentes quarto quoque anno exacto interkalarem, qui ex quadrantibus conſtit. Saturnal. lib. 1. c. 15.

biſſextile, & que le premier jour du premier mois de l'année vague Egyptienne arrivoit le premier de Janvier, il y avoit néceſſairement dans cette année Julienne trois commencemens d'années Egyptiennes: d'abord les deux dont je viens de parler, qui regardoient la même année; enſuite le premier jour de l'année ſuivante Egyptienne vague, qui tomboit néceſſairement le dernier jour de la même année Julienne, parce qu'elle étoit compoſée de 366. jours.

30. Une autre choſe que M. Maffei paroît avoir entierement ignorée; c'eſt quelle des trois années Egyptiennes étoit celle qu'on appelloit vague, mobile & rétrograde: car les Egyptiens avoient de trois ſortes d'années, une année ſimple ou petite, une année médiocre, & une grande année (1). L'année ſimple ou petite n'avoit que 365. jours populaires: l'année médiocre étoit compoſée d'une periode de quatre années ſimples: enfin la grande année étoit l'année caniculaire, qui contenoit 1460. années Juliennes, ou 1461. années Egyptiennes. Il eſt viſible que la premiere & la derniere de ces années n'étoient, ni ne pouvoient être rétrogrades, puiſqu'elles commençoient, & finiſſoient reſpectivement, où celles qui les précedoient avoient commencé & fini. Il n'y avoit donc que l'année periodique de quatre années qui fût rétrograde; puiſqu'au lieu d'ajoûter à la fin de la quatriéme année les vingt-quatre heures qui avoient été ômiſes pendant le cours de la periode, les Egyptiens affectoient de les paſſer, & d'avancer ainſi d'un jour la premiere année de la periode ſuivante, & ne touchoient pas aux trois autres qui ſuivoient l'état & la forme de la premiere. Par exemple, ſi cette année 1739. le premier jour de l'année Egyptienne commence avec le 1er. jour de notre mois de Janvier, en 1743. il commencera avec le 31. de Decembre, en 1747. avec le 30. du même mois, & ainſi les autres années ſuivantes juſqu'à ce qu'après une révolution de 1460. années Julien-

(1) *Nec illud prætereundum eſt, annum apud Ægyptios triplici ratione nuncupari. Nam eſt annus parvus ſive ſimplex, & mediocris annorum quatuor, & magnus annorum* 1460. Petav. ad Auctar. op. de doctr. temp. lib. 5. cap. 5. pag. 202.

Digitized by Google

nes, ou de 1461. années Egyptiennes la Néoménie du premier mois Egyptien ſera revenuë au premier jour de l'année Julienne (1).

Cependant M. Maffei prétend que toutes les années ſimples des Egyptiens étoient rétrogrades de ſix heures (2); ce qui n'a aucune ombre de fondement, & qui renferme une infinité d'abſurdités toutes plus groſſieres les unes que les autres. Car le moyen d'accorder que l'année Egyptienne fût de 365. jours ordinaires, que ces jours fuſſent de 24. heures, & que le jour civil commençât toûjours à minuit, & le jour aſtronomique à midi avec une année qui rétrogradât toûjours de ſix heures?

La rétrogradation de la façon de M. Maffei ne pouvoit ſe faire ſans retrancher régulierement ſix heures de chaque dernier jour des quatre années ſimples Egyptiennes: d'où il arrivoit 1°. Que, ſi par exemple, la premiere année de la periode de quatre ans commençoit à minuit, la ſeconde devoit commencer à ſix heures du ſoir, la troiſiéme à midi, la quatriéme à ſix heures du matin, la cinquiéme à minuit, & ainſi des années ſuivantes à l'infini: ce qui produiſoit tous les quatre ans, quatre années différentes, & inconnuës à toute l'Antiquité.

2°. Que les Tables Aſtronomiques de Ptolemée, de Théon, de l'Empereur Heraclius, & des autres Aſtronomes qui ont fait des regles pour concilier l'année vague des Egyptiens avec l'année fixe des Alexandrins, ces Tables Aſtronomiques, dis-je, ſont fauſſes, induiſent en erreur; puiſqu'elles donnent conſtamment 365. jours entiers à l'année vague Egyptienne, qu'elles font les jours de vingt-quatre heures équinoctiales, & qu'elles commencent toûjours le jour ordinaire à midi.

(1) *Primus dies Thot (is primus eſt Ægyptiorum menſis) incipiat hoc anno Calendis Januariis; poſt annos quatuor incipiet Decembris 31. poſt octo Decembris 30. & ita deinceps, donec anno 1457. perveniat ad 2. Januarii: anno vero 1461. in Calendas Januarias rurſus incurrat, expletis annis Julianis 1460. qui ſunt Ægyptiaci 1461. completi.* Petav. Ration. temp. part. 3. lib. 1. cap. 12.

(2) *Ægyptii enim ſex circiter horarum, quibus ſolaris annus 365. dies excedit, rationem non habentes, neque intercalationem ſtatuentes ullam, annum ſuum diei quadrante retrogradum quotannis volebant.* Epiſt. 8. p. 43.

Digitized by Google

3°. Enfin qu'il faut faire main baſſe ſur la Chronologie des Aſſyriens, des Chaldéens, des Medes, des Perſes, & de tant d'autres peuples, qui en ſuivant l'Ere de Nabonaſar s'étoient fait une loi de n'employer dans le civil que l'année vague. Sur ce pied tout ce qui nous reſte en entier ou en fragmens de Tables Aſtronomiques de Beroſe, d'Hipparque, de Manethon, de Calliſthénes, d'Epigénes, de Critodéme, & de pluſieurs autres célébres Aſtronomes de l'Antiquité, doit être jetté au feu; puiſqu'au lieu de faire rétrograder leurs années ſimples de ſix heures à l'exemple de M. Maffei, ils ſe contentoient de ne point compter les ſix heures que l'année fixe avoit de plus que l'année vague, & faiſoient conſiſter la rétrogradation à commencer la periode ſuivante de quatre ans un jour plutôt que la periode précedente.

Tant d'inconveniens font douter que M. Maffei ait jamais eu la clef de la Chronologie Egyptienne: la moindre attention l'auroit mis ſur les voies, & l'auroit fait appercevoir que les Auteurs de l'année vague convenoient avec ceux de l'année fixe à avoir une periode de quatre ans tout-à-fait ſemblable, & à ne point compter pendant les trois premieres années l'excedent de 365. jours, que l'année ſolaire contenoit: mais qu'à la fin de la quatriéme année, tandis que les Partiſans de l'année fixe intercaloient un jour, les Sectateurs de l'année vague commençoient bruſquement leur année: ce qui ne pouvoit ſe faire qu'un jour plûtôt qu'ils n'avoient commencé leur periode précedente.

§. III.

Digitized by Google

§. III.

Il n'y eut d'abord que les Alexandrins qui prirent l'année fixe. C'eſt eux qui l'ont indiquée aux Romains. Raiſons pourquoi tous les Egyptiens ne la prirent pas. Les Patriarches d'Alexandrie n'ont jamais dreſſé de Cicle Paſchal, que ſur l'année fixe qu'ils avoient trouvé établie.

M. Maffei étant ſi peu initié au myſtérieux calcul des Egyptiens, a donc tort d'exiger aujourd'hui qu'on révoque en doute le ſentiment de tous les Chronologiſtes, qui tiennent qu'après la bataille Actiaque, les Egyptiens avoient adopté l'année Julienne. Peut-il ſe perſuader qu'un ſentiment ſoit parvenu à être ſi général, ſans des raiſons & des autorités à quoi on n'a pû raiſonnablement ſe refuſer. Je paſſerois volontiers à notre Antiquaire, qu'il reſtrînt les Egyptiens aux ſeuls Alexandrins : puiſqu'en effet il n'y eut d'abord qu'eux, qui après la mort de Cléopatre changerent leur année vague en année fixe, qu'ils appellerent *année d'Auguſte*, pour faire honneur au Prince qui avoit réduit leur Royaume en Province Romaine. Quelques Auteurs peu exacts jugeant de toute l'Egypte par la Capitale, ont écrit en effet que tous les Egyptiens en général avoient pris l'Ere & l'année dont nous parlons : mais ils ignoroient que les intérêts des uns étoient bien différens de ceux des autres. La Ville d'Alexandrie étoit au pouvoir des Romains, & une grande partie de l'Egypte ne l'étoit pas. Le gros de la Ville d'Alexandrie étoit Grec ; au lieu que les naturels du Pays occupoient le reſte de l'Egypte. Le culte des Alexandrins avoit pour objet des Dieux Grecs ou *Gréciſés* : celui des Egyptiens ſe rapportoit uniquement à des Dieux propres à la Nation. L'année Julienne étoit purement de l'invention des Alexandrins en la perſonne de Soſigénes. Les Egyptiens loin d'y avoir quelque part, la regardoient comme le renverſement de

Digitized by Google

leur Chronologie. Enfin la Religion des Alexandrins s'accommodoit fort bien de l'année Julienne ; tandis que cette année étoit incompatible avec l'eſſence & le fonds de la Religion des Egyptiens.

C'eſt donc à tort que les Modernes ſur la foi d'un petit nombre d'Anciens, mais contre l'autorité expreſſe d'un grand nombre d'autres, attribuent à tous les Egyptiens ſans exception le changement d'époque & d'année, que les ſeuls Alexandrins firent après la mort de Cléopatre. Deux choſes peuvent avoir contribué à faire prendre le change aux uns & aux autres ; c'eſt d'abord que la plûpart des Villes d'Orient prirent l'année Auguſtale incontinent après la bataille Actiaque ; ainſi on aura inferé de-là que les Egyptiens avoient ſuivi leur exemple. C'eſt en ſecond lieu, qu'on s'eſt figuré que la Ville d'Alexandrie étant la Capitale de l'Etat, avoit entraîné toute la Nation ; ce qui n'eſt pas, & qui n'arriva qu'à meſure que le Chriſtianiſme fit des progrès dans l'Egypte, comme il eſt aiſé de s'en convaincre. Les Alexandrins même en faiſant le changement dont nous parlons, ſe ſouvinrent qu'ils étoient Egyptiens. C'eſt pourquoi ils conſerverent les mois dans l'ordre & la diſpoſition qu'ils étoient auparavant, retinrent leurs Epagomenes, & voulurent que l'année qu'ils adoptoient, commençât à l'ordinaire avec le mois qu'ils appelloient Thoth. Ils réglerent ſeulement qu'à l'avenir le premier de ce mois ſeroit fixé au XXIX. (1) d'Août, & que tous les quatre ans on ajoûteroit un Epagoméne aux cinq qui étoient de tout tems en uſage.

Toutes ces verités ſont renfermées dans les paſſages des Auteurs, qui détruiſent les prétentions de M. Maffei. Le premier eſt Dion, qui faiſant le détail des honneurs que le Sénat & le Peuple Romain décernerent à Auguſte après la priſe d'Alexandrie, ajoûte qu'entre autres choſes il fût ordonné que le jour que ce Prince prit cette Ville,

(1) C'eſt que l'année, que les Alexandrins ſe défirent de l'année vague pour n'employer que l'année fixe, le premier jour de Thoth tomba le 29. d'Août. Il eſt vrai qu'ils attendirent à l'année 729. de Rome à faire la premiere intercalation.

ſeroit jour de Fête, & qu'il ſerviroit d'époque deſormais à la nation (1).

Ce decret ne pouvoit point regarder les Romains; puiſqu'ils avoient des époques bien plus flateuſes que celle de la priſe d'Alexandrie: il avoit donc uniquement pour objet les Egyptiens du moins d'Alexandrie. J'ai pour garant Syncelle, qui parlant du premier biſſexte qu'ont eu les Alexandrins, dit qu'il arriva l'an 5472 du monde, la cinquiéme année de l'Empire d'Auguſte, & la ſixiéme depuis la priſe d'Alexandrie. Ce biſſexte, ajoûte-t'il, fut introduit par ordre d'Auguſte, & le conſeil des Aſtronomes de ce tems là (2).

Voilà deux Auteurs dignes de foi qui nous apprennent non ſeulement que les Egyptiens ont pris l'année Julienne, mais encore que c'eſt les Romains qui la leur ont fait prendre. En voici d'autres qui rendent témoignage à ces même verités.

Plutarque, qui eſt de tous les Auteurs celui qui étoit le mieux inſtruit des mœurs, des uſages, des loix & de la Religion des Egyptiens, & qui nous a communiqué preſque tout ce que nous en ſçavons, n'employe dans ſes écrits que l'Ere fixe dont je viens de parler (3).

Une Inſcription faite en l'honneur d'un Prophéte nommé Embes, & donnée par Grutер pag. 314. 2. porte que le Buſte de ce Prophete a été placé le ſixiéme de May, qui eſt le Pachonia des Alexandrins, ſous le ſecond Conſulat de Sextus Erucius Clarus, & le premier de Cneius Claudius Severus (4). Il eſt donc évident qu'en l'an 146. de Jeſus-Chriſt, le mois que les Romains appelloient May, répondoit au mois que les Egyptiens nommoient Pachon, & les Grecs & les Romains Pachonia; ce qui ſuppoſe inconteſtablement la réformation du Ca-

(1) Τλότε ἡμέραν ἐν ᾗ Ἀλεξάνδρεια ἑάλω, ἀγαθὴν εἶναι, ἐς τὸ ἔπειτα τὴν ἀρχὴν τῆς ἀπελεμήσεως αὐτῶν νομίζεσθαι. Dio. hiſt. Rom. lib. 51. p. 523.

(2) Τὸ λεγόμενον Βίσεξτον προστέθη ὑπὸ Αὐγούστου Καίσαρος ἐκ τῶν τλωμάτων σοφῶν. Georg. Sync. pag. 318.

(3) *Vide* in Numa pag. 24. & in Iſide p. 356. edit. Pariſ. fol. ann. 1624.

(4) ΠΡΟΤΟΜΗ ΜΑΡΜΑΡΙΝΗ · Η ΑΝΑΘΕΙCΑ ΕΝ ΤΩ ΟΙΚΩ ΤΩΝ ΠΑΙΑ ΝΙCΤΩΝ ΤΗ ϛ Ϟ ΝΩΝΩΝ ΜΑΙΩΝ Η. ΕCΤΙΝ ΚΑΤΑ ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΙΣ ΠΑΧΩΝΙΑ.

lendrier faite par les Alexandrins l'an 724. de Rome.

Cenſorin qui écrivoit en 238. de Jeſus-Chriſt, aſſûre que les Egyptiens avoient leurs époques comme les Romains : l'année des Auguſtes, l'Ere de Nabonaſar, & celle de Philippe ; qu'il y avoit deux cens ſoixante & ſept ans que l'année des Auguſtes avoit commencé : qu'on comptoit 986. ans depuis que Nabonaſar étoit monté ſur le Trône ; & enfin qu'en commençant l'Ere de Philippe à la mort d'Alexandre, il s'étoit écoulé 562. ans (1).

Cenſorin ne ſçauroit être plus exprès : des trois époques différentes qu'avoient les Egyptiens, il aſſûre que la premiere étoit l'année ou Epoque des Auguſtes, & que l'année ou époque des Auguſtes, que les Egyptiens s'étoient rendu propre, précedoit de deux ans l'année des Auguſtes, dont les Romains voulurent dans la ſuite ſe faire tant d'honneur. Or j'ai déja dit que l'année des Auguſtes ne differoit en rien de l'année Julienne.

Ici vient ſaint Clément d'Alexandrie (2), l'Auteur des Tables aſtronomiques publiées par Doduel (3), & quelques Auteurs plus anciens qui ne donnent à Auguſte que quarante-trois ans de regne ; parce que les uns & les autres en qualité d'Egyptiens, ou plûtôt d'Alexandrins d'origine, ne commençoient les années du regne de ce Prince qu'à la mort de Cléopatre, & par conſéquent du jour que l'année Julienne fut introduite en Egypte.

A ces Ecrivains il faut joindre les Chrétiens dont parle le même ſaint Clement d'Alexandrie *, qui ayant recherché exactement le jour de la Paſſion du Sauveur, célébroient cette Fête le vingt-cinquiéme de Phamenoth, qui répond au 21. de Mars, c'eſt-à-dire, à l'Equinoxe du Printems ; ce qui ſuppoſe évidemment qu'ils ſuivoient la même année que les Romains.

* Ubi ſup. pag. 340.

(1) *Sed Ægyptii, qui biennio ante (Auguſto 7. & Agrippa 3. coſſ.) in poteſtatem ditionemque populi Romani venerunt, habent hunc Auguſtorum annum 267. Nam ut à noſtris, ita ab Ægyptiis quidam anni in litteras relati ſunt ; ut quos Nabonaſari nominant, quod a primo Imperii ejus anno conſurgunt, quorum hic 986. Item Philippi ; qui ab exceſſu Alexandri magni numerantur, & ad hunc uſque perducti annos 562. conſummant.* Cenſorin. de die natali cap. 21.

(2) Strom. lib. 1. pag. 339.

(3) Appendix ad Diſſertat. Cyprian. p. 47. & ſeq.

Digitized by Google

Anatolius, S. Epiphane, S. Cyrille d'Alexandrie, S. Ambroiſe, Proterius, en un mot tous les Peres d'Orient & d'Occident qui ont dreſſé des régles & des cycles pour la célébration de la Fête de Pâques, marquent expreſſément que leurs Tables ſont fondées ſur l'année fixe des Egyptiens.

Suit l'Ere de Dioclétien; Epoque ſi célébre & ſi propre aux Egyptiens, qu'il n'eſt permis à perſonne de l'ignorer, moins encore de croire & de dire que les Egyptiens n'ont jamais changé leur année vague en année fixe. En effet, cette Ere ſuppoſe ce changement fait, puiſqu'outre qu'elle n'eſt compoſée que d'années fixes, & qu'elle a pris la place d'une Ere ſemblable; elle ne differe que de nom de celle à qui elle a ſuccedé. Voici le fait, les Alexandrins & tous les Chrétiens d'Egypte pour témoigner à Dioclétien leur reconnoiſſance de ce qu'il les avoit délivrés de la tyrannie d'Achillée, ne datérent plus de l'année des Auguſtes, mais du commencement de l'Empire de Dioclétien; & afin de ne faire aucun changement ni dans l'année, ni dans les mois dont ils ſe ſervoient, ils donnerent à ce Prince deux mois & demi de regne plus qu'il n'avoit; puiſqu'ils compterent toûjours du vingt-neuviéme d'Août 284. de Jeſus-Chriſt; quoiqu'il ne fût parvenu à l'Empire ſelon les Alexandrins que le vingt-quatriéme d'Athyr, ou le 20. de Novembre de la même année. L'Ere de Diocletien eſt celle-là même que les Peres appellent l'Ere des Martyrs: elle prit fin dans l'Occident vers l'an 525. que Denys le Petit lui ſubſtitua l'Ere des Chrétiens.

Théon dans le Traité qu'il fit en 361. ſur les canons manuels de Ptolomée, aſſûre que de ſon tems encore l'année des Auguſtes étoit en uſage à Alexandrie. » Puis, » dit-il, que l'année des Grecs, c'eſt-à-dire, des Alexan» drins, contient 365. jours & un quart, & que celle » des Egyptiens n'en a que 365. ſeulement; il eſt viſible » que tous les quatre ans les Alexandrins ont un jour de » plus que les Egyptiens; & que dans l'eſpace de 1460. » ans ces jours de plus ſe montent à 365. jours, qui font

» une année Egyptienne juſte.... Pour pouvoir donc » concilier l'année Alexandrine avec l'Egyptienne, il faut » remonter juſqu'à l'établiſſement de la premiere, qui ar- » riva la cinquiéme année de l'Empire d'Auguſte : en- » ſorte que depuis cette époque, les Egyptiens prévenant » l'année Alexandrine de la quatriéme partie d'un jour, ont » un commencement d'année tout différent (1).

Ce paſſage eſt conſidérable, parce qu'outre qu'il porte que l'année des Auguſtes & celle de Diocletien, vis-à-vis de l'année vague des Egyptiens, étoient une même choſe ; on y trouve que l'époque de l'année fixe en Egypte n'étoit pas attachée à l'année de la priſe d'Alexandrie ; mais à la cinquiéme année d'après. Car la cinquiéme année dont il s'agit ici, n'eſt pas la cinquiéme de l'Empire d'Auguſte ſur les Romains, mais ſeulement ſur les Egyptiens.

Panodore habile Aſtronome qui floriſſoit ſur la fin du quatriéme ſiécle, s'exprime dans les mêmes termes que Théon, auſſi-bien que l'Auteur d'une Chronique Latine citée en Grec par Syncelle, qui épouſe leurs ſentimens & leurs expreſſions, pag. 311. 312. 313. 326. 327.

L'Auteur d'une Epigramme qui ſe lit à la page 122. de l'Anthologie, imprimée en 1566. par Henri Etienne, marque non-ſeulement à quel mois Romain chaque mois Egyptien répondoit ; mais encore quels fruits, quelles fleurs, & quelles actions de la vie civile diſtinguoient les mois Egyptiens les uns des autres. Preuve inconteſtable que l'uſage de l'année fixe étoit établi en Egypte au tems que le Poëte écrivoit. Car pour le dire en paſſant, poſé l'uſage de l'année vague, les Egyptiens n'avoient ni ne pouvoient avoir aucun mois qui répondît, ni qui pût répondre aux mois Romains en particulier ; puiſqu'ils les parcouroient tous également & tour-à-tour dans l'eſpace de 1460. de nos années.

L'Empereur Heraclius dans les regles qu'il a faites en

(1) Ὡς ἐν τούτῳ πάλιν τῷ χρόνῳ τὴν ἀρχὴν εἰληφέναι τὸν Αἰγυπτίων, προλαμβάνει καθ' ἕκαστον ἔτος τοῦ τετάρτου μέρους ὁ ἡμέρας. Theon. apud Doduell. append. ad Differt. Cyprian. pag. 113.

613. pour trouver le quantiéme de chaque mois, les différens jours de quelque ſemaine que ce ſoit, & toutes les années biſſextiles, dit que pour ſe ſervir utilement de la methode qu'il propoſe, il faut d'abord regarder notre Septembre comme le premier mois des Alexandrins; & enſuite laiſſer les trois derniers jours d'Août pour les reprendre de la maniere qu'il l'enſeigne; » Parce, dit-il, que le 29. de notre mois d'Août eſt le » premier du mois Thoth des Alexandrins, & que le pre» mier jour de notre Septembre, eſt le quatriéme du mois » Thoth (1).

Alpherganius Aſtronome Arabe du neuviéme ſiécle, que Golius nous a donné avec d'excellentes notes, après avoir obſervé que les mois Egyptiens répondoient jour par jour aux mois des Perſes, enſorte qu'ils commençoient & finiſſoient de même, » aſſûre qu'aujourd'hui » tout cela eſt changé, puiſque les Cophtes ont un biſſexte » tous les quatre ans: c'eſt pourquoi, dit-il, à preſent les » mois Egyptiens ſont différens des mois Perſiens, & par» faitement conformes aux mois Grecs & Syriens: car » les Egyptiens commencent toujours leur année le 29. » d'Août (2).

C'eſt contre cette foule d'autorités, que M. Maffei s'eſt mis en tête de nous perſuader, que les Egyptiens d'Alexandrie n'ont jamais changé leur année vague & mobile, en année fixe & Julienne. C'eſt au mépris de tant de raiſons plus fortes les unes que les autres, que j'ai rapportées plus haut, qu'il fait gloire d'abandonner un ſentiment conſacré généralement par tous les Savans, qu'il avoit d'abord reconnu lui-même être le véritable *, & qu'il n'a pas laiſſé de placer dans le même ouvrage où il

* Voyez la premiere Lettre p. 7.

(1) Ὅτων δὲ ἔχωμεν ἡμεῖς τὰ τῇ Μουχὼτ, οἱ Ἀλεξανδρεῖς πρῶτον ἔχουσι τὸ θῶθ, τυτέστι, τῇ Σεπτεμβρίου. Ὅτων δὲ ἡμεῖς πρῶτον ἔχομεν τῷ Σεπτεμβρίῳ, ἐς Ἀλεξανδρεῖς τετάρτῳ ἔχουσι τὸ αὐτὸ μηνός. Apud Doduell. append. ad Differt. Cyprian. p. 133.

(2) *At menſes Ægyptii hodie aliter procedunt, intercalando quarto anno: quare eorum menſes jam Perſicis diſſimiles; at cum Græcis atque Syriacis congruunt. Primus apud eos dies eſt vigeſimusnonus Auguſti.* Element. Aſtronom. pag. 7.

Digitized by Google

avance les paradoxes que je viens de refuter. Ces ſentimens contradictoires à côté l'un de l'autre contraſtent ſans doute: mais le contraſte eſt du goût de l'Auteur.

§. IV.

Vrai ſens d'un paſſage de Porphyre. Les Egyptiens plaçoient le commencement de l'année & du monde au lever de la Canicule. Ils admettoient deux levers de cet aſtre & deux cruës du Nil. Leur ſyſteme ſur la création. Les Romains à leur exemple avoient deux commencemens d'année.

Mais quelles ſont les autres raiſons qui l'ont porté à changer de ſentiment? C'eſt, dit-il, que les Egyptiens ont toûjours eu leurs Epagoménes, & qu'ils ont conſervé à leurs mois le même nom.

Si cet argument eſt concluant, celui-ci doit paſſer: Depuis Numa Pompilius juſqu'à préſent, les Romains ont toûjours employé des Epactes & des Intercalaires, & n'ont jamais changé le nom de leurs mois. Donc Jules Ceſar & Auguſte n'ont jamais reformé le Calendrier Romain.

Mais, replique M. Maffei, que répondre à Porphyre qui place le commencement de l'année Egyptienne au ſigne du Cancer?

Que M. Maffei a mal entendu Porphyre, puiſqu'il explique de l'année vague, ce que ce Philoſophe dit de l'année fixe des Egyptiens. Sans cela où ſeroit l'oppoſition, que Porphyre trouve entre le commencement de l'année Romaine & le commencement de l'année Egyptienne, ſi le commencement de l'année des Egyptiens n'étoit pas auſſi fixe, que le commencement de l'année des Romains. En bonne foi, eſt-il poſſible que M. Maffei ne ſe ſoit pas encore apperçû que le mois, le jour, l'heure & l'inſtant que le Soleil entre dans quelque

Digitized by Google

que ſigne, & le tems qu'il met à le parcourir ſont néceſſairement (1) fixes, & les mêmes pour tous les peuples de l'Univers ?

Mais eſt-il bien vrai que Porphyre, qui vient de dépoſer contre M. Maffei, enſeigne que les Egyptiens commençoient leur année au ſigne de l'Ecreviſſe ; tandis que Cenſorin, dont M. Maffei cherche auſſi à s'appuyer, aſſûre que les Egyptiens ont attaché au douze des Calendes d'Août, non-ſeulement le commencement de l'année, mais encore le commencement du monde ? « Les Egyptiens, dit Cenſorin, commencent leur année » vague le premier jour de leur premier mois appellé » Thoth. Le premier de Thoth cette année étoit le ſep» tiéme des Calendes de Juillet ; au lieu qu'il étoit il y a » cent ans le douze des Calendes d'Août, qui eſt le jour » propre du lever de la Canicule en Egypte. Ce qui fait » voir que l'année courante eſt la centiéme de celle qu'on » nomme Grande, Divine, Solaire & Caniculaire (2). »

Je ſçai que cet endroit, XII. *Kal. Aug.* eſt corrompu, & qu'il faut lire XIII. *Kal. Aug* (3). Mais le texte étant une fois rétabli, & poſé que Porphyre avance le paradoxe inoüi qu'on cite de lui : c'eſt à M. Maffei à nous dire, qui de Porphyre ou de Cenſorin a raiſon de mettre le commencement de l'année Egyptienne, l'un à l'entrée du Soleil dans le Cancer, l'autre à l'entrée du Soleil dans le ſigne du Lion & au lever de la Canicule. Je ſerois encore fort curieux de ſavoir, quel avantage il prétend tirer de deux Auteurs, qui tout contraires qu'ils ſont, ſe réüniſſent à le condamner ; car enfin il eſt évident que

(1) Quelque leger changement ou variation inſenſible, qu'une longue ſuite d'obſervations aſtronomiques fait découvrir de tems en tems dans la poſition ou dans le mouvement des aſtres, ne favoriſe point M. Maffei, ni n'ébranle le ſyſteme de l'Auteur.

(2) *Horum initia ſemper prime die menſis ejus ſumuntur ; cui apud Ægyptios nomen eſt Thoth, quique hoc anno fuit ante diem* VII. *Kal. Jul. Cum abhinc annos centum Imperatore Antonino Pio II. & Bruttio Præſente Coſſ. iidem dies fuerint ante diem* XII. *Kal. Aug. quo tempore ſolet Canicula in Ægypto facere exortum. Quare ſcire etiam licet, anni illius Magni, qui ut ſupra dictum eſt, & Solaris, & Canicularis, & Dei annus vocatur, nunc agi verſentem annum centeſimum.* Cenſor. de die Nat. cap. 21.

(3) *Voyez* le Pere Petau. *Auctar. doctr. Temp. lib. 5. cap. 6. pag.* 203.

Digitized by Google

Porphyre & Cenſorin parlent d'une année fixe, tandis qu'il argumente pour une année vague & retrograde.

Au reſte, qu'il ne ſe figure pas que Cenſorin ſoit le ſeul entre les Anciens, qui nous apprenne le vrai commencement de l'année Caniculaire des Egyptiens: Solin nous le donne auſſi, & ce qui eſt encore mieux, il marque la raiſon pourquoi les Egyptiens avoient fixé la naiſſance du monde à ce point capital du cours de cette étoile: & par là nous ſavons que c'étoit, parce qu'au lever de la Canicule les débordemens du Nil commençoient à ſe faire ſentir, & à porter l'abondance dans toute l'Egypte. » Ces » peuples, dit-il, attribuent au Soleil les cruës du Nil, » & prétendent que cet aſtre les forme durant le tems qu'il » parcourt le ſigne du Cancer; mais après trente jours » le Soleil entrant dans le Signe du Lion, & laiſſant à » découvert l'étoile de la Canicule, il donne le branle au » gonflement des eaux, & occaſionne leur débordement. » C'eſt le tems, ajoûte-t-il, que les Prêtres du Païs tien- » nent être l'Anniverſaire de la naiſſance de l'Univers, & » ils le mettent entre le 20. & le 22. de Juillet (1).

» Quand les Egyptiens, écrit Horus, parlent d'une an- » née ſimple, ils l'appellent *quart*; parce qu'ils ſoûtiennent » que la Canicule en arrivant au point d'où elle étoit par- » tie, ajoûte un quart de jour à l'année civile. Par là il ar- » rive que l'année *Divine* eſt compoſée de 465. jours en- » tiers. Et voilà pourquoi tous les quatre ans ils comp- » tent un jour ſurnumeraire, parce que quatre quarts de » jour font un jour (2). «

» La cruë du Nil, dit Théon, concourt avec la on-

(1) *Omnem exceſſûs originem de ſole fieri, primamque exultantiam tumoris conciti, cùm per Cancrum Sol vehatur. Poſtmodum triginta ejus partibus evolutis, ubi ingreſſus Leonem ortus ſyrios excitaverit, propulſo omni fluore tantam vim amnis erumpere. Quod tempus Sacerdotes natalem mundi judicarunt, ideſt inter tertium decimum Calendas Auguſti, & undecimum diem.* Polyhiſt. cap. 44.

(2) Βυλόμενοί τι τῦ ἔτους, τέτταρα τοῦτο λέγουσι· ἐπειδὴ φασι κατὰ τὴν ἀνατολὴν τῦ ἄστρου τῦ Σείριος μίαν ἕκαστον ἀνατολὴν, τέτρατον ἡμέρας προσλαβεῖν· διὸ εἶναι τὸ ἐνιαῦσιον τῶν τετρακοσίων ἑξήκοντα πέντε ἡμερῶν. Ὅθεν καὶ διὰ τετραετηρίδος περισσὴν ἡμέραν ἀριθμεῖν Αἰγύπτιοι· τὰ γὰρ τέσσαρα τέταρτα ἡμέραν ἀποτελεῖ. Horus Apollo lib. 1. cap. 5.

Digitized by Google

» zième heure du lever de la canicule. C'eſt à cette heure » que les Egyptiens commencent leur année, parce qu'ils » regardent cet Aſtre & ſon lever comme conſacrés à Iſis ; » auſſi ſacrifient-ils ce jour là une Caille à cette Déeſſe ; & » ſur la palpitation du cœur de la victime, ils annoncent le » moment auquel la Canicule doit ſe lever (1) ».

Cette nuée de témoins, choiſis entre les plus habiles Aſtronomes de l'Antiquité, fait voir que ſi Porphyre diſoit véritablement ce que M. Maffei lui fait dire, il n'auroit guéres été au fait de la Théologie des Egyptiens : mais il s'en faut bien que ce Philoſophe avance ce qu'on lui prête ; voici mot à mot ce qu'il dit » : Les Egyptiens ne » placent pas ainſi que les Romains le commencement » de l'année au Verſeau, mais à l'Ecreviſſe ; parce que ce » ſigne eſt joignant l'étoile que les Grecs appellent la Ca» nicule. En effet, le premier jour du premier mois Egyp» tien commence au lever de la Canicule, parce qu'à ce » point commence la génération de l'Univers » (2).

Un texte ſi clair n'a pas beſoin de commentaire, ainſi je laiſſe à mes Lecteurs à prononcer ſur la fidelité des citations de M. Maffei.

Mais, dira cet Antiquaire, Porphyre eſt viſiblement en contradiction avec lui-même, puiſqu'après avoir dit que les Egyptiens commençoient leur année au ſigne de l'Ecreviſſe, il ajoûte immédiatement, qu'ils la commençoient au lever de la Canicule, qui n'arrive jamais que quand le Soleil eſt au ſigne du Lion.

Si M. Maffei ſe donne la peine de réfléchir ſur le paſſage de Solin que j'ai rapporté, il y trouvera la ſolution à ſa difficulté. Solin dit que les Egyptiens avoient lié le commencement de leur année au débordement du Nil : qu'il y avoit deux débordemens de cette riviere, l'un in-

(1) Τότε ἐμβαίνει ὁ Νείλος, ὃ ἡ τῆ κυνὸς ἑπτάλη κατὰ ἰνδικτίωνα ἄγειν φαίνεται, καὶ ταύτην ἀρχὴν ἔτους τίθενται, ᾗ δὲ ἴσασιν ἕτερον εἶναι τὸν κύνα λέγουσι, καὶ τὴν ἑπτολὴν αὐτῆ· ᾧ δὴ καὶ τὸν ὄρτυγα θύουσι, τῷ παλμῷ τούτου ζώου σημαινόμενοι τὸν καιρὸν τῆς ἑπτολῆς τοῦ ἄστρου. Theon ad Arat. pag. 22. edit. Oxon.

(2) Αἰγυπτίοις ἡ ἀρχὴ ἔτους οὐχ ὑδροχόου ὡς Ῥωμαίοις· ἀλλὰ καρκίνου· πρὸς γὰρ τῇ καρκίνῳ ἡ Σῶθις ἡν κυνὸς ἀστέρα Ἕλληνες φασί. Νυμηνία δ' αὐτοῖς ἡ Σώθιος ἀνατολὴ, γενέσεως καταρχοῦσα εἰς τὸν κόσμον. Porphy. Antr. Nymph. pag. 123. edit. Vatic.

Digitized by Google

ſenſible & l'autre ſenſible : que le débordement inſenſible n'étoit que l'ébauche & la préparation du débordement ſenſible ; enfin que le premier débordement duroit trente jours, & commençoit à l'entrée du Soleil dans le ſigne du Cancer ; tandis que l'autre n'arrivoit qu'à l'entrée du Soleil dans le ſigne du Lion, entre le 20. & le 22. de Juillet, qui étoit l'époque de la naiſſance du monde.

Si donc les Egyptiens régloient le commencement de leur année ſur le débordement du Nil, & qu'ils diſtinguaſſent deux différens débordemens ; il eſt viſible qu'ils avoient auſſi deux commencemens d'année. Et voilà préciſément ce que Porphyre dit en termes exprès dans le paſſage que j'ai rapporté en entier. Ce ſiſtême à la verité eſt difficile à comprendre ; le voici rendu clairement en deux mots.

Les Egyptiens poſoient pour principe, que la matiere dont la maſſe de l'Univers a été tirée, étoit un Volume de pierre immenſe, fluide, informe, humide & ténébreux (1) ; & que l'Eſprit Divin, que Moyſe dit avoir été porté ſur les eaux pour les rendre fécondes, étoit les ames mêmes des hommes, qui venoient du Ciel en terre pour y faire quelque ſéjour (2).

On voit ici que les Egyptiens faiſoient poiſon des plus grandes verités que Moyſe nous a révélées. Le comble d'une infinité d'extravagances, toutes plus groſſieres les unes que les autres, étoit l'idée idolâtre qu'ils s'étoient formée du Nil. C'étoit peu que ce Fleuve ſeul leur tînt lieu de tout ce qu'il y avoit de plus ſacré dans le Ciel & ſur la terre : ils pouſſoient la folie juſqu'à prétendre, qu'il retraçoit tous les ans aux yeux de tout le monde l'image de la création. Pour cet effet, ils diſtinguoient deux tems dif-

(1) Λίθον τὸ πίτρον διὰ τὸ ἀργὸν & ἀπόπτον πρὸς τὸ εἶδος & εἶναι ἡγεῖσθαι τὸ ἄπειρον κατὰ τὸ ἑαυτῆς ἀμορφίαν πάντες, ῥευστὸν δ' ὕσης αὐτὸ, & τὸ εἰδὸς δὲ ἐμορφοῦτο & φαίνεται καθ' ἑαυτὸ ἐσπερμένης, τὸ ὑγρὸν & ὑγρὸν τῶν ἄνθρων & σκοτεινὸν, τὸ ὡς ὁ Ποιητὴς ἔφη πεποιηδὲς, οἰκείως ἐδέξαντο εἰς σύμβολον τῶν προϊόντων τῷ κόσμῳ διὰ τῶν ὑλῶν. Porphyr. de antro Nymph. pag. 107. edit. Vatican.

(2) Ἔλεγον ἧ & τὰς εἰς γένεσιν καταπεμπομένας ψυχὰς κοινῶς ἀπάσας· ἡγοῦντο γὰρ προσιζάνειν τῷ ὕδατι τὰς ψυχὰς θεοπνόῳ ὄντι, ὡς φησιν ὁ Νουμήνιος· διὰ τοῦτο λέγων & τὸν Προφήτην εἰρηκέναι ἐμφέρεσθαι ἐπάνω τοῦ ὕδατος θεοῦ πνεύματος. Idem Ibid. pag. 111.

férens ; celui où la matiére dont l'Univers devoit être composé, fut créé inviſible, ténébreuſe & ſans forme ; & celui où tous les Etres prirent leur forme chacun ſéparément. Ils voyoient le premier dans la premiere crue du Nil, qui étant preſque inſenſible, n'étoit proprement, ſelon eux, qu'un gonflement ou bouillonnement d'eaux qui tenoit le milieu entre un véritable débordement, & l'état ordinaire du Nil, comme la matiere premiere avoit tenu le milieu entre l'Etre & le Néant. Ils trouvoient le ſecond dans le débordement ſenſible du Nil, qui faiſant ſortir cette abondance de toutes ſortes de fruits, que les terres fertiles d'Egypte renfermoient dans leur ſein, marquoit le développement de la matiere, c'eſt-à-dire, la multitude infinie de corps viſibles & inviſibles qui en ont été tirés.

Les ſuperſtitieux Egyptiens n'avoient garde de manquer de célébrer régulierement deux époques auſſi célébres ; ils regardoient la premiere comme l'Anniverſaire de la Conception du monde, & la ſeconde comme l'Anniniverſaire de ſon enfantement ou Nativité. Ils plaçoient celle-là à l'entrée du Soleil dans le ſigne du Cancer, & l'autre à l'entrée du même Aſtre dans le ſigne du Lion : non qu'ils attribuaſſent au Soleil les débordemens du Nil, qui étoient la figure de ces grands événemens ; c'eſt une de ces mépriſes groſſieres qu'on reproche ſouvent à Solin : mais ils referoient un ſi grand bien au lever de la Canicule. Pour cet effet, ils reconnoiſſoient avec tous les Aſtronomes deux différens levers de cette étoile, le lever Coſmique, & le lever Héliaque (1) : le lever Coſmique arrivoit toûjours quand le Soleil étoit au ſigne du Cancer, & le lever Héliaque à l'entrée du Soleil dans le ſigne du Lion. Les honneurs infinis qu'ils rendoient à Iſis, & l'attachement qu'ils avoient pour cette Divinité, les avoient portés à choiſir cet Aſtre pour marquer le point fixe à quoi ils attachoient leur bonheur : parce que la Ca-

(1) Ces deux levers ſont communs à tous les aſtres, auſſi-bien qu'un troiſiéme qu'on appelle *Achronique*, qui a lieu quand l'étoile ſe leve pendant que le Soleil ſe couche.

nicule étoit proprement l'étoile d'Iſis (1).

Porphyre n'avance donc rien que de vrai, quand il écrit que les Egyptiens commençoient leur année au ſigne du Cancer, & que le premier jour de leur premier mois commençoit avec le lever de la Canicule : les deux levers de la Canicule dont je viens de parler, ſont le mot de l'Enigme. C'eſt à l'exemple des Egyptiens que les Romains ont eu, & que nous d'après eux avons encore deux commencemens d'année : l'un au Solſtice d'hyver : & l'autre au premier de Janvier : & bien que le premier ſoit notre commencement d'année à plus juſte titre que le ſecond, il eſt cependant moins connu. Il en étoit de même chez les Egyptiens : le lever coſmique de la Canicule commençoit l'année uniquement pour les Philoſophes ; & le lever heliaque du même Aſtre la commençoit pour toute la Nation. Les anciens Aſtronomes ont ſouvent confondu ces deux différens levers, & ont donné lieu à la guerre que le célébre P. Petau a déclarée au grand Saumaiſe. Guerre au reſte qui alloit à conclure de part & d'autre, que l'année Egyptienne étoit vraiment caniculaire, & dès-là fixe.

§. V.

Les Egyptiens n'ont en aucun tems attaché, ni pû attacher le commencement de leurs mois au huitiéme jour du mois Romain qui leur répondoit. Deux tables où eſt marqué le commencement de chaque mois Egyptien, ſelon les différens ſyſtemes de Chronologie admis par la nation. Il ne pouvoit arriver qu'une ſeule fois en 1461. *ans Egyptiens, que trois mois tout-au-plus commençaſſent le huitiéme jour d'un mois Romain.*

Je croyois avoir épuiſé tout ce qu'il y avoit à dire ſur

(1) Ἄστρον, ὅπερ ἴδιον τῆς Γαίδος νομίζεται. Plutar. de Iſid. pag. 376.

Digitized by Google

lés années Egyptiennes, quand un écrit qu'on m'a remis entre les mains, m'a fait appercevoir qu'il reſtoit quelques points importans à éclaircir. Cet écrit a été imprimé à Aix en 1733. avec ce titre : *Explication de quelques Marbres antiques.* J'ai lû ces Explications avec plaiſir, hors ce qui eſt dit aux pages 40. & 41. où M. le Préſident Bouhier traitant le même ſujet, & voulant réſoudre la même difficulté que M. Maffei, prétend que c'eſt mal-à-propos que *les Chronologiſtes ſuppoſent communément que la réformation du Calendrier faite par Jules Ceſar, & qui a produit l'année appellée* Julienne, *a été d'abord ſuivie en Egypte.* Voilà juſtement l'écueil où M. Maffei a donné, ſçavoir qui des deux, de lui ou du Magiſtrat a frayé le chemin à l'autre, je n'oſerois prononcer; parce que leurs écrits ont paru en même tems. J'obſerverai ſeulement pour la ſeconde fois, que M. Maffei penſoit bien mieux à cet égard au-delà des Alpes, qu'en deçà; & qu'ainſi il nous ſeroit permis en un beſoin, de déviner la cauſe de ſon changement de ſiſtême.

Quant à M. Bouhier, il découvre lui-même ce qui lui a fait illuſion : » Le P. Hardoüin, dit-il, a fort bien remarqué à l'occaſion d'un paſſage de Pline, que les Egyptiens n'avoient point reçû l'intercalation d'un jour de 4. en 4. ans, qui avoit été introduite par cette réformation pour rendre l'année parfaitement ſolaire. D'où il ſuivoit, qu'au bout de ce tems, le premier jour de leur année reculoit d'un jour; & qu'ainſi reculant toûjours de même, il ſe retrouvoit enfin le dernier de tous après la révolution de 1460. années ».

La remarque du P. Hardoüin ſeroit fort bonne, ſi dans la ſeconde édition de ſon Pline, il avoit reconnu comme il avoit fait dans la premiere, que l'Egypte étoit partagée en regnicoles qui ſuivoient les uns l'année fixe, & les autres l'année vague. Pline d'un côté, & les autorités que j'ai rapportées de l'autre, & que ſon érudition lui rendoient préſentes, étoient garant qu'il avoit pris l'unique parti qu'il y avoit à prendre (1). Mais un de ces ébloüiſ-

(1) *Neque me fugit Ægyptios, Antonio & Cleopatra ſublatis, una cum*

semens, à quoi les Savans sont quelquefois sujets, l'a fait changer de sentiment. En effet en retranchant dans l'édition *in fol.* tout ce qu'il avoit dit d'abord de la partie de l'Egypte qui retenoit l'usage de l'année fixe; il a déclaré qu'il n'admettoit que l'année vague pour tous les Egyptiens; & ne s'en tenant pas là, il avance des choses qu'un médiocre Chronologiste ne lui sçauroit passer. « De ce » passage * de Pline, dit-il, & d'un autre qui se lit liv. 27. » sect. 80. nous apprenons qu'au tems de cet Historien, » autre étoit la forme de l'année des Egyptiens, autre la » forme de l'année des Romains; puisque chaque mois » Egyptien retardoit de huit jours, & retenoit son ancien » nom. Nous tirons encore de là que Tybi répondoit à » Décembre, Mechiris à Janvier, & Thiatis à Juillet; » & enfin que le premier de Tybi étoit le 8. de Décembre, le premier de Méchiris étoit le 8. de Janvier, & » le premier de Thiatis étoit le 8. de Juillet. C'est ainsi » que les Druides avoient fixé le commencement des » mois & de l'année au sixiéme de la Lune (1).

* Liv. 6. Sect. 26.

Tout ce qu'avance ici le P. Hardoüin est inoüi & impossible, tant à l'égard de ceux qui ne se sont jamais départis de l'année vague, qu'à l'égard de ceux qui en différens tems ont adopté le sistême de l'année fixe.

La chose parle d'elle-même à l'égard des premiers. En effet dès qu'il est démontré qu'ils commençoient l'année caniculaire, & le mois Thoth le 20. de Juillet, il est visible que pendant la premiere periode de quatre ans,

jugo Romanorum, etiam eorum annum accepisse. : hunc tamen, quinquennio quam illud posterius. Ab illo tempore deinceps vagari popularem illorum annum desiisse, & intercalationis freno revocatum esse quarto quoque anno pristinam in sedem. Harduin. in Plin. edit. 1685. 4°. tom. I. pag. 766.

(1) *Ex hoc Plinii loco, alteroque e libro* XXVII. *sect.* LXXX. *intelligimus, apud Ægyptios tunc anni formam non eamdem omnimode atque apud Romanos fuisse, sed octiduo tardiorem mensem quemque fuisse, & nomina mensium dissimilia. Et Tybi quidem (vel, ut habebat MSS.* Thibi) *Decembri respondere, Mechirem Januario, Julio Thiasin. Diem Tybi primum fuisse octavum Decembris; primum Mechiris, octavum Januarii; denique primum Thiatis octavum Julii mensis diem fuisse. Sic Druidis olim sexta Luna principia mensium annorumque faciebat teste Plinio lib.* 16. *sect.* 95. Harduinus in Plin. tom. I. fol. pag. 328.

Phaophi

Phaophi	commençoit le	19. d'Août,
Athyr	le	18. de Septembre,
Choeas	le	18. d'Octobre,
Tybi	le	17. de Novembre,
Machir	le	17. de Décembre,
Phamenoth	le	16. de Janvier,
Pharmuthi	le	15. de Février,
Pachon	le	17. de Mars,
Paune	le	16. d'Avril,
Epiphi	le	16. de May,
Et Mesori	le	15. de Juin.

Et comme après chaque periode de quatre ans, tout mois Egyptien commençoit un jour plûtôt que pendant le cours de la periode précedente, par exemple qu'à la seconde periode Thoth commençoit le 19. de Juillet, Phaophi le 18. d'Août, &c. & qu'à la troisiéme Thoth commençoit le 18. de Juillet, Phaophi le 17. d'Août, & ainsi des autres jusqu'à ce que pendant le cours de 1461. ans Egyptiens le Soleil, la Lune & quelques autres Planétes fussent arrivées, chacune en particulier au même point du Ciel d'où elles étoient parties 1461. ans Egyptiens auparavant: il est absolument impossible que durant 1461. ans Egyptiens, les mois Egyptiens se soient trouvés une seule fois commencer tous ensemble le huitiéme jour du mois Romain, auquel ils répondoient.

La raison est 1°. Que le systême de l'année vague ne permettoit point, qu'aucun mois Romain répondît plûtôt à un mois Egyptien, qu'à un autre: parce que si cela avoit été, l'année vague auroit cessé d'être année vague.

2°. Que les Epagoménes avoient toûjours leur place fixe: & qu'il n'étoit jamais loisible de les intercaler ensemble ni séparément, de maniere que l'intercalation servît à faire commencer en aucun tems les mois Egyptiens le 8. des mois Romains.

3°. Enfin qu'il ne pouvoit artiver qu'une seule fois en 1461. ans Egyptiens, que tantôt un, tantôt deux, & tantôt trois mois Egyptiens, & pas davantage commençassent

Digitized by Google

le 8e. jour d'un mois Romain, & cela excluſivement aux autres ; ſans quoi l'intervalle fondé ſur les regles fondamentales de l'année vague, n'auroit pas été reſpectivement gardé entre les mois Egyptiens.

Ce que je dis, que les mois Egyptiens ne pouvoient qu'une fois en 1461. ans commencer le 8e. jour d'un mois Romain, doit s'entendre de l'année médiocre, ou de la periode de quatre ans, parce que ces quatre ans n'étoient comptés que pour un, puiſqu'ils fourniſſoient chacun ſolidairement un quart de jour pour former celui, par où devoit commencer la periode ſuivante.

A l'égard des Egyptiens qui ſuivoient invariablement l'année fixe, il eſt bien plus aiſé de démontrer que leurs mois n'ont pû jamais commencer le 8e. jour du mois Romain, qui répondoit à chacun d'eux.

Car ces Egyptiens ſe régloient ou ſur le Calendrier établi de toute antiquité, qui fixoit le premier jour de l'année au 20. de Juillet, ou ſur le Calendrier ordonné par le Sénat d'Alexandrie, qui à la mort de Cléopatre attacha pour toûjours le commencement de l'année Egyptienne au 29. d'Août.

Selon le premier Calendrier, bien-loin que les mois Egyptiens commençaſſent le 8e. jour des mois Romains qui leur répondoient ; il n'y avoit aucun mois Romain qui leur répondît : parce que ne pouvant commencer plûtôt que le quinziéme, ni plus tard que le vingtiéme jour des mois Romains, ils partageoient les mois Romains en telle ſorte, que chaque mois Romain répondoit à deux mois Egyptiens, comme chaque mois Egyptien répondoit à deux mois Romains. Pour ſe convaincre de cette verité, on n'a qu'à jetter les yeux ſur la table que je viens de donner de la premiere année vague. Les Egyptiens, ſectateurs de l'année fixe n'en avoient point d'autre. Il eſt vrai qu'ils la convertiſſoient en année fixe, en ajoûtant tous les quatre ans un ſixiéme épagoméne aux cinq établis par la Nation. Cette méthode aiſée leur donnoit une année invariable; qui ſervit depuis de modéle à l'année Julienne, que tous les peuples poliſſés ſuivent encore à preſent.

Digitized by Google

A la verité, ſelon le ſecond Calendrier, chaque mois Egyptien avoit ſon mois Romain qui lui répondoit, mais comme les mois Egyptiens ne pouvoient commencer plûtôt que le vingt-cinquiéme, ni plus tard que le vingt-neuviéme jour des mois Romains, il eſt viſible qu'ils ne commençoient ni ne pouvoient commencer le huitiéme jour du mois Romain qui leur répondoit. Voici ma preuve tirée de Syncelle & du P. Goar.

Thoth	répondoit	à Septembre,	& commençoit	le 29. d'Août.
Phaophi		à Octobre,		le 28. de Septembre.
Athyr		à Novembre,		le 28. d'Octobre.
Choeas		à Décembre,		le 27. de Novembre.
Tybi		à Janvier,		le 27. de Décembre.
Machir		à Février,		le 26. de Janvier.
Phamenoth		à Mars,		le 25. de Février.
Pharmuthi		à Avril,		le 27. de Mars.
Pachon		à May,		le 26. d'Avril.
Paune		à Juin,		le 26. de May.
Epiphi		à Juillet,		le 25. de Juin.
Meſori		à Août,		le 25. de Juillet.

Par là, il eſt démontré qu'en aucun tems les Egyptiens, tant ceux qui ſuivoient l'année vague, que ceux qui ne reconnoiſſoient que des années fixes, n'ont attaché, ni pû attacher le commencement de leurs mois au huitiéme jour du mois Romain qui leur répondoit.

§. VI.

Cent ans produiſoient vingt-cinq jours de différence entre l'année Julienne & l'année Egyptienne. Différens mécomptes de M. le Préſident Bouhier. Ce qui les a cauſés. A quelle heure du jour les Egyptiens commençoient leurs jours & leurs années.

Je reviens à M. Bouhier : » La preuve de ce fait, dit-

» il, que ce ſçavant Jéſuite n'a tirée de Pline que par con-
» ſéquence, peut être confirmée par un paſſage poſitif de
» Cenſorin, mais qui ne me paroît pas avoir été encore
» bien expliqué. A le bien entendre, il juſtifie qu'en l'an
» 991. de la Fondation de Rome, auquel il écrivoit, le
» premier jour de l'année Egyptienne répondoit au 21. de
» Juillet; ce qui fait juſtement la différence de 25. jours
« qui doit être entre l'année Julienne, & l'Egyptienne
» pendant le cours d'un ſiécle, par la raiſon que j'ai mar-
» quée.

» Mais quoi que ce ſoit là l'intention de Cenſorin, com-
» me on ne ſçauroit en douter, cela ne s'accorde pas tout-
» à-fait avec ſes paroles, qu'on lit ainſi dans toutes les
» éditions : *Primus dies menſis ejus, cui apud Ægyptios nomen*
» *eſt Thoth, hoc anno fuit ante diem VII. Kal. Julii; quum*
» *ab hinc annos centum Imperatore Antonino Pio II. & Bruttio*
» *Præſente Coſſ. iidem dies fuerint ante diem XII. Kal. Augu-*
» *ſti.* Si ce texte ſubſiſtoit ainſi, il y auroit 27. jours de dif-
» férence entre les deux années, au lieu qu'il n'y en peut
» avoir que 25. ſuivant la doctrine de Cenſorin. Ainſi il
» eſt évident qu'il avoit écrit *XIV. Kal. Auguſti*: car la
» premiere date, *VII. Kal. Julii*, eſt parfaitement juſte «.

En ſuivant exactement l'*errata*, qui eſt la fin de la lettre de M. le Préſident Bouhier, les paroles que je viens de rapporter de cet Académicien, renferment trois fautes conſidérables.

La premiere eſt de faire dire à Cenſorin *qu'en l'an 991. de la Fondation de Rome, auquel il écrivoit, le premier jour de l'année Egyptienne répondoit au 21. de Juillet*: tandis que Cenſorin dit en termes exprès, qu'en l'année même qu'il écrivoit, le premier jour de l'année Egyptienne arriva LE SEPT DES CALENDES DE JUILLET, c'eſt-à-dire, le 25. de Juin.

La ſeconde faute conſiſte à ſoûtenir que *ſi le Texte de* Cenſorin ſubſiſtoit, il y auroit 27. jours de différence entre l'année Julienne & l'Egyptienne, quoique la différence ne doive être que de 25. jours pendant le cours d'un ſiécle.

Digitized by Google

La derniere faute réſide dans le changement qu'il fait du texte fautif de Cenſorin en un autre également fautif, en liſant *XIV. Kal. Aug.* au lieu de *XII. Kal. Aug.* ainſi qu'on lit dans toutes les éditions.

Les deux dernieres fautes viennent d'un même principe ; ainſi allant tout-d'un-coup à la ſource on peut les corriger tout-à-la-fois.

Il eſt vrai, comme le dit M. Bouhier, qu'un eſpace de cent de nos ans produit une différence de vingt-cinq jours entre l'année Julienne, & l'année Egyptienne. La raiſon eſt, que chacune de ces cent années fournit un quart de jour, & que cent quarts de jours donnent vingt-cinq jours. Or ces vingt-cinq jours ſont autant de *Biſſextes*, ou intercalaires, que l'année Julienne a de plus que l'année Egyptienne ; parce que l'année Egyptienne ne compte point ces quarts de jour, & qu'elle les rejette, & raſſemble tous à la derniere année de la periode de 1461. ans.

Mais ce point de Chronologie n'avance pas beaucoup un Auteur, s'il ne ſçait encore à quelle heure, & à quel inſtant du jour les Egyptiens commencent les cent ans dont il s'agit. Il eſt donc important d'avoir toûjours devant les yeux, que ce Peuple commençoit ſes jours, ſes ſemaines, ſes mois & ſes années à midi, & à la fin de la douziéme heure depuis minuit, ou de la ſixiéme heure du jour, ſelon le calcul des Anciens (1).

Cela poſé, dès qu'il eſt certain, qu'en l'année Julienne que Cenſorin écrivoit, le premier jour de l'année Egyptienne commença à midi du ſeptiéme des Calendes de Juillet, c'eſt-à-dire, du vingt-cinquiéme de Juin ; pour trouver les 25. jours de différence, qui dans le cours de cent ans doivent être entre l'année Julienne & l'année Egyptienne, il faut que cent ans auparavant l'année Egyptienne commençât à midi du treiziéme des Calendes d'Août, c'eſt-à-dire, du vingtiéme de Juillet, & non pas à midi du XII. des Calendes d'Août, ſelon le texte imprimé de Cenſorin, ni à midi du XIV. des Calendes d'Août, ſelon

(1) Θεὼν μεσημβρίας ἀρχομένης ἑβδόμης. Theon Apud Duduel. Append. Diſſert. Cyprian. p. 106.

la correction de M. Bouhier : parce que ſelon le premier, la différence qui doit être entre l'année Julienne & l'année Egyptienne ſeroit de vingt-ſix jours, & ſelon le dernier, cette différence ſeroit ſeulement de vingt-quatre.

Pour établir une verité qui ſaute aux yeux des moins clairvoyans, je n'employerai pas l'autorité du P. Petau (1), ni de Doduel (2) qui l'ont propoſée avant moi : je demande ſeulement qu'on ſe donne la peine de compter en rétrogradant le nombre des jours, qu'il y a depuis le XX. de Juillet incluſivement juſqu'au 25. de Juin excluſivement, & l'on trouvera qu'il n'y en a ni plus, ni moins des vingt-cinq néceſſaires pour former la différence qu'il doit y avoir entre l'année Julienne & l'année Egyptienne dans l'eſpace de cent ans.

La cauſe donc de preſque tous les mécomptes de M. le Préſident Bouhier, vient de ce qu'il a mis au nombre des Biſſextes écoulés de l'année Julienne le *VII. Kal. Julii* de Cenſorin qui étoit un jour de l'année Egyptienne, dont la premiere moitié, c'eſt-à-dire, depuis minuit juſqu'à midi, finiſſoit le premier centenaire, & l'autre moitié commençoit le ſecond centenaire de la periode de Nabonaſar.

(1) *Quo in loco Cenſorini, vel librarii, vel Auctoris ipſius errore*, XII. *Kal. Neomenia Thoth iniiſſe ponitur, pro* XIII. *Nam Chriſti anno* CXXXVIII. * *quo Coſſ. illi fuerunt Neomenia Thoth incidit in Julii* XX. *qui eſt* XIII. *Kal. Aug. quo die Caniculæ ortus heliacus ſæculo Julii Cæſaris & inſequente anno alterove, præter propter accidit.* Petav. Auct. doctr. temp. lib. 5. c. 6, p. 203.

* CXXXIX.

(2) *Sed reponendum omnino* XIII. *Kal. ut* XX. *Julii denoteur, non* XXI. *Incidit enim Conſulatu Antonini Pii II. & Bruttii Præſentis, Chriſti ſcilicet* CXXXIX. *Neomenia Thoth in illum, quem dixi Julii diem, accuratiſſime.* Doduel. Append. Differt. Cyprian. pag. 18.

Digitized by Google

Digitized by Google

Le Dieu Mithras.

Vigne Borghese.

Digitized by Google

DU DIEU MITHRAS.

§. I.

Idées différentes que les Perſes & les Romains avoient de Mithras. La Lune plus ſouvent repréſentée entourée d'un Serpent que le Soleil. Fauſſe correction faite dans un paſſage de S. Jerôme.

M. Maffei dans ſa XXV. lettre rendant compte à M^de. la Marquiſe de Caumont, des Antiquités qu'il avoit vûes en France, dit qu'*à l'Hôtel de la Ville* d'Arles, *on voit un tronçon de Statuë qu'on a déja publié, entouré d'un gros Serpent, entre les replis duquel on a ſculpté les Signes céleſtes. Cette Statuë*, ajoûte-t-il plus bas, *appartenoit aux myſteres du Dieu Mithras, qui étoit le Soleil: le Serpent & le Zodiaque le font aſſez voir.* Et entaſſant érudition ſur érudition, il dit dans une note latine: » C'eſt pourquoi dans l'entroit de la let- » tre de ſaint Jerôme à Leta, où on lit que Gracchus dé- » truiſit l'antre de Mithras & tous les ſimulacres monſ- » trueux, auſquels ſe font également initier le Corbeau, » la Nymphe, le Soldat, le Lion, Perſée, Heliodro- » mus, il faudroit peut-être lire, que Gracchus détruiſit » l'antre & les ſimulacres monſtrueux, par leſquels le Cor- » beau, la Nymphe, le Soldat, le Lion, Perſée étoient » appuyés ſur Heliodromus; c'eſt-à-dire, que les ſimula- » cres des Signes céleſtes, avant qu'ils euſſent été abbat- » tus, détruits & mis en pieces, étoient appuyés ſur un » Zodiaque feint. Or, pourſuit-il, on a pû fort bien ap- » peller Heliodrome le Zodiaque, de même qu'on a ap- » pellé Hippodrome le lieu deſtiné à la courſe des che- » vaux (1) ».

PLANCHE VII.

Pag. 155.

Pag. 173.

(1) *Propterea in S. Hieronymi epiſtola ad Lætam, ubi Gracchum legimus ſubvertiſſe ſpecum Mithræ, & omnia portentuoſa Simulacra, quibus Corax,*

Je ne ferai point la guerre à M. Maffei, ſur ce qu'il avance que *Mithras étoit le Soleil*: cela n'eſt vrai tout au plus que rélativement aux Perſes (1) & à l'origine de ce Dieu, mais nullement par rapport aux Romains, & à ceux qui leur avoient fait preſent de cette Divinité. Pluſieurs Anciens n'ont point fait cette diſtinction: & c'eſt peut-être à leur exemple que M. Maffei ne l'a point faite: mais il devoit faire attention que ces Auteurs écrivant dans un tems où le culte de Mithras étoit vivant & répandu par-tout, n'étoient pas obligés de méſurer leurs expreſſions, parce qu'ils avoient à faire à des Lecteurs qui en connoiſſoient la valeur, & qui ſçavoient les reſtrictions qu'il y fálloit mettre, ou plûtôt dans quelle acception on devoit les prendre. M. Maffei paroît avoir ignoré cette Anecdote; & s'il s'étoit appliqué à l'approfondir, il y auroit mis un tems qu'il a crû devoir employer à inonder la République des Lettres de brochures de ſa façon.

Mais s'il eſt excuſable de ce côté là, il ne l'eſt peut-être pas ſur ce qu'il dit, que le Serpent & *le Zodiaque font aſſez voir que Mithras étoit le Soleil*, ou bien que *la Statuë* dont il parle *appartenoit au Soleil*; car on ne voit pas bien ce qu'il veut dire: comme tout cela cependant revient à la même choſe, je lui annonce que le Serpent & le Zodiaque ſont des ſymboles équivoques à l'égard des Planétes, ſur-tout du Soleil & de la Lune. Sans compter qu'il y a un bien plus grand nombre d'Antiques chargées d'un Serpent qui repréſentent la Lune, qu'il n'y en a qui repréſentent le Soleil qui ſoient accompagnées de cet animal. Si ces autorités ne ſuffiſent pas, qu'il conſulte Macrobe (2), Elien (3), Julius Firmicus (4), Porphyre cité

Nymphe, Miles, Leo, Perſes, Heliodromus pariter initiantur, legendum fortaſſe eſt, Heliodromo innitebantur: *ea ſcilicet Cæleſtium ſignorum Simulacra, antequam ſubverſa, fracta & excuſſa eſſent, ficto Zodiaco innitebantur. Heliodromus dici potuit, ut ab equorum curſu Hippodromus dicebatur.*

(1) Encore n'eſt-ce pas ſimplement comme Soleil, que les Perſes regardoient Mithras, mais comme l'Aſtre qui *formoit l'année par le tems qu'il eſt à parcourir le Zodiaque.* Καὶ Μίθραν ἡφάιστον ἑαυτῷ συμπληροῦντα περίοδον. *Clemens homil. 6. apud Cotel. edit. Amſtel. tom. 1. pag. 673.* Les Baſilidiens en avoient la même idée. *Hieron. Comment. in cap. 3. Amos.*

(2) Saturnal. lib. 1. cap. 17.

(3) Lib. 10. cap. 32.

(4) Error profan. Relig. cap. 5.

par

Digitized by Google

par Euſebe de Ceſarée (1), & pluſieurs autres Anciens, où il trouvera qu'on ne repréſentoit guéres la Lune ſans ſerpens.

Mais ce n'eſt pas en cela ſeul qu'il ſemble que M. Maffei ſe ſoit trompé : la correction qu'il prétend faire dans le texte de la lettre de ſaint Jerôme à Leta, renferme viſiblement deux fautes : la premiere conſiſte en ce que faiſant parler d'une maniere auſſi impropre que barbare celui de tous les Peres Latins, qui a écrit le plus purement & le plus correctement, il fait dire à ſaint Jerome, & par-conſéquent il croit lui-même, qu'il y avoit des ſimulacres monſtrueux autres que ceux du Corbeau, du Lion, &c. par leſquels les ſimulacres du Corbeau, du Lion, &c. étoient appuyés ſur *Heliodromus*. L'autre faute eſt en ce que poſé le ſyſtême de M. Maffei, généralement tous les Signes céleſtes dont ſaint Jerôme fait l'énumération, étoient également appuyés ſur Heliodromus.

Je me garderai bien de prendre la voie de la réfutation, pour détruire des idées auſſi inſoûtenables : une ſimple figure de Mithras repréſenté dans ſon antre avec les ſimulacres qui s'y trouvoient, jointe à un détail exact du culte & de la nature de ce Dieu, mettra tout le monde en état de ſçavoir à quoi il doit s'en tenir.

§. II.

Véritable Religion des anciens Perſes. Les Gaures qui ſont les deſcendans des vrais Perſes, obſervent encore le fond de cette Religion. Le Mithras des Romains ne venoit pas des Perſes. Fables que Porphyre a debitées de ce Dieu. Erreur où ſont tombés pluſieurs Ecrivains.

Mithras étoit un Dieu de la façon des Perſes, dans lequel ces peuples honoroient le Soleil. Quoiqu'ils recon-

(1) Præp. Evang. lib. 5. cap. 13. & 14.

nuſſent (1) au-deſſus de lui Oromaze & Ariman, c'eſt-à-dire, le principe du bien & le principe du mal, il étoit ſeul leur Dieu favori, & ils lui adreſſoient preſque tous leurs vœux & leurs Sacrifices. C'eſt qu'ils le regardoient comme Médiateur entre ces deux premieres Divinités ; perſuadés que c'étoit par ſon canal qu'ils recevoient toutes les graces que le bon principe leur faiſoit ; comme s'étoit ſon interceſſion qui détournoit les maux que le mauvais principe auroit pû leur envoyer (2). Ils ſoûtenoient cette idée par l'attention qu'ils avoient à le ſervir, & par le ſoin qu'ils avoient de lui choiſir des Victimes qui lui fuſſent agréables. C'étoient toûjours des chevaux (3). Ce choix étudié fait voir que les Perſes ne marchoient point ſur les pas des Grecs & des Romains, qui affectoient de ſacrifier à leurs Dieux des animaux qu'ils avoient en abomination, ou qui avoient quelque qualité contraire à quelqu'un de leurs attributs. Les Perſes plus ſages en offrant à Mithras des chevaux, eſtimoient qu'il ne convenoit pas qu'un Dieu dont la courſe étoit ſi rapide, eût une Victime peſante, & qui marchât à pas lents (4). Si l'on en croit Strabon, les Perſes couronnoient ces Victimes (5) : au lieu qu'Herodote aſſûre que celui qui offroit le Sacrifice, prenoit une Couronne de Myrthe qu'il mettoit ſur ſa Tiare (6). Ne pourroit-on pas concilier ces Auteurs en tenant pour vrai ce qu'ils diſent l'un & l'autre. Ces deux uſages ne ſont point contraires ; on les trouve également établis. Mais quoi qu'il en ſoit à cet égard, il eſt toûjours conſtant qu'on ne faiſoit aucun Sacrifice, que ſur un lieu à découvert & élevé, & en préſence d'un ou de pluſieurs Mages, ſans leſquels il n'étoit point permis de rien immoler. Le principal

(1) C'eſt Zoroaſtre qui a introduit chez les Perſes le dogme des deux Principes. Avant ce Philoſophe Mithras étoit en poſſeſſion de tous les honneurs attachés à une premiere Divinité.

(2) Διὸ τὸν Μίθρην Πέρσαι τὸν Μεσίτην ὀνομάζουσι. Plutar. de Iſid. pag. 369. E.

(3) Pauſan. in Lacon. pag. 201.

(4) *Placat Equo Perſis hyperiona cinctum :*
Ne detur celeri victima tarda Deo.
Apud Lactant. Falſ. Rel. lib. 1. c. 21.

(5) Παρεφηπεσμένοι τὸ ἱερεῖον ἐπιμήκες, Strab. lib. 15. pag. 732.

(6) Ἐπιφανεμένῳ τὴν πίεσιν μυρσίνῃ μάλιστα. Herodot. lib. 1. c. 132.

Digitized by Google

mérite de ces Sacrifices, eſt qu'ils n'avoient jamais pour objet le bien unique des particuliers : tous étoient offerts pour la Nation, à la tête de laquelle on mettoit le Roi. La ſeule grace qu'on faiſoit à celui qui fourniſſoit la Victime, conſiſtoit à la lui laiſſer couper en pluſieurs parties, à les faire cuire, & à les étendre ſur du gazon, & particulierement ſur du * *Trifolium*. Après quoi un Mage faiſoit des prieres marquées dans les Pontificaux, auſquelles on avoit beaucoup de foi : auſſi lui valoient-elles une portion diſtinguée de la Victime : celui qui offroit le Sacrifice, diſtribuoit le reſte, & en diſpoſoit à ſon gré ſans laiſſer quoique ce ſoit aux Dieux, parce qu'il tenoit avec toute la Nation, que ces Etres ſuprêmes ne vouloient que l'ame de l'animal qu'on venoit de leur immoler (1).

* Herbe appellée Treſle.

Tout cela ſe paſſoit en raſe campagne ; car les Perſes faiſoient leur capital de n'avoir ni Temples, ni Statuës, ni Autels. Leur éloignement pour ces ſortes de Monumens étoit ſi grand, qu'ils traitoient de fous les peuples qui s'aviſoient d'en élever (2). Ce goût que les Mages avoient érigé en principe de Religion, n'avoit reçû aucune altération du tems de Ciceron, puiſque cet Orateur s'efforce de le combatre par l'exemple des Grecs & des Romains. » Bien » loin, dit-il, de pouvoir être du ſentiment des Sages de » Perſe, à l'inſtigation deſquels on dit que Xerxès brûla » les Temples de la Grece : j'entre parfaitement dans les » vûës des Grecs & dans celles de nos Ancêtres, leſquels » afin que la pieté pût ſolidement s'établir & faire de » nouveaux progrès, ont voulu que les Dieux fiſſent leur » ſéjour dans les mêmes Villes que nous habitons (3) «. Strabon qui a écrit depuis Ciceron, & qui au ſurplus a parcouru toute la Perſe, aſſûre auſſi que les Medes & les Perſes n'avoient ni Temples, ni Statuës, ni Autels ; &

(1) Τοῖς θεοῖς οὐδὲν ἀποκαίουσιν μέρος· ἡ γὰρ ψυχὴν φασὶ τῷ ἱερείῳ δεῖσθαι τὸν θεὸν, ἀλλ' οὐ τὰ σώματα. Strab. lib. 15. pag. 732.

(2) Καὶ τοῖσι πολλοῖσι μεγάλην ἐπιφέρουσι. Herodot. lib. 1. cap. 131.

(3) *Nec ſequor Magos Perſarum, quibus auctoribus Xerxes inflammaſſe Templa Græciæ dicitur... Melius Græci atque noſtri ; qui ut augerent pietatem in Deos, eaſdem illos quas nos, urbes incolere voluerunt.* Cic. de Leg. lib. 11. cap. 26.

Digitized by Google

que ce fut pour yanger ces sortes de Monumens que Xerxès avoit réduit en cendres, qu'Alexandre brûla les superbes Palais de Persepolis (1). Diogene de Laërce (2), & saint Clement d'Alexandrie, qui sont posterieurs à tous ces Ecrivains, tiennent le même langage, & assûrent que les Perses choisissoient toûjours un lieu à découvert pour y sacrifier, & qu'ils n'avoient pour toutes figures des Dieux, que l'eau & le feu, parce que c'étoient les seuls Dieux visibles qu'ils reconnussent (3).

Une conduite si singuliere étoit fondée sur la créance où ils étoient, que les Dieux n'avoient point de sexe & ne tenoient rien des hommes (4); & qu'il ne falloit pas enfermer dans l'enceinte de quelques murs, ceux qui avoient l'Univers pour Temple, qui étoient sans bornes, & s'étendoient par tout (5).

Je me suis attaché à établir ces verités dès l'entrée, afin qu'on vît de quel poids étoit & pouvoit être tout ce qu'ont avancé ceux qui traçant l'histoire de Mithras & des Mithriaques, donnent les figures qui représentent ce Dieu & ses mysteres, pour avoir été faites d'après celles que les Romains avoient reçû immédiatement des Perses. Jamais prétention ne fut plus chimérique: car 1°. les Perses n'ont jamais eu ni Statuës, ni Temples, ni Autels, ainsi qu'on vient de le voir. Les Guebres ou Gaures qui sont, comme tout le monde sçait, les restes (6), j'ose dire, précieux des Perses dont nous parlons, n'en ont point encore, & n'en ont jamais eu. Aussi les Sçavans ont-ils rejetté avec mépris les idées que Char-

(1) Ἐνέπρησε ἡ ὁ Ἀλέξανδρος τὰ ἐν Περσεπόλει βασίλεια, τιμωρῶν τοῖς Ἕλλησιν. Strab. lib. 15. pag. 730

(2) In Proœmio.

(3) Θεὸν ἐν ὑπαίθρῳ τίτυς ὁ Δίων λέγει· θεῶν ἀγάλματα μόνα, τὸ πῦρ καὶ ὕδωρ νομίζοντας. Clem. Alexand. in protrept. pag. 43.

(4) Οὔτε ἀνθρωποφυίας ἐνόμισαν τοὺς θεούς. Herodot. lib. 1. cap. 131. Diog. Laert. in proœm.

(5) *Quod parietibus includerent Deos, quibus omnia deberent esse patentia ac libera; quorumque hic mundus omnis Templum esset.* Cic. de leg. l. 2. c. 26.

(6) Ils ont cela de commun avec les Juifs, qu'ils vivent au milieu des Persans, à peu près comme les Juifs vivent au milieu de tant de différens Peuples parmi lesquels ils sont dispersés, & avec qui ils n'ont d'autre société que celle que le commerce établit. Enfin ils prétendent ne professer d'autre Religion que celle d'Abraham, aussi-bien que les Juifs.

Digitized by Google

din a débité sur les Portiques, les colonnes, & les reliefs qui restent de l'ancienne Persepolis. Ce Voyageur a soûtenu que c'étoient les débris d'un Temple, sur lesquels on avoit représenté différens Sacrifices, & autres cerémonies Religieuses des premiers Perses. Mais on lui a démontré (1) que son explication impliquoit contradiction avec ce qu'Herodote, Strabon & autres semblables Historiens ont dit de la Religion de ces anciens peuples.

2°. Ce n'est point des Perses que les Romains ont reçû le culte de Mithras & ses mysteres ; mais des Pirates mêmes, dont Pompée eut ordre de nettoyer les Mers (2). Ces Pirates, qui n'étoient qu'un amas de Barbares de diverses Nations, n'ont paru que vers l'an 678. de Rome, & ont été exterminés ou dissipés huit ans après. Ainsi les Perses n'ont contribué ni de près, ni de loin à introduire les Mithriaques dans l'Empire Romain, parce que les Pirates qui les y porterent, étoient tous Habitans des côtes qui formoient le circuit de la Méditerranée.

3°. Mais rien à mon avis ne prouve mieux que le Dieu dont nous parlons, ne venoit pas des Perses, que l'habit avec lequel les Romains l'ont reçû. Il est visible que cet habit ne fut jamais Persien : Plus on le compare avec celui de tant de figures, que le Chevalier Chardin & Corneille le Brun ont donné d'après les Antiques de Persepolis ; plus on est choqué du peu de ressemblance & de proportion qu'il y a entre l'un & l'autre. Le Bonnet Phrygien que Mithras porte au lieu de Tiare, qui étoit propre aux Perses, fait bientôt soupçonner que les habits dont ce Dieu est revêtu, pourroient bien être ceux qui étoient en usage dans la Phrygie. Mais dès qu'on jette les yeux sur les figures d'Athis qui sont venuës jusqu'à nous, ce soupçon se tourne en conviction : car on ne remarque aucune différence entre les habits de ce dernier, & ceux de Mithras. De-là, remontant aux Pirates qui avoient répandu le culte de Mithras dans presque tout le

(1) *Voyez* les Remarques de Corneille le Brun. *Voyag. t. 2. p. 437. &c.*

(2) Τελευτὰς πρὸς ἀπορρήτους ἱεροῖς, ἃ καὶ τὰ Μίθρου, καὶ μέχρι δεῦρο διασώζεται, κατασχόντα πρόπροι τὰ ἐκείνων. Plutar. in Pompeio.

monde connu ; on a une nouvelle preuve que les myſteres de ce Dieu étoient Phrygiens d'origine ; parce que ces Ecumeurs de Mer étoient eux-mêmes la plûpart Phrygiens. En effet, outre qu'ils portoient le nom de Ciliciens, & qu'ils ſe tenoient & ſe retiroient toûjours dans la Cilicie montueuſe, Strabon aſſûre en deux endroits que les Ciliciens étoient ſortis de Troye (1). Or perſonne n'ignore que la Troade eſt dans la petite Phrygie.

C'eſt donc ſans le moindre fondement, que Porphyre a voulu faire accroire que Zoroaſtre étoit l'Auteur des Mithriaques. Jamais myſteres ne furent plus contraires au genie de ce Philoſophe, & au plan de Religion qu'il établit dans la Perſe. Zoroaſtre & les Perſes n'ont fourni aux Mithriaques, que le nom ſeul de Mithras, & le culte qu'on rendoit en premier au Soleil, & en ſecond au feu (2) comme écoulé de cet Aſtre. Tout le reſte eſt de l'invention des Phrygiens & des autres Ciliciens qui ont mis en vogue Mithras & ſes myſteres. C'eſt cependant à quoi n'ont fait attention ni les Anciens (3) ni les Modernes: tous ſans exception ont adopté les viſions de Porphyre & de je ne ſçai quel Eubulus qu'il cite. Ils n'auroient jamais donné dans ce piege, s'ils avoient conſulté les écrits de Zoroaſtre, ou étudié les mœurs & la diſcipline des Mages, ou fait quelque ſéjour en Perſe, ou lû les Réglemens qu'Hyſtaſpe Roi des Medes fit pour affermir & étendre la Religion que Zoroaſtre avoit dreſſée, avec le genre de vie que ce Prince traça aux Mages, & qu'il embraſſa lui-

(1) Τὰς ϑ Κίλικας τὰς ἐν τῇ Τρωάδι μιταναστάντας. Strab. lib. 13. p. 627. & lib. 14. pag. 676.

(2) Ce point de Religion eſt étranger aux Mithriaques

(3) J'en excepte Julius Firmicus, qui eſt le ſeul Auteur que je ſache, qui ait reproché aux Romains la contradiction où ils tomboient en prenant les antres de Mithras pour des Temples, & en y offrant des ſacrifices; tandis qu'ils avoüoient que les Mages des Perſes avoient proſcrit toutes ſortes de Temples & de ſacrifices ſemblables. Pourquoi, leur dit-il, donnez-vous le nom de fêtes Perſiennes à des fêtes qui ne le ſont point? Vous avez beau dire qu'elles méritent également d'être appellées fêtes Romaines & fêtes Perſiennes: j'en appelle à la Religion des Perſes qui vous condamne. *Vos itaque, qui dicitis in his Templis rite ſacrificari, non Magorum ritu Perſico: cur hæc Perſarum ſacra Laudatis? Scio hoc Romano nomine dignum putatis, ac Perſarum ſacris. At Perſarum legibus ſequatur.* Jul. Firmic. De error. profan. Relig. cap. 5.

Digitized by Google

même. A preſent que ce point d'hiſtoire eſt éclairci, profitons de leurs fautes, & entrons dans la penſée des Auteurs qui parlent du culte des Perſes. Suppoſons hardiment que toutes-les-fois qu'ils diſent que ces peuples dreſſoient des Statuës à quelque Dieu, & lui érigeoient des Temples, c'eſt moins des Perſes qu'ils parlent, que des Nations dont les Perſes étoient environnés, & qui en prenant quelque point de leur Religion, l'altéroient & l'accommodoient à leur goût. C'eſt dans le même ſens qu'on doit entendre tant de paſſages des Anciens, que je ſuis obligé d'employer pour appuyer le ſyſtême que je propoſe ſur Mithras: je ne change rien à leurs expreſſions; mais je ne les donne qu'avec le correctif que je viens de marquer.

§. III.

Idée juſte qu'on doit ſe former de Mithras. Nous n'avons aucune figure qui le repréſente comme il étoit originairement repréſenté. Ce que marquoit la maniere dont il étoit repréſenté.

Mithras, dont j'ai dit que les Pirates appellés Ciliciens étendirent le culte dans l'Empire Romain, étoit un Dieu dans lequel ſes Adorateurs honoroient le Soleil eclipſé préciſément au point de l'émerſion, & quand cet Aſtre commence d'avoir le deſſus ſur la Lune, & de diſſiper le ténébres qu'elle avoit répandu par ſon interpoſition. C'eſt la ſeule & vraie idée qu'on doive ſe former de Mithras; je l'ai tirée du Scholiaſte Lactatius, lequel expliquant ce vers de Stace,

Indignata ſequi torquentem cornua Mithram. Thebaïd. lib. 1. ſub fin.

» Les Perſes, dit-il, appellent Mithras le Soleil, quand il » eſt eclipſé; en conſéquence ils l'honorent dans un an» tre, où il eſt repréſenté vêtu à la Perſienne, avec un vi» ſage de Lion & une Tiare: il terraſſe un Taureau qu'il

Digitized by Google

» prend, & retient par les cornes, le renverſe, & ſe met » deſſus (1).

Le tems ne nous a conſervé aucun Mithras dans un antre, terraſſant un Taureau avec un viſage de Lion : tous ceux qui ſont venus juſqu'à nous, ſont repréſentés dans un antre, ſur-tout celui que je donne ici, renverſant non ſeulement un Taureau, mais encore l'égorgeant, & ayant par tout le viſage & le port d'un jeune-homme, avec le bonnet que lui donne Luctatius. Quelques Mithras ont bien un viſage de Lion : mais ils ne ſont point dans un antre, & n'ont aucun des traits avec leſquels notre Scholiaſte dépeint cette Divinité étrangere ; non plus qu'un autre petit nombre d'autres qui ne ſont, ſelon S. Jerôme, que des ſimulacres monſtrueux, qui ſervoient aux initiations des Myſteres de Mithras, comme on le dira dans la ſuite.

Ces différences viennent de ce que les Romains en recevant des Pirates le culte de Mithras, y firent quelque changement, ſur-tout dans la maniere de le repréſenter, & à cet égard même ils conſerverent tout le fond du tableau : car ils ſe piquerent de placer ce Dieu prétendu dans un antre monté ſur un Taureau qu'il terraſſe, qu'il foule avec ſes genoux, & qu'il égorge. Mais qu'on ne s'y trompe point : par le coup que Mithras porte au Taureau, les Ciliciens n'entendoient pas que le Soleil prétendît ſe défaire de la Lune : au contraire ils vouloient marquer par là les premiers rayons, que cet Aſtre jette ſur la Lune au ſortir de ſon ombre, & quand il commence à reprendre la ſuperiorité qu'il a ſur elle.

Non contens d'avoir ainſi repréſenté le Soleil dans le tems de l'Eclipſe & au point de l'émerſion, ils le répéterent deux fois, mais droit, ſans Taureau, avec le même viſage, le même habit & le même bonnet. Ils placerent le premier de ces Mithras derriere le Taureau, tenant un

(1) *Perſæ in ſpelæis coli Solem primi inveniſſe dicuntur ; & hic ſol proprio nomine vocatur Mithra ; quique eclipſim patitur ; ideoque intra antrum colitur. Eſt enim in ſpelæo Perſico habitu, Leonis vultu cum Tiara, utriſque manibus Bovis cornua comprimens ; quæ interpretatio ad Lunam dicitur : nam indignata ſequi fratrem occurrit illi, & Lucem ſubtexit. Sol enim Lunam minorem potentia ſua & humiliorem docens, Taurum inſidens cornibus torquet.*

flambeau

flambeau dans une attitude ordinaire : l'autre Mithras parallele au premier, étoit au côté oppoſé, & renverſoit ou éteignoit ſon flambeau. La premiere figure marquoit le Soleil levant, la ſeconde le Soleil couchant. J'avouë qu'il y a quelque varieté dans les marbres touchant ces deux Mithras, car les Sculpteurs renverſant l'ordre ont mis quelquefois le premier à la place du ſecond, & le ſecond à la place du premier : d'autres encore ont donné à l'un & à l'autre un flambeau allumé : mais ceux qui ſont au fait des Mithriaques, rejettent ces varietés ou ces fautes ſur le goût ou ſur l'ignorance de l'Ouvrier. Ce qui eſt bien conſtant, c'eſt que les trois Mithras ſi reſſemblans, repréſentés toûjours enſemble dans un antre, & attentifs, & comme conſpirans à la même action, marquent deux choſes ; la premiere, que le Soleil ſous quelque regard qu'on le conſidere, ſoit comme Soleil levant, ſoit comme Soleil couchant, ou enfin au milieu de ſa courſe, n'eſt jamais à couvert d'une Eclipſe : mais qu'il la ſurmonte, ſe défait de la Lune, & mérite par là le titre d'INVINCIBLE, que les marbres & les livres lui donnent. 2°. Que le ſurnom de *Triplex*, ou de *Triplaſios* que Mithras portoit, ne vient pas ainſi que Julien l'Apoſtat le dit, de ce que le Zodiaque étant partagé en quatre parties égales, il y a dans chacune *trois* ſignes qui forment les ſaiſons : ni comme je l'ai crû autrefois, de ce que le Soleil faiſoit ſeul en parcourant tous les degrés du Zodiaque, les trois ſeules ſaiſons de l'année que les Anciens reconnoiſſoient ; mais de ce qu'à toutes les heures du jour Mithras eſt Soleil levant, Soleil couchant, & au milieu de ſa courſe à l'égard de quelque peuple. Et comme ce n'eſt que relativement aux Eclipſes que cet Aſtre eſſuye, ou peut eſſuyer en ces tems là, que Mithras eſt conſideré & honoré dans l'antre où il eſt ainſi repréſenté : il eſt viſible que Mithras n'étoit pas le Soleil en général, mais le Soleil éclipſé au point de l'émerſion. Orat. 4.

Toutes les figures qui ſont dans l'antre, établiſſent la même verité. Ces figures repréſentent les Signes céleſtes ou Conſtellations, comme on le dira dans la ſuite, & elles

ſont dans quelques autres en plus grand nombre que dans d'autres. Or on voit ces figures s'élever contre le Taureau, & ſe joindre à Mithras, ou pour lui aſſûrer la victoire, ou pour la partager, ou enfin pour s'en réjoüir. Comme donc Mithras ne remporte la victoire dont il s'agit, que quand le diſque de la Lune commence à ne plus dérober la vûë de celui du Soleil, Mithras ne ſçauroit être que le Soleil ſurmontant les efforts que la Lune faiſoit ſelon les Anciens, pour le cacher à la terre, & recommençant à répandre ſes rayons. Ce qui confirme ma Theſe, c'eſt qu'il y a des Inſcriptions où Mithras eſt expreſſément diſtingué du Soleil, par exemple celle-ci donnée par Gruter (1) D. J. M. ET SOLI. SOCIO. SAC. c'eſt-à-dire, *Deo Invicto Mithræ; & Soli ſocio ſacrum.* Si donc Mithras eſt le compagnon du Soleil, comme cette Inſcription l'aſſûre, il n'eſt donc pas le Soleil, au moins à tous égards, hiſtoriquement & relativement à ſon culte, mais ſeulement phyſiquement & dans ſon origine. Cela poſé, il eſt viſible que dans l'Inſcription DEO SOLI INVICTO MITHRAE, qui ſe lit ſur le ventre du Taureau que la figure que je donne, repréſente terraſſé, & dans pluſieurs autres ſemblables, on doit ſuppoſer qu'il y a une virgule, ou la particule ET après le mot SOLI; ou qu'il faut regarder le datif SOLI comme venant de l'adjectif *ſolus.*

§. IV.

Signification du mot Mithras. Naiſſance ſingulière du Dieu Mithras. Pourquoi on lui donnoit une telle origine. Profeſſion qu'il exerçoit.

Le nom Mithras eſt formé du Perſan *Mithri*, *Mithir*, ou *Mether*, qui ſignifie *Seigneur*; titre que donnent au Dieu Mithras quantité d'Inſcriptions, & en particulier Julien l'Apoſtat, qui l'appelle tantôt *Roi de toutes choſes*, tantôt *Seigneur*, ici *Témoin*, là *Pere*, & quelquefois *Protecteur.*

(1) Pag. 22. num. 12.

Digitized by Google

S. Eloi Evêque de Noyon défendoit à ſon peuple d'appeller *Seigneur* le Soleil ; ce qui fait ſoupçonner que les Gaulois avoient de Mithras, la même idée que les Perſes & les Romains. Ces derniers pouſſoient bien plus loin leur ſuperſtition, puiſqu'ils qualifioient particulierement le Soleil de *Seigneur de l'Empire Romain* (1), comme on le voit ſur une Médaille d'Aurélien. Tout cela revient à la langue Arménienne, dans laquelle *Mither* * ſignifioit *ſeul* ou *unique Seigneur*.

* ou Methec.

Les Anciens donnoient à Mithras une origine aſſez ſinguliere ; ils prétendoient qu'il étoit né d'une pierre ; c'eſt ce que nous apprennent S. Juſtin (2), Commodien (3), S. Jerôme (4), & pluſieurs autres Ecrivains. Or cette fable avoit jetté de ſi profondes racines dans les eſprits, qu'on ne pouvoit être initié aux myſteres de ce Dieu, ſans faire profeſſion de la croire, en proferant ces mots, *Dieu né d'une pierre* (5). Ceux qui la débitoient y en ajoûtoient une autre de même prix ; ſçavoir que Mithras dégoûté du commerce des femmes, & déſirant avoir des enfans, s'unit à une pierre qui lui donna un fils, qui fut appellé Diorphus (6).

L'Antiquité ne nous a conſervé aucun Diorphus ; mais en revanche elle a fait paſſer juſqu'à nous deux Mithras ſortans d'une pierre : le premier ſe voyoit à Lyon du tems de Symeoni (7), & il conſiſtoit dans une tête entée ſur un cippe, dont la face de devant étoit chargée d'un Serpent & d'une eſpece de Cartouche, qui contenoit cette Inſcription :

(1) *Sol Dominus Imperii Romani.* Spanheim Ceſars de Julien pag. 108. edit. 1683.

(2) Dialog. contra Tripho. p. 226. Οἱ τὸ τοῦ Μίθρα μυστήριον παραδιδόντες λέγουσιν ἐκ πέτρας γεγενῆσθαι αὐτόν.

(3) Inſtr. 13.

(4) Adverſus Jovinian. lib. 1. tom. 4. part. 2. pag. 149.

(5) Θεὸς ἐκ πέτρας. Julius Firmic. Error. profan. Relig. cap. 5.

(6) Plutar. Flum. de Arax. *Mithras filium habere cupiens, & peroſus mulierebre genus, cum petra quâdam concubuit : ea prægnans effecta poſt ſtatutum tempus juvenem progenuit nomine, Diorphum.*

(7) L'Auteur de la Religion des Gaulois a donné cette figure tom. 1. pag. 418.

Digitized by Google

DEO INVICTO
MITHR
SECUNDINUS
DAT

Le cippe ſubſiſte encore en entier, mais la tête a ſauté. L'autre Mithras fait partie des Antiques de la Galerie Juſtinienne: toute la partie ſuperieure du corps de ce Dieu ſort effectivement d'un gros rocher, & afin qu'on ne puiſſe pas douter que ce ne ſoit vraiment Mithras, il y a à droit & à gauche les deux jeunes Mithras qui lui ſervent partout de ſymboles, & qui marquent l'un le lever, & l'autre le coucher du Soleil.

Ces deux monumens auſſi-bien que la fable ſur laquelle ils ſont fondés, cachent une moralité ou plûtôt un trait de l'hiſtoire naturelle, ſçavoir que la pierre eſt ici bas le ſiege du feu, & que quand le feu vient à nous manquer, nous n'avons qu'à frapper une pierre qui en fournit incontinent. Voilà préciſément ſous quel regard Julius Firmicus prétend qu'on doit regarder les honneurs, que les Perſes rendoient à Mithras; car traçant en deux mots l'idée de la Religion de ce peuple, il dit qu'elle conſiſtoit à adorer Mithras dans le feu (1).

Cet Auteur qualifie encore Mithras de voleur de bœufs, auſſi-bien que Commodien (2) & Porphyre (3). Ce point de doctrine ne fit pourtant jamais partie de la Théologie des Perſes, qui ont toûjours regardé ce Dieu comme Auteur de la nature: il partoit uniquement du cerveau des Pirates, qui étant bien-aiſes d'autoriſer leurs brigandages, avoient affecté de prendre pour leur Dieu favori un homme, qui avoit conſacré la profeſſion qu'ils exerçoient. Ce qui porte à croire que ce Dieu prétendu étoit originairement quelque chef de Corſaires plus fameux que les autres,

(1) De error. profan. Relig. cap. 5. *Virum vero abactorem boum colentes, ſacra ejus ad ignis transferunt poteſtatem .... hunc Mithram dicunt.*

(2) *Inſuper & furem adhuc depingitis eſſe.*

(3) De antro Nymph. pag. 262.

Digitized by Google

qui portoit le nom de Mithras, & qui ſe retiroit dans les antres des Montagnes de Cilicie, pour y mettre à couvert ſa perſonne & le butin qu'il faiſoit : que la conformité de ſon nom avec celui du Dieu principal des Perſes avoit aidé à l'apothéoſe ; & enfin que ſes Adorateurs pour couronner leur ouvrage, avoient conſacré ſes antres, & les avoient convertis en Temples.

§. V.

La Déeſſe Mitra partageoit la puiſſance de Mithras & les honneurs qu'on lui rendoit. Ce partage venoit des Orientaux où il étoit généralement établi. Idée différente que les Orientaux & les Romains avoient de la Déeſſe Mitra.

Mais ce n'eſt pas ſeulement dans le Dieu Mithras que les Perſes honoroient le feu, ils l'honoroient encore dans une Déeſſe, entre laquelle & Mithras ils partageoient le culte qu'ils rendoient à cet Element. C'eſt Julius Firmicus qui nous apprend cette circonſtance, mais nous ne trouvons (1) pas dans cet Auteur le nom de cette Divinité ; il aſſûre ſeulement qu'ils la repréſentoient avec trois viſages, & entortillée de ſerpens monſtrueux (2). Les trois viſages & les ſerpens monſtrueux qui entouroient cette Déeſſe, indiquent certainement que c'étoit la Lune ; car entre toutes les Divinités femelles il n'y a que la Lune à qui ces ſymboles conviennent. Les trois viſages marquent les trois phaſes de cet Aſtre, & les ſerpens dont elle eſt entortillée, expriment ſon cours oblique, que les ſerpens imitent en rampant. Sans compter que le renouvellement de la Lune qui arrive tous les mois, eſt figuré par le ſerpent

(1) A cauſe de deux Lacunes, qui ſont dans les MSS. ſur leſquels il a été imprimé.

(2) *Hi itaque Jovem in duas dividunt poteſtates, naturam ejus ad utrumque ſexum transferentes, & viri & feminæ ſimulacra ignis ſubſtantiam deputantes : & mulierem quidem triformi vultu conſtituunt, monſtroſis eam ſerpentibus illigantes.* Jul. Firmic. Error. profan. Relig. cap. 5.

qui dépouille ſa peau, reprend de nouvelles forces, & revient à ſon premier état.

Mais Herodote nous fournit autre choſe que des conjectures, touchant le culte que les Perſes rendoient à la Lune : car faiſant le détail des Dieux à qui ce peuple offroit des Sacrifices, il nomme en particulier Venus céleſte, dont, ajoûte-t'il, les Perſes ont emprunté le culte des Aſſyriens & des Arabes ; & ils l'appellent Mitra, comme les Aſſyriens la nomment Mylitta, & les Arabes Alitta (1). Or Herodien racontant de quelle maniere fut tranſportée à Rome la Statuë de Venus céléſte, qui paſſoit pour être celle-là même que Didon avoit érigée à Carthage, quand elle eût découpé en courroies fort déliées le cuir du Taureau, qui devoit fixer l'étenduë du terrein que cette Ville devoit occuper : Herodien, dis-je, écrit que les Africains appelloient cette Déeſſe *Uranie* ou *Venus Céleſte*, & les Phéniciens Aſtroarque, & qu'ils prétendoient que c'étoit la Lune (2).

L'eſſence de la Religion des Aſſyriens, que nous avons vû être le modéle de celle des Perſes, eſt une preuve également forte de cette verité. » Les Aſſyriens, dit Ma-
Saturn. lib. 1. c. 23. » crobe, ont de tout tems appellé *Adad* le Dieu qu'ils ont » le plus honoré : ce mot ſignifie SEUL. Ils regardent *Adad* » comme le plus puiſſant des Dieux ; mais ils lui donnent » pour compagne la Déeſſe Atargatis, & attribuent à ces » deux Divinités jointes enſemble, une pleine puiſſance & » une autorité ſouveraine ſur toutes choſes. Par elles ils » entendent le Soleil & la terre, ne voulant point que la » multiplicité des noms ſépare leur puiſſance qui s'étend à » tout. Il eſt vrai qu'ils font entendre ce que chacune a de » propre par les ſymboles avec leſquels ils la repréſentent : » & ces ſymboles ſe rapportent tous au Soleil. En effet, » *Adad* eſt repréſenté avec des rayons tournés vers la ter- » re, comme pour dire que la vertu & la force du Ciel

(1) Μεμαθήκασι δὲ καὶ τῇ Οὐρανίῃ θύειν, παρὰ τε Ἀσσυρίων μαθόντες καὶ Ἀραβίων· καλέεται δὲ Ἀσσυρίοισι τῇ Ἀφροδίτῃ Μύλιττα, Ἀραβίοι δὲ Ἀλίττα. Herodot. lib. 1. cap. 131.

(2) Σελήνῃ εἶναι φίλοντες, Herodian. lib. 5.

Digitized by Google

» réſident dans les rayons du Soleil que la terre reçoit. » Au contraire le viſage d'Atargatis envoye ſes rayons vers » le Ciel ; ce qui ſignifie que c'eſt par l'influence des rayons » qui partent du Soleil, qu'eſt produit tout ce qui vient » ſur la terre ».

Il eſt viſible que Macrobe ſe trompe en prenant Atargatis pour la terre. Atargatis étoit la Lune ou Venus céleſte ; les rayons ſeuls qu'Atargatis renvoyoit de l'aveu de Macrobe vers le Soleil, mettent cette verité dans tout ſon jour : car les Anciens n'ont tenu, ni pû tenir ce langage que de la Lune. D'ailleurs dès qu'on reconnoît qu'Atargatis étoit la Déeſſe favorite des Aſſyriens, il faut reconnoître auſſi qu'Atargatis étoit Venus céleſte. » Dans » Athenes, dit Pauſanias, il y a un Temple conſacré à » Venus céleſte, dont le culte doit ſon origine aux Aſſy- » riens, qui l'ont auſſi communiqué à la Ville de Paphos » de l'Iſle de Cypre, & à la Ville d'Aſcalon qui eſt dans » la Paleſtine (1) «. De même l'Ecriture en pluſieurs endroits parlant de la Déeſſe Syrienne, d'Aſtarte, de Derceto, d'Aſtaroth, & autres Divinités ſemblables que les Philiſtins, & leurs Voiſins adoroient en différens endroits de la Paleſtine, les qualifie chacune en particulier de *Reine du Ciel* (2) ; parce qu'elles ne differoient que de nom d'Atargatis de la Ville d'Aſcalon. Or cette Divinité ſelon les Phéniciens, étoit fille de Celus ou du Ciel, & femme de Saturne ſon frere ; elle régnoit dans un pays que Saturne lui avoit cedé : comme elle parcouroit toute la terre, elle trouva une Etoile qui étoit tombée du Ciel, elle la ramaſſa & la conſacra dans l'Iſle ſainte de Tyr (3).

Voilà quelle étoit cette Divinité femelle, entre laquelle & Mithras, les Perſes partageoient le culte qu'ils rendoient originairement à Dieu. Cette Divinité s'appelloit Mitra, comme Herodote l'a dit, & que S. Ambroiſe le

(1) Πρώτοις ἁπάντων Ἀσσυρίοις καταὶ τὴ σέβεσθαι τὴν Οὐρανίαν· μετὰ δὲ Ἀσσυρίους Κυπρίων Παφίοις &c. Pauſan. lib. 1. pag. 27.

(2) *Ut faciant placentas Reginæ Cœli.* Jerem. 7. 18 & alibi ſæpè.

(3) Εὗρεν ἀστροπὴ ἀστέρα, ὃν δὲ ἀπολομένην ἐν Τύρῳ τῇ ἱερᾷ νήσῳ ἀφιέρωσε. Euſeb. Præp. Evang. lib. 1. cap. 10. pag. 38.

Digitized by Google

confirme (1). M. Della Torré à beau s'inscrire en faux contre cette dénomination, & dire qu'Herodote que S. Ambroise a copié, étoit si peu instruit de la Religion des Perses, qu'il a confondu leur Divinité femelle avec leur Divinité mâle, en attribuant le nom de celle-ci à celle-là : puisque Strabon qui étoit bien mieux au fait de tout ce qui se passoit en Perse, parlant des honneurs qu'on y rendoit à Venus, n'auroit pas manqué de dire qu'elle y étoit appellée Mitra, si cela eût été effectivement (2). Il appuye ce raisonnement sur ce qu'Herodote dit bien que les Perses adoroient le Soleil, mais il ne dit pas qu'ils l'appelloient Mithras.

Tout le bruit que fait M. Della Torré se réduit à deux choses : 1°. à faire voir qu'Herodote & Strabon sont également en faute ; le premier pour avoir manqué de dire que les Perses donnoient au Soleil déifié le nom de Mithras, & l'autre pour avoir passé sous silence le nom sous lequel ces mêmes peuples honoroient la Lune. 2°. A nous obliger de conclure du passage d'Herodote, & de celui de Strabon comparés ensemble, que Herodote en cet endroit est bien plus exact & plus lumineux que Strabon : car outre qu'il nous apprend le véritable nom que les Perses donnoient à la Divinité feminine, qu'ils faisoient Collegue du Dieu Mithras ; il nous tire de l'embarras où nous jettoit Strabon de sçavoir quelle étoit la Venus dont il parloit ; puisqu'il ne se contente pas de dire simplement que cette Déesse étoit Venus ; il dit encore que c'étoit Venus céleste ; & par là, il fait voir non seulement que la Religion des Perses se suivoit assez bien, mais encore qu'elle étoit dans le fonds la même que celle des Assyriens & des Egyptiens, qui avoient montré aux autres (3) à établir deux Divinités, l'une mâle, & l'autre femelle, selon les

(1) *Quam cæleſtem Afri, Mitram Perſæ, plerique Venerem colunt, &c.* Epiſt. 18. num. 30. tom. 2. col. 840.

(2) *Potior itaque fides Strabonis teſti oculato eſſe debet : qui dum Venerem Perſis cultam refert, non omiſiſſet eam quoque Mithram* vocatam docere.* De Mitram. Mithra. cap. 2. pag. 175.

(3) Nous avons déja vû que toute la Religion des Egyptiens se rapportoit directement ou indirectement à Osiris & à Isis ; c'est-à-dire, au Soleil & à la Lune.

termes

termes exprès de Julius Firmicus, leſquelles poſſedoient par indivis l'Empire de l'Univers, & le gouvernoient de concert.

Outre ces raiſons qui décident en faveur d'Herodote, il y en a deux autres aſſez fortes pour nous entraîner. La premiere, c'eſt que S. Ambroiſe, ce Pere ſi verſé dans la lecture de Anciens, & qui châtioit & poliſſoit avec tant de ſoin ſes écrits, ayant en tête le Payen le plus ſçavant, le plus rafiné, le plus éloquent & le plus puiſſant de ſon ſiécle, n'auroit pas hazardé un fait tel que celui qu'on reproche à Herodote, s'il n'avoit été conſtamment vrai; puiſque ſon Adverſaire n'auroit pas manqué de le bien relever.

L'autre raiſon, c'eſt que la Déeſſe entre laquelle & Mithras les Perſes partagoient la Divinité, devoit avoir un nom commun avec lui, au leger changement près qui ſe fait quand on tranſporte un mot du genre maſculin au genre feminin. Or ce changement ne pouvoit guéres être plus grand dans la langue Perſienne, qu'eſt dans le latin le changement de *Dominus* en *Domina*. Puis donc que chez les Perſes, tout juſqu'à la communication d'Idiomes, étoit égal entre le Soleil & la Lune, le nom que ces Peuples affectoient de donner à la Lune pour marquer ſon ſouverain Domaine, devoit fort approcher de celui qu'ils donnoient auſſi au Soleil en vûë du ſouverain Domaine qu'ils lui attribuoient. Et c'eſt ce qu'on ne peut refuſer de reconnoître en comparant le *Mitra* d'Herodote & de S. Ambroiſe avec le *Mithras* de Strabon.

Sur ce qu'on vient de dire, on peut juger que la Divinité dont nous parlons, étoit de l'invention des Orientaux. Auſſi ſon culte étoit-il répandu dans toute l'Aſie, & par tout ſous différens noms: tels étoient ceux d'Adergatis, Adargidis, Atargata, Dercé, Derceto, Diane Perſique, Odacon, Dictynne, Militta, Alitta, Mitra, Artimpaſa, & autres que Selden & Beyer ont recüeilli dans le traité *de Diis Syris Syntag.* 11. *c.* 2. Comme il étoit impoſſible de les réünir tous, on s'aviſa d'en forger un qui les com-

Digitized by Google

prît : c'eſt celui de Myrionyme (1), qui ſignifie la Déeſſe à dix mille noms. Ces noms qui ſe trouvent en partie dans Apulée (2), ne marquoient autre choſe ſinon ce que le même Apulée & une Inſcription donnée par Gruter diſent en termes exprès, que cette Déeſſe étoit toutes choſes (3). Les Occidentaux en la recevant au nombre de leurs Dieux, lui conſerverent toutes ces qualifications, & y ajoûterent celles d'*Invincible* (4) & de *Triple* (5) qu'ils donnoient toûjours à Mithras ? Au reſte, on peut juger du progrès que ſon culte fit parmi eux, & de la haute idée que les Romains s'étoient formée de cette Divinité, par les reproches ſanglans que fait Ciceron à Clodius : » » Vous avez, lui dit-il, ravagé le ſiege & le domicile de » la Mere des Dieux.... Vous avez profané ce que l'An- » tiquité, ce que les Perſes, ce que les Syriens, ce que » tous les Rois de l'Europe & de l'Aſie ont le plus réve- » ré (6). Nonobſtant des autorités ſi fortes, je doute fort qu'on eût jamais ſoupçonné, que la Déeſſe dont nous parlons, fût celle que les Romains honoroient ſous le nom de la Victoire, ſi S. Ambroiſe ne nous l'avoit appris dans le paſſage que nous avons rapporté.

§. VI.

Figures monſtrueuſes avec leſquelles on repréſentoit ordinairement Mithras. Noms ſinguliers qu'on donnoit à ſes Miniſtres & à ceux qui ſe faiſoient initier à ſes myſteres. Que ſignifioient ces figures & ces noms.

Hors les changemens legers que nous avons dit avoir

(1) Gruter. pag. 83, 11. & Plutar. de Iſide pag. 372.
(2) Metamorph. lib. XI.
(3) Gruter pag. 82. n. 2. ISIS DEA QUAE ES OMNIA.
(4) Gruter pag. 41. n. 4. 59. n. 4. & 1065. n. 11.
(5) Idem pag. 28. n. 6.
(6) *Sedem domiciliumque Deorum vaſteris...., omnia illa quæ vetuſtas, quæ Perſæ, quæ Syri, quæ Reges omnes qui Europam Aſiamque tenuerunt, ſemper ſumma religione coluerunt, perverteris.* De Haruſ. reſponſis. n. 28.

Digitized by Google

été faits par les Romains dans les Mithriaques, tout le reſte fut laiſſé dans l'état qu'il étoit venu de Cilicie. On prit ſeulement à tâche d'orner toûjours l'antre de Mithras de diverſes figures. L'antre que nous avons fait deſſiner, outre les figures dont nous avons parlé, préſente un ſerpent, un Chien, un Corbeau, le Soleil dans un char à quatre chevaux, un homme qui va devant tenant un flambeau élevé, trois arbres, & enfin la Lune qui eſt ſur un char qui n'a que deux chevaux, & qui eſt précedé par un homme qui éteint un flambeau : à quoi il faut ajoûter que la queuë du Taureau que Mithras égorge, ſe termine en poignée d'épis, & qu'en deux différens endroits du corps du Taureau on a gravé deux Inſcriptions. La premiere qui eſt ſûr le col, conſiſte en ces deux mots NAMA SEBESIO. L'autre eſt ſur le corps même du Taureau, & ſe lit ainſi : DEO SOLI INVICTO MITHRAE.

Excepté les Inſcriptions & quelques petites différences, ces mêmes figures & autres ſemblables ſe voyent encore dans un petit nombre d'antres de Mithras qui ſont parvenus juſqu'à nous. A la verité certains antres ſont chargés d'un plus grand nombre de figures que d'autres, mais ils ſe réüniſſent dans ce point fondamental, qu'ils repréſentent toûjours les mêmes, & que les nouvelles qu'ils expoſent ſont du même ordre & de la même claſſe que les premieres. Ces figures ſont celles du Lion, du Corbeau, du Chien, de l'Ecréviſſe, du Serpent, du Scorpion, de l'Aigle, du Sanglier, du Belier, de l'Epervier, du Cheval Pegaze, d'un Vaſe, de ſept Etoiles, du Soleil & de la Lune & d'autres ſemblables. L'Ouvrier a eu ſoin de les animer & de les offrir aux yeux s'intéreſſant à l'action de Mithras. Ainſi l'on voit que des animaux repréſentés par ces figures, les uns s'attriſtent de ce que la Lune eſt venuë par ſon interpoſition cacher ſa lumiere ; d'autres aident Mithras à défaire le Taureau, d'autres enfin lui applaudiſſent, & prennent part à ſa victoire. C'eſt une image de ce qui ſe paſſe à peu près ſur la terre à chaque Eclipſe de Soleil ſelon ſes différens degrés.

Ceux qui étoient initiés, ou qui ſe faiſoient initier aux my-

Digitized by Google

ſteres de Mithras, prenoient le nom d'un de ces animaux. » Les Perſes, dit Porphyre, donnent à ceux qui ſe conſacrent » au culte de Mithras le nom de Lions, celui de Lion- » nes aux femmes, aux ſimples Miniſtres celui de Cor- » beaux; à ceux qui ſont élevés à la dignité de Peres, » celui d'Aigles ou d'Eperviers; & ils diſtinguent celui » qu'ils honorent du titre de Lion, en ce qu'ils lui confe- » rent le pouvoir de prendre la figure de toutes ſortes d'a- » nimaux (1) ». Quant aux autres noms dont Porphyre ne fait pas mention, je les rapporterai plus bas avec le paſſage de S. Jerôme qui les renferme en tout ou en partie. Ce qui eſt certain, c'eſt que ſelon un Ancien cité par Porphyre à la ſuite du paſſage que je viens d'alléguer, ces noms & ces figures étoient le ſymbole des ſignes du Zodiaque (2). Celſe dit la même choſe, & ajoûte qu'ils repréſentoient auſſi les Etoiles fixes & les Planétes (3).

Ces figures ne déſignent donc pas la création, la production & la conſervation des divers Etres de l'Univers, comme M. Della Torré le prétend (4); le paſſage de Porphyre qui lui a fait venir cette idée, ne le dit point: mais quand ce paſſage ſeroit auſſi clair qu'il ſe l'eſt imaginé, il eſt aiſé de faire voir que Porphyre ne mérite pas plus de créance ſur ce point, que ſur une infinité d'autres qui l'ont décrié autant parmi les ſiens (5), que parmi les Chrétiens de ſon ſiécle. » Zo- » roaſtre, dit ce Philoſophe, eſt le premier qui ait conſa- » cré en l'honneur de Mithras Créateur & Pere de toutes » choſes, un antre ſur les montagnes voiſines de la Perſe. » Cet antre que la nature avoit formé, & que mille fleurs

(1) Ὡς τὰς μὲν μετέχοντας τῶν αὐτῶν ὀργίων μύστας λέοντας καλεῖν, τὰς δὲ γυναῖκας λεαίνας, τὰς δ' ὑπηρετοῦντας κόρακας. ἐπί τε τῶν πατέρων· αἰτεῖ γὰρ ἡ ἱέραξ ἔτι προσαγορεύονται· ὅτι τὸ λεοντικὸν περιλαμβάνων, περιέπεται παντοδαπὰς ζώων μόρφας. Porphyr. de Abſtinent. lib 4. pag. 165. edit. Cantabr. 1655.

(2) Ἀποδιδὰς Πέρσας ἐν τοῖς περὶ τοῦ Μίθρα τὸν κοινὸν, φησι, φοβεῖσθαι, ὡς πρὸς τὸν τοῦ ζωδιακοῦ κύκλου ἀποτείνων. Idem ibid. pag. 166.

(3) Ἔτι γὰρ τι ἐν αὐτῷ σύμβολον τῶν δύο τῶν ἐν οὐρανῷ περιόδων, τῆς τε ἀπλανοῦς, καὶ τῆς εἰς τοὺς πλάνητας ἐν χειμῶνι. Apud Orig. edit. nov. Benedict. lib. 6. num. 22. tom. 1. p. 646.

(4) *Nam ſtatim generationem rerum iis figurari contendo, Mithræ ſolis vi & poteſtate cuncta ad productionem agente, & vivifica virtute fovente conſervationem.* De Mithra cap. 111. pag. 180.

(5) *Vide* Eunap. in Porphyr. ſub fin.

Digitized by Google

» & pluſieurs fontaines rendoient délicieux, repréſentoit » l'Univers, & les ſimulacres qui étoient placés en dedans » à égales diſtances les uns des autres, étoient la figure » des Elemens & des inclinations du Ciel (1) ». Mais quels ſont ces Elemens & ces inclinations du Ciel? Deux paſſages, l'un de Moyſe, & l'autre d'Euſebe de Ceſarée vont nous l'apprendre. Moyſe voulant que les Iſraëlites fuſſent en garde contre le culte des Phéniciens, au milieu deſquels ils alloient habiter, leur défend » d'élever les yeux » vers le Ciel, & d'y conſiderer le Soleil, la Lune & » tous les Aſtres, de peur qu'ils n'en fuſſent ébloüis, & » qu'ils ne les adoraſſent (2) ». D'autre part, Euſebe décrivant la Religion des premiers peuples du monde, dit que » les Phéniciens adoroient originairement le Soleil, » la Lune, les Planétes, les Elemens & les Aſtres qui les » environnoient (3)«. Ces deux paſſages ſont paralleles, non ſeulement entre eux, mais encore à celui de Porphyre; car étant hors de doute que les Phéniciens étoient ces Aſſyriens (4), dont Herodote aſſûre que les Perſes avoient emprunté les Dieux, il eſt viſible que les uns & les autres traitent d'une ſeule & même Religion. Moyſe à la verité ne diſtingue point entre les Planétes & les Etoiles fixes: ce S. Légiſlateur ſe contente de déſigner tout cela par le nom général d'*Aſtres du Ciel*: mais on ne ſçauroit me conteſter qu'Euſebe par *Elemens* n'entende les douze ſignes du Zodiaque, & par les *Aſtres* qui environnoient les Elemens, les Conſtellations qui ſont au Nord & au Midi des douze ſignes. Et n'eſt-ce pas toutes ces différentes Conſtellations que Porphyre qualifie en général d'*inclinations des Cieux*?

Et pour mettre dans une plus grande évidence, que les *Elemens* dont parle Porphyre, ſont les conſtellations & les étoiles fixes, il ſuffit de ſe ſouvenir que les Auteurs

(1) Τῶν ἢ ἑντὸς, κατὰ συμμέτρους ἀποστάσεις, σύμβολα φερόντων τῶν κοσμικῶν στοιχείων ἐς κλιμάτων. Porphyr. de Antro Nymphar. pag. 254.

(2) *Ne forte elevatis oculis ad cælum, videas Solem & Lunam, & omnia aſtra cæli, & errore deceptus adores ea & colas.* Deuteron. 4. verſ. 19.

(3) Ἥλιον ἐ Σελήνην, ἐ τὰς λοιπὰς πλανήτας, ἀστέρας, ἐ τὰ στοιχεῖα, ἐ τὰ τούτοις συναφῆ. Euſ. Præp. Evang. lib. 1. c. 9. pag. 28.

(4) *Vide* Selden. de Diis Syris Prolegom. cap. 1. & Beyerum ibid.

Digitized by Google

Grecs appelloient *Elemens* les quarante-huit conſtellations que les Anciens avoient alors découvertes, & *Elementaires* ceux qui en faiſoient une étude particuliere. La neuviéme maxime de l'Auteur du *Centiloquium* attribué à Ptolomée, établit cette vérité d'une maniere inconteſtable. La voici en Grec & en Latin donnée par Selden (1) : *Ἐν τῇ γενέσει ἡ φθορὰ εἰδώλοις πάσχει ὑπὸ τῶν οὐρανίων εἰδώλων. διὰ τοῦτο χρῶνται τούτοις οἱ στοιχειωματικοὶ, τὰς ἐπεμβάσεις τῶν ὡρῶν σκοποῦντες ἐπ' αὐτά. Vultus hujus ſæculi ſunt ſubjecti vultibus cæleſtibus, & ideo ſapientes* (2) *qui imagines faciebant ſtellarum, introitus in cæleſtes vultus inſpiciebant, & tunc operabantur quod debebant.* Sur quoi Selden fait cette obſervation ; » Par ces viſages céleſtes l'Auteur entend non-ſeulement les quarante-huit conſtellations tracées ſur un globe, mais encore » ce grand nombre de figures extravagantes que les Perſes, les Indiens & les Egyptiens repréſentoient avec » le ſigne ſous lequel ils les rangeoient « (3).

Quelque convaincantes que ſoient ces preuves & ces raiſons, elles me frappent cependant moins, que deux autres. L'une eſt priſe de la nature même des figures qui parent l'antre de Mithras ; je tire l'autre de la Religion des Egyptiens. Qu'on examine donc toutes les figures que les différens antres de Mithras préſentent, ſoit qu'on les conſidére en détail, ſoit qu'on les prenne *in globo* & comme faiſant un tout: on ne peut s'empêcher de reconnoître que ce ſont toutes figures de conſtellations. Le pot même, le pot qui ſe trouve dans un ſeul Relief, & qui a donné la torture à M. l'Evêque d'Hadria pour pouvoir dire quelque choſe de raiſonnable qui favoriſât ſon ſyſtême, eſt le ſigne qu'on appelle le *Verſeau*.

Je tire la même vérité de la Religion des Egyptiens. Il eſt de notorieté publique que cette Religion a été le

(1) De Diis Syris Syntag. 1. cap. 2. pag. 30.

(2) Le Grec dit, *Elementarii*. Syncelle appelle auſſi Στοιχειωταὶ les Aſtronomes, & ἐκκλησιαστικὸν στοιχεῖον le comput Eccleſiaſtique.

(3) *Vultus autem illi cæleſtes nonnulli* XLVIII. *conſtellationes globis depictas, verum innumeras & portentoſas etiam illas figuras denotant, quæ Perſæ, Indi atque Ægyptii cum unoquoque ſigni Decano, ſeu quolibet Decani gradu Aſcendere tradebant.*

Digitized by Google

modéle de toutes les autres. Cet axiome a plus de lieu à l'égard des peuples qui ont pris l'eſprit & le fonds de cette Religion, qu'à l'égard des peuples qui n'en ont tiré que quelque partie. On ne ſauroit diſconvenir que les Aſſyriens & les Perſes n'ayent pris la ſubſtance de la Religion des Egyptiens ; puiſqu'ils ont, comme eux, partagé la nature divine en deux Divinités, en une Divinité mâle & en une Divinité femelle ; & que chez les uns & les autres la Divinité mâle étoit le Soleil, & la Divinité femelle étoit la Lune. Or ſans avoir recours aux globes dont je parle ailleurs, ſur leſquels les Egyptiens traçoient le cours d'Oſiris & d'Iſis, c'eſt-à-dire, du Soleil & de la Lune, des Planétes & des étoiles fixes, bien entendu qu'ils ne regardoient ces dernieres que comme des Divinités d'un ſecond ordre, qui avoient eu un commencement & une fin (1) : Le principe de Julius Firmicus une fois admis, que les Perſes n'adoroient que le Soleil & la Lune, on conclut ſur le champ que les figures, dont ils accompagnoient celles de ces Aſtres, avoient & devoient avoir quelque rapport avec ces Aſtres, & y tenir par quelque endroit ; & c'eſt ce qui ne convient qu'aux Conſtellations, aux Planétes & aux Etoiles fixes.

§. VII.

Noms de Planetes & de Conſtellations que prenoient les Adorateurs de Mithras ; leurs différentes claſſes. Longues & cruelles épreuves à quoi ils étoient auparavant ſoûmis. Princeſſes qui ont été Prêtreſſes de Mithras. Plagiat de M. Vallarſi.

Voilà véritablement ce que repréſentoient les figures qui étoient de diſtance en diſtance dans l'intérieur de l'Antre de Mithras. Il n'y en avoit point qui ne repréſentât ou Planéte, ou Conſtellation, ou Etoile fixe. Les

(1) Τῶν ἄλλων θεῶν, ὅσοι μὴ ἀγέν- | pag. 357. C.
νητοι καὶ μηδὲ ἄφθαρτοι. Plutar. de Iſid. |

Anciens pour distinguer ces Astres les uns des autres, leur avoient donné un nom & assigné différentes figures. Comme les Mithriaques avoient pour objet le culte des Astres relativement à Mithras, ceux qui en avoient la direction, avoient établi que ceux qui demanderoient d'entrer dans leur corps, prendroient le nom & la figure d'une Planéte ou d'une Constellation : mais ils ne pouvoient parvenir à cet honneur, qu'ils ne l'achetassent cherement & au prix de leur sang, comme l'assûre Saint Augustin (1). En effet, ils ne l'obtenoient qu'après avoir subi quatre-vingts épreuves, qui leur faisoient souvent perdre la vie ou la patience ; ce sont les paroles de Nonnus & de tous les Auteurs qui ont parlé de ces cruelles initiations. Comme leurs passages ne pourroient qu'ennuyer le Lecteur, & que M. Della Torré les a tous ramassés (2), je me contenterai de rapporter celui de Nicetas de Crete. » On avoit coûtume, dit cet Ecrivain, » de faire passer par différens dégrés de tourmens ceux » qui vouloient être initiés aux mysteres de Mithras ; allant » toûjours en augmentant. On commençoit par leur faire » souffrir une rigoureuse faim pendant cinquante jours ; » & s'ils la supportoient constamment, on les déchiroit » à coups de foüet deux jours entiers : après quoi on con- » tinuoit à les tourmenter ainsi alternativement ; & en re- » doublant (3) leurs supplices pendant vingt-huit jours : » & si les Candidats fournissoient cette longue carriere » sans sourciller, on leur développoit les plus hauts myste- » res de cette Religion (4). « Ces dernieres paroles, outre le sens propre & naturel que Nonnus y donne, & qui consiste à dire que si ces Martyrs de Mithras survivoient à de si fortes épreuves, on les initioit aux mystéres de

(1) *Ergo nescio quid simile imitatus est quidam Spiritus, ut sanguine simulacrum suum emi vellet.* Tract. 7. in Johan. num. 6. tom. 3. part. 2. col. 344.

(2) Dissert. de Mithra pag. 211. & seq.

(3) Ce changement & cette gradation de supplices consistoit à les rouler dans la neige, à leur faire endurer des chaleurs insupportables, à les confiner dans d'affreux deserts, à les charger d'injures & d'opprobres, &c.

(4) *Si qui initiabantur hæc patienter ferrent, tunc demum perfectiora edocebantur.* Apud Philip. à Turre dissert. de Mithra pag. 213.

leur

Digitized by Google

leur Dieu (1): ces paroles, dis-je, insinuent que dans le systême des Mithriaques, cette chaîne de tourmens marquoit à l'égard de ceux qui y étoient soûmis, que Mithras étoit alors éclipsé pour eux, & que la fin de l'Eclipse devoit être celle de leurs supplices: après quoi ils verroient Mithras à plein, parce que leur ame se trouveroit purifiée de toutes ses soüillures.

L'initiation se faisoit, ainsi que je l'ai dit, en faisant prendre à ceux qui se consacroient au culte de Mithras un nom de ces Planétes ou de ces Constellations, dont les figures ornoient l'antre de ce Dieu. Ce nom donnoit droit à celui qui le portoit, de prendre pendant la célébration des mysteres la figure de la Planéte ou de la Constellation, dont il portoit le nom. Les Prêtres & les Prêtresses étoient distingués des autres Adorateurs de Mithras; car comme ils prenoient le nom de Lions & de Lionnes (2), ils

(1) *Quibus si supervixerit, tunc demum sacris Mithriacis initiatur.* Ibid. pag. 212.

(2) Il n'est parlé des Prêtresses de Mithras que dans le 16. Chapitre du 4. Livre du traité de Porphyre, intitulé *De abstinentia*: encore le texte est-il visiblement corrompu: car au lieu d'y trouver qu'on appelloit les Prêtresses *Lionnes*, on y lit qu'on les nommoit *Hyennes*. Si l'on admet avec moi la conjecture de M. Della Turré, nous aurons dans la mere de l'Empereur Aurelien, une Lionne ou Prêtresse de Mithras, & ce qui est encore plus, la véritable patrie de ce Prince. Car supposant que le Temple, dont il est parlé dans l'Inscription donnée par Gruter pag. 35. 4. est le même que ce Temple du Soleil, dont la mere d'Aurelien, selon Vopiscus (*in Aurelian. cap.* 5.) étoit Prêtresse: comme d'un côté il est constant qu'Aurelien étoit de Pannonie, & que de l'autre le Roy de Perse fit present à Aurelien d'une Patere, sur laquelle le Soleil étoit représenté sous la figure même qu'il étoit adoré dans le Temple que sa mere desservoit, il est hors de doute que cette figure étoit celle de Mithras, puisque les Perses posterieurs ne représentoient pas autrement le Soleil. L'Inscription de Gruter indiquant donc dans la Pannonie un Temple de Mithras, paroit aussi nous indiquer le lieu de la naissance d'Aurelien, & le Temple dont sa mere étoit Prêtresse. Or ce lieu est Rohicz dans la Stirie inferieure, & non pas Pettaw, comme l'a écrit M. l'Evêque d'Hadria. (*de Mithra cap. ult. pag.* 239.) Les Perses ont eu une Prêtresse de Mithras ou du Soleil, si l'on en croit Justin, dans la personne de la célébre Aspasie qu'Artaxerxès Memnon épousa. Car ce Prince apprenant que son fils Darius en vouloit faire sa femme, par le droit attaché à la couronne qu'il venoit de lui ceder, se hâta de la consacrer au service du Soleil, *ut eam adimeret, & quod temere promiserat honeste negaret, eam solis Sacerdotio præfecit.* Mais Justin se trompe; Artaxerxès fit Aspasie Prêtresse de Venus, ou de Diane Anaïtis, qui étoit une même Divinité chez les Perses, & cette Divinité étoit la Lune. *Vide Hide hist. Relig. vet. Persarum pag.* 91.

Digitized by Google

pouvoient prendre indifféremment la figure de toutes les Planétes & de toutes les Conſtellations (1). Entre les Prêtres & les ſimples Laïques, il y avoit un ordre de Mithricoles, qui tenoient un milieu. On les honoroit du nom de Peres, en conſéquence on leur réſervoit le nom & la figure d'Aigle ou d'Epervier; & l'on ſe contentoit de donner à ceux qui étoient au deſſous d'eux le nom de Corbeaux (2).

De tant de noms de Planétes & de Conſtellations, que les Mithricoles prenoient le jour de leur initiation aux myſteres de leur Dieu, ce ſont les ſeuls que Porphyre nous a conſervés. Nous ſerions en peine de ſçavoir les autres, ſi S. Jerôme n'en avoit heureuſement gliſſé quelques-uns dans ſa lettre à Leta. Ce qui eſt ſurprenant, c'eſt que le paſſage qui les contient, a donné la torture à preſque tous les Commentateurs de ce Pere ſans qu'ils ayent pris ſa penſée. Eraſme a pris ces noms pour des noms de Villes, Marianus pour des noms de faux Dieux. M. de la Turré après avoir tourné ce paſſage de tous les côtés, a bien reconnu que c'étoient tous noms affectés à ceux qui ſe conſacroient au culte de Mithras, mais il n'a point vû que c'étoient des noms de Planétes & de Conſtellations. Dom Martianay eſt le premier qui a pénetré ce myſtere dans l'édition des Ouvrages de S. Jerome de ſa façon. *In antro Mithræ*, dit-il, *erant ſymbola Aſtrorum & Planetarum, atque ſimulacra conſequenter ſyderum ab Hieronymo recenſitorum.* Ce peu de paroles ont ouvert le chemin à l'Auteur de la Religion des Gaulois, & l'ont mis en état de porter ſur ce point de Mythologie les recherches auſſi loin qu'elles pouvoient aller. Cependant M. Vallarſi & M. Maffei dans le premier Tome de S. Jerome qu'ils viennent de donner à Verone par indivis, ſoûtiennent que les Modernes qui ſe ſont le plus appliqués à expliquer les noms dont il s'agit, ne ſçavent ce qu'ils diſent. *Recentiores qui hiſce nominibus exponendis deſudarunt,*

Apud Hieron. tom. 4. part. 2. col. 592

(1) Ὁ δὲ τὰ λειπόμενα παραλαμβάνων, περιπίπτει παντοδαπὰς ζωὰς μορφάς. Porphyr. de abſtinent. lib. 4. c. 16.

(2) Τὰς δὲ ὑπερτέρας κόρακας· ἐπὶ τῶν Πατέρων, αἱτοὶ γὰρ εἰσὶν οἱ προηγούμενοι. Porphy. ibid.

Digitized by Google

operam fere ludunt. Ce qui frappe le plus ici, c'eſt qu'ils n'avancent rien que je ne trouve mot pour mot dans la Religion des Gaulois. Cet Ouvrage a paru dès 1727. Le S. Jerôme de Verone n'a été donné qu'en 1734. C'eſt aux Sçavans à décider de quel côté eſt le plagiat. Je vais mettre les deux Ouvrages en parallele. L'un & l'autre a pour objet un paſſage de S. Jerôme, où ce Pere donnant à Gracchus parent de Leta, les loüanges qu'il méritoit, pour avoir détruit avant ſon Baptême l'antre de Mithras avec tous les ſimulacres monſtrueux dont il étoit décoré, dit ſelon l'édition des Benedictins : *Nonne ſpecum Mithræ, & omnia portentuoſa ſimulacra, quibus Corax, Nymphus, Miles, Leo, Perſes, Heliodromus pariter initiantur, ſubvertit?* Au lieu de *Heliodromus pariter* les nouveaux Editeurs liſent, *Helios, Dromo, Pater.* En attendant que nous examinions s'ils ſont fondés, confrontons-leur l'Ecrivain qui s'eſt ſi bien rencontré avec eux pluſieurs années avant qu'ils euſſent témoigné avoir de pareilles idées.

Nouvelle édition de S. Jerôme, à Verone t. 1. col. 672. n. F.

Hæc in antro Mithræ portentoſa ſimulacra, & nomina ſymbola aſtrorum & planetarum erant.

Religion des Gaulois tom. 1. pag. 435. & ſuivantes.

Dans les Cavernes qu'on choiſiſſoit toûjours pour Temples de Mithras, il y avoit des Simulacres monſtrueux de ces animaux, dont parle S. Jerôme pag. 437. C'étoient tous noms d'Aſtres, de Conſtellations & de Planétes.

Ut omittamus Porphyrii loca, in quibus ea animalia eſſe dixit, & ad Zodiaci circulum pertinere,

Pag. 439. Porphyre dit en termes exprès, que ce ſont les Signes ou Conſtellations, qui ſont ou hors, ou dans le Zodiaque. Ce même Auteur avouë dans un autre ouvrage, qu'un ancien Ecrivain, qui avoit écrit à fond ſur les myſteres de Mithras, tenoit que tous ces animaux avoient pour

Digitized by Google

Religion des Gaulois tom. 1. pag. 434. & ſuivantes.

objet les mêmes animaux qui ſont compris dans le Zodiaque.

M. Maffei ſe trompe ; les paroles qu'il prête à Origene, ſont de Celſe ; l'Auteur de la Religion des Gaulois eſt plus exact ; Celſe dans Origene, dit-il, pag. 440. s'énonce de la même maniere, & aſſûre que les ſymboles qui faiſoient partie des myſteres de Mithras, étoient des repréſentations des Etoiles fixes, & des Planétes.

Pag. 437. D'où l'on peut inferer, ſans crainte de ſe tromper, qu'il y avoit encore bien d'autres noms de ces Simulacres monſtrueux, qu'on conſervoit dans les Antres conſacrés à Mithras, & qui ſervoient à former d'autres claſſes de gens, qui ſe faiſoient initier aux myſteres de ce Dieu.

Pag. 440. De ces Conſtellations les unes ſont dans le Zodiaque, & les autres hors du Zodiaque : par exemple le Corbeau eſt hors du Zodiaque du côté du Midi, vis-à-vis de la Balance.

Ceux qui portoient le nom de Nymphes prenoient leur dénomination de Νύμφη, qui ſignifie une jeune perſonne fiancée ou même mariée, mais qui paſſoit pour Vierge, ainſi Νύμφη eſt un des douze Signes du Zodiaque, qu'on nomme la Vierge.

S. Jerôme, édition de Verone tom. 1. col. 672.

Præciſis verbis Origenes lib. 6. contra Celſum, In Mithræ, *inquit*, ſacris duplex Stellarum circumactio prætenditur, fixarum & errantium.

Atque harum quidem conſtellationum, non enim omnes heic recitantur ;

Quædam intra ; quædam extra Zodiacum ſunt. Corax ex Græco κόραξ *Corvus, ſtella eſt extra Zodiacum in meridionali parte.*

Nymphus eſt Νύμφη Virgo *Zodiaci ſignum.*

S. Jerôme, édition de Verone tom. 1. col. 672.

Siquidem aliquot ſignorum tùm maſculina, tùm fœminina ſimulacra erant & nomina : nam & Myſtas omnes mares, leones *vocatos*, fœminas, hyænas *tradit Porphyrius lib. 4. de Abſtin.*

Religion des Gaulois tom. 1. pag. 434. & ſuivantes.

» Il y a ici deux fautes; la premie-
» re & la plus conſidérable eſt de
» M. Maffei ou de ſon aſſocié;
» elle conſiſte en ce qu'il ajoûte
» au texte de Porphyre le mot *om-*
» *nes*, qui n'y eſt pas, & qui ren-
» verſe non-ſeulement le ſyſtême
» de la Religion de Mithras, mais
» encore fait que M. Maffei eſt
» en contradiction pluſieurs fois
» avec lui-même dans la note mê-
» me qui eſt ſous nos yeux.

» L'autre faute vient de la
» mauvaiſe édition de Porphyre,
» que M. Maffei a ſuivie, & où
» on lit *Hyænas* à la place de *Leæ-*
» *nas*, qui eſt la véritable leçon.
» Le Scholiaſte auroit évité ces
» deux fautes s'il avoit continué
» comme il avoit commencé, &
» qu'il s'en fût tenu à ſon origi-
» ginal, à l'exemple de l'Auteur
» de la Religion des Gaulois,
» dont voici le paſſage parallele.

Pag. 434. Les Mages de Perſe, dit Porphyre, qui ſont chargés de tout le culte de Mithras, donnent à ceux qu'ils font Prêtres de ce Dieu le nom de Lions, & aux femmes qu'ils établiſſent Pretreſſes, celui de Lionnes.

Pag. 673. Ipſiuſque Mithriaci Jovis, viri & fœminæ ſimulacra *memorat Jul. Firmicus.*

Page 421. Les Perſes & tous les Mages, dit Julius Firmicus, donnent le premier rang au feu, & le mettent au deſſus des au-

Religion des Gaulois tom. 1. pag. 440. & ſuivantes.

S. Jerôme, édition de Verone tom. 1. col. 672.

tres Elemens. Ils partagent la Divinité en deux puiſſances, & communiquent ſa nature aux deux ſexes; attribuant à une figure d'homme, & à une autre de femme la ſubſtance du feu. Ils veulent que la femme ait trois viſages différens; & ils repréſentent ſon corps entortillé de Serpens.

Page 440. Miles eſt une Conſtellation Septentrionale qu'on connoît ſous le nom d'Hercule, & qui eſt vis-à-vis du Sagittaire.

Miles *Septentrionalis eſt, notior ſub Herculis nomine.*

Le Lion eſt dans le Zodiaque. Perſée eſt du côté du Septentrion, & il regarde le Taureau.

Leo ipſe in Zodiaco. Perſeus a Septentrione reſpicit Taurum. De Tribus aliis Helios, Dromo, Pater, *mox erit dicendi locus.*

Pag. 433. Outre les noms de Lions, de Lionnes, & de Corbeaux rapportés par Porphyre, il y avoit bien d'autres noms que prenoient ceux qui vouloient être initiés aux myſteres de Mythras, & que S. Jerôme nous a conſervés.

Porro ex hujuſmodi ſignis Mithricolæ nomen adſumebant, dum initiarentur;

» M. Maffei & ſon aſſocié ſe » trompent encore ici, ils donnent pour des *Imagunculæ*; ce » que S. Jerôme & toute l'Antiquité qualifioit de *Portentuoſa ſimulacra.* Ils auroient été plus reſervés s'ils avoient lû ſérieuſe-

Figuræ autem ſive imagunculæ pingebantur in ſpecu, ſeu ſcalpro effingebantur, myſteriiſque ut inſervirent, ex iiſque ſunt quæ heic Hieron. irridet ſimulacra,

Digitized by Google

S. Jerôme, édition de Verone tom. 1. col. 671.

Religion des Gaulois tom. 1. pag. 440. & suivantes.

» ment le cinquiéme chapitre du » Traité de M. Della Turré sur » Mithras, & s'ils avoient jetté les » yeux sur les figures semblables » à celles dont il s'agit, que l'Au- » teur de la Religion des Gaulois » produit tom. 1. cap. 34. p. 442.

» Comme cette partie de la no- » te, n'est qu'une repetition des » paroles par où elle commence, » je n'oppose point repetition à » repetition.

Et quæ cum Alexandriæ in Mithrio reperta fuissent, teste Sozomeno, ridicula admodum & peregrina visa sunt.

Pag. 443. Sozomene en parle dans les mêmes termes que S. Jerôme à l'occasion d'un Temple de Mithras, que l'Empereur Constance avoit donné à l'Eglise d'Alexandrie, & que George ce furieux Arien, qui chassa S. Athanase de son Siege pour se mettre à sa place, voulut purifier, afin d'y bâtir une Eglise : Quand on vint, dit l'Historien, à l'endroit le plus intérieur du Temple, on trouva des statuës & des figures, qui servoient, tant à ceux qui étoient initiés aux mysteres, qu'à ceux qui s'y faisoient initier, qui étoient aussi ridicules que surprenantes.

Rursum in certas classes ex assumto simulacri nomine ac dignitate initiati dispertiebantur ;

Pag. 436. Ceux qui étoient initiés, étoient distribués en certaines classes, par le moyen du nom de ces Simulacres qu'ils portoient.

Digitized by Google

Religion des Gaulois tom. 1. pag. 440. & suivantes.

Ibid. Il y avoit des fêtes fixées à certains tems, qui portoient le nom de ces figures monstrueuses; telles étoient les fêtes appellées *Heliaca*, *Persica*, *Coracica*, *&c.*

Pag. 435. Pour bien entendre S. Jerôme, que personne que je sache, n'a ni bien compris ni bien expliqué; il faut, &c.

S. Jerôme, édition de Verone tom. 1. col. 672.

Erantque fixæ solemnitates, ac festa quæ eadem Idola auspicabant. Coracica memorat Auctor Comment. in epistolas Pauli sub Ambrosii nomine, &c.

Recentiores, qui in hisce nominibus exponendis desudarunt, operam ferè ludunt.

§. VIII.

Texte de S. Jerôme mal corrigé & mal entendu. Heliodromus *étoit une figure monstrueuse sous le nom de laquelle on se consacroit à Mithras. Description de cette figure. Son nom étoit vraiment latinisé.*

Je n'oserois mettre la note qui suit sur le compte de M. Maffei, puisqu'il la condamne par la correction que j'ai rapportée de lui au commencement du premier §. & dès là on peut s'inscrire en faux contre l'harmonie qu'il dit qui regne entre lui & M. Vallarsi. » Quand j'étois à » Verone, dit M. Maffei, le docte M. Vallarsi venoit » me voir souvent, & m'apportoit toûjours quelque nou- » velle correction à faire dans le texte de S. Jerôme, qu'il » soûmettoit à mes lumieres. A present que je suis absent, » il tient la même conduite par ses lettres: il est vrai qu'il » attend quelquefois à m'écrire, qu'il ait trouvé un plus » grand nombre de corrections, sur lesquelles je puisse lui » dire mon sentiment (1) ». Selon cet exposé, M. Vallarsi

(1) *Ventitabat ad me frequentissime, novam aliquam afferens semper, ac proponens emendationem: postquam longe abfum, idem per litteras præstat; sed plures quandoque accumulans.* Epist. 21. pag. 99.

auroit

auroit dû lire dans le paſſage de S. Jerôme que nous avons rapporté, *Heliodromo innitebantur*, ainſi que le prétend M. Maffei : mais nous allons voir qu'il eſt d'un ſentiment diametralement contraire.

M. Vallarſi pour juſtifier le changement qu'il fait de ſon autorité privée de *Heliodromus, pariter initiantur*, en *Helios, Dromo, Pater initiantur*, débute par dire que D. Martianay a fait une faute d'avoir préferé la leçon, qu'un grand nombre de Manuſcrits lui préſentoient : *Licet cum pleriſque MSS.* dit-il, *vitioſè tamen Martian. fecit*, HELIODROMUS PARITER INITIANTUR. M. Vallarſi n'eſt point exact : D. Martianay ne dit pas ſimplement, qu'il a tiré la leçon qu'il a ſuivie d'un grand nombre de manuſcrits, mais de tous les manuſcrits qu'il a eu entre les mains, *In omnibus manuſcriptis ita lego.* Auſſi M. Vallarſi n'en a-t'il aucun à lui oppoſer. Au contraire D. Martianay lui en préſente quatre de la derniere Antiquité, tous de la Bibliotheque de S. Germain des Près : Le premier cotté 220. eſt de la fin du huitiéme ſiécle ou du commencement du neuviéme ; & il porte, *Corax, Nimphus, Miles, Leo, Perſes, Heliodromus, Pater imitantur.*

Le ſecond cotté 222. eſt du neuviéme (1) ſiécle : on y lit, *Corax.... Heliodromus pariter imitantur* ; il eſt vrai qu'originairement au lieu de *pariter*, on liſoit *pater.*

Le troiſiéme cotté 223. eſt du onziéme ſiécle, & il préſente ainſi tout le paſſage : *Corax, Inniphus, Miles, Leo, Perſes, Elyodromus nuntiantur.*

Le dernier cotté 734. eſt du douziéme ſiécle, & il porte, *Corax.... Heliodromus, Pater innitebantur.*

Dom Martianay avoit eu communication de pluſieurs autres manuſcrits : tous ſans exception liſoient *Heliodromus*, & obligeoient par conſéquent l'Editeur à l'inſerer dans le texte : pouvoit-il ſe diſpenſer de le faire ? M. Vallarſi a beau ſe figurer que le paſſage rétabli par le Bénédictin eſt corrompu & déſeſperé, *deſperatum locum*, & ſur cette idée entreprendre ſans le ſecours d'aucun manuſcrit

(1) Ce MS. porte ſa datte, car un catalogue des Papes qui eſt à la fin, finit à Eugéne II.

de convertir *Heliodromus pariter* en *Helios*, *Dromo*, *Pater*; tous ceux qui ſçavent avec quelle Religion il faut conſerver pur le texte des Peres, & ne s'écarter jamais des manuſcrits, ne manqueront pas de traiter ce changement d'attentat, & ôteront à M. Vallarſi la confiance qu'ils pouvoient avoir en lui. Il aura beau vouloir ſauver le mot *Pater* à la faveur des deux manuſcrits que je viens de produire: quoique ce mot ſoit bon, il ne ſera pas écouté par cela ſeul, qu'il n'avoit point de connoiſſance qu'il fût dans quelque manuſcrit.

D'ailleurs les raiſons par leſquelles il s'efforce d'étayer ſon *Helios*, *Dromo*, font ſoupçonner ou qu'il n'avoit pas la clef des Mithriaques, ou qu'il n'a pas pris ici comme en tout le reſte, l'Auteur de la Religion des Gaulois pour guide. » La leçon *Heliodromus*, dit-il, eſt viſiblement vi» cieuſe; parce qu'il s'agit en cet endroit d'hommes, qui » ſe faiſoient initier aux myſteres de Mithras ſous des fi» gures monſtrueuſes dont ils prenoient les noms. Or *He» liodromus* étant le *cours du Soleil*, & non un animal, ni » une perſonne, ne pouvoit communiquer ni ſa figure, » ni ſon nom; & l'on n'a jamais dit que le *Cours du Soleil* ſe » fit initier à des myſteres (1).

Ce raiſonnement eſt ſi peu fondé, qu'il donne lieu à pluſieurs réponſes, dont la moindre en découvre le tuf, & le fait évanoüir. En effet,

1°. M. Maffei, qui eſt l'Oracle de M. Vallarſi, ſoûtient que la leçon *Heliodromus* eſt la ſeule qui ſoit la vraie; parce qu'on *a pû fort bien appeller Heliodrome le Zodiaque, de même qu'on a appellé Hippodrome le lieu deſtiné à la courſe des chevaux.* On peut convertir la conjecture de M. Maffei en preuve poſitive, au moyen d'un paſſage de Cenſorin, qui nous apprend que les Latins appelloient *Stadiodromes*, ceux qui couroient dans le Stade: FACERE IDEM

(1) *Quoad alterum verbum* Heliodromus, *iſtud quoque manifeſtum eſt mendum, de hominibus enim heic ſermo eſt, qui ſub iis figuris Mithræ ſacra ſuſcipiebant & nomina*: Heliodromus *vero, qui* Solis curſus eſt, *non animal aut perſona, neque nomen ſuum impertiri, neque figuram poteſt, &* curſum Solis *ſacris initiari nemo unquam dixerit.*

QUOD STADIODROMI (1) *ac quadrigæ faciunt. Cenſorin. de die Natal. cap.* 14. *Pariſien. vet.*

2°. Il eſt faux que *perſonne n'ait jamais dit, que le cours du Soleil ſe fît initier à des myſteres.* S. Jerôme le dit, & tous les Manuſcrits de ce Pere conviennent ſur ce point. Il eſt vrai que S. Jerôme n'entend pas que le *cours du Soleil* de la façon des Aſtronomes, qui eſt un cercle imaginaire, ſe fit initier aux myſteres de Mithras; mais il nous apprend qu'il y avoit des hommes dépourvûs de raiſon juſqu'au point de ſe faire initier à ces myſteres ſous le nom d'*Heliodrome*, qui ſignifioit *le cours du Soleil.*

3°. Si M. Vallarſi n'a pas oublié ce qu'il a tranſcrit de l'Ouvrage de la Religion des Gaulois, que les noms & les figures monſtrueuſes dont S. Jerôme nous a conſervé le détail, *étoient des conſtellations qui étoient ou hors ou dans le Zodiaque*, il ne diſconviendra pas ſans doute qu'il n'y avoit aucune conſtellation, que les Auteurs des Mithriaques n'euſſent perſonnifiée. Pourquoi à plus forte raiſon n'auroient-ils pas perſonnifié le Zodiaque entier; puiſqu'outre que S. Jerôme le dit en termes exprès, ce cercle contenoit les douze Conſtellations favorites de Mithras, qui n'étoient perſonnifiées, que parce que Mithras avoit choiſi ce cercle pour y faire ſon cours & ſa demeure.

4°. M. Vallarſi trouve mauvais que S. Jerôme ait dit, que les Mithricoles faiſoient du Zodiaque un animal: qu'il faſſe donc un procès aux Platoniciens, aux Pythagoriciens & aux Stoïciens d'avoir enſeigné que la mer étoit auſſi un animal, & à pluſieurs autres Philoſophes d'avoir prétendu, que le monde entier n'étoit de même qu'un animal.

5°. A tant de preuves qui me paroiſſent autant de démonſtrations, je joindrai la figure même de l'Heliodromus des Mithriaques. M. Vallarſi ne ſçauroit m'accuſer de vouloir lui impoſer; je la lui préſente par les mains de M. Maffei même, qui l'a vûë dans l'Hôtel de la Ville d'Arles; & qui la reconnoît pour véritable (2). Elle fut trou-

(1) Suetone *in Nerone*, & quelques autres Auteurs employent *Casadromus* comme un bon mot Latin.

(2) Voyez ſes Lett. p. 155. & 173.

Digitized by Google

vée en 1698. elle ſe reſſent des injures du tems (1), puiſque la tête, les pieds & quelque choſe même de plus ont ſauté : elle a cependant encore trois pieds & demi de hauteur. Telle qu'elle eſt, elle répréſente le corps d'un homme entortillé du haut en bas d'un Serpent qui fait quatre tours, quoiqu'il n'en paroiſſe que trois ſur le devant : l'entre-deux des tours du Serpent contient les ſignes du Zodiaque : dans le premier eſpace on voit le Belier, le Taureau & les Jumeaux ; dans le ſuivant le Cancer, le Lion & la Vierge ; dans le troiſiéme la Balance, le Scorpion & le Sagittaire ; dans le dernier devoient être le Capricorne, le Verſeau & les Poiſſons, mais ce tour manque avec les pieds. Ainſi le tout offroit aux yeux une figure des plus monſtrueuſes qu'on puiſſe voir : auſſi y trouve-t'on les traits du pinceau de S. Jerôme ; *omnia portentuoſa ſimulacra.*

Comme cette figure décide de quantité d'autres ſemblables que je puis produire, il eſt viſible que la plûpart de celles que les anciens Marbres repréſentent de même entourées d'un Serpent, étoient autant d'Heliodromes : il eſt vrai que quelques-unes n'ont point les ſignes du Zodiaque ; mais c'eſt ou parce que la petiteſſe du relief ne permettoit pas de les graver, ou que le Deſſinateur ne ſçachant pas ce que c'étoit, a négligé de les marquer. Il eſt toûjours certain par cette figure, que le Serpent qui entortille ainſi des perſonnes, indique le tour que fait le Soleil dans le Zodiaque, & que les perſonnes ou figures entortillées ſont autant d'Heliodromes de l'antre de Mithras.

(1) Cette figure eſt dans l'Antiquité expliquée, tom. 1. pl. 215.

§. IX.

Autres noms extravagans que prenoient les Mithricoles *à meſure qu'ils étoient élevés à quelque dignité. Figures ridicules ſous leſquelles ils aſſiſtoient aux cérémonies de leur Religion.*

M. Vallarſi ne diſconviendra pas ſans doute à preſent, qu'il n'y ait eu dans les Mithriaques un *Heliodromus*, qui ſe faiſoit initier aux myſteres du Dieu qui en étoit l'objet, comme il y avoit un *Nymphus*, un *Miles*, & un *Perſes* qui s'y faiſoient initier auſſi au rapport de S. Jerôme : tout étoit égal entre ces noms ; & il n'y avoit point de raiſon qui fiſt plûtôt pour l'un que pour l'autre, ſinon peut-être pour celui contre lequel M. Vallarſi s'eſt déclaré ſans aucun fondement. Ce qui eſt bien conſtant, c'eſt que le *Dromo* que cet Auteur voudroit ſubſtituer à *Heliodromus* n'eſt ni Planéte, ni Conſtellation, ni Etoile fixe, & n'a enfin aucune des qualités requiſes pour mériter cette diſtinction ; & qu'ainſi il ne fut jamais dans le Calendrier, où il s'eſt aviſé de l'inſérer.

Mais les noms que Porphyre & S. Jerôme ont marqués, ne ſont pas les ſeuls que prenoient ceux qui ſe conſacroient au ſervice de Mithras : les Inſcriptions de Gruter en ont conſervé pluſieurs autres, tels ſont ceux de PATER ET HIEROCORAX (1), de PATER PATRATUS (2), de PATER PATRUM (3), de PATER SACRORUM (4), de HELIOS & de CRYPHIUS (5). Cependant on peut aſſûrer hardiment qu'à quelque nombre qu'on les porte, & quelque ſoin qu'on prenne de les raſſembler, on ne parviendra jamais à les avoir tous : car outre que les écrits & les monumens antiques qui les contenoient, nous manquent ; nous ſavons par ceux que nous avons, que les Mithricoles les avoient

(1) Pag. 27. n. 4.
(2) Pag. 34. n. 9.
(3) Pag. 28. n. 2.
(4) Philip. à Turre. Diſſert. de Mithras pag. 224.
(5) Gruter. pag. 303. n. 1. & 2.

Digitized by Google

multipliés à proportion des différentes classes de dévots qu'ils avoient parmi eux, & qu'ils avoient eu le secret de subdiviser en d'autres classes, d'où on ne pouvoit se tirer & s'élever que par dégrés. Tous les différens *Pater* que je viens d'assigner, sont la preuve de ce que je dis. Ainsi tout ce qu'on peut dire à l'égard de ces noms, c'est que leur nombre surpassoit celui des Planétes & des Constellations, & que l'excédent avoit toûjours rapport aux astres, ou marquoit quelque fonction qui les regardoit.

Il en étoit de même à peu de chose près, des figures d'animaux que prenoient ceux à qui on donnoit ces noms. On voit quantité de ces figures dans les antres de Mithras rassemblées dans l'Antiquité expliquée, sur plusieurs Abraxas, & en particulier à la page 442. du premier tome de la Religion des Gaulois. La plus singuliere & la plus curieuse de toutes, est celle que l'Auteur de ce dernier Ouvrage donne à la page 470. du même tome. Elle a cet avantage sur toutes les autres, qu'elle porte encore des marques (1), qu'elle étoit un de ces modéles consacrés qu'on plaçoit dans les antres de Mithras, pour servir à ceux qui vouloient être initiés aux mysteres de ce Dieu; afin qu'ils pussent les copier dans les pompes publiques, & les imiter les jours qu'on célébroit les Fêtes instituées en son honneur. » C'est un homme revêtu d'une ou de plu-
Relig. des Gaul. tom. 1. pag. 472.
» sieurs peaux de bêtes de même espece, qui lui prennent » depuis le col jusqu'aux mains, & couvrent le corps jus- » qu'aux talons. Le poil est long & disposé avec quelque » symmétrie, c'est-à-dire, rangé comme il est sur la bête » même. Les peaux sont cousuës si proprement, qu'il n'y » paroît ni coûture, ni jointure: d'autre part, elles sont » taillées avec tant d'art & de proportion, & appliquées » si juste, qu'on voit toute la taille, tous les muscles & » toutes les proportions de chaque partie du corps, en sor- » te qu'elles semblent ne faire avec eux qu'un même corps. » Il porte la main à sa barbe comme pour la faire remar-

(1) Une grande ouverture qui étoit à sa poitrine, & qui paroît encore, donne à connoître que c'est par cet endroit, que la figure étoit attachée à l'autre.

Digitized by Google

» quer : elle eſt treſſée ; du reſte ſi ſinguliere, qu'il eſt dif-
» ficile de la bien décrire. La chevelure eſt coupée en
» rond & courte comme celle des Eccléſiaſtiques : elle a
» fort l'air d'être poſtiche, & une piece de la peau même
» qui couvre tout le corps ; car le poil en eſt diſpoſé de la
» même maniere ».

Cette figure extraordinaire repréſentoit ſans doute un de ceux que les Mithricoles appelloient Lions, & elle met devant les yeux comment étoient faits le *Miles*, le *Perſes*, le *Nymphus*, les *Cryphii*, &c. chacun avec leur vêtement extravagant & ridicule.

§. X.

Myſteres dont le culte de Mithras étoit compoſé. Ils étoient pris de la Religion Chrétienne. Victimes humaines immolées à Mithras. Fêtes principales célébrées en l'honneur de ce Dieu & de ſes myſteres. Simulacres monſtrueux portés en pompe.

Cette priſe d'habit, s'il eſt permis de parler ainſi, étoit accompagnée de beaucoup de cérémonies : il eſt vrai que nous n'avons connoiſſance, que de celles que les Mithricoles avoient emprunté des Chrétiens ; encore n'ont-elles paſſé juſqu'à nous, que parce que les Apologiſtes du Chriſtianiſme dévoilant le foible de leur Religion, ont fait voir que ces Idolâtres, pour la rendre plus ſupportable, avoient pris des fidelles ce qu'ils avoient de plus ſaint. En effet, comme eux ils avoient un Baptême, une Confirmation, une Euchariſtie, un Sacrement de Pénitence, un Martyre, une Réſurrection (1) : comme eux en

(1) Tertullian de Præſcript. cap. 40. *Tingit & ipſe quosdam, utique credentes & fideles ſuos ; expoſitionem delictorum de lavacro repromittit ; & ſi adhuc memini, Mithra ſignat illic in frontibus milites ſuos ; celebrat & panis oblationem, & imaginem reſurrectionis inducit, & ſub gladio redimit coronam.*

ſe conſacrant au culte de Mithras, ils proteſtoient hautement qu'ils renonçoient à toute autre gloire ou poſſeſſion que celle de ce Dieu (1) : pour cet effet ayant à opter ou d'une couronne, ou d'un glaive qu'on tenoit ſur leur tête, ils repouſſoient avec la main la couronne, & la faiſoient tomber ſur les épaules : au lieu qu'ils préſentoient la tête au glaive : & ſe donnoient ainſi pour les Singes des Martyrs Chrétiens. Pour les imiter même de plus près, ils affectoient au-dehors d'être ſaiſis d'une véritable crainte(2). Il eſt vrai qu'ils étoient quelquefois la dupe de la Comédie qu'ils joüoient ; ainſi qu'il arriva un jour entr'autres à celui que l'Empereur Commode prit au mot, & qu'il ſacrifia de ſa propre main (3). En quoi il ne fit que renouveller une pratique, que l'Empereur Hadrien avoit abolie ou interrompuë. Car on ne peut pas douter que les Sacrifices où les hommes ſervoient de victimes, n'ayent fait de tout tems partie des Mithriaques : témoin cette quantité de têtes d'hommes & d'enfans que les Chrétiens déterrerent dans un Temple d'Alexandrie érigé en l'honneur de Mithras. Ces gens-là, dit l'Hiſtorien Socrate, avoient été autrefois immolés, afin qu'on pût lire l'avenir dans leurs entrailles, & que leur mort ſervît à jetter un charme ſur la vie des autres (4).

Comme les Chrétiens encore, les Mithricoles avoient des Fonts-Baptiſmaux, marqués par le vaſe qui étoit à côté de Mithras (5) ; comme eux, ils donnoient du miel à goûter aux Néophytes, & leur faiſoient laver les mains avec du miel (6). Enfin comme eux, ils faiſoient naître Mithras

(1) Idem de corona cap. ult. *Cum initiatur in ſpelæo, in caſtris vere tenebrarum, coronam interpoſito gladio ſibi oblatam, quaſi mimum martyrii, dehinc capiti ſuo accommodatam, monetur obvia manu à capite depellere, & in humerum, ſi forte, transferre, dicens, Mithran eſſe coronam ſuam.*

(2) *Vide* Lamprid. in Commodo c. 9.

(3) *Sacra Mithriaca homicidio vero polluit.* Lamprid. ibid.

(4) Ὅτι τοῖς διὰ σωλάγχνων μαντείαις ἐχρῶντο οἱ ἔθνωις, ἢ μαχαίρας ἐπίλυν θυσίας, καταμαγγανεύοντες τὰς ψυχάς. Socrat. hiſt. eccl. lib. III. c. 2.

(5) Καθαίρει περὶ τῷ Μίθρᾳ ὁ κόσμος ἀντὶ τῆς πηγῆς πίπτοντι. Porphyr. de antro Nymph. pag. 361.

(6) Ὅτων μὲν ἐν τοῖς τὰ λειτουργικὰ μυουμένοις, εἰς τὰς χεῖρας ἀνθ' ὕδατος μέλι νίπτασθαι ἐγχέουσι. Porphyr. ibid. pag. 260. *Quia jam non poſſunt ſeducere Chriſtianos, ut dent venenum adduntmellis aliquid.* Auguſtin. in Joan. tract. 7. num. 6. t. 3. part. 2. col. 344.

dans

dans un antre (1), & célébroient sa naissance le vingt-cinquiéme jour de Décembre, ainsi qu'il est marqué dans le Calendrier donné par Bucherius (2). Je trouverois encore d'autres ressemblances entre la Religion Chrétienne, & celle qui étoit de l'invention de ces Fanatiques, s'il étoit question de descendre dans un plus grand détail : mais je me borne à rapporter l'aveu qu'ils faisoient à saint Augustin, & qui dit infiniment plus que toutes les recherches que je pourrois faire ; c'est, disoient-ils, que Mithras étoit Chrétien (3).

Outre les Fêtes dont je viens de parler, les Mithricoles en avoient d'autres qu'ils célébroient avec beaucoup de solemnité. La plus ancienne de toutes est la commémoration de la rétrogradation du Soleil en faveur d'Ezechias marquée si souvent dans l'Ecriture (4). L'Auteur des Aréopagitiques en parle dans la lettre à Saint Polycarpe, & dit que les Mages de Perse l'observoient régulierement tous les ans en mémoire de la longueur du jour qu'arriva cette rétrogradation, laquelle ayant équivalu à celle de trois jours ordinaires, avoit donné lieu au surnom de *Triple* que portoit Mithras (5). Selon cet Auteur les Mages prétendoient que ce jour avoit été plus long de vingt heures que les autres : parce que le Soleil ayant déja mis dix heures à parcourir l'Hemisphere de la Palestine, quand il commença sa rétrogradation, il employa d'abord dix heures à rétrograder, & ensuite dix autres à revenir au point du Ciel d'où il étoit parti en rétrogradant : ce qui faisoit trente heures entieres. Après quoi achevant les deux qui lui restoient, non seulement pour arriver à son coucher, mais encore pour finir avec les dix premieres le jour qu'il

(1) Λέγουσιν ἐκ πέτρας γεγενῆσθαι αὐτὸν, ἐ σπήλαιον καλοῦσι τὸ τόπον. Justin. Dial. cum Triphon. fol. Parisiis 1636. pag. 296.

(2) De Doctr. temp. pag. 288. VIII. KAL. IAN. N. INVICTI. C. M. XXIV. idest, octavo Kalendas Januarias Natalis Invicti. circenses. Missus 24.

(3) *Usque adeò, ut ego noverim aliquo tempore illius Pileati sacerdotem solere dicere :* ET IPSE PILEATUS CHRISTIANUS EST. Aug. in Joan. tract. 7. n. 6. ubi supra.

(4) 4. Reg. 20. 2. Paralip. 32. Isai. 38. 7.

(5) Μάλιστα μὲν δὴ τοῦτο πᾶς Περσῶν ἱερατικὸς ἐμφέρεται φῦλος, ἐ ἐσεῖπε Μάγοι τὴν μνημόσυνα τῆ τριπλασίου Μίθρου πλάσεως. Dion. epist. 7. ad. Polycarp.

Digitized by Google

avoit commencé (1) en s'élevant ſur l'horiſon ; ce jour ſelon le ſyſtême des Perſes, & de l'Auteur des Aréopagitiques dura trente deux heures.

Une autre Fête bien célébre en Perſe, eſt celle qui étoit deſtinée à offrir des Sacrifices à Mithras (2) : de tous les jours de l'année c'étoit le ſeul, auquel il fût permis au Roy de prendre du vin autant qu'il vouloit, & de danſer en public les danſes du pays (3). Ce Prince recevoit ce jour là vingt mille chevaux du Satrape qu'il avoit établi dans l'Arménie (4), partie deſquels il employoit à des Sacrifices, & partie à des jeux & à des courſes (5). Ce qui porta depuis les Romains à transferer les jeux du Cirque au jour anniverſaire de la naiſſance de Mithras, comme on l'a déja vû.

Les autres Fêtes de Mithras qui ſont venuës à notre connoiſſance, étoient deſtinées à honorer les Planétes & les Conſtellations ſous le nom des animaux, que les Aſtronomes leur avoient donné : ainſi ces Fêtes étoient en grand nombre, & revenoient ſouvent pendant l'année : cependant les Inſcriptions, qui ſont les ſeuls monumens qui en faſſent mention, ne parlent que de ces ſix, *des Leontiques* (6), des *Eliaques*, des *Patriques*, des *Perſiques*, des *Coraciques* ou *Coracines*, & des *Gryſies*. La maniere même dont ſont conçuës ces Inſcriptions, fait entendre qu'on choiſiſſoit exprès ces Fêtes pour initier les Candidats de Mithras aux myſteres propres à chaque Fête, en leur donnant le nom & l'habit de la Planéte ou de la Conſtellation, ſous les auſpices de laquelle ils ſe conſacroient au ſervice du Dieu des Perſes, ou pour étaler aux yeux des

(1) Les Anciens partageoient en tout tems le jour en douze heures, qui étoient inégales ſelon les ſaiſons ; c'eſt-à-dire, qu'elles étoient longues en Eté, & courtes en Hyver.

(2) Cette fête duroit ſix jours & commençoit le 16. du mois appellé *Mihr*, qui répond à notre mois de Janvier, & étoit autrefois le premier mois de l'année dans tout l'Orient. Vide *Hyde hiſt. Rel. vet. Perſ. pag.* 245. *ſeq.*

(3) Ἐν μόνῃ τῶν ἑορτῶν τῶν ἀγομένων ὑπὸ Περσῶν τῷ Μίθρῃ, βασιλεὺς μεθύσκεται, ἐν τῇ ἑορτῇ ὀρχεῖται. Apud Athen. lib. 10. pag. 434.

(4) Ὁ Σατράπης ὁ Ἀρμενίας τῷ Πέρσῃ κατ' ἔτος δισμυρίους πώλους τοῖς Μιθρακίοις ἔπεμπεν. Strab. lib. 11. pag. 530.

(5) *Vide* Caſaub. in Athen. lib. 5. cap. 5.

(6) *Leontica, Eliaca, Patrica, Perſica, Coracica, Gryſia.*

Digitized by Google

Assistans les simulacres monstrueux d'une ou de plusieurs Planétes ou Constellations : Voici une Inscription qui met ces verités sous nos yeux.

DATIANO. ET. CEREALI. CONS
NONIUS. VICTOR. OLYMPIUS. V. C
PP. AUR. VICTOR. AUGENTIUS. V. C. P
TRADIDERUNT. PERSICA, PRI. NON. APRIL. FEL.
CONS. S. S. TRADIDERUNT. ELIACA
XVI. KAL. MAI. FEL.
OSTENDERUNT. CRYFIOS. VIII.
KAL. MAI. FELIC.

M. della Turré convient que les termes *tradiderunt & ostenderunt* de cette Inscription, & de quelques autres semblables où ils se trouvent, sont susceptibles du sens que je viens de marquer ; puisque les Pontificaux dont ils sont tirés, ne leur en donnent point d'autre : mais, ajoûte-t'il, je ne sçaurois me persuader qu'ils ayent ici cette signification, parce qu'il n'est pas vrai-semblable qu'on ait fait les frais d'un monument aussi authentique que celui d'une Inscription, revêtuë du nom des Consuls ; pour nous apprendre simplement ou l'initiation de quelque particulier, ou qu'on a montré à quelque particulier les simulacres dont il y est parlé: c'est pourquoi, continuë-t'il, je tiens que ces Inscriptions portent expressément qu'on a étalé & produit en public les simulacres, qui faisoient l'ornement de l'antre de Mithras (1). Mais ce sçavant Prélat n'auroit pas hazardé ce sentiment ruineux, s'il avoit fait attention que la seconde partie de l'Inscription, que nous venons de rapporter d'après lui, fait foi que le même Aurelius Victor Augentius dont il est parlé dans la premiere, sous le cinquiéme(2) Consulat de Valens, & le premier du jeune

(1) *Non initiandis, Sed populo, cùm sacra Mithræ & sacrificia publice agerentur*, ostensa *&* tradita *fuisse arbitror. Suades quòd privata hominis alicujus inauguratio publicis monumentis, & solemni Consulum adnotatione non fuisset exsculpta.* De Mithra cap. 5. pag. 204.

(2) C'est l'an 376. de Jesus-Christ.

Valentinien, la trentiéme année de ſa conſécration *avoit fait tradition des Coraciques* (1), ſeulement à ſon fils Emilien Corfon Olympius; c'eſt-à-dire, l'avoit reçû dans la claſſe des *Corbeaux*: ce qui fait voir que le terme *tradiderunt* dans les Inſcriptions revêtuës du nom des Conſuls ſous leſquels elles ont été gravées, ne doit point être pris dans une autre acception, que celle qui leur eſt propre dans les Pontificaux.

Il en eſt de même du mot *oſtenderunt*: il ne paroît pas que les Mithricoles ayent jamais étalé aux yeux du public les ſimulacres monſtrueux dont ils paroient l'antre de leur Dieu, & qui ſervoient de modéle à ceux qui s'enrôloient dans cette milice déteſtable: le ridicule de ces ſimulacres les arrêtoit. J'en prens à témoin la ſédition qui arriva à Alexandrie vers 362. George, ce furieux Arien qui chaſſa S. Athanaſe de ſon Siege pour ſe mettre à ſa place, ayant voulu purifier un Temple de Mithras, que l'Empereur Conſtance lui avoit donné, & étant venu au ſoûterrain profond où l'antre avoit été menagé, y découvrit des figures, dont les unes ſervoient à ceux qui étoient initiés, & les autres à ceux qui ſe faiſoient initier. Or ces figures étoient ſi extravagantes & ſi comiques, que les Chrétiens pour rendre le paganiſme ridicule & mépriſable, crurent devoir les donner en ſpectacle. Ce qui couvrit les Payens de tant de confuſion, que prenant les armes, & faiſant main baſſe ſur tous les Chrétiens qui tomberent entre leurs mains, ils en maſſacrerent pluſieurs, en crucifierent d'autres, & jetterent les autres dans le feu (2).

Sur ce récit qui fait partie de notre Hiſtoire Eccléſiaſtique, M. l'Evêque d'Hadria pourra-t'il ſe perſuader, que ceux qui rougiſſoient en public des ſimulacres qui avoient été l'objet de leur culte, ayent jamais eu la penſée de les

(1) D. D. N. N. VALENTE. V. ET VALENTINIANO. JUNIORE. PRIMUM AUR. VICTOR. AUGENTIUS. V. C. P. P. FILIO. SUO. AEMILIANO. CORFONI OLYMPIO. C. P. ANNO. TRICESIMO CONSECRATIONIS. SUAE. TRADIDIT. CORACICA FELIC. CONS. S. S. OSTENDERUNT CRYFIOS. VIII. K. MAI. FELIC. Apud Gruter. pag. 1087. n. 5.

(2) Καὶ πολὺς ἀντλοῦντες, τὸν ἐν τῷ σπηλαίῳ ἐφ' ὕβρει τῆς θρησκείας, τοῦ μυσταγωγίας τὸν πλεῖστον κατέσησαν, &c. Sozomen. eccl. hiſt. lib. 5. cap. 7. edit. Valeſ. pag. 491.

Digitized by Google

produire, & de les porter en pompe? Il doit donc demeurer pour constant, que le terme *Ostenderunt* employé dans les deux Inscriptions que je viens de rapporter, & dans quelques autres semblables, doit être restreint à signifier une Fête particuliere destinée à montrer dans l'antre de Mithras, seulement à ceux qui étoient initiés, ou qui se faisoient initier aux mysteres, un ou plusieurs simulacres monstrueux, à en allégoriser toutes les parties, à en expliquer les vertus & les proprietés, & enfin à en grossir toutes les idées qu'ils pouvoient en avoir déja. Je n'avance rien qui ne soit fondé sur l'usage observé dans les Eleusinies, dans les Thesmophories, dans les mysteres de la bonne Déesse, en un mot dans presque toutes les Religions semblables, où il y alloit de la vie d'en révéler quoique ce soit d'essentiel à d'autres, que ceux qui s'y étoient consacrés.

§. XI.

Explication fausse donnée à tout le détail des Mithriaques. Porphyre & quelques autres ennemis de la Religion Chrétienne, ont déguisé la nature & l'essence du Paganisme. Zoroastre avoit établi & fondé les Mages de Perse.

Je ne dis rien du Soleil, ni de la Lune, ni du Corbeau, ni du Serpent, ni du Scorpion, ni du Chien, ni de toutes les autres figures dont le marbre est chargé: j'ai assez marqué quel jugement il falloit porter de ces sortes de symboles. J'avouë qu'en cela je me suis entierement éloigné du sentiment de M. Della Turré, quelque cas que je fasse de son érudition: mais j'ai été emporté par le poids des raisons que j'ai exposées; en voici quelques autres qui me paroissent sans replique.

M. Della Turré pour fonder & conduire jusqu'à la fin l'allégorie qu'il a conçûë de l'antre de Mithras, & de toutes les figures dont il étoit rempli, appelle à son secours un passage de Porphyre qui dit que Zoroastre a tracé le

fonds de la Religion des Perſes dans un antre, où le Soleil eſt repréſenté ſous la figure d'un homme. Mais cet homme que Porphyre donne pour être le Créateur & le Conſervateur de l'Univers, eſt néanmoins de l'aveu de Porphyre même, un nommé Mithras qui eſt né d'une pierre, & qui étoit voleur de profeſſion. Par ſurcroît, ce Mithras eſt toûjours repréſenté dans l'antre avec deux autres lui-même, qui le ſuivent par tout; qui l'éclairent égorgeant un Taureau; & ce Taureau eſt aſſailli de tous côtés par quantité d'animaux placés artiſtement dans diferens endroits de l'antre, qu'il aſſigne à Mithras pour Temple. Voilà qui implique contradiction avec la Religion des Perſes, avec Porphyre même, & avec Xerxès abbattant à la tête des Mages, les Statuës, les Autels & les Temples de l'Egypte & de la Gréce.

Une autre raiſon encore plus forte que tout ce qu'avance Porphyre de Zoroaſtre, eſt une pure fiction; c'eſt qu'en portant les tems où vivoit Zoroaſtre auſſi bas que les régles de la Chronologie le permettent; pourvû qu'on admette ce qui eſt inconteſtable, que ce Roi ou Philoſophe des Bactriens a été le Fondateur des Mages de Perſe, il eſt viſible qu'il n'a été ni pû être Auteur des Mithriaques, puiſque S. Juſtin aſſûre que la circonſtance de la naiſſance de Mithras d'une pierre, celle de ſon antre, & celles de l'Euchariſtie & de la coupe qu'on y célébroit, avoient été imaginées & établies ſur quelques paſſages d'Iſaïe & de Daniel, que ce Pere n'a pas manqué de rapporter (1). Or les Prophétes Iſaïe & Daniel ne ſont venus que pluſieurs ſiécles après Zoroaſtre. Zoroaſtre n'a pas donc réglé le culte de Mithras tel qu'il a plû à Porphyre de le publier & de le canoniſer.

Le génie de Porphyre, & la maniere dont il procede dans ſes écrits, fournit une nouvelle raiſon de s'inſcrire en faux contre ce qu'il dit: car ayant à défendre le paganiſme contre les Chrétiens, & ne pouvant affoiblir la for-

(1) Ὅταν ἡ οἱ τὰ τῦ Μίθρα μυσήρια παραδιδόντες, λίγωσιν ἐκ Πέτρας γεγενῆσθαι αὐτὸν, καὶ σπήλαιον καλῶσι τὸν τόπον, &c. Juſtin. Dial. cum Triph. pag. 396. & 404.

Digitized by Google

ce de leurs argumens, ni se tirer d'affaire en donnant le fond & les mysteres de sa Religion pour ce qu'ils étoient, il a pris le parti de les déguiser, ou d'y attacher des sens dont ils ne sont pas susceptibles, ou enfin de leur faire changer de nature par le moyen d'un tas d'allusions & d'allégories forcées, qui les tirent de l'ordre où ils étoient lors de leur institution. Joint que cet Auteur, Celse, Julien l'Apostat & quelques Ecrivains de même trempe, qui ont suivi la même route, se sont fait chacun un système particulier, qui combat non seulement celui des autres, mais qui se détruit souvent lui-même.

Deux dernieres raisons qu'on ne doit point écouter Porphyre, prises du fond & de l'essence de la Religion des Perses, c'est que les peuples ne regardoient pas Mithras en premier comme le Créateur & le Conservateur de l'Univers, ainsi que le débite Porphyre, ni même comme le Soleil en général, ainsi qu'on le croit ordinairement; mais précisément comme *réglant & fixant l'année* par la maniere uniforme dont il *parcourt* toutes les maisons du Zodiaque (1). Or cette idée est incompatible avec celle que Porphyre & M. Della Turré proposent de l'antre de Mithras & des figures dont il étoit orné: elle éclaircit & confirme au contraire l'explication que j'en donne: car les Constellations, les Planétes & les Etoiles fixes ont toutes leur cours periodique & réglé comme le Soleil, & fournissent différentes mésures de tems.

2°. Tant s'en faut que Mithras ait passé dans l'esprit des Perses pour être le Créateur & le Conservateur de l'Univers, ainsi que le prétend Porphyre & ceux qui le suivent; qu'il étoit réputé créature lui-même, mais d'un rang distingué qui l'élevoit jusqu'à la dignité de Médiateur entre le bon & le mauvais principe, dont il recevoit également les influences: en sorte pourtant qu'il ne faisoit passer jusqu'aux hommes que celles du principe du bien, & qu'il arrêtoit celles du principe du mal. Je ne parle que d'après Plutarque, dont j'ai déja rapporté les paroles. Cet

(1) Καὶ Μίθραν ἐκάλεσαν ἑαυτῶ συμπληροῦντα περίοδον. Autor homil. 6. apud Cotelerium tom. 1. pag. 673. edit. Amstel.

Digitized by Google

Auteur eſt plus ancien, plus exact, & mérite toute une autre créance que Porphyre.

3°. Auſſi Porphyre a-t'il reconnu depuis lui-même (1) qu'il avoit été ſurpris, & que le livre d'où il avoit tiré ce qu'il avoit avancé de Mithras, étoit un ouvrage ſuppoſé par les Gnoſtiques, qui pour donner du poids à leurs rêveries, avoient publié un ouvrage ſous le nom de Zoroaſtre (2). Aveu ſi formel qu'Eunapius ne pouvant le diſſimuler, dit que les progrès que Porphyre faiſoit dans les ſciences, étoient ſi grands, qu'ils l'obligeoient ſouvent à changer de ſentimens (3).

§. XII.

Différentes explications données à l'Inſcription Nama Sebeſio. *Nana fille du fleuve Sangar, ſon avanture. Heretiques qui donnoient des noms Hebreux aux Aſtres. Honneurs qu'ils leur rendoient. Différente maniere de prononcer ſouvent un même mot. Les Mithriaques étoient un mélange d'obſervations Chrétiennes & Judaïques. Troupeaux conſacrés aux Dieux.*

Enfin nous voici arrivés aux Inſcriptions : tous les termes de celle qui eſt gravée ſur le ventre du Taureau, ſont ſi clairs, qu'ils ne peuvent arrêter perſonne ; il n'en eſt pas de même de ceux qui compoſent l'Inſcription qui eſt ſur le col du même animal : pluſieurs Sçavans ont donné la torture à leur eſprit pour en attraper la ſignification ; tous leurs efforts n'ont abouti qu'à en faire déſirer une meilleure, que celle qu'ils ont donnée.

(1) Vers l'an. 265.

(2) Πορφύριος ὁ ἐγὼ πρὸς τὸ Ζωροάστρου συγκύς πεπλάσμαι ἐλέγχους, ὅπως νέθοιτε καὶ νέον τὸ βιβλίον παραδέξεσθαι, πεπλασμένον τὰ δὲ ὑπὸ τῶν τὰ μίμησιν συντεταμένων, εἰς δόξαν εἶναι τῷ παλαιῷ Ζωροάστρῃ τὰ δόγματα, ἑαυτοὶ ἴλοντο πρεσβεύειν. Porphyr. in vita Plotini.

(3) Πολλὰς γὰρ τοῖς ἤδη προπεπραγματευμένοις βιβλίοις ἡμερίας ἰσαντίας κατέλιπε &c. Eunap. in Porphyr.

Les

Les premiers que je ſçache avoir parlé de ces mots, ſont Gruter & Capacius : l'un & l'autre s'appercevant qu'ils n'avoient rien de raiſonnable à dire qui les éclaircît, ont crû ſe tirer d'affaire en avançant qu'ils étoient Perſiens. Je ne ſçai ſur la foi de qui ils ont hazardé ce trait d'érudition : il eſt du moins conſtant que quand ils diroient vrai, ils expliqueroient une choſe obſcure par une autre plus obſcure.

Boulanger dans ſon quatriéme livre de la Magie, & Loüis-Antoine Muratori dans ſes notes ſur le Poëme de S. Paulin qu'il a tiré de la Bibliotheque Ambroſienne, liſent NANNÆ au lieu de NAMA : mais le premier prétend que ce mot eſt ſynonyme de Mithras ; au lieu que l'autre ſoûtient que c'eſt la Déeſſe Nannée dont il eſt parlé dans le ſecond livre des Machabées (1). Dès qu'il eſt permis de métamorphoſer NAMA en NANÆ ou NANNÆ ; il y a, ce ſemble, plus de fondement à dire que la Divinité dont il s'agit ici, eſt *Nana* fille du Fleuve Sangar, qui conçût Athis en mettant dans ſon ſein une orange, qu'elle avoit cüeillie d'un arbre qui étoit né du ſang qu'Acdeſtis avoit répandu en ſe mutilant (2). Comme les Ciliciens qui ont introduit le culte de Mithras dans tout l'Univers, étoient Phrygiens, & que Nana étoit Phrygienne auſſi bien qu'Athis ſon fils ; & qu'au ſurplus Athis a toûjours paſſé pour être le Soleil (3) : il ſe pourroit très-bien faire, que la prétenduë Nana de notre Inſcription ſeroit la fille du Fleuve Sangar ; puiſqu'elle tenoit de ſi près au Soleil, en l'honneur duquel ce monument étoit érigé.

Un troiſiéme ſentiment eſt directement oppoſé au premier, & ſe partage de même en deux. Ceux qui l'ont embraſſé, tiennent que l'Inſcription *Nama Sebeſio* bien loin d'être Perſienne, eſt compoſée de mots Grecs ; & qu'en particulier *Nama* ſignifie *ſource, fontaine, liqueur, &c.* mais *Sebeſio* eſt un mur de diviſion, ou plûtôt un écueil où vont

(1) Cap. 1.

(2) *Malum repente cum pomis ex his punicum naſcitur ; cujus Nana ſpeciem contemplata, Regis Sangaris filia, carpit mirans, atque in ſinu reponit : fit ex eo prægnans.* Arnob. lib. 5. adverſus gentes.

(3) *Solem vero ſub nomine Attinis, ornat & fiſtula & virga.* Macrob. Saturn. lib. 1. cap. 21.

ſe briſer par deux différentes routes, ceux qui ont recours au Grec pour l'expliquer. Reineſius à la tête des uns prétend (1), que c'eſt l'adjectif de Sebethus, qui eſt une riviere qui paſſe ſous un Pont de Naples. Mais d'autres dérivent ce mot du verbe Σέβομαι, & ſoûtiennent qu'il ſignifie *vénérable*. Ce qui eſt curieux, c'eſt que tandis que les premiers ne ſçavent ni quand, ni comment un Fleuve du Royaume de Naples, eſt venu tout-à-coup rouler ſes eaux dans un antre de Mithras menagé dans le cœur de la Ville de Rome, & qu'ils conviennent que l'adjectif de *Sebethus* eſt *Sebethius*, & non pas *Sebeſius*: les autres ſont forcés d'avoüer que l'Antiquité ne leur fournit aucun exemple de l'origine qu'ils produiſent, & que tous les Auteurs ſont pour *Sebaſtus*, & pas un pour *Sebeſius*.

Enfin M. Della Turré ſe fondant ſur ce qui eſt dit dans S. Epiphane, de certains Hérétiques, qui affectoient de donner des noms hebreux à chaque Aſtre, & qui en conſéquence appelloient le Soleil *Hamma* & *Semes*, croit que *Nama Sebeſio* eſt l'*Hamma* & le *Semes* de ces Hérétiques. Sur ce pied la premiere Inſcription de notre marbre eſt ſynonyme de la ſeconde, & la ſeconde n'eſt qu'une répétion de la premiere: mais cela ne l'arrête point, non plus que la tautologie de *Hamma Semes*, ni la différence qu'il y a entre ces mots & ceux de l'Inſcription.

M. Della Turré auroit pû, ce ſemble, tirer meilleur parti des lumieres que lui fourniſſoit S. Epiphane, & éviter tous les inconveniens où le jettent *Hamma Semes*; ſi au lieu de ſaiſir ces mots, il s'étoit attaché au *Sabeth* des Hérétiques dont parle ce Pere, & qui eſt le nom qu'ils donnoient également au Samedi & à l'étoile de Saturne, parce qu'ils avoient choiſi ce jour pour honorer cette Planéte (2); car leur culte avoit pour objet les Aſtres, & principalement les Signes du Zodiaque, auſquels ils donnoient des noms hébreux, pour faire concevoir de leur Religion, je ne ſçai quoi de myſtérieux qu'elle n'avoit pas

(1) Variar. lect. lib. 3. pag. 603. | adverſ. hæreſ. lib. 1. 16.
(2) Κρόνῳ. Χοχὶς Σαβὴθ. Epiphan.

Digitized by Google

de ſon propre fonds (1). Pour *Nama* je le ferois venir de l'hebreu מהה *Mahah reſervavit, obtulit*, qui au préterit paſſif fait נמה *Namah reſervatus eſt, oblatus eſt, il a été reſervé, il a été offert.*

On n'attend pas ſans doute de moi, que je prouve qu'il n'y a nulle différence entre le *Sebeſius* du marbre, & le *Sabeth* des Hérétiques dont il s'agit. C'eſt une obſervation qui a paſſé en régle parmi tous ceux qui ſont verſés dans l'étude des langues anciennes, que le changement de quelque voyelle dans les mots qui ont été portés en différens Païs éloignés les uns des autres, n'en apporte aucun dans la ſignification. Cette loi a plus de lieu dans les mots hebreux, que dans les mots des autres langues; parce qu'ayant été autrefois écrits ſans voyelles, il étoit impoſſible qu'ils fortiſſent, pour ainſi dire, du Pays où ils avoient été formés, ſans que les peuples, par la bouche deſquels ils paſſoient, n'altéraſſent le ſon, & la prononciation qu'ils avoient dans leur origine. On a d'ailleurs mille exemples de changemens ſemblables arrivés dans les Pays mêmes où les mots étoient nés: & il n'y a point de langue ſoit morte, ſoit vivante, qui ne puiſſe en fournir un grand nombre: mais je me contente d'en produire un ſeul tiré de l'Hebreu, qui ſemble être fait pour autoriſer mon principe. Les Iſraëlites avoient un mois qu'ils appelloient *Sebat*: au lieu de Sebat, les Septante & ſaint Jerôme ont dit *Sabat*, & les Maſſoretes *Schevat*. D'où viennent tant de variations? de la différente maniere de ponctuer, & par conſéquent de prononcer les mots hébreux. A quoi il faut ajoûter que ceux dont je viens de parler, ayant chacun leur prononciation différente, ont écrit ce mot, non ſelon la force & la valeur primordiale des lettres, mais ſelon le ſon qu'elles avoient dans le tems qu'ils écrivoient.

Selden de Diis Syris p. 26.

Ne nous étonnons donc pas, que les Adorateurs de Mithras de Rome ayent écrit & prononcé le même mot d'une maniere différente de leurs Confreres d'Orient.

(1) Τὰ ἐπιλωπὰ ὀνόματα τὰ ἐν τῇ τῶν πτολεμαϊκῶν ἀστρονομίας, κατὰ τὴν ἑβραΐδα διάλεκτον ἑτέροις ὀνόμασι παρ' αὐτοῖς μετόνομασται. Idem ibid.

Digitized by Google

Ce qui paroît constant, c'est que les uns & les autres tenoient beaucoup des Juifs : aussi saint Epiphane en fait-il la troisiéme classe des Sectaires, qui étoient sortis de ce peuple réprouvé (1). Ce Pere ajoûte, qu'ils faisoient des Signes du Zodiaque, autant de principe des choses de la nature ; système abominable, continue-t'il, qui jette dans l'impieté tous ceux qui l'embrassent (2).

Je ne suis entré dans ce détail, que pour faire voir que les Mithriaques étoient un composé d'observations empruntées autant des Juifs que des Chrétiens ; parce qu'il en resulte une preuve en faveur de l'explication que M. l'Evêque d'Hadria en suivant son système auroit pû donner à l'Inscription NAMA SEBESIO. Si on l'admet, il n'est guéres personne qui ne voye à peu près les vûës & les motifs, que les Mithricoles avoient ou pouvoient avoir d'honorer le Sabat, & d'offrir en l'honneur de l'Etoile de Saturne, le Sacrifice apparent qui est représenté sur le marbre. Je me contenterai donc de remarquer, que les différentes idées que l'hebreu *Namah* fait naître à la fois dans l'esprit, donnent lieu de croire, qu'il étoit peut-être de l'essence du Sacrifice, que ces Sectaires offroient le jour du Sabat ; que le Taureau qui devoit être la Victime, fût pris & choisi quelques jours avant la cérémonie, comme les Juifs l'observoient à l'égard de l'Agneau Pascal. Peut-être même que *Namah* ne marque autre chose, sinon que le Taureau avoit été tiré de ces troupeaux, dont il est parlé dans l'Odyssée, qui étoient consacrés & *reservés* au Soleil. Il n'y auroit là rien d'extraordinaire ; puisqu'il est certain » qu'il y avoit dans ces anciens tems des troupeaux » entiers, qui étoient consacrés aux Dieux, & qui par là » étoient sacrés & inviolables (3) ».

(1) Τελὴ αἱρέσεις ἀπὸ τῶ Ἰουδαϊσμῶ. Ibid.

(2) Ἀπὸ τὰ μυθεύεσθαι νομιζόμενα ἐν τῷ ἑπτὰ μοῖρῶν τοῦ οὐρανοῦ παρὰ τοῖς πλανωμένοις ὀνόματα, ἃ Ζωδία καλοῦσι, τὴν ἀθεμίτως τὸν κόσμον εἰς ἀσεβείας ἐπλάνησεν. Idem ubi supra.

(3) Mr. Dacier sur l'Odyssée, liv. 12. pag. 396.

§. XIII.

Véritable ſens des mots Nama Sebeſio. *Ancienneté des Sabaïtes. Détail de leur Religion. Les Adorateurs de Mithras étoient de vrais Sabaïtes.*

Quoique l'explication que l'idée de M. della Turré m'a donné occaſion de hazarder touchant les mots qui font tant de peine aux Sçavans, quadre aſſez bien avec la ſuite des Mithriaques; je ne ſçaurois cependant me perſuader qu'elle ſoit réellement la véritable. Mithras étoit un Dieu originaire de Perſe, & ſes myſteres étoient purement de l'invention partie des Cilieiens, ou plûtôt des Phrygiens, comme je l'ai déja inſinué, partie des Gnoſtiques, ainſi que Porphyre l'a reproché à ces Hérétiques en écrivant contre eux. Comme il eſt naturel de ſe perſuader que les uns & les autres en faiſant de ſemblables Inſcriptions, les aſſortiſſoient ordinairement à l'origine de leur Dieu favori, je crois donc que pour avoir la vraie intelligence de *Nama Sebeſio*, il faut ſe renfermer dans la langue Perſienne, ou dans la langue Phrygienne, ou dans l'une & dans l'autre, ſi une ne ſuffit pas. Je trouve d'abord dans l'ancienne langue des Perſes que *Nama* ſignifie *hiſtoire, vie, livre, Oracles*, &c. ainſi pour dire l'hiſtoire, la vie, ou le livre de Zoroaſtre, d'Erdaviraph, de Zaphar, de Shah, &c. les Perſes diſoient *Zerâtushi-nama, Erdâviraph-nâma, Zaphar-nâma, Shah-nâma, &c.* Pour *Sebeſio*, je ne fais pas difficulté de ſoûtenir que c'eſt le *Sebadius* d'Arnobe & de Macrobe, le *Sabbadius* d'Origene, le *Sebazius de Julius Firmicus*, & enfin le *Sabaſius* des Inſcriptions de Gruter, d'Ariſtophane, d'Harpocration, & de pluſieurs autres Auteurs. Ce mot eſt Phrygien ſelon Heſychius (1), Ariſtophane & ſes Scholiaſtes (2); il devoit être auſſi en uſage parmi les Medes; car Ariſtophane pour expliquer ce qu'il falloit entendre par un ſommeil *Sabaſius*, dit que

(1) Φρυξὶ δὲ ὁ σαβάζιος. (2) In avibus pag. 582. & 583.

c'étoit un ſommeil *Mede*, c'eſt-à-dire, profond (1), ſi ce mot étoit Mede, il étoit dès-là Perſien; car les Perſes & les Medes parloient une même langue, avoient une même Religion & les mêmes loix. Il ſe diſoit des Dieux, des hommes & des choſes; mais plus ordinairement des hommes & des choſes: quand on l'appliquoit aux hommes, il déſignoit ceux qui étoient animés, poſſedés, ou, ſi l'on veut, obſedés de quelque Divinité, comme étoient, par exemple, les Sibylles, les Prophétes, les Curetes, les Fanatiques, les Baccans, & autres pareils perſonnages. » La Déeſſe Rhée, dit Euſtathe, a été appellée Cybebe, » d'où vient le mot de *Cybebus*, qui ſe dit d'un homme qui » eſt poſſedé de Cybele ou de quelqu'autre Dieu: & Cy» bebus a la même ſignification que *Sabus*, *Sabaſius*, *Bac*» *chus*, *Babactes*, *Babax*, *Emmanes* & *Phledon* (2) ». Quand le mot *Sabazius* ſe diſoit des choſes, il marquoit que ces choſes étoient divines, ou qu'elles étoient conſacrées à quelque Divinité.

Sur ce pied, il eſt viſible que l'Inſcription *Nama Sebeſio* ſignifie, l'HISTOIRE DIVINE des Mithriaques repréſentée ſur le marbre, où toutes ces figures ſont raſſemblées. Ces mots ſont gravés à l'endroit même où Mithras porte un coup mortel au Taureau; parce qu'ainſi que je l'ai dit, le premier objet des Mithriaques étoit le culte qu'on devoit rendre au Soleil éclipſé préciſément au point de l'émerſion: & comme ce coup marquoit les premiers rayons, que le Soleil jette ſur le diſque de la Lune, quand il ſort de ſon ombre; l'Inſcription faiſoit entendre que c'étoit là que commençoient & ſe rapportoient les Mithriaques; & que tous les honneurs qu'on rendoit aux autres Aſtres repréſentés tout autour de Mithras, devoient être ſubordonnés à ceux qu'on rendoit à ce Dieu, comme n'en étant que la ſuite.

Ici tout homme qui fait uſage de ſes lectures, & qui

(1) Ariſtoph. in veſpis pag. 432.

(2) Κυβίβη διὰ τῦ ῆ Γῆα, ἣ φάσιν ὁ κατιχόμ@, ἢ καὶ ἄλλῳ δαίμονι κατεχρήσαντο, κύβηβ@ ἐλέγετο, ὁ ἐκβ@, ὁ σαβάζι@, ὁ βάκχ@, ὁ βαβάκτης, ὁ βάβαξ, ὁ ἐμμανὴς, ἢ φλήδων. Odyſſ. B. pag. 1431. 47.

Digitized by Google

compare les Mithricoles avec les Sabaïtes ou Sabéens, ces anciens Idolâtres dont l'origine va, de l'aveu de tout le monde, plus loin que celle d'Abraham, ne trouve d'autre différence entre la Religion des uns & des autres, que celle que le tems introduit au dehors ſans toucher au dedans, ni au fond. Pour ſe convaincre de cette verité, il n'y a qu'à ſe rappeller ce que Maiiemonides a extrait des propres livres des Sabaïtes (1). » Ces Idolâtres, dit-il, » adoroient indifféremment tous les Aſtres, bien qu'ils » cruſſent que les Planétes étoient au deſſus des Etoiles, » qu'entre les Planétes, le Soleil & la Lune méritoient une » diſtinction particuliere, & enfin que le Soleil étoit d'un » ordre ſupérieur à celui de la Lune; puiſqu'il étoit ſeul » *grand Dieu*, & que les autres Aſtres, quelque rang qu'ils » tinſſent entre eux, n'étoient que Dieux inférieurs, auſ- » quels le Soleil donnoit le ton, le branle & le mouve- » ment, étant leur ame, & les régiſſant entierement ». En conſéquence de la ſuperiorité que le Soleil avoit en particulier ſur les ſept Planétes, les Sabaïtes lui offroient ſept Chauve-Souris, ſept Rats (2) & ſept Reptiles, avec quelques autres choſes de cette nature, que Maiiemonides n'a pas jugé à propos de détailler. Cet Auteur ne marque pas non plus ce que ces Idolâtres offroient aux autres Aſtres: il dit ſeulement qu'ils faiſoient d'eux & du Soleil des Statuës & des Images de pierre, de métail & de minéraux, ſur leſquels ces Aſtres dominoient, & qu'ils les reveroient comme les Aſtres mêmes: parce qu'ayant eu la précaution d'y travailler lors de l'exaltation des Aſtres, à l'heure du jour qui leur eſt propre, & qui porte leur nom, dans un aſpect favorable, pendant un tems ſerein, & dans un lieu ſympathique & correſpondant; ils prétendoient

(1) In More Nevochim. part. 3. cap. 30. & 31.

(2) Ces rats me font ſouvenir de ceux que les Philiſtins conſacrérent à l'Arche d'Alliance, quand après l'avoir enlevée aux Iſraëlites, ils la leur renvoyerent. C'eſt ſans doute qu'ayant reconnu la ſupériorité qu'elle avoit ſur Dagon, ſous le nom duquel ils honoroient la Lune, ils ſe figurerent que le Dieu d'Iſraël devoit être le Soleil. Car pour le dire en paſſant, preſque tout l'Orient étoit infecté du Sabaiſme, auſſi-bien qu'une partie de l'Occident.

Digitized by Google

que ces Statuës & ces Images étoient animées, avoient la même vertu que les Aſtres mêmes, envoyoient les mêmes influences, & produiſoient les mêmes effets.

Je paſſe mille réveries ſemblables que les Sabaïtes tenoient pour autant de verités irréfragables : ces verités leur étoient communes avec les Mithricoles: Une des plus capitales eſt la conformité qu'ils diſoient être entre les Planétes & les métaux ; c'eſt-à-dire, entre Saturne & le plomb, entre Jupiter & l'étain, entre Mars & le fer, entre le Soleil & l'or, entre la Lune & l'argent, entre Venus & le cuivre, & entre Mercure & le vif-argent : conformité qu'ils trouvoient ſi grande, qu'ils donnerent à ces métaux le nom de la Planéte avec laquelle ils ſympathiſoient ſelon eux, & qui avoient les mêmes qualités : & ce nom leur eſt toûjours reſté depuis.

Une autre dogme généralement reçû des Sabaïtes & des Mithricoles, étoit qu'il y avoit ſympathie ou inimitié entre les Planétes & les autres Aſtres ; ſympathie & inimitié qui avoient paſſé aux métaux, qui portoient le nom des Planétes auſquelles ils répondoient. Ainſi que Mars, diſoient-ils, eſt ennemi de toutes les Planétes, hors Venus ; & que Saturne en conjonction avec quelque Planéte que ce ſoit, l'altere, la trouble & arrête toutes ſes influences : de même le fer ne peut s'allier qu'avec le cuivre ; & le plomb gâte ou corrompt tous les métaux où on veut le faire entrer.

Par une ſuite néceſſaire, ils prétendoient que les Planétes terreſtres ou les métaux, conſervoient à l'égard des Planétes céleſtes, la ſympathie ou l'inimitié qui étoient entre elles ; enſorte, par exemple, que pour guérir une maladie cauſée par une Planéte céleſte, il falloit ou employer des eſprits, des ſels & des ſouffres tirés des Planétes terreſtres ennemies de la Planéte qui avoit envoyé la maladie, ou ſe ſervir de ſimples cueillis à l'heure Planétaire des Planétes ennemies.

Enfin, ils ſoûtenoient que chaque partie du corps humain avoit ſon Aſtre particulier avec qui elle ſympathiſoit, & à qui elle étoit ſoûmiſe. Selon quoi le Soleil domine ſur

le

Digitized by Google

le cœur, Venus ſur les reins, Mercure ſur le poulmon, la Lune ſur le cerveau, Mars ſur l'eſtomac, Jupiter ſur le foïe, Saturne ſur la rate, le Belier ſur la tête, le Taureau ſur le col, les Jumeaux ſur les bras & les épaules, l'Ecreviſſe ſur la poitrine, le Lion ſur l'orifice de l'eſtomac, la Vierge ſur le ventre, la Balance ſur le petit ventre & l'aine, le Scorpion ſur les parties qui ſervent à la génération, le Sagittaire ſur les cuiſſes, le Capricorne ſur les genoux, le Verſeau ſur les jambes, & les poiſſons ſur les pieds.

A la faveur de ces éclairciſſemens on acheve de découvrir tout ce que ſe propoſoient les Mithricoles, en repréſentant Mithras entouré de Planétes & de Conſtellations, terraſſant un Taureau, & l'égorgeant: ſçavoir,

1°. Que la ſeule Planéte ennemie du Soleil, étoit la Lune, qui par ſon interpoſition déroboit toute ſa lumiere & ſa chaleur, & empêchoit par conſéquent que les autres Aſtres n'envoyaſſent leurs influences ſur la terre; parce que n'ayant de vie & d'action que ce qu'ils en tiroient du Soleil, & les rayons du Soleil étant les ſeuls canaux, par leſquels ils puſſent faire paſſer ici bas leur vertu & leurs effets: dès que le Soleil étoit mort, pour ainſi dire, à l'égard de la terre, ils l'étoient auſſi.

2°. Que les mêmes Aſtres reprenoient leur force & leur vigueur, à meſure que le Soleil reprenoit la ſuperiorité qu'il avoit ſur la Lune: & c'eſt pour cela qu'on voit dans toutes les Tables Mithriaques les Signes & les Conſtellations marqués par les animaux, dont ils portoient le nom, s'élever & attacher leurs regards ſur le coup que Mithras porte à la Lune; c'eſt-à-dire, ſur les premiers rayons que le Soleil jette ſur la terre, quand il ſort de l'ombre de la Lune.

3°. Que la cérémonie établie parmi les Mithricoles, de prendre le nom & la figure d'une Planéte ou d'une Conſtellation, avoit pour fin de recevoir immédiatement les influences de cét Aſtre, d'en poſſeder les vertus & les qualités, dans l'eſpérance d'être un jour transformés en cet Aſtre même: & c'étoit la Réſurrection qu'ils attendoient.

Digitized by Google

4°. Que les Planétes & les Conſtellations dont on ne prenoit ni le nom, ni la figure, apprenoient par le rang qu'elles tenoient dans l'antre de Mithras, ſur quelle partie du corps humain elles dominoient. Tel eſt le Scorpion attaché aux parties de la génération du Taureau: tel eſt encore le Verſeau placé à côté des jambes d'un jeune Mithras; tel eſt enfin le Signe des Poiſſons gravé, pour ainſi dire, ſous les pieds de toutes les figures qui compoſent les Mithriaques.

5°. Que l'argent, qui eſt la Planéte terreſtre correſpondante à la Planéte céleſte qui eſt appellée Lune, produiſoit proportionnellement ſur l'or, Planete terreſtre correlative au Soleil, le même effet que la Lune produit ſur le Soleil. En effet, le moindre mélange d'argent dans de l'or, marqué par le Soleil & la Lune en conjonction, corrompt l'or à un tel point, qu'il lui fait perdre preſque tout ſon prix.

6°. Que les arbres qu'on voit en dedans & au dehors de l'antre de Mithras, marquent deux choſes: 1°. Que le culte de ce Dieu & des autres Aſtres avoit un rapport intime avec l'agriculture. Car c'étoit un dogme conſtant parmi les Mithricoles, que la fécondité ou la ſtérilité de la terre étoit liée eſſentiellement aux bonnes ou aux mauvaiſes influences, que les Aſtres envoyoient ici bas: & qu'ainſi pour obtenir les unes, & conjurer les autres, on avoit un intérêt particulier d'honorer la Milice du Ciel. 2°. Que les arbres qui étoient de l'appanage d'une Etoile, & en étoient dominés, ſi étant plantés ſous ſon aſpect à l'heure planétaire, on leur faiſoit porter ſon nom, & qu'on leur rendît les mêmes honneurs qu'à l'Etoile: Ces arbres, dis-je, avoient autant d'intelligence & de vertu, que l'Etoile même qu'ils repréſentoient, & rendoient aux perſonnes qui les avoient plantés, des ſervices importans par les avis qu'ils leur donnoient en ſonge, ſur ce qui devoit arriver aux perſonnes, à la Religion & à l'état (1).

7°. Enfin, que cette multitude de ſymboles & de figu-

(1) *Voyez* Eunapius in Maximo pag. 75.

Digitized by Google

res dont eſt chargée la pierre gravée, que Leonard Agoſtino a tirée du Cabinet des Strozzi, qui a tenu ſi long-tems les Sçavans en échec, ne ſçauroit arrêter quiconque a la clef des Mithriaques: qu'ainſi la tête de mort attachée à une palme marque l'état de mort & d'impaſſibilité où il falloit parvenir, pour mériter l'honneur d'être initié aux myſtéres de Mithras. La couronne qui eſt au côté oppoſé, & qu'Agoſtino a pris pour un Soleil, exprime la profeſſion que tous les Mithricoles étoient obligés de faire, de *n'avoir que Mithras pour leur couronne*. La Béquille indique cette Fête que les Egyptiens célébroient après l'Equinoxe de l'Automne, & qu'ils honoroient du nom de *Naiſſance des bâtons du Soleil*, pour inſinuer que depuis ce tems-là juſqu'à la fin de l'année, le Soleil devient de jour en jour plus foible, & qu'il a beſoin de bâtons pour ſe ſoûtenir. Je laiſſe les autres figures; parce qu'elles ſont ſynonymes à d'autres dont j'ai donné l'explication, ou qu'elles repréſentent ſimplement des Etoiles fixes, ou des Planétes, ou des Conſtellations, ou partie ſeulement de ces Aſtres.

La pierre gravée du Cabinet des Strozzi me fait faire une reflexion, que je ſuis ſurpris que d'autres n'ayent pas faite avant moi, puiſqu'elle ſe préſente naturellement d'elle-même: c'eſt que tous les *Abraſax*, car c'eſt ainſi qu'il faut dire & écrire ce mot, étoient autant de monumens conſacrés à Mithras, puiſqu'ils étoient de la nature de cette pierre. Cette verité ſaute aux yeux pour peu qu'on faſſe attention, que la Divinité que les Baſilidiens honoroient du nom d'*Abraſax*, étoit la même que celle que les Payens appelloient Mithras (1). Cela eſt confirmé par Porphyre, qui nous aſſûre dans un paſſage que j'ai déja rapporté, que la plûpart des myſtéres de Mithras étoient de l'invention des Gnoſtiques, & non pas de Zoroaſtre. Or tout le monde ſçait que les Baſilidiens, les Marcoſiens, les Carpocratiens, & autres Hérétiques connus ſous

(1) *Baſilides omnipotentem Deum portentoſo nomine appellat Abraxas, & eundem ſecundùm Græcas litteras & annui curſûs numerum dicit in Solis circulo contineri: quem Echuici ſub eodem numero aliarum litterarum vocant Mithram.* Hieron. in Amos c. 3.

Digitized by Google

le nom de Gnoſtiques, étoient les Auteurs des Abraſax. Ces impies ne manquoient pas de graver ſouvent ſur ces pierres le nom grec ΜΕΙΘΡΑΣ, & de trouver dans les lettres de ce mot le nom ſacré des 365. jours qui compoſent l'année, & celui des 365. Cieux qui étoient, diſoient-ils, l'ouvrage des Anges que Mithras avoit tiré du néant par le canal de quelques autres puiſſances qu'il avoit d'abord créées. Il eſt peu d'Abraſax qui n'offrent aux yeux Mithras lui-même ſous différentes figures; tantôt avec la tête d'un coq, tantôt en Lion ou avec la tête d'un Lion, quelquefois ſous la forme d'Anubis, d'Eſcarbot, de Serpent, de Sphynx, ou de Singe; & d'autrefois avec une figure humaine qui avoit quelquefois des aîles, & qui quelquefois n'en avoit pas. Tout cela étoit accompagné des ſymboles de Mithras, ſur-tout des Signes du Zodiaque, d'Etoiles fixes, & enfin des ſept Planétes, dont ils faiſoient dépendre la vie & la mort des hommes.

La ſeule différence qu'il y avoit entre les Abraſax & les Tables Mithriaques, conſiſtoit en ce que ces dernieres avoient pour objet le culte & les myſtéres de Mithras; au lieu que les autres étoient de véritables taliſmans; on en peut juger par ces Inſcriptions & autres ſemblables qu'on y lit quelquefois: *Conſervez en ſanté l'eſtomac de Proclus. Vous qui reglez le cours du Soleil, remettez la matrice de cette femme*, &c. Entre une infinité de caracteres magiques, de chiffres, & de figures bizarres dont les Abraſax ſont chargés, on remarque les noms *Jehova*, *Adonai*, *Sabaoth*, celui de pluſieurs Patriarches de l'ancien Teſtament, celui de Jeſus-Chriſt, & la figure de la Croix. Enfin, car il faut ſe borner, les Abraſax ont enfanté le terme ſacrilege d'Abraſadabra, qu'on portoit autrefois pendu au col pour guérir de la fiévre double-tierce.

Voilà au plus juſte l'hiſtoire de Mithras, ſes myſtéres, & l'explication des ſimulacres monſtrueux, dont ſes Adorateurs ornoient toûjours ſon antre. A compter de l'an 687. de Rome que furent défaits les Pirates qui introduiſirent ſon culte dans l'Empire Romain, juſqu'à l'an 378. de Jeſus-Chriſt qu'il fut expreſſément défendu à Rome

Digitized by Google

par le Préfet de la Ville : cette fauſſe Religion a duré quelque quatre cens cinquante ans. Car je ſuppoſe que le coup qu'elle reçut alors dans cette Capitale, fut général : ce qui favoriſe cette idée, c'eſt que ce n'étoit que le contre-coup de ce qui lui étoit arrivé pluſieurs années auparavant en Orient, & ſur-tout à Alexandrie, où les Temples de Mithras étoient entierement abandonnés. Cependant comme l'Aſtrologie judiciaire faiſoit tout le fond de cette Religion, on peut dire qu'elle n'a jamais pris fin, & qu'il n'y a aucune apparence qu'elle en prenne encore de long-tems, comme je le ferai voir dans un autre endroit.

VERITABLE FORME DU *SAGUM* DES GAULOIS.

§. I.

Figure Gauloiſe extraordinaire, trouvée depuis peu dans la Baſſe-Bretagne. Jugement qu'en a porté M. Deſlandes. Il n'eſt pas certain qu'elle repréſente une fille.

PLANCHE VII. 1.

CEtte figure Gauloiſe eſt ſinguliere & curieuſe à tous égards : c'eſt M. Deſlandes qui l'a fait connoître, & qui en a fait le ſujet d'une aſſez longue Diſſertation (1). Voici la deſcription & l'hiſtoire qu'il en a fait. » C'eſt une » ſtatuë de vingt-deux pouces, & qui peut en avoir huit » dans ſa plus grande largeur. Quoiqu'elle paroiſſe en » gros être d'une main gothique, on voit cependant quel- » que choſe d'agréable & de fini dans les bras, les che- » veux & tous les traits du viſage. Au premier coup d'œil, » cette ſtatuë paroît être d'une pierre griſe, aſſez com- » mune en Bretagne; mais quand on l'examine de près, » on s'apperçoit qu'elle eſt d'une matiere très-dure & très- » peſante, qui ne peut ſe rompre qu'à coups de marteau. » Les fragmens qui s'en détachent, s'égrainent facile- » ment entre les doigts, & ſe répandent d'un côté & » d'autre, comme le ſable le plus fin.

(1) Elle a été inſerée dans le Mercure de Septembre 1736. où l'on fait un grand éloge de cette pieçe, à l'exemple de l'Auteur des obſervations ſur les écrits modernes, Lettre 68. pag. 183.

Digitized by Google

abit
Léon.

Digitized by Google

Digitized by Google

» J'ai long-tems douté ſi c'étoit la figure d'une fille ou » d'un garçon ; & mon doute étoit fondé ſur quelques » circonſtances particulieres, ſur un premier coup-d'œil, » que je ne puis ici détailler ; mais enfin le tout enſemble » m'a forcé de reconnoître, que c'étoit une jeune fille.

» Son habillement conſiſte en une Tunique ſans man- » ches, & un petit Manteau, qui couvre à peine les » bras. Ces ſortes de Tuniques, au rapport de Tacite, » étoient tiſſuës de lin, & les femmes de qualité s'en ſer- » voient communement, tant parmi les Germains, que » parmi les Gaulois....

» Pour ce qui regarde le petit Manteau, je ſuis aſſez » diſpoſé à croire que c'eſt un *Sagum* ; & on ne ſauroit » ſur cela me faire aucune difficulté ; car il y avoit des » *Sagum* de pluſieurs eſpeces. Le *Romanum* étoit fort am- » ple & ſans manches.... Le *Gallicum* reſſembloit le plus » ſouvent à un Manteau, dont les plis tomboient négli- » gemment autour du corps....

» La jeune-perſonne dont je vous envoye la figure, a » les cheveux courts & bien ſéparés, mais ſans aucun » ornement. C'étoit l'uſage des Gaules & de la Germa- » nie ; uſage qui ſe fait remarquer dans toutes les figures » que le tems a épargnées....

» Notre Gauloiſe a encore la main gauche mollement » étenduë ſur le ventre. Or elle tient de la droite un oi- » ſeau à long bec, qui me paroît une Becaſſe de mer. » Cette attitude eſt aſſez commune aux figures Celtiques, » & quand on en déterre quelques-unes, on leur trouve » toûjours dans les mains un oiſeau, un chien, un vaſe, » un panier, ou un petit coffre, &c. Perſonne juſqu'ici » n'a pû nous dire ce que ſignifient ces ſymboles....

» Il y a vingt ans que cette ſtatuë fut découverte par » des ouvriers qui travailloient au fort de *Bloſcon*, vis-à-vis » la pointe du quai de *Roſcof*. Elle étoit à plus de trente » pieds cachée dans la terre. Ces ouvriers l'ayant bien » nettoyée, ſaiſis eux-mêmes d'un reſpect inconnu, la » poſérent ſur un piédeſtal préparé à la hâte. Le peuple, » à ſon ordinaire, credule & ſuperſtitieux, y accourut en

Digitized by Google

» foule, & bientôt on donna à cette figure le nom de S. » *Pyric*, qu'une tradition vague & incertaine, ſuppoſe » avoir été Evêque & Comte de Leon.... Un ſavant » Eccleſiaſtique, à qui par hazard on en fit le rapport, » enleva ſecretement la ſtatuë. C'eſt par ſon induſtrie & » par ſon attachement aux Belles-Lettres, qu'elle a paſſé » dans mon Cabinet. «

Voilà les ſeuls endroits de la Diſſertation qui intéreſſent & qui faſſent à notre ſujet: le reſte conſiſte en des excurſions & des hors-d'œuvres, qui ſouffrent de grandes difficultés. Ce n'eſt pas que l'extrait que j'en ai fait, en ſoit exempt. Car enfin on cherche & on cherchera toujours quel eſt ce *tout enſemble*, qui a tiré l'Auteur du *doute où il étoit, ſi cette ſtatuë étoit la figure d'une fille ou d'un garçon, & qui l'a forcé de reconnoître que c'étoit une jeune fille.* La Tunique dont cette jeune perſonne eſt revêtuë, ne paroît point avoir eu part à la violence qui a été faite à M. Deſlandes: elle eſt fenduë des deux côtés: & une Tunique fenduë des deux côtés ne fût guéres un vêtement de fille, pas même à Sparte, où les perſonnes du ſexe étoient dreſſées aux mêmes exercices que les hommes.

§. II.

Le Sagum *des Gaulois étoit un Surtout qu'on mettoit par deſſus les autres habits: il étoit ample, & tout d'une venuë; il avoit des manches; étoit fermé de tous côtés; alloit au moins juſqu'à mi-jambe, étoit rayé de pourpre, & avoit à peu près l'air d'une Redingotte.*

Ce que dit M. Deſlandes, que le petit Manteau qui couvre les épaules de la *jeune fille*, eſt un *Sagum*, & que le *Sagum Gallicum reſſembloit le plus ſouvent à un Manteau, dont les plis tomboient négligemment autour du corps*; tout cela, dis-je, eſt contraire aux Marbres, qui nous ont conſervé la véritable forme du *Sagum Gallicum*: & il eſt ſurprenant

prenant que M. Deſlandes n'en ait nulle connoiſſance, puiſqu'ils ſont en aſſez grand nombre dans l'*Antiquité expliquée*, qu'il affecte de citer ſi ſouvent. Qu'il conſulte encore la Religion des Gaulois, & il verra de ſes propres yeux, que le vêtement dont nous parlons, étoit un Surtout, que les Gaulois mettoient par deſſus les autres habits; qu'il étoit ample, avoit des manches larges & tout d'une venuë; étoit fermé de tous côtés, alloit au moins juſqu'à mi-jambe, & avoit aſſez l'air d'une Redingote.

S'il ne veut pas s'en rapporter à ſes yeux, on le prie de vouloir bien rappeller dans ſon eſprit le *Saie* de nos Peres. Ce vêtement qui, à quelque altération près, conſervoit le nom & la forme du *Sagum* des Gaulois, a été depuis converti en juſte-au-corps. Or peut-on dire que le juſte-au-corps d'à preſent & le Saie de deux cens ans, *reſſemblât le plus ſouvent à un Manteau, dont les plis tomboient négligemment autour du corps*? Je l'ai dit, & je le répete encore; il étoit de l'eſſence du *Sagum Gallicum* qu'il eût des manches, qu'il fût long & fermé. En effet, Plutarque faiſant le portrait de Cecina, & marquant en détail ce qui lui avoit attiré la haine & le mépris des peuples, dit que c'eſt parce qu'il paroiſſoit en public avec les braies & les habits à manches des Gaulois (1). Si l'on demande à Tacite ce que c'étoit que cet habit à manches des Gaulois, qui alienoit de Cecina le cœur des Romains, il répondra dans un endroit de ſon hiſtoire parallele à celui de Plutarque, que c'étoit le Sagum (2).

La longueur du *Sagum* en général, eſt conſtatée par Trebellius Pollio, qui parlant des attentions que le Tyran Saturnin avoit pour ſes Soldats, ordonna qu'ils ne ſe mettroient jamais à table ſans avoir un *Sagum*, épais ſi c'étoit en hyver, leger quand c'étoit en Eté; afin qu'il ne pa-

(1) Γαλατικῶς ἀναξυρίδι καὶ χιτῶνι ἐσχιναμμένῳ, σημείοις καὶ ἄρχουσι Ῥωμαϊκοῖς διαλεγόμενος. Plutar. in Othon. pag. 1069.

(2) *Ornatum ipſius, municipia, & coloniæ in ſuperbiam trahebant: quòd verſicolore ſagulo, braccas tegmen barbarum induitus, togatos alloqueretur.* Tacit. hiſt. lib. 11. cap. 20. pag. 38.

rût aucune nudité, tandis qu'ils seroient couchés (1). On peut sur ce passage, fixer à peu près la longueur du Sagum des Romains: ainsi comme leurs habits ordinaires n'alloient jamais que jusqu'aux genoux, pour produire l'effet que Saturnin s'étoit proposé, il falloit nécessairement que leur *Sagum* descendît bien plus bas. D'où il est aisé d'inferer que les *Sagum* des Romains n'étoient guéres moins longs que ceux des Gaulois.

Mais non seulement le *Sagum Gallicum* avoit des manches, & étoit long, mais encore il étoit fermé; & c'est la véritable idée qu'en donne Isidore de Seville, lorsqu'il dit que le Sagum étoit *quarré*, & avoit quatre pointes. En effet, c'étoit un habit composé de deux pieces, qu'on cousoit des deux côtés avec tout le haut, excepté l'endroit par où l'on faisoit passer la tête. Nos Paysans & nos Charretiers en ont encore de semblables.

M. Deslandes voit bien à present que le mantelet de la Statuë de son Cabinet, ne sçauroit avoir jamais été un *Sagum Gallicum*. Le moyen en effet qu'un ornement aussi petit, échancré de toutes parts, & taillé sur le modéle de celui que nous avons devant les yeux, eût pû servir en un besoin à faire des voiles de Navire? C'est pourtant ce qui arriva dans la guerre que Civilis fit aux Romains; car l'histoire observe que la plûpart des Barques dont la Flote de ce Général étoit composée, n'avoient pour voiles que des *Sagum* de diverses couleurs, qui en les rendant legéres formoient un coup d'œil charmant (2).

Il est donc visible que ce que M. Deslandes prend pour un *Sagum* ne l'est pas: une plus mûre réflexion à *ce tout ensemble*, qui l'a forcé de reconnoître que la jeune-personne qui le porte, *étoit une jeune fille*, lui auroit inspiré une pensée toute contraire. En effet, nulle part le *Sagum* ne fut l'habit des personnes du sexe. Ainsi le vêtement sur lequel M. Deslandes a débité de si belles choses, est un

(1) *Hujus insigne est, quod convivio discumbere milites, ne inferiora denudarentur, cum sagis jussit, hyeme gravibus, æstate perlucidis.* Trebell. Poll. Trigint. Tyran. cap. 21.

(2) *Et simul capteæ lintres sagulis versicoloribus haud indecore pro velis juvabantur.* Tacit. hist. lib. 5. paulo ante fin.

Digitized by Google

mantelet, & le mantelet fit de tout tems partie des habits & des parures des Basses-Bretonnes, telle qu'étoit la jeune fille qu'il produit aujourd'hui. Qu'il jette les yeux sur une fille du Dioceſe de Leon, & sur une Fruitiere de Breſt, que j'ai mis en parallele avec son antique, & il se convaincra non seulement de cette verité, mais encore qu'il n'étoit pas néceſſaire qu'il eût recours à son *tout ensemble* pour décider sur le champ, que la perſonne dont les traits l'ont si long-tems arrêté, étoit vraiment une fille. Au reſte, c'eſt des Bretonnes mêmes dont nous parlons, que les Dames Françoiſes ont emprunté le mantelet qu'elles portent depuis quelques années: & c'eſt à leur exemple qu'elles l'accompagnent de tous les agrémens dont il eſt ſuſceptible.

§. III.

L'ame au ſortir du corps repréſentée ſous l'emblême d'un oiſeau qui s'envole. Les Anciens donnoient toûjours des aîles à l'ame perſonnifiée. Origine de la coûtume de repréſenter les perſonnes qualifiées un oiſeau ſur le poing. Les Gaûlois faiſoient enterrer avec eux ce qu'ils avoient de plus cher.

» Quand on déterre quelques figures Celtiques, dit M. » Deſlandes, on leur trouve toûjours dans les mains un » oiſeau, un chien, un vaſe, un panier, ou un petit coffre, &c. Perſonne juſqu'ici n'a pû nous dire ce que ſignifient ces ſymboles ». Ces dernieres paroles font ſoupçonner que M. Deſlandes n'a pas lû tous les Auteurs qui ont entrepris d'éclaircir la Religion & les uſages de nos Ancêtres, puiſqu'il n'a parû juſqu'ici aucune de leurs figures, dont on n'ait tenté d'expliquer ce qu'il appelle *ſymboles*, excepté le chien; parce qu'on ne l'a vû nulle part entre les mains d'aucun Gaulois ou Gauloiſe, comme M. Deſlandes aſſûre l'avoir vû.

Ainſi ſelon l'Auteur de la Religion des Gaulois, l'oi- Liv. 5. ch. 5. p. 281.

ſeau que tient la figure Celtique, eſt la figure de l'ame au ſortir du corps, ou peut-être le ſymbole de la ſimplicité des mœurs & de la candeur de celui qui l'a entre les mains. Je ne vois pas en effet que cet oiſeau puiſſe ſignifier autre choſe; puiſque les Anciens de toutes ſortes de Nations s'étoient réünis à repréſenter l'ame ſous l'emblême d'un oiſeau. » Comment dites-vous à mon ame, dit le Prophéte » Roi, Paſſez ſur la montagne comme un paſſereau (1) «? & ailleurs: » Notre ame s'eſt échappée comme un paſſe- » reau du filet des Chaſſeurs (2) ». Dans ces endroits & en pluſieurs autres ſemblables les Interpretes conviennent, que le mot de paſſereau eſt mis pour exprimer ſimplement un oiſeau. Virgile voulant peindre le mouvement où étoient les ames dans les Enfers, quand elles y virent arriver Enée; dit, qu'elles *volitigeoient* autour de lui (3). Metellus Nepos pour immortaliſer la memoire de Philager ſon Précepteur, fit graver ſur un marbre un Corbeau qu'il plaça ſur ſon Tombeau (4). Les Romains ne faiſoient l'apothéoſe d'aucun Prince, qu'il n'y eût un Aigle au faîte du bûcher, qui prenoit l'eſſor auſſi-tôt qu'on y mettoit le feu; pour faire entendre que l'ame des Princes qu'on mettoit au nombre des Dieux, s'envoloit dans le Ciel. Enfin, pour mettre fin aux autorités qui établiſſent une verité d'ailleurs généralement reconnuë, on trouve quantité de marbres, où l'ame paroît ſous la figure d'un papillon (5); & un grand nombre d'autres où l'ame eſt perſonnifiée; en conſéquence de quoi elle a des aîles comme un oiſeau.

C'eſt donc ſans fondement, que M. Deſlandes croit que l'oiſeau, que cette jeune-perſonne a entre les mains, dénote qu'elle étoit de qualité. On ne peut guéres avoir ce ſentiment ſans confondre les tems & les Nations. Il eſt toutefois bien certain que les Gaulois n'ont jamais atta-

(1) *Quomodo dicitis animæ meæ: transmigra in montem ſicut paſſer?* Pſal. 10. 1.

(2) *Anima noſtra ſicut paſſer erepta eſt de laqueo venantium.* Pſal. 123. 6.

(3)... *Volitare cava ſub imagine formæ.* Æneid. 6.

(4) Θάψας δὲ Φίλαγρον τὸν τροφέα τῷ ἐπιτυμβίῳ, ἐπόησεν ἐπ' αὐτῷ τῷ τάφῳ κόραικα λίθινον. Plutar. in Cicer. pag 874.

(5) Voyez l'antiquité expliquée tom. 2. planche 121. n. 3. &c.

ché aux oiſeaux les idées, que cet Académicien leur attribue : les François ſeuls en ſont les Auteurs ; encore cela n'a-t'il eu lieu que plus de mille ans après que la Statuë dont il s'agit, a été faite.

M. Deſlandes auroit peut-être mieux rencontré, en diſant que cet oiſeau étoit la figure d'un autre, que cette jeune-perſonne avoit extrêmement cheri pendant ſa vie, & avec lequel elle avoit été enterrée. Car il eſt de notorieté publique, que les Gaulois obſervoient cette pratique à l'égard des eſclaves, des animaux & des bijoux à quoi ils étoient attachés ici-bas. Mais je doute fort quece ſoient vraiment là les vûes de ceux qui ont fait faire ce bas-relief ; cependant il s'eſt trouvé de tout tems & parmi toutes ſortes de Nations, des perſonnes qui ont fait ériger de ſuperbes Mauſolées à des chiens, à des coqs, à des chats, à des oiſeaux, &c. (1) & qui ſe ſont fait peindre & graver avec les animaux dont ils faiſoient leurs délices : ainſi c'eſt ſe fatiguer à pure perte, que de chercher d'autres myſtéres dans des ſymboles également équivoques & arbitraires.

» Ce qui doit ici cauſer le plus de peine, dit M. Deſ-» landes, c'eſt que notre figure a une corde au col qui fait » deux tours, & qui revient par deſſous les bras. Eſt-ce » là une parure ? Eſt-ce un cordon qui ſert à retenir le » manteau ? Eſt-ce une marque de honte & d'infamie ? Je » n'oſerois décider entre ces trois conjectures. La ſecon-» de pourtant me paroît la plus vrai-ſemblable ».

On n'apperçoit ſur la figure aucune trace des deux tours que la corde fait, ſelon M. Deſlandes, autour du col de la jeune-perſonne qu'il a fait graver. On ne voit pas non plus que cette corde ou cordon revienne ſur les bras ; mais dès qu'il y revient, il eſt certain que c'eſt pour retenir le mantelet, auquel il ſert de bord du côté du col. Sur ce pied, ce cordon ne fait qu'un tour autour du col de la figure ; & ce tour tient lieu de collier ſelon le goût de la Nation ; ainſi c'étoit un ornement, & non pas une marque de honte & d'infamie. M. Deſlandes a donc fort bien fait de rejetter une pareille idée ; ne fût-ce que pour-

(1) Ælian. variar. hiſt. lib. 7. c. 4.

faire honneur à l'âge de la jeune-perſonne, qui la mettoit à couvert du ſupplice de la corde : bien plus, dans le cas qu'elle y eût été ſoûmiſe, & qu'elle l'eût éprouvé, ceux qui lui ont érigé ce monument, ne ſe ſeroient jamais aviſés de la repréſenter avec cette marque d'infamie ; d'autant plus, que ſi c'eſt une fille, comme M. Deſlandes le croit, cette infamie auroit été précedée d'une autre, inſupportable aux perſonnes de condition : car les Loix, ſur-tout les Romaines, ne permettoient pas qu'on infligeât la peine de mort aux filles, ſans leur avoir fait perdre auparavant la virginité.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

TOMBEAU ROMAIN.

Deſcription d'un Bas-relief qui ſe voit dans une Egliſe de la Ville d'Aix en Provence. C'eſt le devant d'un Sarcophage. Goût des Anciens de faire graver ſur leurs tombeaux mille différentes choſes qui n'y avoient nul rapport. Pourquoi l'Adultere de Mars & de Venus eſt repréſenté ſur celui-ci. Symboles d'un fleuve. A quel point la fonction des Canephores étoit briguée. Les Canephores d'Athenes étoient le modelle des autres. Leur marche. Différente conduite que l'Egliſe a tenuë à l'égard des Idoles.

LE marbre que je donne ici, m'a été communiqué par M. de la Bâtie de l'Académie des Inſcriptions ; il ſe voit à Aix ſcelé dans le mur d'une Chapelle (1) de l'Egliſe de S. Sauveur. Il ſe reſſent ſi fort des injures du tems, que les perſonnages n'y ſont pas reconnoiſſables. Heureuſement en 1592. qu'il étoit en bien meilleur état, M. de Burle Conſeiller & Sécrétaire de la Chancellerie de Provence, le fit déſſiner par un Peintre de Troies nommé Charles Marteau : c'eſt ſur ce deſſein qu'a été fait celui qui m'a été remis, & qui au reſte ne paroît pas être d'une fort bonne main. PLANCHE VIII.

Quoiqu'il en ſoit, ce bas relief repréſente une Dame aſſiſe ſur un lit, revêtuë d'une tunique & d'un manteau, & qui a ſous ſes pieds un marche-pied, au deſſous duquel on a expoſé à deſſein, trois petits enfans nuds, & aſſis ſur un tapis étendu par terre. Les coins du chevet du lit ſont occupés, l'un par un Vieillard affligé qui appuye ſa tête ſur

(1) C'eſt la Chapelle de la Réſurrection.

Digitized by Google

ſa main droite, & qui par deſſus ſes habits, porte une chlamide (1) ſelon quelques-uns, ou une pénule (2) ſelon d'autres. L'autre coin eſt rempli par une femme qui n'a rien de remarquable. A la gauche de la Dame on voit un jeune-homme, qui n'a qu'un manteau pour tout habit. Au pied du lit un homme nud, dont on ne voit que le dos, a les yeux attachés ſur la Dame, il porte une écharpe fort étroite & un manteau ſur ſon bras avec un dard barbelé. Derriere ce perſonnage on voit ſur la même ligne un pot & une femme : le pot a un col aſſez long, & la femme tient un manteau, qui au lieu de la couvrir, voltige au gré du vent, tandis qu'elle conſidere une colombe qui vient ſe repoſer auprès d'elle. Au pied de cette femme on remarque un homme nud étendu par terre, & qui s'élevant ſur ſon bras gauche tient un rameau de la main droite. Tout cela eſt terminé par une Canephore, dont la corbeille eſt remplie de fleurs & de fruits.

Au premier coup d'œil, on juge que ce relief eſt le devant d'un Sarcophage, ſur lequel on a voulu repréſenter la mort d'une Dame de qualité, avec les perſonnes qui ont aſſiſté à ſa mort, ou qui s'intéreſſoient le plus à ſa perte ; ainſi on ne peut pas douter que le Vieillard ne ſoit ou le pere, ou le mari de cette Dame ; qu'elle ne laiſſe Orphelins les trois enfans qui ſont ſur le tapis ; que le jeune-homme & la jeune femme qui ſont autour de ſon lit, ne ſoient de ſes plus proches parens ; & enfin que les autres figures n'y ayent été placées pour ſervir d'ornement. A la verité ces ſortes d'ornement contraſtent avec l'objet principal : mais le contraſte étoit du goût des Anciens, & il avoit paſſé ſi bien en régle, qu'il ſeroit difficile de trouver aucun Tombeau, quelque peu chargé qu'il ſoit, qui n'offre à la vûë ou des traits de la fable & de l'hiſtoire, ou

(1) La Chlamide étoit un habit court, ouvert, dégagé & militaire, qu'on mettoit par deſſus tous les autres, & qui s'attachoit ſur l'épaule.

(2) La Penule ſe mettoit auſſi par-deſſus les autres habits ; elle étoit longue, peſante & fermée de tous côtés, hors un peu par-devant & par le bas ſeulement ; afin que celui qui la portoit, pût marcher plus aiſément. Cela n'empêchoit pas qu'elle ne fût embarraſſante. *Quid minus promptum ad pugnam, quam Pænula irretitus !* Cic. pro Milon. cap. 20.

des

des orgies ou des Fêtes, ou des jeux, ou des Sacrifices, ou des cérémonies de Religion, ou des pompes, ou des combats, ou des allégories, ou d'autres choſes ſemblables, qui n'ont nul rapport avec l'évenement, dont on a voulu conſacrer la mémoire. Cette verité eſt ſi conſtante & ſi généralement reconnuë, que je me crois diſpenſé d'en apporter d'autre exemple, que celui que fournit le marbre même que j'explique.

Il eſt certain que la femme nuë, autour de laquelle voltige le pigeon eſt Venus, & que l'homme qui eſt armé d'un dard, eſt le Dieu Mars. Voilà donc l'adultere de Mars & de Venus parfaitement bien exprimé: ce même adultere & celui de quelques autres Divinités, ſe trouve de même ſur pluſieurs marbres ſemblables: les bons Antiquaires ne ſoupçonneront jamais, que la conduite irréguliere des perſonnes ſur le Tombeau deſquelles ces repréſentations ſe voyent, ait contribué à les y faire graver; parce qu'ils ſçavent bien que les Anciens déteſtoient, & combattoient autant dans leurs ſemblables ces ſortes de deſordres, qu'ils les canoniſoient dans les Dieux: & qu'ainſi ils ſe ſont bien gardés de rien mettre ſur le Tombeau de ceux dont ils vouloient éterniſer le ſouvenir, qui pût donner la moindre atteinte à leur réputation. D'ailleurs on obſerve d'un côté, que des crimes ſi honteux n'ont guéres été gravés que ſur des Tombeaux de femmes; & de l'autre que l'Inſcription, quand il y en a, marque expreſſément que celles en l'honneur de qui ces monumens ont été dreſſés, étoient *un rare exemple de la foi conjugale*: ce qui met en évidence que ces Tableaux ou ne ſymboliſent point avec la vie de celles, dont les cendres ſont enfermées dans ces Tombeaux, ou n'y ont été mis que pour immortaliſer les femmes, qui ſe diſtinguoient par leur fidelité & l'auſterité de leurs mœurs. Sur ce pied ce ſeroit en pure perte qu'on donneroit la torture à ſon eſprit, pour trouver dans la conduite de la Dame repréſentée ſur ce Sarcophage les raiſons, qu'on a pû avoir d'y étaler l'adultere de Mars & de Venus. On feroit bien mieux de les chercher dans la Religion que profeſſoit cette Dame. Cette Religion étoit

celle des Gaules : Or dans les Gaules Mars & Venus paſſoient pour Divinités *inferieures* ou des Enfers, comme nous l'apprend une Inſcription trouvée dans la Forêt de Belême, que j'ai rapporté plus haut (1), parce qu'à la Venus *Infera*, *Libitina* & *Epitymbia* des Grecs & des Romains, les Gaulois en particulier ajoûtoient le Dieu Mars : auſſi lui donnoient-ils le ſurnom d'*Olloudius* (2), qui ſignifie *meurtrier*, & le mettoient à la tête de pluſieurs Inſcriptions ſépulcrales (3), ou le repréſentoient armé d'un dard, qui eſt le ſymbole de la mort que ce Dieu porte par tout. Sans compter que le dard ſur les Sarcophages conſideré en lui-même, & indépendamment de toute autre circonſtance, déſigne la mort (4) des perſonnes qu'on veut faire paſſer à la poſterité, ſur-tout quand le dard eſt barbelé, comme il paroît l'être ici. Toutes ces lumieres nous conduiſent inſenſiblement à l'explication du pot, & nous découvrent qu'il ne figure ſur ce marbre, que pour recevoir les cendres de la défunte.

Mais cet homme couché qui s'éleve ſur ſon bras gauche, & qui tient un roſeau de la main droite, qui eſt-il? que marque-t'il? Tout ce que je puis dire, c'eſt que c'eſt un Fleuve. Dans la LXX. planche du premier tome du ſupplément de l'Antiquité expliquée, où le crime que Mars commit avec Rhea Silvia eſt fidelement exprimé, le Tibre eſt repréſenté de la même maniere, que le Fleuve qui s'offre à nos yeux. Là, le Tibre inſinuë que ce fut ſur le bord de ſes eaux que Mars ſatisfit ſa paſſion : comme il ne nous eſt pas permis de former des idées ſemblables touchant notre Fleuve, on peut ſuppoſer que c'eſt le Fleuve qui arroſe les champs Eliſiens, & marque la félicité dont la vertu de la Dame qui

(1) Pag. 143.

(2) VIGILIA METIA
MASSAE FILIA
MARTI OLLOUDIO
V. S. L. M.

Spon Miſcell. pag. 97.

(3) D. M.
MARTI. VINCIO. M. RUFINUS. FIL. GAL.
IIIIIVIR. ET INCOLA CEMANEI
EX VOTO.

Voyage Litteraire t. 1. Voyez Gruter. pag. 78. n. 8. Keyſler *Antiquitates ſel. ſeptent.* pag. 445.

(4) Voyez les Marbres d'Oxford p. 129. edit. 1676.

Digitized by Google

vient d'expirer, devoit être récompenſée dans les Enfers.

Pour la Canéphore, elle inſinuë que cette Dame étoit non ſeulement initiée dans les myſteres de quelque Divinité telle que Cerès, Minerve, Bacchus, Junon ou autre, dans les Fêtes deſquelles les Canéphores joüoient toûjours le premier rôle; mais encore qu'avant ſon mariage elle avoit été elle-même Canéphore: honneur diſtingué, & qui étant réſervé aux filles de la premiere condition, ne manquoit pas d'être brigué avec beaucoup de chaleur: témoin l'expulſion des Piſiſtrates d'Athenes, qui ne fut conçûë, entrepriſe & conduite à ſa fin par Harmodius, que pour vanger l'affront qu'Hipparchus (1) avoit fait à ſa ſœur, de l'exclure du nombre des Vierges Canéphores dans une Fête particuliere (2).

La fonction de Canéphore conſiſtoit à porter ſur la tête, dans les Pompes publiques & générales, des paniers d'or ou dorés, remplis de fruits & autres choſes concernant les Sacrifices & les Myſteres des Dieux, en l'honneur deſquels ces Pompes étoient inſtituées. Les Canéphores d'Athenes qui étoient le modéle des autres, avoient chacune une ſervante à leur côté, qui portoit un paraſol pour les défendre des ardeurs du Soleil (3), & une chaiſe pour les faire repoſer de tems en tems dans le cours de leur marche (4).

L'Egliſe où le Sarcophage dont je viens de parler, ſe voit encore, confirme ce que j'ai dit autre part, que le génie des Chrétiens des premiers ſiécles étoit de placer, & quelquefois d'enfoüir les Idoles dans les Egliſes pour ſervir de trophée à la Religion: La France ſeule fournit pluſieurs preuves de cette verité; tels ſont les bas-reliefs trouvés en 1711. dans la Cathédrale de Paris, la fameuſe Idole de S. Germain des Prés, la *Ferrabo* de l'Egliſe de S. Etienne de Lyon, l'Hercule de la Cathédrale de Straſbourg, & quantité d'autres Monumens qu'il eſt inutile de

Relig. des Gaulois t. 2. pag. 145.

(1) Fils de Piſiſtrate & frere d'Hippias, qui regnoit alors à Athenes.

(2) Καινὴν εἱλοῦσαι ἐν πομπῇ τινι. Thucid. lib. 6. pag. 450.

(3) Τὸ σκιάδειον, κατασκεύασμά τι, ὅπερ ἔχουσιν αἱ Κανηφόροι ἁπλοῦσαι εἰς τὰ Ἐλευσίνια ὑπὲρ μὴ κάεσθαι ὑπὸ τῦ ἡλίυ. Schol. Ariſtoph. Avib. pag. 610.

(4) Ταῖς γὰρ Κανηφόροις σκιάδειον ἢ δίφρον ἀκολυθεῖ τις ἔχυσα. Idem ibid pag. 612.

Digitized by Google

détailler. Pieuſe coûtume qui arrache ce beau mot à S. Auguſtin : Les fideles, dit-il, ne traitent pas moins bien les Temples, les Idoles & les Bois ſacrés que la perſonne des Payens ; ainſi comme ils n'exterminent point ces derniers, mais les convertiſſent & les changent, de même ils ne détruiſent ni n'abbattent les autres, mais ils les conſacrent à Jeſus-Chriſt (1). Cependant comme on fait poiſon de tout, l'Egliſe s'eſt vû dans la ſuite obligée de tenir une conduite toute contraire ; parce qu'en pluſieurs endroits, ces Idoles étoient un ſujet de ſcandale aux Chrétiens.

(1) *Cum Templa, idola, Luci .... in honorem Dei convertuntur, hoc de illis fit quod de hominibus, cùm ex ſacrilegis & impiis in veram religionem converſuntur.* Aug. ad Publicol. ep. 47.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

VENUS EPITRAGIA.

§. I.

Deſcription d'un beau marbre. A quelles marques on reconnoît l'enlevement de Proſerpine. De quelle maniere Hellé périt dans la mer. Deroute des Dieux dans la guerre qu'ils ont contre les Géans. Leur fuite en Egypte après s'être transformés en bêtes. Attentat de Porphyrion. Ce Géant eſt écraſé par la foudre.

CE T excellent morceau de Sculpture antique, a un pied & ſept pouces de hauteur, ſur deux pieds un pouce & demi de largeur. Le premier objet qui frappe, & celui auquel les autres ſe rapportent ou doivent ſe rapporter, eſt une femme qui n'a pour tout habit qu'un grand voile qui flote au gré du vent, & dont le Sculpteur a habilement menagé une des extrémités, pour cacher ſa nuité ſans dérober la vûë d'aucune partie de ſon corps. Cette femme traverſe la mer aſſiſe ſur un bouc, à la barbe duquel elle ſe tient. Le Bouc paroît animé & avoir de la complaiſance à porter cette femme : & il fend les flots avec d'autant plus de rapidité, qu'il a une croupe de poiſſon. Ce qui pourroit troubler ſon plaiſir, c'eſt un Triton qui ſelon quelques-uns, veut partager celui qu'il a de la porter ; & ſelon d'autres, veut enlever cette femme, & l'arracher de deſſus ſon dos. En effet, on voit viſiblement à ſon mouvement, à ſa marche, à ſes regards, enfin à ſon attitude, qu'il a deſſein d'en faire ſa proie. PLANCHE IX.

A la ſuite de cette femme, on en voit une autre qui n'eſt pas mieux couverte : Elle eſt à cheval ſur un Dauphin, qui la porte à reculons ; parce que ſon corps eſt tourné

dans un ſens contraire au chemin qu'elle tient. Elle eſt attentive à l'action du Triton, & a dans ſa main une eſpece de roſeau, que les Naturaliſtes appellent maſſe.

Ces deux femmes ſont précedées par une troiſiéme, qui va devant, aſſiſe, comme on dit, à califourchons ſur un Triton qui a des pieds de Centaure. Celle-ci comme l'autre, a les yeux fixés ſur celle qui eſt au milieu pour voir ce qui lui arrivera : mais c'eſt ce qu'on ne voit pas bien, & ce qu'on ne trouve nulle part.

Car de penſer que ce ſoit ici l'enlevement de Proſerpine, comme je l'ai oüi dire à un habile Antiquaire ; c'eſt ce qui ne paroît nullement fondé. J'ai beau ouvrir les yeux, je n'apperçois aucune ombre d'enlevement. L'hiſtoire même ou plûtôt la fable, s'inſcrit en faux contre ce ſentiment. En effet, tous les Mythologues ſans exception de concert avec les marbres qui repréſentent l'enlevement de Proſerpine, font foi que cette Déeſſe étoit dans un bois ou en pleine campagne, quand elle fut enlevée. 2°. Que Pluton lui-même, & en perſonne, fit le coup. 3°. Que Pluton jetta Proſerpine dans un char. 4°. & enfin, que Proſerpine fit tous les efforts poſſibles pour ſe tirer des bras de Pluton, pour lequel elle avoit une averſion invincible. Où eſt ici ce bois ou cette campagne ? Où eſt Pluton ? Où eſt ſon char ? Où ſont ces efforts de la part de Proſerpine pour échapper à Pluton, & l'horreur qu'elle témoigna de la violence qu'on lui faiſoit. Vainement on diroit que la femme qui eſt ſur le Dauphin, a l'air de Cerès, & que ce qu'elle tient dans ſes mains, peut paſſer pour des épis. Sans compter que les Auteurs & les marbres varient ſi fort ſur toutes ſortes de ſujets, qu'on n'en ſçauroit produire un ſeul, où il n'y ait du plus ou du moins, ou enfin des changemens conſidérables.

Il eſt vrai que la fable, ſur laquelle eſt fondée la Religion des Anciens, reçoit différentes formes dans les différens monumens qui nous l'ont conſervée : mais ce n'eſt qu'à l'égard des circonſtances, & non pas à l'égard du fond, qui eſt toûjours invariable & par tout le même. Ainſi ce ſeroit vouloir étrangement s'abuſer, que de pren-

Digitized by Google

dre occaſion des variations dont on parle, pour attacher aux marbres antiques des explications, dont ils ne ſont nullement ſuſceptibles.

La figure qu'on honore du nom de Cerès, eſt certainement de ce nombre. Sa nudité, & le roſeau qu'elle tient dans ſa main, ſont toutes marques que ce n'eſt point Cerès. Ici Cerès devroit être armée d'une ou de deux torches, à pied, ou ſur un char attellé de dragons, courant après le Raviſſeur de ſa fille, & voulant l'arracher de ſes mains. Comme donc on ne remarque rien de ſemblable dans notre Relief, je ne crois pas qu'on doive l'expliquer plûtôt de l'enlevement de Proſerpine, que de celui d'Europe, qui n'eſt venu dans l'eſprit de perſonne.

D'autres Savans croyent que l'animal ſur lequel eſt aſſiſe la femme qui jouë le premier rôle dans notre monument, eſt le fameux Belier, dont la toiſon étoit d'or: & qu'ainſi la femme qui eſt deſſus, eſt Hellé qui ſe ſauve de la Béotie pour éviter les embûches de ſa bellemere, & n'être pas la victime des mauvais conſeils qu'elle donnoit à ſon pere Athamas.

Mais tout combat ici ce ſentiment; car outre que l'animal dont il s'agit, n'eſt point un Belier, mais un Bouc; ſoit que le Belier ſur lequel Hellé étoit montée, traverſât les mers, ou qu'il fendît les airs, il eſt certain que cette fille tomba & périt dans cette partie de l'Océan, qui depuis cette chûte a porté le nom d'Helleſpont. Ainſi ce ne ſeroit point Hellé, mais Phryxus qui ſeroit ſur ce Belier; ce qui eſt inſoûtenable. J'obmets de dire qu'on ne ſauroit repréſenter Hellé ſur le Belier, ſans y repréſenter auſſi ſon frere en même-tems, puiſque la fable porte que depuis le moment qu'ils monterent l'un & l'autre ſur cet animal, ils ne ſe quitterent, que quand Hellé fût engloutie par les flots. Ajoûtez que les deux femmes dont l'une précede & l'autre ſuit l'Hellé prétenduë, brouillent étrangement l'hiſtoire ou la fable qu'on ſe propoſe d'éclaircir.

Il y a un troiſiéme ſentiment qui ſouffre moins de difficultés, quoiqu'il ne ſatisfaſſe pas entierement. Ceux qui

Digitized by Google

l'ont ouvert, croyent que c'eſt une partie de la deroute des Dieux, quand combattant contre les Géans, ils furent ſi épouvantés à la vûë de Typhon, qu'ils prirent tous la fuite, & ſe retirerent en Egypte, & comme ils ne s'y trouvoient pas trop en ſûreté, ils ſe cacherent ſous la figure de différens animaux. Jupiter ſe traveſtit en Belier, Apollon en Corbeau, Bacchus en Bouc, Diane en Chat, Junon en Vache, Venus en Poiſſon, Mercure en Ibis, &c (1). On ajoûte que Jupiter pour ſe debarraſſer du Géant Porphyrion, qui le ſerroit de trop près, lui inſpira de l'amour pour Junon: qu'auſſi-tôt ce Géant voulut attenter à l'honneur de cette Déeſſe; & comme il étoit ſur le point d'exécuter ſon infame deſſein; Jupiter lança la foudre contre lui, & Hercule le perça de ſes fléches (2). Selon quoi, dit-on, ce Belier ou ce Bouc qui traverſe les flots, eſt Jupiter ou Bacchus qui fuyent & emportent Junon; & ce Triton eſt Porphyrion qui veut faire violence à Junon.

Les Auteurs de ce ſentiment ne diſent rien des autres figures du Relief, parce qu'ils les regardent comme des ornemens que l'ouvrier a jetté dans ſon travail, & dans leſquels il a voulu faire admirer la délicateſſe de ſon ciſeau.

Ce ſentiment frappe, & paroît aſſez bien ſoûtenu: ainſi je ne ferois point de difficulté de l'adopter, ſi je n'étois arrêté par quelques difficultés que je vais propoſer. La premiere, eſt que le combat des Géans, & de Porphyrion en particulier contre les Dieux, eſt anterieur à celui que les Dieux eurent à ſoûtenir contre Typhon, dont le ſuccès tourna à leur honte; puiſqu'ils furent réduits à prendre la fuite, & à ſe transformer en bêtes pour n'être pas reconnus.

(1) *Duxque gregis ſit Jupiter ...:*
Delius in corvo, proles ſemeleia Capro,
Fele ſoror Phabi, nivea Saturnia vaccâ,
Piſce Venus latuit, Cillenus Ibidis alis.
Ovid. Metam. lib. 5.

(2) Ζεὺς ἡ αὐτῷ πόθον Ἥρας ἐνέβαλεν· ἥτις ἐκπεφρηνιάντῳ αὐτῷ τὰς πτέρυγας, ἐβούλετο βοηθεῖν ἐπιφαλῶς· ὁ Διὸς κεραυνώσαντος αὐτὸν, Ἡρακλῆς τοξεύσας ἀπέκτεινε.
Apollod. Bibliotheca. lib. 1.

La

La ſeconde ; c'eſt que Junon n'a jamais été répréſentée nuë, comme elle eſt ici, ſinon peut-être ſur quelques marbres rares qui repréſentent le Jugement de Pâris. D'ailleurs Apollodore dit en termes exprès que Junon avoit ſes habits ordinaires, quand Porphyrion entreprit de violer la couche du pere des Dieux ; puiſqu'il obſerve que ce Géant avoit déja déchiré le Peple de cette Déeſſe, & qu'il la pouſſoit à bout quand il fut écraſé par la foudre, & percé de fléches.

3°. Porphyrion étoit un Géant d'une bravoure & d'une force extraordinaire ; auſſi faiſoit-il face à pluſieurs Dieux à la fois. Ici c'eſt un Triton ordinaire, qui n'a rien de farouche ni de martial, & qui paroît tout occupé de quelque amourette.

4°. Enfin à conſidérer l'antique, ſoit de près, ſoit en général, on y trouve je ne ſçai quoi qui reſpire quelque fête ou quelque partie de plaiſir, que les Divinités qui y ſont repréſentées ont fait ſur la mer, & c'eſt ce qui fait naître un dernier ſentiment qui paroît être le ſeul véritable.

§. II.

Naiſſance de Venus. Prix d'un Tableau d'Apelles qui la repréſentoit. Venus n'a jamais porté le nom de Tritonia. *Venus ſouvent repréſentée ſur un Bouc marin. C'eſt Venus* Epitragia. *Hiſtoire de Theſée. Le Bouc ſur lequel eſt Venus, eſt Pan. Hiſtoire de Pan & de Typhon. Pan honoré en Egypte ſous la forme d'un Bouc. Ville bâtie en ſon honneur.*

Il conſiſte ce ſentiment, à dire que la Divinité aſſiſe ſur le Bouc marin, eſt Venus. Cette Déeſſe, comme tout le monde ſçait, étoit née de l'écume de la mer : elle-même faiſoit gloire d'être née dans l'Empire de Neptune ; & elle ne s'adreſſoit jamais à ce Dieu pour en obtenir quelque grace, qu'elle ne lui rappellât le ſouvenir d'une circonſtance, dont il lui revenoit tant d'hon-

Digitized by Google

neur. Il ne faut donc pas être surpris que les Anciens se soient, pour ainsi dire, picqués de la représenter sur la mer en mille situations différentes.

La Venus de cette sorte, qui a le plus fait de bruit, étoit Venus Anadyomene, c'est-à-dire, qui naît ou sort de la mer: c'étoit le chef-d'œuvre d'Apelles. Auguste la fit placer dans un Temple où étoient les cendres de César. Pline observe que le tems ayant gâté le bas du tableau, il ne se trouva aucun Peintre dans tout l'Empire Romain, qui fût en état de rétablir ou de faire revivre la peinture; défaut, ajoûte-t-il, qui ne faisoit qu'augmenter son prix, & tourner à la gloire d'Apelles (1). Ausone nous apprend qu'entre autres coups de pinceau qui la faisoient estimer, on admiroit sur-tout l'élegance avec laquelle la Déesse essuyoit ses cheveux & en faisoit découler l'écume qui y étoit attachée (2). Plusieurs Antiques représentent encore Venus de même.

On la voit aussi sur des Coquilles, sur des Cignes, sur des Dauphins, sur des Chevaux & des Centaures marins, sur des Tritons; mais il ne faut pas inferer de là que Venus ait porté le nom, ou surnom de Tritonia; puisque cette épithéte étoit reservée à Pallas, & qu'il n'y avoit qu'elle qui en fût honorée à cause du lieu de sa naissance (3). Enfin on trouve encore des Venus sur les ondes simplement, & ce qui fait parfaitement à notre sujet, sur des Boucs marins. Il falloit que cette derniere maniere de représenter Venus fût au goût des Anciens; puisqu'il s'est conservé jusqu'à nous plusieurs Reliefs, qui nous l'offrent ainsi. En effet, l'Auteur de l'Antiquité expliquée en a déja publié deux: & Pausanias assûre qu'en une Ville de la Grece il y en avoit un semblable jetté

(1) *Hujus enim inferiorem partem corruptam qui reficeret, non poterat inveniri: verum ipsa injuria cessit in gloriam artificis.* Plin. hist. lib. 35. cap.

(2) *Ut complexa manu madidos salis æquore crines*
Humidulis spumas stringis utraque comis.
Anson. Epigr.

(3) Servius in illud Æneid. 11.
Nec dubiis ea signa dedit Tritonia monstris.
Sane Tritonia antonomasium est, idest vice nominis ponitur, quia proprium est Minervæ.

Digitized by Google

en fonte par Scopas; mais il avouë ingenuement qu'il laiſſe à d'autres à deviner ce que ce Bouc peut ſignifier (1).

Je me garderai bien d'en vouloir plus ſavoir que Pauſanias; j'obſerverai ſeulement que notre Venus eſt celle que les Anciens appelloient *Epitragia*, pour la diſtinguer de tant d'autres dont les Villes & les Bourgades étoient ſemées. Ce nom ſignifie proprement, *qui eſt ſur un Bouc*. Selon quoi Plutarque ne ſeroit pas trop fondé de rapporter l'origine de cette dénomination à un évenement qu'il raconte ainſi: » Theſée avant que d'entrepren» dre le voyage de Créte, où il devoit combattre le Mi» notaure, alla conſulter l'Oracle de Delphes. L'Oracle » lui ordonna de prendre Venus pour protectrice, & de » prier cette Déeſſe de vouloir bien s'embarquer avec lui, » & l'accompagner. Theſée exécuta fidélement les ordres » d'Apollon. Ainſi étant ſur le point de partir, il ne man» qua pas d'offrir à Venus une Chevre en ſacrifice: mais » la Chevre fut tout-à-coup metamorphoſée en Bouc. » D'où, continuë Plutarque, eſt venu le nom d'*Epitra*» *gia*, qu'on a donné depuis à Venus (2).

Mais qu'il s'en faut que le bouc ſur lequel eſt Venus Epitragia, ſoit d'un ordre auſſi bas que celui dont parle Plutarque. J'ai déja remarqué, & cet Auteur auroit dû le faire avant moi, que ce bouc étoit moitié poiſſon: or l'Antiquité n'a donné cette forme qu'à une ſeule & même Divinité, qu'elle honoroit tantôt ſous le nom de Pan, & tantôt ſous celui de Capricorne (3).

Il n'eſt nullement ſurprenant que Pan tînt ſi fort du bouc; puiſqu'on débitoit que Mercure ſon pere avoit pris la figure de cet animal, pour vaincre la réſiſtance de Penelope, qui l'enfanta enſuite de cette galanterie. Quoiqu'il

(1) Ἄγαλμα Ἀφροδίτης χαλκοῦν, ἐπὶ τράγου καθημένη χαλκοῦ ... τὸ δὲ ... ἐς τὸν τράγον παρέχεται τοῖς Ἕλλησιν εἰκάζειν. Pauſan. lib. 6. pag. 392.

(2) Θυουσὶ δὲ πρὸς θαλάσσῃ τῇ Ἀζηνίᾳ θηλείαν αἶγα, ἀνυπόπτως τράγου γενέσθαι· διὸ καὶ καλεῖσθαι τὴν θεὸν Ἐπιτραγίαν. Plutar. in Theſeo pag. 8.

(3) *Pan Deorum volumrate, quòd ejus monitu vim Typhonis evitarant, in aſtrorum numerum relatus; & quòd ſe in Capram eo tempore converterat, inde Ægocerus eſt dictus, quem nos Capricornum dicimus.* Hygin. fabul. 196.

en ſoit cependant de cela, car la Mythologie varie extrêmement ſur ce point, comme en tout autre : Voici l'origine de la queuë de poiſſon qu'on donne à ce Dieu, avec quelques autres traits qu'on ne trouve pas ordinairement : J'avertis ſeulement que je me vois obligé de corriger en pluſieurs endroits le texte d'où je les tire, parce qu'il eſt viſiblement corrompu.

Apud Arat. Phænom.

» On repréſente le Capricorne comme Egipan, dit le » Commentateur d'Aratus ; c'eſt-à-dire, moitié bouc, » moitié poiſſon. On rapporte l'honneur qu'il a eu d'être » transformé en Aſtre à celui d'avoir été nourri avec Jupi» ter. En effet, Epimenides aſſûre qu'il a été élevé avec » ce Dieu ſur le Mont Ida, & qu'il ſe déclara pour lui » dans la guerre qu'il eut contre les Titans, & parce qu'il » avoit porté les autres Dieux à prendre les armes dans » cette occaſion, Jupiter le mit au nombre des ſignes du » Zodiaque : Il voulut auſſi que la chevre qui lui avoit » donné le jour, eût une queuë de poiſſon, à cauſe qu'elle » avoit découvert l'Ecreviſſe de mer. Nigidius dit pour» tant que le Capricorne ne fut transferé dans le Ciel, que » lorſque Jupiter eût tenu une aſſemblée générale au ſujet » de Typhon, qui infeſtoit l'Egypte, & ſe retiroit dans » une caverne du Mont Taurus. Jupiter donc ayant pro» poſé aux Dieux, ou de s'oppoſer à ce monſtre, ou de » lui ceder l'empire de la terre ; Pan ſe leva, & dit, que les » Dieux pour tromper Typhon n'avoient point de meilleur » parti à prendre, que celui de ſe transformer en bêtes : & » pour les animer par ſon exemple, il ſe jetta ſur le champ » dans un Fleuve moitié bouc, moitié Poiſſon(1). Les Dieux » goûterent cet avis ; & jettant les couronnes de fleurs » qu'ils avoient ſur la tête (2), ils prirent la forme les » uns d'oiſeaux, les autres de poiſſons, & d'autres encore » d'animaux à quatre pieds ; ce qui leur réüſſit ſi bien,

(1) *Eodem tempore Pana dicunt in flumen ſe dejeciſſe, & poſteriorem partem corporis effigiem piſcis, alteram vero hirci feciſſe.* Hygin. Aſtronom. in Capricor.

(2) Τὰς στεφάνας ἀπέβαλον οἱ θεοὶ ἐν Αἰγύπτῳ πυθόμενοι Βασιλεύειν τὸν Βάβυν, ὃς ἦν Τυφῶν. Athen. lib. 15. pag. 680.

Digitized by Google

» qu'ils paſſoient & repaſſoient devant Typhon ſans qu'il » ſe doutât que c'étoient eux : comme la Scene ſe paſſa » en Egypte, les Egyptiens ont pris de là occaſion d'ho- » norer les bêtes comme des Divinités.

» Typhon ne voyant paroître aucun Dieu, ſe flatta de » les avoir intimidés au point de n'oſer plus lui tenir tête, » & crût qu'ils lui abandonnoient le gouvernement des cho- » ſes d'ici bas. Mais il ſe trompoit, car les Dieux s'occu- » perent pendant dix-huit jours entiers à prendre des me- » ſures juſtes pour ſe défaire de lui ; ce qui fut executé par » Apollon, qui l'écraſa d'un coup de foudre dans le Tem- » ple de Memphis, où tous les nouveaux Rois d'Egypte » ont coûtume de ſe faire couronner.

» Les dix-huit jours que les Dieux prirent pour tenir » conſeil contre Typhon, ſont autant de jours de Fête, » que les Egyptiens célebrent tous les ans ; & ils ſont dans » la perſuaſion, que les enfans qui naiſſent l'un des jours » de cette feſtivité, ne paſſe jamais le dernier.

» Après la défaite de Typhon, les Dieux mirent Pan au » nombre des Conſtellations ; & les Egyptiens en recon- » noiſſance de l'avis qu'il avoit donné aux Dieux, de ſe ca- » cher ſous des formes d'animaux, & de ce qu'il avoit pris » la forme d'un bouc (1), l'appellerent Egipan, & bâti- » rent en ſon honneur la Ville de Panopolis.

Voilà l'origine, la condition, les talens & les exploits du bouc ſur lequel eſt Venus *Epitragia* ; voilà auſſi les différens degrés par où il eſt parvenu à l'apothéoſe. Sa fortune étoit d'abord petite ; & elle n'a jamais paſſé celle de demi-Dieu. Il n'eſt donc pas vrai que Pan, qui eſt ce mê-

(1) C'étoit le Mendés des Egyptiens, car dans leur langue Mendés ſignifie un Bouc. Pan étoit honoré & adoré dans un Bouc, que les Mendeſiens nourriſſoient tendrement & avec grand ſoin : non, dit Herodote, qu'ils cruſſent que Pan eût cette figure, mais pour des raiſons dont les Prêtres du Païs jugeoient à propos de faire un myſtere. Le voile eſt levé à préſent. Au reſte, ajoûte Herodote, ce Bouc eſt appellé Apis dans tout le nome de Mendés, & on ne lui ſacrifie que des brebis, & jamais des chevres : les honneurs qu'on lui rendoit, venoient de ce que Pan paſſoit dans l'Egypte pour être du nombre des huit Dieux de la premiere création : car ſelon eux, les Dieux avoient été formés à différentes repriſes. D'abord ils n'étoient que huit ; puis ils furent portés à douze & enfin à vingt-quatre.

Digitized by Google

me bouc, ſoit originairement l'univers matériel, ou plûtôt la Divinité qui gouverne cet Univers, comme quelques contemplatifs l'ont avancé ſur l'étymologie & la ſignification de ſon nom. Où en ſerons-nous, s'il eſt permis, ſur des fondemens auſſi ruineux, de renverſer les notions que les Anciens nous ont laiſſé des choſes qui ſont purement d'invention?

Il ne ſeroit pas difficile après ces éclairciſſemens de fixer le rapport qu'il y avoit entre Venus & le Bouc, ſur lequel on ſe plaiſoit de la repréſenter. Mais ne rappellons point des idées qui allarment la pudeur, & qui font rougir les Chrétiens de la corruption des Payens.

Je voudrois bien pouvoir rendre au Triton, qui tire, ce ſemble, avec violence, Venus du ſiege qu'elle s'eſt choiſi, le même ſervice que je viens de rendre à Pan: mais cette figure n'eſt peut-être qu'une fiction de l'Ouvrier, qui pour donner une grande idée d'une Venus de ſa façon, a cru qu'un perſonnage de raviſſeur étoit néceſſaire dans ſon tableau, afin de lui donner plus de relief.

Je ne dis rien des deux autres femmes qui y forment un beau coup d'œil. Ce ſont deux Nereïdes qui ne renferment aucun myſtere, non plus que le Centaure & le Dauphin ſur leſquels elles ſont montées. Ces Divinités étoient ſur mer aux gages de Venus, comme les Graces l'étoient ſur terre. Je ne puis cependant conſiderer l'attitude que l'Ouvrier leur a donnée, ſans ſoupçonner qu'il a eu en vûë de faire voir ſon habileté à repréſenter le corps d'une femme à toutes ſortes de jours.

Digitized by Google

Digitized by Google

Isis

1

M. le Duc de Sully

Pactole

2

Nôtre Cab

Digitized by Google

ISIS SINGULIERE.

§. I.

Figure de bronze ſinguliere trouvée aux environs de Ceuta ; il y en avoit une ſemblable dans le Cabinet de M. le Maréchal d'Eſtrées. Ce qu'elle tient marque que c'eſt une Iſis. Dans les pompes d'Iſis on portoit toûjours une Mamelle. Deſcription de ces pompes. Que ſignifioit un coffre courbé en croiſſant. Iſis mere, ſœur & épouſe d'Oſiris. Etoit la Mere nature. Avoit dix mille noms.

LA figure que j'entreprens d'expliquer, vient d'un pays & d'une Nation où l'on ne connoît guéres le prix de ces ſortes de monumens ; puiſque tout le monde y fait ouvertement profeſſion de barbarie. Auſſi eſt-ce la Barbarie même qui nous l'a procurée : elle a été trouvé dans un Fort que les Maures occupoient il y a dix ou douze ans à quelque cent pas de Ceuta, durant le Siege que ces Barbares ſe font une honneur de perpétuer devant cette Place. Cette Antique n'eſt point ſolide, mais creuſe : car elle n'a que la face de devant ; à cela près, elle eſt fort bien conſervée, & l'on ne ſoupçonneroit jamais en la voyant, que la face de derriere manquât. C'eſt ainſi qu'elle a paſſé dans le Cabinet de M. le Duc de Sully. PLANCHE X. 1.

M. le Maréchal d'Etrées en avoit une parfaitement ſemblable, hors quelques lignes de hauteur qu'elle avoit de moins. L'Auteur de l'Antiquité expliquée a donné cette derniere dans ſon ſupplément avec cette explication ; » Voici une Lune de M. le Maréchal d'Etrées, repréſen- » ſentée dans toute ſa grandeur ; l'image eſt fort ſingulie- Tom. 1. pag. 222.

» re, elle a un grand Croiſſant ſur la tête, les bras, les » épaules & la gorge nuë; une large bande qu'elle porte en » écharpe, releve d'un côté ſa tunique: une tunique en- » core plus large retient cette tunique, qui ne commence » qu'au deſſous des aiſſelles. Sur ſa main droite élevée, eſt » un vaſe rond d'où il ſort quelque choſe: Quelques-uns » prétendent que c'eſt une flamme, d'autres croyent que » c'eſt un vaſe plein d'une liqueur ſoporifere, ce qui con- » viendroit fort bien à Diane la Lune, ou à la nuit qui eſt » la même choſe. Si ce qu'elle tient à la main gauche eſt » un pavot, comme je l'avois d'abord crû, cela favoriſe- » roit cette premiere explication; mais ce pourroit bien » être une partie de ſa robe qu'elle releve de ce côté là, » comme l'écharpe la releve dans l'autre: cela n'eſt pas » bien clair, il vaut mieux demeurer dans le doute, que » de prendre parti dans l'incertitude. Quelqu'autre mo- » nument nous fera peut être mieux connoître celui-ci ».

Le voici donc ce Monument qui doit nous faire connoître celui de M. le Maréchal d'Etrées, & nous convaincre en même tems que la Divinité qu'il repréſente, n'a pour tout habit qu'une ſimple & unique tunique, relevée d'un côté par cette large bande qui eſt en écharpe, & de l'autre par la main gauche de la Divinité.

C'eſt donc ſans le plus leger fondement, qu'on a ſoupçonné que cette Divinité tenoit un pavot ou toute autre choſe que ſes habits. Il n'en eſt pas de même de la main droite: il eſt conſtant que la Divinité tient de cette main, non *un vaſe plein d'une liqueur ſoporifere*, mais une mamelle pleine, que la Divinité preſſe, & d'où elle exprime & fait ſortir le lait qu'elle contient: & c'eſt ce qui décide de la nature & du nom de la Déeſſe qui tient cette mamelle; car il n'y a qu'Iſis dans les myſtéres de qui les Anciens ayent fait entrer la mamelle, & à qui ils ayent donné la mamelle pour ſymbole. Auſſi Apulée obſerve-t'il que dans la pompe magnifique, inſtituée en l'honneur de cette Divinité, où il fut rétabli dans ſon premier état, il y avoit un Prêtre qui tenoit en l'air un vaſe d'or fait en forme de mamelle, d'où il faiſoit ſortir du lait qu'il répandoit dans

le

Digitized by Google

le chemin par où devoit paſſer la Déeſſe (1).

La même cérémonie s'obſervoit dans les Proceſſions fréquentes, que les Prêtres d'Egypte faiſoient. M. Maillet dans la deſcription nouvelle qu'il vient de donner de l'Egypte, aſſûre qu'on » trouve encore des Momies » ſur les bandelettes deſquelles ces ſortes de Proceſſions » ſont peintes. On y portoit, ajoûte-t'il, avec ſolemni- » té pluſieurs repréſentations du Dieu Oſiris & de la » Déeſſe Iſis qu'on adoroit alors dans ce Pays, & dont les » images réünies étoient le ſymbole du mariage de la terre » d'Egypte avec le Nil, d'où procedoit toute l'abondance » dont joüit cette heureuſe Contrée. On y portoit de mê- » me une lampe dans un grand vaſe, une cruche dont les » anſes étoient deux ſerpens, un vaſe d'or de la figure » d'une mamelle, une boëte ronde avec un goulot, & » un coffre courbé en croiſſant, & entouré de banderol- » les; toutes choſes myſtérieuſes qui renfermoient un ſym- » bole parfait des différentes utilités, qu'on retire du dé- » bordement du Nil ». Page 73.

Si M. Maillet étoit auſſi bon Antiquaire qu'il eſt Hiſtorien fidéle & exact, il ſe ſeroit bien gardé d'avancer que *les choſes myſtérieuſes* dont il a fait le détail, *renfermoient un ſymbole parfait des différentes utilités qu'on retire du débordement du Nil*: car on peut aſſûrer, ſans crainte de ſe tromper, qu'entre celles qu'il a nommées, il n'en eſt aucune, qui ne ſe rapporte, du moins en premier, à Iſis. Je dis aucune; pas même *le coffre courbé en croiſſant*, bien que ce fût le cercüeil d'Oſiris, c'eſt-à-dire, du Soleil, ou du Nil: car Oſiris étoit l'un & l'autre, ou plûtôt tantôt l'un, tantôt l'autre chez les Egyptiens. En effet, la forme de croiſſant qu'on donnoit à ces cercüeils, marquoit ſelon Plutarque, que la Lune ne pouvoit s'approcher du Soleil ſans perdre la plus grande partie de ſa lumiere, & s'évanoüir à nos yeux en tout ou en partie (2).

(1) *Idem gerebat aureum vaſculum, in modum papillæ rotundatum, de quo lacte libabat.* Apul. Metam. lib. 11. pag. 372.

(2) Καπασκευάζουσι λάρνακα μιμουσιδῆ, διὰ τὸ τὸν σελήνην ὅταν τῷ ἡλίῳ πλησιάζῃ, μιμουσιδῆ γινομένην ἀπαμύττεσθαι. Plutar. de Iſid. pag. 368.

Après une autorité si expresse, je ne perdrai point le tems à prouver de nouveau, que les mamelles étoient un symbole propre & affecté à Isis. J'ajoûterai seulement par forme d'éclaircissement, que les Monumens Egyptiens représentoient assez souvent cette Déesse, allaitant Orus son fils, le Dieu Apis, & quelques autres Divinités semblables. Plutarque même témoigne qu'il y avoit des Auteurs, qui prétendoient qu'Isis étoit aussi bien mere, que sœur & épouse d'Osiris : ce qui n'implique point contradiction, quand on veut bien se souvenir, qu'Isis étoit la Lune, & que les Anciens prenoient la Lune pour la mere commune de tous les Etres. » Je suis, dit elle-même dans Apulée, la nature Mere de toutes choses, la maîtresse des » élemens, le premier fruit des siécles, la premiere des » Divinités, la Reine des Ombres; j'ai le pas sur ceux » qui habitent les Cieux; je représente seule les Dieux & » les Déesses; je régle d'un clin d'œil la voûte lumineuse des Cieux, les vens salutaires des Mers, & le silence » lugubre des Enfers. L'Univers honore en moi une Divinité unique, sous différens regards, avec diverses cérémonies, & à l'aide d'une multiplicité (1) de noms. Les » Phrygiens qui sont le plus ancien peuple de la terre, » m'appellent la Pessinontienne Mere des Dieux; les Attiques ces Aborigenes de leur Pays, Minerve Cecropienne; les Cypriens Insulaires, Venus Paphienne; les » Crétois Sagittaires, Diane Dictynne; les Siciliens qui » parlent trois langues, Proserpine Stygienne; les Eleusiniens, l'ancienne Déesse Cerès; d'autres peuples, Junon; quelques autres Bellone; quelques-uns Hécaté & » d'autres enfin Rhamnusia: mais les Ethiopiens Orientaux, qui joüissent des premiers rayons que jette le Soleil levant, les Ariens, & ceux qui sont en possession » de l'ancienne Doctrine, c'est-à-dire, les Egyptiens, me » rendent le seul & véritable culte qui m'est dû, & m'appellent la Reine Isis, qui est mon véritable nom ».

De Iside.

Voilà quelle étoit la Divinité à qui les Anciens don-

(1) Une Inscription trouvée à Soissons l'appelle *Myrionyme*; c'est-à-dire, qui a dix mille noms. *Relig. des Gaul. tom.* 11. *pag.* 134.

Digitized by Google

noient la mamelle pour ſymbole. C'étoit ce principe général que les Philoſophes Payens appelloient la matiere éternelle ; principe qui en recevant toutes ſortes de formes, donnoit la naiſſance à tous les Etres, étoit le même en tous, & les faiſoit ſubſiſter, ſoit en ſuppléant de ſon lait, c'eſt-à-dire, de ſa propre ſubſtance de quoi réparer les pertes, que le tems ou l'âge & l'ordre de la nature leur faiſoit faire ; ſoit en les renouvellant par la voie de la génération.

§. II.

Jupiter puiſe toûjours dans quatre urnes qui ſont auprès de ſon Thrône. Mamelles de Junon. La Nature Mere repréſentée ſur deux marbres antiques. Explication de tous ſes ſymboles.

J'avois fini ces remarques quand je ſuis tombé par hazard ſur un paſſage de Martianus Capella, où il eſt parlé de quatre urnes qui étoient auprès du Thrône de Jupiter ; & d'où ce Dieu tiroit de quoi répandre différentes influences ſur la terre, ſelon qu'il vouloit faire du bien ou du mal aux hommes. Celle de ces urnes qui étoit le plus près de Jupiter, & où ce Pere des Dieux & des hommes puiſoit plus ſouvent, s'appelloit les *mamelles de Junon* : » elle » étoit de verre tranſparent, dit l'Auteur, & étoit remplie » d'un air élementaire qui contenoit les principes & les » ſemences de la vie (1) ». Ceux qui ſçavent qu'Iſis d'Egypte étoit la Junon des Romains, conçoivent fort bien qu'il n'y a aucune différence entre les mamelles de l'une & de l'autre Divinité ; & que les Payens ne les avoient inventées, que pour allégoriſer les reſſorts d'une providence adorable, dont ils ne pouvoient percer les myſteres.

Ces reſſorts ſont admirablement bien exprimés ſur un marbre de Breſſe donné par le célébre D. Bernard de

(1) *At verò ſali reſplendentis, atque ad ipſius Dei dexteram ſita, Aëris totius ſeminibus erat referta. Hanc Junonis ubera memorabant.* Mart. Capell. De nupt. Philol. lib. 1. pag. 8.

Montfaucon dans le supplément de l'Antiquité expliquée, tom. 1. planche XXIX. Il est vrai qu'il doute de son Antiquité; mais comme nous sommes fort éloignés de partager son doute, & que ce Monument a une liaison nécessaire avec le sujet que nous traitons, nous croyons qu'il nous est permis d'en faire la description, & d'achever de l'éclaircir.

C'est une femme nuë & assise qui soûtient sur ses genoux un grand globe, sur lequel elle fait couler le lait de ses mamelles en les pressant avec ses mains. Elle a une couronne d'étoiles, & sa tête jette de grands rayons. A droite on voit Cupidon qui s'appuye sur cette femme, aussi bien que son arc qui est derriere. Ce Dieu tient une branche de laurier, & a un Soleil immédiatement sur la tête.

Cette femme est visiblement la nature Mere de toutes choses: le globe qui sort comme de son ventre, & le lait qu'elle répand dessus, marquent qu'il n'est aucun Etre qu'elle n'enfante & ne nourrisse. Les étoiles qui la couronnent, & les rayons qu'elle jette, font entendre que les Astres ont reçû d'elle les esprits lumineux qui les font briller. Cupidon signifie que c'est par la voie de la génération que la nature se renouvelle & se perpétuë jusqu'à la fin des siécles. Le laurier que ce Dieu tient, joint à son arc & à ses fléches, exprime l'attrait & la pente invincible qui porte toutes choses à se renouveller & à se perpétuer. Enfin, le Soleil qui est sur la tête de Cupidon, insinuë que le feu est le principe de la génération, & que c'est la chaleur qui fait éclorre toutes choses.

Supplement de l'Antiquité t. 1. planche 21.

On peut dire à peu près la même chose d'une autre figure de Bresse, approchante de celle-ci. C'est une femme assise sur une motte de terre, couronnée de fleurs & de fruits, & qui tient un cœur de la main droite, & presse de l'autre ses mamelles sur un paon qui est à ses pieds, & sur deux couronnes semblables à celle qu'elle porte, qui sont passées aux deux extrémités d'un arc qui est sur ses genoux.

Digitized by Google

DU DIEU PACTOLE.

Pactole, Fleuve célébre de Lydie perſonnifié. Hiſtoire de Mydas. Service que ce Prince rend à Silene. Il reçoit pour recompenſe le don de convertir en or tout ce qu'il toucheroit. Combien ce don lui devint funeſte. Ce don paſſe au Pactole. Culte que les Habitans de Sardes rendent à ce Fleuve.

CE Fleuve a quelque choſe de trop ſingulier pour ne le pas tirer de l'oubli où il a été juſqu'ici. L'original eſt de bronze, & de la même grandeur & hauteur que le deſſein. Le Dieu eſt repréſenté aſſis ſur la pointe d'un roc verſant ſon urne d'une maniere différente, ce ſemble, des autres Fleuves. Les eaux qui coulent abondamment de l'urne ſont d'or, auſſi-bien ques les cheveux & la barbe de la Divinité. Ses habits, l'air, le tour du viſage, enfin tout juſqu'à l'urne a je ne ſçai quoi ou de barbare ou d'étranger, qui me fait ſoupçonner que c'eſt ici la figure du Pactole, ce Fleuve de Lydie ſi célébre dans l'Antiquité par les eaux, ou le ſable d'or qu'il rouloit. C'eſt à Mydas qu'il en avoit toute l'obligation : car il n'eut d'abord rien qui le diſtinguât des autres Fleuves : mais l'avarice de Midas le tira de l'ordre commun ; voici quand & comment. PLANCHE X. 2.

Bacchus outré de colere contre les femmes de Thrace (1) qui avoient mis en pieces Orphée, ſe retira dans le vignoble du Mont Tmole avec Silene & les Menades, pour y mener une vie conforme à ſon goût & à ſon génie. Un accident fâcheux y vint troubler ſon repos. C'eſt que Silene ſon digne & cher Gouverneur ne paroiſſoit point. En effet, un jour le bon homme étant plus pris de vin

(1) Ovid. Metam. lib. xi. Fab. 3. Hygin. fab. 191. Fulgent. Mytho. lib. 2.

qu'à l'ordinaire, s'égara à un tel point qu'il ne ſçavoit où il étoit, ni quelle route il falloit tenir pour rejoindre ſon Nourriſſon. Heureuſement quelques Païſans de Phrygie qui connoiſſoient le perſonnage, le rencontrant dans cet état, formerent ſur le champ le deſſein de convertir en Fête ſon aventure. Dans cette vûë ils le chargerent de chaînes de fleurs, & le menerent ainſi en triomphe au Roi Midas. Ce Prince, en homme qui étoit dûement initié aux myſteres de Bacchus, ſe fit un devoir de mettre incontinent à profit la préſence du chef d'une Religion, dont il avoit l'honneur d'être membre, & qu'il reſpectoit ſi fort. Il célébra donc auſſi-tôt les orgies, qu'il continua pendant dix jours & dix nuits entieres: après quoi, il fut lui-même conduire Silene à Bacchus. Ce Dieu qui ne pouvoit abſolument ſe paſſer de ſon Gouverneur, fut ſi charmé du ſervice que lui rendoit Midas, qu'il offrit de lui accorder tout ce qu'il voudroit. Midas acceptant l'offre, lui demanda par grace ſpéciale de changer en or tout ce qu'il toucheroit. Bacchus auroit bien voulu qu'il eût fait une demande plus raiſonnable; il y acquieſça pourtant, de peur de le contriſter. Midas joyeux d'avoir obtenu ce qu'il demandoit, ſe retira & ſe hâta d'éprouver s'il avoit en effet la vertu de faire les changemens qu'il avoit ſouhaités. Tous ces changemens ſe font, & la rapidité de tant de Métamorphoſes l'empêche d'en croire à ſes yeux. Touche-t'il un rameau, une pierre, des épis, des fruits? Ce rameau, cette pierre, ces épis, ces fruits, tout eſt converti en or. Veut-il ſe laver les mains? l'eau en tombant ſur lui ſe réſout en pluie d'or. Il conçoit alors des eſpérances proportionnées aux richeſſes qu'il doit amaſſer, & ſon cœur ne peut contenir les idées flatteuſes qu'il s'en forme. Il étoit occupé à s'en repaître, lorſqu'on vint lui dire qu'il falloit dîner, & qu'on avoit ſervi. La table eſt couverte de toutes ſortes de mets: mais il ne peut porter la main à quoi que ce ſoit, qui ne devienne or: de même l'eau & le vin qu'il prend pour boire, changent de nature dans ſa bouche, & il ne peut rien avaler. Dans ce moment il ouvre les yeux, & il reconnoît que tout ſon or le

Digitized by Google

rend le plus pauvre de tous les hommes, & qu'il eſt condamné à mourir de faim, s'il ne ceſſe d'être ſi riche. Il court donc à Bacchus, ſe jette à ſes genoux, lui demande pardon de ſa faute, & le conjure de vouloir bien reprendre le preſent qu'il lui a fait. Ce Dieu touché autant de ſon repentir, que de l'état où il étoit réduit, lui ordonna d'aller à la ſource du Pactole, & de recevoir ſur ſa tête, & ſur-tout ſon corps, l'eau qui tomboit de haut en bas. Midas obéït. Auſſi-tôt la vertu qu'il avoit de convertir en or ce qu'il touchoit, paſſa dans les eaux du Fleuve: qui prit alors le nom de Chryſorroas (1), à cauſe du ſable & des pailles d'or dont ſon lit fut rempli & couvert (2).

Tel étoit le Fleuve que nous voyons ici repréſenté. La maniere dont les eaux coulent de l'urne qu'il tient entre les mains, fait ſentir que leur ſource eſt au haut du Mont Tmolus, d'où elles tombent en caſcade; ce qui eſt conforme à l'ordre que Bacchus donna à Midas de les recevoir ſur ſa tête (3).

On peut juger du culte que les Lydiens rendoient au Dieu Pactole ſur le ſoin qu'ils avoient de le repréſenter, & ſur l'attention qu'eurent les Habitans de Sardes de le faire paſſer par cet endroit de leur Ville, que les Anciens appelloient le *forum*, qui étoit toûjours le plus beau, le plus orné & le plus fréquenté. Il eſt vrai qu'ils ont pû agir en cela par des vûës d'intérêt, & par l'eſpérance de recüeillir dans ſes ſables de l'or au-delà de celui qu'ils devoient employer à l'exécution de leur entrepriſe. Mais quand on ſçait que les Payens meſuroient les honneurs qu'ils rendoient à leurs Dieux, par les biens & les fruits qu'ils en retiroient; on peut aſſûrer que le Pactole étoit le Dieu favori de la Lydie, & celui qui étoit le plus invoqué.

Herodot. lib. 5. c. 101.

(1) Le Fleuve qui paſſoit à Damas s'appelloit de même.

(2) *Rex juſſæ ſuccedit aquæ; vis aurea tinxit*
Flumen, & humano de corpore ceſſit in amnem.
Nunc quoque jam veteris percepto ſemine venæ
Arva rigent auro madidis pallentia glebis.
Ovid. ubi ſupra.

(3) *Reſponſoque accepto, tertio caput ſub Pactoli fluminis undas ſubderet.* Fulgent. Myth. lib. 2.

Digitized by Google

RHODOPE.

Hiſtoire de Rhodope. D'eſclave qu'elle étoit, elle devint Reine d'Egypte par une aventure ſinguliere. Les Auteurs ſont partagés ſur la vérité du fait. Rhodope n'a pas fait conſtruire la Pyramide qu'on lui attribuë. Cette Pyramide ne lui a point ſervi de Tombeau. Préſent ſingulier qu'elle envoya au Temple de Delphes. En quelle eſtime étoit Rhodope dans la Grece.

PLANCHE X. 3.

CEUX qui ſçavent la carte de Paris, & qui ſont informés qu'un homme y eſt devenu amoureux d'une femme en voyant ſeulement ſes pantoufles chez le Cordonnier, ne feront pas difficulté d'ajoûter foi à l'aventure que repréſente cette Antique. C'eſt Rhodope tenant une pantoufle dans ſes mains. Cette femme étoit de Thrace, & eſclave avec Eſope de Xanthus. Comme ce Philoſophe étoit auſſi avare, qu'elle étoit belle, il la mena en Egypte pour l'y vendre, & en retirer une groſſe ſomme. Il alla exprès aborder à Naucratis, Ville riche, & où il ſçavoit qu'on faiſoit grand cas des belles Courtiſanes. A peine Rhodope y fut arrivée, que ſa beauté fit du bruit. Charaxus (1) riche Marchand de Mitylene & frere de Sapho, vint ſur ces entrefaites à Naucratis : il ne pût entendre faire le portrait de Rhodope, ſans ſouhaiter de la voir. Mais à peine l'eut-il vûë, qu'il perdit ſa liberté, ou plûtôt qu'il employa ſes richeſſes à procurer celle de Rhodope : En

Herodot. l. 11. cap. 35. Plin. hiſt. lib. 36. 12.

Herodot. ibid. Athen. lib. 13. pag. 596.

(1) C'eſt ce que dit Herodote : mais il eſt refuté par Athenée, qui prouve par les écrits de Sapho & de Poſidippus, que la Courtiſane que Charaxus aimoit à Naucratis s'appelloit *Dorica*.

effet,

Digitized by Google

effet, il la racheta, & lui fit de grands biens. Depuis ce tems là Rhodope ne voulut plus quitter l'Egypte. Comme elle s'y occupoit à entretenir ſa beauté, & à faire de nouveaux Amans, il arriva qu'un jour qu'elle prenoit le bain, un Aigle vint enlever d'entre les mains d'une de ſes eſclaves qui gardoient ſes habits, une de ſes pantoufles, & prenant ſon vol vers Memphis, elle la laiſſa tomber ſur le Roi Pſammitichus, qui rendoit alors la juſtice à ſes ſujets dans une cour qui étoit à découvert. Ce Prince jettant les yeux ſur cette eſpece de bijou, ne ſçavoit ce qu'il devoit admirer le plus, ou la richeſſe & la fineſſe du travail, ou la forme charmante du pied que cette chauſſûre préſentoit, ou enfin la ſingularité de cet évenement. Mais la penſée qui l'occupa le plus, & à laquelle il s'arrêta, ce fut de connoître celle à qui appartenoit cette pantoufle. Il donna donc des ordres ſi juſtes & ſi précis, qu'il fut informé de tout ce qu'il ſouhaitoit ſi ardemment de ſçavoir. Sur le champ il fit venir Rhodope à Memphis & l'épouſa (1). Strabon (2) qui traite cette avanture de fable, ajoûte que Rhodope après ſa mort eut pour tombeau la troiſiéme des Pyramides (3) qui ſont aux environs de Memphis. Diodore de Sicile & Pline diſent la même choſe; mais le premier prétend que cette Pyramide avoit été érigée par les Gouverneurs des Provinces, qui avoient aimé Rhodope, & qui avoient voulu par là immortaliſer ſes cendres (4). L'autre au contraire ſoûtient, que c'étoit Rhodope elle-même qui avoit employé une partie des immenſes richeſſes qu'elle avoit amaſſées, à la conſtruction de ce ſuperbe Monument (5).

Strab. lib. 17. pag. 808. Ælian. var. hiſt. lib. 13. cap. 33.

(1) Προσίπτεσθαι αὐτὰ πᾶσαν τὴν Αἴγυπτον, ἀναζητεῖσθαι τὴν ἄνθρωπον, ἧς τὸ ὑπόδημα εἴη, καὶ εὑρὸν γαμετὴν ἠγάγετο. Ælian. Var. hiſt. l. 13. c. 33.

(2) Lib. 17. pag. 808.

(3) Cette Pyramide, quoique petite, a bien plus coûté que les autres à cauſe de la délicateſſe du travail, & de la nature de la pierre dont elle eſt faite.

(4) Τούτῳ δ' ἔνιοι λίγουσι Ῥοδόπιδος πίφον εἶναι τὴν ἑταίρας, ἧς φασὶ τῶν Νομαρχῶν τινὰς ἐρασθέντας μεγάλους, διὰ φιλοτιμίαν οἰκοδομήσασθαι ἐπιτάφιον κοινὴ τὸ κατασκεύασμα. Diod. ſic. Bibl. lib. 1. pag. 59.

(5) *Supremumque illud ne quis Regum opus miretur, minimam ex his, ſed laudatiſſimam, à Rhodope meretricula factam .... majore miraculo tantas opes meretricio eſſe conquiſitas quæſtu.* Plin. hiſt. nat. lib. 36. cap. 12.

Digitized by Google

* Lib. 11. cap. 134.

Pline ſans doute ignoroit qu'Herodote * avoit combattu ſa narration, long-tems avant qu'il ſongeât à la tranſmettre à la poſtérité. En effet, cet Auteur démontre que cette belle Pyramide étoit faite pluſieurs ſiécles avant que Rhodope vît le jour. Qu'au ſurplus à quelques excès qu'on pût porter les richeſſes de cette Courtiſane, elles n'auroient jamais ſuffi à la conſtruction d'un bâtiment, qui demandoit tous les revenus d'un grand Roi. D'ailleurs, ajoûte-t'il, on ſçait que c'eſt Mycerinus Roi d'Egypte qui l'a fait bâtir. Et c'eſt ce que Diodore prouve d'une maniere invincible, puiſqu'il aſſûre que le nom de ce Prince étoit gravé ſur la face Septentrionale de la Pyramide même(1).

Mais Rhodope n'a rien perdu de ſa gloire pour n'avoir pas contribué à la faire: le don qu'elle fit au Temple de Delphes de la dixiéme partie de ſes biens, & l'uſage ſingulier auquel elle les appliqua elle-même, établit ſi bien ſa réputation, que tous les Grecs ſans exception ſe faiſoient honneur de parler toûjours de la beauté & de la magnificence de cette Courtiſane. Cet uſage conſiſtoit en des broches d'une groſſeur énorme, propres à rôtir tout entiers les bœufs qu'on offroit en Sacrifice (2). Ces broches exiſtoient encore du tems d'Herodote, & elles étoient placées vis-à-vis du Temple, derriere l'Autel que les Inſulaires de Chio avoient érigé.

C'eſt à peu près tout ce que j'ai trouvé de Rhodope dans les Auteurs: ſa Statuë qui eſt vraiment antique la repréſente allant au bain, & admirant la pantoufle qui l'éleva ſur le Thrône. Elle a un bracelet au bras droit, & porte un large collier d'où pendent de groſſes perles de diſtance en diſtance. Elle a de ſemblables perles à ſes oreilles. On voit qu'elle tient quelque choſe de curieux dans les doigts de la main gauche, mais on ne ſçauroit diſtinguer ce que c'eſt. Elle a une Mitre (3) artiſtement taillée & brodée ſur

(1) Ἐπιγράφεται ἡ καὶ τὴν βάρεον αὐτῆ πλευρὴν κατασκευάσας αὐτῷ Μυκερῖνος. Diod. Sicul Bibl. l. 1. p. 58.

(2) Τῆς δὲ δεκάτης τοῦ χρηματος ποιησαμένη ὀβελοὺς βυπόους ποιεῦς σιδηρέους, ὅσον ἐνεχάρτε ἡ δεκάτη ὁι, ἀνέθηκεν ἐς Δελφούς. Herodot. lib. 2. cap. 135. Athen. Dipnoſ. lib. 13. p. 596.

(3) La Mitre étoit un ruban, dont les femmes ſe ceignoient la tête à ere

ſa tête ; & ſes cheveux ſont diſpoſés de maniere qu'elle paroît avoir un petit front ; ce qui étoit un trait de beauté chez les Anciens.

& qui ſervoit à retenir, à arranger & à relever leurs cheveux. Cet ornement eut en différens tems & en divers lieux différentes formes. Voyez *Explication des textes difficiles de l'Ecriture, pag.* 258. *& ſuiv.*

JUPITER SUMMANUS.

§. I.

Les anciens Romains n'ont point reconnu de Jupiter Summanus. Ils honoroient pourtant un Dieu appellé Summanus. Ce Dieu étoit Sabin. On ignoroit qui il étoit, & ce qu'il étoit. Son culte eſt interrompu & enſuite rétabli. Enfin les Romains ſe déterminerent à prendre Summanus pour le Dieu qui tonnoit durant les ténébres de la nuit. Ce Dieu tomba derechef dans un entier oubli.

PLANCHE XI. I.

UN nouveau Jupiter paroît ſur la ſcene : quelque grand que ſoit le nombre de qualifications & de titres dont l'Antiquité ſuperſtitieuſe a comme accablé ce Dieu, nul Monument que je ſçache ne nous avoit encore appris, qu'on lui eût fait preſent de celui de *Summanus*. J'ai eu beau faire des recherches pour avoir des lumieres certaines ſur ce point important de Mythologie ; elles n'ont abouti qu'à me faire appercevoir, ou que Jupiter *Summanus* étoit un Dieu inconnu aux premiers Romains, ou que ce que les Anciens nous ont laiſſé ſur *Summanus* ſimplement, n'eſt pas exact, ou eſt entierement défectueux.

En effet, le plus ancien Auteur que nous ayons qui parle de Summanus, c'eſt Varron (1) qui obſerve que ce fut Titus Tatius qui introduiſit dans Rome le culte de ce Dieu, en même tems qu'il y porta celui de Saturne, d'Ops, du Soleil, de la Lune, de Vulcain, de la Lumiere, de Cloacine, & de quelques autres Divinités : mais il ne dit quoi que ce ſoit ni ſur la nature, ni ſur la puiſſance, ni

(1) De Ling. lat. lib. 4. cap. 10.

Digitized by Google

1

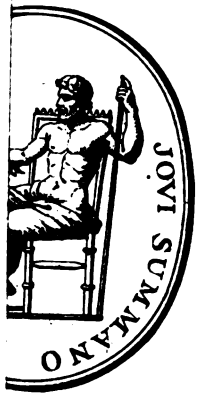

2

3

4

5

6

(Du Cabinet de Feue Madame).

Digitized by Google

Digitized by Google

ſur la juriſdiction de ce Dieu. Ciceron qui vient après, garde le même ſilence : il remarque ſeulement que dans les tems que la Statuë de Jupiter Capitolin n'étoit encore que de terre, celle de Summanus étant placée ſur le faîte du Temple de ce Dieu, fut frappée de la foudre avec cette circonſtance ſinguliere, que la tête ne ſe trouvant nulle part, les Haruſpices aſſûrerent qu'elle avoit été jettée dans un endroit du Tibre qu'ils déſignerent ; ce qui ſe trouva vrai (1).

Ovide dit bien que le culte de Summanus après avoir été fort affoibli dans Rome, y fut rétabli dans le tems que les Romains étoient en guerre avec Pyrrhus, & qu'on lui bâtit un Temple le vingtiéme de Juin. Mais ce Poëte ajoûte incontinent, qu'il ne ſçavoit pas qui c'étoit que ce Summanus (2). Enfin Pline eſt le premier qui nous apprenne que des neuf (3) Dieux auſquels les Tuſciens attribuoient la gloire de lancer la foudre & de tonner, les Romains avoient retenu ſeulement Jupiter & Summanus, entre leſquels ils partageoient tous les tonnerres qui tomboient ; attribuant à Jupiter ceux qui tomboient le jour, & à Summanus ceux qui tomboient la nuit (4). Feſtus & S. Auguſtin diſent la même choſe ; à quoi chacun d'eux ajoûte un trait qu'on chercheroit vainement ailleurs. Quand il fait des éclairs, dit Feſtus, & qu'on ignore s'il eſt jour alors, ou s'il eſt nuit : on fait un Sacrifice à Jupiter & à Summanus enſemble, & l'on appelle ces éclairs *provorſa* (5). Les anciens Romains, écrit Saint Auguſtin, honoroient infiniment plus je ne ſçai quel Summanus, que Ju-

(1) *Nonne cum multa alia mirabilia, tum illud imprimis, cùm Summanus in faſtigio Jovis optimi Maximi, qui tum erat fictilis, è cælo ictus eſſet, nec uſquam ejus ſimulacri caput inveniretur, haruſpices in Tiberim id depulſum eſſe dixerunt ; idque inventum eſt eo loco, qui eſt ab Haruſpicibus demonſtratus.* Cic. de Divinat. lib. 1. num. 16.

(2) *Reddita, quiſquis is eſt, Summano templa ferunsur,*
Tunc, cum Romanis, Pyrrhe, timendus eras.
Ovid. faſt. lib. 6. Paulo ante fin.

(3) Manilius avoit fait un traité ſur ces Dieux, où il faiſoit voir que c'étoit de Jupiter qu'ils tenoient la gloire de lancer la foudre. *Arnob. adverſus gent. lib.* 3.

(4) *Romani duo tantum ex iis ſervavêre : diurna attribuentes Jovi, nocturna Summano.* Plin. hiſt. lib. 2. cap. 10.

(5) *Provorſum fulgur appellatur, quod ignoratur noctu, an interdiu ſit factum : itaque Jovi fulguri & Summano fit.* Feſtus in Provorſum.

piter; bien qu'ils attribuaſſent à ce dernier les tonnerres qui tomboient durant le jour, & qu'ils ne donnaſſent à l'autre que ceux qui frappoient pendant la nuit. Mais dès qu'ils eurent fait élever à Jupiter un beau & magnifique Temple, la ſomptuoſité du bâtiment y attira un ſi grand concours, qu'on ne trouveroit peut-être perſonne à preſent, qui ſe ſouvienne d'avoir jamais lû le nom de Summanus, qu'on ne prononce plus (1).

§. II.

Capella s'aviſe le premier de faire Pluton de Summanus. Il renverſe la Mythologie ancienne. Vraie idée qu'on doit ſe former de Summanus. Comment ce Dieu eſt repréſenté ſur une pierre gravée. Sa reſſemblance avec Jupiter Capitolin. Plainte que ce dernier Dieu fait à Auguſte. Réponſe fine de ce Prince.

Voilà les différentes viciſſitudes qu'a éprouvé Summanus, & les diverſes époques d'où ſon culte datoit. C'étoit un Dieu Sabin d'extraction: à peine fut-il reçû dans le Capitole en qualité de Citoyen Romain, qu'il ſouffrit une grande & longue éclipſe: heureuſement les armes victorieuſes de Pyrrhus vinrent la diſſiper. Il ſe ſoûtint quelque tems dans un aſſez grand crédit: & il donnoit de la jalouſie à Jupiter même, quand ce Pere des Dieux & des hommes ne voulant point d'un tel rival, lui emporta la tête d'un coup de foudre. Cet évènement contraſtoit viſiblement avec l'idée que les Romains s'étoient formée de ce Dieu: car le moyen de la pouvoir concilier avec cette cataſtrophe? Auſſi depuis ce coup ſes affaires allerent - elles

(1) *Romani veteres neſcio quem Summanum, cui nocturna fulmina tribuebant, coluerunt magis quam Jovem, ad quem diurna fulmina pertinerent. Sed poſtquam Jovi templum inſigne ac ſublime conſtructum eſt, propter ædis dignitatem ſic ad eum multitudo confluxit, ut vix inveniatur qui Summani nomen, quod audire jam non poteſt, ſe ſaltem legiſſe meminerit.* Aug. de Civ. lib. 4. cap. 23.

Digitized by Google

toûjours en empirant : elles n'étoient pourtant pas entierement ruinées du tems de Plaute (1), puiſque ce Poëte le met dans la bouche d'un de ſes Acteurs de niveau avec les Dieux de la premiere claſſe. Mais c'eſt tout ce que Plaute pouvoit faire en ſa faveur ; car il ne connoiſſoit que ſon nom. L'ignorance entiere où l'on étoit de ſon origine & de ſa filiation, jointe aux raiſons que rapporte S. Auguſtin, le fit tomber dans l'oubli à un tel point, qu'on perdit juſqu'au ſouvenir de ſon nom. Martianus Capella (2) entreprit long-tems après de rétablir ſa mémoire, & pour le faire avec ſuccès, il prétendit que Summanus, que tout le monde avoit perdu de vûë, étoit vraiment Pluton ; en conſéquence il avança que *Summanus* ſignifioit celui qui préſide aux Manes (3).

Tous nos Modernes ont ſaiſi cette idée : mais ſur la foi de qui ? d'un Auteur tout au plus du quatriéme ſiécle, & qui pis eſt, qui conſtruit un Roman où il fait de ceux qu'il donne en ſpectacle, une peinture ingénieuſe à la verité, mais entierement romaneſque. Je n'irai pas loin chercher des preuves de cette verité : elles ſont en foule ſous ma main. Tout ce que nous avons d'Ecrivains ſur leſquels on puiſſe compter, qui éclairciſſent la nature de Summanus, s'accordent à dire, qu'il étoit ce Dieu qui tonnoit & lançoit la foudre durant la nuit : & Martianus laiſſant là la foudre & le tonnerre, traveſtit ce Dieu en Pluton. D'autre part cet Auteur aſſigne à Pluton pour empire, non les Enfers que toute l'Antiquité lui a unanimement déferé, mais cette vaſte étenduë de l'air qui s'étend depuis la Lune juſqu'à la terre (4). Il debite au mê-

(1) In Bacchid.

(2) Arnobe qui écrivoit ſur la fin du troiſiéme ſiécle, ſuppoſe dans le cinquiéme livre de ſon traité contre les Gentils, que *Summanus* étoit Pluton ; mais outre que ce que je dis contre Capella détruit cette chimere ; S. Jerôme dans le portrait qu'il a fait d'Arnobe, fait aſſez connoître que cet Auteur eſt auſſi peu exact, qu'il eſt mauvais écrivain. *Arnobius inæqualis & nimius, & abſque operis ſui partitione confuſus.* Hieron. ad Paulin epiſt. 49. edit. Benedict. tom. 4. part. 2. pag. 567.

(3) *Qui etiam Summanus dicitur, quaſi Summus Manium.* Mart. Capella De Nuptiis Philol. lib. 2. p. 40.

(4) *Denique hæc omnis aëris à Lunâ diffuſio ſub Plutonis poteſtate conſiſtit, qui etiam Summanus dicitur, &c.* Idem ibid.

Digitized by Google

me endroit que les ames avant que de venir ſur la terre habiter les corps qui leur tombent en partage, ſont auſſi bien manes qu'après qu'elles en ſont ſorties pour aller en l'autre monde (1). Or quel fond peut-on faire ſur un Auteur qui dans la Mythologie fait des héreſies de cette force ?

Tenons-nous en donc à l'idée, que les Anciens ont laiſſée de Summanus : la pierre gravée dont j'offre aujourd'hui le deſſein au public, la confirme : & c'eſt un monument qui porte ſon garand & ſa recommendation avec ſoi. Ce Dieu y eſt repréſenté aſſis ſur une chaiſe, qui a un grand & haut doſſier : il tient de la main droite la foudre, & une haſte pure de la main gauche. Il a certainement une couronne ; mais on ne ſauroit dire de quoi elle eſt. Il eſt nud juſqu'à la ceinture, & couvert de la ceinture en bas. Un aigle eſt à ſes pieds, & le regarde comme attendant ſes ordres.

Voilà juſtement Jupiter Capitolin, dont Porphyre nous a tracé ainſi le portrait. » On donne, dit-il, à Jupiter » une figure humaine pour marquer qu'il étoit cette in- » telligence qui a fait toutes choſes, & les a rendu fécon- » des par ſa propre vertu. Il eſt repréſenté aſſis, parce » qu'il eſt immuable. La partie ſupérieure de ſon corps eſt » à nud ; c'eſt qu'il n'eſt viſible ou ne ſe montre que dans » le Ciel. Au contraire il eſt couvert du reſte du corps, » pour faire ſentir, qu'il ſe cache aux mortels, & à tout » ce qui eſt ici bas. Il tient l'haſte de la main gauche, » parce que Jupiter eſt dans l'Univers ce que le cœur » eſt dans le corps humain, où il occupe toûjours le » côté gauche. Enfin l'aigle ou la victoire qu'il a dans » la main droite, inſinuent, l'un, qu'il eſt au-deſſus des » autres Dieux, comme l'aigle eſt au-deſſus de tous » les oiſeaux ; & l'autre qu'il n'eſt rien qui ne lui ſoit » ſoûmis (2).

(1) *Ibique Manes, id-eſt corpori humano Præſules attributi : qui parentum ſeminibus manaverunt .... Verum illi Manes quoniam corporibus illo tempore tribuuntur, quo fit prima conceptio.* Idem ibid.

(2) Προτίνει ἡ τῇ δεξιᾷ, ἢ αὐτὸν, ὅτι κρατεῖ τῶν ἀστρόπων θεῶν, ὡς τῶν

Après

Après des traits ſi marqués, qui ne diroit que Jupiter Capitolin, ou Jupiter tout court, étoit le même Dieu que Jupiter *Summanus* ? Cela n'eſt pourtant pas, nonobſtant qu'Apulée (1), & quelques anciens l'ayent crû. Je me fonde ſur ce qu'Auguſte en action de graces des victoires qu'il avoit remportées ſur les Cantabres, ayant érigé dans le Capitole une Chapelle en l'honneur de Jupiter *Tonnant* : comme il alloit ſouvent rendre hommage à ce Dieu, & que les Romains à ſon exemple ne s'adreſſoient guéres qu'à lui : Jupiter Capitolin vint en ſonge lui porter ſes plaintes, de ce qu'il diminuoit ainſi le nombre de ſes Adorateurs. A quoi Auguſte répondit, qu'il n'avoit fait que lui donner un Portier dans la perſonne de Jupiter Tonnant (2).

Mais, dira-t-on, quel Dieu ſera donc Jupiter Summanus ? Il ſera ſi l'on veut Jupiter Tonnant dont nous venons de parler : car nous l'avons toûjours vû inférieur à Jupiter ſans queuë. Mais le plus court eſt de dire après Pline, Feſtus & S. Auguſtin, que Jupiter Summanus étoit le Dieu qui préſidoit aux éclairs & aux tonnerres de la nuit.

μυταρσίων ὀρτίων ὁ αὐτός· ἢ νίκην, ὅτι νενίκηκεν αὐτὸς πάντα. Apud Euſeb. Præp. Evang. lib. III. cap. 9. p. 101.

(1) *Dicitur & fulgurator, & tonitrualis & fulminator, etiam imbricitor, & item ſerenator.* Apul. de Mundo pag. 752. edit. Delphin.

(2) *Cum dedicatam in Capitolio ædem Tonanti Jovi aſſiduè frequentaret, Somniavit queri Capitolinum Jovem cultores ſibi abduci ; ſeque reſpondiſſe, Tonantem pro janitore ei appoſitum.* Suet. in Aug. cap. 91. Vide Dion. hiſt. Rom. lib. 4. pag. 597.

Digitized by Google

MARIAGES DES ROMAINS.

Mariage repréſenté ſur une Cornaline. Il y avoit trois ſortes de mariages chez les Romains. Du mariage par Confarréation. *Ses priviléges. Devoirs auxquels il aſſujetiſſoit. Le Flamen Dialis devoit être né d'un mariage par Confarréation, & en contracter un ſemblable. Cérémonie ſinguliere qu'on lui faiſoit obſerver en ſe mariant. Vraie idée des* Patrimi *&* Matrimi. *Ce qui rompoit le mariage par Confarréation. Du mariage* par Coëmption. *Le* Pontifex Maximus *& le Flamen Dialis devoient être toûjours couverts dans les cérémonies Religieuſes. Le Mari & la femme s'achetoient reciproquement. Demandes qu'ils ſe faiſoient en ſe mariant. La femme portoit trois pieces de monnoye dans la maiſon de ſon mari. Ce qu'elle en faiſoit.*

PLANCHE XI. 2.

M. De Boze Garde du Cabinet des Médailles du Roi, & Sécrétaire de l'Académie des Belles-Lettres, m'a communiqué avec une politeſſe & un déſintereſſement qui lui eſt particulier, l'empreinte des cinq pierres gravées qui ſuivent. Elles étoient du Cabinet de feuë Madame. L'illuſtre Académicien en a expliqué trois. Je donne ſon explication en caracteres italiques, mais en l'étendant, ou la fortifiant plus ou moins ſelon les différens jours, ſous leſquels il m'a paru qu'on devoit les conſiderer. L'explication des deux autres eſt entierement de moi.

Cornaline montée en bague, qui repréſente *l'Hymenée ou la*

Digitized by Google

cérémonie d'un mariage à la maniere des Anciens, qu'on appelloit Confarréation. C'eſt en effet un mariage : car on voit un homme & une femme qui ſe donnent réciproquement la main. Un Joüeur de Flûte y aſſiſte ; ſoit en conſéquence du Sacrifice qui accompagnoit toûjours un contrat de cette nature ; ſoit parce que ces ſortes de Fêtes ne ſe paſſoient jamais ſans qu'on y appellât des Joüeurs d'inſtrumens. Les deux hommes qu'on voit au côté oppoſé, ſont ou des témoins, ou des parens, ou des amis des nouveaux mariés.

Des trois (1) ſortes de Mariage qui étoient en uſage parmi les Romains, celui qui ſe faiſoit par Confarréation, étoit le plus ſolemnel, le plus noble & celui qui lioit le plus : parce que le *Pontifex maximus* & le *flamen Dialis* le célébroient, & qu'ils ſcelloient l'union du mari & de la femme par le moyen d'un peu de farine mêlée de ſel (2), avec quelques fruits que l'Epouſée préſentoit, pour marquer que l'union qu'elle contractoit avec ſon mari, étoit auſſi intime, que celle des alimens dont ils devoient uſer enſemble, ſeroit intime à leurs corps (3).

Ce mariage avoit de grands priviléges ; mais il étoit ſujet à tant de cérémonies génantes, & à un ſi grand nombre de devoirs, tant de la part des hommes, que de la part des femmes, que les uns & les autres s'accoûtumerent inſenſiblement à s'en paſſer. En effet, du tems de Tibere on avoit de la peine à trouver à Rome trois Patriciens nés d'un mariage fait par Confarréation, qu'on pût élever à la dignité de *Flamen Dialis*, comme ce Prince s'en plaignit en plein Sénat (4). Cette plainte marque ex-

(1) Le troiſiéme mariage, dont il n'eſt point parlé ici, s'appelloit *par uſage*. On ne le contractoit jamais que pour un an, & ſans les cérémonies preſcrites pour les autres mariages. Les femmes qui ne ſe marioient que de cette ſorte, n'étoient nullement du domaine du mari, à moins qu'elles n'euſſent demeuré un an entier avec lui ſans aucune interruption. Ce mariage avoit moins pour objet le déſir d'avoir des enfans, que l'uſage même du mariage.

(2) *Novæque nuptæ farreum præferebant.* Plin. hiſt. lib. 18. cap. 3.

(3) *Tribus modis apud veteres nuptiæ fiebant .... farre cum per Pontificem Maximum & Flaminem Dialem, per fruges & molam ſalſam conjungebantur, unde confarreatio appellatur.* Servius in 1. Georgic. pag. 64.

(4) *Nam Patricios confarreatis pa-*

preſſément, qu'on ne pouvoit prétendre à la dignité de *Flamen Dialis*, ſi l'on n'étoit ſorti d'un tel mariage : auſſi n'y avoit-il que ceux qui en venoient, qu'on appellât vraiment *Patrimi* & *Matrimi* (1); & non pas ceux dont le Pere & la Mere vivoient encore, ainſi qu'il plait à Feſtus de le dire (2).

Au reſte, la même loi qui portoit qu'on ne choiſiroit pour *Flamen Dialis*, qu'un homme qui ſeroit né d'un mariage contracté par Confarréation, obligeoit auſſi le Flamen Dialis à contracter un mariage ſemblable, parce que c'étoit le plus ſaint de tous, & qu'on y employoit tout ce qui pouvoit le plus ſerrer les nœuds entre le mari & la femme (3). Il y avoit même en faveur de lui & de la femme qu'il prenoit, une cérémonie particuliere qu'on ne pratiquoit pas pour les autres : c'eſt que pendant tout le tems que duroit la cérémonie de la Confarréation, on les faiſoit aſſeoir l'un & l'autre ayant la tête couverte, ſur deux chaiſes jointes enſemble, & ſur leſquelles on avoit étendu la toiſon de la brebis qu'on offroit en Sacrifice (4). A l'égard du reſte tout étoit égal, ſans en excepter le nombre des témoins, qui étoit fixé à dix (5).

Cependant cette union, que les premiers Romains s'étoient efforcés de rendre auſſi ſainte qu'inviolable (6), n'étoit pas indiſſoluble ; car lorſque le mari ou la femme étoit frappé de la foudre, les nœuds du mariage étoient dès-là diſſous (7); parce que le Ciel déclaroit par cet événement

rentibus natos tres ſimul nominari, ex quis unus legeretur vetuſto more : neque adeſſe, ut olim copiam, omiſſâ confarreandi adſuetudine, aut inter paucos retentâ. Tacit. Annal. l. 4. p. 103.

(1) *Ex quibus* Patrimi *&* Matrimi *naſcebantur.* Servius ubi ſupra.

(2) *Eaque Patrimes & matrimes erat, id-eſt, Patrem, matremque adhuc vivos habebat.* Feſtus in Flaminia.

(3) *Quæ conventio eo ritu perficitur, ut aqua & igni adhibitis duobus maximis elementis, natura conjuncta habeatur. Quæ res ad farreatas nuptias pertinet, quibus Flaminem & Flaminicam jure pontificio in matrimonium neceſſe eſt convenire.* Servius in Æneid.

(4) *Mos fuit Flamini ac Flaminicæ, ut per farreationem in nuptias convenirent, ſellas duas jugatas, ovili pelle ſuperinjecta, poni ejus ovis quæ hoſtia fuiſſet ; & ibi nubentes velatis capitibus in confarreatione Flamen & Flaminica reſiderent.* Idem ibid.

(5) *Farre convenitur in manum certis verbis & decem teſtibus preſentibus.* Ulpian. tit. 9. inſtitut.

(6) *In ſacris nihil religioſius confarreationis vinculo erat.* Plin. hiſt. lib. 18. cap. 3.

(7) *Confarreationes autem tonitru dirimit.* Servius in 4. Æneid.

Digitized by Google

qu'il n'approuvoit ni les vœux des mariés, ni les Sacrifices qu'ils avoient offert lors de leur mariage (1). D'ailleurs, quand les mariés venoient à ſe dégoûter l'un de l'autre, ils n'avoient qu'à offrir un Sacrifice de farine & de ſel, ſemblable à celui qu'ils avoient offert en ſe mariant; & ce Sacrifice avoit la vertu de défaire & de délier les nœuds que le premier avoit formés (2). A quoi on peut ajoûter, que ſous l'Empire de Tibere le Sénat fit un Decret, par lequel il tiroit la Flaminique de la grande ſujettion, où la nature de ſon mariage la tenoit à l'égard de ſon mari, pour tout ce qui ne regardoit pas les cérémonies de Religion, & il la mit à l'égard des devoirs de la vie civile, au niveau des femmes qui n'étoient point mariées par *Confarréation* (3).

Voilà tout ce que l'Antiquité nous a laiſſé de lumieres ſur les mariages par Confarréation; & quoique ces lumieres ſe réduiſent à peu de choſe, on y trouve un grand fondement de douter, ſi le mariage repréſenté ſur notre Cornaline, eſt de cette nature. En effet, on ne voit ici ni les dix témoins qui étoient eſſentiellement requis, ni le Grand Pontife, & le *Flamen Dialis*; car on n'oſeroit dire que les deux perſonnages qui ſont derriere l'Epouſée, ſoient vraiment le Grand Pontife & le *Flamen Dialis*; d'autant que ces derniers étoient, & devoient être toûjours couverts dans tous les actes de Religion, & que le *Flamen Dialis* en particulier ne pouvoit ôter le bonnet qui étoit attaché à ſa dignité, en aucun tems, ni en aucun lieu qui fût à découvert (4). Or les figures qu'on voudroit faire paſſer pour le Grand Pontife, & le *Flamen Dialis* ſont viſiblement nutête.

Il paroît donc plus vrai-ſemblable, que c'eſt ici un mariage par *Coëmption*, c'eſt-à-dire, par achat. Car le mari & la femme s'achetoient réciproquement, & ſe donnoient

(1) Poſtularia fulgura; *quæ votorum aut ſacrificiorum ſpretam religionem deſignant.* Feſtus in Poſtularia.

(2) Diffarreatio *genus erat ſacrificii, quo inter virum & mulierem fiebat diſſolutio. Dicta diffarreatio, quia fiebat farreo libo adhibito.* Idem in diffarreatione.

(3) *Igitur tractatis religionibus, placitum inſtituto Flaminum nihil demutari: ſed lata lex, qua Flaminica Dialis ſacrorum cauſâ in poteſtate viri, cætera promiſcuo fœminarum jure ageret.* Tacit. annal. lib. 4. pag. 104.

(4) *Sine apice ſub dio eſſe licitum non eſt.* Aul. Gell. lib. 15. cap. 15.

Digitized by Google

une piece de monnoye en ſe faiſant alternativement ces interrogations, quand ils étoient ſur le point de s'épouſer : *Voulez-vous*, diſoit l'homme, *être chez moi mere de famille ? Oüi*, répondoit-elle en ajoûtant à ſon tour, *Voulez-vous être à mon égard Pere de famille* ; dès qu'il avoit répondu *Oüi*, la femme mettoit la main dans celle du Fiancé ; & par cette action elle paſſoit en ſon pouvoir, & le regardoit comme ſon Pere (1). Aux interrogations près, on voit ſur la pierre gravée tout cela pratiqué à la lettre ; car la femme avance la main droite pour la mettre dans celle de ſon mari, tandis qu'elle porte la gauche à terre pour obſerver une autre cérémonie ſemblable, qui n'eſt ici repréſentée qu'à moitié, parce qu'il a plû au Graveur de ne repréſenter qu'en buſte l'Epouſé & l'Epouſée. Cette autre cérémonie conſiſtoit en ce que la femme après avoir remis à ſon mari la piece de monnoye qu'elle avoit dans ſa main, elle en prenoit une autre qui étoit *à ſon pied*, & alloit la porter au foyer, pour marquer qu'elle ſeroit ſoûmiſe à ſon mari, & qu'elle prenoit auprès de lui la qualité de Suppliante (2).

Je ne dis rien d'une troiſiéme piece de monnoye, que les femmes Romaines portoient le jour de leurs nôces en la maiſon de leur Epoux : Varron qui nous apprend cette circonſtance, ſe contente de dire, qu'elles la tenoient dans une bourſe, & qu'elles ouvroient la bourſe en certain tems dans un carrefour voiſin (3).

C'eſt tout ce que j'ai à dire tant ſur les figures gravées, que ſur les deux principaux mariages qui étoient en uſage parmi les Romains. On n'a ſur des ſujets auſſi obſcurs, que des conjectures à donner : je propoſe les miennes, ſans chercher à détruire celles des autres.

(1) *Coëmptio certis ſolemnitatibus peragebatur, & ſeſe in coëmendo invicem interrogabant : vir ita ; an ſibi mater familias eſſe velles ; illa reſpondebat*, velle.... *& erat mulier mater familias viro loco filiæ.* Boeth. in Cic. topic. 11.

(2) *Nubentes ex veteri lege Romana aſſes tres ad maritum venientes afferre ſolebant ; atque unum quem tenebant, tamquam emendi cauſa marito dare ; alium quem in pede habebant, in foco larium ponere.* Varro de vita P. R. lib. 1, apud Nonn.

(3) *Tertium in ſacciperione, quem in compito vicinali certo tempore ſolebant reſignare.* Idem ibid.

Digitized by Google

MYSTERES DE CERES.

§. I.

Tête de Cerès avec des ſymboles ſinguliers. En quel tems Cerès a été regardée comme la Déeſſe qui préſide aux moiſſons, & qui a appris aux hommes la culture des terres. Sa reception à Eleuſis. Ce qu'elle fait en faveur de Triptoleme. Fêtes inſtituées en ſon honneur dans l'Attique. Les deux principales ſont les Eleuſinies & les Theſmophories.

PLANCHE XI. 3. *Agathe-onyce de trois couleurs, blanche, griſe & rouge, montée en bague.*

DE toutes les figures de Cerès qui ſont venuës à ma connoiſſance, il n'en eſt aucune qui ſoit auſſi ſinguliere. C'eſt la tête de cette Déeſſe qui en guiſe du Calathus, ou du boiſſeau que pluſieurs Médailles lui donnent, a une lampe. Sur la même ligne & vis-à-vis on voit une étoile, & au-deſſous un épi. Ce dernier ſymbole eſt déciſif, & il ne permet guéres de balancer & de ne point reconnoître Cerès (1), Divinité qui préſide aux moiſſons, & qui a montré aux hommes l'art de travailler les terres, de les enſemencer & de les rendre fertiles (2).

Mais cette lampe & cette étoile qu'ont-elles de com-

(1) J'avouë pourtant qu'on peut prendre auſſi cette tête pour celle de Proſerpine : les cheveux épars ſemblent même favoriſer ce ſentiment ; puiſque ſelon Callimaque *Hymn. in Cer. v.* 5. c'eſt ainſi que les filles les portoient à la différence des femmes. Mais c'eſt une difficulté qui ne doit arrêter perſonne : il y a ici des ſymboles qui méritent bien mieux notre attention : ſans compter que tous ces ſymboles ſont communs à la mere & à la fille.

(2) *Prima Ceres unco glebam dimovit aratro,*
Prima dedit fruges, alimentaque mitia terris.
Ovid. Metam. lib. 5. v. 341.

Digitized by Google

mun avec l'épi? On ſçait bien que Cerès après l'enlevement de ſa fille Proſerpine, prit deux torches pour la chercher & l'enlever à ſon raviſſeur: mais outre que ces torches n'ont, ce ſemble, aucun rapport avec les moiſſons, l'étoile qui fait paroli avec la lampe, eſt un autre ſymbole qui renverſe toutes les idées, que les Anciens avoient des bienfaits qu'ils croyoient avoir reçus de Cerès.

Mais qu'on perde pour un moment ces bienfaits de vûë, & qu'on ſe ſouvienne que Cerès n'a été reconnuë pour la Déeſſe des moiſſons, qu'après que fatiguée des grandes courſes qu'elle avoit faites pour retrouver Proſerpine, elle s'arrêta à Eleuſis (1) chez le Roi Celeus, & qu'en reconnoiſſance des bons traitemens qu'elle en avoit reçûs, elle donna à Triptoléme fils aîné de ce Prince, un char attellé de deux Dragons, pour aller apprendre aux mortels l'uſage du bled, & les moyens de le faire fructifier (2). Ce ſouvenir en rappellera un autre; ſçavoir que les Grecs de l'Attique qui prétendoient avoir été honorés de la préſence de Cerès, & avoir vû de leurs yeux les merveilles qu'elle avoit operées à Eleuſis, inſtituerent des Fêtes célébres en l'honneur de cette Déeſſe, & les appellerent *Démétries*, du nom grec qu'ils lui donnoient. Entre ces Fêtes il y en avoit deux très-conſiderables, les *Eleuſinies* & les *Theſmophories*. Les premieres duroient neuf jours, & les autres cinq ſeulement. Le jour le plus éclatant & le plus diſtingué de l'une & de l'autre Fête, étoit celui que les Anciens appelloient *du milieu*: le jour *du milieu* des Eleuſinies étoit donc le cinquiéme, comme le troiſiéme étoit celui des Theſmophories: or c'eſt le cinquiéme jour des Eleuſinies, & le troiſiéme des Teſmophories, qu'on s'eſt attaché de caractériſer & de faire connoître par la lampe & l'étoile qu'on a fait graver ſur la Tête de Cerès.

(1) Ville maritime de l'Attique à quatre lieuës d'Athenes.

(2) Τελετολόμῳ ἢ τῷ πρεσβυτέρῳ τῶν Μετανείρας παίδων δῶρον κατασκευάσασα πτηνῶν δρακόντων· ᾧ πυρὸν ἔδωκεν, ᾧ τὴν ὅλην οἰκουμένην ἐπέμψεν κατάσπαρτον. Appollod. Bibliot. lib. 1. pag 9. edit. 1555.

§. II.

Digitized by Google

§. II.

Fin des Eleuſinies. Les hommes ſeuls les célébroient. Peine de mort contre ceux qui en reveloient les myſtéres. Abus qui s'y commettoient. Quel cas il faut faire de l'idée avantageuſe que quelques Anciens nous donnent de cette fête.

Pour ſe convaincre de cette verité, il ſuffit de rappeller en deux mots ce que les Anciens nous ont laiſſé de ces deux Fêtes.

Les Eleuſinies avoient deux objets, le premier d'honorer les fatigues que Cerès avoit eſſuyées en cherchant Proſerpine; le ſecond de rendre graces à cette Divinité du blé dont elle avoit fait preſent aux Mortels. C'étoient principalement les hommes qui les célébroient, & on les appelloit ſimplement *les Myſtéres* à cauſe de leur excellence, & de la peine de mort décernée contre ceux qui les révéleroient à d'autres, que ceux qui y étoient initiés. On n'en connoiſſoit guéres l'Auteur, les uns diſoient que c'étoit Cerès elle-même, d'autres le Roi Erectée, quelques autres Eumolpus ou enfin Muſeus.

La Scene ſe paſſoit à Eleuſis, d'où ces Fêtes tiroient leur nom, & en conſéquence du but qu'on s'étoit propoſé, on y repréſentoit toutes les aventures qu'eut Cerès dans ſes voyages, principalement à Eleuſis. L'immodeſtie (1) qu'une certaine Baubo, ou Jambes commit à deſſein de diſtraire la Déeſſe de ſa triſteſſe, & l'engager à prendre de la nourriture, n'étoit jamais oubliée, & ſervoit d'aſſaiſonnement aux jeûnes & aux veilles dont les Eleuſinies étoient compoſées. Ainſi Ciceron, Plutarque, & quelques autres Anciens ont beau dire, que les Myſtéres de Cerès étoient une ſource de bonne morale & d'inſtructions (2). Je leur demande pourquoi les Athéniens qui en

(1) *Voyez* Apollod. Bibliot. l. 1. p. 8. verſ. Clem. Alexand. Protrept. p. 13.

(2) *Multa eximiâ divinaque videntur Athenæ tuæ peperiſſe, atque in vitam*

Digitized by Google

avoient la clef, ſouffroient avec tant de peine que leurs femmes s'y fiſſent initier, ſinon parce que c'étoit un mélange de ſuperſtitions, où elles perdoient toute pudeur; & qu'on avoit trouvé le ſecret d'y paſſer ſans milieu, & alternativement d'une grande lumiere à de profondes ténébres?

§. III.

Epreuves auxquelles étoient ſoûmis ceux qui devoient célébrer les Eleuſinies. Le Hierophante *étoit obligé de garder toûjours la chaſteté. Dignité & fonction du* Daduchus, *de l'Aſſiſtant de l'autel, & du* Cerice.

Cela n'empêchoit pas qu'on ne gardât parfaitement bien les bienſéances; & qu'on ne ſoumît même ceux qui devoient les célébrer à certaines épreuves, qui devoient ſervir de préparation; l'une des principales conſiſtoit à garder la continence pendant quelques jours. Cette loi lioit plus étroitement le *Hierophante* ou *Myſtagogue*, puiſqu'il ne lui étoit jamais permis, ni de ſe marier, ni d'avoir commerce avec aucune femme; auſſi pour prévenir toute tentation, il oignoit ſon corps avec de la cigue (1). Saint Jerôme dit même qu'il en bûvoit (2). Ce Hierophante étoit toûjours de la race des Eumolpides, & Athénien de naiſſance; on ne pouvoit ſans crime prononcer ou révéler ſon nom: il portoit le *Strophium*, avoit une chevelure particuliere, & repréſentoit le Créateur (3).

Après le Hierophante venoit le *Daduchus*: ſa dignité

hominum attuliſſe: tum nihil melius illis myſteriis, quibus ex agreſti immanique vita exculti ad humanitatem, & mitigati ſumus; initiaque ut appellantur, ita revera principia vitæ cognovimus. Cic. de leg. lib. 11.

(1) *Cicuta calorem in nobis frigoris ſui vi extinguit; unde Sacerdotes Cereris Eleuſiniæ liquore ejus ungebantur; ut a concubitu abſtinerent.* Perſii Schol. Sat. 5.

(2) *Hierophantas quoque Athenienſium uſque hodie cicutæ ſorbitione caſtrari.* Adverſ. Jovinian. lib. 1. ſub. fin. & ep. ad Ageruch. t. 4. part. 2. pag. 743.

(3) Ἐν ᾗ τοῖς κατ' Ἐλευσῖνα μυστηρίοις ὁ μὲν ἱεροφάντης εἰκόνα τοῦ Δημιουργοῦ ἐνσκευάζεται. Euſeb. Præp. Evang. lib. III. cap. 12. pag. 117.

Digitized by Google

étoit grande ; quoique celui qui en étoit revêtu, n'eût selon la force du nom qu'il portoit, d'autre emploi que de tenir un flambeau, & que d'autres que lui eussent droit d'en tenir aussi pendant la célébration des *mystéres* : il est vrai que leur droit étoit inférieur & subordonné au sien, en ce qu'il n'en étoit qu'une émanation, & que son droit étoit personnel, & la source de celui des autres. Le *Daduchus* portoit aussi le *Strophium*, & avoit une chevelure particuliere. Sa fonction étoit si considérable que Pausanias pour marquer à quel point de bonheur étoit parvenuë une femme appellée *Acestium*, dit que son Bisaïeul, son grand-Pere, son Pere, son mari & son fils avoient tous été successivement *Daduchi* (1), & en cette qualité avoient représenté le Soleil ici bas (2).

Ensuite venoit l'*Assistant de l'Autel*, & enfin le *Cerice* ou *Crieur* : le premier étoit la figure de la Lune, & l'autre tenoit la place de Mercure (3).

§. IV.

Jour des Lampes le principal des Eleusinies. A quoi destiné. Marqué sur notre Agate-Onyce par la Lampe placée sur la tête de Cerès. Regle extraordinaire qu'on suivoit pendant la durée de la fête. En quel tems les Lampes & les Flambeaux ont pris la place des Torches dans les fêtes & les pompes publiques.

Je passe une infinité de traits semblables pour venir au cinquiéme jour des Eleusinies, qui doit être le terme de nos recherches. Ce jour étoit appellé *le Jour des Lampes* (4) ; parce qu'il étoit consacré à représenter les courses, que

(1) Τέτυς ἦ εἰς τὸν τέταρτον πρόγονον Λίσητα, δαδούχους πάντας ὑπῆρξε γένεσθαι πρὸ τοῦ βίου τὸν ἑαυτῆς. Pausan. lib. 1. pag. 68.

(2) Δαδούχῳ ἦ τῷ Ἡλίῳ. Euseb. ubi mox supra.

(3) Καὶ ὁ μὲν ἐπὶ βωμῷ εἰς τιμὴν Σελήνης, ὁ ἦ Ἱεροκήρυξ Ἑρμοῦ. Euseb. ibid.

(4) *Lampadum dies.* Fulgenti. Mythol. lib. 1.

Digitized by Google

Cerès armée de deux torches fit en cherchant Proſerpine. Or ceux qui étoient initiés aux myſtéres Eleuſiniens, pour imiter plus parfaitement la célérité avec laquelle cette Déeſſe parcourut toute la terre, mettoient leur adreſſe à courir dans le Temple en faiſant paſſer de main en main la lampe qu'ils tenoient (1). Ce qui fait dire à S. Clement d'Alexandrie, qu'en cette occaſion la Ville d'Eleuſis éclairoit non ſeulement les courſes de Cerès & le raviſſement de Proſerpine, mais encore le deüil de l'une & de l'autre, par l'adreſſe qu'on avoit eu de les convertir en myſtére (2), ſous couleur d'avoir allumé ſa lampe au feu ſacré (3), & que le ſpectacle ſe donnoit la nuit (4).

Voilà une partie des folies où les Athéniens donnoient le cinquiéme jour des Eleuſinies: & c'eſt préciſément ces folies, que le Graveur a voulu marquer en mettant une lampe ſur la tête de Cerès. D'où il eſt aiſé d'inferer qu'indiquant ainſi le cinquiéme, c'eſt-à-dire, le plus célébre & le principal jour des Eleuſinies, il a prétendu en premier déſigner les Eleuſinies entieres; fêtes ſi ſingulieres, qu'elles ſeules fourniſſent un exemple d'une maxime établie en Perſe, & chez les Medes, qui paſſeroit pour incroyable, ſi l'E-
Daniel 6. 7. criture Sainte n'en garantiſſoit la certitude. C'eſt qu'ainſi qu'il y alloit de la vie dans ces deux états de demander quoi que ce ſoit aux Dieux, ni aux hommes pendant trente jours, dès que le Roi le défendoit par un reſcrit donné à la ſollicitation des Grands de l'Empire: de même par une loi fondamentale de la République d'Athenes, il n'étoit permis à aucun Athénien pendant tout le cours des Eleuſinies de faire aucune demande à d'autre Divinité qu'à Cerès & à Proſerpine, ſur peine de la vie ſelon quelques-uns, ou d'une amende de mille dragmes ſelon d'autres (5).

(1) *In templo Cereris ſibi invicem facem curſores tradunt.* Juvenal. Schol. Satyr. 15.

(2) Δηὼ δὴ ἡ Κόρη δεῦρο ἤδη ἐγηγέρθω μύστιον· ἡ τὴν πλάνην, καὶ τὴν ἁρπαγὴν ἡ τὸ πένθος αὐτῶν ἐλευσὶς δαδέχεῖ. Clem. Alex. in protrept. pag. 9.

(3) Καταλαμπομένης ὑπὸ τῶν μυστικῶν φλογός. Sophocl. Schol. Oedip. col. pag.

(4) Ὦ δαδὶς, ὑφ' ὅσων ἀνδρῶν ἀπέσβεσθε· ὦ δαδὶ, ἡ ἀφυγγὴς ἡμέρα, καὶ τὰς φωσφόρους νύκτας ἐξέλιες. Ariſtid. orat. Eleuſin.

(5) Νόμος ἦν ἐν τῇ πάτρῃ, ὃς ἂν θῇ ἱκετηρίαν μυστηρίοις, τεθνάναι .... Εἰ τις ἱκετηρίαν θείη ἐν τῷ Ἐλευσινίῳ, ἄκ-

On ne doit pas m'objecter, que la lampe n'étoit d'aucun uſage dans les Eleuſinies, & qu'il n'y avoit que les torches ou les flambeaux, qui y étoient employés. L'objection n'a de force que pour les premiers tems, & nullement pour ceux où la République Romaine changea de face, & paſſa ſous la domination des Céſars: avant cela toutes les illuminations qu'on faiſoit dans les Fêtes & dans les Pompes, n'étoient compoſées que de torches faites de bois de pin franc, de pin ſauvage, de ſapin, de larix, ou d'autre arbre ſemblable, d'où découlent la poix & la réſine (1). Mais dans les tems poſtérieurs que la magnificence & le luxe prirent la place de la ſimplicité, on bannit les torches, & on n'employa que des flambeaux & des lampes (2). D'ailleurs, dit Euſtathe, il n'eſt perſonne qui ignore que de tout tems les *Dadachi*, qui préſidoient aux illuminations des Eleuſinies, ajoûtoient l'huile, c'eſt-à-dire, les lampes aux torches de fondation (3). Ainſi l'objection loin d'infirmer ma premiere theſe la fortifie & l'éclaircit: la ſimple deſcription des Theſmophories établira inconteſtablement la ſeconde.

§. V.

Les Theſmophories n'étoient célébrées que par les femmes. Leur objet. Combien de jours elles duroient. Avec quelle pompe on les alloit célébrer. Quelles précautions prenoient les femmes pour être chaſtes pendant le tems de la fête.

Les Theſmophories étoient une Fête inſtituée à l'imita-

ρετον ἐπιβαινόν.... Ἡ δὲ σελήνη, πυρὸς ἢ ὕσπληξ, χιλίας δραχμὰς χιλιῶν ὀφείλει, ἐάν τις ἰκετηρίαν θῇ ἐν τῷ Ἐλευσινίῳ. Apud Meurſium Eleuſin. pag. 91. 92.

(1) Φλογὶ δ' οἱ παλαιοὶ ἐχρῶντο τῇ δαδὶ, ἐκ τῶν ἄκρων ξύλων ἐχρῶντο. Athen. l. ες. p. 700. Οἱ παλαιοὶ οὐκ ἐχρῶντο ἐλαίῳ ἐκ λύχνου, ἀλλὰ ξύλοις. Etym. mag.

(2) Αἱ γὰρ διὰ πηχέως διαύλεως πομπαὶ, ἃ ὕστερον πολυτελείας ἔυρημα. Euſtath. Iliad. Σ. pag. 1157. 13.

(3) Οἱ δοκιμαζόμενοι ἐπεσάτευν ταῖς δαδιυχίαις· εἰς ἣν ἔλαιον εἰκὸς δαίδων ἐπορίζοντο εἰς πυρὸς ἄναψιν, ὅτε δώσειν οἱ περιπεχόντες. Ibid.

tion des Eleuſinies par les femmes ſeules ; car les hommes n'y prenoient d'autre part, que de contribuer de leurs revenus aux dépenſes extraordinaires qu'elles faiſoient: à quoi ils étoient obligés dès qu'elles leur avoient apporté trois talens en dot (1).

L'objet principal de cette Fête, étoit de rendre graces à Cerès, des loix que cette Déeſſe avoit établies & données aux hommes : & c'eſt en effet ce que ſignifie le mot de Theſmophories. On les célébroit au mois de *Pyanepſion*, qui répond partie à Octobre, & partie à Novembre. On avoit choiſi exprès ce tems, parce que c'eſt celui des ſemailles, & que c'étoit Cerès qui l'étoit venu indiquer aux hommes, auſſi-bien que toutes les façons qu'il faut donner aux terres pour les rendre fertiles. Cette Fête duroit cinq jours chez les Athéniens, puiſque Ariſtophane dit que le troiſiéme jour étoit le milieu des Theſmophories (2). J'ai dit chez les Athéniens; parce qu'en effet ce n'étoit point à Athenes, mais à Eleuſis que les Athéniens la célébroient (3). Or comme ce troiſiéme jour, dont je viens de parler, étoit fixé au ſeiziéme de Pyanepſion (4); il eſt évident que les Theſmophories commençoient le quatorzieme, & finiſſoient le dix-huitiéme jour du même mois.

Les cinq jours qu'elles duroient, étoient précedés de trois autres employés uniquement à ſe préparer à la célébration des Myſteres. Le premier de ces trois jours étoit appellé *Aſcenſion* (5); parce que les Athéniennes montoient ce jour là d'Athenes à Eleuſis, qui étoit ſur un lieu élevé

(1) Ἠναγκάζετο ἂν ὑπὲρ τὰ γαμικὰ γυναικὸς ἡ θεσμοφόρια εἰς τοιαύτας γυναῖκας, ἃ τάλαντα ὅσα προσῆκε, λειτουργεῖν ἐν τῷ δήμῳ ὑπὲρ τὰ γυναικός, ἀπὸ γὰ ἱερίας τελικαύτης. Apud. Meurſium Græc. feriat. pag. 156.

(2) Ἐπὶ τούτῃ τὰ θεσμοφόρια ἡ μέση.
Theſmoph. pag. 770.

(3) D'ailleurs à Sparte & en quelques autres endroits, elles ne duroient que trois jours.

(4) Κατίσρυσι ἡ ἕκτη ἐπὶ δέκα Πυανεψιῶνος μηνὸς, ἐν ᾗ τὰ σκευοφορικὰ τῶν θεσμοφορίων ἄγουσι παρὰ τῇ θεῷ ἱκετεύουσαι αἱ γυναῖκες. Plutar. in Demoſt.

(5) Ἄνοδος· ἀνάβασις· ἡ ὀγδοὰτη τοῦ Πυανεψιῶνος, ὅτε αἱ γυναῖκες ἀνέρχονται εἰς τὰ Θεσμοφόρια, ὅτω καλεῖται. Heſychius.

Digitized by Google

& éminent. Ce voyage se faisoit en grand'Pompe & avec beaucoup d'ordre, parce que celles qui présidoient (1) à la Fête, avoient l'œil que tout se passât dans les régles. Les filles & les femmes qui faisoient profession de chasteté, portoient sur leurs têtes, les unes, les livres sacrés, les autres, les loix de Cerès, & récitoient des prieres & des hymnes pendant tout le cours du chemin (2); ainsi c'étoit un espece de Pellerinage. Elles passoient les deux autres jours à se purifier, & à acquerir cet état que les Romains appelloient *in casto esse*, & qui consistoit dans une grande pureté d'esprit & de corps. Pour y parvenir plus aisément elles couchoient sur des lits jonchés d'*Agnus Castus*, de *Conyse* & d'autres herbes semblables, qui ont la vertu d'étouffer tous les mouvemens déréglés (3).

§. VI.

Le troisiéme jour des Thesmophories consacré à un jeûne rigoureux. Le jeûne des Anciens ne finissoit qu'au lever de l'étoile du soir. Cérémonies religieuses marquées par cette étoile. Le jeûne des Tesmophories contrastoit avec une observance contraire pratiquée au commencement de la fête. Le Calathus porté en pompe.

Enfin venoit le troisiéme jour des Thesmophories; jour triste & laborieux pour toutes celles qui s'y assujetissoient (4), car elles étoient obligées de le passer dans un jeûne rigoureux, & sans prendre aucun soulagement (5). Et voilà précisément ce que marque l'étoile gravée sur l'A-

(1) Tous les ans les Atheniennes, éliſoient dans une assemblée deux d'entr'elles, pour présider aux Thesmophories. Ces Présidentes devoient être d'Athenes, & nées d'un legitime mariage.

(2) Καὶ αὐτοὶ λιτανεύουσαι ἐπῆρχον-το εἰς Ἐλευσῖνα. Theocr. Schol. Idyll. 14.

(3) *Græci* Λύγον *vocant, alii* ἄγνον: *quoniam matronæ Thesmophoriis Athenensium castitatem custodientes, his foliis cubitus sibi sternunt.* Plin. hist. lib. 24. cap. 9. Sect. 38.

(4) Plutar. loco mox laudato.

(5) Μὴ καὶ ἡμεῖς νηστείαν ἄγοντες θεσμοφορίων τῇ μέλλῃ. Athen. lib. 7. p. 307.

Digitized by Google

gate-onyce que nous expliquons. C'eſt l'étoile du ſoir ou le *Veſperus*, au lever duquel les Anciens avoient attaché la fin de leurs jeûnes (1). Obſervance qu'ils portoient juſqu'à la ſuperſtition, puiſqu'ils auroient crû commettre un crime d'y donner la moindre atteinte. En quoi ils ſe conformoient aux Juifs : car S. Jeróme remarque que S. Pierre en conſéquence de la viſion qu'il eut à Joppé (2), ne fit pas difficulté de prendre ſon repas à midi, ſans attendre le lever de l'étoile à l'exemple des Juifs (3). Tertullien rend témoignage à la même verité ; car après avoir fait une peinture au naturel des jeûnes des Juifs, il ajoûte que ceux de cette Nation nonobſtant tous les dehors lugubres, dont ils deshonoroient une ſi ſainte pratique, ſoûpiroient après l'apparition de l'Aſtre qui devoit mettre fin à leur peine (4). Tertullien & ſes Confreres les Montaniſtes ne rompoient auſſi le jeûne, que quand cet Aſtre commençoit à paroître : auſſi ne trouvoient-ils pas mauvais qu'on comparât leur abſtinence à celle que les Payens obſervoient dans les Iſiaques & dans les Myſtéres de Cybéle (5). Il paroît même que les premiers Chrétiens portoient les jeûnes d'obligation (6) juſqu'à la même heure ; car S. Jean Chryſoſtome oppoſant la vie d'un débauché à celle d'un fidéle réglé & pénitent, aſſûre que ce dernier ne prend la nourriture dont il a beſoin pour ſoûtenir ſon corps, qu'à l'heure de Vêpres (7). C'eſt auſſi à la même heure que S. Benoit fixe le ſeul repas, que les Religieux doivent prendre en Carême (8). Or il n'eſt perſonne

(1) Παρ' ὑμῶν ὅσοι νηστείαν ἄγοντες καὶ περιβόητος τὸ ἀναστῆναι ἄστρον. Idem lib. 4. pag. 156.

(2) Act. x. 10. &c.

(3) *Petrus Apoſtolus non expectans ſtellam more Judaïco, ſed hora ſexta in ſolarium pranſurus aſcendit.* Hieron. adver. Jovinian. lib. 11. tom. 4. part. 2. pag. 198.

(4) *Judaïcum certe jejunium prædicatur .... tamen fidem abſtinentiæ adfectans, & ſtellæ auctoritatem demorantis ſuſpirans.* Tertull. de Jejun. cap. 16. edit. Rigalt. pag. 553.

(5) *Sed bene, quod in noſtris xerophagiis blaſphemias ingereus caſto Iſidis & Cybeles eas adæquas.* Idem ibid.

(6) Au lieu qu'ils rompoient les jeûnes de dévotion à la neuviéme heure du jour. *S. Bened. Reg. cap. 41. Prudent. hymn. 6. v. 54. Caſſian. Collat. 11. cap. 26. & alii.*

(7) Ἐν ὥρᾳ τῆς ἀναγκαίας μεταλαμβάνειν τροφῆς μόνον. Chryſoſt. hom. 13. ep. ad Rom. tom. 9. edit. nov. pag. 571.

(8) *In Quadrageſima vero uſque ad Paſcha ad veſperam reficiant.* Reg. S. Bened. cap. 41.

qui

Digitized by Google

qui ignore que l'heure de Vêpres eſt celle, où le *Veſper* ou l'étoile du ſoir ſe leve.

Sur cette foule d'autorités, qui oſeroit révoquer en doute que l'étoile qu'on a miſe en parallele avec la lampe qui eſt ſur la tête de Cerès, marque le jeûne des Theſmophories. Si le trait eſt nouveau, il ne l'eſt que pour ceux qui ignorent, que les Anciens étoient dans l'uſage de faire ſervir cette étoile à marquer diverſes pratiques Religieuſes. Par exemple, dans la Pompe auſſi ſuperbe que magnifique de Ptolomée Philadelphe, & dont Athenée nous a laiſſé une riche deſcription, cette étoile faiſoit entendre à ceux qui la compoſoient, que ce ſpectacle devoit finir avec le lever de cet Aſtre (1). De même, Callimaque, pour exprimer les hymnes & les danſes, que les Habitans de l'Iſle de Délos avoient inſtituées ſur la fin du jour en l'honneur de Latone, dit que l'étoile brillante du ſoir contemple cette Déeſſe au milieu des chants & des danſes, que les jeunes garçons & les jeunes filles de ſon Iſle forment autour d'elle (2).

Il ſe préſente ici une réflexion, qui fait bien voir que la Religion des Theſmophories ne pouvoit pas abſolument ſe ſoûtenir, puiſque le jeûne dont nous venons de parler, & qui faiſoit le capital de la Fête, contraſtoit avec un reglement contraire, que tout le monde étoit obligé d'obſerver à l'occaſion de la cérémonie par où les Theſmophories débutoient. Cette cérémonie étoit celle du *Calathus* porté en grand'Pompe à Eleuſis. Or il n'étoit permis à perſonne d'y aſſiſter, moins encore de regarder à jeun le Calathus (3); de peur de renouveller le ſouvenir du jeûne obſtiné, auquel Cerès ſe ſoûmit pendant tout le tems qu'elle employa à chercher Proſerpine ſa fille.

Quand je dis qu'on portoit le Calathus en grand'Pompe à Eleuſis, c'eſt que je parle des Teſmophories Athéniennes, qui étoient le modéle des autres, & les plus cé-

(1) Τῶ δ' πλευτολίαν ἐσπέρα συνίβαινειν εἶναι, ἐ δεῖσε ἐις τέτο συναγόσης ἐ χαιρόν. Athen. lib. 5. p. 197.

(2) .... Οὐλω ἐθείσεις
Ἑσπερω ἀμ' ἀιοὶ σι κεκαβλέπτι ἀμφιβόητον.
Callimac. Hym. in Del. v. 302.

(3) Μηδ' ἔκ' ἀναλέσαι, τεμένεα πτόλεμόν τε ἄπαστα.
Callima. hym. in Cer. v. 6.

lébres. Mais quelque part qu'elles ſe célébraſſent, elles commençoient toûjours par cet acte de Religion, dont on ne ſçait autre choſe, ſinon que le Calathus qu'on avoit rempli de grains & d'autres dons de Cerès, étoit placé ſur un char traîné par des chevaux blancs (1), & que les filles d'Athenes ſuivoient le char ayant ſur la tête ou dans les mains des corbeilles d'or ou dorées (2).

Comme je me hâte de finir, je ne dis rien ni de l'origine des Theſmophories, ni du Prêtre ou du *Stephanophore* que les femmes éliſoient pour offrir leurs Sacrifices, ni du droit qu'avoient ceux qui étoient initiés à ces Myſtéres, de délivrer les Priſonniers pendant que ces Fêtes duroient, ni du reſpect qu'avoit l'Aréopage pour le jour du grand jeûne en ne s'aſſemblant point; j'obſerverai ſeulement que quoi que ſelon moi, la lampe déſigne formellement les Eleuſinies, & l'étoile, les Theſmophories; on peut fort bien rapporter ces deux ſymboles enſemble à l'une ou à l'autre de ces deux Fêtes priſes ſéparément, parce que les illuminations & les jeûnes étoient également inſéparables de l'un & de l'autre de ces exercices.

(1) Χ' ὡς αἱ τὸν κάλαθον λευκότερ-
χες ἵπποι ἄγουσι.
Callima. Ibid. v. 121.

(2) .... Χρυσᾶ πλέα λίκνα.
Idem. ibid. v. 127.

Digitized by Google

JEUX INSTITUEZ EN L'HONNEUR D'ESCULAPE.

§. I.

Description d'une Sardoine fort bien gravée. Elle représente l'institution d'une Fête & de Jeux célébres. Il n'y a aucune marque de sacrifice. Il ne paroît pas que Pompée ait été en Egypte avant la bataille de Pharsale, ni que les Egyptiens ayent jamais rien fait pour lui.

UNE Sardoine du Cabinet de feuë Madame, montée en brasselet, représente un grand Vase, sur lequel est posée la tête d'un jeune-homme tourné vers un Prêtre, qui se tourne aussi vers lui, & qui tient de la main gauche un Serpent au milieu du corps, & éleve de la main droite un instrument qui a la figure d'un compas. Au côté opposé, on voit un Palmier avec ses racines, qui n'a que deux branches & un fruit. Au-dessous du champ, & comme en exergue il y a un Crocodile monstrueux. A quoi il faut ajoûter trois lettres bien formées, gravées sur le Vase, qui sont difficiles à déchifrer.

Un habile Antiquaire a crû, que cet assemblage de figures représentoit *un Sacrifice pour la santé de Pompée passant en Egypte.* Sans doute qu'il ne faisoit pas attention, que ce beau Vase, tient ici la place de plusieurs autres semblables, ou même différens, d'où sortent tantôt une, tantôt deux, & tantôt trois palmes, sur lesquels on lit

ΑΣΚΛΗΠΙΑ, ΣΩΤΗΡΕΙΑ, ΙΣΘΜΙΑ, ΠΥΘΙΑ, & autres Inſcriptions ou termes ſemblables. Or tous les Sçavans conviennent, que ce ſont tous noms de fêtes ou de jeux (1) inſtitués ou pour honorer les Dieux, les Héros, ou les Princes; ou établis ou renouvellés en reconnoiſſance de quelque inſigne bienfait, ou pour demander quelque grace, ou enfin pour immortaliſer quelque évenement célébre.

D'ailleurs, il n'y a ici aucune marque de Sacrifice; & par ſurcroît, le viſage qu'on prend pour celui de Pompée, ne paroît guéres en avoir les traits. A quoi on peut ajoûter, qu'on ne voit pas ſur quoi ſeroit fondé le Sacrifice que les Egyptiens, marqués par le Crocodile, auroient offert pour la ſanté de Pompée. Car outre qu'il n'eſt pas certain que ce grand homme ait été en Egypte avant la perte de la bataille de Pharſale; on demandera toûjours quels bienfaits avoient reçu les Egyptiens de Pompée, pour les porter à décerner des Sacrifices publics en ſa faveur, & à demander aux Dieux ſa ſanté, quand il paſſa dans leur Pays. Je ne dis rien du traitement qu'ils lui firent en dernier lieu, qui marque aſſez que bien loin qu'ils euſſent formé aucun vœu pour ſon arrivée, ils croyoient au contraire que ſa préſence alloit entraîner leur perte, s'ils ne la prévenoient par ſa mort.

§. II.

Jeux en l'honneur d'Eſculape marqués ſur cette pierre. Origine, nature & célébrité de ces jeux. Ils réüniſſoient les exercices qui rendoient les autres recommandables.

Il n'eſt donc ici nullement queſtion de Sacrifice, au

(1) Voici le nom de ceux que j'ai pû récueillir: ΗΛΙΑ, ΟΛΥΜΠΙΑ, ΛΗΤΩΙΑ, ΑΚΤΙΑ, ΗΡΑΚΛΕΙΑ, ΚΑΒΕΙΡΙΑ, ΔΙΟΣΚΟΥΡΙΑ, ΙΠΠΟΛΙΑ, ΔΙΑΣΙΑ, ΗΡΑΙΑ, ΠΟΣΕΙΔΩΝΙΑ, ΑΠΟΛΛΩΝΙΑ, ΕΡΜΑΙΑ, ΔΙΟΝΥΣΙΑ, ΚΑΠΕΤΩΛΙΑ, ΕΛΕΥΣΙΝΙΑ, ΠΑΝΑΘΗΝΑΙΑ, ΕΦΕΣΙΝΙΑ, ΑΛΕΞΑΝΔΡΙΑ, ΔΗΜΗΤΡΙΑ, ΑΥΤΟΚΤΕΙΑ, ΣΕΒΑΣΤΑ, ΚΑΙΣΑΡΕΙΑ, ΑΔΡΑΣΤΕΙΑ, ΠΑΝΙΩΝΙΑ, ΣΕΟΥΗΡΕΙΑ, ΑΔΡΙΑΝΙΑ, &c.

moins en premier & immédiatement, mais de jeux & de fêtes: & entre toutes celles dont j'ai fait le détail, je ne vois que celle que les Grecs appelloient *Asclepia*, qui ait rapport avec notre gravûre. Cette Fête devoit son origine à la Ville d'Epidaure qui l'avoit instituée à l'honneur d'Esculape en action de graces de ce qu'il l'avoit préferée à tant d'autres pour y prendre naissance. En peu de tems, elle fut aussi éclatante que répanduë; car outre qu'on la célébroit dans toute la contrée que les Argiens possedoient, elle fut encore reçûë à Ancyre, à Pergame & en plusieurs autres Villes considérables (1) marquées dans les Auteurs & les Inscriptions, & sur les médailles. Mais sans recourir à toutes ces autorités, il suffit d'ouvrir Pausanias, & l'on y trouvera que la raison pourquoi les jeux célébres appellés *Asclepiens* avoient été portés d'Epidaure dans tout l'Empire Romain, c'est qu'on étoit persuadé qu'Esculape étoit né à Epidaure (2).

Le brillant de la Fête consistoit dans la nature des spectacles & des jeux, qui attiroient les Etrangers de toutes parts: d'autant qu'ils réünissoient (3) tout ce qui rendoit recommandables les jeux Olympiques, les jeux Isthmiens, & les jeux Pythiens en particulier: aussi les appelloit-on *Sacrés* & *Grands* par distinction, à quoi on ajoûtoit le titre de *Salutaires*, parce qu'ils étoient institués, ou pour obtenir la guérison de quelques maladies, ou pour prévenir les maladies mêmes. A Epidaure ils commençoient neuf jours après les jeux Isthmiens, dont par conséquent ils sembloient être la continuation: & comme le commencement des jeux Isthmiens étoit fixé à celui du printems, les jeux Asclepiens s'ouvroient nécessairement vers le commencement d'Avril. Du reste, ils se célébroient tous les

(1) Smirne, Cyrene, Lebene, Titane, &c.

(2) Μαρτυρεῖ δέ μοι καὶ πόλις ἐν Ἐπιδαύρῳ τὸν θεὸν γένεσθαι· τὸ γὰρ ΑΣΚΛΗΠΕΙΑ ἐνταῦθα τὸ ἐπιφανέστατα ἐξ Ἐπιδαύρου. Pausan. lib. II. pag. 133.

(3) Voyez les Lettres de Spanheim à Morel sur plusieurs médailles frappées à Ancyre avec cette Inscription:

ΑΣΚΛΗΠΙΑ ΣΩΘΕΡΕΙΑ
ΙΣΘ. ΠΥΘΙΑ ΜΗΤΡΟΠΟΛΕΩΣ
ΑΓΚΥΡΑΣ.

Digitized by Google

cinq ans, ainſi que Spanheim l'a prouvé par un paſſage des Scholiaſtes de Pindare (1).

§. III.

Exercices qui compoſoient d'abord les jeux des Anciens ; autres exercices qu'on y ajoûta depuis. Auguſte repréſenté en Apollon. Dignité d'Agonothéte unie à celle de Prêtre des jeux qu'on célébroit. Le Serpent eſt le ſymbole d'Eſculape.

Je viens de remarquer que les jeux Aſclepiens réüniſſoient tous les exercices qui rendoient les autres recommandables & intéreſſans. Ces exercices ſe réduiſoient d'abord à trois, à la Gymnaſtique (2), à la courſe des chevaux, & à la muſique : mais on y ajoûta depuis les jeux *Sceniques* ou de Théatre, & les jeux Poëtiques, c'eſt-à-dire, cette eſpece de combats litteraires, où les Auteurs diſputoient entre-eux du merite de leurs ouvrages. Comme il n'étoit guéres poſſible au Graveur de faire entrer dans un auſſi petit eſpace que celui que préſentoit la Sardoine, les ſymboles de tant de jeux différens, il s'eſt contenté d'y marquer celui de la muſique ſous l'emblême de la double Flûte (3), qui eſt cet inſtrument que le Prêtre éleve & tient de la main droite ; & c'eſt non ſeulement pour faire honneur à Apollon Pere du Dieu Eſculape, auquel les jeux Aſclepiens étoient conſacrés, mais encore pour con-

(1) Τίθεται ἢ ἐν Ἐπιδαύρῳ ἀγὼν Ἀσκληπιεῖα, τῶν Ἀσκληπιαδῶν πρώτων θέντων, μετὰ πέμπτην ἢ Ἀργείων Ἀσκληπίῳ δὲ πενταετηρικὸς· πίπτει ἢ ἐν τῷ ἄλσει τοῦ Ἀσκληπιοῦ· ἄγεται ἢ μετὰ ἐννέα ἡμέρας τῶν Ἰσθμίων. Apud Pind. Nem. od. 3.

(2) Chacun de ces jeux ſe ſubdiviſoit en pluſieurs combats, dont l'aſſemblage formoit un tout particulier ; par exemple, la Paleſtre ou Gymnaſtique étoit compoſée de la Courſe, de la Lutte, du Saut, du Diſque & du Javelot, à quoi on ajoûta dans la ſuite des tems, le Pugilat. C'eſt ces jeux que les Anciens honoroient du nom de *Pentathle*. Les autres exercices avoient auſſi leurs ſubdiviſions, & leur aſſemblage.

(3) La Muſique des Anciens conſiſtoit principalement dans l'adreſſe & l'habileté de jouër des inſtrumens, & d'en tirer une infinité de demi-tons, qui nous ſont inconnus.

Digitized by Google

cilier à Auguſte dont on avoit en vûë la ſanté, tout les principaux Dieux de la Médecine : car Apollon étoit auſſi bon Médecin que ſon fils (1). Sans compter qu'on cherchoit à flater Auguſte, qui avoit la vanité de vouloir paſſer pour fils d'Apollon (2), & pour Apollon même : auſſi *ſe faiſoit-il dreſſer des Statuës avec l'habit & les ſymboles de ce Dieu.*

Ce Prêtre en tenant, & élevant la double Flûte, fait voir qu'il réünit en ſa perſonne deux dignités ; celle de Prêtre d'Eſculape & celle d'Agonothete (3), ou de Préſident des jeux Aſclepiens : puiſqu'on trouve dans Gruter pluſieurs Inſcriptions qui donnent au Préſident des jeux le titre de Prêtre, & même de Grand-Prêtre des Villes où on les célébroit, de premier Magiſtrat Auguſtal, de Fondateur des Peuples qui donnoient ces jeux, &c. (4).

Notre Prêtre eſt repréſenté tenant un Serpent par le milieu du corps. C'eſt à cet animal que nous connoiſſons la nature du Sacerdoce dont il étoit revêtu. Ainſi nous pouvons dire ſans crainte de nous tromper, qu'il étoit Prêtre d'Eſculape ; nous avons déja inſinué que ce Dieu étoit fils d'Apollon, qu'il étoit né à Epidaure, & qu'il étoit

(1) *Apollini conſecrati ſunt, quia Deus Medicinæ eſt.* Serv. in Virg. Æneid. 10. pag. 612. D.

(2) *Voyez* Spanheim, Ceſars de Julien. pag. 38. 39. 40. &c.

(3) Ou de *Brabeutes* ou d'*Hellanodique* ; quoiqu'à dire vrai les Anciens prétendoient qu'il y avoit quelque différence entre les emplois des uns & des autres : mais les Auteurs ſont en poſſeſſion de les confondre.

(4) ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ *
ΦΛ. ΑΙΛΙΑΝΟΝ. ΙΠΠΕΑ. ΡΩΜΑΙΩΝ. ΚΑΙ. ΚΑΛΛΙΣΤΗΝ. ΠΡΩΤΗΝ. ΑΡΧΗΝ. ΑΡΖΑ... ΤΑ. ΚΑΙ ΠΟΛΕΙΤΟΓΡΑΦΗΣΑΝΤΑ ΚΑΙ. Τ. ΠΡΕΣΒΕΥΣΑΝΤΑ ΠΑΡΑ. ΘΕΟΝ. ΑΝΤΩΝΕΙΝΟΝ. ΚΑΙ. ΑΓΩΝΟΘΕΤΗΣΑΝΤΑ. ΥΙΟΥ. ΤΟΥΤΕ. ΚΟΙΝΟΥ ΤΩΝ. ΓΑΛΑΤΩΝ. ΚΑΙ ΤΩΝ. ΙΕΡΩΝ. ΑΓΩΝΩΝ. ΤΩΝ ΜΕΓΑΛΩΝ. Κ-Ι. ΑΡΧΙΕΡΕΑ ΤΟΥ. ΚΟΙΝΟΥ. ΤΩΝ. ΓΑΛΑΤΩΝ. ΓΑΛΑΤΑΡΧΗΝ. ΣΕΒΑΣΤΟΦΑΝΤΗΝ. ΚΤΙΣΤΗΝ. ΤΗΣ. ΜΗΤΡΟΠΟΛΕΩΣ. ΑΓΚΥΡΑΣ ΦΥΛΗ
ΓΑΙΝΟΝ. ΙΠΠΕΑ ** ΡΩΜΑΙΩΝ. Κ-. ΒΤΗΝ.... ΤΗΝ. ΥΡ ... ΝΑΡΕΑΝΤΑ ΠΟΛΙΤΟΓΡΑΦΗΣΑΝΤΑ. ΚΑΙ Κ-. Π. ΠΡΕΣΒΕΥΣΑΝΤΑ ΠΑΡΑ ΑΠΑΝΤΩΝ. ΕΘΝΩΝ.. Κ.. ΑΓΩΝΟΘΕΤΗΣΑΝΤΑ. ΔΙΣΤ. ΤΟΥΤΕ ΚΟΙΝΟΥ. ΤΩΝ. ΓΑΛΑΤΩΝ. Κ-ΔΙΣ. ΤΩΝ. ΙΕΡΩΝ. ΑΓΩΝΩΝ ΤΩΝ. ΜΕΓΑΛΩΝ. ΑΣΚΛΗΠΙΤΙΩΝ. ΙΣΘ. ΠΥ. ΙΩΝ. Κ. ΑΡΧΙ. ΕΡΕΑ. ΤΟΥ. ΚΟΙΝΟΥ. ΤΩΝΙ. ΓΑΛΑΤΩΝ. ΓΑΛΑΤΑΡΧΗΝ. ΣΕΒΑΣΤΟΦΑΝΤΗΝ. ΚΑΙ. ΚΤΙΣΤΗΝ... ΗΣ. ΜΗΤΡΟΠΟΛΕΩΣ ΑΓΚΥΡΑΣ. ΦΥΛΗ ΕΩΝΕ. ΠΑΣΙ. ΠΡ.... .... ΕΡΓΕΤΗΝ. Κ. Π...

* Grut. pag. 410, n. 3.

** Ibid. p. 415. n. 1.

Digitized by Google

le Dieu de la Médecine. Comme ce ſont toutes verités reçûës généralement de tout le monde, il ſuffit à preſent de dire, que les Anciens ne conviennent ni ſur le nom, ni ſur la perſonne de ſa mere.

§. IV.

Diverſes meres qu'on donne à Eſculape. Ce qui a occaſionné les jeux Aſclepiens. *Les jeux marqués ſur cette Sardoine ont été inſtitués en actions de graces du recouvrement de la ſanté d'Auguſte. Part que tout l'Empire Romain prit à cet évenement. Le ſentiment de l'Auteur eſt fondé ſur l'Inſcription que la pierre préſente. Obſervations ſur la prononciation des Anciens.*

Les uns prétendoient que c'étoit une fille dont on a perdu le nom, qui accoucha de lui à Epidaure dans une irruption qu'y fit ſon Pere Phlegias, qui la menoit avec lui : & que cette fille pour cacher ſa faute, expoſa ſécretement ſon fruit ſur un montagne voiſine, où une chevre vint ſoigneuſement l'allaiter. D'autres avancent que la vraie Mere d'Eſculape s'appelloit Coronis, ajoûtant que cette jeune-perſonne n'ayant pas gardé la fidelité qu'elle devoit à Apollon, avoit été frappée de la foudre par Diane : mais que Mercure avoit ſauvé Eſculape en le tirant du milieu des flammes. Enfin d'autres ont dit qu'Eſculape n'avoit eu d'autre Mere, qu'Arſinoë fille de Leucippus Roi des Meſſeniens : ce que Pauſanias ſoûtient être ſans fondement. Quoiqu'il en ſoit, tous ces différens bruits n'ont pas empêché les Payens de regarder Eſculape comme le Dieu de la ſanté, & de lui attribuer une infinité de guériſons miraculeuſes, qui ont donné lieu aux jeux célébres, dont on a voulu conſerver le ſouvenir ſur la pierre que nous expliquons.

Ces jeux étoient de deux ſortes ; les uns étoient fixes ;

&

Digitized by Google

& ſe célébroient tous les cinq ans (1), c'eſt-à-dire, après quatre ans révolus : les autres n'avoient aucun tems certain, & l'on n'en faiſoit la dépenſe qu'à l'occaſion de quelque évenement célébre & intéreſſant : tels étoient ceux dont il s'agit ici. Ils ont eté donnés en Egypte, comme le Crocodile le fait aſſez entendre, & apparemment à Alexandrie qui en étoit la Capitale. En ſuppoſant que la tête qui ſort du vaſe, ou qui eſt poſée ſur le vaſe, ſoit celle d'Auguſte, ainſi que je le ſoupçonne, il ne faut pas douter que les jeux Aſclepiens repréſentés ſur cette Sardoine, n'ayent été célébrés en action de graces de la ſanté qu'Auguſte recouvra contre l'attente de tout le monde, & de lui-même pendant ſon onziéme Conſulat, par le ſecours d'Antoine Muſa fameux Médecin de ce tems là. Cette guériſon ineſperée procura à ce dernier des récompenſes extraordinaires tant de la part de l'Empereur que du Sénat ; récompenſes dont les perſonnes de ſa profeſſion devoient ſe reſſentir toûjours, puiſqu'il fut réglé qu'à l'avenir les Médecins en faveur du recouvrement de la ſanté de l'Empereur ſeroient déchargés de tous les impôts Publics (2).

On peut inferer de ce ſeul trait, que tout l'Empire Romain fit éclater ſa joie : l'Egypte & plus particulierement Alexandrie, étoit obligée de la partager en reconnoiſſance de ce qu'Auguſte après la mort de Marc-Antoine & de Cléopatre, avoit conſervé ſes privileges, & n'avoit fait mourir perſonne, bien que toute l'Egypte eût armé contre lui (3). Ainſi il eſt tout-à-fait vrai-ſemblable, que la Ville d'Alexandrie fit célébrer au tems que j'ai dit, les jeux Aſclepiens marqués ſur la Sardoine que nous avons ſous nos yeux, & que pour faire ſa cour à Auguſte, elle donna à ce Prince le viſage d'Apollon ou d'Eſculape ; c'eſt-à-dire, un viſage jeune & ſans barbe : car dans la Grece, Eſcu-

(1) A Epidaure, à Ancyre, à Pergame & autres Villes privilegiées : car toutes les Villes n'avoient pas droit d'inſtituer ni de célébrer des jeux.

(2) Τῶν ἀπελείαν τῷ ἑαυτῷ τῷ τῶν ἐμπόρων, ἔχόν τῶν τῶν ἄλλων, ἀπὸ τοῖς ἴσοις ἐπὶ τοῖς ἴσοις ἐσφόροις. ἴλαβεν. Dio Rom. hiſt. lib. 53 pag. 592. edit. an. 1592.

(3) Τῶν δ' Αἰγυπτίων τῶν Αλεξανδρέων πάντων ἐφείσατο. ἄτε μὴ διάλυσαι πνά. Idem. ibid. lib. 51. pag. 520.

Digitized by Google

lape étoit autant & plus souvent représenté jeune que vieux (1).

Mais d'où tirez-vous, dira-t-on, que c'est vraiment Auguste qu'on a voulu représenter ici? Sans m'arrêter à la ressemblance qu'on apperçoit dans le visage gravé sur la Sardoine avec ceux qu'on trouve sur les médailles d'Auguste; ressemblance au reste qui dans l'espece particuliere a force de demi-preuve, j'en appelle aux trois lettres gravées sur les bords de l'*Amphore* : voici leur forme * ⊐ ⊔ Γ Quelque difficile qu'il paroisse d'abord d'y trouver ΑΥΓ, comme il devroit y avoir, on l'y trouve pourtant quand on fait attention, que les Graveurs ont fait une infinité de fautes grossieres en gravant les Inscriptions, soit en mettant des lettres pour d'autres, soit en donnant aux lettres une figure différente de celle qu'elles doivent avoir, ou en écrivant, non pas selon les régles de l'orthographe, mais selon la prononciation, ou en transposant les jambages des lettres, & les défigurant autant par ignorance que par inattention.

* Voyez ce que je dis de ces Lettres dans la Préface.

Cela posé, il n'est nullement surprenant que la premiere lettre soit un peu alterée, ou plûtôt n'ait pas sa forme ordinaire : car il n'y a aucune difficulté sur les deux autres; il est visible sur-tout que la derniere est un *Gamma*, & qu'elle finit la syllabe, que tous les Faiseurs d'Inscriptions ont employée de tout tems à la place du nom entier d'*Auguste*. Grand préjugé que celles qui la précedent sont vraiment les deux premieres de ce mot. A la verité la seconde lettre est un *Omega*, & non pas un *Upsilon*, comme elle devroit l'être : mais on doit se souvenir que généralement tous les Anciens donnoient à la diphtongue *au* le son de l'*Omega*, & que tandis que les Grecs disoient ἄυλαξ ou ὦλαξ sulcus, τραῦμα ou τρῶμα, les Latins écrivoient & prononçoient *Caudex* ou *Codex*, *Caurus* ou *Corus*, &c. Festus même assûre qu'ils mettoient *Coda* pour *Cauda*, & réciproquement *Aulas* pour *Ollas*, *ausculari* pour *Osculari*, &c. Bien plus, ils confondoient l'*o* avec l'*u*, & écrivoient *Consol* pour *Consul*, *poblicum* pour *publicum*, *colpam* pour *culpam*, *Heco-*

(1) *Voyez* Pausanias pag. 109. 426. 598. &c.

Digitized by Google

ba pour *Hecuba*, *notrix* pour *nutrix*, &c. Sur ce pied, on ne craint nullement d'avancer que le Graveur qui régloit l'orthographe ſur la prononciation, a employé un *Omega* à la place d'un *Upſilon* (1). C'eſt cette même prononciation qui nous a donné deux Villages différens dans le Dauphiné, & une Ville dans la Savoie du nom *Aoſte*, qui a été viſiblement formé du latin *Auguſta* & *Auguſtum*.

Après cela il n'y a aucun inconvenient de dire que la premiere lettre eſt un *a* grec : & l'on eſt d'autant plus fondé de l'aſſûrer, que la Paléographie de Dom B. de Montfaucon fournit des alphabets où l'*a* a la véritable forme d'une lozange ; ce qui revient aſſez à la figure quarrée de la lettre dont nous cherchons le ſon & la valeur. Ainſi voilà un A nouveau (2) que nous ne connoiſſions pas, & dont nous ſommes redevables à notre Sardoine.

§. V.

Différens vaſes donnés aux Athlétes vainqueurs. Les Agonothétes plaçoient eux-mêmes ou faiſoient placer ces vaſes. Ce que les Athlétes obſervoient autour de ces vaſes avant & après le combat. De quelle maniere les Athlétes étoient couronnés ou recevoient les prix qu'ils avoient gagnés.

J'ai dit dès l'entrée que le vaſe, ſur lequel étoit gravée l'Inſcription qui devoit nous donner tant de peine, étoit une marque certaine des jeux, dont on vouloit conſerver le ſouvenir par le moyen de cette Sardoine. Les vaſes de cette ſorte étoient de différente figure & de diverſe grandeur, & ils ſervoient de prix aux Athlétes qui remportoient la victoire : j'ai Pindare pour garant de cette verité, qui dit de ceux qui avoient été couronnés, qu'ils avoient enrichi & décoré leurs maiſons de trépiés, de chaudrons & de

(1) *Voyez la Methode Latine de Port-Royal 9. edit. pag. 627.*

(2) M. le Préſident Bouhier a auſſi deterré dans une Inſcription un *Omega* inconnu juſqu'ici.

Digitized by Google

phioles d'or (1). Les Scholiaſtes de ce Poëte diſent auſſi que dans les Panathenées (2) les Athéniens donnoient des *Amphores* de cuivre pleines d'huile (3) ; au lieu de quoi dans la fête appellée les *Scyres* (4), ils donnoient un calice ou taſſe qu'on appelloit *Pentaploa* (5). La taſſe auſſi ou la coupe étoit le prix des jeux Olympiques (6). En d'autres endroits c'étoit une urne : mais ſoit que ce fût une urne, ou un chaudron, ou une phiole, ou une amphore, ou une taſſe, ou une coupe, le vaſe étoit de diverſes couleurs, parce qu'on avoit ſoin de le peindre en dehors (7).

Les Agonothétes plaçoient eux-mêmes, ou faiſoient placer par d'autres, ces vaſes au milieu du cirque, de l'aréne, ou enfin de l'endroit où l'on devoit célébrer les jeux : & ceux qui devoient combattre, s'y rendoient tous enſemble, & y puiſoient chacun en particulier de quoi faire des Libations aux Dieux. C'eſt pour cela qu'Ariſtide appelle ce Vaſe, *la coupe commune de ceux qui concourent, qui font des Libations, & qui offrent des Sacrifices* (8). Cette penſée dont l'Auteur ſe ſçavoit ſi bon gré, eſt détruite par une autre plus ſolide de Philon, non pas ſur la coupe, mais ſur les Libations que les Athlétes faiſoient dans cette occaſion. Il dit donc que l'acte même de Religion, qu'ils pratiquoient pour marquer la réünion de leurs cœurs, étoit

(1) Ἐν τ' ἀἰθλοισι θέσαν πλείσταν ἀγώνων
Καὶ τεθπόδεσσιν ἐκόσμησαν δόμον,
Καὶ λεβήτεσσι, φιάλαισί τε χρυσέαις. Pind. Iſthm. od. 1.

(2) La plus grande fête d'Athénes, où les Atheniens ſe rendoient de toute l'Attique. Theſée, dit-on, l'avoit inſtituée pour policer ſes ſujets, établir entre eux un plus grand commerce, & les engager à abandonner le ſéjour des champs pour celui de la Ville. Cette fête étoit accompagnée de jeux, & ſe célébroit de cinq en cinq ans. Les femmes ne pouvoient y aſſiſter, parce que les Athlétes y combattoient nuds.

(3) Ἐν ἀμφιφορεῦσι χαλκοῖς ἐλαῖον ἐπῃώντο οἱ ἀγωνιζόμενοι Ἀθήνῃσι τὰ Παναθήναια. Ibid. in Od. Nem. 10.

(4) Fête conſacrée à Minerve ſurnommée *Sciras* du nom d'un certain Scirus qui lui avoit dédié ſon Temple. Cette fête conſiſtoit en une courſe, que les jeunes Atheniens faiſoient, tenant un ſép de vigne chargé de raiſins. Comme c'étoit au fort de l'Eté, les Dames y aſſiſtoient avec un paraſol. *Athen. lib.* XI. *pag.* 495.

(5) Καὶ ὁ νικήσας λαμβάνει κύλικα τὴν λεγομένην πενταπλόαν. Athen. lib. XI. pag. 495.

(6) Ἔφασαν ἡμῖν φῆσαι κεφτῆες, τὴν ἐγκαλλωπίσασθαι τῇ πατρίδι ὅσαπερ οἱ νικήσαντες ὀλυμπιάσιν. Themiſt. orat. 9.

(7) Ἐζωγράφητο γὰρ αἱ ὑδρίαι. Schol. Pind. Nem. od. 10. pag. 420.

(8) Ἐπὶ κοινὸν κεφτῆες συνίεντας, ἢ σπενδόντας τε ἅμα ἢ θύοντας. Iſthm. pag. 45.

Digitized by Google

le ſignal de leur barbarie & de leur haine (1). En effet, l'un & l'autre n'éclatoit que trop dès qu'ils en venoient aux mains ; car alors tout reſte d'humanité étoit éteint en eux : & à la fin du combat il n'y avoit que le Vainqueur qui s'approchât de nouveau du vaſe, & qui fit des Libations en action de graces de ſa victoire, après quoi il emportoit le vaſe en s'applaudiſſant du ſuccès du combat (2).

Ce vaſe étoit toûjours accompagné d'une branche de palmier, & quelquefois d'une couronne (3). Le Vainqueur recevoit l'un & l'autre des mains du Préſident des jeux, avec cette circonſtance que c'étoit dans la main droite qu'on lui mettoit la branche de palmier. Et voilà pourquoi on voit un Palmier ſur cette Sardoine : il eſt vrai qu'il n'a que deux palmes : mais c'eſt ce nombre même qui donne un nouveau jour aux jeux qui ſont ici repréſentés. Les Médailles frappées pour conſacrer de ſemblables jeux, n'ont auſſi qu'une, ou deux, ou trois palmes, & jamais davantage.

§. VI.

Que marque le nombre des Palmes ſur les Médailles. Pluſieurs prix aſſignés aux Vainqueurs. Herode inſtituë des jeux en l'honneur d'Auguſte. Différens jeux réünis en un ſeul. Pourquoi on a choiſi le Palmier pour couronner les Athlétes. Les Phéniciens prétendoient qu'Eſculape étoit de Beryte.

Ces deux Palmes peuvent ſignifier également deux choſes ; & quoiqu'on n'oſe pas décider à laquelle il faut s'arrêter, on peut aſſûrer qu'il n'y a aucun danger de s'attacher plûtôt à l'une qu'à l'autre ; parce que l'une eſt certai-

(1) Ἀστοὶ ἐν σπονδαῖς ἐργασάμενοι. Phil. de vit. contempl. p. 895.

(2) Ἐπισπὼν τῇ νίκῃ ἅμα, κεφαλὴν ἢ σπονδῆς Schol. Pind. Nem. Od. 9. pag. 413.

(3) Οἱ δὲ ἀγῶνες φοίνικος ἔχουσιν οἱ μὲν δύο φέροντες· ἐς δὲ τὴν δεξίαν ἐμπίπτουσιν· ὁ δὲ πενταχοῦ τῶν νικώντων ἐπιφέρων φοίνικα. Pauſan. lib. 8. pag. 532. Ita Pollux Onomaſt. lib. III. cap. 30. pag. 169. & Plutar. ſympos. lib. 8. cap. 4. pag. 723.

nement vraie, & que l'autre y eſt liée. Les deux palmes ſignifient donc, ou les deux prix que la Ville d'Alexandrie donna dans les jeux Aſclepiens, qu'elle fit célébrer pour le recouvrement de la ſanté d'Auguſte, ou enfin qu'aux jeux Aſclepiens qu'elle fit célébrer, elle ajoûta d'autres jeux : par exemple, les jeux Pythiens, ou bien les jeux Iſthmiens ; enſorte que les jeux qu'elle donna étoient Aſclepiens & Pythiens, ou Aſclepiens & Iſthmiens tout enſemble.

Le premier ſentiment eſt appuyé ſur les jeux (1), qu'Herode fonda à Ceſarée à l'honneur d'Auguſte de cinq en cinq ans, où il aſſigna des prix *vraiment Royaux*, non ſeulement au Vainqueur de tous, mais encore aux deux Athlétes, qui auroient le plus approché du premier (2). La même verité eſt confirmée par Philon ; cet Auteur parlant des combats qu'il faut ſoûtenir pour acquerir les vertus, dit qu'on ne doit non plus porter envie à l'Athléte qui a été couronné, que s'affliger quand on n'a remporté que le ſecond ou le 3e. prix (3). Ces deux autorités entre pluſieurs autres que je paſſe, font voir que du tems d'Auguſte & dans les ſiécles poſterieurs, on ne ſe contentoit pas de donner un ſeul prix, comme on l'avoit religieuſement obſervé à l'origine des jeux & même long-tems après : mais qu'on en aſſignoit deux & même trois, ainſi qu'on vient de le voir. Cette eſpece de largeſſe ou de magnificence étoit d'autant plus convenable & néceſſaire pour animer les Athlétes, qu'on avoit multiplié, non ſeulement les exercices, mais encore les diverſes parties dont chaque exercice étoit compoſé : par exemple, la gymnaſtique qui au rétabliſſement des jeux Olympiques étoit réduite à de ſimples courſes de ſtade, fut portée enſuite à la courſe du double ſtade ou du *Diaule*, à quoi on joignit ſucceſſivement les jeux qu'on appella *Pentathle*.

Mémoires de l'Académ. des Inſcript. tom. 3. part. 2. pag. 321.

(1) Dans les jeux qu'Achille fit célébrer pour honorer la mort de Patrocle, il y eut trois prix ſeulement pour la courſe. *Iliad. liv.* 23.

(2) Ἐν δὲ τῷ μέσῳ οἱ νικηταὶ, ἀπὸ δὲ οἱ μετ' αὐτοὺς, ἕως οἱ τελευταῖοι τῶν βασιλικῶν ἆθλα μεταλάμβανον. Ioſeph. Iixcid. Jeroſol. lib. 1. cap. 16.

(3) Ὁ δὲ τὰ πρῶτα τῶν Ἀθλητῶν ἆθλα φέρεσθαι λαμβάνοντι· οἱ δὲ ἐπὶ δευτερείοις ἢ τρίτοις ἀξιοθέοις, μὴ καταβιάσασθαι. Philo de Agricult. pag. 305.

Digitized by Google

Le ſecond ſentiment n'a pas beſoin de preuves, après ce que j'ai dit des Inſcriptions de pluſieurs Médailles de la Ville d'Ancyre, frappées à l'occaſion des jeux Aſclepiens, Pythiens & Iſthmiens, qu'on y avoit célébrés tout de ſuite & à la fois en divers tems.

Quant aux raiſons qui avoient fait choiſir le Palmier pour couronner les Vainqueurs, Plutarque qui a approfondi cette queſtion, ne ſe contentant pas de rapporter l'origine de cet établiſſement à Theſée, comme a fait Pauſanias (1), dit que le Palmier montre aux Athlétes qu'ils ne doivent jamais ceder: car cet arbre a cela de propre, que de quelque poids qu'on le charge, il ne plie point, ou plie peu, & il réſiſte toûjours (2). A quoi il faut ajoûter qu'il conſerve toûjours les mêmes feüilles, eſt toûjours vert & dure long-tems.

Le Palmier qui donne lieu à ces recherches a un fruit: & comme je n'en voyois aucun dans pluſieurs palmiers repréſentés ſur les Antiques, j'avois d'abord crû que les Anciens, dans les Pays deſquels les Palmiers produiſent de bons fruits, pour ſe diſtinguer des peuples qui n'avoient chez eux que des Palmiers ſteriles, ou dont les fruits n'étoient d'aucun uſage, avoient affecté d'enrichir les Palmiers qu'ils faiſoient graver, d'une ou de pluſieurs dattes. Mais j'ai découvert que j'étois dans l'erreur, puiſque nous avons pluſieurs Monumens de Grece, de Crete & de Cypre, qui repréſentent des Palmiers chargés de fruits, nonobſtant que les Palmiers de ces Païs n'en portent point, ou n'en portent que de mauvais. La datte donc de notre Sardoine marqueroit-elle le ſentiment particulier des Phéniciens, au voiſinage deſquels étoit l'Egypte, qui tenoient qu'Eſculape qui joüe ici un grand rôle, n'étoit ni Grec, ni Egyptien, mais leur Compatriote, & natif de Beryte (3),

(1) Liv. 8. pag. 537.

(2) Φοίνικος γὰρ ξύλον ἂν ἄνωθεν ἐπιθῇς βαρὺ πιέζῃς, ἢ κάτω θλίβόμενον ἐνδίδωσιν, ἀλλὰ χωρεῖται πρὸς τὸ ἀνανταῖον, ὥσπερ ἀντερείδον τῷ βιαζομένῳ. τοῦτο δὴ καὶ περὶ τὰς ἀθλητικὰς ἀγωνίας ἐᾷ. Plutar. Sympos. lib. 8. cap. 4. p. 724. Idem habet Strab. lib. 15. pag. mihi 731.

(3) Ὅτι ὁ ἐν Βηρυτῷ, φησὶν, Ἀσκληπιὸς οὐκ ἔστιν Ἕλλην, ἀλλ' Αἰγύπτιος, ἀλλά τις ἐπιχώριος φοίνιξ. Apud Phot. Bibl. cod. 242. pag. 1073.

Digitized by Google

dont le Territoire portoit les plus beaux Palmiers & les meilleures dattes.

Je ne dis rien du Crocodile, parce que je ſuis perſuadé que tout ce qui regarde la nature de cet animal, le culte qu'on lui rendoit dans quelques endroits de l'Egypte, & enfin le ſecret qu'avoient les Egyptiens de l'apprivoiſer, eſt étranger aux vûes qu'avoient ceux qui ont fait graver la pierre, que j'ai entrepris d'expliquer.

Digitized by Google

TIGRANES.

Beau Tigranes. Forme de ſa Tiare. Les ornemens qui l'accompagnent, ont trompé le célébre M. Spanheim. La Tiare de Tigranes portée dans le triomphe de Lucullus. Tigranes obligé de venir mettre ſa Tiare aux pieds de Pompée. Sort du jeune Tigranes.

PLANCHE XI. 5. *Pierre d'une eſpece ſinguliere tenant de la Malaquite, de la Turquoiſe & de la prime d'Emeraude, montée en bracelet.*

TESTE de Tigranes Roi d'Arménie, avec celle de ſon fils ſur le col, & au bas ſon Monogramme. Voici peut-être le plus beau Tigranes qui ſoit parvenu juſqu'à nous : ſon Cidaris ou ſa Tiare, ſi l'on veut, eſt différente de celle qu'il a ſur les Médailles ; car 1°. elle n'a pas les deux fanons qui pendent ordinairement par derriere, & que les Evêques & les Abbés ont conſervé dans leur Mitre. 2°. De même le Diadême n'eſt point attaché par derriere, & ainſi les extrémités ne forment aucun nœud, & ne flottent point. 3°. La tiare eſt certainement ronde, & répond parfaitement à la deſcription que S. Jerome nous en a laiſſée. Les Grecs & les Romains, dit-il, appellent Tiare ce que quelques Auteurs nomment *Galerus* ; c'eſt un bonnet rond qui a la forme d'une moitié de globe qu'on met ſur la tête (1).

Le célébre Spanheim s'eſt donc trompé, quand il a prétendu que la Tiare de Tigranes étoit quarrée, ainſi que celle des Rois des Parthes (2). Ce qui paroît d'autant moins fondé, que la Tiare des Rois des Parthes, à en juger mê-

(1) *Quartum genus eſt veſtimenti rotundum pileolum quaſi ſphæra ſit diviſa, ut pars altera ponatur in capite. Hoc Græci & noſtri Tiaram, nonnulli Galerum vocant.* Hieron. ad Fabiol.

(2) *A qua etiam quadrangulari Tiaræ forma haud recedit, uti poſtea liquebit, memorati modo Tigranis Tiara* Diſſert. 8. de præſtant. & uſu Numiſm. tom. 1. pag. 452. édit. Londin. 1706.

Digitized by Google

me par le deſſein qu'il en a donné, n'étoit point quarrée ; mais ronde comme celle du Roi d'Arménie, dont nous parlons. A quoi on peut ajoûter qu'une coëffure quarrée n'étoit guéres propre à bien couvrir la tête des Princes, qui faiſoient mettre des oreilles à leur Tiare pour être coëffés plus chaudement.

Ce qui a ſans doute trompé notre excellent Médailliſte ; c'eſt l'ornement exterieur dont on relevoit les Tiares ; ornement qui revenoit à peu près à celui qui ſe fait remarquer ſur le Cidaris de Tigranes ; lequel conſiſte en des perles poſées & rangées quarrément. Mais cet ornement étoit étranger au Cidaris, qui devoit être de *Byſſus* comme Spanheim même le reconnoît ſur l'autorité de Joſephe & Ierius Flaccus (1).

On voit ſur la Tiare de Tigranes un Soleil au milieu de deux Aigles contournés. Je laiſſe aux Contemplatifs à expliquer ces Myſteres Orientaux. Il me ſuffit d'obſerver que le Cidarisdont je parle, a reçu deux ſanglans affrons pendant la vie de Tigranes ; le premier lorſqu'étant tombé de la tête de ce Roi des Rois fuyant d'une bataille qu'il avoit perduë contre Lucullus, il vint au pouvoir des Romains, & fut porté dans le triomphe qui fut décerné à ſon Vainqueur. Le ſecond, quand Tigranes ne voulant pas éprouver le ſort de Mithridate qu'il avoit toûjours ſoûtenu, & ſe voyant abandonné de ſon fils qui s'étoit déclaré pour les Romains, ſe rendit lui-même à la tente de Pompée, & mit à ſes pieds le Cidaris qu'il portoit (2). Le deſeſpoir où il étoit, l'auroit porté à faire quelque choſe de plus, ſi Pompée lui en eût donné le tems : mais le Général Romain le retint, & fit apporter un ſiege ſemblable au ſien, dans lequel il le fit aſſeoir à ſa droite : après quoi ayant fait venir le jeune Tigranes, qu'il fit auſſi aſſeoir à ſa gauche, il dit au Pere & au fils qu'il vouloit qu'ils vêcuſſent en bonne intelligence, & qu'il leur rendoit la Syrie, la Phénicie, la Cilicie, la Galatie, & la Sophéne, que Lucullus leur avoit enlevées, à con-

(1) Ibid. pag. 454.
(2) Ἀφελόμενος τὴν Κίδαριν, ἄρμενον τὸ πρὸ τῶν ποδῶν θεῖναι. Plutar. in Pompeio.

dition que le jeune Tigranes, en attendant qu'il pût recüeillir la ſucceſſion de ſon Pere, régneroit dans la Sophéne. Mais ce jeune Prince ayant peu après donné quelque ſujet de mécontentement aux Romains, fut pris & mené à Rome, où il ſervit au Triomphe de Pompée.

Digitized by Google

THEME CELESTE D'AUGUSTE.

Que ſignifie le Capricorne ſur les Médailles d'Auguſte. Sentiment de quelques Antiquaires refuté. Pluſieurs Princes pour faire leur cour à Auguſte ont fait frapper des monnoyes avec le ſigne du Capricorne.

PLANCHE XI. 6.

Agate-onyce blanche & feüille-morte, montée en bracelet.

TESTE d'Auguſte poſée ſur un Capricorne, ſigne ſous lequel ce Prince étoit né. Auguſte, dit Suetone, voyant cette chaîne d'évenemens plus heureux les uns que les autres, qui le ſuivoient par tout, & qui prévenoient ſes deſirs, ſe tinſt ſi aſſûré du Deſtin & de ſa propre deſtinée, qu'il publia lui-même le théme de ſa naiſſance en faiſant frapper des Monnoïes d'argent avec le ſigne du Capricorne, ſous lequel il étoit né (1).

Après une autorité ſi expreſſe, fortifiée d'ailleurs par une lettre d'Auguſte même rapportée par Aulu-Gelle (2), il eſt ſurprenant que des Médailliſtes de profeſſion ſe ſoient aviſés de ſoûtenir, les uns que le Capricorne ſur les Médailles d'Auguſte n'avoit aucun rapport au jour de la naiſſance de ce Prince; & que c'étoit plûtôt le ſymbole de l'abondance générale de toutes choſes de terre & de mer, dont les Romains joüirent pendant la vie d'Auguſte: d'autres, que le Capricorne marque l'Empire, que la victoire d'*Actium* lui procura. Mais comme toutes ces idées ont été ſolidement réfutées (3) par d'habiles Antiquaires, il eſt

(1) *Tantam mox fiduciam fati Auguſtus habuit, ut Thema ſuum vulgaverit, nummumque argenteum notâ ſideris Capricorni, quo natus eſt, percuſſerit.* Sueton. in Octavian. cap. 94.

(2) Lib. 15. cap. 7.

(3) Voyez M. Lieb. *Gotha numaria pag.* 55. 56. 146.

Digitized by Google

inutile de s'y arrêter, ou même de les relever.

J'obſerverai ſeulement que quelques Princes (1) pour faire leur cour à Auguſte, faiſoient auſſi frapper des Monnoïes ſur le revers deſquelles étoit un Capricorne : mais tant ſur ces Monnoyes & ſur celles d'Auguſte, que ſur certaines Médailles rares où l'on voit le Capricorne ; cet animal n'a qu'une queuë de poiſſon ordinaire, au lieu que le Capricorne de notre Agate a une queuë longue, élevée & repliée à peu près comme celle qu'on donne aux Dauphins, ce qui eſt rare ; en quoi il convient avec le Capricorne, ſur lequel Venus eſt aſſiſe dans le marbre de M. le Duc de Sulli, que j'ai publié plus haut (2).

(1) Juba le Jeune, Ptolomée ſon fils, &c. (2) Pag. 309.

Digitized by Google

OBSERVATIONS

SUR LA NOUVELLE EDITION des Ouvrages de Saint Jerôme faite à Verone.

§. I.

M. Maffei eſt Auteur par indivis de la nouvelle édition de S. Jerôme.

EN parcourant les Antiquités choiſies des Gaules de M. Maffei, je ſuis tombé par hazard ſur la vingt-uniéme lettre, où pour toute Antiquité j'ai trouvé ſeulement que l'Auteur y rendoit compte d'une nouvelle édition des Ouvrages de Saint Jerôme. Je n'ai été nullement ſurpris de ce hors d'œuvre; mais j'ai long-tems flotté entre M. Vallarſi & M. Maffei, pour pouvoir décider qui des deux étoit le véritable Editeur de l'ouvrage propoſé.

A s'en tenir au frontiſpice des deux premiers tomes, il eſt viſible que c'eſt M. Vallarſi; & ce qui ſemble lever tous les doutes, c'eſt que M. Maffei dans la lettre même dont je parle, & qui fait naître cette difficulté, le dit en termes exprès.

D'autre part, ces mêmes pieces partagent l'honneur de l'édition entre M. Vallarſi & M. Maffei; *Opem*, eſt-il dit dans ces Frontiſpices, *ferentibus aliis in eadem Civitate* (Veronenſi) *litteratis viris & præcipué* MARCH. SCIPIONE MAFFEIO. La lettre de M. Maffei va plus loin encore: car l'Auteur, ſelon ſa loüable coûtume, débute par dire » que M. Vallarſi ne manquoit pas de lui venir rendre » compte à Verone de toutes les corrections qu'il vouloit

Digitized by Google

» faire dans le texte, à mesure qu'elles se présentoient; ce » qu'il a, dit-il, continué de faire par lettres, pendant le » cours des longs voyages que j'ai entrepris (1) ».

Il y a plus, M. Maffei nous apprend lui-même, qu'il a lû en tout ou en partie les Manuscrits (2), sur lesquels l'édition est faite: qu'il a quitté l'Italie pour l'aller annoncer dans les Pays étrangers: qu'il en a fait le programme, qu'il l'a mis ou fait mettre en françois, & en a fait un corps avec ses lettres.

On sçait d'ailleurs qu'il *porte* (3) par tout cette édition favorite pour la mettre en vogue, & en procurer le débit: Qu'il en a fait consacrer les prémices à Paris par cinq Docteurs à la défense de quelques erreurs de Chronologie, qui leur étoient communes avec lui & M. Vallarsi, & l'a fait prôner dans les ouvrages périodiques: Qu'il est allé dire au Benedictin, qui est chargé de mettre la derniere main au S. Jerôme de Dom Martianay, d'abandonner son travail ou de se préparer à une guerre ouverte. Ajoûtez qu'il ne parle des anciennes éditions de S. Jerôme, que

(1) *Veniebat ad me frequentissimè novum afferens semper, ac proponens emendationem: postquam longe abfui, idem per litteras præstat.* Pag. 99.

(2) Voyez ses Lettres pag. 97. 101. &c. & le Programme qui est à la suite des Lettres, où on lit ces paroles qui caractérisent parfaitement bien M. Maffei: » Il y a actuellement quelqu'un » qui est en voyage, & qui ne laissera » pas de visiter les plus grands recuëils » des Manuscrits de l'Europe, pour tâ- » cher de retrouver, s'il étoit possible, » les Epîtres qui nous manquent de S. » Jerôme à Didyme, au Pape Innocent, » à Firmus, à Abondance, & au Moi- » ne Antoine, & sa Version des Li- » vres περὶ ἀρχῶν, & celles de Théo- » phile contre S. Jean Chrysostome, » & tout ce qui se pourroit découvrir. «

(3) Ce qui marque le cas infini qu'on fait en France de cette édition, c'est que nonobstant les éloges & les sollicitations de M. Maffei, il n'y en a que deux exemplaires à Paris: encore est-ce un probleme s'ils ont été donnés ou achetés: l'un est pourtant bien plus croyable que l'autre: entre plusieurs raisons qu'on a de parler ainsi; on se borne à rapporter deux faits qui ont dequoi picquer la curiosité du Lecteur. M. Maffei porta un jour le premier tome à la Bibliotheque du Roi, pour engager ceux qui en sont chargés, à l'acheter. Ces MM. l'ouvrirent pour juger du mérite du Livre: une Lecture de peu de lignes leur fit sentir, qu'il ne devoit pas figurer dans un Vaisseau si auguste; ce qui obligea M. Maffei à le reprendre & à s'en retourner comme il étoit venu. Il pratiqua la même chose une autrefois chez un Prélat où il alloit manger quelquefois. Le Prélat qui ne vouloit pas du Livre, voyant que plusieurs mois s'étoient écoulés sans que M. Maffei s'avisât de le reprendre ou de le demander, crut qu'on lui en avoit fait un présent; & le fit relier. Mais M. Maffei l'envoya chercher la veille de son départ.

Digitized by Google

pour les déprimer. Qu'il ſe ſert de l'autorité de ce Pere pour juſtifier les reproches qu'on lui fait de ſe vanter, & de donner pour découvertes ce qui ne l'eſt pas (1) : & enfin que la lettre que je vais examiner, a pour fin d'établir la ſupériorité de cette édition ſur celles qui l'ont précedée ; tout cela ſemble mettre l'édition entiere ſur ſon compte.

Cependant comme M. Vallarſi auroit droit de revendiquer cette partie de l'édition, que M. Maffei lui céde généreuſement, & qu'il y auroit de l'injuſtice à le dépoüiller de la gloire qu'il a de ſuivre aveuglement les ordres & les avis de ſon Mecéne, j'eſtime que le plus ſûr eſt de faire honneur à l'un & à l'autre de cet ouvrage, & de les en croire Auteurs par indivis, nonobſtant les contradictions & la maniere différente de penſer, que nous remarquerons être particuliere à chacun d'eux : Et c'eſt le vrai moyen d'expliquer le droit qu'ils ſe ſont donné réciproquement de ſe copier l'un l'autre ſans ſe nommer (2).

(1) *Impetratum mihi eſt, hæc & alia quædam in aliis voluminibus à me expoſita, nondum à quoquam animadverſa dixiſſe, quod quidem jactantiam ſapiat. Veruntamen D. Hieronymus in Præfatione ad Interpretationem nominum Hebraïcorum, librum illum ſuum* Novum opus *appellare*, & tam Græcis quam Latinis inauditum *profiteri non dubitavit* : *ſubjunxit autem*, non quo ſtudium meum inſolenter extollam, ſed quod ſudoris conſcius ad lectionem eorum provocem neſcientes. *Quæ quidem poſtrema S. Doctoris verba opellis à me profectis vellem præmiſſa, ut conſtaret omnibus, ſi quicquam mihi forte accidit ex quo de novitate mihi ipſi aliquando viderer placere, id profectò non quo ſtudium meum inſolenter extollerem dictum, ſed ut ſudoris conſcius ad legendum provocarem, atque ea non ſine obſervatione aliqua tranſilienda eſſe admonerem.* Pag. 172.

(2) Voyez le tome ſecond de S. Jerôme pag. 27. où l'on trouve mot pour mot ce que M. Maffei debite des Prêtres Couronnés dans ſa *Religione di Gentili* pag. 7.

§. II.

Digitized by Google

§. II.

Aveu des Editeurs que les deux tiers des changemens qu'ils font dans le texte, ne ſont fondés que ſur de ſimples conjectures, & nullement ſur les Manuſcrits. Omiſſions conſidérables dans le Volume des Lettres. Lettre de S. Jerôme à Sophrone donnée ſur pluſieurs excellens Manuſcrits.

Je ne prendrai point en détail les articles que M. Maffei honore du titre impropre de corrections : un Benedictin dont j'ai parlé plus haut, s'eſt chargé de les examiner tous : un ſeul lui fournit de quoi prouver que les Editeurs de Verone n'ont point ce qu'on appelle le *Criterion* & les autres talens néceſſaires pour donner au Public, dans toute ſa pureté, un Pere tel que S. Jerôme. Comme donc j'ai été prévenu, je prendrai ſeulement une partie des articles marqués par M. Maffei, & j'obſerverai que les corrections qu'il donne en exemple & en témoignage de la bonté & de l'excellence de la nouvelle édition, partent la plûpart de la tête de l'Editeur : *Emendat*, dit-il, *ex ingenio partim, partim ex codice .... Suſpicatur Vallarſius legendum eſſe .... Ex codicum veſtigiis ὁροσπίζης reponendum eſſe videtur Vallarſio .... Poſtremus editor ita reſtitui poſſe ingenioſè ſuſpicatus eſt.* Voilà ce que M. Maffei dit en termes exprès des corrections 3. 5. 7. 8. & c'eſt auſſi ce qu'il auroit dit de la 2. 6. 15. 17. 18. 19. & 21. corrections, s'il avoit eu des expreſſions en nombre ſuffiſant pour ne pas ſe répeter ſouvent ; ou plûtôt, s'il n'avoit craint de découvrir le foible des corrections faites ſur un fondement auſſi équivoque. Sur ce pied de vingt-quatre corrections que M. Maffei a choiſies dans le premier tome, pour donner de ce volume & des ſuivans l'idée qu'il s'eſt propoſée, qu'on en défalque trois qui ſont de pures explications, le nombre des corrections que M. Vallarſi aura fait de ſon chef & de ſon autorité privée, excedera celui qu'il aura tiré

Digitized by Google

des Manuſcrits. Ici, tout Lecteur eſt en état de décider quel cas on doit faire d'une édition d'un Pere de l'Egliſe, dont l'Auteur s'eſt donné la liberté de changer le texte plus ſouvent de génie qu'à l'aide des Manuſcrits, & ce qui eſt encore pire, contre l'autorité même des Manuſcrits, ainſi que je le ferai voir.

Mais tirons le rideau ſur des excès auſſi grands : ſuppoſons même, du moins pour quelque tems, que les changemens faits ſur la foi des Manuſcrits, ſont ſolides & fondés ; parcourons les autres légerement, & voyons-en la juſte valeur. Afin de ne nous pas aveugler, perdons avant toutes choſes juſqu'au ſouvenir du changement d'*Heliodromus* en *Helios*, *Dromo* condamné généralement par les Manuſcrits (1), par l'hiſtoire des Mithriaques, par les Antiques conſervées juſqu'à nos jours, & ce qui eſt plus fort encore par M. Maffei même (2).

» Il paroît, dit M. Maffei, que Saint Jerôme aſſûre » dans la lettre qu'il a écrite ſur la meilleure maniere de » faire des traductions, qu'il y avoit alors *environ vingt ans* » qu'il avoit traduit la Chronique d'Euſebe. Comme ce » fait eſt une ſource de difficultés, les Sçavans ont toûjours » été embarraſſés pour fixer la datte & de cette lettre & de » celles à Népotien & touchant Népotien. Bien plus, ils » n'ont pû en conſéquence marquer en quel tems ſe ſont » élevées les diſputes ſur Origene. M. Vallarſi, continue-t-il, » fait voir par de bonnes raiſons qu'il faut lire *environ quinze* » *ans* ; moyennant quoi toutes les difficultés ſont levées (3)».

Le beau ſecret de couper la difficulté au lieu de la réſoudre ! Mais que deviendront généralement tous les Manuſcrits ? car il n'en eſt pas un ſeul qui ne porte tout au long, *ante annos circiter viginti*. D'ailleurs, le ſecret de

(1) Voyez plus haut pag. 265. & ſuivantes.

(2) Voyez plus haut pag. 231. & ſuivantes.

(3) *In Epiſtola de optimo genere interpretandi* ante annos circiter xx. *Euſebii* Χρονικὸν *in Latinum vertiſſe, affirmare videtur Hieronymus. Cum ex eo plures oriantur difficultates, viros doctiſſimos hujus Epiſtolæ annus diu torſit, & illarum quoque ad Nepotianum ac de Nepotiano : quin & Origenianæ cauſæ epocha videtur ab iiſdem ob eamdem rationem minus rectè conſignata. Noſter optimis argumentis pugnat*, Ante annos circiter xv. *legendum eſſe, quo poſito omnia procedunt rectè.*

Digitized by Google

M. Vallarsi est un réchauffé de Blondel, dont Tillemont s'est mocqué avec raison : » Je sçai bien, dit cet habile cri» tique, qu'on ne peut pas s'attacher absolument à ce nom» bre de 20. ans ; mais aussi il ne faut pas s'en éloigner que » le moins qu'il se peut, & ne pas dire que Saint Jerôme » conte 20. ans, où il n'y en a que douze, si nous voulons » suivre Blondel ».

» Dans la lettre de S. Jerôme à Heliodore sur la mort » de Népotien, continuë M. Maffei, l'Editeur suivant les » traits de plume marqués dans les Manuscrits, conjectu» re qu'il faut lire ainsi le mot grec qui s'y trouve, ὁροσπίζης » qui est le nom d'un oiseau qui chante, & dont Aristote » & Hezychius font mention (1) ».

Mais est-il de la prudence d'un Editeur de ne consulter que des Manuscrits usés, & qui n'offrent que des Lettres fugitives, pour avoir lieu de substituer aux véritables expressions des Auteurs des mots faits à plaisir, & d'abandonner les Manuscrits bien conservés, parce qu'ils ne favorisent pas ses conjectures ? Que M. Maffei ne consultoit-il quand il étoit à Paris les Manuscrits de la Bibliotheque du Roy, sur tout le 3937. où il auroit trouvé en caracteres lisibles & bien formés ἐργοδιώκτης ? D'ailleurs, le sens ne le demande-t'il pas ? j'en appelle à tous ceux qui sçavent le latin : voici la periode entiere. *Cui jam meum sudabit ingenium ? cui litterulæ placere gestient ? ubi est ille* ἐργοδιώκτης *noster, & cygneo canore vox dulcior ?*

» Les paroles Grecques dans la lettre à Sophrone, dit » M. Maffei, ne forment aucun sens. Le dernier Editeur » a habilement soupçonné qu'on pouvoit les rétablir par » celles-ci ἀντὶ φοινίκων τὰ βαΐα σύρουσι. Je ne voudrois pour» tant pas les expliquer par *Coram, &c.* mais par *pro arbo» ribus ramos afferunt.* M. Vallarsi en faisant encore un pe» tit changement croit qu'on doit lire ainsi cet endroit ; » Αντιφιλονείκων τοῖς καταισύρουσι· *Detractoribus libenter adver» sans* (2) ».

(1) *Ad Heliodorum de morte Nepotiani.* Ubi est ille ἐργοδιώκτης noster, & cygneo canore vox dulcior ? *Ex codicum vestigiis* ὁροσπίζης *reponendum esse videtur Vallarsio, avis canoræ nomen, quam Aristoteles & Hezychius memorant.*

(2) *Ad Sophronium Psalterium mittens :* Quod opusculum, *&c. Græca*

Digitized by Google

M. Maffei se seroit bien gardé de proposer le changement de *coram* en *pro*, s'il avoit sçû qu'il avoit été solidement refuté vingt- cinq ans auparavant dans M. le Clerc par M. Carel ; voici ses paroles : » On convient avec M. le Clerc, » que le mot Grec φοίνιξ signifie également le Palmier & » & les dattes qui en sont le fruit ; mais il n'en est pas de » même du verbe σύρειν, qui ne signifie jamais *vellere* ou » *decerpere*, mais toûjours *trahere*. De plus, la suite du dis- » cours de S. Jerôme ne permet pas de donner à ces pa- » roles le sens que M. le Clerc leur donne. Saint Jerôme » veut détourner son ami Sophronius de traduire en grec, » & pour les Grecs, la Version latine des Pseaumes qu'il » venoit de faire sur l'hebreu, parce que ce seroit faire » une chose inutile ; ce seroit porter du bois à la forêt, *in* » *sylvam ligna ferre* ; ce seroit donner une version Grecque » aux Grecs, qui en avoient déja plusieurs autres qu'ils » estimoient avec raison : en un mot, ce seroit, dit Saint » Jerôme, faire connoître mon ignorance aux Sçavans de » cette nation, en leur donnant moyen de comparer ma » version avec celles qu'ils ont déja, *& doctissimos quoque* » *viros testes imperitiæ meæ facere volueris*. S. Jerôme ne » peut donc pas en cet endroit, comparer sa version aux » fruits, & celles des Grecs à des branches stériles ; ce » seroit dire tout le contraire de ce qu'il prétend, & tom- » ber dans une contradiction manifeste «.

Apud Martian. Erudit. Hieronym. pag. 85.

Des raisons semblables, ou plus fortes encore obligent à rejetter le Grec purement idéal de M. Vallarsi ; car outre qu'il n'a aucune analogie avec les lettres grecques des MSS. il fait dire à S. Jerôme que Sophronius doit traduire de latin en grec la version que S. Jerôme a faite sur l'hebreu, non pour combattre & convertir les Juifs, mais pour faire face aux adversaires de notre S. Docteur ; ce qui est évidemment contre la pensée de Sophronius & de S. Jerôme même. D'ailleurs, on défie M. Vallarsi de

verba quæ in MSS. interseruntur, ut habentur nihil sunt. Postremus Editor ita restitui posse ingeniose suspicatus est, ἀντὶ φοίνικων τὰ βαΐα σύρουσι. Quæ quidem haud transtuliſſem, coram, *&c.* | *sed*, pro arboribus *ramos afferunt. Vallarsius leviori adhuc mutatione scribi debere opinatur, ἀντιφιλονείκως κραυγάζουσι. Detractoribus libenter adversans.*

prouver que le mot grec qu'il rend par le latin *Detractoribus*, ait jamais été employé dans ce sens là. Enfin cet Editeur agit-il prudemment de forger son grec sur celui de Dom Martianay, tandis que Dom Martianay ne fait nul fonds sur le sens, qu'il présente; » parce, dit-il, que » la pensée de S. Jerôme est achevée indépendamment » de ces mots, sans compter qu'il y a des Manuscrits qui » ne les ont pas, & qu'Erasme & Marianus n'ont rien dit » de cette expression proverbiale, sans doute parce qu'ils » n'avoient aucun ancien Manuscrit qui le renfermât (1).

Ce n'est pourtant pas faute de Manuscrits, comme je suis en état de le prouver, qu'Erasme & sur-tout Marianus n'ont point donné le grec, que S. Jerôme a jetté dans sa lettre à Sophronius; mais faute de le pouvoir déchiffrer. L'Evêque d'Aleria, qui est le plus ancien Editeur des lettres de S. Jerôme, a été de meilleure foi: il a fait sçavoir à la posterité, que ni lui, ni ses amis n'ont vû goute dans cet endroit des Manuscrits: en conséquence il a laissé dans les imprimés la place vuide pour l'y mettre, s'il arrivoit un jour que quelqu'un fût assez heureux pour venir à bout de le lire. Cet heureux sera M. Vallarsi. Quelle gloire pour lui de l'emporter sur tous les grands hommes que je viens de nommer, & dont le nom seul est un éloge parfait. Hâtons-nous donc de voir ce grec mystérieux, tant vanté par M. Maffei; mais bien loin de le trouver dans le premier Tome de S. Jerôme de Verone, où cet Antiquaire m'a annoncé qu'il seroit; je n'y trouve pas même la lettre à Sophronius: au contraire, M. Vallarsi m'apprend dans sa préface & dans ses notes, que je ne dois m'attendre à la voir, que dans le troisiéme ou quatriéme Tome, où elle sera à la tête des Pseaumes traduits sur l'hebreu par S. Jerôme. Passe qu'elle soit là, puisqu'après tout, elle peut servir de préface à la traduc-

(1) *Hæc quantumvis sibi cohærere videantur, non mihi multum arrident; tùm quod sententia perfecta sit absque his Græcis vocibus: tùm quia reperiuntur codices manuscripti, in quibus absunt hujusmodi voces: talis est Sorbonicus; talis est Vaticanus num.* 344. *Denique nec Erasmus, nec Marianus proverbii istius meminere; an potius defectu vetustiorum exemplariorum.* Apud Hieron. tom. 1. col. 838.

Digitized by Google

tion de S. Jerôme. Mais qui empêche qu'elle ne ſoit encore dans le volume qui doit renfermer toutes les lettres de ce Pere ? Ce que je dis de cette lettre, je le dis de toutes les autres, que M. Vallarſi a reſervées, & qu'il s'eſt propoſé de donner ailleurs. Si cet Editeur avoit eu devant les yeux la derniere Edition de S. Auguſtin, ce modéle de toutes les bonnes éditions, il n'auroit eu garde de faire les réſerves qu'il a faites. En ſuivant même le plan qu'il a pris, il auroit dû rémedier à ce défaut, en marquant en quel endroit du tome des lettres, il faut rapporter celles qu'il a réſervées:cette attention étoit néceſſaire pour l'intelligence, l'ordre, la clarté & la ſuite de l'hiſtoire de S. Jerôme & de l'Egliſe.

Mais puiſque M. Vallarſi n'a rien fait de ce qu'il devoit faire, & que nous avons abſolument beſoin de la lettre à Sophronius, pour départir avec connoiſſance de cauſe à ſes brillantes conjectures toutes les loüanges que M. Maffei brigue pour lui, donnons nous-même cette lettre ſur trois Manuſcrits dont l'un eſt de la Bibliotheque de Saint Germain des Prez, l'autre de celle de l'Abbaye de Marchiennes, & le troiſiéme de celle d'Anchin. Ces Manuſcrits ſont du onziéme & du douziéme ſiécle : mais celui d'Anchin a cet avantage ſur les deux autres, qu'il repréſente les mots qui forment la difficulté, & en caracteres Grecs, & en caracteres Romains ; au lieu que les deux autres ne les repréſentent qu'en caracteres Romains : à cela près, ces trois MSS. ſont ſi conformes entre eux, qu'on ne ſçauroit trouver aucune différence dans les lettres & les ſyllabes qui compoſent les mots conteſtés. Quant aux deux Manuſcrits de S. Germain des Prez, & de Marchiennes, où le grec eſt toûjours écrit en caracteres Romains, on obſerve que les Copiſtes au lieu de diphthongues, n'employent que de ſimples voyelles : de même ils donnent à certaines voyelles, & à quelques diphthongues & conſonnes le ſon & la prononciation qu'elles avoient au ſiécle où ils vivoient, & qui s'eſt conſervé dans quelques Colleges. Avec cette clef tout eſt facile, & l'on ſaiſit incontinent la penſée de S. Jerôme.

Digitized by Google

DE PSALTERIO

HIERONYMUS SOPHRONIO

Scripta ante an. 392.

Scio quoſdam putare Pſalterium in quinque libros eſſe diviſum; ut ubicumque apud ſeptuaginta Interpretes ſcriptum eſt γένοιτο, γένοιτο, *id eſt*, fiat, fiat, *finis librorum ſit: pro quo in Hebræo legitur* amen, amen. *Nos autem Hebræorum autoritatem ſecuti, & maxime Apoſtolorum, qui ſemper in novo Teſtamento Pſalmorum librum nominant, unum* (a) *volumen aſſerimus; Pſalmos* (b) *quoque omnes eorum teſtamur Autorum qui ponuntur in titulis; David ſcilicet Azaph, & Idithum, &* (c) *filiorum Core, Æman Ezrahitæ* (d), *Moyſi & Salomonis, & reliquorum quos Eſdras uno* (e) *volumine comprehendit. Si enim* amen, *pro quo Aquila tranſtulit* πεπιστωμένως (f), *in fine tantum* (g) *librorum poneretur* (h), *& non interdum aut in exordio, aut in calce ſermonis ſive ſententiæ; numquam Salvator in Evangelio loqueretur*, amen, amen dico vobis; *&* (i) *Apoſtoli Pauli Epiſtolæ in medio illud opere non continerent. Moyſes quoque & Hieremias, & cæteri in hunc modum multos haberent libros, qui in mediis voluminibus ſuis* amen *frequenter interſerunt. Sed & numerus viginti duorum Hebraïcorum librorum,* (k) *& Myſterium ejuſdem numeri commutabitur. Nam & titulus ipſe Hebraïcus* Sephar (l) Theillim, *quod interpretatur volumen Hymnorum Apoſtolicæ autoritati congruens, non plures libros ſed unum volumen oſtendit. Quia igitur nuper* (m) *cum Hebræo diſputans, quædam*

(a) Eraſm & Marian. *Unum aſſerimus Pſalmorum volumen.* Rom. *aſſeruimus.*

(b) Sic MSS. Rom. *Pſalmoſque* Eraſm. & Marian. *Pſalmos omnes.*

(c) Deeſt, & apud Eraſm. & in Rom. edit.

(d) Ita optime editi, & MSS. Marchian. & Aquicint. Rom. vero *Iſraelitæ.* Germ. Codex *Ezerante*: utrobique peſſime.

(e) Eraſm Marian. & Rom. *primo*: non ita probé; optime autem ut in textu.

(f) Codd. Marchian. & Aquicint. Πεπιστωμαι.

(g) Pleriq. edit. *tantummodo.*

(h) Codd. MSS. *ponitur, & interdum.* German. *non interdum.*

(i) Ita fere Eraſm. Marian. *nec Pauli Epiſtolæ .... opere continerent*, At Rom. necnon Martian. *Et Pauli Epiſtolæ .... opere continerent.* Male.

(k) Ita Marian. Rom. & Martian. Codd. vero MSS. *librorum & myſteriorum ejuſdem numeri computabitur.* Perperam.

(l) Eraſm. & Rom. *Sepher.* Cod. Aquicint. *Sephar Tallim.*

(m) Vox *nuper* deſideratur. in MS. Cod. German.

Digitized by Google

pro Domino Salvatore de Psalmis Testimonia protulisti, volensque te ille (a) *illudere per sermones pene singulos asserebat non ita haberi in Hebræo, ut tu de Septuaginta Interpretibus opponebas; studiosissime postulasti, ut post Aquilam & Symmachum & Theodotionem novam* (b) *editionem Latino sermone transferrem. Aiebas enim te magis Interpretum varietate turbari* (c), *& amorem* (d) *tuum quo laberis vel translatione vel judicio meo esse contentum. Unde impulsus a te, cui & quæ possum debeo, & quæ non possum* (e), *rursum me obtrectatorum latratibus tradidi; maluique te vires potius meas, quam voluntatem meam* (f) *in amicitia quærere* (g). *Certe confidenter dicam, & multos hujus operis testes citabo, me nihil dumtaxat scientem* (h) *de Hebraïca veritate mutasse. Sicubi ergo editio mea à veteribus discreparit, interroga quemlibet Hebræorum* (i), *& liquido pervidebis* (k) *me ab æmulis frustra lacerari* (l), *qui malunt contemni* (m) *videre præclara, quam discere* (n). *Perversissimi homines: nam cum semper* (o) *novas expetant* (p) *voluptates, & gulæ eorum vicina maria non sufficiant; cur in solo studio Scripturarum veteri sapore contenti sunt? Nec hoc* (q) *dico quo præcessores* (r) *meos mordeam, aut quidquam de* (s) *his arbitrer detrahendum: quorum translationem diligentissime emendatam olim meæ linguæ hominibus dederim* (t): *sed quod aliud sit in Ecclesiis Christo* (u) *Credentium Psalmos legere, aliud Judæis singula*

(a) Erasm. omittit *ille*.

(b) In MSS. Codd. absunt verba *novam editionem*.

(c) Ita Codd. Marchian. & Aquicint. cum Erasm. Marian. & Rom.

(d) Codex Germ. *turbatum; & amore quo laberis &c.* minus concinne. Martian. *turbari, & amore quo laberis.* Codd. Marchian. & Aquicint. *Et amore quo laberis.* Apolog. II. adv. Rufin. *Et pro amore quo laberis.*

(e) MSS. addunt *negare. Cui & quæ possum negare non possum* .... Apolog. II. ad. Ruf. *Cui & quæ non possum, negare non debeo.*

(f) Desideratur in editis hæc vox.

(g) Erasm. & Marian. *requirere.*

(h) Ita optime cum Martian. Codd. MSS. Erasm. vero. Marian. & Rom. *Sententiæ.*

(i) Hæc vox deest in German. Codice.

(k) Cod. Marchian. *Providebis.*

(l) Cod. German. *laniari.*

(m) Ita MSS. omnes; at editi *Contemnere videri.*

(n) Marian. *dicere.*

(o) Hanc vocem ope cod. Marchian. restituimus.

(p) MS. German. *expetunt ... fufficiunt.*

(q) Marian. *Hæc.*

(r) Erasm. Cum codd. Marchian. & Aquicint. *Predecessores.*

(s) Erasm. & Marian. *Quidquam his arbitror.*. Rom. *Quidquam ab his arbitror.*

(t) Apol. II. adv. Ruf. *dedi.*

(u) Ibid. *Christi*, minus probe.

verba

Digitized by Google

verba calumniantibus respondere. Quod opusculum meum si in Græcum, ut polliceris transtuleris, (a) Ἀνθυφάων κωνωπεία Σύροισιν, *& imperitiæ meæ doctissimos quosque* (b) *viros testes facere volueris; dicam tibi illud Horatianum:* In sylvam ne ligna feras. *Nisi quod hoc habebo* (c) *solamen, ut* (d) *labore communi intelligam mihi & laudem & vituperationem tecum esse communem. Valere* (e) *te in Domino Jesu cupio, & meminisse mei.*

Qu'on compare à présent le grec de la lettre à Sophronius avec les caracteres Grecs & Latins d'où je l'ai tiré, les voici tels qu'ils sont dans le Manuscrit d'Anchin; ΑΝΤΙΦΑΟΝ ΚΩΝΟΠΛΙΑCΙΡΟΥCΙΝ, *Antifaon Conopliasiroisin*; il ne faut pas être grand grec pour saisir aussi-tôt, que la leçon qu'il a plû à M. Vallarsi de fabriquer, n'a pas ombre de fondement; & que celle que ce Manuscrit présente d'abord est, Αντυφάων κωνωπλίας εἰρουσιν. Proverbe grec, qu'il est aussi difficile de rendre en latin qu'en françois; 1°. parce que les termes latins & les termes françois qui répondent aux termes Grecs, n'ont pas le même régime que ces derniers. 2°. C'est que les mots grecs renferment plusieurs idées qui font partie de la pensée de S. Jerôme, & que les autres langues n'ont aucune expression qui les rassemble, ou qui y réponde. A quoi on peut ajoûter qu'on dit élégamment en grec, *desourdir à quelqu'un*, pour dire, *défaire sa toile*; & que cela est insupportable en françois.

(a) Cod. Aquicint. solus has voces græcis characteribus continenter sic representat ΑΝΘΙΦΑΟΝ ΚΩΝΟΠΛΙΑCΙΡΟΥCΙΝ. Desuper vero litteris latinis legitur: *Antifaon Conopliasiroisin.* Huicce lectioni adstipulantur. Codd. German. & Marchian. in quorum primo habetur *Antiphaon Konopliasiroysin*; in altero vero *Antifaon Conopliasi roisin. Legendum ergo vel* ἀνθυφάων κωνωπλίας εἴρυσιν, *detexens arma circumnectentium*, ideſt detexens telam, quam aranæ nectunt circum muscas & culices quibus insidiantur: vel, ἀνθυφάων Κωνωπεία συρρέουσιν, *texens conopea contra confluentes, scilicet, culices*: vel potius uti Vir doctus prudenter monuit; Ἀνθυφάων κωνωπεία Σύροισιν. *adtexens conopea Syris.* Est quippe adagium ex æquo respondens verbis Horatianis paulo infrà, *in Sylvam ne ligna feras*: videlicet, quia conopeis Syria referta erat.

(b) Martian. *quoque.*

(c) Ita MSS. omnes cum aliquot editis: alii *habeo.*

(d) Erasm. Marian. cum Martian. *Si in labore* Rom. *Si labore*: melius ut in textu ex codd. MSS.

(e) Erasm. & Marian. prætermittunt Clausulam sequentem. Rom. *vale in Christo, cupio te meminisse mei.*

Digitized by Google

Le S. Docteur compare donc les Juifs, qui chicanoient ſur tous les mots des paſſages de l'Ecriture (1), que Sophrone leur oppoſoit, aux araignées, qui non contentes de faire leur toile pour prendre les mouches, courent encore aux mouches qui ſe prennent à leurs toiles, & filent incontinent autour d'elles un tiſſu, qui les envelope, enſorte qu'elles ne peuvent ſe dégager, ni échaper. Il dit au contraire de Sophrone, que s'il traduit en grec, comme il le lui a promis, ſa verſion des Pſeaumes ſur l'hebreu; il ſera cet habile homme qui a l'adreſſe de dégager les mouches qui ſont priſes aux toiles des araignées, & de *déſourdir* la trame que les araignées viennent treſſer autour d'elles. Il ne s'agit donc point de tant rafiner, & de forger du Grec, qui faſſe de Sophronius un partiſan de S. Jerôme, mais un défenſeur de la Religion Chrétienne, & un Controverſiſte qui entreprend une traduction litterale des Pſeaumes ſur l'hebreu, pour parer aux coups que les Juifs lui portoient, & faire voir que toutes leurs difficultés n'étoient que des toiles d'araignées, qu'on défaiſoit & rompoit aiſément.

Une autre maniere de lire le grec ſans autre changement, que celui d'une lettre, fournit un ſens qui rentre un peu dans le premier, & découvre peut-être la véritable penſée de S. Jerôme. ΑΝΘΥΦΑΩΝ ΚΩΝΩΠΕΙΑ ΣΥΡΡΟΥΣΙΝ. *Texens Conopea contra confluentes culices.* Vous faites, dit S. Jerôme à Sophronius, une gaze pour vous mettre à couvert des couſins qui viendroient vous aſſaillir. Mais à vrai dire, ces deux différentes leçons ne ſont pas ſi naturelles, qu'une autre que le *Conopea* que j'avois trouvé a fait naître à M. Bimart de la Bâtie, & qui conſiſte en ces mots, Ἀνθυφάων κανώπεια Σύροισιν, *adtexens Conopea Syris:* faiſant des Conopées pour les Syriens, qui en avoient, comme on dit, à revendre. Et cette fin de vers d'un Poëte grec, eſt parallele à cet Hemiſtiche d'Horace, que S. Jerôme employe immédiatement après & qui a le même ſens, *In ſylvam ne ligna ferás.*

(1) *Singula verba calumniantibus.*

Digitized by Google

§. III.

Fauſſes corrections. Blaſphéme que les Editeurs de Verone feroient dire à S. Jerôme, ſi une leçon qu'ils prônent étoit admiſe.

Le changement que M. Maffei dit avoir été fait par M. Vallarſi dans la lettre au Pape Damaſe ſur l'enfant Prodigue, eſt également hazardé. Il eſt queſtion du Pays, où ſurvint cette grande famine qui fit rentrer l'enfant Prodigue en lui-même. » Il n'eſt point d'Editeur qui n'ait lû diféremment deux mots grecs, que S. Jerôme employe » pour qualifier ce Pays: Eraſme a lû μετὰ ἐκτάσεως, Marianus μετὰ ἐκτάσεως, & Dom Martianay μεταφορικῆς (1). « » Sur quoi Monſieur Vallarſi dit ces paroles: » Quoique ces mots ne ſoient pas dans les anciens Manuſcrits » que j'ai, ou qu'ils y ſoient entierement défigurés; je » ſoûtiens que perſonne encore n'a ſçû les lire. Je lis donc, » μετὰ ἐμφάσεως *validæ*, & je ne fais qu'un leger change- » ment aux précedentes leçons: changement néceſſaire, » comme on voit, afin que la penſée de SaintJerôme ſoit » claire & juſte (2) ».

M. Vallarſi ſe montre ici tout entier, il avouë qu'il n'a aucun Manuſcrit, qui porte la leçon qu'il met dans le texte: & ſuivant l'attrait invincible qu'il a pour faire des changemens à ſa fantaiſie, il fond enſemble tous les différens Manuſcrits, qui ont ſervi en divers tems aux premieres éditions de S. Jerôme, & forge ſur ce mélange une leçon, qu'il donne pour être inconteſtablement de ce Pere.

(1) *In epiſtola de filio prodigo ad Damaſum adnotas noſter* famem validam *dici* μετὰ ἐκτάσεως *ſecundum Eraſmi placitum, ſecundum Victorii* μετὰ ἐντάσεως, *ſecundum P. Martianæi* μεταφορικῆς. Pag. 101.

(2) *Nos Græcas litteras in manuſcriptis hactenus probè lectas negamus, licet eas vetera noſtra exemplaria vel omnino non habeant, vel depravatiſſimè habeant. Legimus autem* μετὰ ἐμφάσεως validæ, *minimâ, ut vides immutatione ab aliis.... ea tamen neceſſaria, ut ſenſus conſtet, & auctoris mens pateat.* Apud Hieron. edit. Veron. tom. 1. pag. 73.

Mais que diroit M. Vallarsi, si les Manuscrits qui ont ces mots grecs, & dans lesquels ces mots ne sont nullement défigurés, ne permettoient point quelque violence qu'on fist aux caracteres, de lire μετὰ ἐμφάσεως ? C'est pourtant ce qu'il est aisé de faire voir. La Bibliotheque de S. Germain des Prez conserve deux Manuscrits, qui contiennent la lettre qui donne lieu à M. Vallarsi de faire voir à quel genre d'érudition il s'est exercé. Le premier Manuscrit est au moins du dixiéme siécle, & est cotté 219. Le second est aussi au moins du douziéme siécle, & est cotté 734. Dans le premier la lettre de S. Jerôme au Pape Damase est la sixiéme ; dans l'autre c'est la trente-cinquiéme. Le Manuscrit du dixiéme siécle représente ainsi le grec en question ; METAEKTCECOC ; le Manuscrit du douziéme l'écrit de cette maniere; METAEKCTACETVC. Que M. Vallarsi tourne ces différentes leçons de tous les côtés, & qu'il les considere à toutes sortes de jour, il n'y découvrira quoi que ce soit qui favorise son changement : les suffrages seront pour Erasme & pour Marianus : & s'il veut bien se défaire de ses préjugés, il avoüera de bonne foi que la leçon de ce dernier est sans doute celle que S. Jerôme a employée.

La correction que M. Vallarsi fait dans la lettre à Principia est fondée, il seroit seulement à souhaiter, que M. Maffei en la rapportant eût marqué, qu'elle a été tirée de la page 391. du second tome des Hexaples d'Origene donnés par D. Bernard de Montfaucont, dont M. Vallarsi fait gloire d'avoir pris des morceaux tout neufs qui relevent son édition. Je voudrois encore que M. Maffei eût exposé la belle note, que M. Vallarsi fait sur cet endroit de la lettre à Principia, où S. Jerôme opposant les passages de l'Ecriture, qui parlent de la beauté du corps du Sauveur, à d'autres passages, qui semblent renfermer un sens diamétralement contraire, dit, *non quo Divinitas Christi hominibus comparata formosior sit.* Mais M. Maffei a eu ses raisons pour la supprimer, & nous en avons pour la publier. » Les Editeurs antérieurs à D. Martianay, dit » M. Vallarsi, lisent *non formosior* : la particule négative ne

» fait aucun changement dans le ſens ; au contraire elle » le rend plus clair, nonobſtant que l'Interpréte Benedi- » ctin penſe tout le contraire ; auſſi eſt-ce lui qui a le pre- » mier effacé la négation ſur la foi de quelques manuſ- » crits (1) ».

Mais ſi la particule négative ne fait aucun changement dans le ſens de S. Jerôme, & qu'elle le rende au contraire plus clair, on eſt en droit de demander à M. Vallarſi pourquoi il ne l'a pas conſervée ? Et s'il l'avoit conſervée, ne feroit-il pas dire à S. Jerôme cet horrible blaſphême, que la Divinité de Jeſus-Chriſt tireroit de la comparaiſon qu'on feroit d'elle avec les hommes, quelques dégrés de beauté qu'elle n'avoit pas ſans cette comparaiſon. En ſuppoſant même qu'il n'y eût aucun blaſphême à tenir ce langage, ces paroles qui ſuivent immédiatement ; » car la Divinité » n'eſt ſuſceptible d'aucune comparaiſon : *hæc enim non habet comparationem* : ces paroles, dis-je, ſur-tout la particule *Car* n'exclut-elle pas la négation, dont M. Vallarſi fait l'apologie en même tems qu'il la condamne en la ſupprimant ?

» Dans la lettre à Celantia, continuë M. Maffei, ces » paroles; *per ſingulas veſtimentorum fimbrias habeant cum cocco* » *Hyacintini coloris inſignia*, font un ſens ridicule ; qu'on ré- » tablit en liſant, *eas cum flocco Hyacintini coloris inſigniant.* «

Bien loin que ces paroles ayent le moins du monde un ſens ridicule, elles font plûtôt voir que M. Maffei pourroit bien n'avoir pas entendu ſon ſaint Jerôme, tout clair qu'il eſt : car ce Pere parle ou de franges bigarrées de pourpre & couleur de roſe, ou bien de franges qui avoient été teintes deux fois, d'abord en couleur de roſe, & enſuite en pourpre, comme la *trabea* des Augures : *Trabea toga eſt Augurum de cocco & purpura.* Serv. in Æneid. 7. pag. 474. E.

Si ces explications ne ſatisfont pas M. Maffei, on lui permet de ſuivre la leçon du MS. 223 de S. Germain, où

(1) *Editi ante Martianæum*, non formoſior ; *quæ negandi particula ſenſum nihil immutat, immo clariorem facit, quidquid videatur Benedictino interpreti, qui primus expunxit quorumdam ope MSS.* Apud Hieron. edit. Veron. tom. 1. col. 377.

l'on trouve ainſi ce paſſage ; *Per ſingulas veſtimentorum fimbrias habeant tota* * *Hyacintini coloris inſignia.*

* Vel. *torta.*

§. IV.

Autres mécomptes de M. Vallarſi. Il défend mal-à-propos S. Jerôme ſur deux endroits de S. Hilaire que ce pere n'a pas entendus. D'une ſeule Lettre de S. Jerôme il en fait deux contre ſes propres lumieres. Il explique mal un terme de S. Jerôme.

Sur un endroit de la vingt-quatriéme lettre de S. Jerôme, M. Vallarſi fait cette belle note : » Saint Jerôme, » dit-il, rejette modeſtement le ſentiment de S. Hilaire : » ou plûtôt, s'il y a quelque faute, il l'attribuë entiere- » ment à Heliodore. Cependant le Benedictin Editeur des » œuvres de S. Hilaire, bien que très-ſçavant, ſoûtient » que S. Jerôme n'a pas entendu S. Hilaire ; parce que ce » dernier Pere ne prend pas le mot *Excuſſorum* activement, » & comme venant d'*excuſſor*, mais paſſivement, comme » venant d'*excuſſus* : ce qui eſt très-faux, & qu'on ne trou- » vera point dans S. Hilaire pour peu qu'on y faſſe atten- » tion (1) ».

Tom. 1. col. 154.

Puiſque M. Vallarſi nous renvoye aux paroles mêmes de S. Hilaire en preuve, que ce Pere a pris le mot *excuſſorum* dans un ſens actif, & non pas dans un ſens paſſif, il n'y a qu'à rapporter le paſſage même qui donne lieu à la diſpute.

Tractat. in 126. Pſ. col. 421. & ſeq. Pſal. 7. 14.

19. *Quamquam plurimis locis meminerimus eſſe, & mortiferas & letales ſagittas, de quibus ſcribitur*, ſagittas ſuas arſuris operatus eſt. *Verum hîc de ultricibus ſagittis dici aliquid intelligi non poteſt ; quia nunc* ſicut ſagittæ in manu poten-

(1) *Modeſte Hilarii ſententiam reſpuit Hieronymus ; immo culpam ſi qua eſt totam confert in Heliodorum. At alioqui doctiſſimus S. Hilarii editor Benedictinus non intellectum à Hieronymo Hilarium contendit, quod hic vocem* excuſſorum *active ſumſerit, ab* excuſſor, *non paſſivè ab* excuſſus ; *quod apprime falſum eſt, & Hilarii locum adtendenti conſtabit.*

Digitized by Google

tis, ita filii excuſſorum. *Pharao in mari rubro in interitum ob crimen impietatis excuſſus eſt. Excuſſum quoque Apoſtolicis pedibus pulverem, ſcimus ſententiam eſſe maledicti. Et quia ſive Prophetæ ipſi, qui excuſſorum, id eſt, peccatorum & maledictorum filii, tamquam volantes & fideles ſagittæ doctrinæ cæleſtis emiſſi ſunt: vel Apoſtoli Eccleſiarumque Doctores de excuſſis per impietatem ſuam in maledictum gentibus crediderunt: idcirco ait, tamquam ſagittæ in manu potentis, ita filii excuſſorum: Orbem terræ volatu peragrantes, infidelia corda doctrinæ telo vulnerantes, & peccatorum omnium incentiva ſalutari jaculo pungentes.*

Mais peut-on nier qu'en tout cet endroit le mot *excuſſorum* ne ſoit pris par Saint Hilaire dans un ſens paſſif; puiſqu'il dit, que ceux qui ſont déſignés par ce terme, ont été figurés, 1°. Par Pharaon précipité, *excuſſus*, dans la mer. 2°. Par la pouſſiere des ſouliers ſecoüée, *excuſſum pulverem*, en ſigne de malediction contre ceux qui ne vouloient pas recevoir l'Evangile. Et 3°. enfin, par les *pécheurs qui avoient été ſoûmis à l'anathéme.* Ce n'eſt donc pas à faux que le Benedictin éditeur des Oeuvres de S. Hilaire, bien que très-ſavant, avance que S. Jerôme n'a pas entendu la penſée de l'Evêque de Poitiers. Pour peu qu'on y faſſe attention, on voit incontinent que S. Jerôme ſuppoſe par-tout que S. Hilaire appelle *excuſſi* les Prophétes, les Apôtres & les Evêques ou Docteurs de l'Egliſe, de la pouſſiere des ſouliers qu'ils *ſecoüoient* ſur ceux qui rejettoient leur doctrine (1). Tandis que S. Hilaire, bien loin de dire rien d'approchant, enſeigne ſeulement, que les Apôtres, les Prophétes & les Docteurs de l'Egliſe, ſont *les fils* de ceux qui avoient été, pour ainſi dire, *ſecoüés* & *maudits*, quand les Diſciples du Sauveur avoient ſecoüé contre eux la pouſſiere de leurs ſouliers.

Et ce qui met dans une plus grande évidence que S. Jerôme n'a pas entendu S. Hilaire, c'eſt qu'il loue tout de ſuite dans un Commentateur qu'il ne nomme pas, le

(1) *Non ut ille opinatus eſt pro Apoſtolis, qui excuſſi à pedum excuſſione dicantur.* Hieron. ibid. col. 155.

Digitized by Google

ſens même que Saint Hilaire donne au Latin *excuſſorum*. » J'ai lû, dit-il, dans je ne ſçai quel Auteur une » explication ingenieuſe du mot *excuſſorum* : ſçavoir qu'on » doit entendre par là les Juifs, qui avoient été chaſſés » du Temple, & privés de la Loy & de la Grace du » Seigneur. Selon quoi les Apôtres étoient enfans *des* » *reprouvés*, puiſqu'ils étoient de leur nation ; étant dans » les mains du Seigneur comme des fléches qu'il lançoit » où il vouloit (1). «

Je ferme les yeux ſur une faute que M. Vallarſi a laiſſée dans le terme Hebreu (2), que l'Auteur de la Vulgate a renduë par *excuſſorum* : car on y trouve le *Aïn* à la place du *He*, & le *He* à la place du *Aïn*. Mais je ne ſçaurois lui paſſer le dementi qu'il donne, mal-à-propos à la page 156, au Benedictin dont nous venons de parler. » Saint Jerôme, dit-il, ne ſe mocque donc pas de » Saint Hilaire, de ce qu'en expliquant le Pſeaume 127. » il a préferé la verſion *labores fructuum*, à cette autre *la-* » *bores manuum*, comme ſe l'eſt imaginé le Benedictin édi- » teur des Oeuvres de S. Hilaire ; mais de ce que ou S. » Hilaire, ou Heliodore, ſans conſulter le texte grec de » l'Ecriture, a approuvé la leçon *fructus laborum*, au lieu » de la leçon *labores fructuum*, comme préſentant un meil- » leur ſens (3). « Pour faire voir à toute la terre que M. Vallarſi n'a pas peſé ce qu'il avançoit, il n'y a qu'à rapporter le texte de S. Jerôme à côté de celui de S. Hilaire.

(1) *Legi & cujuſdam librum, & elegantem in eo ſenſum reperi*, excuſſos *Judæos dici a templo, & lege & gratia Domini, pro eo quod eſt* reprobos : *& eorum eſſe filios Apoſtolos, qui ex ipſorum ſemine procreentur, & in ſimilitudinem ſagittarum manu Domini contineantur.*

(2) A la marge de la col. 155.

(3) *Non igitur ſugillat Hilarium, quod præſulerit*, labores fructuum, *pro* labores manuum, *ut ſibi perſuadet Hilarii ejuſdem editor Benedictinus, ſed quod vel ipſe, vel potius Heliodorus, inconſulto Græco textu*, fructus laborum, *pro* labores fructuum *approbaverit, eamque magis ſtare ſententiam dixerit.* Vide Tract. in Pſal. 127. n. 4. & 5.

Sancti

Sancti Hilarii Tractatus in CXXVII. Psal. col. 425. edit. Benedict.

4. *Labores fructuum tuorum manducabis* . . . .

5. *Est autem contuendum, Propheticum hunc sermonem ab usu communis opinionis discrepare. In hac enim vitæ conversatione, qui manducant, laborum suorum fructus manducant, ex proventibus elaborati operis sumentes. At vero Propheta ait labores fructuum manducandos. Non consequitur sensus humanus dicti ejus intelligentiam. Ex laboribus enim fructus est, non ex fructibus labor. Deinde labor ministerium corporis est: fructus vero merces laboris. Ministerium autem corporis incorporale est, licet corpore fit. Nihil vero edere, nisi quod corporale est possumus.*

6. *Sed Propheta nihil de terrenis & præsentibus tractat: de beatitudine enim timentium Dominum, & in viis ejus ambulantium ei sermo est. Qui enim in viis Domini ambulabunt, illi labores fructuum suorum manducabunt. Non enim hîc manducatio corporalis est; quia neque id quod manducandum est corporale sit. Sed habemus hîc cibum spiritalem, animam nostram in vitam alentem, bona scilicet opera, bonitatis, castitatis, misericordiæ, patientiæ, tranquillitatis, in quibus nobis contra corporum nostrorum vitia laborandum est. Horum laborum fructus in æternitate est:*

S. Hieronymi Epistola XXXV. ad Marcellam. edit. Veron. col. 155.

5. *In sequenti Psalmo Heliodorus magis quam noster Hilarius erravit, qui de eo loco in quo scriptum est:* Labores fructuum tuorum manducabis, *varia opinatus, asseruit magis stare sententiam si scribatur* fructus laborum *aliquem manducare, & non labores fructuum: Unde spiritalem intelligentiam debere perquiri. Et ex hac occasione longam ingrediens disputationem, tanta operositate, quod volebat intelligi, usus est persuadendi, quanta semper falsitas indiget, ut vera videatur: quum in hoc loco non Septuaginta interpretes, sed Latini de Græci verbi ambiguitate decepti,* καρπούς fructus; *magis quam* manus *interpretati sint; quum* καρποί manus *quoque dicantur, quod in Hebræo ponitur* CHAPHACH. *& Symmachus, quintaque editio transtulerunt,* manuum tuarum, *ut ambiguitatem prioris sermonis effugerent.*

sed labor hîc æternorum fructuum antè comedendus est, eoque in vita hac corporali anima nostra alenda est, per cibum horum laborum obtinentes panem vivum, panem cælestem ab eo qui dixit, Ego sum panis vivus de cælo: quem qui indignè secundùm mandatum Apostoli acceperit, judicium sibi acquirit. Hi sunt ergo labores fructuum manducandi, eorum scilicet fructuum, qui in cælis metentur. Nunc dum in terra sumus, opera sumenda sunt.

Je prens ici à témoin tous ceux qui entendent médiocrement le Latin, & je les prie de me dire en quel endroit Saint Hilaire, comparant la version *labores fructuum*, avec cette autre *fructus laborum*, préfere, comme le prétend S. Jerôme, la derniere à la premiere, & dit qu'elle présente un meilleur sens? N'est-il pas visible au contraire que S. Hilaire, sans examiner d'autre version que l'Italique, que S. Augustin a depuis suivie, & qui se conserve encore dans les Pseautiers de Rome, de Milan, de S. Germain des Prez, de Chartres, &c. S. Hilaire, dis-je, s'est attaché uniquement à cette version, & en a tiré un fort beau sens? Que le Grec des Septante soit équivoque tant que S. Jerôme voudra: le Latin que S. Hilaire a devant les yeux, & qu'il explique ne l'est point, & n'offre pas deux sens. S. Hilaire n'a pas donc préféré une version à une autre, ainsi que le dit S. Jerôme: le Benedictin éditeur des Oeuvres de S. Hilaire, a donc eu raison de dire, que S. Jerôme reprenoit mal-à-propos S. Hilaire d'avoir préféré *labores fructuum*, à *fructus laborum*. Cela posé, M. Vallarsi a mauvaise grace de nier un fait, à quoi quiconque a des yeux ne sauroit se refuser, & il feroit infiniment mieux d'avoüer de bonne foi, que S. Jerôme a pris le contrepied de la pensée de S. Hilaire; & que si ce dernier Pere avoit donné à *filii excussorum* le sens que S. Jerôme lui attribuë, toute sa critique retomberoit sur lui-même.

S. Jerôme dans sa Lettre LIV. n. 17. col. 291. adressée à Furia, dit que *Noëmi* en Hebreu signifie *consolée* (1). Mais

(1) *Noëmi, quæ nobiscum sonat* [illegible] *, quam interpretari possumus consolatam.*

M. Vallarſi revoque en doute cette explication, ſur ce qu'elle ne ſe trouve pas même dans les anciens *Lexicographes*, & il décide que ce mot ſignifie plûtôt *les amenitez du Seigneur* (1).

Je n'examine pas ſi M. Vallarſi ſçait mieux l'Hebreu que S. Jerôme, qui avoit vieilli dans l'étude de cette langue, & qui a fait un ſi long ſéjour, & eſt enfin mort dans le païs même où on la parloit: ni ſi les anciens Lexicographes ont tout dit: ni ſi la ponctuation de la Maſſore, qui n'a paru que depuis S. Jerôme, n'auroit pas alteré en mille endroits la vraie ſignification des termes. J'obſerve ſeulement qu'il faut avoir une grande demangeaiſon de critiquer, pour s'en prendre à l'Auteur même qu'il a le plus d'intérêt de faire valoir, & dont nous venons de voir qu'il prend la défenſe aux dépens de la juſtice & de la vérité. Mais comment ne s'eſt-il pas apperçû que toute ſon érudition ſatyrique tombe par ce principe qu'il établit lui-même? Que » Saint Jerôme en expliquant les » noms Hebreux, a ſouvent conſulté, non pas la nature, » mais le ſon des lettres dont ils ſont compoſés (2). «

Dans la Lettre LIV. adreſſée à Fabiola nom. 20. col. 366. On lit ces mots de S. Jerôme ſelon l'édition des Benedictins; *De feminalibus lineis hoc ſolent dicere: ratio ſeminum & generationis ad carnem pertinens terræ proxima deputatur.* M. Vallarſi choqué de la fin de ce paſſage, ſans ſavoir bien pourquoi, l'a changée en celle-ci, *terræ per eam deputatur.* Sur quoi il dit; » ſous-entendez la chair, » par laquelle la ſemence & la génération de l'homme ſe » rapporte à la terre (3). «

Mais eſt-il bien poſſible que M. Vallarſi ne s'apperçoive pas, qu'il met dans la bouche de S. Jerôme cet étrange cercle-vicieux, que *la chair ſe rapporte à la terre par la chair?* Qu'il étudie attentivement la penſée

(1) *Hæc porro interpretatio non convenit, & quantum novimus, veteribus quoque Lexicographis prorſus ignota eſt. Verius diceretur* amœnitas domini.

(2) Not. in epiſt. 78. col. 475. *Sed quandoque ſonum vocis, non litteras attendiſſe Hieronymum, in Hebraïcis nominibus interpretandis conſtat.*

(3) *Intellige carnem per quam terræ deputatur.*

de ce Pere, & il ſe convaincra lui-même, que S. Jerôme voulant rendre raiſon pourquoi Dieu avoit ordonné aux Prêtres de l'ancienne Loy, de porter à cru ſur les cuiſſes & les reins des eſpeces de caleçons de lin, dit que le ſentiment général des Juifs étoit, que c'étoit pour inſinuer, que comme nous étions venus de la terre, nous nous rapportions, & nous tendions à la terre; parce que le lin à la différence de la laine, venoit immédiatement de la terre. Ce qui prouve invinciblement qu'il faut retenir la leçon des Benedictins, & rejetter celle de M. Vallarſi.

M. Vallarſi col. 1059. dit dans une note que la Lettre qu'il donne pour la CXLII. n'eſt qu'un *Poſt ſcriptum* de la CXLI. il ſe fonde ſur le génie, le ſens & le ſtile de la prétenduë Lettre, & en particulier ſur deux Manuſcrits de l'Abbaye de Vendôme, qui après la 141. Lettre, ont ces mots, *Jam poſt ſuſcriptionem;* & tout de ſuite continuent, *Multi utroque claudicant, &c* (1). A ces raiſons, qui ne ſçauroient être guéres plus fortes, on peut en ajoûter deux autres qui ſont déciſives: la premiere, que deux nouveaux, mais excellens Manuſcrits qui contiennent les Lettres de S. Jerôme, dont l'un eſt de l'Abbaye d'Anchin, & l'autre de Saint-Vaaſt d'Arras, ne font qu'une ſeule & unique Lettre des deux, mettant ſeulement entre la fin de l'une & le commencement de l'autre, *Item poſt ſuſcriptionem.* La ſeconde raiſon eſt, qu'en aucun Manuſcrit, ni imprimé, on ne trouve, à la tête de l'Apoſtille dont on a fait la ſeconde Lettre, ombre d'inſcription, d'adreſſe ou de compellation: ce qui confirme la certitude, qu'on a déja d'ailleurs, que ce qu'on donne pour une véritable Lettre, n'eſt que la ſuite & la fin d'une autre.

(1) *Iſthæc epiſtola in MSS. duobus Monaſt. Vindocinenſis, referentibus Benedictinis, proxime ſuperiori ſubditur, interjectis tantum his tribus verbis,* Jam poſt ſuſcriptionem. Multi utroque claudicant, &c. *Quæ nobis conjunctio in unam cum primis probatur, quibus minime eſt veroſimile, tam breve dictatum, quo non niſi ænigma unum & alterum renuntiatur, ſic abs Hieronymo ſeorſim ſcribi ad Auguſtinum potuiſſe. Ad hæc ſcriptionis ingenium, ac ſeries hanc ſuperioris eſſe veluti appendicem probant.*

Digitized by Google

Sur quoi on peut demander à M. Vallarsi, pourquoi il fait deux Lettres de deux petites pieces, qui n'en font qu'une de son propre aveu ? Et pourquoi il met à la tête de la seconde un titre qu'il a forgé à plaisir, & que les Manuscrits & les imprimés de concert ne reconnoissent point.

Le même Editeur expliquant ces mots qui se lisent à la fin de la même Lettre, *Precor coronam tuam*, dit, que S. Jerôme s'en sert à l'égard de S. Augustin, parce que les Evêques d'Afrique portoient une couronne de cheveux (1). Il ignore sans doute, que long-tems avant & après S. Jerôme, le mot de *Couronne* servoit dans toute l'Église à désigner la dignité Episcopale : témoin la réponse que le Pape S. Corneille fit à l'Empereur Dece : *Ego de corona Domini* (Cypriani) *litteras accepi, non contra Rempublicam, sed magis speciale consilium ad animas redimendas* (2). On peut voir plusieurs autorités semblables dans l'explication des textes difficiles de l'Ecriture, pag. 381. & suivantes.

§. V.

Fausse correction de M. Vallarsi désavouée par M. Maffei. Il n'y avoit que les Constellations qui sont dans le Zodiaque, qui fussent représentées sur Heliodromus. *Sunnia & Fretela étoient Getes, & non pas Huns. En quel tems le Temple de Marnas a été détruit. Vraie époque de la Lettre à Leta.*

1°. J'ai observé plus haut (3) que M. Vallarsi a corrompû de gayeté de cœur un passage de la lettre à Leta : Je m'apperçois ici que M. Maffei desavouë cette *dépravation*, peut-être, dit-il, qu'au lieu de, *Heliodromus pariter initian-*

(1) *Eo dicit, quòd Episcopi Africæ capillos in coronæ speciem tonsos deferrent.*

(2) Anast. vit. S. Cornel. edit. Vatican. an 1718. pag. 22.

(3) Voyez pag. 231. 264. 265. 266. 267. & suiv.

tur, des anciennes éditions, il faut lire, *Heliodromo innitebantur*. La raiſon ſur laquelle il appuye ſa conjecture, renverſe encore ce qu'a avancé M. Vallarſi, que dans les Mythriaques il n'y avoit point de Simulacre monſtrueux du nom d'*Heliodromus*. » Les Simulacres des Conſtella-» tions, écrit-il, que Gracchus détruiſit & briſa, étoient » appuyez ſur le Simulacre même du Zodiaque. Or le » Zodiaque peut fort bien avoir porté le nom d'*Heliodro-» mus*, comme on a appellé *Hippodromus* le lieu où l'on » diſputoit du prix de la courſe des chevaux (1). «

Il n'eſt guéres perſonne qui ne voye clairement que c'eſt M. Vallarſi, que M. Maffei a en vûë, car outre qu'il n'y a que cet Editeur, qui ait hazardé un ſentiment ſi denué de raiſon & d'autorité : ce n'eſt que lui encore dont M. Maffei ait pû combattre les paradoxes avant qu'ils euſſent parû. Et voilà à quoi tient l'érudition qui ne porte ſur rien : ceux qui ſont les plus intéreſſés à la faire valoir, ſont les premiers à s'élever contre : & comme ceux-ci n'ont guéres plus de fonds que les autres, voulant aller plus loin que leurs forces ne comportent, ils donnent priſe en abbattant leur adverſaire. C'eſt ce qui eſt arrivé à M. Maffei. En effet, il eſt bien vrai, ainſi qu'il le dit, qu'il faut conſerver le mot *Heliodromus* dans le texte de S. Jerôme : il eſt vrai encore que les Mithriaques avoient un Simulacre appellé *Heliodromus* : mais il n'eſt point vrai que généralement toutes les Conſtellations fuſſent appuyées ſur *Heliodromus* : les Mithriaques auroient péché en cela contre les régles de l'Aſtronomie. Toutes les Conſtellations repréſentées, & non pas *appuyées*, ſur Heliodromus, ſe réduiſoient aux douze qui ſont dans le Zodiaque (2) : ainſi la plûpart de celles, dont S. Jerôme fait l'énumeration, n'étoient pas du nombre des Signes que les Mithriaques repréſentoient ſur Heliodromus. D'ail-

(1) *Ea ſcilicet cæleſtium ſignorum ſimulacra, antequam ſubverſa, fracta & excuſſa eſſent, ficto Zodiaco innitebantur. Heliodromus dici Zodiacus poſuit, ut ab equorum curſu Hippodromus dicebatur.*

(2) Les autres Conſtellations étoient placées dans l'intérieur de l'antre de Mithras.

Digitized by Google

leurs *Heliodromus* étoit un Simulacre distinct & indépendant des autres, ainsi que les autres Simulacres étoient distincts & indépendans de celui du Zodiaque. Comme donc les Mythricoles en se faisant initier aux mystéres de Mythras, les uns prenoient le nom de *Leo*, les autres celui de *Miles*, &c. Il y en avoit aussi qui prenoient le nom d'*Heliodromus*. Ce qui fait voir qu'il ne faut pas lire dans S. Jerôme, *Heliodromo innitebantur*, comme le dit M. Maffei, mais *Heliodromus, Pater initiantur*.

2°. M. Vallarsi fixant l'époque de la Lettre à Leta, dit que la raison pourquoi il la met à l'an 403. c'est qu'il y est parlé de Sunnia & de Fretela, qui sont ces Huns dont S. Jerôme assûre qu'ils apprenoient le Psautier, HUNNI PSALTERIUM DISCUNT. Il est vrai que Sunnia & Fretela apprenoient le Psautier, comme il paroît par la longue & savante Lettre que S. Jerôme leur écrivit sur les Psaumes ; mais ils étoient Getes & non pas Huns : S. Jerôme le dit en termes exprès dans la Lettre qu'il leur adresse (1) : & c'est s'abuser étrangement, que de confondre deux Nations si différentes, & que S. Jerôme distingue formellement dans la Lettre dont nous cherchons l'époque (2). En supposant même qu'elles ne le fussent pas, y a-t-il la moindre apparence, que de deux particuliers que Leta ne connoissoit ni ne pouvoit connoître, & dont elle n'avoit jamais entendu parler, S. Jerôme prît occasion de lui dire, que toute la Nation avoit reçû l'Evangile, & apprenoit le Psautier. Ce que S. Jerôme marque étoit un fait connu de tout le monde, & de Leta en particulier ; & c'est sur la connoissance qu'elle en avoit, que le Saint fonde l'espérance qu'il lui donne, qu'Albin son Pere rejettera un jour les erreurs du Paganisme. Il faut donc avoir recours à d'autres passages, pour en tirer des lumieres sur le tems auquel la Lettre à Leta a été écrite.

(1) *Quis hoc crederet ut barbara Getarum lingua Hebraïcam quæreret veritatem ?* Hieron. ep. ad Sunniam & Fret. sub. init.

(2) *Hunni discunt Psalterium . . . Getarum rutilus & flavus exercitus Ecclesiarum circumsert tentoria.*

Il y en a un précis, trois lignes au-dessus de celui que propose M. Vallarsi. » Marnas, le Dieu favori de la Ville » de Gaza, dit S. Jerôme, pleure enfermé dans son Tem- » ple, dont il craint à tout moment la destruction (1). « Il est certain par M. de Tillemont (2), que le Temple de Marnas fut fermé en 398. & détruit au commencement de 401. par S. Porphyre, selon quoi S. Jerome écrivit à Leta dans l'intervalle de ces deux termes. Et comme il faut nécessairement supposer, qu'il s'écoula environ une année avant que Leta pût être instruite à Rome d'un évenement si glorieux à la Religion, arrivé dans la Palestine; & que d'ailleurs notre S. Docteur marque assez clairement, qu'il n'écrivoit une Lettre aussi longue & aussi élegante, qu'à la veille de l'entiere destruction du Temple de Marnas: on ne peut guéres rapporter la Lettre dont il s'agit, qu'aux années 399. ou 400. & jamais à l'an 403? comme le prétend M. Vallarsi.

§. VI.

Les Savans ne reconnoissent qu'un Eugipius. Tems auquel Eugipius a fleuri. Ses talens, nature & époque de ses écrits. Grands hommes avec qui il étoit en relation. Sa mort. Ecrits de S. Augustin opposés par les Papes à ceux de Fauste de Riez.

3°. Le même Editeur fait un anachronisme plus considérable dans la Préface du premier tome de son S. Jerôme page xxx. & comme si l'anachronisme ne devoit pas aller seul, il l'accompagne d'une faute contre l'histoire.

La faute contre l'histoire consiste à supposer, qu'il y a eu deux Eugipius qui ont vécu en différens tems. Sentiment pitoyable, que M. de Marca, le Pere Labbe,

(1) *Marnas Gazæ luget inclusus, & eversionem Templi jugiter pertimescit.* Idem. ep. ad Læt.

(2) Hist. Eccl. Tom. xii. pag. 233. Idem Tom. xi. pag. 151. 164.

Dom

Dom Mabillon, Conigius, Olearius, M. Baſnage, Lambecius & en dernier lieu un Anonyme, ont combattu & mis dans un ſi grand jour, qu'on ne ſauroit s'empêcher d'en être frappé. Eclairciſſemens Litt. lettre 11.

L'anachroniſme regarde le tems auquel M. Vallarſi croit, que l'un de ces Eugipius a fait ce qu'on appelle les *Excerpta* de S. Auguſtin; & il dit que c'eſt ſur la fin du cinquiéme ſiécle (1). Comme quelques Ecrivains ſe ſont efforcés de conſacrer ce paradoxe, & de le faire valoir à l'aide de quelques fades ouvrages periodiques; il eſt de l'intérêt de l'Egliſe & de la République des Lettres d'en établir évidemment la fauſſeté. Et c'eſt ce qu'il eſt aiſé de faire d'après l'Anonyme même dont je viens de parler.

» Premiere propoſition: Eugipius étoit Diſciple de S. Pag. 65.
» Severin; il a écrit ſa vie en 509. & 510. il la envoyée
» au Diacre Paſchaſe en 511. il a aſſiſté à la mort de S.
» Severin arrivée en 482. & étoit préſent à la tranſlation
» de ſon corps faite en 488. Eugipius lui-même eſt ga-
» rant de toutes ces vérités dans la vie qu'il a compoſée de
» S. Severin: les preuves ſeroient donc ſuperfluës.

» Seconde propoſition: Eugipius étoit contemporain
» de Caſſiodore, qui vers l'an 550. qu'il travailloit à ſon
» traité *de Divinis lectionibus*, parle avantageuſement des
» *Excerpta* d'Eugipius, & aſſûre avoir vû & connu l'Au-
» teur.

» De la Vierge Probe, à qui Eugipius dédia ſes *Excerpta*,
« & qui vivoit encore au tems que Caſſiodore compoſoit
« le Livre dont je viens de parler.

» De S. Fulgence, qui lui adreſſa une Lettre durant
» ſon ſecond exil, qui dura deux ans.

» De Ferrand Diacre, dont nous avons une Lettre à
» Eugipius, mais dont nous n'avons d'autre datte, ſinon
» que Ferrand n'a été en place & n'a été connu que vers
» l'an 525.

(1) *Facit Eugypii abbatis auctoritas, ejus nempe, qui ſub quinti ſæculi finem ex operibus S. Auguſtini, ut Caſſiodori verbis utar, quæſtiones ac ſententias ac diverſas res deflorans, in uno corpore collegit.*

» Enfin de Denis le Petit, qui lui dédia sa traduction du » Traité de S. Gregoire de Nice intitulé, *De la condition* » *ou création de l'homme.*

» Troisiéme proposition : Eugipius étoit à peu près de » même âge que Denis le Petit. Ce que je viens de dire » en est une bonne preuve. Une seconde preuve bien plus » forte ; c'est que Cassiodore joint ensemble ces deux Au- » teurs dans un Chapitre particulier, s'étend sur leurs » écrits, & après avoir assûré qu'il les a intimement con- » nus tous deux, il en parle comme étant morts l'un & » l'autre depuis assez peu de tems.

» Quatriéme proposition : Eugipius n'a pas vécu au-delà » de 540. Cassiodore suppose évidemment dans le vingt- » troisiéme Chapitre *de Divinis lectionibus*, qu'Eugipius » mourut avant Denis le Petit. D'autre part Dom Ma- » billon & le Pere Labbe soûtiennent que Denis le Petit » parvint à peine à l'an 540. de Jesus-Christ, donc, &c.

» Cinquiéme proposition : Eugipius n'eut jamais aucun » brillant, ni Belles-Lettres. Je ne parle que d'après Cas- » siodore. Eugipius confirme le portrait que Cassiodore » avoit fait de lui : car adressant au Diacre Paschase, non » la vie de S. Severin, comme on parle aujourd'hui, » mais des materiaux tout brutes pour la faire ; il le prie » de leur donner la forme & l'agrément, dont ils peuvent » être susceptibles : *ce qui est*, dit-il, *au-dessus de mes for-* » *ces, parce que n'ayant aucune teinture de Belles-Lettres,* » *les actions admirables du Saint, qui ont été jusqu'ici comme* » *ensevelies dans la nuit du silence, perdroient l'éclat qu'elles* » *ont par le récit insipide & ténébreux que j'en ferois.* Le Dia- » cre Paschase répond à Eugipius à peu près sur le mê- » me ton, en lui disant : *Que la vie de S. Severin qu'il lui* » *a envoyée, & qu'il vouloit qu'il retouchât, avoit dans sa* » *grande simplicité le mérite de la clarté.*

» Ces principes établis en supposant qu'Eugipius eût » soixante & dix ans quand il mourut, & qu'il soit mort » en 539. « Il est évident qu'il n'étoit pas en état sur la fin du cinquiéme siécle de faire ses *Excerpta*, puisque de son aveu en 511. qu'il composa la vie de S. Severin,

Digitized by Google

qui eſt ſon premier ouvrage, il n'avoit pas le génie & les talens néceſſaires pour le faire, bien qu'il fût infiniment au-deſſous des *Excerpta*.

Bien plus, les *Excerpta* étant poſterieurs de pluſieurs années à la vie de S. Severin, l'exactitude de l'hiſtoire oblige de les porter à plus de trente ans en deça de la fin du cinquiéme ſiécle. » En effet, il eſt conſtant par la vie » de S. Severin, que le Monaſtere de Lucullano, où Eu- » gipius fit ſes *Excerpta*, n'étoit pas gouverné par un Abbé » en 511. que cette vie parut ; & que c'étoit un Prêtre » nommé Marcien, qui en avoit ſoin. Ce ne fut donc » qu'après que ce Monaſtere fut érigé en Abbaye : enco- » re ignore-t-on, ſi Marin, à la priere duquel Eugipius » dreſſa ſes *Excerpta*, en fut le premier Abbé. Pag. 71.

» Autre preuve, qui confirme la vérité que je viens d'é- » tablir ; c'eſt que c'eſt la vie de S. Severin qui a mis Eu- » gipius en reputation ; juſques-là perſonne ne l'avoit crû » capable d'entreprendre le moindre ouvrage. On ne lui » faiſoit aucun tort, puiſqu'il étoit lui-même dans cette » perſuaſion. Tout cela eſt déja démontré : & s'il eſt be- » ſoin de nouvelles & de plus fortes preuves, on n'a qu'à » conſulter les ſources & les endroits cités, on en trou- » vera en abondance.

» Dès-là qu'aucun monument ne nous fournit point de » lumieres ſur le tems, auquel Marin fut fait Abbé du Mo- » naſtere de Lucullano, on ne ſauroit ſans témerité, je » ne dis pas fixer, mais même conjecturer en quel tems » Eugipius commença ſes *Excerpta* : il n'en eſt pas de mê- » me de celui auquel ils ont été achevés : il eſt certain que » c'eſt ſur la fin de 530. ou peu après. Je me fonde ſur » l'Epitre Dédicatoire qu'Eugipius adreſſa à la Vierge » Probe, en lui envoyant ſes *Excerpta*, où, faiſant l'éloge » de S. Auguſtin, il dit : Que tous les Catholiques reve- » rent ſa doctrine : qu'en particulier les Papes ont approu- » vé & confirmé ſes écrits, & les ont reçûs avec d'autant » plus d'empreſſement, qu'ils faiſoient gloire de publier » en avoir retiré de plus grands ſecours. Car ayant à com- » battre les Heretiques, & ſur-tout les ennemis infatiga-

» bles & rusés de la Grace, munis de sa Doctrine, & » éclairés de la même grace que S. Augustin, ils avoient » toûjours été vainqueurs.... Ainsi, ajoûte-t-il, c'est à » bon droit que les successeurs de celui à qui JESUS-CHRIST » lui-même a recommandé de faire paître ses brebis, ont » fait tant d'honneur à un Collegue qui a sçû tirer de l'E- » criture de quoi nourrir abondamment les fidéles, & » ont regardé comme propres les richesses, que S. Au- » gustin avoit trouvées.

» Il est visible qu'Eugipius ne parle pas seulement de » ce que les Papes S. Celestin, S. Leon & les autres Sou- » verains Pontifes qu'il n'avoit pas vûs, ou dont l'éloigne- » ment lui avoit fait oublier les decrets, avoient fait en » faveur de la doctrine & des écrits de S. Augustin; » mais qu'il avoit principalement en vûë ce qui se passoit » sous ses yeux. Les écrits de Fauste de Riez faisoient alors » dans les Gaules, à Rome & à Constantinople un bruit » étonnant, & ses erreurs sur la Grace mettoient le trou- » ble par-tout. Pour faire cesser l'un & l'autre, le Pape » Hormisdas en 520. & le Pape Boniface II. en 530. à » l'exemple de leurs Prédecesseurs, adopterent la doctri- » ne de S. Augustin, & renvoyerent aux écrits du S. Doc- » teur ceux qui étoient assez opiniâtres, pour combattre la » prédestination des Saints.

» Tout quadre ici; & l'allusion que fait Eugipius aux » Lettres ou Décrets d'Hormisdas & de Boniface II. est » trop sensible, pour ne pas la reconnoître.

» Une autre preuve qui fixe à peu près au tems que je » viens de marquer, les *Excerpta* d'Eugipius; c'est la Let- » tre que S. Fulgence écrivit à ce S. Religieux sur la fin » de 522. ou au commencement de 523. c'est-à-dire, » peu de tems avant qu'il fût rappellé de son second exil. » De cette Lettre Eugipius en a pris deux choses, premie- » rement la forme qu'il a donnée à ses *Excerpta*, en vou- » lant qu'ils commençassent & finissent par des extraits sur » la charité; parce que la Lettre que lui écrivit S. Ful- » gence, est une description admirable, & un panegyri- » que achevé de cette vertu. Aussi est-ce pour faire en-

Digitized by Google

» tendre la part que S. Fulgence avoit à l'ouvrage d'Eu-
» gipius, que ceux qui dans la ſuite ont fait des change-
» mens conſidérables à ſon Livre, bien loin de toucher
» au plan dont je viens de parler, ont ajoûté à l'extrait de
» la charité par où les *Excerpta* finiſſent, un Sermon de
» S. Fulgence ſur le même ſujet.

» Une autre choſe qu'Eugipius a tiré de la Lettre de S.
» Fulgence, c'eſt la compellation qui eſt à la tête de la
» Lettre qu'il écrit à la Vierge Probe, en lui envoyant les
» *Excerpta.* Cette compellation eſt la même, que celle
» qu'employe par tout S. Fulgence; & l'imitation eſt telle,
» qu'elle ſaute aux yeux de tout le monde.

» Cela poſé: conſidérant 1°. Ce qui manquoit d'art &
» de Belles-Lettres à Eugipius pour écrire & arranger ſes
» penſées. 2°. Les deux années qu'Eugipius avoit miſes à
» dreſſer une vie auſſi courte que celle de S. Severin. 3°.
» Enfin la difficulté qu'il y avoit alors de trouver tous les
» ouvrages de S. Auguſtin, & l'obligation où l'on étoit de
» les chercher, de les faire venir de loin, de les emprun-
» ter, de les rendre & de les tranſcrire; il eſt moralement
» impoſſible qu'Eugipius ait pû mettre la derniere main
» aux *Excerpta* avant l'an 530. ou 531. »

C'eſt-là un anachroniſme démontré, où il n'en fut jamais. Paſſons à d'autres remarques.

§. VII.

S. Jerôme reconnoît S. Auguſtin pour juge de la queſtion de l'origine de l'ame. L'édition de S. Jerôme de Verone prodigieuſement ſurchargée de pieces inutiles & étrangeres. On ne peut faire nul fonds ſur les MSS. que les Editeurs ont conſultés. Mauvais ordre qu'on y ſuit. Quels ſont vrayment les Livres de l'Ecriture que S. Jerôme a traduits ſur l'Hebreu.

4°. Si l'Edition de Verone eſt défectueuſe du côté de la chronologie, elle l'eſt bien davantage du côté de tant

d'ouvrages d'Auteurs, qui ſont d'ailleurs imprimés à part & qu'on y fait néanmoins entrer ſans la moindre néceſſité. A en juger par les deux Tomes qui paroiſſent déja, & par le nombre des volumes à quoi on doit porter l'édition entiere, quatre éditions différentes de la même force, rempliroient une Bibliotheque ſans beaucoup l'enrichir; parce que ce ne ſeroit que les mêmes ouvrages multipliés qu'on y auroit. Je ne deſcendrai là-deſſus dans aucun détail; cela me meneroit trop loin. Je cherche ſeulement la raiſon pourquoi à la page 1062. du premier Tome on a fait imprimer la Lettre de S. Auguſtin à Optat ſur l'origine de l'ame, donnée à Vienne en 1732. & à Paris en 1734. C'eſt, dit-on, qu'il y eſt parlé de S. Jerome, juge de cette queſtion, juſques vers le milieu de la Lettre (1). Si cette raiſon eſt bonne, M. Vallarſi a grand tort d'avoir paſſé tant d'autres pieces ſemblables des Peres, où il eſt parlé également de S. Jerôme. Ces pieces formeroient un juſte volume, & cela auroit enflé d'autant ſon édition. Quand cet Editeur ſe ſeroit reſtreint, ce qui n'eſt pas, à S. Auguſtin, ou ce qui ſeroit encore plus, à ſes Lettres, il ne pouvoit point ſe diſpenſer de donner les 148. 169. 197. 261. & principalement la 180. Lettre de ce Pere, qui roule toute ſur S. Jerôme, & qui lui eſt ſi honorable; au lieu que les endroits de la Lettre à Optat qui ont ébloüi M. Vallarſi, comparés à la Lettre que S. Jerôme écrivit à S. Auguſtin par le canal d'Oroſe, ne ſont qu'une ennuyeuſe repetition de cette même Lettre: repetition au reſte qui ne paroît pas faire honneur à S. Jerôme: ce qui joint à ſon inutilité dans le cas préſent, auroit dû détourner M. Vallarſi de groſſir à pure perte ſon édition, qu'il ne rend que trop énorme d'ailleurs.

Ce mal ſeroit encore ſupportable; mais il eſt fort à craindre que l'Editeur ne ſoit au fait ni des écrits, ni de la vie de S. Jerôme: cette crainte eſt fondée ſur ce qu'il dit, que ce *Pere étoit juge & arbitre de la queſtion de l'origine de l'ame* (2). Il ſeroit fort en peine de dire où il a trouvé ce

(1) *De Hieronymo autem ejus quæſtionis arbitro loquitur ad fere medium.* Præfat. pag. 30.

(2) *Ejus quæſtionis arbitro.*

Digitized by Google

trait d'érudition : il eſt au contraire aiſé de lui prouver par ſon S. Jerôme même, que c'étoit S. Auguſtin que S. Jerôme avoit rendu arbitre d'une queſtion ſi difficile : puiſque écrivant à Marcellin & à Anapſychie ſur ce ſujet, il les renvoye à S. Auguſtin, en voulant qu'ils regardent le ſentiment de ce Pere, comme le ſien propre (1).

Mais ſi M. Vallarſi s'eſt trompé dans cette occaſion, ſa faute eſt couverte par la généroſité avec laquelle il a pris la défenſe de l'authenticité de la Lettre de S. Auguſtin à Optat, contre les chimeres de quelques Auteurs qui s'étoient aviſés de lui écrire par l'entremiſe de M. Maffei, pour l'engager à dire que cette Lettre étoit douteuſe ou ſuſpecte : le priant d'épouſer leur ſentiment, ou du moins de ſoûtenir avec eux, que cette Lettre n'avoit d'autorité, qu'autant que lui en donnoit le Fragment qu'Eugipius nous avoit conſervé.

Mais M. Vallarſi leur répondit, qu'il ne pouvoit, ſans ſe rendre ridicule, avoir pour eux toutes ces déferences : que le ſtile ſeul de la Lettre à Optat prouvoit que Saint Auguſtin en étoit Auteur : que l'hiſtoire & le ſujet de la Lettre faiſoient foi de la même vérité ; & qu'enfin Poſſidius & Saint Fulgence diſant que Saint Auguſtin avoit écrit pluſieurs Lettres à Optat, on ne pouvoit pas douter que celle-ci ne fût inconteſtablement l'une de celles qu'on croyoit perduës (2). Monſieur Vallarſi ſe trompe pourtant dans la ſuite, en voulant qu'on corrige les fautes qui ſe ſont gliſſées dans le manuſcrit d'où la Lettre à Optat a été tirée, ſur le Fragment des Eugipius imprimés. Un Benedictin de S. Germain des Prez a démontré invinciblement contre M. Vallarſi & les Docteurs qui ſur ce point, avoient entrainé le premier dans leur

(1) *Certe habes ibi virum ſanctum & eruditum Auguſtinum Epiſcopum, qui viva, ut aiunt, voce docere te poterit, & ſuam immo, per ſe noſtram explicare ſententiam.* Epiſt. ad Marcell. tom. 2, edit. Veron. col. 943.

(2) *Ejus γνησιότητα, de qua datis ad me litteris docti aliquot viri haud plane merito ſuſpicabantur, ipſe imprimis monimenti contextus probat, cui mirum in modum concinit quæſtionis ejus hiſtoria, & quæſtionum ea de re Hieronymi, Auguſtini, atque Optati ſeries, tum Poſſidii ac Fulgentii teſtimonia planiſſimè evincunt.* Præfat. p. 30.

ſentiment, que le Fragment des Eugipius imprimés étoit infiniment plus fautif, que le manuſcrit ſur lequel étoient faites les éditions de Vienne & de Paris.

5°. Une remarque des plus importantes, & qui réünit ſeule tout ce qu'on peut objecter à des Editeurs ; c'eſt qu'il ne paroît pas qu'on puiſſe faire aucun fonds ni ſur les manuſcrits que M. Maffei a conſultés, ni ſur ceux que M. Vallarſi a vûs, ni ſur quoi que ce ſoit que l'un & l'autre débite des ſoins qu'ils ſe donnent pour corriger le texte de S. Jerôme : en voici une preuve qui va juſqu'à la démonſtration.

Tom. 4. col. 337. L'édition des Benedictins préſente ainſi un paſſage de la Lettre à Théophile d'Alexandrie contre Jean de Jeruſalem. *Numquid ego in turbam mitto Origenem ? Numquid cæteros Tractatores ? Scio me aliter habere Apoſtolos, aliter reliquos Tractatores.*

Sur quoi M. Maffei dit dans la Lettre qui donne lieu à ces obſervations : » M. Vallarſi, partie de ſon creu, partie » à l'aide d'un manuſcrit, lit de cette maniere : *Numquid cæ-* » *teris Tractatoribus ſocio* (1)*?* « Qui ne croiroit après cela que l'édition de Verone lit de même ? Mais on ſe tromperoit fort : elle ſuit fidélement les Benedictins, hors qu'elle ſupprime le pronom *me ;* ſuppreſſion qu'elle juſtifie par cette note. » Auparavant on liſoit avec un ſoleciſme, *Scio me* » *aliter habere Apoſtolos.* Un manuſcrit porte : *Numquid cæ-* » *teris Tractatoribus ſocio me ? Aliter habere Apoſtolos &c.* Pour » achever le ſens qui manque à la derniere phraſe, on pour- » roit inſerer le mot *ſcio* en cette ſorte : *Numquid cæteris* » *Tractatoribus ſocio me ? Scio aliter habere Apoſtolos &c.* » Mais nous avons crû qu'il étoit mieux de ſupprimer le » mot *me*, & d'en avertir le Lecteur (2). «

(1) *Emendat ex ingenio partim, partim ex codice:* Numquid cæteris Tractatoribus ſocio. *Pag.* 100.

(2) *Antea, non tamen ſine Solæco, erat,* ſcio me aliter habere Apoſtolos, *Porro MS.* Numquid cæteris Tractatoribus ſocio me ? Aliter habere Apoſtolos &c. *Quod alterum comma hiulco ſenſu ſcribitur ; reſtitui autem facile poterit, ſi verbum* ſcio *interſeras :* Numquid cæteris Tractatoribus ſocio me ? Scio aliter habere Apoſtolos &c. *Nos vero* me *voculam expungi ſatius æſtimanses, monitum lectorem voluimus.*

Mais

Digitized by Google

Mais eſt-ce enfin à cette leçon qu'il faut s'en tenir? Point du tout: M. Vallarſi à la page xiii. de ſa Préface, oubliant ce qu'il a dit à la col. 513. du texte, que le pronom *me* faiſoit un ſoleciſme, & qu'il le rejettoit pour cette raiſon, le reprend pourtant, & changeant de ſon autorité privée *numquid* en *aut* & ajoûtant de ſon chef *ſcio*, il a l'aſſûrance de dire qu'il a retabli ainſi ce paſſage ſur la foi des manuſcrits: *Numquid ego in turbam mitto Origenem, aut cæteris Tractatoribus ſocio me? Scio aliter habere Apoſtolos, aliter Tractatores* (1). N'eſt-ce pas avoir perdu ſon étoile, que de me préſenter trois leçons différentes, qui ſe combattent mutuellement, & que je puis détruire en détail par les raiſons, que ceux qui en ſont les Auteurs me fourniſſent? Je ferme les yeux ſur le menſonge officieux que M. Vallarſi hazarde dans ſa Préface, en diſant que c'eſt ſur l'autorité DES MANUSCRITS qu'il rétablit ce paſſage: il ſeroit facile de le convaincre par lui-même, & par M. Maffei, qu'il n'a trouvé qu'*un ſeul manuſcrit*, & non pas *pluſieurs*, où on lit ſeulement ces mots; *Numquid cæteris Tractatoribus ſocio me?* & ce manuſcrit doit être d'une autorité bien médiocre, puiſqu'on n'a pas jugé à propos de le faire connoître. Mais on a beau faire, la leçon qu'il renferme ſaiſit tout homme qui ſe connoit en manuſcrits, & lui fait juger, que le copiſte faute d'entendre S. Jerôme a touché au texte, & a cherché à faire un ſens. M. Vallarſi a crû pouvoir encherir ſur le copiſte: en conſequence il a touché & à la leçon du copiſte & à celle de S. Jerôme; le ſecret qu'il poſſede de trouver des ſoleciſmes où il n'y en a pas, lui donne cette autorité; l'uſage fréquent qu'il en fait, met en évidence que S. Jerôme ne ſauroit être en meilleure main.

6°. La Chronique d'Euſebe, dit M. Vallarſi, traduite en Latin & continuée par S. Jerôme, formera le ſeptié-

(1) *Ipſe adeo Hieronymus epiſt. 82. ad Theophilum n. 7. Tractatores canonicis θεοπνεύστοις Auctoribus confert ex oppoſito, ſeque Tractatorem eſſe non diſſitetur. Sic ea verba reſtituimus e MSS,* Numquid ego in turbam mitto Origenem, aut cæteris Tractatoribus ſocio me? Scio aliter habere Apoſtolos, aliter Tractatores.

me Volume (1). Mais la traduction de la Chronique d'Euſebe peut-elle former un volume ? J'ai été au-devant de l'objection, reprend M. Vallarſi ; car à la Chronique je joindrai les notes de Pontac, & le tout fera un volume raiſonnable.

Mais n'eſt-ce pas multiplier les êtres ſans néceſſité ? Car qui eſt celui qui avant que d'acheter les dix *in-folio* du S. Jerôme de Verone, n'ait déjà Pontac, Scaliger, le Mire, Saumaiſe & les autres Savans qui ont exercé leur ſagacité à éclaircir, corriger, & étendre la Chronique d'Euſebe ? De là double inconvenient ; inconvenient pour l'Acheteur, inconvenient pour M. Vallarſi : pour l'Acheteur, en ce qu'il eſt forcé d'acheter ce qu'il a déja, & qui dès-là lui eſt à charge : pour M. Vallarſi, en ce que les trois quarts de ceux qui acheteroient ſon S. Jerôme, n'en voudront pas pour éviter d'acheter ce qu'ils ont déja.

En effet, Pontac pour Pontac, il n'eſt perſonne par avance qui ne préfére l'ancienne édition à la nouvelle ; à moins que celle-ci n'encheriſſe ſur la premiere, & qu'elle n'offre aux yeux l'ordre, les caſes, les couleurs, & l'exactitude que S. Jerôme avoit employée en dreſſant ſa Chronique : ce qui n'eſt point.

Mais encore, où place-t-on cette fameuſe Chronique ? Entre les Commentaires ſur l'Ecriture, & l'Ecriture même : c'eſt-à-dire, qu'elle eſt comme un mur de diviſion, qui ſépare des ouvrages qui tiennent les uns aux autres, & qui ſont faits pour être enſemble, & s'éclaircir mutuellement.

7°. Si la place qu'on a donnée à la Chronique, lui convient ſi peu ; celle qu'on reſerve à l'Ecriture lui convient infiniment moins (2) ; puiſqu'on la relegue aux derniers to-

(1) *Septimum explet Euſebiani Chronici Latina interpretatio ac ſupplementum.* Præfat. pag. 23.

(2) M. Vallarſi va plus loin encore dans le ſecond tome ; car il y affecte de renverſer l'ordre des tems. En effet, nonobſtant que les Livres contre Ruſin ſoient la réponſe aux calomnies que ce dernier avoit répanduës contre S. Jerôme : l'Editeur de Verone s'eſt fait un capital de placer l'apologie de ce Pere devant *les invectives* du Moine d'Aquilée ; & met ainſi le Lecteur dans l'impoſſibilité d'entendre S. Jerôme & de ſçavoir ce qu'il refute.

Digitized by Google

mes des ouvrages reconnus pour être vraîment de S. Jerôme. Juſqu'ici tous les Editeurs de quelque réputation, s'étoient fait une loi de placer l'Ecriture & les ouvrages ſur l'Ecriture, dans les premiers volumes des Peres qu'ils donnoient au Public : & cette loi étoit fondée, autant ſur la raiſon, que ſur la dignité de la matiere. M. Vallarſi s'eſt mis au-deſſus de l'un & de l'autre ; il vouloit donner du neuf, & il ne pouvoit le donner qu'en ſuivant le plan qu'il s'eſt tracé. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'ayant témoigné ne pas approuver, que Dom Martianay eût ſurchargé ſon édition en employant tout un gros Volume à *la divine Bibliotheque* de S. Jerôme ; vû qu'elle ne différe qu'en fort peu d'endroits de la Vulgate, excepté dans les Pſeaumes qui ont été ſûrement traduits ſur l'Hebreu (1) : notre Editeur au lieu d'un Volume en conſacre deux à l'impreſſion du même ouvrage, & multiplie ainſi la faute qu'il condamne dans le Benedictin (2). N'eſt-ce pas là chanter modeſtement la palinodie, & céder généreuſement à ſon Adverſaire l'avantage qu'il prétendoit avoir ſur lui ?

Mais ces paroles de la Préface que nous venons de rapporter, que » *la Divine Bibliotheque* ne différe preſque » point de la Vulgate, excepté dans les Pſeaumes, qui » ont été ſûrement traduits ſur l'Hebreu ; « ces paroles, dis-je, s'accordent-elles avec ces autres du Programme (3) François, que les Libraires de Verone ont débité en France par le canal de M. Maffei : » Les Prophétes, le Pſeau» tier & quelques autres Livres, il faut les donner en en» tier ? « Il y a donc d'autres Livres que le Pſeautier, que S. Jerôme a traduit ſur l'Hebreu, & qu'il faût donner en entier. En effet, il eſt clair par les écrits de ce Pere, Voyez M. de Tillemont hiſt. Eccl. t. 12. p. 133. 134. & ſuiv.

(1) *Equidem ſi Pſalterium ex Hebraïca veritate excipias, nova iſthæc univerſæ operum collectioni moles accrevit. Sed puto veteres editores cum Latina hæc verſio locis non uſque adeo multis à Vulgata Biblierum editione diſtet, eaque in omnium manibus ſit, &c.* Præfat. t. 1. pag. 8.

(2) *Octavum & nonum Hebraïca veritas, ſive Hæbræi canonis ſcripturarum Latina itidem tranſlatio, tum quæ à Græcis veteris Teſtamenti convertit, & novi Græcæ reddidit fidei.* Ibid. pag. 24.

(3) Ce Programme ſe trouve à la fin des Lettres de M. Maffei ſur les Antiquités choiſies des Gaules.

Digitized by Google

qu'outre les Pſeaumes, il a traduit encore d'Hebreu en Latin, le Pentateuque, Joſué, les Juges, Ruth, les Rois, les Paralipomenes, Tobie (1), Job, les Proverbes, l'Eccleſiaſte, le Cantique des Cantiques, Eſdras & Nehemie, Eſther, avec les grands & les petits Prophêtes. Ainſi le Pſeautier n'eſt pas le Livre ſeul de l'Ecriture, que S. Jerôme ait traduit ſur l'Hebreu. Si M. Vallarſi ne ſait pas, ou ne veut pas diſtinguer ces Verſions de celles de la Vulgate, ou de l'ancienne Italique, ce n'eſt pas la faute de ceux qui ſavent les diſtinguer.

8°. Je finis ces remarques en diſant, que l'Edition de S. Jerôme de Verone fourmille de fautes d'impreſſion. Je n'ai garde de les mettre ſur le compte de M. Vallarſi: cela n'empêche pas qu'elles ne faſſent tort à ſon travail. Il en eſt de même des Tables qui ſont à la tête des Volumes : par exemple, celles du premier ne ſont nullement exactes ; car outre qu'elles ne contiennent pas toutes les Lettres qui ſont dans le corps du Livre, & qu'elles ne diſtinguent point les véritables d'avec les fauſſes Lettres, elles ne donnent point ſouvent des Lettres l'idée qu'on doit s'en former : ainſi en rapportant à la Lettre P. l'Epitre de S. Auguſtin qui commence par ces mots, *Per Religioſum ;* au lieu de mettre, *Auguſtin. ad Optatum de origine animæ*, on a mis *Auguſt. ad Optatum de Hieron.* titre pitoyable & abuſif. Il y a encore dans les Notes qui ſont au bas des pages, des fautes d'une autre eſpece que celles que j'ai déja relevées : c'eſt qu'on renvoye ſouvent à des endroits de l'édition, où l'on ne trouve point ce qu'on y a indiqué. *Voyez* col. 678. not. F. &c.

(1) S. Jerôme a traduit le Livre de Tobie ſur le Chaldaïque. *Tillemont Ibid. pag. 29.*

Digitized by Google

§. VIII.

Autres défauts en général de la nouvelle édition de Saint Jerôme. Lettre du Saint à Aleta ſur quatre Manuſcrits de l'Abbaye de S. Germain des Prez.

J'avois mis fin aux Obſervations ſur la nouvelle édition de S. Jerôme, & je les avois entiérement perduës de vûë, quand des perſonnes auſſi reſpectables par leur ſçavoir, que choquées du peu de ſoin qu'à eu M. Vallarſi de remplir les devoirs d'un bon Editeur, ont voulu m'engager à deſcendre dans un plus grand détail; par exemple à mettre en jour l'inutilité de la plûpart de ſes remarques; le peu de rapport qu'elles ont avec le texte; ſon affectation de charger les marges de toutes les lectures qu'il a jamais faites; le petit nombre de Manuſcrits qu'il a conſultés; ſa négligence à en faire connoître l'âge & la qualité; l'addreſſe qu'il a de canoniſer en lui même les défauts, qu'il reproche à ceux qu'il s'étoit propoſé d'effacer; & quelques autres taches ſemblables qu'il a contractées en dépoüillant le perſonnage d'Editeur, pour ſe revêtir de celui de Commentateur. Mais au lieu de tout cela, j'ai choiſi de donner, ſur quatre excellens Manuſcrits, la Lettre même de S. Jerôme, dont nous avons vû que M. Vallarſi ſe ſçavoit tant de gré d'avoir corrompu le texte, & à laquelle il avoit attaché une fauſſe datte. J'ai déja parlé (a) de ces manuſcrits; ils ſont tous de notre Bibliotheque; & c'eſt ſelon le rang de leur antiquité, que je vais marquer les variantes leçons qu'ils fourniſſent en abondance.

(a) Voyez plus haut page 265.

EPISTOLA AD ALETAM (a).

Aletam, quam Toxotius Paulæ filius duxerat uxorem, hortatur ut filiam, ab aviâ Paula virginitati conſecratam, ab ipſis incunabilis inſtituat ad pietatem Chriſtianam, & ſtatim priuſquam ullis inficiatur vitiis ſanctas imbibat cantiones; ut & inter blanditias nutricum & luſus puellares, Chriſti guſtum hauriat. Deinde de cultu, de victu, & quomodo jam adoleſcens ſit à ſæcularium arcenda contagio; de ſtudio Divinæ Scripturæ, de fugiendis apocryphis ſaluberrima tradit præcepta, adhortans ut maturè mittatur in Bethleem antequam ulla macula contaminetur, ſe & Magiſtrum & Nutricium fore pollicens.

Scripta an. circiter 400. 1. Cor. 7. 13. 14.

APOSTOLUS Paulus ſcribens ad Corinthios, & rudem Chriſti Eccleſiam ſacris inſtruens (b) *diſciplinis, inter cætera mandata hoc quoque poſuit, dicens:* Si qua mulier habet (c) virum infidelem, & hic conſentit habitare cum eâ, non (d) dimittat virum ſuum. Sanctificatus (e) eſt enim vir infidelis (f) in uxore fideli & ſanctificata eſt mulier infidelis, in viro fideli. Alioquin filii veſtri immundi eſſent, nunc autem mundi ſunt. *Si cui forte hactenus videbuntur* (g) *nimium diſciplinæ vincula laxata, & præceps indulgentia præceptoris, conſideret domum patris tui, clariſſimi quidem & eruditiſſimi viri; ſed adhuc ambulantis in tenebris, & intelliget*

(a) Sic conſtanter codd. MSS. unus dumtaxat *Metam*, at in epiſtolæ decurſu, *Aletam*. Veron. *Lætam*. Erant viri *Aleti* nomine; quidni & mulieres? Vide Hieronymi epiſt. ad Algaſiam.

(b) Sic MSS. omnes: Veron. *inſtituens*.

(c) MSS. primus & ſecundus, *habens*.

(d) Cod. 3. *ne dimittat*.

(e) Idem *ſanctificatur enim*.

(f) Ita Edit. omnes cum cod. 13 quibus concinit Græc. ἡγίασται γὰρ ὁ ἀνὴρ ἄπιστος ἐν τῇ γυναικί. Veron. *per mulierem fidelem*.

(g) Ita optime Cod. 1. Editi, *videbantur*; perperam.

Digitized by Google

consilium Apostoli illuc profecisse, ut radicis amaritudinem dulcedo fructuum compensaret; & viles virgulæ balsama pretiosa sudarent. Tu es nata de impari matrimonio: sed (a) *de te & Toxotio* (b) *meo Paula generata est. Quis hoc crederet ut Albini Pontificis neptis de repromissione matri* (c) *filia nasceretur? Ut præsente & gaudente avo, parvulæ adhuc lingua balbutiens* (d), ALLELUIA *resonaret? Et Virginem Christi* (e) *in suo gremio senex nutriret? Bene* (f) *& feliciter exspectavimus. Sancta & fidelis domus unum sanctificat infidelem: jam candidatus est fide* (g), *quem filiorum & nepotum credens turba circundat. Ego puto etiam ipsum juvenem* (h), *si habuisset talem cognationem, potuisse in Christum* (i) *credere. Despuat licet & irrideat Epistolam meam, & me* (k) *ut stultum & insanum clamet. Hoc & gener ejus faciebat antequam crederet. Fiunt, non nascuntur Christiani. Auratum squalet Capitolium. Fuligine & aranearum telis omnia Romæ templa cooperta sunt. Movetur urbs sedibus suis, & inundans populus* (l) *ante delubra semiruta currit* (m) *ad Martyrum tumulos. Si non extorquet fidem prudentia, extorqueat saltem* (n) *verecundia.*

2. *Hoc, Aleta, religiosissima in Christo filia, dictum sit, ut non desperes parentis salutem: & eadem fide qua meruisti filiam & patrem recipias, totaque* (o), *domus beatitudine perfruaris, sciens illud à Domino repromissum:* Quæ apud homines impossibilia, apud Deum possibilia sunt. *Nunquam est sera confessio* (p). *Latro de cruce transiit ad Paradisum: Nabuchodonosor Rex Babylonis* (q), *post efferationem corporis & cordis, & belluarum in eremo convictum, mentem recepit* (r) *humanam. Et,* Luc 18. 27.

(a) Restituimus *sed* ope cod. 4.

(b) Cod. 1. 2. & 4. *Toxotione Paula.* cod. 3. *Toxotio mea Paula.*

(c) Ita optime cod. 3. 4. alii vero *matris filia nasceretur.* Editi vero, *de repromissione matris nasceretur.*

(d) Editi addunt vocem *Christi*, quam codd. omnes rejiciunt.

(e) Optime ex codd. Editi autem, *Dei.*

(f) Sic MSS. ast Editi, *& bene feliciterque.*

(g) Ita optime codd. MSS. Editi *fidei*

(h) Ita MSS. omnes & Veron. ast Editi *Jovem.*

(i) Cod. 1. 2. & 4. *in Christo.*

(k) Ita MSS. omnes. Editi; *& me vel stultum vel insanum clamitet.*

(l) Cod. 4. *populis.*

(m) Cod 2. *concurrit.*

(n) Codd. 1. & 4. *salutem.*

(o) Codd. 1. & 2. *totæque.*

(p) Ita constanter MSS. & Patres. Editi, *conversio*, minus probe.

(q) Codd. 1. 2. & 4. *Babylonius.*

(r) Cod. 1. *recipit*, male: melius 3. & 4. *recepit sanum.*

Digitized by Google

ut omittam vetera, ne apud incredulos nimis fabulosa videantur, ante paucos annos propinquus vester Gracchus, nobilitatem patritiam nomine sonans, quum præfecturam gereret (a) *urbanam, nonne specum Mithræ, & omnia portentuosa simulachra, quibus Corax, Nymphus, Miles, Leo, Perses, Heliodromus* (b), *Pater initiantur, subvertit, fregit, excussit: & his quasi obsidibus ante præmissis, impetravit baptismum Christi.*

Solitudinem patitur & in urbe Gentilitas. Dii (c) *quondam nationum cum bubonibus & noctuis in solis culminibus remanserunt.* VEXILLA MILITUM, *Crucis insignia sunt. Regum purpuras & ardentes diadematum gemmas, patibuli salutaris pictura condecorat. Jam Ægyptius Serapis factus est Christianus. Marnas Gazæ luget inclusus, & eversionem templi jugiter pertimescit. De Indiâ, Perside, Æthiopia Monachorum quotidie turbas suscipimus. Deposuit pharetras Armenius, Hunni discunt Psalterium, Scythiæ frigora fervent calore fidei: Getarum rutilus & flavus exercitus, Ecclesiarum circumfert* (d) *tentoria; &* IDEO FORSITAN *contra nos æqua pugnant acie, quia pari religione confidunt.*

Ex Horatio. *3. Penè lapsus sum ad aliam materiam, & currente rota, dum urceum facere cogito, amphoram finxit manus. Propositum enim mihi erat, Sanctæ Marcellæ & tuis precibus invitato* (e), *ad matrem, id est, ad te sermonem dirigere, & docere quomodo instituere Paulam nostram debeas, quæ prius Christo* (f) *consecrata est, quàm genita: quam ante vovisti, quàm utero concepisti* (g). *Vidimus aliquid temporibus nostris de Prophetalibus*

1. Reg. 1. *libris: Anna sterilitatem alvi fœcunditate mutavit. Tu luctuosam fœcunditatem vitalibus liberis commutasti. Fidens loquor, accepturam te filios, quæ primum fœtum Domino reddidisti. Ista sunt primogenita, quæ offeruntur in lege. Sic natus est Samuel, sic ortus Samson est, sic Joannes* (h) *Propheta ad*

(a) MSS. *regeret.*

(b) Cod. 1. *Heliodromus, Pater imitantur.* Ita etiam 2. sed posteriori manu *pariter imitantur.* 3. autem, *Corax, Innisus .... Heliodromus nuntiantur.* tandem 4. *Heliodromus, Pater innitebantur.* Veron. *Helios, Dromo, Pater inistantur*, pessime.

(c) Codd. 1. 2. & 4. *Dii condemnationum.*

(d) Codd. tertius, *confert.*

(e) Tres primi codices, *initiato*; quartus, *initiatum.*

(f) 1. & 2. *in Christo.*

(g) Primus, secundus & 4. *suscepisti.*

(h) Ita MSS. omnes: editi, *Johannes Baptista.*

introitum

Digitized by Google

introitum Mariæ exultavit & luſit. Audiebat enim verba Domini per os Virginis pertonantis; & de utero matris in occurſum ejus (a) *geſtiebat erumpere. Igitur quæ de repromiſſione* (b) *nata eſt, dignam habeat ortu ſuo inſtitutionem parentum. Samuel nutritur in Templo, Johannes in ſolitudine præparatur. Ille ſacro crine venerabilis eſt, vinum & ſiceram non bibit; adhuc parvulus cum Domino ſermocinatur. Hic fugit urbes, zona pellicea cingitur, locuſtis alitur ac melle ſylveſtri: & in typum pœnitentiæ prædicandæ* (c), *tortuoſiſſimi* (d) *animalis veſtitur exuviis.*

4. *Sic erudienda eſt anima, quæ futura eſt templum Dei. Nihil aliud diſcat audire, nihil loqui, niſi quod ad timorem Dei pertinet. Turpia* (e) *non intelligat, cantica mundi ignoret. Adhuc tenera lingua Pſalmis dulcibus imbuatur. Procul ſit ætas laſciva puerorum: ipſæ puellæ & pediſſequæ* (f) *à ſæcularibus conſortiis arceantur, ne quod male didicerint, pejus doceant. Fiant ei litteræ vel buxeæ, vel eburneæ, & ſuis nominibus appellentur. Ludat in eis, ut & luſus* (g) *ejus eruditio ſit. Et non ſolum ordinem teneat litterarum, & memoria nominum in canticum tranſeat; ſed ipſe inter ſe crebrò ordo turbetur, & mediis ultima, primis media miſceantur; ut eas non ſono tantum, ſed & viſu noverit. Quum verò cœperit trementi manu ſtylum in cera ducere; vel alterius ſuperpoſita manu teneri regantur articuli, vel in tabellâ ſculpantur elementa, ut per eoſdem ſulcos incluſa* (h) *marginibus trahantur veſtigia, & foras non* (i) *queant evagari. Syllabas jungat ad præmium: & quibus illa ætas delectari poteſt, munuſculis invitetur. Habeat & in diſcendo ſocias, quibus invideat; quarum laudibus mordeatur. Non eſt objurganda, ſi tardior ſit: ſed laudibus excitandum ingenium, ut & viciſſe* (k) *gaudeat, & victa doleat. Cavendum imprimis, ne oderit ſtudia: ne amaritudo eorum percepta* (l) *in infantia*

(a) Sic reſtituimus ope codd. omnium. Editi, *ei.*
(b) Cod. 3. *promiſſione.*
(c) Sic editi: at MSS. omnes, *prædicatæ.*
(d) Cod. 2. *tortuoſi.*
(e) Ita conſtanter MSS. Editi, *turpia verba non intelligat.*
(f) Cod. 3. *ſequipedes.*
(g) Cod. 3. *luſio.*
(h) Ita Veron. codd. omnes ac alii editi omittunt *incluſa.*
(i) Tertius German. *nequeant.*
(k) Tertius Germ. *viciſſe ſe gaudeat, & victam doleat.* quartus *viciſſe ſe gaudeat, & victa doleat.*
(l) Ita MSS. & editi: Veron. *præcepta*, perperam.

Digitized by Google

ultra rudes annos transeat. Ipsa nomina per quæ consuevit (a) *paulatim verba contexere* (b), *non sint fortuita; sed certa & coacervata de industria; Prophetarum videlicet & Apostolorum, &* (c) *omnis ab Adam Patriarcharum series, de Matthæo Lucâque descendat: ut dum aliud agit, futuræ memoriæ præparetur. Magister probæ ætatis &* (d) *vitæ eruditionisque est eligendus: nec puto erubescet* (e) *vir doctus, id facere in propinquâ, vel in nobili Virgine, quod Aristoteles fecit in* (f) *Philippi filio, ut ipse librariorum utilitate initia traderet* (g) *litterarum.* NON SUNT *contemnenda quasi parva sint* (h), *sine quibus magna constare non possunt. Ipse clementorum* (i) *sonus, & prima institutio præceptorum, aliter de erudito, aliter de rustico ore profertur. Unde & tibi est providendum ne ineptis blanditiis feminarum, dimidiata dicere verba filia consuescat; & in auro atque purpura ludere: quorum alterum linguæ, alterum moribus officit: ne discat in tenero, quod ei postea dediscendum est. Gracchorum eloquentiæ multum ab infantia sermo matris contulisse scribitur. Hortensii oratio in paterno sinu coaluit. Difficulter eraditur* (k), *quod rudes animi perbiberunt* (l). *Lanarum conchylia quis in pristinum colorem revocet? Rudis testa diu & saporem retinet & odorem, quo primum imbuta est. Græca narrat historia, Alexandrum potentissimum regem, orbisque Dominatorem* (m), *& in moribus, & in incessu, Leonidis Pædagogi sui non potuisse carere vitiis, quibus adhuc parvulus fuerat* (n) *infectus.* PROCLIVIS EST *enim malorum æmulatio: & quorum virtutes assequi nequis* (o), *citò imitaris vitia. Nutrix ipsa non sit temulenta, non lasciva; non garrula; habeat modestam gerulam, nutricium gravem. Quum avum viderit, in pectus ejus transiliat, &* (p) *collo dependeat, nolenti* ALLELUIA *decantet. Rapiat eam avia: patrem risibus*

(a) Ita edit. & MSS. omnes. Veron. *consuescit.*

(b) Cod. r. *texere.*

(c) In MSS. desunt hæ voces, *& omnis.*

(d) Cod. unus, *ut vitæ.*

(e) Tres priores codd. *erubescit.*

(f) MSS. omnes, *in Philippo.*

(g) MSS. omnes, *monstraret.*

(h) Vocem *sint* restituimus ope quatuor MSS. quam editi expungunt.

(i) MSS. nmnes; *ipse elementorum ordo, & parva institutio præceptoris.*

(k) MSS. omnes, *raditur.*

(l) Ita MSS. & edit. Veron. vero, *præbiberunt.*

(m) Sic MSS. omnes; editi autem *domitorem.*

(n) Ita MSS. cum Veron. alii edit. *fuit infectus.*

(o) Ita MSS. editi, *nequeas.*

(p) Editi omittunt *&.*

Digitized by Google

cognoſcat : ſit omnibus amabilis ; & univerſa propinquitas roſam ex ſe natam gaudeat. Diſcat ſtatim quam habeat alteram (a) *aviam, quam amitam ; cui Imperatori, cui exercitui tyruncula nutriatur. Illas deſideret, ad illas tibi minitetur abſceſſum.*

5. *Ipſe habitus & veſtitus doceat eam, cui promiſſa ſit. Cave ne aures ejus perfores : ne ceruſſa & purpuriſſo conſecrata Chriſto ora depingas ; nec collum auro & margaritis premas ; nec caput gemmis oneres ; nec capillum irrufes, & ei aliquid de gehennæ ignibus auſpiceris. Habeat alias* (b) *margaritas, quibus poſtea venditis, emptura eſt precioſiſſimum* (c) *margaritum.*

Prætextata nobiliſſima quondam femina, jubente viro Hemetio (d), *qui patruus Euſtochii Virginis fuit, habitum ejus cultumque mutavit : & neglectum crinem mundano more* (e) *texuit, vincere cupiens & Virginis propoſitum, & matris deſiderium : & ecce ſibi* (f) *eâdem nocte cernit in ſomnis veniſſe Angelum terribili facie minitantem pœnas, & hæc verba frangentem : Tu* (g) *auſa es viri imperium præferre Chriſto ? Tu caput Virginis Dei tuis ſacrilegis attrectare manibus, quæ jam nunc areſcent, ut ſentias excruciata quid feceris ; & finito menſe quinto, ad inferna ducaris. Sin autem perſeveraveris in ſcelere, & marito ſimul orbaberis, & filiis. Omnia per ordinem expleta ſunt, & ſeram miſeræ pœnitentiam velox ſignavit interitus. Sic ulciſcitur Chriſtus violatores* (h) *Templi ſui ; ſic gemmas & pretiociſſima ornamenta defendit. Et hoc retuli, non quod inſultare velim calamitatibus infelicium, ſed ut te* (i) *moneam, cum quanto metu & cautione ſervare debeas, quod Deo* (k) *ſpopondiſti.*

6. *Heli ſacerdos offendit Deum ob vitia liberorum. Epiſcopus fieri non poteſt, qui filios habuerit luxurioſos & (l) non* 1. Reg. 1. & 4.

(a) Sic cod. 4. alii ut editi, *& alteram aviam.*
(b) Cod. 3. *illas margaritas*, probe.
(c) Cod. 4. *precioſiſſimam margaritam.*
(d) Sic tres MSS. unus, *Hemetico.* Editi, *Himetio.*
(e) Alter cod *mundano gradu.*
(f) Tres primi MSS. *ibi.* Véron. *tibi*, male.
(g) Ita omnes cod. MSS. Editi vero, *tunc auſa es.*
(h) German. 2. *in violatoribus.*
(i) Hanc vocem reſtituimus ope 4. MSS codd.
(k) Tres codd. *quod Domino ſpopondiſti.*
(l) Sic conſtanter MSS. cum Veron. in Editis vero cæteris deeſt *&.*

Digitized by Google

1. Tim. 3. *ſubditos. At* (a) *è contrario de muliere ſcribitur, quod* ſalva fiet per filiorum generationem, ſi permanſerit (b) in fide *& charitate, & ſanctificatione cum pudicicia. Si perfecta ætas & ſui juris imputatur parentibus, quanto magis lactens & fragilis, quæ juxtà ſententiam Domini, ignorat dexteram & ſiniſtram, id eſt, boni & mali neſcit* (c) *differentiam? Si ſollicita provides, ne filia percutiatur a vipera; cur non eadem cura provideas, ne feriatur a Malleo univerſæ terræ? Ne bibat de aureo calice Babylonis; ne egrediatur* (d) *cum Dina, & velit videre filias regionis alienæ? Ne ludat pedibus, ne trahat tunicas? Venena* (e) *non dantur, niſi melle circumlita: & vitia non decipiunt, niſi ſub ſpecie umbraque virtutum. Et quomodo, inquies? Peccata patrum filiis non redduntur, nec filiorum parentibus; ſed anima quæ peccaverit, ipſa morietur. Hoc de his dicitur, qui poſſunt ſapere, de quibus in Evangelio ſcriptum eſt*: ætatem habet, loquatur pro ſe. *Qui autem parvulus eſt, & ſapit ut parvulus, donec ad annos ſapientiæ veniat, & Pithagoræ* (f) *littera eum perducat ad bivium, tam bona ejus quam mala parentibus imputantur. Niſi fortè æſtimas Chriſtianorum filios, ſi baptiſma non acceperint, ipſos tantum reos eſſe peccati, & non etiam ſcelus referri ad eos, qui dare noluerint: maximè eo tempore, quo contradicere non poterant qui accepturi erant: ſicut è regione ſalus infantium, Majorum lucrum eſt. Offerre necne* (g) *filiam, poteſtatis tuæ fuit* (*quamquam alia ſit tua conditio, quia* (h) *prius eam voviſti, quam conciperes*) *ut autem oblatam negligas* (i), *ad periculum tuum pertinet. Qui claudam & mutilam, & qualibet ſorde maculatam obtulerit hoſtiam, ſacrilegii reus eſt: quanto magis qui partem corporis ſui, & illibatæ animæ puritatem regis amplexibus parat, ſi negligens fuerit punietur?*

Joan. 9. 21.

Deut. 15.

7. *Poſtquam grandiuſcula eſſe cœperit, & in exemplum ſpon-*

(a) Tres codd. omittunt *at*.

(b) Ita omnes MSS. cùm Theodoreto. Editi *permanſerint*.

(c) Sic tres MSS. Editi prætermittunt *neſcit*.

(d) Unus Germ. *ingrediatur*.

(e) Cod. 3. addit *enim*, non malè: ita paulo poſt, *attende quæſtionem: & quomodo, &c.*

(f) Omnes codd. *Pythagoreæ litteræ .... perducant*.

(g) Duo poſteriores MSS. omittunt *necne*.

(h) Ita duo MSS. alii vero cum editis, *quæ*.

(i) Sic MSS. omnes: editi, *non negligas*.

Digitized by Google

si sui crescere sapientia, ætate, & gratia apud Deum & homines, pergat ad Templum veri patris cum parentibus suis; sed cum illis non egrediatur è Templo. Quærant eam in itinere sæculi inter turbas & frequentiam propinquorum (a), *& nusquam alibi reperiant, nisi in adyto scripturarum, Prophetas & Apostolos de spiritualibus nuptiis scisitantem. Imitetur Mariam, quam Gabriel solam in cubiculo suo reperit: & ideo forsitan timore perterrita est, quia virum, quem non solebat, aspexit. Æmuletur eam de qua dicitur*: omnis gloria ejus filiæ Regis ab intus. *Loquatur & ipsa electo* (b) *charitatis jaculo vulnerata*: introduxit me Rex in cubiculum suum. *Nunquam exeat foras, ne inveniant eam qui circumeunt civitatem; ne percutiant & vulnerent, & auferentes* (c) *theristrum pudicitiæ, nudam in sanguine derelinquant: quin potius quum aliquis ostium ejus pulsaverit, dicat*: Ego murus, & ubera mea turris: lavi pedes meos, non possum inquinare eos. Psal. 44. 14. Cant. 1. 3. Cant. 8. 10.

8. *Non vescatur in publico, id est, in parentum convivio, ne* (d) *videat cibos quos desideret. Et licet quidam putent majoris esse virtutis præsentem contemnere voluptatem: tamen ego arbitror securioris continentiæ* (e) *esse, nescire quod quæras. Legi quondam in Scholis puer*: Ægre reprendas, quod sinas (f) consuescere. Mimus P. Syrus.

Discat jam nunc & vinum non bibere, in quo est luxuria. Ante annos robustæ ætatis, periculosa est teneris (g) *gravis abstinentia: usque ad idem tempus, si necessitas postulaverit, & balneas adeat; & vino utatur modico propter stomachum, & carnium edulio sustentetur, ne prius deficiant pedes, quam currere incipiant. Et hæc* (h) *dico juxta indulgentiam, non juxta imperium, timens debilitatem, non docens luxuriam. Alioqui quod Judaïca superstitio ex parte facit in rejectione* (i) *quorum-*

(a) Duo codd. *Frequentiam populorum vel propinquorum & nusquam alibi eam reperiant.* Ita etiam cod. prior, sed omittit *alibi*: tertius vero cod. *Frequentiam turbarum & nusquam eam reperiant.*

(b) Cod. unus, *lecto*, alter, *læto*. Veron. *dilecto*.

(c) Sic restituimus hunc locum ope 4. codd. MSS. Editi; *& auferant theristrum pudicitiæ, nudam &c.*

(d) Duo codd. Germ. *nec.*

(e) Tres MSS. *securioris continentiæ nescire quod quærat.*

(f) Sic optime in MSS. edit. *finis*

(g) Editi *teneris & gravis abstinentia; usque ad id tempus.*

(h) Editi, *hæc.*

(i) Codd. hic sibi invicem adversantur: alii enim, *in execratione*, alii *in dejeratione*, alii tandem, *in ejeratione*, præferunt.

Digitized by Google

dam animalium atque eſcarum, quod & Indorum Brachmanæ (a) *& Ægyptiorum Gymnoſophiſtæ in Polentæ* (b) *& Orizæ & pomorum ſolo obſervant cibo, cur Virgo Chriſti non faciat* (c) *in toto? Si tanti vitrum, quare non &* (d) *majoris ſit pretii margaritum? Quæ nata eſt ex promiſſione, ſic vivat, ut illi vixerunt, qui de repromiſſione generati ſunt.* ÆQUA GRATIA *æquum habeat & laborem. Surda ſit ad organa; Tibia, Lyra, Cithara, cur facta ſint, neſciat.*

9. *Reddat tibi penſum quotidie de ſcripturarum floribus, certum* (e) *Græcorum verſuum numerum. Sequatur ſtatim Latina eruditio: quæ* (f) *ſi non ab initio os tenerum compoſuerit, in peregrinum ſonum lingua corrumpitur, & externis vitiis ſermo patrius ſordidatur. Te habeat magiſtram, te rudis imitetur infantia. Nihil in te & patre ſuo videat, quod ſi fecerit, peccet. Mementote vos parentes Virginis, & magis eam exemplis doceri* (g) *poſſe, quam voce.* GITO FLORES *pereunt, cito violas & lilium & crocum peſtilens aura corrumpit. Nunquam abſque te procedat in publicum. Baſilicas Martyrum & Eccleſias ſine matre non adeat. Nullus ei juvenis, nullus cincinnatus arrideat. Vigiliarum dies & ſolemnes pernoctationes ſic virguncula noſtra celebret; ut ne tranſverſo quidem ungue à matre diſcedat.*

Nolo de ancillulis ſuis aliquam plus diligat, cujus crebro auribus inſuſurret. Quidquid uni loquitur, hoc omnes ſciant. Placeat ei comes, non compta atque formoſa, quæ liquido gutture carmen dulce moduletur; ſed gravis, pallens, ſordidata, ſubtriſtis. Præponatur ei probæ fidei, & morum ac pudicitiæ Virgo veterana, quæ illam doceat, & aſſueſcat exemplo ad orationes & pſalmos nocte conſurgere; mane hymnos canere, tertia, ſexta, nona hora ſtare in acie quaſi bellatricem Chriſti, accenſaque lucernula (h) *reddere ſacrificium veſpertinum. Sic dies tranſeat, ſic nox inveniat laborantem.* ORATIONI *lectio, lectioni*

Horæ canonicæ.

(a) Duo codd. *Brachmanæ*: Veron. *Brachmani.*

(b) German. 4. *in Polenta & Oriza.*

(c) 3. German. *non facit.*

(d) Ita omnes MSS.

(e) Sic optime hunc locum reſtituimus ope trium MSS. ubi antea legebatur, *Reddat tibi penſum quotidie de ſcripturarum floribus carptum. Diſcat Græcorum verſuum numerum.*

(f) Tres MSS. *cui ſi non.*

(g) Iidem tres MSS. *docere poſſe.*

(h) Codd. MSS. partim *lucerna*, partim *lucernacula.*

Digitized by Google

ſuccedat oratio. Breve videbitur tempus, quod tantis dierum (a) *varietatibus occupatur.*

10. *Diſcat & lanam facere, tenere colum, ponere in gremio calathum, rotare fuſum, ſtamina pollice* (b) *ducere. Spernat bombicum telas; ſerum* (c) *vellera; & aurum in fila lenteſcens.* TALIA VESTIMENTA *paret, quibus pellatur frigus, non quibus veſtita corpora nudentur. Cibus ejus oluſculum ſit & ſimila, raroque piſciculi. Et ne gulæ præcepta longius traham, de quibus in alio loco loquutus ſum plenius, ſic comedat, ut ſemper eſuriat: ut ſtatim poſt cibum poſſit legere, orare* (d), *pſallere. Diſplicent mihi, in teneris* (e) *maxime ætatibus, longa & immoderata jejunia, quibus* (f) *junguntur hebdomades, & oleum in cibo, ac poma vetantur. Experimento didici, aſellum in via quum laſſus fuerit, diverticula quærere. Faciant hoc cultores Iſidis & Cybeles, qui guloſa abſtinentia Phaſides aves, ac fumantes turtures vorant, ne ſcilicet cerealia dona contaminent. Hoc in perpetuum* (g) *jejunium præceptum ſit; ut longo itineri vires præpetes* (h) *ſupparentur: ne in prima manſione currentes, corruamus in mediis. Cæterum, ut ante ſcripſi in Quadrageſimâ continentiæ vela pandenda ſunt, & tota aurigæ retinacula equis laxanda properantibus. Quamquam alia ſit conditio ſæcularium, alia Virginum, ac Monachorum; ſæcularis homo in Quadrageſimâ ventris ingluviem decoquit, & in cochlearum morem ſucco victitans ſuo, futuris dapibus ac ſaginæ aqualiculum parat. Virgo & Monachus ſic in quadrageſimâ ſuos dimittant* (i) *equos, ut ſibi meminerint ſemper eſſe currendum.* FINITUS LABOR, MAJOR, *infinitus moderatior eſt. Ibi enim reſpiramus, hîc perpetuò incedimus.*

11. *Si quando ad ſuburbana pergis, domi filiam non relinquas; neſciat* (k) *ſine te, nec poſſit vivere; & quum ſola fue-*

(a) Veron. *operum.* tcclamantibus MSS.

(b) Edit. *pollice deducere.*

(c) Omnes omnino MSS. *ſericum*

(d) Ita omnes MSS. in Editis deeſt, *orare.*

(e) Tres MSS. *vel maxime.*

(f) Ita omnes codd. MSS. Editi, *in quibus.*

(g) Unus e Germ. codd. *præcipuum jejunium.*

(h) Ita optime ex 4. MSS. codd. Edit. *perpetes vires*, mox Veron. *ſuperent*, fruſtra.

(i) Ita 4. MSS. & Veron. cæteri Editi, *admittant.*

(k) MSS. partim : *neſciat ſine te poſſe vivere*: partim, *neſciat ſine te nec poſſe vivere.*

Digitized by Google

rit pertimeſcat. Non habeat colloquia ſæcularium, non (a) *malarum Virginum contubernia. Non interſit nuptiis ſervulorum, nec* (b) *familiæ perſtrepentis luſibus miſceatur. Scio præcepiſſe quoſdam, ne virgo Chriſti cum Eunuchis lavet* (c), *nec cum maritatis feminis : quia alii non deponunt animos virorum ; aliæ tumentibus uteris præferunt fœditatem. Mihi omnino in adulta Virgine lavacra diſplicent, quæ ſeipſam debet erubeſcere, & nudam videre non poſſe. Si enim vigiliis & jejuniis macerat corpus ſuum, & in ſervitutem redigit ; ſi flammam libidinis & incentiva* (d) *ferventis ætatis extinguere cupit continentiæ frigore ; ſi appetitis ſordibus turpare feſtinat naturalem pulchritudinem : cur è contrario balnearum fomentis ſopitos ignes ſuſcitat ?*

12. *Pro gemmis & ſerico divinos codices amet, in quibus non auri & pellis Babylonicæ* (e) *vermiculata pictura ; ſed ad fidem placeat emendata & erudita diſtinctio. Diſcat primo Pſalterium, his ſe canticis* (f) *avocet ; & in Proverbiis Salomonis erudiatur ad vitam. In Eccleſiaſte conſueſcat* (g) *quæ mundi ſunt calcare. In Job virtutis & patientiæ exempla ſectetur. Ad Evangelia tranſeat, nunquam ea poſitura de manibus. Apoſtolorum Acta, & Epiſtolas, tota cordis imbibat* (h) *voluntate. Quumque pectoris ſui cellarium* (i) *opibus locupletaverit, mandet memoriæ Prophetas, Heptateuchum, & Regum, & Paralipomenon libros, Ezræ quoque & Eſther volumina. Ultimò* (k) *ſine periculo diſcat Canticum Canticorum ; ne ſi in exordio legerit, ſub carnalibus verbis, ſpiritualium nuptiarum Epithalamium non intelligens, vulneretur. Caveat omnia apocrypha. Et ſi quando ea non ad dogmatum veritatem ſed ad ſignorum reverentiam legere voluerit ; ſciat non eorum eſſe, quorum titulis prænotantur : multaque* (l) *his admixta vitioſa,* ET GRANDIS *eſſe prudentiæ aurum in luto quærere. Cypriani opuſcula ſemper*

(a) Tres MSS. *& malarum.*

(b) Unus, *ne* ; optime.

(c) Germ. tert. *habitet.*

(d) Cod. ſecundus, *incentivæ puerilia ætatis* ; tertius vero ; *incentiva puerilia ætatis.*

(e) Omnes MSS. *Babyloniæ.*

(f) Cod. ult. *his ſe canticis ſanctam vocet.*

(g) Cod. tert, *conſueſcat cavere quæ mundi ſunt. In Job.*

(h) Duo codd. *tota imbuat voluntate.*

(i) Sic conſtanter MSS. Editi ; *his opibus*, minus concinnè.

(k) Iterum ſic omnes MSS. Editi autem, *ad ultimum.*

(l) Tres codd. *multaque in his.*

in

Digitized by Google

in manu teneat. Athanasii Epistolas & Hilarii libros inoffenso decurrat (a) *pede. Illorum tractatibus, illorum delectetur ingeniis, in quorum libris pietas fidei non vacillat* (b). *Cæteros sic legat, ut magis judicet quam sequatur.*

13. *Respondebis: Quomodo hæc omnia mulier sæcularis, in tanta frequentia hominum, Romæ custodire potero? Noli ergo subire onus, quod ferre non potes: sed postquam ablactaveris eam cum Isaac, & vestieris cum Samuele; mitte aviæ & amitæ. Redde preciosissimam gemmam cubiculo Mariæ, & cunis Jesu vagientis impone. Nutriatur in monasterio; sit inter Virginum choros; jurare non discat; mentiri sacrilegium putet; nesciat sæculum; vivat angelicè; sit in carne sine carne; omne hominum genus sui simile putet. Et, ut cætera taceam, certe* (c) *te liberet servandi difficultate, & custodiæ periculo.* MELIUS TIBI EST *desiderare absentem, quam pavere ad singula, quid loquatur, cum quo loquatur, cui annuat, quem libenter aspiciat. Trade Eustochio parvulam, cujus nunc & ipse vagitus pro te oratio est. Trade* (d) *comitem futuram castitatis hæredem. Illam videat, illam amet, illam primis* miretur ab annis, *cujus & sermo, & incessus, & habitus, doctrina virtutum est. Sit in gremio aviæ, quæ repetat in nepte, quidquid præmisit* (e) *in filia, quæ longo* (f) *usu didicit nutrire, servare, docere Virgines: in cujus corona centenarii quotidie numeri castitas texitur. Felix Virgo, Felix Paula Toxotii, quæ* PER AVIÆ *amitæque virtutes nobilior est sanctitate, quam genere. O si tibi contingeret videre socrum & cognatam tuam, & in parvis corpusculis ingentes animos contuereris* (g): *pro insita tibi pudicitia non ambigerem, quin præcederes filiam; & primam Dei sententiam, secunda Evangelii lege mutares. Næ* (h) *tu parvipenderes aliorum desideria liberorum; sed teipsam magis offerres Deo. Sed quia tempus est amplexandi, & tempus longe fieri à complexibus: & uxor non habet potestatem corporis sui: & unusquisque in qua vocatione vocatus est, in ea permaneat in Do-*

Æneïd. 8.

(a) MSS. omnes, *currat.*
(b) Ita omnes MSS. editi, *vacillet.*
(c) Omnes MSS. *Certe libere servandi difficultatem custodiat periculum.*
(d) Ita optimè unus: Editi; *trade comitem sanctitatis, futuram hæredem.* Minus probè.
(e) Idem, *promisit.*
(f) 4. MSS. *longa via.*
(g) Sic quatuor MSS. codd. ed. *intueri.*
(h) Alter, *& parvipenderes . . . & teipsam.*

Digitized by Google

mino ; & qui ſub jugo eſt, ita (a) *debet currere, ne in luto comitem derelinquat ; totum redde in ſobole, quod in te interim diſtuliſti. Anna filium quem Deo voverat, poſtquam obtulit in tabernaculo, numquam recepit : indecens arbitrata, ut futurus Propheta in ejus domo creſceret, quæ adhuc alios filios habere cupiebat. Denique poſtquam concepit & peperit, non eſt auſa ad Templum accedere, & vacua apparere coram Domino, niſi priùs redderet quod debebat : talique immolato ſacrificio, reverſa domum, quinque* (b) *liberos ſibi genuit, quia primogenitum Deo pepererat. Miraris felicitatem ſanctæ mulieris ? Imitare fidem. Ipſum* (c) *me, ſi Paulam miſeris, & magiſtrum & nutritium ſpondeo. Geſtabo humeris, balbutientia* (d) *ſenex verba firmabo, multo glorioſior mundi Philoſopho ; qui non regem Macedonum Babylonio periturum veneno ; ſed ancillam & ſponſam Chriſti erudiam, regnis cœleſtibus offerendam.*

(a) Omnes codd. *Sic debeat currere.*

(b) Alter cod. *quinque liberos, quia primogenitum dederat, peperit. Miratis, &c.*

(c) Ita unus MS. Editi; *Ipſe ſi Paulam miſeris, & Magiſtrum me & nutricium ſpondeo.*

(d) Unus cod. *balbutientia ſemiverba firmabo.* Alter, *balbutientia ſenis verba firmabo.* Duo, *balbutientia ſenex verba firmabo.* Editi; *Balbutientia ſenex verba formabo.*

Digitized by Google

Digitized by Google

Talisman.

Paroles qui sont sur le bord exterieur

M^r le Duc de Sully

le Parmentier Sculpsit

Digitized by Google

DE L'ASTROLOGIE JUDICIAIRE.

§. I.

Deſcription d'un Taliſman ſingulier.

VOici un monument, qui ſans être de la claſſe & de la nature de ceux que je viens de publier, n'en eſt ni moins ſingulier, ni moins curieux: à la vérité il n'eſt pas d'une antiquité qui aille juſqu'aux tems de la République Romaine; mais il eſt le fruit de la premiere de toutes les ſciences, à quoi la vanité des hommes s'eſt aviſé infructueuſement de s'appliquer.

C'eſt une taſſe de cuivre jaune, entierement ſemblable à un baſſin de balance d'une mediocre grandeur. Elle eſt chargée en cœur d'un chien, repréſenté marchant de droit à gauche, & portant les yeux ſur deux diſques, qui quoiqu'un peu au-deſſus, ſont pourtant devant lui. Ces diſques brochent l'un ſur l'autre, & ont l'un deux, l'autre trois lignes de lettres, qui ſont de véritables chiffres. Cinq étoiles accompagnent ces diſques; deux d'un côté, & trois de l'autre. Les deux étoiles ſont ſéparées par l'angle d'un quarré où il y a neuf caſes, ces caſes ſont formées par deux lignes perpendiculaires & deux horiſontales, qui ſe croiſent, & chaque caſe a un chiffre Arabe, dont voici la valeur & la poſition;

8	4	3
1	6	5
7	2	9

Au côté oppoſé on voit un quarré ſemblable, qui fait paroli au premier de cette ſorte,

2 9 4
7 5 3
6 1 8

Entre les deux quarrés, & perpendiculairement ſur le chien, il y a neuf petites lignes, compoſées de mots Arabes; les mots des ſix premieres ne ſignifient rien. Le ſens des trois dernieres eſt celui-ci, ſelon Monſieur Aſcari (1): » Le Seigneur ſuffit à celui qui » a confiance en lui; car Dieu exauce ſon peuple. » Que la miſéricorde & la paix ſoient ſur Mahomet » notre Seigneur, & ſur ſa ſainte famille. « Au-deſſus du ſecond quarré on remarque pluſieurs caracteres arbitraires: ces caracteres ſont ſuivis de quatre lignes d'Arabe, qui porte; [»(2) Au nom de Dieu débonnaire & miſéri- » cordieux. De même que le Ciel s'entrouvre, qu'il obéït » à ſon Seigneur, & ſe conforme avec juſtice à ſa volonté. » De même que la terre ouvre ſon ſein, & qu'elle pouſſe » au dehors ce qu'elle renfermoit:] Ainſi puiſſe la femme » enceinte mettre au monde ſon fruit en ſanté par la grace » de Dieu: que Dieu lui-même faſſe ſortir ſon enfant, & » quand elle ſera en travail qu'elle ſe délivre aiſément. » Colique, retire-toi. «

Entre ces paroles, le dernier quarré & le chien, paroiſſent deux poiſſons ou hydres affrontées, qui ſemblent vouloir ſe devorer, & qui ont leur queuë entrelaſſée enſemble avec beaucoup d'art & de ſymmétrie. Vient enſuite un ſcorpion, & enfin un ſerpent, au-deſſous duquel on compte juſqu'à cinq petits cercles enclavés les uns dans les autres, qui partent d'un ſeul & unique centre, parce que ſe repliant les uns ſur les autres, ils vont en ligne ſpirale ſe terminer au bord de la taſſe. Ces cercles ne ſont compoſés que de mots Arabes; & comme tous ces mots ſont arbitraires, ils ne préſentent aucun ſens.

(1) Prêtre Maronite, Interprete du Roy pour les langues Orientales. C'eſt lui qui m'a donné l'explication de tout l'Arabe dont ce Taliſman eſt chargé.

(2) Ce qui eſt enfermé entre deux crochets [ ] eſt tiré du commencement du 84. chapitre de l'Alcoran.

Digitized by Google

L'exterieur de la taſſe n'a pour toutes figures qu'une ligne entiere d'Arabe, qui occupe tout le bord, & qu'on a renduë ainſi: » Cette benite taſſe eſt ſalutaire contre la morſure des ſerpens, des ſcorpions, & des chiens enragés; » contre les accouchemens difficiles & les hemorragies; » pour procurer du bon lait aux nourrices, ſans nuire à » l'enfant dont elles ſont enceintes; contre la colique.

» Ceux qui ont été mordus, s'ils veulent guérir, doivent boire trois fois dans cette taſſe, ou envoyer exprès » des perſonnes qui y boivent trois fois à leur intention; » & par la grace de Dieu ils ſeront guéris. Mais pour accoucher heureuſement, il faut boire de l'eau où il y ait » du ſaffran. De même pour arrêter les pertes de ſang, & » rendre bon le lait d'une femme groſſe ſans nuire à ſon » fruit, il faut prendre de l'eau chaude par le nez dans la » taſſe, ainſi qu'on l'a experimenté.

» Tout cela eſt tiré des Archives de la Fortereſſe de » Damas, & collationné exactement ſur l'original. «

Voilà un Taliſman d'une eſpece particuliere. J'ai déja marqué en général les regles (1) qu'on obſervoit en faiſant ces ſortes de curioſités: je vais dire deux mots de la ſcience qui enſeigne à les faire.

§. II.

Origine de l'Aſtrologie Judiciaire. Son antiquité. Son progrés. Ses écoles différentes. Caracteres diſtinctifs de chaque école. Combien les Arabes modernes ont alteré l'Aſtrologie Judiciaire. Différence des Arabes modernes & des Arabes anciens.

Cette ſcience eſt celle qu'on connoît ſous le nom d'Aſtrologie Judiciaire; elle doit ſa naiſſance à l'Aſtronomie. Ceux qui faiſoient profeſſion de cette derniere, voyant que l'étude du cours & du mouvement des aſtres ne leur apportoit que peu ou point de profit, ſe transformerent

(1) Voyez plus haut pag. 287.

Digitized by Google

en Aſtrologues, & profitant du foible de l'homme, qui le porte à vouloir pénétrer l'avenir, ils firent d'une fort belle ſcience un art de charlatan.

Les premiers qui le mirent en vogue, furent les Chaldéens, & Strabon remarque qu'il y avoit à Babylone un Obſervatoire deſtiné à loger cette ſorte de Philoſophes du Pays, qui s'adonnoient à l'Aſtronomie, & qu'on a depuis appellés *Chaldéens*; que partie d'entre eux faiſoient métier de tirer l'horoſcope; mais qu'ils étoient ſifflés par les autres (1). Malgré le mépris de leurs confréres, ils ne laiſſerent pas de ſortir de la Babylonie, & de ſe répandre d'abord dans l'Egypte, enſuite dans la Grece, & enfin dans le reſte de l'Univers, où on les appelloit tantôt *Chaldéens*, tantôt *Aſtrologues*, ſouvent *Genethliaques*, quelquefois *Planetaires*, *Mathematiciens*, &c.

Ce progrés donna lieu à trois écoles différentes d'Aſtrologie Judiciaire; la premiere étoit celle des Chaldéens mêmes, l'autre celle des Egyptiens, & la derniere celle des Grecs.

L'école des Chaldéens, pour juſtifier la ſuite continuë de quatre cens ſoixante & treize mille ans d'obſervations (2) Aſtronomiques, qu'elle ſe vantoit d'avoir dreſſées à l'arrivée d'Alexandre dans l'Aſie, enſeignoit que le monde étoit de toute éternité: Qu'il étoit gouverné par quarante-une étoiles ou conſtellations, dont trente étoient hors du Zodiaque, & onze dans le Zodiaque. Que les unes & les autres étoient Dieux, avec cette différence, que les étoiles du Zodiaque avoient un pouvoir abſolu, au lieu que celui des autres étoit ſubordonné: & ainſi les trente étoiles qui étoient à droit & à gauche du Zodiaque, n'étoient que des Divinités ſubalternes: auſſi les Chaldéens ne les qualifioient-ils que du titre de *Conſeilleres*, d'où les Romains

(1) Ἀφείσω δ' ἐν τῇ Βαβυλωνίᾳ κατοικία τοὺς ἐπιχωρίοις φιλοσόφοις, τοὺς Χαλδαίοις προσαγορευομένοις, οἱ περὶ ἀστρονομίαν εἰσὶ καὶ πλέον. Προσποιοῦνται δέ τινες ἐκ γενεθλιαλογεῖν, ὃς καὶ καταδέχονται οἱ ἄλλοι. Strab. lib. 13. pag. 739.

(2) Si les Chaldéens, dit Ciceron, ont mis 470000. ans à obſerver & conſidérer la naiſſance des enfans: pourquoi ont-ils ceſſé de le faire? *De divinat. lib. 2. n. 97. Vide Diod. ſicul. lib. 2.*

ont peut-être tiré leurs Dieux *Conſentes*. Quinze de ces étoiles étoient dans l'hemiſphere ſupérieur, & les quinze autres dans l'hemiſphere inférieur : c'étoient comme deux tribunaux ou regences, qui regloient tout par indivis, & qui pour agir avec plus de concert, avoient établi un commerce mutuel par le moyen d'un Courier, qu'elles s'envoyoient regulierement de dix en dix jours, qui les mettoit au fait de l'état des choſes de l'hemiſphere des unes & des autres.

Quant aux étoiles de la premiere claſſe, qui étoient celles du Zodiaque, elles avoient partagé entre elles l'année en onze parties, & comme chacune avoit ſon mois, chacune regnoit à ſon tour, quoi qu'un peu plus les unes que les autres. Il eſt vrai que la divinité, la vertu, la force & l'influence, tant de ces étoiles que des trente autres, ne reſidoient pas dans les ſignes ou conſtellations qui frappent nos yeux, & qu'on voit dans le Ciel, mais dans des étoiles infiniment plus élevées, qu'on concevoit en eſprit, & qui occupoient dans le firmament la place à laquelle les étoiles apparentes répondoient. Sur ce pied le Soleil, la Lune & les autres planétes n'étoient pas Dieux, ſelon les Chaldéens, mais interprétes des Dieux ; & voilà pourquoi en faiſant leur cours ils ne ſortoient jamais du Zodiaque, afin d'être inſtruits de la volonté des Dieux, & de la notifier aux hommes.

Il faut avoüer que pour une ſcience auſſi impliquée & auſſi abſtraite que l'Aſtrologie Judiciaire, rien n'étoit plus ſimple que celle des Chaldéens : mais les Egyptiens la tirerent bientôt de cette ſimplicité. Car, ſoit qu'ils l'euſſent reçûë telle des Chaldéens, ou qu'ils la leur euſſent communiquée (1) eux-mêmes, ils ne furent pas long-tems à la défigurer. En effet ils tenoient bien avec leurs voiſins, que tous les aſtres étoient autant de Dieux, mais ils prétendoient que le Soleil, ſous le nom d'Oſiris, &

(1) Il n'y a nul inconvenient de croire, qu'une colonie d'Egyptiens, même de ſçavans Egyptiens, ont été habiter dans les plaines de la Babylonie long-tems avant que Babylone fût bâtie. Voyez Diod. de Sicile *Biblioth. lib.* 1. *p.* 17. *A.* Joſephe *Antiq. lib.* 1. *c.* 5.

la Lune, ſous celui d'Iſis, gouvernoient l'Univers: & néanmoins, par un contraſte dont on ne ſçauroit guéres rendre raiſon, ils attribuoient aux étoiles des influences invincibles, qu'ils attachoient à leurs *Bornes*, à leurs *Domiciles*, à des *Triangles*, à des *Decans*, & à l'*Aſcenſion* & *Exaltation* des planétes.

Pour autoriſer les progrès qu'ils ſe glorifioient d'avoir fait dans l'étude des aſtres, ils ſe donnoient une antiquité où l'on ſe perdoit: car non contens d'avancer que Vulcain avoit regné parmi eux pendant des ſiécles innombrables, ils ſoûtenoient que le regne du Soleil ſon fils, avoit été de ſix cens mille ſix cens ſoixante & ſeize années. A la faveur de ces reveries les Egyptiens n'ont pas laiſſé de rendre quelque ſervice aux Aſtronomes: car il eſt certain qu'ils ont les premiers découvert, que la Lune empruntoit ſa lumiere du Soleil; ce qui a été embraſſé univerſellement par les Grecs.

Ces derniers à leur tour, ont fait à l'égard de l'Aſtrologie des Chaldéens, ce que les Egyptiens avoient fait avant eux: ils en ont pris le fond, & ils l'ont accommodé à leur goût & à leur génie. Ils ont commencé par en rapporter toutes les parties à leur Mythologie: ce qui les a obligés d'aſſigner des raiſons auſſi différentes, que nouvelles de l'apothéoſe des aſtres. Ainſi en adoptant, par exemple, la conſtellation que leurs maîtres appelloient *le Fleuve*, ils lui attribuoient une origine de leur invention, débitant que ce fleuve étoit l'Eridan (1), tandis que les Egyptiens enſeignoient que c'étoit le Nil.

Les Grecs firent encore plus; car des onze ſignes du Zodiaque que les Chaldéens comptoient ſeulement, ils en firent douze; mettant la balance à la place des pattes ou pinces du ſcorpion, & renfermant ce dernier dans l'eſpace que ſon corps & ſa queuë occupoient auparavant. Ils partagerent de même le Zodiaque en douze parties égales, qu'ils diſtribuerent aux douze ſignes; au lieu que les Chaldéens leur aſſignoient aux uns vingt, aux autres

(1) Soit que ce fût le Po, ou plûtôt l'Eridan d'Attique, ou l'Eridan de Theſſalie, comme on eſt fondé de le croire.

quarante

quarante degrés, ſelon leur qualité, ou plûtôt ſelon l'idée qu'ils s'en étoient formée.

Voilà le prélude des changemens que les Grecs firent dans la Sphére des Chaldéens, en voici la conſommation.

1°. Ils attribuerent reſpectivement aux planétes la même vertu, les mêmes qualités, les mêmes influences qu'aux conſtellations, au contraire des Chaldéens, qui referoient aux ſeules conſtellations le droit & l'honneur de décider en général & en particulier, de tous les évenemens qui arrivoient dans le monde ſublunaire; & poſoient pour principe, que les planétes n'y avoient d'autre part que celle de les annoncer.

2°. Ils n'admettoient guéres que les conſtellations viſibles dont les Chaldéens leur avoient donné la connoiſſance; & laiſſoient là les conſtellations inviſibles & intellectuelles, que les Chaldéens concevoient dans le Ciel, & auxquelles ils attribuoient la vertu *genethliaque*, c'eſt-à-dire, le privilege deſpotique de fixer le ſort des hommes; leur élevation & leur baſſeſſe, leur ſanté & leurs maladies, leur richeſſes & leur pauvreté, leur bonheur & leur malheur, leurs plaiſirs & leurs déplaiſirs, leur beauté & leur laideur, leurs agrémens & leurs deſagrémens, leur conſtance & leur légereté, leur teint, leur couleur, leur taille, les tâches de leur viſage, leurs emplois, leurs charges, leurs dignités, leurs honneurs, leur humeur, leur temperament, leur eſprit, leurs talens; en un mot leurs bonnes & mauvaiſes qualités & tout le détail de leur vie, depuis le premier inſtant de leur naiſſance juſqu'à celui de leur mort.

3°. Ils tranſporterent aux ſignes viſibles les vertus, que les Chaldéens attachoient uniquement aux ſignes inviſibles & intellectuels. Sur ce pied les Grecs croyoient de la meilleure foi du monde, que les ſignes viſibles entant que ſignes, ou parce qu'ils portoient un tel nom, ou qu'ils repréſentoient un tel animal, & avoient une telle figure, produiſoient un tel effet, ou pronoſtiquoient un tel évenement: tandis que les Chaldéens ne perdant jamais de vûë le Zodiaque intellectuel qu'ils avoient établi, rappor-

Digitized by Google

toient tout cela aux lieux mêmes du Ciel que les ſignes viſibles occupoient, & à la diſtance où ils étoient d'un ou de pluſieurs autres ſignes, ſelon qu'ils convenoient ou *diſconvenoient* enſemble.

Je ne finirois point, ſi je voulois marquer exactement les changemens & les altérations, que les Grecs introduiſirent dans l'Aſtrologie des Chaldéens: je dis des Chaldéens, car leur origine, le commerce & l'intérêt ne leur permettoient guéres d'ignorer celle des Egyptiens, ni leur eſprit de la recevoir dans toute ſa pureté. En revanche les Arabes ont traité depuis de même l'Aſtrologie des Grecs; en quoi les Modernes ont rendu le paroli aux Arabes.

Je n'ai garde au reſte de confondre les Arabes, dont je parle, avec les anciens Arabes, qui ayant reçû l'Aſtrologie Judiciaire des auteurs mêmes de cette ſcience, la reduiſoient au culte des Planétes; non qu'ils cruſſent que ces aſtres fuſſent des divinités, mais parce qu'ils étoient perſuadés que les pures intelligences (1), de la médiation deſquelles ils ne pouvoient, diſoient-ils, ſe paſſer ici bas, y faiſoient leur demeure & les animoient, comme l'ame anime notre corps.

Pour ſe rendre donc favorable les pures intelligences, ils honoroient les planétes comme leur ſanctuaire: en conſéquence ils gravoient leur figure, & aſſignoient à chacun tel pays, telles plantes, tels arbres, tels mineraux, &c. Ils partageoient entre eux les jours, les nuits, les heures & les momens. Enſuite ils obſervoient leur cours, leur maiſon, leur ſéjour, leur lever, leur coucher, leur oppoſition, leur conjonction, leur phaſe, leur aſpect, leurs radiations, & tout ce qui en reſultoit. Cela fait, vouloient-ils, par exemple, obtenir quelque faveur par l'interceſſion de Saturne, ils choiſiſſoient le Samedi & la premiere heure: parce que ce jour & cette heure ſont le jour & l'heure planétaire de Saturne: & ſe revêtant d'habits convenables & ſympathiques avec ce planéte, ils adreſſoient à la figure gravée qu'ils en avoient, une formule de prieres dreſſée exprès, avec une entiere confiance que la

(1) Voyez Pocock *Specimen hiſtoriæ Arabum*. pag. 139. & ſeq.

Digitized by Google

pure intelligence qui reſidoit dans Saturne, ne manqueroit pas de les exaucer, ſi ce qu'ils lui demandoient étoit de ſon reſſort.

Quelques Arabes alloient encore plus loin ; car s'appercevant que les planétes avoient leurs éclipſes, leus immerſions, leur lever & leur coucher : & qu'ainſi ces ſanctuaires des pures intelligences ne pouvoient point faire paſſer juſqu'à eux leurs bienfaits & leurs influences pendant des intervalles conſidérables ; ils ſuppléoient à cette inaction par des ſimulacres de chaque planéte, qu'ils avoient toujours préſens & auxquels ils prétendoient communiquer toute la force & la vertu des planétes qui n'étoient pas ſur l'horiſon, ou qui y étant, ſe trouvoient comme liés ſans produire aucun effet. Dans cette vûë ils avoient ſoin 1°. Que chaque ſimulacre fût de métal ſympathique avec le planéte qu'il devoit repréſenter. 2°. Qu'il fût jetté en fonte au jour, à l'heure & au moment que le planéte étoit le plus fortuné. On appelloit ces Arabes *Adorateurs des ſtatuës*, à la différence des premiers, qu'on nommoit *Adorateurs des ſanctuaires*. Mais tant les uns que les autres reconnoiſſoient le vrai Dieu ſous le nom de *Seigneur des Seigneurs* : ce qui n'empêchoit pas qu'ils ne qualifiaſſent de Dieux & de Seigneurs, les uns leurs ſanctuaires & les autres leurs ſimulacres.

§. III.

Dogmes pernicieux & abſurdités ſur quoi roule tout l'art Judiciaire. Vertus propres que les Aſtrologues attribuent à chaque Planéte.

Tant de changemens & de variations auroient dû ſans doute ouvrir les yeux aux ſectateurs de l'Aſtrologie Judiciaire, & les convaincre une bonne fois pour toutes de ſa fauſſeté & de ſon inutilité. Mais au lieu de produire cet effet, tout cela n'a ſervi qu'à leur faire enfanter de nouvelles chimeres, qu'ils ont ajoûtées à celles de leurs prédeceſſeurs ; & de cet aſſemblage ils ont fait un compoſé

monſtrueux, qui en ſéduiſant leur eſprit a corrompu leur cœur.

Car comment qualifier ces maximes impies, que le Ciel eſt un livre, où eſt écrit en caracteres liſibles ce qui doit arriver en détail aux Empires, aux Royaumes, aux Provinces, aux Villes & à chaque particulier?

Qu'il y a une liaiſon, une analogie, & une correſpondance intime & néceſſaire entre la partie ſupérieure & la partie inférieure de l'Univers. Que la partie ſupérieure donne en général & en particulier le branle à la partie inférieure; enſorte qu'il n'y a aucun être qui ne ſoit ſoûmis à un aſtre, dont il dépend dans toutes les circonſtances & conjonctures poſſibles pour ſon commencement, ſa durée & ſa fin.

Qu'entre les aſtres les uns ſont maſculins (1) & les autres feminins, les uns Orientaux & les autres Occidentaux, les uns Septentrionaux & les autres Méridionaux, les uns Nocturnes & les autres Diurnes. Mais que Mercure eſt indifférent pour être planéte maſculin ou feminin, ou bien planéte *Diurne* ou *Nocturne*; qu'ainſi il eſt maſculin ou feminin, Diurne (2) ou Nocturne, ſelon qu'il eſt avec un planéte maſculin ou feminin, ou enfin avec un planéte Diurne ou Nocturne.

Que les aſtres ſont ſuſceptibles de joie & de triſteſſe, d'amitié & d'inimitié, de ſympathie & d'antipathie, de

(1) Les ſignes maſculins ſont le Belier, les Jumeaux, le Lion, la Balance, le Sagittaire & le Verſeau: les feminins ſont le Taureau, l'Ecrevice, la Vierge, le Scorpion, le Capricorne & les Poiſſons.

(2) Les planétes diurnes ſont ceux qui ſont fortunés pendant le jour, & les nocturnes ſont ceux qui le ſont pendant la nuit. Saturne, Jupiter & le Soleil, ſont planétes de jour: Mars, Venus & la Lune ſont planétes de nuit. Pour Mercure il s'accommode fort bien, ainſi que je l'ai dit, du jour & de la nuit; la ſeule choſe qu'on obſerve à ſon égard, c'eſt qu'il n'eſt regardé comme planéte de jour, que quand il eſt Oriental, & comme planéte de nuit, que quand il eſt Occidental, quoique ſon influence paſſe pour être bien plus forte, lorſqu'il eſt planéte de nuit. Quant aux autres planétes, leurs différens aſpects reſpectifs décident du bien ou du mal qu'ils opérent, ſelon leſquels ils influent tantôt du bien & tantôt du mal. Par exemple, ſi la Lune en décours vient à être en conjonction avec Venus ou Mars, elle ne pronoſtique que des biens & du bonheur: elle menace au contraire de toutes ſortes de maux, quand étant en conjonction avec ces planétes, elle eſt nouvelle ou pleine-Lune.

Digitized by Google

convenance & de *disconvenance*; qu'ils ont des parties pleines, vuides, brillantes, ténébreuses, fumeuses, & *puteales*.

Que Saturne rend ceux à la naissance desquels il préside, bruns, précautionnés, graves, tardifs, avares, taciturnes, &c. Jupiter, bons, religieux, prudens, modestes, &c. Mars, roux, cruels, feroces, perfides, &c. Le Soleil, comblés de gloire, d'honneurs & de réputation, forts de corps & d'esprit, remplis d'espérance, victorieux, &c. Venus, adonnés aux femmes, beaux, polis, galans, &c. Mercure, fins, fourbes, legers, turbulens, irreligieux, &c. La Lune, inconstans, menteurs, flateurs, délateurs, gloutons, bornés, &c.

§. IV.

Dignités essentielles des Planétes. Différens dégrés de force que ces dignités leur communiquent selon les Astrologues.

Mais où en serois-je, si j'étois obligé de marquer en particulier l'efficace & les proprietés de chaque étoile? Le plus court est donc de reduire le systême de l'Astrologie Judiciaire moderne, aux cinq dignités (1) des Planétes, qui sont la base & le précis des sérieuses rêveries, qu'il plaît aux Astrologues de débiter. Ces dignités sont la Maison, l'Exaltation, la Triplicité, les Faces ou Décans, & enfin le Domaine.

1. La Maison est le signe du Zodiaque qui a le plus de rapport à la nature d'un planéte; où par conséquent le planéte fait le plus éclater sa force & sa puissance. Comme il y a douze signes, & qu'il n'y a que sept planétes,

(1) Les dignités dont il s'agit ici, sont les essentielles. On passe exprès les dignités accidentelles, parce qu'il suffit d'en faire connoître le nom pour les décrediter. Qu'est-ce en effet qu'Almugea, maison du Ciel, mouvement plus lent ou plus rapide, position Orientale ou Occidentale, & aspect?

chaque planéte a deux maiſons, excepté le Soleil & la Lune, qui n'en ont qu'une; ſçavoir le Lion & l'Ecrevice: le premier pour le Soleil, & l'autre pour la Lune. A l'égard des deux ſignes qu'on donne pour maiſons aux autres planétes, on obſerve que l'un eſt maſculin, & l'autre feminin: ſur ce pied les maiſons de Saturne ſont le Verſeau & le Capricorne; celles de Jupiter, le Sagittaire & les Poiſſons; celles de Mars, le Belier & le Scorpion; celles de Venus, le Lion & le Taureau; enfin celles de Mercure, les Gemeaux & la Vierge. Au reſte, plus les Planétes s'éloignent du centre de leurs maiſons, plus ils perdent de leur vigueur, ainſi quand ils ſont dans des ſignes qui ſont diametralement oppoſés, ils paſſent pour être ſi foibles, que les Aſtrologues diſent, qu'ils reçoivent ou ſouffrent alors un grand eſchec.

2. L'exaltation eſt l'endroit du Zodiaque où le planéte prend le plus de plaiſir, ſur-tout, quand le ſigne où il ſe trouve, ne met point d'obſtacle aux influences qu'il envoye & répand dans l'air & dans le monde ſublunaire, où il ne manque jamais de produire alors des effets & des changemens conſidérables. Julius Firmicus (1) place l'Exaltation du Soleil au dix-neuviéme dégré du Belier; celle de la Lune au troiſiéme dégré du Taureau; celle de Saturne au vingtiéme dégré de la Balance; celle de Jupiter au quinziéme dégré de l'Ecrevice; celle de Mars au vingt-huitiéme dégré du Capricorne; celle de Venus au vingt-ſeptiéme dégré des Poiſſons; & celle de Mercure au quinziéme dégré de la Vierge.

3. La Triplicité, ou le Trigone eſt l'union ou l'aſſemblage de trois ſignes homogénes & par conſéquent ſympathiques, qui ſe voyent & ſe regardent mutuellement. Leur homogeneïté & leur ſympathie reſulte de ce qu'ils ſont tous trois de la nature d'un des quatre élemens ordinaires, c'eſt-à-dire, ou tous ignées, ou tous aëriens, ou tous aqueux, ou tous terreſtres. Les ignées ſont le Belier, le Lion & le Sagittaire; les aëriens ſont les Jumeaux, la

(1) Aſtronomic. lib. 2. cap. 3.

Digitized by Google

Balance & le Verſeau ; les aqueux ſont le Cancer, le Scorpion & les Poiſſons ; les terreſtres ſont le Taureau, la Vierge & le Capricorne.

Les Modernes, dont je viens de rapporter le ſentiment, font ici le procès à Ptolomée, qui ſans y chercher tant de fineſſe, place les ſignes du Zodiaque, qui ſont de même nature, tout de ſuite & ſuivant l'ordre des ſaiſons. Il commence par les aëriens, qui ſont ſuivis d'abord par les ignées, enſuite par les aqueux, & en dernier lieu par les terreſtres. Les ſignes aëriens ſont les trois ſignes du Printems ; le Bélier, le Taureau & les Jumeaux ; les ſignes ignées ſont les trois ſignes de l'Eté ; le Cancer, le Lion & la Vierge ; les ſignes aqueux ſont les trois ſignes de l'Automne ; la Balance, le Scorpion, & le Sagittaire ; les ſignes terreſtres ſont les trois ſignes de l'Hyver ; le Capricorne, le Verſeau & les Poiſſons.

Ceux qui ſçavent que les Anciens n'admettoient que trois ſaiſons, le Printems, l'Eté & l'Hyver, ſont également en droit de demander à Ptolomée & aux Modernes, pourquoi ils ſe combattent ainſi mutuellement ſur la nature des Planétes, & leur attribuent des proprietés eſſentielles, dont les anciens n'avoient pû découvrir aucune trace après une étude conſtante & laborieuſe de pluſieurs années.

4. Les Faces ſont ce que Julius Firmicus (1) appelle *Décans* & *Seigneurs*. Ce ſont trois planétes qui ſe partageant les trente dégrés de chaque ſigne, en prennent chacun dix, & y dominent comme dans leur propre maiſon. Voici le nom & le rang de ces faces ou *Décans* à l'égard de chaque ſigne.

(1) Aſtronomic. lib. 2. cap. 5.

	1 Décan	2 Decan	3 Decan
le Belier	Mars	le Soleil	Venus
le Taureau	Mercure	la Lune	Saturne
les Jumeaux	Jupiter	Mars	le Soleil
l'Ecrevice	Venus	Mercure	la Lune
le Lion	Saturne	Jupiter	Mars
la Vierge	le Soleil	Venus	Mercure
la Balance	la Lune	Saturne	Jupiter
le Scorpion	Mars	le Soleil	Venus
le Sagittaire	Mercure	la Lune	Saturne
le Capricorne	Jupiter	Mars	le Soleil
le Verſeau	Venus	Mercure	la Lune
les Poiſſons	Saturne	Jupiter	Mars

Je paſſe les trois petites Divinités que les Latins apeloient *Munifices* ou *Cooperateurs*, & que les anciens donnoient & ſoûmettoient à chaque Décan; & à qui neanmoins ils attribuoient tous les maux inopinés qui arrivoient aux hommes; comme fiévres, douleurs, chagrins, froids, &c. S'il falloit tout dire, je n'aurois jamais fait.

5. La derniere dignité en termes d'Aſtrologie, eſt ce que les Auteurs Latins honorent du nom de *Fines*, ou de *Termini*, & que je rends par *Domaine*. Ce Domaine conſiſte en un certain nombre de dégrés que tous les planétes, à l'exception du Soleil & de la Lune, retiennent dans chaque ſigne, pour y regner & faire valoir leur autorité. Ainſi quoi qu'en général le Belier ait Mars pour ſon Seigneur, & qu'il ait ſes trois Décans particuliers; il cede en propre à Jupiter les ſix premiers dégrés, à Venus les ſix ſuivans, à Mercure les huit ſuivans, à Mars les cinq ſuivans, & à Saturne les cinq derniers. Il en eſt de même des autres ſignes à quelque différence près.

Ici l'on voit clairement que les planétes empietent extrêmement ſur les terres les uns des autres, & qu'ils ſe croiſent perpetuellement. Pour peu qu'on expliquât la nature des hexagones, des quarrés, des conjonctions, des

Digitized by Google

des oppoſitions, des heures planétaires (1), des ſephiroths (2), des maiſons du Ciel, des centres (3) ou quatre points cardinaux, des horoſcopes, & de mille autres pareilles rêveries, ce conflict paroîtroit davantage; mais en voilà aſſez pour conclure avec certitude 1°. Que ce n'eſt pas ſur la nature de chaque aſtre en particulier, mais ſur la combinaiſon des différentes radiations des aſtres en telle & telle poſition, que l'Aſtrologie Judiciaire fait ſes opérations. 2°. Que cette combinaiſon eſt impoſſible.

§. V.

La connoiſſance que les Chaldéens & les Egyptiens diſoient avoir tiré de leurs obſervations Aſtrologiques, eſt une fable. Ce qui fait l'Hyver & l'Eté, le Printems & l'Automne. La combinaiſon des différentes radiations des aſtres en toutes ſortes de poſitions, eſt abſolument impoſſible.

Je ne perdrai point mon tems à prouver la premiere

(1) Les heures planétaires étoient de l'invention des Egyptiens, qui partageoient en tout tems chaque jour & chaque nuit en douze heures. Ces heures étoient inégales ſelon les ſaiſons. Les heures du jour commençoient avec le jour, & celles de la nuit avec la nuit. Comme chaque jour étoit conſacré à un planéte, la premiere heure étoit dévoluë au planéte qui préſidoit à ce jour, & c'étoit ſon heure planétaire. A l'égard des heures ſuivantes on les attribuoit aux autres planétes, mais on ſuivoit un ordre retrograde, qui eſt le même qu'on garde encore dans la dénomination des jours de la ſemaine, où au lieu de dire le jour de Saturne, le jour de Jupiter, le jour de Mars, le jour du Soleil, le jour de Venus, le jour de Mercure, & le jour de la Lune; nous diſons Dimanche ou le jour du Soleil, Lundi ou le jour de la Lune, Mardi ou le jour de Mars. Voyez *Kirker, œdip. Ægypt. t. 2. p.* 232. *Salmaſ. an. Climact. p.* 250.

(2) Les Sephiroths ſont des noms barbares de Dieu & de ſes attributs, dont on fait ſur-tout uſage dans la confection des Taliſmans, & qui ſervent de canal aux émanations & influences divines, qui viennent juſqu'à nous.

(3) Les centres ſont l'Orient, l'Occident, le point vertical du Ciel qui eſt ſur nos têtes, & le point du Ciel qui lui eſt oppoſé. Les Latins appelloient les deux derniers, *Medium cælum* & *Imum cælum*. Les Aſtrologues François appellent *Horoſcope* le point du Zodiaque qui ſe leve avec le Soleil; *point culminant*, celui qui répond à la partie ſupérieure du Méridien; & *fond du Ciel*, celui qui répond à la partie inférieure.

Digitized by Google

vérité, puiſqu'elle ſaute aux yeux des moins clairvoyans : il n'eſt beſoin que de la plus légere attention pour ſaiſir la ſeconde.

En effet, ſans exiger d'après Ciceron (1) qu'on me produiſe les obſervations de tant de milliers d'années, que les Chaldéens d'un côté, & les Egyptiens de l'autre ſe vantoient d'avoir faites ſéparement ſur la nature des aſtres, & ſuivant leſquelles ils avoient dreſſé les regles d'Aſtrologie Judiciaire qu'ils reduiſoient en pratique : en un mot, ſuppoſant l'exiſtence des obſervations & la bonté des regles, dira-t-on, par exemple, que cinq tableaux d'une ſalle qui ſont à quelque diſtance les uns des autres, offrent toûjours, tous enſemble & à tous égards, le même coup-d'œil à tous les endroits de la ſalle d'où on peut les conſidérer ? La combinaiſon des radiations des aſtres, change par conſéquent à tous les pas qu'on fait. Les regles donc d'Aſtrologie Judiciaire dreſſées ſur les obſervations faites à Babylone & à Memphis, ne peuvent ſervir tout au plus qu'à Babylone & à Memphis, & non pas aux Antipodes de la Chaldée & de l'Egypte, où le Ciel & la poſition des aſtres eſt diametralement contraire. Elles ne ſçauroient être non plus d'aucun uſage ſous l'Equateur, où l'on reſpire un air entierement différent ; ni entre l'Equateur & les Tropiques, moins encore entre les Tropiques & les Poles, où les habitans joüiſſent d'un nouveau Ciel, comme ils cultivent de nouvelles terres. Mais que deviendront les prétenduës regles des Chaldéens & des Egyptiens ſous les Poles, où il n'y a ni Orient ni Occident, où les planétes ne ſe levent & ne ſe couchent qu'une ſeule fois pendant tout le cours de leur periode, où enfin le Zodiaque & les étoiles fixes ne changent point de place ?

Mais rien ne détruit mieux la chimere des combinaiſons des radiations des aſtres, que la cauſe phyſique de la différence des climats. Car enfin, que chaque aſtre ait ſes proprietés, ſes qualités, ſes effets, ſes influences, comme le Soleil a ſa chaleur & ſa lumiere : ce n'eſt ſûre-

(1) De divinat. lib. 2. num. 97.

Digitized by Google

ment pas le Soleil qui fait l'Hyver & l'Eté, le Printems & l'Automne; c'eſt la différente ſituation des pays qui produit les ſaiſons. En effet, le Soleil eſt toûjours le même, & il répand toûjours ſa chaleur de la même maniere. Il n'en eſt pas ainſi de toutes les contrées de la Terre : ſelon que chacune eſt plus ou moins éloignée de l'Equateur, chacune reçoit les rayons du Soleil plus ou moins obliquement, ou plus ou moins perpendiculairement; & elle a l'Hyver & l'Eté, le Printems & l'Automne ſuivant que les rayons du Soleil l'échauffent & l'éclairent plus ou moins de tems.

Il n'eſt pas néceſſaire d'obſerver, que la terre a infiniment moins d'habitude avec tous les aſtres enſemble, qu'avec le Soleil. Si donc toute la vertu du Soleil à l'égard de la Terre ſe reduit à l'échaufer & à l'éclairer, à quoi doit ſe reduire celle des étoiles fixes, dont l'éloignement prodigieux ſuſpend néceſſairement toutes les influences, puiſqu'à quelque point plus ou moins éloigné du Pole que ſoit la Terre ſur l'orbe qu'elle décrit autour du Soleil, les étoiles polaires paroiſſent toûjours de la même grandeur? De même, ſi plus de cent millions de lieuës de diſtance de plus ou de moins, n'apporte de la part des étoiles aucun changement à nos yeux; comment les radiations des étoiles mêmes, qui ſont à une diſtance infiniment plus grande, en apporteroient-elles dans la deſtinée des hommes & dans la nature des métaux?

Les Aſtrologues ont beau alleguer ici la combinaiſon des radiations & rejetter les radiations mêmes: c'eſt un retranchement où il eſt bien plus aiſé de les forcer: il n'y a qu'à les prendre par la nature même des combinaiſons qui donne bien plus de priſe que les radiations mêmes: mais ſans en venir là, écoutons la Bruyere.

» Sçavez-vous que cette diſtance de trente millions de » lieuës qu'il y a de la terre au Soleil, & celle de trois cens » millions de lieuës de la terre à Saturne, ſont ſi peu de » choſe, comparées à l'éloignement qu'il y a de la terre » aux étoiles, que ce n'eſt pas même s'énoncer aſſez juſte » que de ſe ſervir ſur le ſujet de ces diſtances, du terme

Caracteres ou mœurs de ce ſiécle. 8. edit. p. 697.

» de comparaiſon : quelle proportion à la vérité de ce qui » ſe meſure, quelque grand qu'il puiſſe être, avec ce qui » ne ſe meſure pas ! On ne connoît point la hauteur d'une » étoile, elle eſt, ſi j'oſe ainſi parler, *immenſurable* : il n'y » a ni angles, ni ſinus, ni parallaxes, dont on puiſſe s'ai- » der. Si un homme obſervoit à Paris une étoile fixe, & » qu'un autre la regardât du Japon, les deux lignes qui » partiroient de leurs yeux pour aboutir juſqu'à cet aſtre, » ne feroient pas un angle, & ſe confondroient en une » ſeule & même ligne, tant la Terre entiere n'eſt pas eſ- » pace par rapport à cet éloignement : mais les étoiles ont » cela de commun avec Saturne & avec le Soleil ; il faut » dire quelque choſe de plus. Si deux Obſervateurs, l'un » ſur la Terre, & l'autre dans le Soleil, obſervoient en » même tems une étoile, les deux rayons viſuels de ces » deux Obſervateurs ne formeroient pas d'angle ſenſible. » Pour concevoir la choſe autrement ; ſi un homme étoit » ſitué dans une étoile, notre Soleil, notre Terre & les » trente millions de lieuës qui les ſéparent, lui paroîtroient » un même point ; cela eſt démontré. « Voilà une com- binaiſon parfaite de différens aſtres, d'une étoile fixe, du Soleil & de la Terre ; car la Terre, ſelon Copernic eſt vrayment planéte. Si donc le Soleil, la Terre & l'eſpace de trente millions de lieuës qui les ſépare, ne ſeroient qu'un point à l'égard de celui qui ſeroit ſitué dans une étoi- le : c'eſt que le volume entier que ces trois choſes for- meroient, ſeroit reduit à rien : à combien plus forte rai- ſon devons-nous croire, que les étoiles n'envoyent aucune influence ſur la Terre, puiſqu'elles ne ſont à ſon égard que de fort petits points. Ce qu'elles perdent de la gran- deur de leur volume, garantit la perte qu'elles font de la vertu qu'on leur attribuë. L'un ſuit de l'autre.

Et qu'on n'infere pas de la lumiere, que les étoiles por- tent juſqu'ici, qu'elles y portent auſſi leurs influences. Il en eſt des étoiles & de la plûpart des planétes, comme des Phanaux qu'on éleve la nuit ſur certaines côtes. Ces Pha- naux avertiſſent bien les Vaiſſeaux qui ſont en pleine Mer, à quelle diſtance ils ſont de la Terre & des écueils qui

Digitized by Google

ſont aux environs, mais ils ne les éclairent ni ne les échauffent. Sur ce pied, tout le fruit que nous retirons de la foible lumiere des étoiles, c'eſt de ſçavoir qu'il y a des étoiles dans le firmament, & qu'à notre égard elles ſont ſans vertu.

§. VI.

Suite du même ſujet. Les Anciens étoient très-peu verſés dans l'Aſtronomie. Différens ſentimens ſur la Grande année. De tout tems les plus anciens peuples ont eu chacun une Sphere différente. Eloignement ſurprenant des étoiles fixes. Etoiles nouvellement découvertes.

Juſqu'ici j'ai ſuppoſé la poſſibilité, l'exiſtence même des obſervations, que les Chaldéens & les Egyptiens ſoûtenoient avoir faites pendant pluſieurs milliers d'années, & j'ai admis les regles qu'ils ſe piquoient d'avoir établies en conſéquence. Il eſt tems d'enlever cette miſérable reſſource aux Judiciaires de nos jours.

Ces obſervations, qui ont fait tant de bruit autrefois, de quel côté les prendrons-nous? Du côté des Obſervateurs, ou du côté du mouvement des aſtres? Elles donnent également priſe des deux côtés.

Du côté des Obſervateurs; parceque chacun d'eux doit néceſſairement avoir vêcu la vie de pluſieurs hommes, & les avoir ſuivi l'un après l'autre, le théme céleſte à la main, ſans les perdre un ſeul inſtant de vûë, ſur peine de perdre tout le fruit de ſes obſervations. Mais où eſt l'Obſervateur qui ait vêcu la vie de pluſieurs hommes, & qui ait ſacrifié le boire, le manger & le dormir au ſoin laborieux de comparer avec la derniere préciſion le théme céleſte avec toutes les viciſſitudes, à quoi étoient naturellement ſujets les hommes ſur leſquels il faiſoit ſes obſervations? Car poſé le principe fondamental de l'Aſtrologie Judiciaire, que c'eſt aux influences des aſtres, comme aux véritables cauſes, qu'il faut rapporter juſqu'au moindre mou-

vement des hommes, & tout ce qui leur arrive ; toutes nos actions & tout ce qui nous arrive eſt néceſſairement lié au cours général & particulier des aſtres. Ainſi retirer ſa vûë un ſeul inſtant de quelqu'une de ces choſes, c'eſt rompre le fil des obſervations, & par conſéquent ſe mettre dans l'impuiſſance de donner des regles d'Aſtrologie Judiciaire.

Enviſagerons-nous ces obſervations du côté des aſtres? Elles ſont phyſiquement impoſſibles : la raiſon en eſt évidente : les obſervations prétenduës des Chaldéens & des Egyptiens étoient fondées ſur l'opinion, que les étoiles qu'on appelle fixes, étoient vrayment fixes : elles ne le ſont pourtant point, & ne l'ont jamais été. Entre les Anciens, Hipparque s'étoit déja apperçu de quelque mouvement dans le Ciel, & avoit même découvert une nouvelle étoile. C'eſt bien autre choſe à préſent ; les Modernes ont beau chercher les ſignes du Zodiaque dans les endroits du Ciel, où les Anciens les avoient vûs & placés ; ils ne les y trouvent plus ; c'eſt que ces ſignes ont retrogradé vers l'Orient de plus de trente dégrés. Les Anciens connoiſſoient bien le mouvement du firmament, qui ſe fait en vingt-quatre heures autour des Poles du monde, & qui emporte les étoiles d'Orient en Occident : mais ils ignoroient le mouvement propre des étoiles, à l'entour des Poles de l'eccliptique, qui étant retrograde d'Occident en Orient, eſt ſi lent, qu'elles n'avancent que d'un dégré de leur cercle en ſoixante-onze ou ſoixante-douze ans.

Ces vérités étant généralement reçûës, le moyen qu'on ait pû faire des obſervations juſtes ſur la nature des aſtres, puiſqu'on en a ignoré la véritable poſition, & que c'eſt de leur poſition qu'on juge de leur nature ? Suppoſant même qu'on ne l'ait jamais ignorée, quelles inductions tirer d'une poſition, qui en aucun tems n'a jamais été deux fois la même, & qui change & varie à chaque inſtant pour ne ſe retrouver jamais telle qu'elle a été ? Enfin quand on accorderoit aux Aſtrologues qu'elle dût ſe retrouver la même un jour, ce ne pourroit être qu'après la révolution

de la GRANDE-ANNE'E ; c'eſt-à-dire, après 36500 (1) ans ſelon les Egyptiens d'Alexandrie, ou 30000 ſelon Ptolomée, ou 25920 ſelon Riccioli, ou 24800 ſelon M. Caſſini, ou 25816 ſelon les tables Rudolphines & Tycobrahé.

Or qu'on me produiſe un ſeul homme qui ait vêcu, je ne dis pas une GRANDE ANNE'E, mais pluſieurs ; car un tel homme eſt abſolument néceſſaire pour faire jour par jour les obſervations, ſur leſquelles on puiſſe dreſſer des regles ſûres d'Aſtrologie. Journellement les obſervations changent & doivent changer, puiſque le cours des aſtres change regulierement tous les jours. Le cours du Soleil eſt une preuve de cette vérité, à quoi tout homme raiſonnable ne ſçauroit ſe refuſer. Cet aſtre forme tous les ans deux années différentes ; l'année Tropique & l'année Aſtrale ; la premiere eſt le tems que le Soleil met à parcourir le Zodiaque ; l'autre eſt le tems que le même aſtre employe à ratrapper le point du Ciel, d'où il étoit parti l'année précedente. Cette ſeconde année a 50 ou 51 minutes de plus que la premiere. Il en eſt de même à proportion de tous les autres aſtres.

Les aſtres ſont ſans nombre, leur cours eſt immenſe, leur rapidité inconcevable, leur éloignement de nous & entre eux infini, & la combinaiſon de tout cela impoſſible. En ſuppoſant donc qu'il y ait une *Grande année*, ou même que la GRANDE ANNE'E ſoit poſſible : dira-t-on encore qu'entre les Chaldéens, les Egyptiens ou les autres peuples de la terre, il ſe ſoit trouvé quelques perſonnes qui ont vêcu non-ſeulement une *Grande année*, mais pluſieurs ; qu'ils ont regulierement tenu un compte exact & journalier du cours des aſtres, & des effets prodigieux qu'on s'imagine qu'ils produiſent dans les hommes, dans les métaux, dans les pierres, dans les mineraux, dans

(1) Ces années ſont Juliennes, au lieu de quoi les autres Egyptiens comptoient 36525 ans. C'eſt qu'ils multiplioient la célébre periode de 1461 ans par le cycle Lunaire de 25 de leurs ans, qui n'eſt parmi nous que de dix-neuf ans. Il faut qu'Achilles Tatius, célébre Aſtronome d'Alexandrie, ait ignoré ce point important d'Aſtronomie Egyptienne ; puiſqu'il reduit la GRANDE ANNE'E à 350635 ans. *Achillis Tatii Iſagog. Apud Petav. Uranolog. pag.* 137.

Digitized by Google

les arbres, dans les ſimples, &c. & qu'enfin ſur les expériences qu'ils avoient devant les yeux, ils ont établi des regles infaillibles d'une ſcience, qui fût toûjours l'objet du mépris & de la riſée des gens ſenſés ?

Que les panegyriſtes des fabuleuſes obſervations des Chaldéens & des Egyptiens ouvrent ici les yeux. Tout ce que put faire Alexandre après s'être rendu maître de Babylone, fut de charger Calliſtenes d'envoyer à Ariſtote le plus d'obſervations qu'il pourroit ramaſſer. Simplicius (1) prétend qu'elles alloient à 1903 ans au-delà. Quoi qu'on ait bien de la peine à l'en croire ſur ſa parole, puiſque les plus anciennes obſervations, dont Hipparque & Ptolemée font mention, ne remontent qu'aux tems de Nabuchodonoſor, c'étoient toutes obſervations d'Aſtronomie, & non pas d'Aſtrologie. Mais encore quelles obſervations d'Aſtronomie ? Des ébauches groſſieres, dont on ne peut ſoûtenir la lecture. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'elles n'ont pour objet que le lever & le coucher des ſignes & des conſtellations, & le cours du Soleil & de la Lune en vûë d'en découvrir les éclipſes. Il n'y eſt jamais queſtion du cours des autres planétes : Hipparque cent vingt-cinq ans ſeulement avant Jeſus-Chriſt, a commencé à le pénétrer & à le developper : mais il n'a pû conduire cet ouvrage à ſa perfection. C'eſt Ptolemée, qui quelques ſiécles après a dreſſé les premieres tables du mouvement de ces aſtres. Cependant les obſervations des Chaldéens ſuppoſent une connoiſſance parfaite de ce mouvement pluſieurs milliers d'années avant la naiſſance d'Hipparque & de Ptolemée. Où eſt la bonne foi & le jugement ?

L'indignation augmente quand on vient à conſidérer en quoi conſiſtoit le fort de ces prétenduës obſervations. C'eſt, diſoient les faiſeurs d'obſervations, que les aſtres intellectuels, dont ceux que nous voyons dans le Ciel ſont la véritable image ; ſont chacun dans ſon genre de même nature, de même eſpece & de même figure que les êtres qui compoſent le monde ſublunaire. Et voilà pourquoi les aſtres viſibles, qui repréſentent les aſtres inviſibles, por-

(1) De cælo lib. 2.

tent

tent le nom d'hommes, de femmes, de quadrupedes, de reptiles, d'oiseaux, de rivieres, de vaisseaux, de coupes, d'encensoirs, &c. qui sont autant de constellations qui comprennent tous les êtres d'ici bas; parce que les astres invisibles reglent par les influences des astres visibles le commencement, la durée, & la fin de toutes choses (1).

Si cela est, il faut qu'en tout tems toutes les nations ayent donné, chacune dans leur langue, le même nom aux mêmes constellations, & qu'elles ayent trouvé dans la position des étoiles dont elles étoient composées, à peu près la même figure: sans quoi la vertu propre de chaque astre ne sçauroit plus être la même: & ce principe une fois admis, tout l'édifice de l'Astrologie Judiciaire croule entierement.

Il croule donc, s'il n'a pas de tout tems croulé; puisqu'il est de notorieté publique, qu'en tout tems la sphere des Chaldéens a été différente de celle des Egyptiens, des Grecs, des Indiens, des Tartares & des Chinois, & que chacun de ces différens peuples a représenté les planétes & les signes d'une maniere entierement différente des autres. » Il faut sçavoir avant toutes choses, dit un » ancien Astronome, qu'il n'y a dans le Ciel ni Cephée, » ni Cassiope, ni Andromede; & il y auroit de l'extrava- » gance de s'imaginer, qu'avant la dénomination de ces » constellations le Ciel a été sans constellations, puisqu'el- » les sont avant Cephée & Orion. Et voilà pourquoi cha- » que nation a donné un nom différent aux étoiles: aussi » dans la Sphere des Egyptiens & des Chaldéens on ne » trouve ni le Dragon, ni l'Ourse, ni Cephée: ce sont » tous noms que les Grecs ont transporté de leurs Héros » aux constellations, afin de les distinguer les unes des au- » tres (2). « Selon ces vérités inconteſtables, les influen-

(1) Τὰ ἐν τῇ γενέσει καὶ φθορᾷ εἴδη πάσχει ὑπὸ τῶν ἀφανῶν εἰδῶν· διὰ τοῦτο χρῶνται τύποις οἱ στοιχειωμαντικοὶ τὰς ἐπιβάσεις τῶν ἀστέρων σκοπεῖντες ἐπ' ἀυτά. Autor. Carpi centiloq. num. 9.

(2) Ἐπὶ ᾧ πᾶσι χρὴ εἰδέναι, ὅτι ὅτι Κηφεύς, ὅτι Κασσίπεια, ὅτι Ανδρομέδα ἐστὶν ἐν ἀφανῇ· γελοῖον γὰρ ὑπονοεῖν πρὸ τούτων ἀστερισμοῦ τὸ ἄφανον, ἀεὶ γὰρ ἦσαν ἀστέρες ἢ πρὸ Περσέως ἢ Ωρίωνος. &c. Achilles Tatius. Apud Petav. Uranolog. pag. 163.

ces de la conſtellation, par exemple, que les Grecs appelloient *Belier*, devoient être différentes dans la Grece, différentes dans la Chaldée, différentes dans l'Egypte, différentes dans les Indes, différentes dans la Tartarie, & différentes dans la Chine, puiſque les Grecs, les Chaldéens, les Egyptiens, les Tartares & les Chinois donnoient une figure différente & par conſéquent un nom différent à la même conſtellation. Où cette induction ne mene-t-elle pas?

Je paſſe ſous ſilence la diſtinction des aſtres en maſculins & en feminins, en montans & en deſcendans, en conjoints & en disjoints, en humains & en divins, en féconds & en ſteriles, en écoutans & en voyans, en ingénieux & en ſtupides, en beaux & en laids, en gras & en maigres, en ruminans & en non-ruminans, & cette longue kyrielle d'étonnant jargon qui fait tomber en ſyncope tous les gens ſenſés qui l'entendent. Je demande ſeulement pour la derniere fois aux défenſeurs des influences, quel fonds on peut faire ſur les regles que les Anciens nous ont laiſſé d'une ſcience qu'ils ne poſſedoient ſûrement pas. Ils croyoient, par exemple, qu'il n'y avoit que ſept planétes. Il y en avoit pourtant ſeize alors, auſſi-bien qu'aujourd'hui. Sçavoient-ils ce que c'étoit que les trente étoiles qu'on appelle de BOURBON, & qui ſont les Satellites du Soleil, puiſqu'elles font en quinze jours leur révolution autour de cet aſtre? Avoient ils connu les différentes étoiles, qu'Hiparque, Tychobrahé, David Fabricius, Simon Marius & pluſieurs autres ont depuis découvertes, en divers tems? Selon les principes des Aſtrologues anciens & modernes, toutes les étoiles dont je parle, & les milliers d'autres dont je ne parle point, ont eu anciennement, comme de nos jours, leurs influences propres: mais les Chaldéens & les Egyptiens en dreſſant les regles d'Aſtrologie Judiciaire qu'on fait tant valoir, les ont-ils conſultées? Ont-ils même marqué le changement & l'altération que leurs radiations, combinées avec les radiations des autres aſtres, apportoient & produiſoient dans le corps des combinaiſons des radiations qu'ils connoiſ-

Digitized by Google

ſoient, & où ils ne les avoient jamais fait entrer faute de les connoître? Il eſt donc démontré par des raiſons invincibles, que les Chaldéens & les Egyptiens n'ont pû faire ſur le cours des aſtres les obſervations qu'ils ſe glorifioient d'avoir faites; que ſur ces obſervations ils n'ont jamais dreſſé des regles d'Aſtrologie Judiciaire, dont on ait pû faire aucun uſage; & enfin que les aſtres, ſoit en général ſoit en particulier, n'ont aucune vertu, ſinon peut-être, celle d'échauffer & d'éclairer: par conſéquent toute celle qu'on attribuë aux Taliſmans conſtellés, eſt une vraye chimere, ou vient abſolument du Démon.

§. VII.

Les Taliſmans conſtellés n'operent qu'en vertu du Démon. A quelles marques on reconnoît l'operation du Démon.

L'alternative eſt inconteſtable, & le Taliſman que je produis eſt ma preuve. En effet, ou la taſſe operoit les guériſons prodigieuſes qui ſont marquées ſur ſon bord extérieur, ou elle ne les operoit pas. Si elle ne les operoit point, voilà la chimere: ſi elle les operoit, c'eſt le Démon qui les ſuppleoit: car ayant mis en évidence que les aſtres n'ont, & ne peuvent avoir aucune part à des effets auſſi extraordinaires, ce n'eſt qu'au Prince des ténébres qu'on peut les rapporter.

D'ailleurs des marques d'un pacte explicite ou implicite avec le Démon, ſe préſentent ici de toutes parts; figures des planétes, conſtellations, lettres Epheſiennes, chiffres & paroles de l'Alcoran.

1°. Il n'eſt perſonne qui ne reconnoiſſe les planétes dans les cinq étoiles, & les deux diſques qui brochent l'un ſur l'autre; les poiſſons, le chien, le ſcorpion & le ſerpent mettent ſous mes yeux, non-ſeulement les quatre conſtellations de même nom, mais encore toute la vertu du Taliſman. Car une des premieres regles de l'Aſtrologie Judiciaire eſt, que de tous les moyens les plus préſens &

les plus efficaces contre la morſure des chiens enragés & des bêtes venimeuſes, & pour faire accoucher heureuſement & promptement les femmes, & leur rendre bon le lait, c'eſt de graver dans le tems que les planétes ſont en conjonction, ſur une pierre, ou ſur une piece de métal analogue, d'un côté, les conſtellations qui portent le nom des animaux, contre la morſure deſquels on veut ſe précautionner, & de l'autre le ſigne des poiſſons. Les planétes ſont ici en conjonction, témoin le Soleil & la Lune, dont les diſques ſe dérobent l'un l'autre la lumiere, & par conſéquent rendent infortunés, ſi l'on en croit les Aſtrologues, les ſignes qui portent le nom des bêtes, dont on veut ſuſpendre & arrêter la force du poiſon. Mais pourquoi les planétes en conjonction rendroient-ils infortunés préciſement les ſignes, dont on graveroit les figures ſur un Taliſman, & non pas les autres, ſi le Démon ne s'en méloit? Eſt-ce que les aſtres ne répandent pas également leurs influences, ou que leurs influences ſont benefiques & malefiques tout-à-la fois?

2°. Une preuve bien plus forte encore de pacte implicite ou explicite avec le Démon, c'eſt les lettres Epheſiennes; par ces lettres les Anciens entendoient un charme employé expreſſément pour purifier les maiſons & les lieux infeſtés par les mauvais génies, pour guérir les maladies & chaſſer les Démons (1). Ces lettres étoient compoſées de noms & de paroles barbares & inintelligibles, dont les Dactyles du mont Ida étoient les inventeurs (2), & elles ne portoient le nom d'Epheſiennes, que parce qu'ils les avoient gravées en certains endroits de la ſtatuë de la fameuſe Diane d'Epheſe. » *Lettres Epheſiennes*, dit » Euſtathe, marque en ſtile figuré un homme qui parle » obſcurément & ſans ſuite. Quelques Auteurs aſſûrent » que les lettres Epheſiennes ſervoient de charme, & que

(1) Ὥσπερ γὰρ οἱ Μάγοι τὰς δαιμονιζομένους κελεύουσι τὰ Ἐφέσια γράμματα πρὸς αὐτὰς περιλέγειν ἢ ὀνομάζειν, ἄπως, &c. Plutarch. ſympos. lib. 5. q. pag. 706.

(2) Εἷς ἦν ἢ τι τῶν Ἐφεσίων λεγομένων γραμμάτων, ἢ ἡ τῶν περὶ μυστικὴν ἐξήγησις ῥυθμῶν ἀναφέρεται. Clem. Alexandr. Strom. lib. 1. pag. 306.

Digitized by Google

» Creſus en ayant proferé un certain nombre quand » il étoit ſur le bûcher, leur vertu le garantit du dernier » ſupplice. Il eſt arrivé même aux jeux Olympiques, que » deux Athlétes l'un de Milet & l'autre d'Epheſe combat- » tant enſemble, l'Athléte de Milet ne pouvoit pas ſe dé- » fendre : ce qu'on attribua aux Lettres Epheſiennes qu'on » découvrit autour du talon de l'Athléte d'Epheſe ; auſſi » dès qu'on les lui eût ôtées, l'Athléte de Milet abbatit » ſon adverſaire trente fois de ſuite. Pauſanias, ajoûte Eu- » ſtathe, a mis dans ſon Lexicon, que les lettres Ephe- » ſiennes avoient un ſens naturel, qui ſervoit de préſerva- » tif contre tout mauvais accident ; & qu'ainſi celles que » Creſus avoit dites ſur le bûcher, toutes obſcures & énig- » matiques qu'elles étoient, avoient un ſens à l'inſtar de » celles qu'on lit ſur la couronne, ſur la ceinture & ſur » le piédeſtal de la Diane d'Epheſe (1).

Que les lettres Epheſiennes ayent, ſi l'on veut, un ſens, & même un ſens naturel : dès qu'on m'accorde que les effets qu'elles produiſent ſont au-deſſus de la nature, il eſt viſible que le ſens qu'elles renferment, ne vient & ne peut venir que d'une convention faite avec le Démon. Par conſéquent tout Taliſman, ſur lequel on lit des lettres Epheſiennes, c'eſt-à-dire, des mots barbares, inintelligibles & ſans liaiſon, n'opere que dépendamment du Démon (2), & non pas en vertu des aſtres ſous leſquels on l'a fait & gravé.

3°. Les chiffres ſont une troiſiéme preuve, que les Taliſmans n'ont d'autre vertu, que celle qui leur vient d'un pacte implicite ou explicite avec le Démon. Il y a deux ſortes de chiffres ; les uns conſiſtent en certains traits de plume, qui ſont étrangers à toutes ſortes d'alphabets : tels ſont ceux que notre Taliſman repréſente gravés dans les

(1) Καὶ ὅτι ἀσαφῶς ἐ αἰνιγματωδῶς λεγόμενα ἐπὶ πάντων ἢ ζώντων ἢ τεθνάντων ἐπιγεγράφθαι τὰ Ἀρτέμιδος καὶ τοιαῦτα γεγράμματα. Euſtat. in Odyſſ. T. pag. 1864. 19.

(2) On peut voir dans Cælius Rhodiginus, *Lect. Antiq. lib.* 16. *cap.* 14. dans le P. Kirker, *œdip. Ægyp.* t. 2. *part.* 2. *pag.* 469. & quelques autres Modernes, qu'Athenée, S. Clement d'Alexandrie, Suidas, Heſychius, Diogenien, & tous les Anciens, attribuoient à la magie tous les effets des Lettres Epheſiennes.

disques du Soleil & de la Lune, & sur quelques endroits du bord intérieur de la tasse. Comme ces traits sont mis à dessein, ils ont certainement leur sens & leur signification; & dès-là ils rentrent dans la classe des lettres Ephesiennes; c'est-à-dire, que ce sont autant de caracteres magiques.

Les autres chiffres sont ceux qui servent à marquer les nombres. Les neuf cases des deux carrés qui sont sous nos yeux, contiennent chacune un chiffre de cette sorte. Je ne perdrai point le tems à détailler toutes les chimeres, que les Philosophes Pythagoriciens & Platoniciens ont debité sur la puissance des nombres: j'entreprendrai encore moins de vouloir deviner ce que l'Auteur du Talisman a eu en vûë en gravant ceux-ci, & en les ajoûtant à tant d'autres figures bizarres. Il suffit de dire en général, que ces chiffres, ces cases & ces quarrés signifient que le Ternaire est la racine du carré ou du quaternaire, qui comprenoit, disoit-on, toutes choses. Si ces visions avoient en effet quelque vertu, d'où la tiroient-elles si ce n'est du Démon?

Voyez pag. 455.

4°. Les paroles de l'Alcoran sont un dernier indice de magie. L'Alcoran est à l'égard des Mahometans ce que l'Ecriture-Sainte est à l'égard des Juifs cabalistiques, & de ces faux Chrétiens, qui de tout tems ont fait profession de l'art magique. Les boucliers de David & les sceaux de Salomon des Juifs cabalistiques avec les Abrasax des Gnostiques, des Basilidiens, des Valentiniens, des Carpocratiens, des Cerinthiens, & autres phantômes de Chrétiens, sont remplis du nom *Tetragramme* de Dieu, de celui de ses attributs, de noms d'Anges vrais ou faux, & de différens passages de l'Ancien & du Nouveau Testament. Il est bien visible que ces noms & ces passages n'ont pas d'eux-mêmes la vertu qu'on leur attribuë, & qu'elle ne leur vient que des liaisons directes ou indirectes, que les Juifs cabalistiques, & les mauvais Chrétiens ont avec le Démon. A plus forte raison en est-il de même des passages de l'Alcoran, que les Arabes font métier de graver sur les Talismans. Donc les paroles de l'Alcoran qu'on

Digitized by Google

lit dans l'intérieur de notre taſſe, ſont une marque certaine que les effets extraordinaires qu'on lui attribuë, n'ont d'autre cauſe que le Démon.

§. VIII.

Dépendance établie par les Anciens entre les puiſſances céleſtes & les choſes ſublunaires. Ce que les Anciens obſervoient pour réünir enſemble la force de chaque puiſſance céleſte. Moyens employés par les Egyptiens pour ſe faire obéir des Démons.

Reſte à ſçavoir comment le Démon eſt, & peut être cauſe des effets qu'on attribuë aux Taliſmans, & quels moyens on employe pour mettre le Démon en jeu. Mais ce ſont toutes queſtions qui ne ſont point de mon reſſort: c'eſt aux Théologiens à les traiter, & à nous expliquer la foi de l'Egliſe ſur le pouvoir *des Principautés, des Princes du monde & de ce ſiécle ténébreux, & des eſprits de malice répandus dans l'air.* C'eſt encore à eux à décider ſi le Démon entre dans une infinité de choſes, où il n'a que faire, & dont pourtant on le fait Auteur: pour moi je ne ſuis chargé que de répandre quelques lumieres ſur l'antiquité, & voici ce que Proclus nous a laiſſé ſur un ſujet auſſi ſingulier Epheſ. 6. 12.

» Dès les tems les plus reculés les Prêtres apprirent des » choſes mêmes qui les environnoient, & qui frappoient » leurs yeux, le culte qu'on devoit rendre aux puiſſances » céleſtes: car en joignant pluſieurs êtres enſemble, & » en purifiant quelques autres, ils s'apperçurent que cha- » que être en particulier renfermoit une portion de la Di- » vinité: mais comme cette portion n'étoit pas aſſez forte » pour leur rendre familiere la Divinité, ils réünirent plu- » ſieurs êtres enſemble, & n'en firent qu'un tout, qui étoit » équivalent à la Divinité même, laquelle étoit au-deſſus » de ces êtres pris ſéparement. C'eſt ainſi qu'ils firent les » Taliſmans, ſur leſquels ils graverent pluſieurs différentes

» figures, par le secours desquelles ils attiroient les influen-
» ces du Ciel. Ils reduisirent de même par les regles de
» l'art dont ils étoient les inventeurs, plusieurs baumes
» en un seul, dans lequel ils rassemblerent plusieurs par-
» ties de la Divinité, & le rendirent par là aussi fort que
» la Divinité même qu'ils s'étoient proposé de se concilier.

» Un simple au reste, ou même une pierre seule suffit
» quelquefois pour produire des effets surnaturels; le *Cne-*
» *bisum* par exemple, ou le Chardon a la vertu de faire ap-
» paroître les Dieux, & le Laurier, le Raccinum, l'Oi-
» gnon, la Squille, le Coral, le Diamant & le Jaspe ont
» celle de les retenir. Voulez-vous faire des predictions?
» servez-vous d'un cœur de Taupe: Voulez-vous purifier
» quelque lieu? employez du souffre & de l'eau de la mer:
» car l'odeur forte du souffre, jointe au feu renfermé dans
» l'eau de la mer, consume toute sorte d'impuretés.

» Le secret donc des Prêtres étoit de faire usage de la
» sympathie & de l'antipathie, qu'ils remarquoient être en-
» tre les choses qui composent l'Univers: par l'un ils réü-
» nissoient plusieurs choses ensemble, par l'autre ils les
» séparoient. C'étoit aussi là dessus qu'étoit fondé le choix
» qu'ils faisoient des animaux qu'ils offroient en sacrifice.
» Ces sacrifices mêmes leur firent connoître la différente
» puissance de chaque Génie, & quelle part il avoit à nos
» actions, & à tout ce qui arrive ici bas: ce qui les mit en
» état de converser avec eux.

» Des Génies ils s'éleverent jusqu'aux Dieux, & étudie-
» rent leur force & leurs opérations. Les Génies les mi-
» rent sur les voyes en leur en donnant la premiere teintu-
» re; & l'étude fit le reste. Quand ils en furent là, re-
» gardant comme au-dessous d'eux tout ce qui les envi-
» ronnoit, les Génies mêmes; il ne voulurent plus s'entre-
» nir qu'avec les Dieux (1).

(1) *Deinde à Dæmonibus ad ipsas Deorum vires actionesque processerunt; partim quidem docentibus Dæmonibus addiscentes, partim vero industria propria interpretantes convenientia symbola, in propriam Deorum intelligentiam ascendentes, Ac denique posthabitis naturalibus rebus actionibusque, ac magna ex parte Dæmonibus, in Deorum se consortium receperunt.* Procl. de sacrif. & Mag. sub. fin. Edit. Basil. 1532.

» Rien

» Rien n'eſt ſi fou, dit Porphyre, que ce qui ſe paſſe » en Egypte : on y voit juſqu'à des Eſclaves menacer & » faire trembler, je ne dis pas les Génies du commun & » les Manes, mais le Soleil, ce Roy des aſtres, la Lune » & les autres Dieux céleſtes ; & pour arracher d'eux la » vérité, leur faire des menaces pleines de menſonges, » comme d'entrouvrir les Cieux, de publier les myſteres » d'Iſis, d'expoſer au grand jour ce qui s'obſerve à Abidos » dans le ſilence & le plus grand ſecret, d'arrêter la Bar- » que (1) ſacrée, de diſperſer & de livrer à Typhon les » membres d'Oſiris, & de ſe porter à de ſemblables ex- » cès (2).

» De quelque eſpece que ſoient les Génies, dit Pſellus, » il n'en eſt point qui ne ſoit tout enſemble fort hardi & » fort timide, ſur-tout ſi c'eſt un Génie terreſtre. A la vé- » rité les Génies Aëriens, comme plus ſubtils que les au- » tres, diſcernent ceux qui les ménacent, & ils ne font » quartier qu'aux perſonnes qui menent une vie pure, & » qui prononcent le nom reſpectable de Dieu. Pour tous » les autres Génies materiels en général, comme ils » craignent autant d'être relegués dans l'abyſme & dans » les Enfers, que la préſence des Anges qui ſont chargés » de les y précipiter, il eſt impoſſible d'exprimer à quel » point ils ſont ſaiſis de crainte, ſoit qu'on les ménace » de les exiler, ſoit qu'on prononce le nom des Anges » leurs adverſaires. Leur trouble eſt ſi grand, qu'ils ne » connoiſſent pas même à la voix qui ſont ceux qui les » menacent. Ainſi un vieillard, une vieille même n'a qu'à » prendre un ton menaçant avec eux ; ce ton ſeul eſt à » leur égard comme un Arrêt de mort qui les fait fuir : » c'eſt pourquoi on les reduit aiſément ; & moyennant un » peu de ſalive, des rogneures d'ongle, quelques pointes

(1) *Voyez* ce que je dis de cette Barque page 162. & ſuivantes.

(2) Ποῖῳ δ' τύπῳ ἀλογώτερον τὸ μὴ δαίμονι εἰ τύχοι, ἢ ψυχῇ πεθνηκοτι, αὐτῷ δ' τῷ Ἡλίῳ, ἢ Σελήνῃ, ἢ τινι τῶν ἄλλων θεῶν, ἀνθρώπῳ τῷ τυχόντι ὑποκρίνεσθαι, ἀπειλὰς προσφέροντα καὶ ἐκφοβοῦν· ψευδόμενον, ἵν' ἐκεῖνοι ἀληθεύσωσι· τὸ γὰρ λέγειν, ὅτι τὸν ἔξωθεν προσαρέξω, καὶ τὰ κρυπτὰ τοῦ Ἰσιδος ἐκφανεῖ, καὶ τὸ ἐν Ἀβύδῳ ἀπόῤῥητον δείξει, καὶ τὰ μέλη τοῦ Ὀσίριδος διασκεδάσει Τυφῶνι. &c. Porphyr. epiſt. ad Anebonem Ægyptium.

Digitized by Google

» de cheveux, un morceau de plomb, & un peu de cire » attachée à un fil, on se délivre d'eux & l'on conjure tout » le mal qu'ils vouloient & pouvoient faire (1).

Je mets fin à tous ces extraits pour observer que notre Talisman n'a pas été fait pour être possedé par un particulier, mais pour être déposé dans un lieu public; c'est ce que signifient ces paroles; *Tout cela est tiré de la Forteresse de Damas, & collationné exactement sur l'original.* Damas étoit sans doute la Ville qui possedoit ce prétendu trésor: c'étoit à l'exemple de toutes les Villes d'Orient. Comme il n'y en a point qui ne soit en garde contre quelque maladie particuliere à son climat, ou contre les accidens à quoi elle est sujette; chaque Ville a son Talisman pour la garantir des maux qu'elle craint, ou qu'elle prévoit lui devoir arriver. » De tout tems, dit Scaliger, les » Mahometans & les Orientaux ont frappé des médailles, » ou gravé des pierres constellées, dont ils se servent com- » me de preservatifs contre certains maux; par exem- » ple, pour être à couvert des piqueures des Scorpions, » ils gravent un Scorpion au lever du signe qui porte ce » nom (2). «

L'exemple des Orientaux a été contagieux: il a gagné toute la terre; en vain la Religion a voulu l'arrêter: l'histoire nous apprend qu'il y a peu de Villes ou de Provinces qui n'ait eu des Talismans. Olympiodore rapporté par Photius, écrit qu'il y avoit dans la Thrace des statuës d'argent constellées, qui empêchoient l'invasion des Barbares, & qu'aussi-tôt que le Prefet Valerius les eût ôtées par ordre de l'Empereur Constance, la Thrace & l'Illyrie furent la proye des Gots, des Huns & des Sarmates (3).

(1) Διὸ ἔφην χειρῶναι τῆς πραττούσης, λίγνω δὲ σιδήρου, ἐ ὄνυξι, ἐ ῥιζὶ, παρὰ τὸ μιαρὸν τῶν γοήτων, γάνος· ἐ μολύβδου ἐ κηροῦ, ἐ λεπτῆ περιδήσαι μίτῳ, διὰ τῶν ἀῤῥήτων ἀφορισμῶν, πάθη τερατικὰ κατεργάζονται. Psel. de operatione Dæmonum pag. 89. edit. 1615.

(2) *Scito igitur non solum Muhamedanos, sed & Indos idololatras abusitima antiquitate nummos signare, aut gemmas sculpere ad horoscopum, easque imagines φυλακτηρίων & amuletorum loco habere: verbi gratia, adversus ictus Scorpionum nummulos horoscopante Scorpione cum imagine Scorpionis signant.* In epist.

(3) Πρῶτον μὲν τὸ τῶν Γότθων μέρος πᾶσαν ἐπιτρέχει τὴν Θρᾴκην· ἔπειτα δὲ μικρὸν ὕστερον ἐ τῶν Οὔννων ἐ τῶν

Le même Auteur nous apprend que le Roy Alaric voulant passer de Rhegio dans la Sicile, ne put jamais faire le trajet qui les séparoit, parce qu'il y avoit une statuë constellée, dans l'un des pieds de laquelle étoit du feu, & de l'eau dans l'autre, qui garantissoient la Sicile du feu du mont Æthna, & de l'incursion des barbares (1). Enfin, car il faut finir, il n'y a pas jusqu'à la Ville de Paris qui n'ait eu ses Talismans. Du tems de Gregoire de Tours la tradition du pays étoit, que cette capitale des Gaules ne devoit ni périr par le feu, ni enfermer dans son enceinte ni rats ni serpens. Jusqu'à Gontran & à Childebert II. les rats & les serpens n'approcherent point de Paris, & le feu ne prit à aucune maison. Mais sous le regne de ces Princes, comme on fut obligé de visiter les fondemens du Pont, on emporta avec les immondices un serpent & un rat d'airain qui y étoient depuis la fondation, & peu de tems après la Ville se vit assaillie de rats & de serpens, & essuya divers incendies (2).

τὴν Ζαραγοσσὰν καταδραμεῖσθαι τὸ πῦρ τὸ Αἰνεικὸν ἐκ ἀντλῶ τινὶ Θεσσάλω. Photh. Biblioth. August. Vindelic. 1601. p. 109.

(1) Τετάλιται ἡ, ὡς μυθολογοῦσι, πυρὸς τῶν ἀρχαίων ἀποτροπαίου τι τῷ ἀπὸ τῆς Αἴτνης πυρὸς, ἐ πρὸς κάλυσιν πυρόδων διὰ θαλάσσης βαρβάρων. Idem ibid. p. 106.

(2) *Quibus ablatis & glires ibi deinceps extra numerum, & Serpentes apparuerunt, & postea incendia perferre cæpit.* Greg. Turon. Hist. Franc. lib. 8. num. 33. col. 407.

FIN.

Digitized by Google

TABLE
DES AUTEURS,
Cités, corrigés ou éclaircis dans cet Ouvrage.

A.

ACadémie Françoiſe, pages 118. 124.
Académie des Inſcriptions, 138. & ſuivantes, 145. 162. 177. 184. 195. 366.
Achilles Tatius, 447. 449.
Agatharcides, 108.
Agoſtino, (Léonard) 291.
Alpherganius, 215.
Ambroiſe, (S.) 213. 247.
Anaſtaſe, 397.
Anatolius, 213.
Anonymes, II. XXXVII. 86. 124. 126. 127. 131. 132. 157. 183. 200. 212. 214. 243. 254. 258. 259. 270. 279. 299. 322. 331. 348. 350. 363.
Anthologie, 43. 214.
Apollodore, 73. 312. 313. 344. 345.
Apulée, 22. 70. 123. 142. 150. 151. 152. 158. 159. 175. 187. 250. 320. 321. 337.
Aratus, 190. 192.
Aréopagitiques, 273.
Ariſtide, 348.
Ariſtocle, v.
Ariſtophane, 285. 350.
Ariſtote, 126.
Ariſtoxene, v.
Arnobe, 15. 148. 281. 285. 333. 335.
Aſcari, (M.) 428.
Aſconius, 81.
Athenagore, 199.
Athenée, v. 8. 43. 44. 62. 183. 274. 328. 330. 349. 351. 353. 364.
Averani, (M.) XXXII. XXXIII. XXXIV. XXXVI.
Auguſtin, (S.) 8. 47. 158. 162. 193. 256. 272. 273. 308. 333. 334. 337.
Aulugelle, 8. 13. 15. 341. 372.
Auſone, 64. 314.

B.

BArtholin, 45.
Benoît, (S.) 352.
Beroſe, 208.
Bimart (M.) de la Batie, XI. 386.
Boëce, 342.
Bollandiſtes, 86.
Bouhier, (M. le Préſident) 223. 227. 228. 229. 230. 363.
Boulanger, 289.
Bouterouë, 121.
Brun, (Corneille le) 237.
Bruyere, (La) 135. 443.
Bucherius, 273.
Buxtorf, 37. 56.

Digitized by Google

C.

Callimaque, 343. 353. 354.
Calliſtenes, 208.
Calmet, (Dom) 189.
Cange, (Du) 118.
Capacius, 289.
Capella, 149. 163. 323. 335. 336.
Capitolin, 4.
Carel, (M.) 380
Caſaubon, 183. 274.
Caſeneuve, 124.
Caſſien, 252.
Celius Rhodiginus, 33. 153. 154. 453.
Celſe, 126. 252. 260.
Cenſorin, xxi. 36. 212. 217. 218. 228. 229.
Ceſar, xii. 61. 125. 129.
Chardin, 236.
Ciceron, 26. 48. 49. 89. 90. 104. 105. 106. 108. 117. 118. 146. 153. 184. 235. 236. 250. 304. 333. 345. 430. 442.
Clement (S.) Pape, 232
Clement (S.) d'Alexandrie, 33. 39. 50. 126. 146. 153. 154. 155. 157. 158. 212. 236. 245. 348. 452.
Colonia, (le P.) 119.
Commodien, 243. 244.
Coſmas Egyptien, 159. 160.
Critodéme, 208.
Cyrille (S.) d'Alexandrie, 126. 213.

D.

Dacier, (M.) 146. 155.
Dacier, (Madame) 4. 165. 284.
Decemvirs, 105.
Democrite, 8.
Deſlandes, (M.) 294. juſqu'à 302.
Diodore de Sicile, 62. 72. 73. 148. 169. 170. 182. 183. 186. 204. 329. 330. 430. 431.
Diogene de Laërce, 126.
Diomede, 42.
Dion, 13. 91. 337. 361.
Doduel, xxx. xxxv. 212. 230.
Donat, 13.

E.

Editeurs du Gloſſaire de du Cange, 86.
Egyptio, (Don Mattheo) iv.
Elien, 154. 169. 190. 232. 301. 329.
Eloy, (S.) 243.
Ennius, 31.
Epigenes, 208.
Epiphane, (S.) 162. 213. 282. 284.
Eraſme, 17.
Etymologicon Magnum, 58. 349.
Eubulus, 338.
Euclide, diſciple de Socrate, 36.
Eunapius, 152. 180. 290.
Euripide, 141.
Euſebe de Ceſarée, 25. 147. 155. 160. 163. 164. 182. 187. 191. 196. 197. 199. 233. 247. 253. 337. 346. 347.
Euſtathe, 43. 109. 165. 286. 349. 453.

F.

Fabretti, 134.
Feſtus, 13. 32. 102. 111. 142. 182. 333. 337. 340. 341.

Digitized by Google

Firmicus, (Julius) 39. 232. 238. 243. 244. 245. 255. 261. 285. 438. 439.
Fulgence Grammairien, 325. 327. 347.

G.

GAlien, 15.
Geminus, xxxvii. 201.
George Syncelle, 211. 254.
Giraldus, (Lilius) 74.
Gloſſaire MS. 86.
Golius, xxxi. xxxv. 215.
Gori, (M.) xi. xii.
Gregoire de Tours, 124. 459.
Gruter, 88. 91. 119. 136. 211. 250. 257. 269. 276. 281. 285.
Guthieres, ii. ix.

H.

HArdoüin, (le P.) 223. 224.
Harpocration, 285. 286.
Heraclius, (l'Empereur) 207. 214.
Herodien, 246.
Herodote, 146. 152. 153. 154. 160. 165. 167. 168. 170. 171. 172. 182. 187. 190. 191. 234. 235. 236. 246. 247. 248. 253. 328. 330.
Heſychius, 33. 45. 47. 56. 58. 285. 350.
Hide, 257. 274.
Hierocles, 155.
Hilaire, (S.) 390. 393.
Hipparque, 208.
Homere, 4. 108. 164. 366.
Horace, 6.
Horus Apollo, xxii. xxiii. xxiv.
Hygin, 18. 19. 23. 70. 71. 315. 316. 325.

I.

IBn Jounis, xxxi.
Jean (S.) l'Evangeliſte, 82.
Jean (S.) Chryſoſtome, 352.
Jerôme, (S.) 52. 231. 233. 240. 243. 262. 291. 335. 346. 352. 369. 391. 392. 393. 394. 399. 400. 407.
Inſcriptions, xvi. 74. 80. 87. 88. 91. 93. 94. 95. 97. 98. 100. 102. 103. 134. 136. 142. 143. 211. 275. 276. 356. 357. 359.
Joſephe, 11. 366. 431.
Iſidore (S.) de Seville, 85. 86.
Julien (l'Empereur) 241. 242.
Junius, 57.
Juſtin, 243. 257. 273. 278.
Juvenal, 8. 17. 32.

K.

KEyſler, 205.
Kircher, xxiv. xxv. xxvi. xxvii. xxviii. 441. 453.
Kirchman, 11. 80. 109.

L.

LActance, 148. 149. 234.
Lampride, 272.
Lebeuf, (M. l'Abbé) 112. & ſuivantes.
Liebbe (M.) 372.
Lipſe, (Juſte) 119.
Luc, (S.) 82. 141.
Lucain, 22.
Lucas, (Paul) 188.
Lucien, 47. 49. 71. 108.
Lucilius, 36.
Luctatius, 239. 240.

M.

MAbillon, (Dom) 86. 139.
Macrobe, 60. 103. 108.

Digitized by Google

111. 112. 140. 167. 184. 185. 204. 232. 246. 247. 281. 285.
Maffei, (M.) xxxviii. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. & ſuivantes.
Mahomet, 37. 38.
Mahudel, (M.) 177.
Maimonides, 287.
Maillet, 37. 177. 178. 179. 186. 321.
Manethon, 208.
Manilius, 333
Marbres de Boulogne, 112. 122.
Marbres d'Oxford, 133. 305.
Marca, (M. de) 119.
Marcellin, 109. 124. 131.
Marteme, (Dom) 78. 80. 101. 305.
Martial, xii.
Martianay, (Dom) 258. 381.
Matthieu, (S.) 9. 82.
Mazochi, (M.) 83. 95.
Menetrier, (le P.) 84. 119.
Minutius Felix, 193.
Montfaucon, (Dom) 16. 44. 48. 63. 138. 160. 188. 199. 200. 300. 314. 319. 324.
Muratori, (M.) ix. x. 281.

N.

Nicetas, 256.
Nonius, 44. 88.
Nonnus, 256.
Noris, (le Cardinal) 203.
Numa Pompilius, 105.
Numenius, 184.

O.

Origene, 126. 252.
Orphée, 260.
Ovide, 15. 17. 20. 32. 44. 52. 109. 149. 154. 285. 312. 325. 327. 333. 343.

P.

Palephat, 37.
Panodore, 214.
Papinius, 193.
Paul, (Juriſconſulte)
Pauſanias, 37. 63. 66. 73. 74. 75. 141. 234. 247. 314. 315. 347. 357. 362. 365. 367.
Perrault, vi.
Petau, (le P.) xxii. xxiii. xxvii. xxxv. 203. 206. 217. 222. 230.
Petrone, 21. 36. 41. 50. 51.
Philon de Biblos, 160.
Philon, Juif, 194. 365. 366.
Photius, 108. 367. 459.
Pindare, 63. 364.
Pitiſcus, 83.
Platon, v. vi. 108. 184.
Plaute, 335.
Pline l'hiſtorien, 3. 8. 9. 17. 19. 23. 31. 32. 52. 104. 105. 106. 110. 111. 179. 184. 190. 192. 193. 314. 328. 329. 330. 333. 339. 340. 351.
Plotin, 8.
Pluche, (M.) xv.
Plutarque, 59. 60. 70. 90. 146. 147. 150. 151. 152. 153. 155. 159. 161. 162. 163. 164. 166. 167. 168. 169. 170. 171 172. 173. 174. 175. 176. 180. 182. 184. 186. 187. 190. 193. 194. 197. 198. 200. 212. 222. 234. 237. 243. 255. 279. 297. 300. 315. 321. 322. 345. 350. 351. 365.

Digitized by Google

367. 370. 452.
Pocock, 434.
Polyhiſtor, 126.
Pollux, 23. 45. 46. 158. 365.
Porphyre, 162. 184. 185. 191. 197. 199. 216. 218. 219. 220. 232. 238. 244. 252. 257. 258. 261. 262. 272. 280. 294. 336. 457.
Proclus, 455.
Properce, 17. 20.
Proterius, 213.
Prudence, 352.
Pſellus, 458.
Ptolemée, xxii. 207. 449.
Pythagore, 147. 155.

Q.

Quintilien, 69. 110.

R.

Redi. (M.) xvi. xvii. xviii. xx.
Reineſius, 281.
Reviſeurs de Moreri, 147.
Rubenius, 48.

S.

Saumaiſe, xxii. xxvii. 222. 441.
Scaliger, xxii. xxvii. 147. 458.
Scholiaſtes, 16. 17. 28. 48. 58. 123. 285. 307. 346. 348. 351. 364. 365.
Selden, 189. 191. 192. 249. 254.
Seneque le Philoſophe, 14. 29.
Seneque le Tragique, 44.
Servius, 12 13. 14. 19. 20. 26. 30. 31. 75. 88. 123. 142. 143. 150. 164. 314. 339. 340. 359. 389.
Sicard, (le P.) 144. 145.
Sidoine Apollinaire, 52.
Silius Italicus, 107.
Simplicius, 448.
Socrate hiſtorien, 272.
Solin, 218. 221.
Sophocle, 107. 348.
Sotion, 126.
Sozomene. 263. 276. 278.
Spanheim, 63. 243. 357. 358. 359. 369. 370.
Spon, 48. 79. 93. 94. 100. 102. 305.
Stace, 15. 44. 48. 239.
Strabon, xii. 66. 67. 183. 187. 190. 191. 196. 204. 234. 235. 236. 238. 248. 274. 329. 367. 430.
Suetone, 3. 26. 35. 48. 53. 267. 372.
Suidas, 33. 58. 60. 158.
Symeoni, (le) 243.
Syncelle, *voyez* George.
Syneſius, 158. 157. 168.

T.

Tables, (les douze) 89. 104. 105. 106. 107. 118.
Tacite, 8. 10. 297. 298. 340. 341.
Tertullien, 34. 271. 352.
Themiſtius, 364.
Theodoret, 158.
Théon, xxii. xxxi. xxxiii. xxxiv. xxxv, xxxvi. xxxviii. 207. 213. 219.
Théophraſte, 8. 33. 135. 179. 184.
Tibulle, 8. 44.
Tillemont, 379. 400. 411. 412.
Tite-Live, 22. 24. 28. 111.
Tournemine, (le P.) 137.
Trebellius Pollio, 297. 298.

Thucidide,

Digitized by Google

Thucidide ; 307.
Turre, (M. della) 87. 248. 256. 257. 263. 275. 276. 277. 279. 281.
Turnebe, VI. 86. 106.

V.

Valere Maxime, 26. 29.
Vallarſi, (M.) XXXVIII. 258. juſqu'à 269. & depuis 387. juſqu'à 411.
Varron, 44. 332. 342.
Virgile, 8. 30. 44. 108. 141. 142. 143. 187. 300.
Vitruve, VI. VII.
Ulpien, 92. 340.
Vopiſcus, 257.

X.

Xenophon, 104.

Fin de la Table des Auteurs.

Digitized by Google

TABLE DES MATIERES PAR ORDRE ALPHABE'TIQUE.

Le Chiffre Romain marque les pages de la Préface, le Chiffre Arabe celles du corps de l'Ouvrage, & quand il y a une N *à la ſuite d'une Lettrine, il faut conſulter les Notes, qui ſont au bas des pages.*

A.

A Grec nouveau, que nous ne connoiſſions pas. *page* 363
Abraſax, en quoi il diſére des Tables Mithriaques. 292
Abraxas, voyez *Abraſax*.
Accolade, ſon origine, 124. Elle s'eſt perpetuée dans preſque tous les corps politiques & Religieux, *là même* N. 2.
Achillée Tyran, defait par Diocletien. XXIX
ACRODRUA, quels fruits les Anciens entendoient par ce mot. 62
Adad, Divinité favorite des Aſſyriens. 246
Adam (*figuier d'*) plante d'Egypte; ſa deſcription, 178. n'eſt pas le Papyrus. 180
Adorateurs des Statuës, Adorateurs des Sanctuaires, deux ſortes de Sabaïtes. 435
Affranchis, à quoi on les reconnoît ſur les marbres. 135. 136
Agis, Roy de Sparte mis à l'amende par les Ephores. 59. n. 1
AGNUS CASTUS, employé dans les Teſmophories. 351
Agonothéte, ſa dignité & ſes prérogatives, 359. Il plaçoit lui-même les vaſes, qui devoient être le prix du vainqueur. 364
Agrippa, Auguſte fait ſon éloge après ſa mort, & fait tendre un voile qui lui derobe la vûë de ſon corps. 13
Aigles, nom que prenoient ceux d'entre les Mithricoles qui étoient élevés à la dignité de Peres. 252
Aiguille de tête, fait partie des myſteres d'Iſis. 150. 159
Airain, le ſon de l'airain employé à rompre les charmes, 8. Faiſoit fuir les Manes, 108. Idée ſinguliere là-deſſus, 109. L'airain entroit dans la plûpart des myſteres de la Religion. 108
Aix, Ville de Provence poſſede un bas-relief curieux. 303
Albin, Pere d'Aleta, attaché au culte des faux Dieux. 393
Alcoran, eſt à l'égard des Mahometans, ce que l'Ecriture eſt pour les

Digitized by Google

Chrétiens. 454
Aleta, reçoit une Lettre de S. Jerôme. 414. *& ſuivantes.*
Alexandre, ſon Ere, XXIX. XXX. Quelle vûë le porta à brûler les Palais de Perſepolis, 236. Il envoya à Ariſtote les obſervations Aſtronomiques des Chaldéens. 448
Alexandrie fait célébrer les jeux Aſclepiens en actions de graces du recouvrement de la ſanté d'Auguſte, 361. Sédition arrivée dans cette Ville. 276
Alexandrins, ne commençoient pas l'année le huitiéme de Choiac, XXXIV. Plaçoient leurs biſſextes différemment des Romains, XXXVII. furent les premiers à adopter l'année fixe. 209
Alitta, Divinité favorite des Arabes. 246
Allegorie, bon ou mauvais uſage qu'on en peut faire. 29
Almugea, dignité accidentelle des Planétes. 437
Ame, S. Jerôme renvoye à S. Auguſtin la déciſion de la queſtion de l'origine de l'ame, 407. L'ame au ſortir du corps repréſentée ſous l'emblême d'un oiſeau, 300. L'ame perſonifiée repréſentée avec des aîles, *là même*. Les ames qui viennent habiter les corps, font le trajet du ciel en terre ſur des barques, 162. Elles ont horreur du fer & de l'airain. 108
Ambroiſe, (S.) avec quel ſoin il poliſſoit ſes ouvrages. 249
Amicla, Ville du Royaume de Sparte : ſes Dieux particuliers. 56
Amphores données en prix aux vainqueurs. 364
Anadyomene, (Venus) 314
Anaïtis, (Diane) Divinité des Perſes. 257
Anciens (les) ne ſe ſervoient point d'un inſtrument de fer pour creuſer les foſſes des morts, 107. 109. ne repréſentoient point ſur les tombeaux des perſonnes mourantes, mais des perſonnes mortes. 3
Ange blanc, Ange noir des Mahometans, 37. 38. Ange de mort des Juifs. 37
Années (différentes) des Anciens, 201. Années comptées par celles du Stephanophore, 6. Année tropique, année aſtrale, 447. Année caniculaire, XXVII. Comment elle ſe formoit, 202. Année Julienne adoptée par les Alexandrins, XXXI. 209. Pourquoi tous les Egyptiens ne la prirent point, 210. Chaque cent ans elle avoit vingt-cinq jours de plus que l'année Egyptienne, 228. Les Egyptiens avoient trois ſortes d'années, 206. Originairement leur année n'étoit pas compoſée de 365. jours, 147. n. 2. Leur année civile étoit vague & retrograde, XXVII. 202. 207. *& ſuivantes.* Elle commençoit toûjours le premier de Thoth, XXVIII. Elle précedoit toûjours l'année Alexandrine, XXXIV. XXXV. Regle pour ſçavoir quel jour étoit arrivée une choſe, ſelon le différent comput des Egyptiens & des Alexandrins, XXXV. XXXVI. En combien d'années il pouvoit arriver une ſeule fois, que trois mois Egyptiens concouruſſent le huitiéme jour d'un mois Romain. 225
Annibal fait un traité ſingulier avec les Gaulois. 131
Anniverſaire de la naiſſance de Mithras, célébré tous les ans. 273

Antigonus Général de Ptolomée Philadelphe, prend au ſervice de ce Prince les Gaulois qui avoient échappé de la deroute de Delphes. XIV

Antipathie & ſympathie entre les différens êtres de l'Univers. 456

Antiques, leur utilité, 1. 11. *& ſuivantes.*

Antre de Mithras orné de ſimulacres monſtrueux. 252

Anubis, ſon hiſtoire, ſon pouvoir, 185. 186. Il étoit chez les Egyptiens ce qu'Hecaté étoit chez les Grecs, 187. Se ſervoit d'un bâton pour conduire les ames aux enfers. 187

Apelles, le plus grand Peintre de l'Antiquité. 314

Apis, ſa miraculeuſe conception, 190. Sa naiſſance célébrée pendant ſept jours, *là même*. Sa ſupériorité ſur tous les Dieux vivans d'Egypte, 191. Reſidoit à Memphis, 190. Les Rois d'Egypte ſe faiſoient couronner dans ſon Temple, 190. n. 1. Il avoit deux loges, 191. Pronoſtiquoit par la maniere dont il recevoit la nourriture, 192. Deüil que cauſoit ſa mort, 195. Genre de ſa mort, 193. Tué par Cambiſe, & reſpecté par les bêtes voraces, 186. Comment on le remplaçoit, 194. Cérémonial obſervé en le conduiſant à Memphis, *là même*. On l'embarquoit dans une Galiote richement ornée. 195

Apis & Mnevis étoient les modéles des veaux d'or de Jeroboam. 189. n. 1.

Apollon, fort honoré à Amicla, 56. Etoit Dieu de la Médecine, 359. Et pere d'Eſculape, 358. Se change en corbeau, 312. Ecraſe Typhon, 317. Apprend de Mercure à joüer de la Guitarre, 72. Ne joüoit pas de la flûte, 71. n. 1. Aime Cybéle, & conçoit de la jalouſie contre Marſyas, 73. Qu'il fait écorcher. 71

Arabes (*les*) modernes ont beaucoup alteré l'Aſtrologie Judiciaire des Grecs, 434. Différence des Arabes anciens & modernes à ce ſujet. 434. 435

Arche d'Alliance, ſa forme à peu près. 158

Aréopage (*l'*) ne s'aſſembloit point par reſpect le troiſiéme jour des Theſmophories. 354

Ariman, principe du mal. 234

Arnobe, jugement que S. Jerôme porte de cet Auteur. 335. n. 2.

Arſinoé, mere d'Eſculape. 360

Aſcenſion, jour que les femmes d'Athenes ſe rendoient à Eleuſis pour y célébrer les Theſmophories. 350

ASCIA; la formule *ſub Aſcia* eſt l'écüeil des Antiquaires, 81. C'étoit un acte ſolemnel de Religion, 88. Avoit la force d'une dédicace publique, 95. Etoit un véritable devoüement. 103. 110

Il y avoit trois ſortes d'*Aſcia*, 82. L'*Aſcia* ſepulcrale n'a jamais eu un tranchant plat, x. Elle avoit d'un côté la forme d'une marre, & de l'autre celle d'un marteau, 85. 86. 87. A quoi ſervoit un anneau qu'on voit quelquefois au bout du manche de l'*Aſcia*. 121

ASCLEPIA, jeux en l'honneur d'Eſculape, leur éclat & leur ſupériorité au-deſſus des autres jeux. 357

Aſeth, Roy d'Egypte, a fixé l'année Egyptienne à 365. jours. 192. n. 4.

Digitized by Google

Aſpaſie, femme d'abord d'Artaxercès, & enſuite Prêtreſſe de Diane Anaïtis. 257.
Aſſiſtant de l'autel, dignité Sacerdotale d'Athénes. 347
Aſtrale. (Année) 447
Aſtres (les) ont deux mouvemens contraires, 446. Leur lever coſmique, héliaque & achronique, 221. 222. N'ont aucune vertu, 444. 450. ſinon celle d'éclairer & d'échauffer, 451. Les aſtres intellectuels reglent-ils par les influences des aſtres viſibles l'état & la condition des êtres ſublunaires? 449
Aſtrologie Judiciaire, ſon origine, ſes progrès, ſes changemens, 429. *& ſuivantes*. Cultivée en ſecret par ceux qui en diſent plus de mal, XL. Ses regles ne ſont & ne ſçauroient être d'aucune utilité. 442
Aſtrologues Judiciaires, ſous quels noms ils ont été connus dans l'Empire Romain, 430. Ils attribuent à chaque planéte des influences particulieres. 436
Aſtronomie, dégénére en Aſtrologie Judiciaire. 429
Atargatis, la Lune, ou Venus céleſte. 247
Atheniens, loi ſinguliere de ce peuple, 348. Excès à quoi ils s'abandonnoient le cinquiéme jour des Eleuſinies. *là même.*
Athlétes, pratique religieuſe qu'ils obſervoient avant d'entrer en lice; 364. *& ſuiv.* Leur action de graces de la victoire qu'ils avoient remportée, 365. De quelle main ils recevoient le prix qu'ils avoient remporté, *là même.*
Au, les Anciens donnoient à cette diphtongue le ſon de l'O. 362
Auguſte veut paſſer pour être fils d'Apollon, 359. Un Laurier naît dans la cour de la maiſon de ſon pere le jour de ſa naiſſance, 32. Il eſt repréſenté en Apollon, 359. Réponſe qu'il fait aux plaintes de Jupiter Capitolin, 335. Après la mort de Cléopatre il conſerve à Alexandrie ſes priviléges, & ne fait mourir perſonne, 362. Tout l'Empire prend part au recouvrement de ſa ſanté, 361. Précaution qu'il prend en préſence d'un mort, 13. Son Ere en Egypte. XXIX. XXX
Auguſtin (S.) écrit à Optat ſur l'origine de l'ame, 407. Ses écrits oppoſés par les Papes à ceux de Fauſte de Riez. 404
Aurelien (l'Empereur) reçoit en préſent une Patere ſinguliere du Roy de Perſe, 257. Elle avoit ſervi au Temple de Rohicz dans la Pannonie, *là même.*
Autels dépouillez & couverts de cilices, 27. Renverſés à la mort des grands. 26

B.

Baaras herbe de la Judée, qui chaſſoit les Démons. 11
Bacchanales, corbeille ſacrée qui faiſoit partie de cette fête. 50
Bacchans, ils étoient couverts de peaux de Cerfs. 42. n. 1.
Bacchus, fils de Jupiter Roy de Créte, 39. 40. Faiſoit ſon ſéjour à Nyſa, 72. Etoit originairement le Soleil, 64. Paſſe pour être l'ame du monde, 60. Anniverſaire de ſa mort repréſenté ſur un marbre, 39. Il prend la forme d'un bouc, 312. Ses ſtatuës dans les Vil-

Digitized by Google

les étoient le ſymbole de la liberté. 75
Bacchus Pſilas, 55. Pourquoi on lui donnoit des aîles. 56
Bacchus Sycites, Indien, &c. 62
Bague de l'Empereur Maximin. 4
Bagues ôtées aux perſonnes qui venoient de rendre le dernier ſoupir. 3
Baptême employé dans les Mithriaques. 271
Barques d'Iſis & d'Oſiris, 161. *& ſuiv.* Barque d'Oſiris transformée en conſtellation. 164
Baſſes-bretonnes, leur habit. 299
Bâtons du Soleil, fête ſinguliere en Egypte. 176
Baubo, ſon immodeſtie en préſence de Cerès. 345
Belges, étoient en garde contre le luxe & la moleſſe. 61
Béotiens (les) étoient appellés Crupezophores. 46
Bequille, cérémonie ſanglante en Egypte à coups de Bequilles. 187
Beryte, patrie d'Eſculape. 367
Biſſextes, employés par les Alexandrins & les Romains. XXXVII
Biblus, voyez *Papyrus*.
Bouc (le) ſur lequel eſt Venus Epitragia, eſt Pan. 315
Bouclier de Scipion trouvé dans le Rhône, 4. Boucliers de David. 454
Bracelet reſervé aux perſonnes qualifiées. 4
Brennus Roy des Gaulois, périt devant Delphes. XIII. XIV
Bruyere. Iſis donne au Roy de Biblos un pied de Bruyere, qui s'eſt conſervé juſqu'au tems de Plutarque. 174
Bubaſtis ville d'Egypte. 173
Bûcher, ſon uſage, 24. Il n'a été introduit chez les Romains que ſur la fin de la République. 103. 104. 105. *& ſuiv.*
Buſiris, ville d'Egypte ou les nationaux s'aſſembloient de toutes parts. 153. 172

C.

Calathus porté en pompe. 353
Caligula danſe au bruit des Scabilla & des flûtes, 48. Mettoit des Socques de femme. 52
Callimaque eſt le ſeul Auteur, qui nous apprend le ſort des Gaulois, qui furent mis en fuite devant Delphes. XIV
Calliſtene envoye à Ariſtote les Obſervations Aſtronomiques des Chaldéens. 448
Cambiſe fait tuer Apis. 186
Canard (le) eſt l'Iynx des Anciens, 57. Etoit conſacré à Bacchus. 58
Canephores, à quel point leur fonction étoit briguée. 307
Caniculaire (année) XXVII. 202. *voyez* Année.
Capricorne, ſa figure 316. Ce qu'il marquoit ſur les médailles d'Auguſte. 372
Cariens (les) ſe faiſoient des taillades au front. 153
CCCL. AVG. LVG. vrai ſens de cette partie d'inſcription. 119
Carré, voyez Quaternaire.
Celeus Roy de l'Attique reçoit Cerès chez lui. 344

Digitized by Google

Celſe, ſon génie. 279
Cendres (*les*) qui avoient échappé à la violence des flammes, étoient conſervées dans une urne. 24
Centres, ou quatre points Cardinaux du Ciel. 441
Cercopitheque; eſpece de ſinge. 161. n. 2.
Cerès prend deux torches, & court après le raviſſeur de ſa fille, 344. Ses ſymboles 310. 311. S'arrête à Eleuſis, *là même*. Tête de Cerès fort ſinguliere, 343. Ses myſteres, ſes fêtes. 345. *& ſuiv.*
Cerf, les Bacchans étoient couverts de peaux de Cerfs. 42. n. 1.
Cérice, dignité ſacerdotale d'Athénes. 347
Céſarée ville de Paleſtine, célébroit des jeux inſtitués en l'honneur d'Auguſte. 366
Chaldéens, leurs Obſervations Aſtronomiques, 430. Leur fauſſeté, 451. Ils attribuoient aux ſignes inviſibles les influences des ſignes viſibles, 433. Leur Sphere étoit différente de celle des autres nations. 449
Charaxus, frere de Sapho, & amant de Rhodope. 328. 329
Chardon beni, voyez *Cnebiſum*.
Charmes rompus par le ſon de l'airain. 8
Chartrain (*pays*) où s'aſſembloient tous les Druides des Gaules. 128
Chaudron, ſur lequel les Lacedemoniens frappoient à la mort de leurs Roys. 17
Chiens gravés ſur les tombeaux, 51. Pourquoi ils étoient adorés par les Egyptiens. 186. 187
Chiffres de deux ſortes, 453. Chiffres magiques. 454
Chinois (*les*) avoient une Sphere particuliere. 449. 450
Chlamide, habit militaire, ſa forme. 304
Chrétiens (*tombeaux*) avec des exterieurs payens. 138
CIBORIUM, feve d'Egypte. 183
Ciel (*le*) eſt ſelon les Aſtrologues un livre, où chacun peut lire ſa deſtinée. 436
Ciguë, dont s'oignoit le Hierophante d'Athénes. 346
Ciliciens étoient ſortis de Troye, 238. Pourquoi ils repréſentoient Mithras ſur un Taureau qu'il égorge. 238
Circé; pourquoi elle s'effraye à la vûë des armes. 109
Claude Empereur, ſa pompe funebre. 30
Cléopatre; à ſa mort les Alexandrins changent d'époque. 210
CNEBISUM, ſa vertu. 456
Codon, partie de la flûte Phrygienne. 44. 45
Colléges des Druides. 125
Colonie, différence des Colonies Romaines, & des villes Municipales. 119
Coëmption, mariage par coëmption. 341
Collocation, cérémonie qui faiſoit partie des funerailles Romaines. 23
COMASTERION, niche ou arche où les Egyptiens enfermoient leurs Dieux. 157
Comédiens Italiens ont des ſcénes, qui ſont des eſquiſſes de celles des anciens Pantomimes, 69. n. 1. Reſſources des anciens Comédiens.

Digitized by Google

de Rome. 49
Commode Empereur, ſacrifie un Mithricole de ſa propre main. 272
Comus, ſymboles de ce Dieu. 55. n. 2.
Concile (*le ſecond*) général de Lyon, condamne l'uſage de couvrir les autels de cilices. 27
Conclamation, ſon origine & ſon établiſſement, 18. Sa fin. 19. Nombre des conclamations de chaque funerailles, 21. De quels corps étoient ceux qui étoient chargés de les faire, 21. traits ſinguliers qui regardent cette cérémonie, 22. 23. *& ſuiv.* Traitée d'extravagance. 7
Confarréation, mariage des Romains. 339
Coniſe, ſa vertu. 351
Conſécration, ſon origine & ſes parties, 18. 19. 210. La conſécration *ſub Aſcia* ne pouvoit ſe faire ni par des femmes, ni par des eſclaves, 96. Voyez *dédicace* & *devouement*.
Conſtellations, origine des noms qu'on leur a donnés. 449. Conſtellations viſibles & conſtellations inviſibles. 433
Continence gardée par les éleves des Druides. 132
Copernic prétend que la terre eſt une planéte. 444
Cophtes (*les*) ont embraſſé l'année fixe. xxv
Coracines, fêtes de Mithras. 274
Corbeaux, nom que prenoient les miniſtres ſubalternes de Mithras. 252
Cordace, danſe obſcéne. 49
Coronis mere d'Eſculape. 360
Cors, employez aux mêmes uſages que les trompettes, 20. Les cors des funerailles étoient différens des cors ordinaires, 15. Leur ſon ne ſervoit pas à faire fuir les eſprits. 10
Couronne portée en conſultant les oracles, 29. n. 2. Différentes rencontres où on la prenoit. 29. n. 2. Couronne de Laurier affectée aux Libitinaires, 32. Couronne aîlée. 56
Couronnés, ordre de Prêtres payens. 6
Création, repréſentée par un ſerpent qui a un œuf ſur la tête, 199. Nations réünies ſur le ſyſtême de la création. 200
Creſus garanti du ſupplice du feu par la vertu des lettres Epheſiennes. 453
Crocodile, ſymbole de l'Egypte. 356.
Crotales, inſtrument des Anciens. 165. n. 1.
Cteſibius, inventeur de l'Hydraule, v. Son génie inventif. VI. VII.
Cruperia, inſtrument des Anciens, 46. 47. *voyez* Scabilla.
Culminant, point du Ciel. 441. n. 3.
Cupidon, ſes ſymboles ordinaires. 55. n. 3.
Cybele fait ſes voyages en la compagnie de Marſyas. 72
Cynocephale, animal d'Egypte, eſpece de Singe. 161. n. 2.
Cyprés, les Romains mettoient toûjours des branches de Cyprés devant les maiſons, où il y avoit un mort. 13.

Digitized by Google

D.

Dactyles du mont Ida, auteurs des Lettres Epheſiennes. 453
Daduchus dignité ſacerdotale d'Athènes. 347
Dames Romaines, forme de leurs lits, 2. Origine des éloges funèbres qu'on faiſoit d'elles. 24
Darius, fils d'Artaxerxes Memnon, veut épouſer ſa belle-mere. 257
David. (*boucliers de*) 454
Decans. 439
Decius, cérémonies qu'il obſerve en devouant l'armée des Latins. 111
Decurion, ſon emploi. 119
Dédicace (*toute*) faite par le Prince ou le Magiſtrat, ou avec leur agrément, rend ſacrée la choſe dédiée, 92. Cérémonies dont la dédicace eſt accompagnée, 89. 90. La dédicace *ſub Aſcia* étoit un acte ſolemnel de religion. 88
DEDICARE, véritable ſignification de ce terme. *ibid.*
Déeſſe Libitina, ſon Temple. 29
Delphes, déroute des Gaulois devant Delphes, XIII. XIV. Preſent ſingulier de Rhodope au Temple de Delphes. 330
Demetries, fêtes de Cerès. 344
Demon, comment il peut être cauſe des effets attribués aux Taliſmans. 455. *& ſuiv.*
Devouement, ſa nature, 103. Devouemens différens des Romains, 111. La dédicace *ſub Aſcia* étoit un devouement. 112
Diane Anaïtis étoit Venus chez les Perſes, 257. Diane traveſtie en chat. 312
Dieux ſupérieurs & Inférieurs tout à la fois, 142. Régle pour diſcerner ſous quel regard il faut les conſidérer, 143. Dans quelle attitude on prioit les uns & les autres, 12. Moyens employés pour appaiſer les Dieux Infernaux, 26. Les Dieux Infernaux n'étoient honorés de perſonne, 141. Les Dieux prennent la fuite à la vûë de Typhon, & ſe metamorphoſent en bêtes, 312. Dieux d'Egypte, 198. Expedient dont on ſe ſervoit pour les voir & converſer avec eux. 456
Dignités eſſentielles & accidentelles des Planétes. 437
Diocletien, quoiqu'honoré comme un Dieu, eſt obligé d'abdiquer l'Empire, 92. Son Ere. XXIX. XXX
Diorphus, fils de Mithras, ſa naiſſance ſinguliere. 243
Dioſcures fort honorés par les Lacedémoniens, 67. Se déclarent en leur faveur contre les Meſſeniens. 67. 68
Divinités inférieures, 306. *voyez* Dieux infernaux.
Domaine, dignité eſſentielle des Planétes. 440
Doigts, jeu de doigts employé pour chaſſer les ombres. 17
Druides, leurs colleges, 125. Leur reputation & leur antiquité, 125. 126. Leurs dignités, leur occupation, 130. Leur manteau orné de fleurs, 123. Ils faiſoient profeſſion de garder la chaſteté, 132. Noms qu'ils portoient dans les Gaules, 132. Repréſentés par deux,

un vieux & un jeune, 122. 127. Créoient les Roys & les Vergobrets. XI. XII.
Druidiſme, conditions pour y entrer. 123. 124.

E.

Echecs, Mercure jouë une partie d'échecs avec la Lune. 147
Echoles différentes d'Aſtrologie Judiciaire. 430
Ecreviſſe, ſigne, repréſente la génération des ames. 185
Ecriture, livres de l'Ecriture traduits ſur l'Hebreu par S. Jerôme. 411
Egipan, moitié bouc, moitié poiſſon. 316
Egliſes dans leſquelles il s'eſt conſervé des idoles curieuſes, 307. Abus introduits dans quelques Egliſes. 26. *& ſuivantes.*
Egypte, nuit où toutes les villes d'Egypte étoient éclairées d'une infinité de lampes, 172. Chaque ville y avoit déïfié un animal particulier. 186. n. 4.
Egyptiens, quoique leur Religion ſoit la mere de toutes les fauſſes Religions, elle eſt cependant moins connuë que les autres, XV. Ils honoroient les animaux, 317. Iſis & Oſiris faiſoient le fond de leur Religion, 145. De quelle maniere ils repréſentoient Oſiris, quand ils lui donnoient une figure humaine, 175. Fêtes ſingulieres qu'ils célébroient, 165. Menaces qu'ils faiſoient aux Dieux, pour en extorquer des graces, 457. Leur ſyſtême ſur la création, 220. Leur morale, 147. Leur ſentiment ſur le principe de toutes choſes, 177. n. 1. Ils avoient trois ſortes de caracteres & d'emblêmes, 146. Quatre Eres différentes, XXIX. Trois ſortes d'années, XXV. 206. A quelle heure ils commençoient leurs jours, 229. Ils plaçoient le commencement de l'année & du monde au lever de la Canicule, 217. Admettoient deux levers de cet aſtre & deux cruës du Nil, 218. 219. Prétendoient qu'il y avoit une grande année, 447
Ils avoient une Sphere particuliere, 431. 449. 450. Etoient auteurs des heures planetaires, 441. n. 1. N'ont pû faire ſur la nature des aſtres les obſervations qu'on leur attribuë. 445. *& ſuiv.* 451
Eléens (*les*) honoroient Pluton. 141
Elemens, ce que les Grecs entendoient par là. 254
Eleuſinies, fêtes de Cerès célébrées principalement par les hommes, 345. Elles duroient neuf jours. 344. 345. 346. 347. 348.
Eleuſis, ville de l'Attique, célébre par les fêtes de Cerès. 344
Eliaques, fêtes de Mithras. 274
Elotes, donnés en ſpectacle. 59
Embes Prophéte. 211
Enchantemens, 10. *Voyez* charmes & maléfices.
Enfans nouveaux nés expoſés à la mort des grands. 26
Enfers, les Héros n'y deſcendoient que l'épée à la main. 108
Epaminondas rétablit les Meſſeniens dans leurs pays enſuite d'une viſion. 67. 68.
Epervier (*l'*) étoit le ſymbole d'Oſiris & du Soleil. 155
Epervier, Miniſtres de Mithras élevés à la dignité de Peres. 252

Digitized by Google

Ephores (les) mettent leur Roy à l'amende. 59. n. 1.
Epidaure, lieu de la naiſſance d'Eſculape & célébre par les jeux inſtitués en ſon honneur. 357
Epiteles voit les Dioſcures & reçoit leurs ordres. 67
Epitragia, Venus. 315. *& ſuiv.*
Epitymbia, Venus. 306
Eres différentes des Egyptiens. XXIX
Eſcarbot gravé ſur un cachet, emblême Egyptien. 147. n. 1
Eſclaves (les) qu'on vouloit diſtinguer, prenoient pluſieurs noms, 134. Il ne leur étoit pas permis de conſacrer *ſub Aſcia.* 101
Eſculape né à Epidaure, 357. ou à Beryte, 367. Différens ſentimens ſur ſa mere, 360. Jeux inſtitués en ſon honneur, 357. *& ſuiv.*
Eſprits (malins) repandus dans les airs, 8. Ce qu'on faiſoit pour les chaſſer. 16
Eté, ſa cauſe phyſique. 443
Ethyopiens (les) d'Homere étoient les peuples qui habitoient le midi de l'Egypte. 165
Etoile du ſoir ſur la tête de Cerès, 343. 344. Elle étoit employée pour marquer quelque acte de Religion. 353
Etoiles, leurs différentes claſſes, 431. Les Anciens croyoient qu'elles étoient vrayment fixes, 446. A quelle diſtance elles ſont de l'endroit du ciel, où ils les avoient placées, *là même.* Sous le Pole elles ne changent point de place. 442. Leur éloignement entre elles, & d'elles à la terre. 444
Etoiles de Bourbon & autres nouvellement découvertes. 450
Eubulus, Dieu du bon conſeil. 60
Euchariſtie établie dans les Mithriaques. 271
Eugipius, tems auquel il a vécu, 401. Epoque de ſes écrits, 402. Idée qu'il donne des ouvrages de S. Auguſtin. 403. 404
Eumolpides, famille conſidérable d'Athenes, d'où étoit pris le Hierophante. 346
Evergete ſecond Roy d'Egypte. VI
Exaltation, dignité eſſentielle des planétes. 438
Expiation, point d'expiation ſans laurier. 32. n. 3.

F.

Faces, dignité eſſentielle des planétes. 439
Fauſte de Riez., bruit étonnant que font ſes écrits. 404
Femmes, leur luxe, 52. Elles ſe tordoient les mamelles dans les Funerailles, 26. Ne pouvoient pas dédier des ſepulchres *ſub Aſcia.* 97. 98. 99. 100. 101.
Ferrabo de l'Egliſe de S. Etienne de Lyon. 307.
Fêtes ſingulieres d'Egypte, 165. 172 *voyez*, Eleutinies, Mithriaques Theſmophories, &c.
Feves naiſſantes, fête d'Egytienne, 184. Les feves étoient conſacrées aux morts, 182. étoient un legume immonde, 182. Dans quel honneur & de quelle utilité il étoit chez les Egyptiens, 182. 183

Digitized by Google

Figuier d'Adam, plante d'Egypte, n'eſt point le Papyrus des Anciens. 180
Filles (*les*) condamnées à mort, étoient auparavant deshonorées. 302
FINES, dignité eſſentielle des planétes. 440
FLAMEN DIALIS, devoit être né d'un mariage par confarréation, 340. Ne pouvoit point toucher les morts, ni entrer dans les lieux où étoient leurs cendres, 14. ni porter la main à des feves, ni prononcer leur nom. 182. n. 5.
Flaminique (*la*) ne portoit point de chauſſures, dont le cuir étoit d'animaux morts de leur mort naturelle. 14. n. 2.
Flûte Phrygienne, 43. Ses différentes parties, 44. *& ſuiv.* Joüeurs de Flûte employés dans les Funerailles, 9. Les Flûtes funébres funeſtoient les Prêtres payens, 14. La double flûte étoit un inſtrument différent des deux flûtes dont on joüoit à la fois. 43
FORUM, place publique. 23
Foüets employés dans les ſacrifices des Egyptiens. 153
Framont, ſes bas-reliefs. 127
Eretela étoit Gete de nation. 399
Funerailles des Romains, 18. *& ſuiv.* Différens excès à quoi ſe portoient les hommes & les femmes dans les funerailles, 26. Loix des douze tables qui les concernent, 105. Etymologie du mot Funerailles. 13

G.

Galactophages. 126
Garamantes (*les*) creuſoient avec les mains les foſſes des morts. 107
Gaules, ſciences qui y étoient en vogue. 125
Gaulois, forme de leur habit, XI. XII. Leur habit étoit rayé de pourpre, 123. Ils faiſoient enterrer avec eux ce qu'ils avoient de plus cher, 301. Levent le ſiege de Rome après l'avoir rançonnée, 24. Leurs mœurs convenoient avec celles des Spartiates, 61. 62. Terres qu'occupoient les Gaulois Ciſalpins XI. Les Dames Gauloiſes avoient eu part au gouvernement, 130. Figure ſinguliere d'une Gauloiſe. 194
Gaures (*les*) obſervent encore le fond de la Religion des Anciens Perſes. 236. n. 6.
Genies, ſentimens des Anciens ſur les Genies, 36. Genie éteignant ſon flambeau, 3. Services que les Genies rendent aux hommes, 456. Ils ſont tout à la fois hardis & timides. 457
George Patriarche d'Alexandrie pour les Ariens, purifie un Temple de Mithras. 276
Germanicus offre des herbes au Dieu Apis qui ſe détourne, 192. Sa mort attribuée à la vertu des malefices. 10
Grand-Prêtre d'Egypte, ſon autorité, ſes fonctions, &c. 167. *& ſuiv.*
Grande année, ſa poſſibilité, ſa durée. 447
Grecs, comment ils chaſſoient les Lemures, 16. Avec quoi ils creuſoient les foſſes des morts, 107. Changemens qu'ils font dans la

Digitized by Google

Sphere des Chaldéens, 432. 433. 449. 450, Ils ont donné aux constellations les noms de leurs Héros. 449
Gymnaſtique (*la*) faiſoit partie des jeux des Anciens. 358

H.

Hadrien (*l'Empereur*) abolit, ou interrompit l'uſage des victimes humaines. 272
Harmodius, chaſſe les Piſiſtrates d'Athênes. 307
Harpocrate, divinité d'Egypte. 197. 198
Heliodromus, figure monſtrueuſe des Mithriaques. 167. 398
Heliopolis ville d'Egypte. 172
Hellé ſe ſauve ſur un Belier, dont la toiſon étoit d'or. 311
Hercule de la Cathedrale de Strasbourg. 307
Herode inſtituë des jeux en l'honneur d'Auguſte. 366
Heures planétaires. 441
Hieroglyphes expliqués, 151. *& ſuiv.*
Hierophante, dignité conſidérable d'Athênes, 346. Comment il adreſſoit ſes prieres à Proſerpine. 16
Hilaire (*S.*) mal entendu par S. Jerôme. 390
Hipparcus inſulte la ſœur d'Harmodius. 307
Hipparque a jetté les premiers fondemens de la bonne Aſtronomie. 446. 448
Hôpitaux établis en Egypte pour les chats. 186. n. 4
Horoſcope, quel aſtre c'eſt. 441
Huns appliqués à l'étude de l'Ecriture ſainte. 399
Hyagnis, pere de Marſyas. 70. n.
Hydraule, inſtrument des Anciens, ſa forme inconnuë juſqu'ici. III. v. Cteſibius en eſt Auteur, v. L'Hydraule étoit en petit ce que les orgues ſont en grand. VII
Hyſtaſpe regle la religion des Perſes, & ſe met à la tête des Mages. 238
Hyver, ſa cauſe Phyſique. 443.

I.

Ibis, oiſeau d'Egypte de deux ſortes, 152. Entroit dans les myſteres des Egyptiens. 153
Idoles conſervées dans les Egliſes. 307. 308
Jerôme, (*S.*) ſa Lettre à Nepotien, 378. A Sophrone, 383. A Aleta, 414. Traduit ſur l'Hebreu pluſieurs livres de l'Ecriture, 411. Condamne le luxe des femmes, 52. Renvoye à S. Auguſtin la déciſion de la queſtion de l'origine de l'Ame, 407. N'a pas bien pris le ſens de S. Hilaire, 390. *& ſuiv.* Edition nouvelle des ouvrages de ce Pere, 374. *& ſuivantes.*
Jeſus-Chriſt, pourquoi il a voulu être mis dans un ſepulchre nouveau. 95. 96.
Jeûne rigoureux obſervé le troiſiéme jour des Theſmophories, 351. Les Anciens avoient attaché la fin de leurs jeûnes au lever de l'étoile du ſoir. 352
Jeux différens réunis en un ſeul, 366. Exercices qui compoſoient les

jeux, 359. Jeux institués en l'honneur d'Auguste. 366
Jeux qui accompagnerent la dédicace du Temple de Pompée, 90. Jeux célébrés autour du bûcher. 24
Inachus, pere d'Isis. 154
Indiens, leur Sphere est différente de celle des autres nations. 449. 450
INDIGITAMENTA, livres Pontificaux des Romains. 25
Infernaux, voyez *Dieux*.
Inscriptions, XVI. 77. 78. 80. 87. 91. 93. 94. 95. 97. 98. 100. 101. 102. 103. 211. 275. Fautes qui s'y sont glissées par la faute des Graveurs. 362
Intercalaires, jours & mois intercalaires des Anciens. 201
Intercalation introduite chez les Egyptiens. XXXI
Invocation singuliere. 137
Jour du milieu, le plus célébre de la fête des Eleusinies & des Tesmophories. 344
Isis fille d'Inachus, 154. Isis singuliere, 184. 319. Ses symboles, 166. Ses avantures extraordinaires, 147. *& suiv.* 173. 174. Isis portée en pompe, 158. Habits blancs portés par ceux qui étoient initiés à ses mysteres, 150. Ses fêtes parcouroient toutes les saisons de l'année, XXVII. Isis décapitée par Typhon, 198. Ce que les Egyptiens entendoient par Isis. 176
Israëlites (*les*) ont défense de recevoir le culte des Phéniciens. 253
Isthmiens, jeux célébres. 357
Ithome, principale place des Messeniens, rasée par les Lacedemoniens, 66. & rebâtie par Epaminondas. 68
Juba le jeune fait frapper des médailles avec le Capricorne. 373
Julien l'Apostat, son génie écrivant contre les Chrétiens. 279
Julienne (*l'année*) étoit de l'invention des Alexandrins. 209
Junon conspire contre Bacchus, & s'en défait, 39. 40. Se rit de Minerve, 70. Poussée à bout par Porphyrion, 312. 313. N'a jamais été représentée nuë, 313. Prend la figure d'une vache, 312. Mamelles de Junon, ce que c'est. 323
Jupiter, pere de Bacchus, 39. Assemble les Dieux pour s'opposer à Typhon, 316. Avis qu'il en reçoit, 317. Se transforme en Belier, 12. Inspire à Porphyrion de l'amour pour Junon, *là même*.
Jupiter Capitolin se plaint à Auguste du tort qu'il faisoit à son culte. 336. 337
Jupiter Summanus, histoire de son culte. 332
Iynx, oiseau, 57. Entroit dans les philtres amoureux. 58

L.

L, que signifie cette lettre après un nom propre. 135
Lacedemoniens (*les*) honoroient les Dioscures, 67. Bacchus Psilas & Venus armée, 60. Leurs mœurs, 58. Ils frappoient un chaudron à la mort de leurs Roys, 17. Joüoient du Scabilla, 49. Enyvroient les Elotes pour les donner en spectacle à leurs enfans, 59. Rasent

Digitized by Google

Ithome. 66
Lampe ſur la tête de Cerès, 343. Ce quelle marque, 344. En quel tems les lampes & les flambeaux ont pris la place des torches, 349. Fête des lampes. 172
Lares jettés par les fenêtres à la mort des Grands. 26
Laurier, vertu qu'on lui attribuë, 32. Idée juſte qu'on doit ſe former des couronnes de laurier, 33. Virgile eſt le premier qui a conſacré le laurier aux Vainqueurs. 32. n. 1.
LDDD, ſens de ces lettres initiales. 30
LEMURALIA, fête des Romains, 109. Expediens qu'employoient les Anciens pour les chaſſer. 16. 182
Léontiques, fête de Mithras. 274
Leta ou *Aleta*, Dame Romaine, reçoit une lettre de S. Jerôme. 400
Lettres, les Egyptiens en avoient de trois ſortes, 146. *Lettres* Epheſiennes. 452. 453.
Libitina, (*Venus*) 306. Son Temple. 29
Libitinaires, leur emploi, 29. étoient de condition libre, 30. Avoient des valets, 21. Demeuroient dans le Temple de Venus Libitina, 29. 34. Couchoient ceux qui mouroient dans les regiſtres publics. 34.
Lions, *Lionnes*, noms que prenoient les Prêtres & les Prêtreſſes de Mithras. 252
Lit, forme des lits des Dames Romaines. 2
Loix Romaines concernant les filles condamnées à mort, 302. Touchant la tutelle des femmes, 101. Reglant la dépenſe des funerailles. 105
Lotus, plante d'Egypte, ſa forme & ſa couleur, 182. En quel honneur il étoit. 184.
Lucullus defait Tigranes, & obtient le triomphe. 370
Lune (*la*) appellée Mitra par les Perſes, 245. Militta par les Aſſyriens, & Alitta par les Arabes. 246
Lyon étoit colonie Romaine, & non pas ville municipale, 119. Le ſecond Concile général de Lyon retrancha quelques abus introduits dans certaines Egliſes. 27

M.

MAcedoniens (*les*) ont introduit en Egypte l'année fixe. XXXII
Mages de Perſe, ils faiſoient tous les ans la commemoration de la retrogradation du Soleil. 273
Magie, ſes effets ſuſpendus par le ſon de l'airain. 8
Magiciens, ils ſe joüoient de la Barque d'Iſis. 164. 457
Magiſtrats, comment ils influoient dans les dédicaces, 99. Ils accordoient par diſtinction un lieu pour enterrer ceux qu'ils vouloient honorer. 80.
Mahometans, leur créance touchant les morts. 37. 38
Maiſon, dignité eſſentielle des planétes. 437
Maiſons (*les*) étoient funeſtées par la préſence d'un mort. 12
Malefices, aſſez puiſſans pour faire mourir les perſonnes, 10. voyez *Charme*.

Digitized by Google

Mamelles de Junon. 323
Manes (*les*) ne pouvoient ſupporter le ſon de l'airain, 108. Les tombeaux conſacrés *ſub Aſcia*, leur étoient dediés. 89
Manichéens (*les*) honoroient le Soleil & la Lune ſous la forme de deux Navires. 162. n. 2
Marcellin & Anapſychie conſultent S. Jerôme ſur l'origine de l'ame. 407
Marchepied, marque de diſtinction. 4
Mariages de trois ſortes chez les Romains, 339. *& ſuiv.* Les Egyptiens repréſentoient le mariage ſous l'emblême de deux corneilles. 154
Marius, Sylla fait déterrer Marius & jetter ſes cendres au vent. 104. 105
Marnas, Dieu de la ville de Gaza. 400
Mars, ſes amours avec Venus, exprimés par deux corneilles, 154. Mars force le Temple de ſa mere & attente à ſon honneur. 188
Marſyas, ſes avantures, 70. 71. 72. 73. Eſt foueté par Minerve, 75. Sa peau réſonnoit au ſon de la flûte, 74. Ses ſtatuës dans les places publiques, étoient le ſymbole de la liberté. 75
Martyre introduit dans les Mithriaques. 271
Mauſolées érigés à des chiens, chats, &c. 301
Maximien Galere régne à Rome ſous le nom de Severe. 92
Maximin (*l'Empereur*) portoit le bracelet de ſa femme en guiſe de bague. 4
Médecins déchargés de tous impôts. 361
Medes (*les*) n'avoient ni Temples, ni autels, ni ſtatuës. 235
Melilotus, plante d'Egypte. 167
Memphis, ville d'Egypte. 317
Mendés, Dieu Egyptien. 317. n. 1
Mercure, pere de Pan, 315. Se metamorphoſe en Ibis, 312. En Bouc, 315. Apprend à joüer de la guitarre, 72. Joüe une partie d'échecs avec la Lune, 147. Donne à Iſis un crane de Taureau en guiſe de diadéme, 181. Mercure Egyptien ſingulier. 185
Mer, ſon eau purifioit. 456
Minerve invente la flûte, en joüe & apprête à rire à Junon, 70. Fort honorée à Saïs. 172
Mithras, mot Perſan, ſa ſignification, 242. Naiſſance ſinguliere de Mithras, 243. Sa profeſſion, 244. Idées différentes que les Perſes & les Romains avoient de ce Dieu, 232. 234. 237. 239. Sa figure & pourquoi repréſenté ſur un Taureau, 240. Souvent repréſenté ſous des figures monſtrueuſes, 251. 252. Ses myſteres étoient pris du Chriſtianiſme, 271. 272. On vouloit faire paſſer Mithras pour Chrétien. 273
Mithriaques, Zoroaſtre n'en étoit pas auteur, 238. Leur origine, leur objet & leur fin, xv. xvi. 288. *& ſuiv.* En quoi les tables Mithriaques différoient des Abraſax. 292
Mithricoles, noms différens qu'ils prenoient, 252. 255. 256. 257. 270. Epreuves à quoi ils étoient ſoumis, 256. A qui ils montroient les ſimulacres monſtrueux de leur religion, 274. *& ſuiv.* Sedition qu'ils excitent

Digitized by Google

excitent à Alexandrie. 276
Mitra, Divinité des Perſes, 245. L'idée que les Romains avoient de cette Divinité étoit différente de celle des Orientaux, 249. 250. Mitra étoit la Lune, 245. Son nom répandu par tout ſous divers noms. 249
Mnevis, Dieu vivant d'Egypte. 195. 196
Monde, figure diverſe que divers peuples lui donnoient. 159. 160
Montmorillon, ſon temple. 127
Mort, comment repréſentée par les Anciens. 37
Morts, coûtume de les laver, 27. 30. A qui ce ſoin étoit confié, 31. étoient expoſés à la porte de la maiſon ſur un lit de parade, 23. conſervés neuf jours ſans corruption, 31. Etoient conclamés, 19. 21. 22. *& ſuiv.* Tout devoir rendu aux morts étoit ſaint, 25. 89. Ils n'étoient brûlés que le huitiéme jour, 19. On faiſoit auparavant leur éloge, 23. La plus ancienne de toutes les manieres de les enterrer, 104. On ne creuſoit pas leur foſſe avec des inſtrumens de fer ou d'airain, 107. Leur préſence funeſtoit les Prêtres & les Magiſtrats. 12. 13. 14
Municipales (les villes) étoient différentes des Colonies. 119
Muſa, Médecin célébre. 361
Muſa plante d'Egypte. 177
Muſagéte (Bacchus) 63
Muſes (les) adjugent la victoire à Apollon ſur Marſyas, 71. Joüent de la flûte avec Marſyas. 72
Muſique employée comme un remede contre les maladies, 8. 14. Nature de la Muſique des Anciens. 358. n. 3
Mycerinus a érigé la pyramide attribuée à Rhodope. 330
Mydas condamné à avoir des oreilles d'âne, 71. Son hiſtoire. 326
Mylitta, Divinité des Aſſyriens. 246
Myobarbe d'Auſone. 64
Myſtagogue, voyez *Hierophante.*
Myſteres par excellence. 345
Myrionyme 250

N.

Nabonaſar, ſon Ere. XXIX. XXX
Nature (la mere) repréſentée en marbre, 324. L'ordre de la nature veut que l'homme entre dans le monde par la tête, & qu'il en ſorte par les pieds. 23. n. 1
Naucratis, ville d'Egypte. 328
Nenia, Divinité qui n'a été reconnuë que depuis le ſiécle d'Auguſte. 15
Nephthys, Divinité Egyptienne, ſon hiſtoire. 166. 167
Nil, ſes deux cruës. 219
Nilopolis, ville d'Egypte, où Apis ſéjournoit pendant quelques jours en faveur des femmes. 195
Noëmi, ſignification de ce mot. 394. 395
Nombre, puiſſance des nombres. 454
Nome, chaque Nome d'Egypte avoit ſon Dieu & ſa victime particu-

Digitized by Google

liere. 171. 186
Nuit, mere du ſommeil & de la mort, ſa ſtatuë, 37. La nuit conſacrée aux funerailles. 13
Numa Pompilius, ſa loi ſur les funerailles. 105
Nyſa, ſéjour de Bacchus, ſes habitans ſont pris pour juges entre Apollon & Marſyas. 72

O.

Obſervations (les) Aſtronomiques des Anciens, n'étoient preſque rien, 448. Les obſervations aſtrologiques des Chaldéens étoient une fable. 443. *& ſuivantes.*
Obſervatoire à Babylone de toute antiquité. 430
Oeil au-deſſus d'un diſque, 154. Au-deſſus d'un ſceptre. 161
Ombres (les) ont le fer & l'airain en horreur. 108
Omega nouveau. 363. n. 2
Oracles, coûtume de les conſulter en portant une couronne. 28
Orient, les villes d'Orient ont chacune un Taliſman particulier. 458
Oromaze, principe du bien. 234
Ορνιθιον, oiſeau. 379
Orphée, mis en pieces par les Thraciennes. 325
Orus ôte à Iſis ſon diadême. 181
Os des morts, au ſortir du bûcher enfermés dans une urne. 24
Oſiris, vient au monde avec des jambes tortuës, 181. Ses avantures, 147. Ses membres ſont diſperſés par Typhon, 150. Repréſenté par un épervier, 155. En figure humaine, 175. Ses fêtes parcouroient tous les jours de l'année, XXVII. Ce que les Egyptiens entendoient par Oſiris 176
OSTENDERUNT, terme de pontifical. 274
Oye offerte en ſacrifice par les Egyptiens, 154. Son cri empêche la priſe du Capitole, *là même.*

P.

Pactole, fleuve de Lydie perſonifié, 325. Pailles d'or qu'il roule dans ſes eaux. 327
Palmes ſur les médailles, ce qu'elles marquent, 365. 366. Choiſies pour couronner les Athlétes. 365. 367
Pan fils de Mercure & de Penelope, 315. Conſeil qu'il donne aux Dieux pour éviter la fureur de Typhon, 316. mis au nombre des conſtellations, & honoré par les Egyptiens. 317
Panathenées, célébrité à Athenes. 364. n. 2
Panopolis, ville d'Egypte. 317
Pantomimes, leur jeu, & leur habileté. 69
Pantoufle de Rhodope, ſon hiſtoire, 329. Pantoufles des Dames Romaines, leur forme, leur élegance. 51. 52
Papremis, ville d'Egypte, célébre par le Temple de la mere du Dieu de la guerre, & les cérémonies qui s'y obſervoient. 187. 188
Papyrus, plante d'Egypte. 178. 196

Digitized by Google

Parfums deſtinés pour les morts, 31. Combien les Romains étoient attachés aux parfums, *là même.*
Paris, ville capitale de la France, Taliſman qu'elle avoit à l'exemple des villes d'Orient. 459
Patriques, fête de Mithras. 274
Peigne, entroit dans les myſteres d'Iſis. 158
Pelerinages des Egyptiens ſur des barques. 164
Penelope étoit mere de Pan. 315
Pénitence, myſteres de Mithras. 271
Pentathle, jeux des Anciens. 358
Penule, habit de campagne des Romains. 304
Peres (*SS.*) avec quel reſpect on doit conſerver purs leurs écrits. 366
Peres, miniſtres de Mithras de la premiere claſſe. 252. 258
PERSEA, plante d'Egypte. 145. n. 1
Perſes, leur véritable Religion. 234. 235
Perſiques, fête de Mithras. 274
Phéniciens (*les*) adoroient originairement les Aſtres, 253. Prétendoient qu'Eſculape étoit de Beryte. 367
Philippe Aridée, ſon Ere, XXIX. XXX
Phryxus traverſe la mer ſur un Belier. 311
Pictor (*Q. Fabius*) retourne à Rome portant la couronne avec laquelle il avoit conſulté l'oracle. 27
Pié-plats. 42
Pin, placé devant les maiſons où il y avoit un mort. 13
Piſiſtrates chaſſés d'Athénes. 307
Plantes qui forçoient les Dieux d'apparoître aux hommes, 456. Quelques autres conſacrées par les Egyptiens, 177. *& ſuiv.*
Planétes, leurs dignités eſſentielles & accidentelles, 437. Planétes diurnes & nocturnes, 436. n. 2. Leur vertu, 452. Leur nombre. 450
Planipedes ou *Pié-plats.* 42. 69
Platoniciens, leurs idées ſur la puiſſance des nombres. 454
Pluton appellé Summanus, 335. Etoit en horreur aux hommes. 141
Poing, oiſeaux portés ſur le poing par les perſonnes de qualité. 300. 301
Points cardinaux du ciel. 441
Pole, il n'y a ni Orient ni Occident ſous les Poles, & les planétes ne ſe levent & ne ſe couchent qu'une fois 442
Polignac, cabinet de M. le Cardinal de Polignac. 134
Pollinctеurs, leur office. 31. 34
Pompe funébre de l'Empereur Claude. 29. 30
Pompée, ſon théâtre & ſa dédicace, 90. Reconcilie les deux Tigranes, 370. Donne la Sophéne au fils, & enſuite triomphe de lui, 371. Il n'a été en Egypte qu'après la bataille de Pharſale. 356
Pontifes (*les*) intervenoient dans les dédicaces. 89. 90
PONTIFEX MAXIMUS, il étoit toujours couvert dans les cérémonies. 341
Pontificaux, livres ſacrés des Romains. 25
Porphyre, fables qu'il a debitées ſur Mithras, 238. Se dedit, 280. Génie qui regne dans ſes écrits, 278, 279. Vrai ſens d'un de ſes paſſages, 216

Digitized by Google

Porphyrion attente à l'honneur de Junon, 312. Eſt percé de fléches, & écraſé par la foudre. 313
Prêtres, dans leurs fonctions, 12. Rendoient aux ſtatuës des Dieux les mêmes ſervices que les Pollincteurs rendoient aux morts, 34. Ils ne pouvoient ni entrer dans les maiſons où il y avoit un mort, ni entendre le ſon des flûtes funeraires, ſans être funeſtés. 12. 14
Prêtres (les) d'Egypte, leurs mœurs & leurs exercices, 168. 170. 171. 172. Ils ſuivoient en particulier l'année fixe, 204. Dans quelle poſture ils prioient les Dieux, 154. Etoient aſſujettis à des cérémonies lugubres, 176. Ordre de ceux qui étoient deſtinés au ſervice d'Apis, 190. Moyens qu'ils employoient pour ſe rendre familiers les Dieux, 456
Proſerpine, à quelles marques elle eſt reconnuë, 310. Son enlevement, 344. De quelle maniere elle étoit invoquée par le Hierophante. 16
PROVORSUM, éclair qui arrive dans un tems où l'on ignore s'il eſt jour, ou s'il eſt nuit. 333
Pſammeticus, premier Roy d'Egypte, qui ait bû du vin. 169. n. 3
Pſeautier, traduit ſur l'Hebreu par S. Jerôme. 411
PSILA, ce que ce mot ſignifie dans la dialecte des Doriens. 56
Ptolomée ſeptiéme, ſurnommé Phyſcon. VI
PULPITUM, partie du théâtre des anciens. 48
Pyramide, la plus riche a paſſé pour être le tombeau de Rhodope. 329. 330
Pythagoriciens, leur idée ſur le ſon de l'airain, 109. Sur la puiſſance des nombres. 454

Q.

QUaternaire, ſes proprietés & ſa nature, 155. Il comprenoit toutes choſes. 454

E.

RAbins (les) ne reconnoiſſent qu'un Ange de mort. 37
Religion, dans quel endroit des funerailles elle avoit part. 25
Reſurrection (la) faiſoit partie des myſteres de Mithras. 271
Retrogradation du Soleil, fête chez les Perſes. 273. 274
Rhée, tems qu'elle prend pour accoucher. 147. 148
Rhodope eſclave de Xanthus, 328. Amante de Charaxus, 329. Un aigle emporte une de ſes pantoufles, 329. Qu'il laiſſe tomber ſur le Roy Pſammiticus, qui l'épouſe 329. Préſent qu'elle fait au Temple de Delphes. 330
ROGUM ASCIA NE POLITO, vrai ſens de cette loi. 105. *& ſuiv.*
Rohicz, lieu de la naiſſance de l'Empereur Aurelien. 257
Romains (les) anciennement ne brûloient point les corps, 104. Sonnoient toujours de la trompette quand quelqu'un mouroit, 19. N'uſoient pas au commencement d'habits ſemés de fleurs, 123. Otoient les bagues à ceux qui avoient rendu le dernier ſoûpir, 3. Avoient deux commencemens d'année, 222. Ont reçû le culte de Mithras des Pirates de Cilicie, 237. Attribuent la mort de Germanicus à des maleſices, 10. Ce qu'ils faiſoient pour chaſſer les Lemures, 16. En ſe déclarant pour ou contre quelqu'un, 17. Rencontres où ils employoient

Digitized by Google

le devouement, 110. 111. Où ils se faisoient couper le pouce. 131
Roy, leçons que les Rois d'Egypte recevoient du Grand-Prêtre, 169. Les Rois de Perse avoient permission un jour de l'année de prendre du vin autant qu'ils vouloient. 274

S.

Sabaïtes (les) ont été les premiers idolâtres, 287. Leur religion, 187. 188. 189. 190
Sacerdoce (le) avoit pour marque une couronne chez les Asiatiques. 6
Sacrifices offerts en des lieux découverts. 234
SAGUM, habit des Gaulois, sa forme, 297. *& suiv.* Etoit rayé, 298. en quoi il différoit du *Sagum* Romain. 298.
Saïs, ville d'Egypte, célébre par la fête des lampes. 172
Salomon, (*sceaux de*) 454
Sapho sœur de Charaxus. 328
Sardes, ville de Lydie, adoroit le Pactole. 327
Saturne, ses Prêtres en sacrifiant n'étoient point voilés. 12
Saturnin vouloit que les soldats eussent le *Sagum* à table. 297
Scabilla, instrument des Anciens, 46. Piéces dont il étoit composé, 48. Etoit d'un grand usage sur le théâtre. 49
Sceniques, (*jeux*) 358
Scyres, fête de Minerve. 364. n. 4
Selden, son sentiment sur le veau d'or d'Aaron. 191. n. 1
SENANI, mot celte, sa signification. 130
Sephiroths. 441. n. 2.
Sepulchres violés en différentes manieres, 110. n. 3. La magnificence des sepulchres défenduë par les loix des XII. tables. 106. Pourquoi J. C. a été mis dans un sepulchre neuf. 95. 96.
Sepulture (la) est un acte indispensable de Religion, 25. Sepulture accordée par distinction en un lieu séparé. 79. 80
Serpent, Apothéose de cet animal, 160. Proprietés du serpent, 199. Il communiquoit aux Orgies ce qu'elles avoient de plus sacré, 50. Il étoit le symbole d'Esculape, 359. Serpent qui a un œuf sur la tête représente la création. 199
Severe fait la dédicace des Thermes de Diocletien. 92
Signes, masculins & feminins. 436. n. 1
Silene, son aventure. 326
Silvain, Dieux qu'on lui associoit. 133
Simulacres monstrueux des Mithriaques, 233. Ce qu'ils marquoient, 252. 253. *& suiv.*
SITICINES, leur emploi. 15. n. 4.
Sistre, instrument des Egyptiens. 151. 152
SOLDURII, leur état. XII.
SOCCI, chaussure des Romains. 52
Soleil, ses Satellites, 450. n'est point la cause des saisons, 443. Fait son cours dans une barque, 162. Honoré à Heliopolis, 172. Représenté par l'Epervier, 155. Sa rétrogradation forma un jour de 32. heures. 273

Digitized by Google

Sommeil, comment repréſenté par les Anciens. 37
Sophrone, Lettre qu'il reçoit de S. Jerôme. 383. *& ſuiv.*
Souffre, ſa vertu. 454
Sphere différente chez toutes les nations. 449. 450
Statuës des Dieux renverſées à la mort des grands. 26
Stephanophore, ſa dignité. 6. n. 3. 354
Stoliſtes. 175. n. 3. 176
STROPHIUM, ornement du Daduchus d'Athénes. 346
Summanus, idée qu'on doit ſe former de ce Dieu. 335. *& ſuiv.*
Sunnia étoit Gete de nation. 399
SUPERI, vraye acception de ce mot. 140. 142
Superieurs (*les Dieux*) n'ont nulle juriſdiction ſur les Dieux inferieurs, 141
Sycites. (*Bacchus*) 62
Sylla fait déterrer Marius. 104

T.

Tables des mois Egyptiens. 225. 227
Taliſman ſingulier, 427. *& ſuiv.* Origine des Taliſmans, 455. *& ſuiv.* Sont communs dans l'Orient, 458. Les conſtellés n'operent qu'en vertu du Démon. 451. *& ſuiv.*
Tartares, ont une Sphere propre. 449. 450
Taupe, vertu du cœur de cet animal. 456
Taureau, ſon crane ſymbole de la Royauté. 182
Temples, pierres jettées contre les Temples. 26
TERMINI, voyez *Domaine*.
Ternaire, racine du carré. 454
Terre (*la*) eſt planéte. 444
Tertullien traite les Prêtres de Libitinaires. 34
Tetragramme, (*le nom*) de Dieu, employé dans les Taliſmans. 454
Théâtre de Pompée. 90
Thermes de Diocletien. 91. 92. 99
Theſée, ſon hiſtoire, 315. Inſtituë les Panathenées. 364
Theſmophories, fête de Cerès célébrée ſeulement par les femmes, 344. 350. 351. *& ſuiv.* Leur excellence. 354
Thoth commençoit toûjours l'année Egyptienne. XXVIII
Tiare de Tigranes portée dans le triomphe de Lucullus. 370
Tibere fait tendre un voile à la vûë de ſon fils mort. 13. 14
Tigranes pere & fils, leur hiſtoire. 370. 371
Tityre, qui joüe du Scabilla. 46
Tmolus pris pour juge entre Apollon & Marſyas, 71. Bacchus ſe retire ſur le Mont-Tmole. 325
Tombeaux Chrétiens avec un exterieur payen, 139. voyez *Sepulchres*.
TRADIDERUNT, terme de Pontifical. 274. *& ſuiv.*
Trigone, voyez *Triplicité*.
Trimalcion, ſes extravagances. 21. 51
Triomphe de Lucullus. 370
Triple, epithete du Soleil. 273

Digitized by Google

Triplicité, terme d'Aſtrologie Judiciaire. 438
Triptoléme reçoit de Cerès un char attelé de deux dragons. 344
Trompette employée dans les funerailles. 18. 19. *& ſuiv.*
Tropique. (année) 447
TUBILUSTRIA, cérémonie ſinguliere. 15
Turcs (les) étudent un des principaux dogmes de leur Loi. 38, n. 1
Typhon déclare la guerre aux Dieux, 312. 316. 317. Diſperſe les membres d'Oſiris, 150. Fait couper la tête à Iſis, 198. eſt écraſé. 317
Tyrrhenus, fils d'Hercule, inventeur de la trompette. 18

V.

Van, ſon origine. 150
Vaſe Egyptien chargé d'hyeroglyphes, 144. *& ſuiv.* Vaſe porté en pompe dans les fêtes d'Iſis, 151. Vaſe d'airain ſur lequel le Hierophante frappoit en invoquant Proſerpine, 16. Vaſes donnés en prix aux vainqueurs. 363
Veau d'or, ſes rapports avec Apis. 191. n. 1. 194. n. 4
Venus, ſon adultere avec Mars repréſenté ſur un tombeau, 305. Venus & Diane Anaïtis étoit une même Divinité chez les Perſes, 257. Venus armée, 59. Venus Epitragia, 309. 313. 314. Son origine 315. Venus Epitymbia & Libitina, 306. Se change en poiſſon. 312. Se rit de Minerve. 70
Vergobret, Premiere dignité des Gaules. 130
Victimes humaines employées dans les Mithriaques. 272
Vin, interdit aux Roys d'Egypte, 169. n. 3. employé dans les funerailles. 24. 105
Virgile a le premier conſacré le Laurier aux Vainqueurs. 32
Univers, matiere dont il a été tiré. 220
Urnes auprès du Thrône de Jupiter. 323
Urnes ſepulcrales. 24. 105
Uſage. (mariage par) 339
Wiborade (S.) ſon martyre. 86. 121

X.

Xanthus maître d'Eſope & de Rhodope. 328

Z.

Zodiaque, perſonifié, 367. *& ſuiv.* Le Zodiaque ne change point de place ſous le Pole. 442
Zoroaſtre auteur du ſyſtême des deux principes, 234. n. 1. Fondateur des Mages, 278. N'eſt pas auteur des Mithriaques, 236. 238. 278
Zuna de Mahomet. 37. 38

Fin de la Table des Matieres.

Digitized by Google

ERRATA.

Page 6. note derniere : *Puiſque dans toutes les Villes d'Orient*, liſez, *puiſque dans pluſieurs Villes.*

73. *ligne* 13. ſa peau raiſonne, *liſez* reſonne.
74. *ligne* 7. & raiſonnoit, *liſez* reſonnoit.
109. *ligne* 12. raiſonne, *liſez* reſonne.
160. *ligne* 16. abondance d'eſprit, *liſez* d'eſprits.
195. *ligne* 6. dans Galiote, *liſez* dans une Galiote.
206. *ligne* 10. paroît avoir entierement ignorée, *liſez* ignoré.
213. *ligne* 21. Ils donnoient à ce Prince deux mois & demi de règne... quoiqu'il ne fût parvenu à l'empire, ſelon les Alexandrins, que le vingt quatriéme d'Athyr, ou le vingt de Novembre, *liſez*, ils donnerent à ce Prince quelque vingt jours de règne.... quoiqu'il ne fût parvenu à l'Empire, ſelon les Alexandrins, que le 14. de Thoth, ou le 17. de Septembre.
225. *ligne* 3. Choeas, *liſez* Choiac.
227. *ligne* 12. Choeas, *liſez* Choiac.
329. *ligne* 7. elle, *liſez* il.
370. *ligne* 13. Lerius, *liſez* Valerius.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google